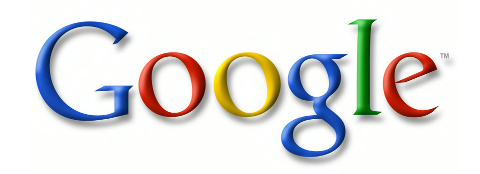


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

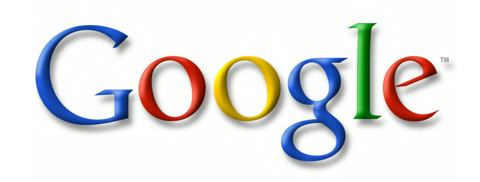
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

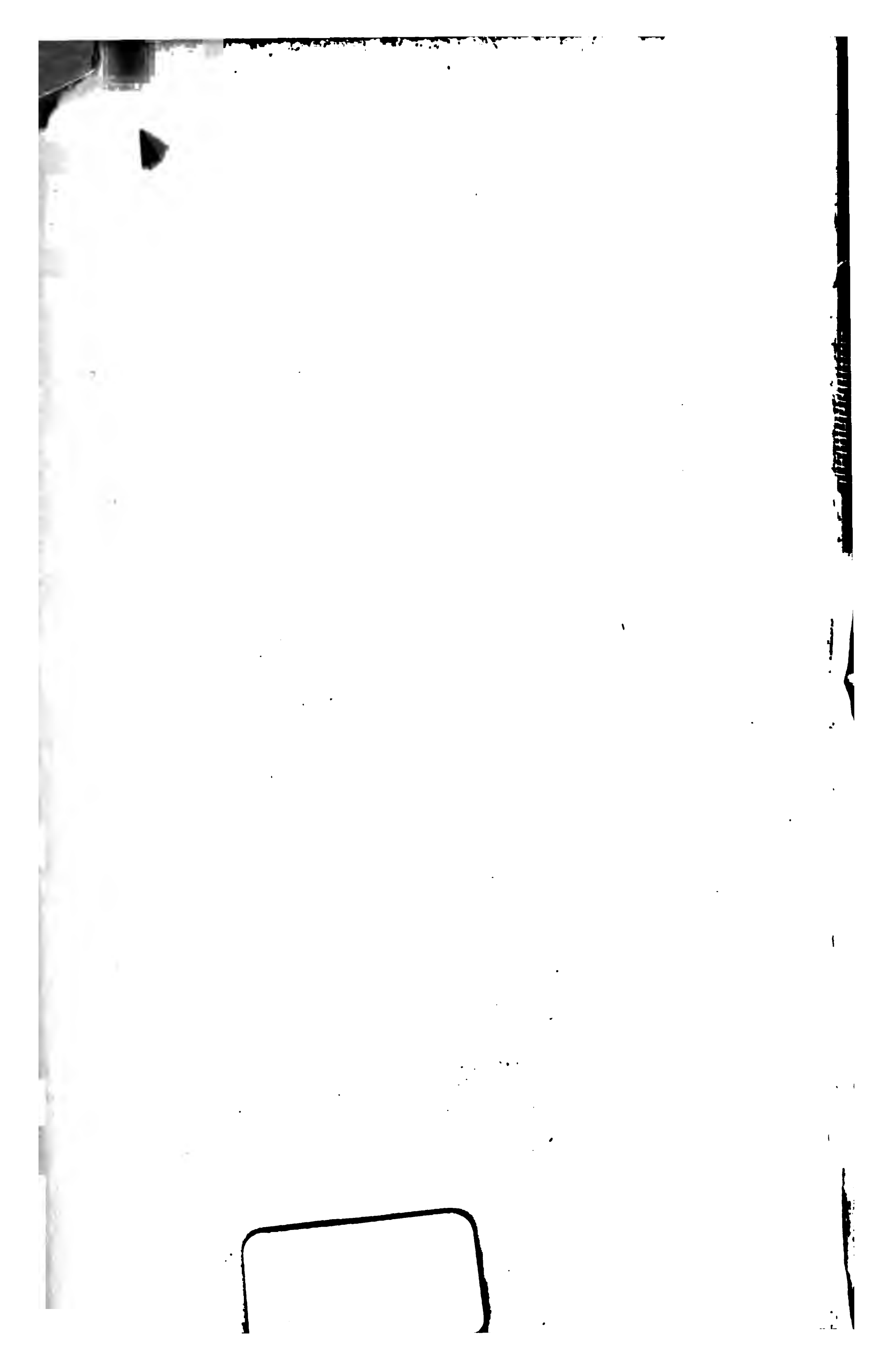
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Bull
IIA

BULLETIN
MONUMENTAL

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Pour la conservation des Monuments historiques

ET DIRIGÉ

PAR

LE COMTE DE MARSY

Sixième Série, Tome cinquième

(CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME DE LA COLLECTION)



PARIS
ALPHONSE PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
HENRI DELESQUES
IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Succr de Le Blanc-Hardel

1889

BULLETIN

MONUMENTAL

BULLETIN
MONUMENTAL

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Pour la conservation des Monuments historiques

ET DIRIGÉ

PAR

LE COMTE DE MARSY

Sixième Série, Tome cinquième

(CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME DE LA COLLECTION)

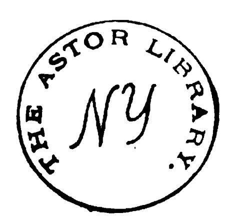


PARIS
ALPHONSE PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
HENRI DELESQUES
IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Succr de Le Blanc-Hardel

1889

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
112212
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1898.



LE

CHATEAU DE CANTELEU

PRÈS ROUEN

ET SES PROPRIÉTAIRES

DEPUIS LE XVIIe SIÈCLE.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, la seigneurie de Canteleu, près Rouen, appartenait à « Messire Nicolas Langlois, chevalier, conseiller du roi et premier président en la Chambre des Comptes de Normandie, seigneur de Motteville, Château-Sahurs, Saint-Aubin-des-Serqueulx, les Belles, le Mesnil près Gaillon, Canteleu-sur-Croisset, et des fief, terres et seigneuries des pourprétures et maîtrises de Roumare, à la représentation du roi. »

Le nom du premier président de Motteville n'eût, sans doute, pas échappé à l'oubli qui enveloppe tant de vieux et dignes magistrats d'autrefois, si, déjà veuf en premières noces de Marguerite de Romé, et en secondes de Marie Bretel, il n'eût, à l'âge de quatre-vingts ans environ, épousé la future « dame » et con-

fidente d'Anne d'Autriche, Françoise Bertaut (1), âgée alors de dix-huit ans, l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de la reine Anne d'Autriche* qui ont assuré au nom de Motteville un rang distingué dans les lettres et dans l'histoire.

C'est lui, pensons-nous, qui fit construire le superbe château de Canteleu, attribué à François Mansart, détruit ou modifié en grande partie, et qui acquiert un mérite de plus s'il a reçu la sage et modeste Motteville.

Nicolas Langlois était fils de Georges Langlois, bourgeois de Rouen, sieur de Canteleu, anobli en vertu de l'édit de juin 1576, en payant 600 ₶, par lettres données à Blois, en janvier 1577, vérifiées à la cour de Parlement, le 2 juillet 1577 (2).

Plus tard, une des branches de cette famille eut, comme bien d'autres, la prétention de faire remonter sa noblesse à une époque plus reculée, et une généalogie dressée conformément à la filiation réelle, conservée au Cabinet des titres, a soin de commencer par mettre en garde contre les faux titres fabriqués pour cette famille (3).

La terre de Canteleu était passée entre les mains du

(1) La Chenaye-Desbois et Badier. *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, Schlesinger, 1867, in-4°. t. XI, col. 424-427. — Généalogie manuscrite de la famille Langlois de Motteville, sur feuilles volantes (Bibliothèque municipale de Rouen, à la fin du manuscrit normand, Y, 25).—Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres, dossier 38,160, *passim*.

(2) Bibliothèque municipale de Rouen, manuscrits normands, Y, 19.

(3) Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres, dossier 38,160, pièce 138e.

premier président Langlois, par suite de la vente qui lui en avait été faite, le 13 avril 1596, par son neveu. Georges Langlois, sieur de Plainbosc, trésorier de France à Rouen (1).

Vers 1636, un poète rouennais, Hercule Grisel, écrivait dans ses *Fasti Rothomagenses*, mine inépuisable de renseignements sur Rouen, ses institutions, ses usages et la vie privée de ses habitants, les vers suivants, relativement à la Chambre des Comptes de Normandie :

Inclytus hic Motæ præses cognomine villæ
Conspicuo posuit qui sibi monte lares.
Visa manu tenera sedem struxisse voluptas ;
Permulsit madidis hanc Venus uda comis.
Et volucres unquam vetuit discedere natos.
Blandior est tectis inde relictus amor (2).

(1) Cabinet des titres, dossier 38,160, pièce 115°. « Vente, du 13 avril 1596, à Messire Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Motteville, conseiller du Roi en son Conseil d'État et premier président en sa Chambre des Comptes de Normandie, par noble homme Georges Langlois, sieur de Plainbosc, conseiller du Roi et trésorier de France à Rouen, de la seigneurie de Canteleu, ditte Pressigny-en-Caux, qui était un plain fief de Haubert mouvant du Roi à cause de sa vicomté de Rouen, aux mêmes conditions qu'en avaient joui deffunt noble homme Georges Langlois, son père, sieur dudit Plainbosc (président en la Chambre des Comptes de Paris), conseiller du Roi et président au bureau des finances établi à Rouen, et avant lui noble homme Georges Langlois, son ayeul » (Note informe, XVIII° siècle).

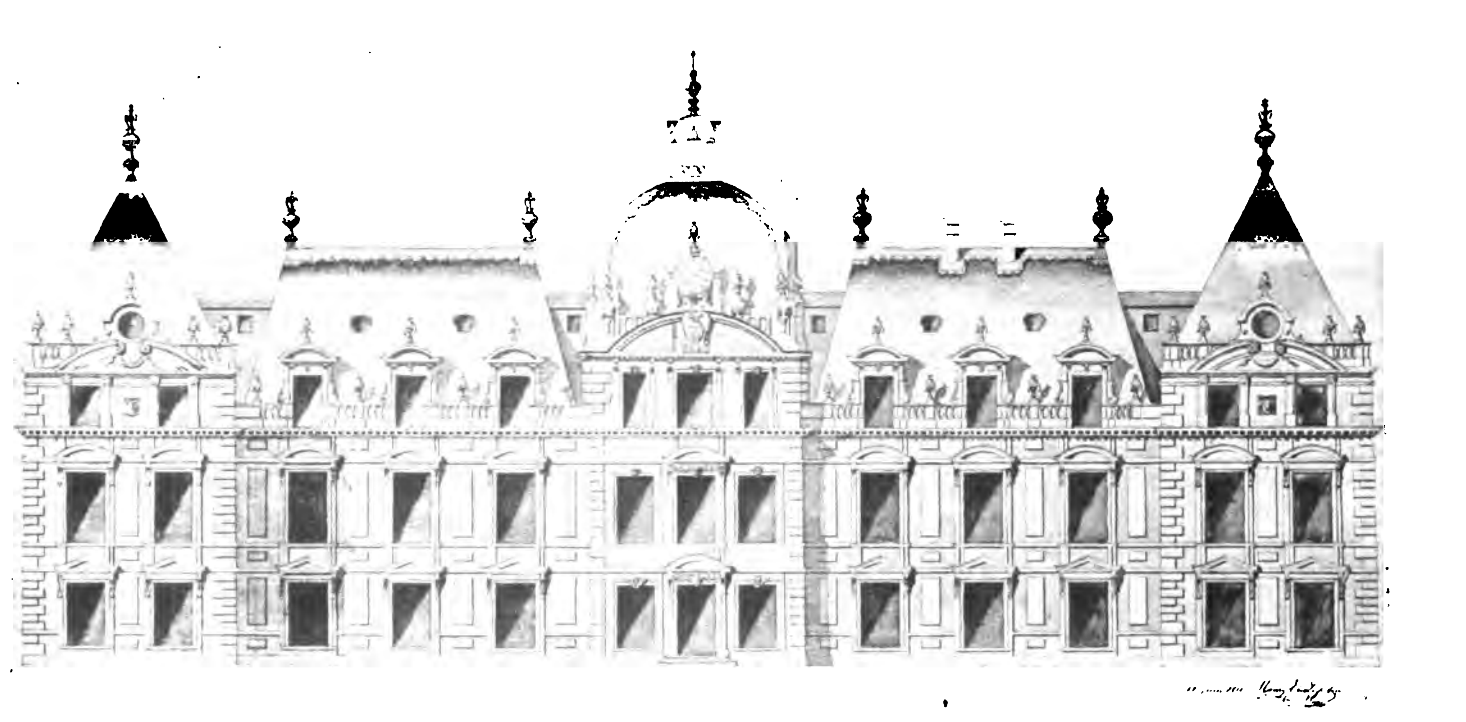
(2) *Herculis Griselli, Rothomagœi, Fastorum Rothomagensium liber undecimus, November*. Réimpression faite par la Société des Bibliophiles normands. Rouen, 1869, in-4°, p. 483 et 491. — Cf. *Les Fastes de Rouen..., Étude littéraire*, par F. Bouquet. Rouen, 1870, in-4°, p. 144-146.

Le consciencieux et patient éditeur des *Fastes de Rouen*, M. Bouquet, nous propose de traduire ainsi ces vers qui, comme il nous l'écrit, « ne brillent pas par la clarté. »

« Là [dans la Chambre des Comptes], se trouve l'illustre président de Motteville, qui s'est fait bâtir des pénates sur un mont bien en vue. C'est d'une main complaisante que la volupté paraît en avoir construit le logement; Vénus, fille de l'onde, l'a gratifié de frais ombrages, et elle a défendu de jamais s'en éloigner aux oiseaux qu'ils ont vu naître; l'amour, plus enchanteur, a déserté ce séjour. »

Nous voyons, dans ce passage, une allusion à la construction du château de Canteleu (1). Fièrement campé sur la crête d'une des collines qui bordent la rive droite de la Seine, en aval de Rouen, le château de Canteleu répond parfaitement au signalement donné par Hercule Grisel, dominant le cours de la Seine, la ville de Rouen à l'est, et un vaste horizon au sud et à l'ouest; il est lui-même bien en évidence. De plus, nous voyons, dans le quatrième vers, une allusion à la Seine, *Venus uda*, qui baigne le pied de la côte de Canteleu : Vénus, fille de l'onde, baigne ce séjour de son humide chevelure. Le dernier

(1) Le président de Motteville a aussi, d'après la tradition, fait construire le château de Motteville; et, dans l'édition des *Fasti Rothomagenses* (note, p 491), M. Bouquet avait d'abord attribué au château de Motteville le passage que nous venons de citer. Mais ce dernier château est sur le vaste et uni plateau du *Pays de Caux;* et, depuis, M. Bouquet nous a écrit qu'après nouvel examen, il n'hésitait pas à penser que Grisel, dans ces vers, « songeait au château de Canteleu. »



Imp. phot. ARON Frères, Paris.

ÉLÉVATION GÉOMÉTRALE DU CHATEAU DE CANTELEU

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

vers contient une allusion aux veuvages qui avaient déjà frappé le président de Motteville.

Une autre raison nous porte à penser que le château de Canteleu a été construit pour le premier président Nicolas Langlois, et antérieurement à son mariage avec Françoise Bertaut. Sur l'élévation géométrale qui en fut dressée en 1780 et que cette notice reproduit, on voit, au haut du pavillon central, un cartouche où étaient sculptées les armoiries du propriétaire (1). Elles se blasonnent ainsi : parti *au premier de .. à deux animaux passants l'un sur l'autre de...; au chef de... chargé de trois besans ou tourteaux...* Ce sont, évidemment, les armes des Langlois de Motteville et de Courmoulins, qui portaient : *d'or, à deux lions léopardés de gueules ; au chef d'azur chargé de trois besans d'or* (2).

Le second du parti offre un chevron accompagné de trois pièces 2 et 1, qui semblent des étoiles ou des molettes, et un chef chargé d'une ou plusieurs pièces.

Or, à qui ces armes, qui sont celles de la femme, peuvent-elles convenir ?

(1) Ces détails ne peuvent malheureusement pas être distingués sur la reproduction ci-jointe.

(2) Voir La Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse*. Paris, Schlesinger, 1867, in-4°, t. XI, col. 427.

Il résulte de diverses pièces du Cabinet des titres que la famille Langlois de Motteville, notamment Georges et son fils Nicolas, portaient bien dans leurs armoiries le chef *d'azur chargé de trois besans d'or* (V., notamment, pièce 107°). Ce n'est que par lettres patentes du mois de décembre 1658 qu'une branche de la famille aurait obtenu la permission de substituer le nom de Motteville au nom de Langlois et d'ôter les trois besans du chef de ses armes « en considération des grands et signalés services rendus à l'État par ses prédécesseurs » *(sic)* (Id., pièce 122°).

Nous connaissons le nom et les armoiries des femmes de tous les seigneurs de la famille Langlois, qui ont possédé successivement la seigneurie de Canteleu.

Or, ces armes ne sauraient être celles, ni de la première femme de Nicolas Langlois de Motteville, Marguerite de Romé, ni celles de la troisième, Françoise Bertaut (Mme de Motteville) (1). Elles se rapprochent au contraire presque identiquement, autant qu'on peut en juger d'après le lavis et en l'absence des émaux, des armes des Bretel de Grémonville, qui sont : *d'or, au chevron de gueules chargé d'une fleur de lys d'or, accompagné de trois molettes d'azur, 2 et 1 ; au chef du même chargé d'un bretel* [*ou couleuvre*] *d'argent* (2).

Elles ne sauraient convenir davantage à la femme du neveu et héritier de Nicolas Langlois de Motteville, Nicolas Langlois de Courmoulins, qui avait épousé Marguerite Restaut (3); non plus qu'à la femme de son fils, Jean-Baptiste, qui hérita de la terre de Canteleu, Gabrielle de Maupeou (4).

Faudrait-il, maintenant, voir dans ces armoiries une application postérieure à la construction primitive, faite, par exemple, à l'occasion de réparations importantes ? Cette substitution, par un descendant, de ses propres armes à celles d'un de ses aïeux, serait un fait assez rare, peu conforme au

(1) Voir les armes des Romé dans le *Catalogue et Armorial du Parlement de Rouen*, par Stéph. et Louis de Merval. Évreux, Hérissey, 1867, in-4°, p. 13. Et celles des Bertaut, *ibid.*, p. 84.

(2) Id., *ibid.*, p. 10.

(3) Id., *ibid.*, p. 46.

(4) V. Dubuisson, *Armorial des principales maisons et familles du Royaume*. Paris, 1757, 2 vol. in-12. v° MAUPEOU.

sentiment qui a toujours poussé la noblesse à se complaire dans les souvenirs de famille.

Je dirai, en outre, pour les alliances ultérieures contractées par la branche des Langlois qui ont possédé Canteleu, comme je l'ai dit pour les précédentes, que le *2e parti* des armoiries sculptées sur le fronton du château ne peut s'appliquer aux armoiries d'aucune des familles auxquelles ils se sont alliés.

En tout cas, fût-il douteux que le château de Canteleu ait été bâti par le président Langlois de Motteville, avant 1636 et du vivant de sa seconde femme, Marie Bretel, toujours est-il que sa construction ne saurait être postérieure à 1655, car il figure parmi les châteaux et maisons de plaisance qui encadrent, en bordure, le très beau et très précieux plan de Rouen, publié par J. Gomboust en 1655. Il est accompagné de cette mention : *Canteleu*, et au-dessous : *A M. de Colmoulins* (1).

On pourrait même dire qu'il était déjà édifié en 1649. Car le privilège du roi, accordé à Gomboust pour ses plans de Paris et de Rouen, est daté du dernier décembre 1649, et il y est énoncé qu'à cette époque, outre le plan de Paris, celui de Rouen était « par lui désia fait et relevé de la mesme méthode, manière, mesure et échelle que celui de Paris. » Le château de Canteleu méritait, du reste, incontestablement cet honneur de figurer parmi les plus belles demeures seigneuriales de la Haute-Normandie, et il l'emporte par l'ampleur de ses dimensions et son

(1) Voir *Description des antiquités et singularités de la ville de Rouen,* par J. Gomboust, 1655. Réimpression par la Société rouennaise de Bibliophiles. Rouen, Cagniard, 1875, in-8°, p. 46-47.

mérite architectural sur la plupart des autres châteaux reproduits par Gomboust. Gravées d'une pointe légère, les petites vues qui encadrent le plan de Gomboust sont assez fidèles, si l'on en juge d'après celle de Canteleu (1); mais leur exiguité (0^m073 millim., sur 0^m043 millim.) ne permet d'apprécier qu'imparfaitement les monuments reproduits.

Disons tout de suite, pour épuiser ce qui a trait aux reproductions du château qui nous occupe, par le dessin ou par la gravure, que le Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale possède, provenant des portefeuilles de Roger de Gaignières, un dessin colorié représentant le château de Canteleu, vu de la rive gauche de la Seine, commune du Petit-Quevilly, avec cette légende surmontée des armoiries de la famille Langlois : « *Veüe du chasteau de Canteleu, à une demie lieue plus bas que la ville de Rouen — 1696.* » Il est moins exact que la petite vue donnée par Gomboust; il mesure 0^m262 millim. sur 0^m292 (2).

Enfin, dans les galeries de la Bibliothèque municipale de Rouen, se voit une grande gravure représentant le château de Canteleu, tel qu'il était en 1780, signée : Neveu le Jeune (3). Cette estampe, qui trahit une main tout à fait inexpérimentée, est d'une fidélité

(1) Voir la *Reproduction du plan de Rouen*, par J. Gomboust; planches. Rouen, Cagniard, 1873-1875, grand in-f°.

(2) Cabinet des Estampes. *Topographie de la France*, vol. V, *a*, 379.

(3) Nous tenons de M. H. Omont, bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, que la Bibliothèque de la rue Richelieu ne possède pas cette estampe. Quant à Neveu le Jeune, nous a écrit M H. Omont, Nagler, *Kunst-Lexicon* (Munich, 1841, in-8°, t. X. p. 214), le dit né à Paris en

scrupuleuse. Détail à noter : le cartouche sculpté où étaient les armoiries est laissé en blanc. Faut-il voir dans ce fait la preuve que cette gravure a été tirée pendant la Révolution? Cela est assez vraisemblable ; elle pourrait, en effet, avoir été prise sur l'élévation géométrale de 1780, conservée dans les galeries du château et que nous reproduisons.

Trente ans environ après la mention contenue dans les *Fastes de Rouen*, un autre poète rouennais, Antoine de La Mare de Chesnevarin, allié à la famille des seigneurs de Croisset, chantait à son tour, dans ses éloges de la ville de Rouen en vers latins et français, le château de Canteleu, qui écrasait de sa supériorité celui de Croisset :

Ad pontem redeo, fluvium pars dividit æque,
Pars videt Escurium, pars ea Crossetium :
Crossetium castrum penetranti nubila cedit
Canteloo, quo non altior ulla domus.

Il traduit ainsi lui-même ce passage :

Mais reprenons le pont qui divise en deux parts
La Seine. Un bras se rend devers l'Escure épars,
L'autre vers le chasteau de Croisset qui contemple
De bien bas la maison, autant belle comme ample,
De Canteleu qu'on voit les nües menacer :
Le long de ces deux bras on a voulu placer
Belles maisons bordants chaque plaisante rive,
Où mainte Isle au milieu contre la Seine estrive (1).

1756 et mort dans cette même ville en 1801. — Nous saisissons cette occasion d'offrir au savant bibliothécaire nos remercîments pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu nous fournir les renseignements que nous lui avons demandés.

(1) *Les Éloges de la ville de Rouen en vers latins et français,*

Un autre rouennais, celui-là portant un nom illustre entre tous, Thomas Corneille, décrivait ainsi le château de Canteleu dans son *Dictionnaire historique et géographique* :

Canteleu : « Château en Normandie, situé sur le haut d'une montagne, à une petite lieue au-dessous de Rouen. Il est assez grand et d'une belle apparence, orné de pavillons, dont celuy du milieu est couvert en manière de dôme. On dit qu'il y a autant de fenêtres que de jours en l'an (1). Ce château est en bon air, accompagné de jardins, de terrasses, d'avenues d'arbres et d'un bois. La rivière de Seine passe au pied, et il offre une vue charmante, puisqu'on découvre de là toute la ville de Rouen et ses dehors; le Grand et le Petit-Quevilly; le Grand et le Petit-Couronne, avec plusieurs autres villages et maisons de plaisance; des prairies, des isles, des bois, des terres de labour, et plus de quatre lieues du cours de la Seine (2). »

On a attribué au célèbre François Mansart la construction du château de Canteleu (3); mais je ne sache pas que cette attribution qui, à ma connaissance, n'est formulée que dans des ouvrages récents, soit étayée sur des preuves certaines. Assurément, le château date du temps où florissait Mansart. Il présente quelques

par Antoine de Lamare de Chesnevarin..., avec une introduction par Édouard Frère. Réimpression par la Société des Bibliophiles normands. Rouen, Boissel, 1872, in-4°, p. 17 et 43.

(1) On est surpris de trouver ici ce propos populaire, attribué aussi inexactement à une infinité de châteaux.

(2) *Dictionnaire universel, géographique et historique*..., par M. Corneille, de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et des Médailles. Paris, 1708, 3 vol. in-f°, t. I, p. 505.

(3) V., notamment, *Guide Joanne, Normandie*, p. 77 de l'édition de 1866.

traits d'analogie avec plusieurs des œuvres de ce grand architecte ; enfin, il ne parait pas indigne de cette illustre filiation. Toutefois, nous n'avons trouvé le château de Canteleu mentionné dans aucun des ouvrages que nous avons consultés sur les œuvres de Fr. Mansart. Peut-être même pourrait-on trouver qu'il ressemble plus à certaines œuvres de Le Mercier, notamment au pavillon central du château de Richelieu, et à quelques détails de son projet d'achèvement pour le Louvre.

Thomas Corneille – un normand, un rouennais, – ne l'attribue pas à Mansart dans l'article que nous avons reproduit. Nous ferons la même observation en ce qui touche le *Dictionnaire universel de la France*, paru en 1726 ; et il y a lieu de noter que ce même dictionnaire cite comme construit par Mansart le château de Balleroy, moins vaste et moins beau que celui de Canteleu.

Le château de Canteleu était donc déjà bâti, si nous ne nous trompons, lorsque, le 16 août 1639, le vieux président de Motteville épousait dans l'église de Motteville (1) Françoise Bertaut. Cette jeune personne était dès lors, et depuis longtemps déjà, une victime politique. Fille d'un gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et d'une mère qui, parce qu'elle était à demi-espagnole, avait gagné la confiance d'Anne d'Autriche, Françoise Bertaut avait été « donnée » (2) à la reine, par sa mère, alors qu'elle n'avait que sept ans. Mais

(1) *Bulletin de la Commission d'antiquités de la Seine-Inférieure*. Rouen, 1886, in-8°, t. VII, p. 136.

(2) « En 1628, ma mère me donna à la reine, âgée d'environ sept ans. » *Mémoires de Mme de Motteville*, collection Petitot, t. XXXVI, p. 360.

bientôt elles inspiraient de la défiance au cardinal de Richelieu, qui les faisait éloigner de la cour. Elle revint en Normandie, le pays de ses parents. Elle était pauvre (1) — cela va sans dire — puisqu'elle contractait une telle union.

Voici en quels termes le *Journal des Sçavans pour l'année MVCCXXIV* (2) parle de ce mariage, dans un article sur Mme de Motteville :

« Nicolas Langlois de Motteville s'avisa de l'épouser en troisièmes noces ; il était premier président de la Chambre des Comptes de Normandie et grand-oncle de M. de Motteville, aujourd'hui second président à mortier du Parlement de cette province. Ce mariage était mal assorti ; le président avait 80 ans et elle n'en avait que 18. Aussi, dit-on qu'elle s'ennuyoit quelque fois de la moitié du lit, et que quand le bonhomme étoit endormi, elle faisoit prendre sa place à une femme de chambre, et que le vieux président ne s'appercevoit de rien..... »

Si ce détail, consigné dans le grave journal, est exact, dit Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*, ce fut la plus vive espièglerie de Mme de Motteville (3).

« Son portrait, qui est à Motteville, la représente comme une brune fort jolie (4). »

Quant à Mme de Motteville, voici ce qu'elle nous dit dans ses *Mémoires*, très sobres d'ailleurs de détails sur sa vie :

« En l'année 1639, ayant épousé M. de Motteville,

(1) Id., *ibid.*, p. 360-361.

(2) Numéro de janvier, p. 18.

(3) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. V. Paris, Garnier, 1853, in-12, p. 134.

(4) *Journal des Sçavans*, *ibid.*

qui n'avait point d'enfants et qui avait beaucoup de bien, j'y trouvai de la douceur, avec une abondance de toutes choses, et si j'avais voulu profiter de l'amitié qu'il avait pour moi, et recevoir tous les avantages qu'il pouvait et voulait me faire, je me serais trouvée riche après sa mort (1). » Mais elle ajoute, sans fard, qu'elle n'était occupée que de l'espérance que tout le monde avait alors de la mort prochaine du cardinal de Richelieu, qui lui donnerait lieu de s'en retourner à la cour. Tant que dura son mariage, elle resta en Normandie, à Rouen, à Motteville sans doute, et peut-être aussi à Canteleu. Elle ne fit qu'un seul voyage à Paris, où la reine lui « donna des lettres d'une de ses dames, avec un brevet de 2,000 livres de pension » (2).

A Rouen, nous trouvons des souvenirs de son séjour. Après les séditions populaires qui éclatèrent dans cette ville en 1639 et amenèrent l'interdiction du Parlement de Normandie, le chancelier Séguier y fut envoyé avec les pouvoirs les plus étendus, accompagné du Conseil du roi, qui se transporta sur les lieux pour procéder au rétablissement de l'ordre et au jugement des coupables (3). Rouen était sous le coup de la terreur, les membres du Parlement étaient consternés. L'un des plus éminents de cette compagnie, le président Bigot de Monville, a, dans de curieux mémoires, consigné, presque jour par jour, le souvenir de ces incidents.

Il note, non sans en paraître, au fond, quelque peu scandalisé, que dans des circonstances si graves, Mme de Motteville, alors à Rouen, n'avait pas craint, ainsi

(1) *Mémoires.....* (collection Petitot, t. XXXVI, p. 364).

(2) Id., *ibid.*, p. 364.

(3) A. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*. Rouen, 1842, in-8°, t. V, p. 11 et suiv.

qu'une autre dame, de donner à MM. du Conseil des collations magnifiques :

« Le jeudy 16 de febvrier 1640, le sieur Boullays, lieutenant du bailly, fit publier des deffenses à toutes personnes d'aller en masque sous peine de grosses amendes..... Ces défenses eurent lieu et furent jugées fort convenables à l'estat de la ville, en laquelle cependant Mesdames de Mauteville et de La Ferté ne laissèrent de donner des collations magnifiques à MM. du Conseil, avant que M. le Chancelier en partist..... (1). »

Qui sait si, au contraire, la sensée et clairvoyante de Motteville ne servait pas les intérêts de la ville de Rouen par ces fêtes et par ce gracieux accueil, mieux que d'autres par leur réserve et leur attitude sourdement hostile ?

Peu s'en fallut que le château de Canteleu ne jouât un rôle dans cette affaire du Parlement de Normandie. Car, à deux reprises, dans le courant du mois d'octobre 1640, il fut question de ménager une entrevue entre le comte de Guiche, qui était favorable au Parlement, et les délégués de cette compagnie chez le premier président de Mauteville (2), « en sa maison de Canteleu » (3).

(1) ***Mémoires du président Bigot de Monville,*** sur la sédition des nu-pieds, publiés par le vicomte d'Estaintot. Rouen, 1876, in-8°, p. 286.

(2) Quelques fois, le nom du premier président Langlois est ainsi écrit ; mais l'orthographe des actes authentiques est Motteville. V. notamment les actes au Cabinet des titres.

(3) ***Mémoires du président Bigot de Monville.*** Partie non imprimée ; manuscrit normand, Y, 63 ***bis,*** à la Bibliothèque municipale de Rouen, f° 86.

Sept mois plus tard, Mme de Motteville était veuve. Son vieux mari était mort à Rouen, le 9 avril 1641 (1). Elle ne dut jamais revenir à Canteleu. D'après son contrat de mariage, c'est dans la maison et manoir seigneurial de la baronnie de La Croix-Saint-Leuffroy, qu'elle devait avoir « son demeure » pendant son veuvage (2). Mais elle songeait peut-être au beau domaine de Canteleu, lorsqu'elle écrivait dans ses *Mémoires :* « La campagne n'est belle qu'avec le repos et la solitude, quand on y peut goûter les plaisirs innocents que la beauté de la nature nous fournit dans les bois et auprès des rivières. »

Durant son long veuvage, des raisons d'affaires ou de famille l'appelèrent souvent à Rouen et en Normandie (3). Vers la fin de sa vie, retirée de la cour, adonnée exclusivement aux bonnes œuvres et à la piété, elle demeurait à Paris, « rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice, avec Mre Pierre Bertaut, son frère, seigneur de Fréauville, conseiller au Parlement de Paris », et lorsque, devant les notaires du Châtelet, comparaissait pour un acte quelconque « *dame Françoise Bertaut* (4), veuve de Messire Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Motteville... », sous cette humble désignation qu'elle partageait avec les bourgeoises, les femmes de marchands et de procureurs. on ne soupçonnerait pas une femme qui avait longtemps vécu à la cour, honorée des confidences et de l'amitié d'une reine de France, l'aimable au-

(1) *Bulletin de la Commission d'antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VII, p. 141.

(2) *Journal de Rouen*, n° du 22 décembre 1868.

(3) Id., *ibid...*

(4) Cabinet des titres, dossier 38,160, pièce 72e.

teur des précieux mémoires sur Anne d'Autriche. C'est là qu'elle mourut « le 29 décembre 1689, à Paris, rue Saint-Dominique, dans une maison qui lui appartenait, où est à présent l'hôtel du Lude », lisons-nous dans une note très substantielle sur sa famille, insérée au *Journal des Sçavans* du mois de mai 1724 (1). « Elle est inhumée dans l'église des religieux pénitens de Rouen, où l'on voit son épitaphe (2). »

Dans le partage de la succession du premier président de Motteville, Canteleu échut à un de ses neveux, Nicolas Langlois, seigneur de Collemoulins, Canteleu, Longthuit, Gaillon, baron de La Croix-Saint-Leuffroy, conseiller au Grand Conseil, puis premier président de la Chambre des Comptes de Rouen, qui, en novembre 1624, avait épousé Marguerite Restaut (3).

Il habita certainement son château de Canteleu, car nous le trouvons mentionné comme parrain de l'enfant d'un des habitants de la paroisse de Canteleu (4).

Il y mourut le 23 août 1650, à l'âge de 76 ans, et fut inhumé dans la chapelle seigneuriale de l'église paroissiale.

L'*Histoire de Rouen* (5) rapporte son épitaphe, banale et déclamatoire. Mais, il y a quelques années, on a retrouvé dans les caveaux de l'église de Motteville

(1) P. 299-300.

(2) Id., *ibid*...

(3) Greffe du tribunal civil de Rouen, registres de l'état civil de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen.

(4) Registres de l'état civil de la paroisse de Canteleu, 24 juin 1644.

(5) *Histoire de la ville de Rouen,* par M. F. Farin, prieur du Val; 3e édition, Rouen, 1738, 6 vol. in-12, t. V, p. 130.

une inscription qui apprend que son cœur y fut transporté. Nous la reproduisons parce qu'elle est plus précise, partant plus intéressante, que la précédente :

« ICI REPOSE LE CŒUR DE HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE NICOLLAS LANGLOIS, CHEVALIER, SEIGNEUR DE COLLEMOULINS, BARON DE LA CROIX-SAINT-LEUFROY, PREMIER PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NORMANDIE, APPORTÉ EN CETTE ÉGLISE PAR MESS[rs] JEAN-BAPTISTE LANGLOIS, CHEVALIER, CON[er] D'ESTAT ET MAISTRE DES REQUESTES ORDINAIRE DE L'HOSTEL ; GEORGE LANGLOIS, CON[er] AU GRAND CONSEIL, SES DEUX FILS ; IL ESTOIT DOYEN DU CONSEIL DU ROY EN EXERCICE ET VICE AMIRAL SUR LES COSTES DE LA PICARDIE, NORMANDIE ET BRETAIGNE, PAR LETTRES DU ROY LOUIS 13[me], LE 16[e] DÉCEMBRE 1624, LOSQU'IL MOURUT LE 23[e] AOUST 1650, AGÉ DE 77 ANS 9 MOIS, EN SON CHASTEAU DE CANTELEU LEZ ROÜEN, OU SON CORPS EST ENTERRÉ. PRIEZ DIEU POUR LUY (1). »

Son fils aîné, Jean-Baptiste Langlois, seigneur de Collemoulins, hérita de Canteleu. Il fut successivement conseiller au grand conseil (21 janvier 1642), et maître des requêtes (16 novembre 1650). Il avait épousé Gabrielle de Maupeou (2).

Sa fille Cécile, femme d'Adrien de Reuville, fut mère de douze enfants, et mourut en odeur de sainteté le 24 juin 1680 (3).

(1) *Bulletin de la Commission d'antiquités de la Seine-Inférieure,* t. VII, p. 134.

(2) La Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse,* t. XI, col. 424-427.

(3) Charpillon, *Dictionnaire historique de l'Eure.* Les Andelys, 1869-1879, 2 vol. in-4° ; t. II, p. 8.

Canteleu était bien, à ce moment, la résidence de cette branche de la famille, car du vivant de son beau-père, nous voyons Gabrielle de Maupeou y tenir un enfant sur les fonts baptismaux (1).

Il mourut le 5 mars 1667, âgé de 52 ans, et fut inhumé à côté de son père, dans le caveau des seigneurs de Canteleu. Sa femme l'y avait précédé; elle était morte le 18 août 1651 à l'âge de 32 ans (2). Tous deux avaient donné la très jolie contretable, ornée de leurs armoiries, qui décorait autrefois la chapelle seigneuriale de l'église de Canteleu, et qui, après la Révolution, fut transportée dans la chapelle de l'ancien couvent des religieux pénitents de Croisset, où elle est encore.

La terre de Canteleu passa à son fils aîné, Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Collemoulins, Canteleu, baron de la Croix, conseiller du roi et maître des comptes à Paris (3).

Il dut habiter, lui aussi, au moins pendant les pre-

(1) Registres de l'état-civil de la paroisse de Canteleu, 13 juin 1647.

(2) Voir leurs épitaphes, *Histoire de Rouen*....., t. V, p. 130-131.

(3) Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer, au point de vue de la foi que méritent les généalogies, que tandis que le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chenaye-Desbois et Badier ne lui donne qu'un frère qu'il nomme René, et une sœur du nom de Gabrielle, une quittance du 21 août 1668, conservée au Cabinet des titres de la Bibliothèque Nationale (dossier 38,160, pièce 66°), est donnée au nom de *Nicolas* Langlois, escuier, seigneur de Collemoulins; *Pierre* Langlois, escuier, sieur et baron de La Croix; *Georges* Langlois, escuier, sieur des Mesnils, et *Gabrielle* Langlois, fille. « tous enfants et seuls héritiers de deffunt Messire Jean-Baptiste Langlois, leur père..., etc. »

miers temps, son château de Canteleu ; car, en 1670, il y est parrain d'un enfant (1).

Trois ans plus tard, était inhumé dans l'église de Canteleu un de ses jeunes enfants, Louis-François, né de son premier mariage avec dame Catherine de Brinon (2). Le seul enfant que lui donne la généalogie de La Chenaye-Desbois est une fille, Cécile, mariée le 19 septembre 1691 à Pierre-Louis de Turgis, conseiller au Parlement de Paris. Sa mort est annoncée à Mme de Grignan par Mme de La Troche, dans une lettre datée du 25 novembre 1699. « Mme de Turgis, qui en tomba malade [de la petite vérole] à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle était fille de Mme de Canteleu, cousine-germaine de Mme la chancelière, qui l'aimait fort » (3).

Il paraît, ainsi qu'on l'a vu, que la famille Langlois de Motteville et de Collemoulins chercha à se donner une origine reculée, et ne craignit pas de l'étayer de titres faux ; Mre Nicolas Langlois de Collemoulins semble avoir eu également des prétentions à des qualifications auxquelles il n'avait pas droit, car le Cabinet des titres (4) conserve une quittance donnée par lui, dans laquelle il est qualifié : messire Nicolas Langlois, chevalier, *marquis de Canteleu.....* »

Outre les actes de l'état-civil relatés ci-dessus, son passage à Canteleu n'a laissé d'autres traces que des demandes d'autorisation adressées par lui à la maîtrise

(1) État-civil de la paroisse de Canteleu, 28 août 1670.

(2) Id., 16 juin 1673.

(3) Collection des grands écrivains de la France ; *Lettres de Mme de Sévigné*. Paris, Hachette, in-8°, t. X, p. 439.

(4) Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres ; dossier 38,160, pièce 94°.

des eaux et forêts de Rouen pour exploiter des bois taillis (1). En 1704, il demeurait rue Saint-Marc, paroisse Saint-Eustache, à Paris (2).

En 1700, M. de Collemoulins, âgé alors de 60 ans, se remaria avec Anne Dauvet de Rieux, fille d'Anne-François Dauvet de Rieux, lieutenant au régiment des gardes; elle mourut en 1706, et, deux ans plus tard, il épousait en troisièmes noces (19 avril 1708) Catherine-Françoise de Roncherolles, âgée alors d'environ 38 ans, fille du marquis de Pont-Saint-Pierre. — Enfin, veuf une troisième fois, il se maria en quatrièmes noces avec Élisabeth-Geneviève de Thiremois, fille d'un conseiller au Parlement de Rouen, qui, celle-ci, lui survécut. On voit que les mariages successifs et tardifs étaient dans les habitudes des Langlois de Motteville et de Collemoulins (3).

Il mourut, à l'âge d'environ 80 ans, dans sa terre de Longthuit, le 2 octobre 1720; mais son corps fut transporté à Canteleu, dans la chapelle seigneuriale de l'église (4).

Sa petite-fille, N... de Turgis, porta la terre de

(1) 8 septembre 1693. — Requête de Messires Nicolas Langlois de Collemoulins, seigneur de Canteleu, et Pierre Langlois, seigneur de La Croix-Saint-Leuffroy, intendant des maison, domaines et finances de Mgr le Duc d'Orléans, frères, pour exploiter 65 arpens de bois à Canteleu. — Autre requête en 1701. — Titres communiqués par M. le comte Le Couteulx de Canteleu, membre du Conseil général de l'Eure, à l'auteur de cette notice, qui lui en offre ici tous ses remercîments.

(2) Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

(3) La Chesnaye-Desbois et Badier, *Op. cit.*, t. XI, col. 424-427.

(4) Actes de l'état civil de la paroisse de Canteleu, 3 octobre 1720.

Canteleu dans la famille des de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre (1), car un document de cette même année nous montre « M. le marquis de Saint-Pierre, héritier de M. de Collemoulins par madame son épouse, seigneur de Canteleu », payant une fraction de l'amende à laquelle M. de Collemoulins avait été condamné pour contraventions forestières (2).

Quatre années plus tard, la terre et le château de Canteleu sont aux mains d'une autre famille normande, les Aubert de Daubeuf, à laquelle appartenait l'abbé de Vertot.

Le beau château de Canteleu était-il réellement en mauvais état ? Serait-il vrai que déjà, à cette époque, on ait dû en démolir une partie, ou bien ne faut-il voir là qu'un moyen... peut-être un peu... inexact d'obtenir une autorisation sollicitée ? Toujours est-il qu'en 1724, le marquis de Daubeuf présente au maître des eaux et forêts de Rouen une requête ainsi conçue : « 10 octobre 1724. Messire Alphonse d'Aubert, chevalier, marquis de Daubeuf, supplie le maistre des eaux et forests de Rouen... Il vient d'acquérir ladite

(1) Bibliothèque municipale de Rouen, généalogie sur feuille volante dans le manuscrit normand, Y, 25.

(2) « Nous Charles Amfrie et Lefebvre, chargés du recouvrement des amendes en la maîtrise de Rouen, confessons avoir reçu des mains de M. Le Franc, curé de Saint-Martin-de-Canteleu, 150 l. t. à compte sur l'amende de 340 l. t. 12 s. 6 d., à quoi ledit sieur de Collemoulins a été condamné solidairement avec les nommés Haupaix, Lhomme et autres (?) ouvriers de Canteleu, qui ont été condamnés par sentence de la maîtrise de Rouen, pour avoir fait délits dans la forêt du roy, forêt de Roumare..... » Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

terre et seigneurie de Canteleu, il a trouvé tous les bâtiments dans un désordre capital, il a été obligé d'en démolir, les bois de charpente sont presque tous hors d'état de servir, il a environ cinquante mauvais arbres étant en avenue délabrée, étant dessus les fossés dont on a eu aussi peu de soin que des bâtiments, tellement qu'ils sont pour la plupart rabougris, tous pourris et presque incapables de servir; mais lorsqu'on est propriétaire, on cherche à ménager... Cependant, il se trouve hors d'état de se servir de ce secours, par l'ordonnance de 1669, si vous n'y remédiez... (1). » Ces raisons touchèrent l'administration forestière qui accorda la permission sollicitée en termes si bien faits pour apitoyer.

Cet abattage d'arbres n'avait pas suffi, paraît-il, aux besoins du propriétaire, car l'année suivante (17 février 1725), il obtient une nouvelle autorisation de couper, cette fois, quatre à cinq cents pieds d'arbres composant des avenues et lisières séparées en sa terre de Canteleu; mais, conformément aux ordonnances, il ne devait le faire que six mois après en avoir obtenu l'autorisation. Probablement, il ne se conforma pas à cette clause, car, peu après, il reçoit une assignation à comparaître devant la juridiction de la Table de marbre, à Rouen (2).

Si le propriétaire de la terre de Canteleu cherchait à faire flèche de tout bois pour entretenir les bâtiments du château, s'il était trop pressé d'abattre ses avenues, il paraît, au contraire, qu'il ne mettait pas assez

(1) Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.
(2) Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

d'empressement à s'acquitter des charges qui lui incombaient.

A la suite d'un procès séculaire entre les curés de Canteleu et les religieux de Bonne-Nouvelle à Rouen, au sujet de la dîme de bois qui avaient jadis dépendu de la forêt de Roumare, un accord était intervenu entre les parties, aux termes duquel le curé de Canteleu devait percevoir les dîmes, à condition de payer chaque année, par abonnement, une somme déterminée aux religieux. Il s'acquittait, paraît-il, de cette obligation ; mais son seigneur, lui, ne payait pas les dimes des bois dépendant de son château. De là cette lettre écrite, le 1er mars 1732, au prieur des religieux, par le curé de Canteleu, l'abbé Perchel :

« ..... M. de Daubeuf ne paye pas des 10mes de ses bois, d'autres particuliers suivent son exemple. Je lui ai fait parler par M. de Sassetot, neveu du président de Monville, qui n'en veut plus parler.

« Depuis plus de six ans, il dit qu'on verra et je ne vois rien, et cependant, je vous paie aux termes de notre contrat comme si je recevais. Il faudrait, mon Révérend Père, lui faire ce compliment qui ne vous coûtera pas grand chose, n'ayant à ménager avec lui que la bienséance et l'honnêteté qui accompagnent toujours vos démarches. M. de Daubeuf demeure proche Saint-Godard. Voyez aussi M. du Saussé, trésorier de France, rue de la Chaîne..... (1). »

Mais c'est assez avoir montré le propriétaire aux prises avec les bâtiments à réparer, les bois à abattre, les agents forestiers qui lui dressent procès-verbal pour contravention aux ordonnances, l'homme administrant

(1) Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

sa fortune et répondant à ses créanciers qui demandent de l'argent : Oui, plus tard... on verra.

A côté, il faut voir le gentilhomme, le père qui a envoyé son fils unique à l'armée, parce que, dit Montesquieu : « Il n'y a rien que l'honneur prescrive plus à la noblesse que de servir le prince à la guerre. En effet, c'est la profession distinguée, parce que ses hasards, ses succès, ses malheurs même conduisent à la grandeur (1). » Il fait partie de « cette noblesse toute guerrière..... qui va à la guerre pour que nul n'ose dire qu'elle n'y a point été; qui, quand elle en peut espérer les richesses, espère les honneurs, et lorsqu'elle ne les obtient pas, se console parce qu'elle a acquis de l'honneur (2). » Le fils du marquis de Daubeuf y trouva à la fois l'honneur et la mort, et voici le souvenir qui reste de lui, couché sur les registres de l'état civil d'une paroisse rurale :

« 9 novembre 1744. Service solennel de trois hautes
« messes précédées de la recommandation des défunts,
« et le jour précédent vespres et vigilles des morts
« pour le repos de l'âme de feu Messire (*sic*) de
« Daubeuf, âgé de 26 à 27 ans, tué le 24 octobre der-
« nier au siège de Fribourg à la tranchée, à la teste
« des grenadiers de la maison du roi qu'il comman-
« dait, ayant reçu trois jours devant la croix de
« l'Ordre militaire de Saint-Louis des mains du roi,
« fils unique de Messire Alphonse d'Aubert, marquis
« de Daubeuf, seigneur et patron de cette paroisse et
« autres lieux, et de dame (*sic*) de Varneville,
« auquel service la communauté des R. P. Pénitents

(1) *Esprit des Lois*, l. IV, c. II.
(2) Id., l. XX, c. XXII.

« de Sainte-Barbe de Croisset ont assisté, et ont « célébré des basses messes en présence des parents « qui ont signé (1). »

Il est peut-être bon d'aller ici au devant d'une équivoque. En 1731, Voltaire, voulant publier plus tranquillement l'*Histoire de Charles XII* et une nouvelle édition de *La Henriade*, alla passer quatre ou cinq mois à Rouen et à Canteleu, en laissant croire qu'il était retourné à Londres (2). Ce n'est point au château de Canteleu qu'il séjourna. C'était chez son ami, M. de Formont, auquel il parle souvent de sa maison de Canteleu. « Je vous soupçonne, lui écrit-il en juin 1733, de philosopher à Canteleu avec mon aimable et tendre Cideville (3). » ..... « Je serais charmé de pouvoir aller dans quelque temps à Canteleu ; mais la chose me paraît bien difficile... (4). » ..... « Êtes-vous à Rouen ou à Canteleu ?... (5) »

(1) État civil de la paroisse de Canteleu.

(2) Note de l'édition Beuchot, t. LI, p. 210.

(3) Lettre 220e de l'édition Beuchot.

(4) Lettre 293e.

(5) Lettre 304e.— Aucun des documents qui nous sont passés sous les yeux ne nous a permis d'établir quelle était la propriété de Canteleu qu'habitait M. de Formont. Nous n'avons pas non plus trouvé cette indication dans la très intéressante étude consacrée à de Formont par M Ch. de Beaurepaire (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*. Rouen, in-8o, année 1868-1869).

En était-il propriétaire ou simplement locataire ?

Dans le pays, la tradition affirme que la maison où Voltaire aurait logé serait celle qui se trouve à l'angle ouest du parc appartenant autrefois à la famille Le Couteulx, et maintenant à M. A. Prat.

En 1748, la terre de Canteleu fut acquise par M. François-Nicolas Quillebeuf, seigneur de Bethencourt, c'était un commerçant ou ancien commerçant de Rouen qui, pour parvenir à la noblesse, venait d'acheter une de ces charges de secrétaire du roi dites vulgairement *savonnette à villain* (1). Il mourut à Rouen, dans les premiers jours du mois d'avril 1751, mais son fils le fit transporter dans la chapelle seigneuriale de Canteleu (2), et l'église fut à cette occasion revêtue de la litre seigneuriale aux armes de ce nouvel anobli.

Ces armes : *d'argent au lion passant de sable, au chef d'azur chargé de deux coquilles d'or*, auxquelles on pourrait peut-être reprocher de ressembler à celles de Jean de Bethencourt, le conquérant des Canaries, se voyaient dans le chœur et dans la chapelle seigneuriale de l'église de Canteleu, détruits aujourd'hui, ainsi que sur les vitres de la chapelle du château, détruite également. Ces derniers écussons sont maintenant dans les galeries du château de Canteleu.

(1) La noblesse récente de cette famille résulte de ce fait que, dans les actes de l'état civil, le frère et le neveu du nouveau seigneur de Canteleu ne sont point qualifiés *écuyers*. — Voir, notamment : Greffe du tribunal civil de Rouen, registres de l'état-civil de la paroisse Saint-Godard de Rouen, 8 avril 1742.

(2) Registres de l'état-civil de Canteleu : « 7 avril 1751, ce jour fut transporté de Rouen le corps de M. François-Nicolas Quillebeuf, escuyer, seigneur de Bethencourt, seigneur et patron de Saint-Martin de Canteleu, pourprétures et maîtrises de la forêt de Roumare, Bapaumes, Yonville, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France, âgé de 73 ans ou environ, dans la chapelle seigneuriale de Canteleu, et inhumé par M. Lemarquier, curé de Saint-Laurent..... »

M. Jean-François Quillebeuf (1) succéda à son père comme propriétaire du château et de la seigneurie de Canteleu. Il est probable qu'il en habita le château, car c'est dans l'église de cette paroisse que se maria son fils, le 20 août 1759 (2).

Mais vers 1776, « Mgr de Bethencourt » tombait en faillite ; alors se produisit un fait assez singulier : à la suite de la réalisation de l'actif par les syndics de la faillite, de retraits lignagers exercés par le fils du failli, les droits seigneuriaux du fief de Canteleu et des divers autres fiefs qui se trouvaient sur l'étendue de la paroisse de Canteleu, et que M. Quillebeuf avait successivement réunis en sa main, se trouvèrent séparés du *domaine utile* de ces mêmes fiefs et passèrent à des acquéreurs différents.

Les droits seigneuriaux furent acquis par M. Jean-Barthélemy Le Couteulx, écuyer, le futur député du tiers-état du bailliage de Rouen aux États-Généraux

(1) Le 23 juin 1751, « Mgr de Bethencourt » accordait sa permission et donnait son consentement à l'inhumation, dans le chœur de l'église de Canteleu, du corps de noble dame Barbe-Genneviève de Cavelier de Mocomble, femme de Messire Hiacinthe-François de Pardieu (Registres de l'état civil de la paroisse de Canteleu, 23 juin 1751).

(2) Registres de l'état-civil de la paroisse de Canteleu, 20 août 1759. Célébration du mariage de « M. Jacques-François-Josse Quillebeuf, écuyer, sieur de Canteleu, âgé de 19 ans, fils de M. Jean-François Quillebeuf, écuyer, seigneur de Bethencourt, seigneur et patron de Canteleu-lès-Rouen, des pourprétures et maîtrises de Roumare, négociant et ancien prieur, juge consul, et de Marie-Anne Cochois, avec demoiselle Rose-Catherine Cahière, âgée de 15 ans, fille de Louis-Mathias Cahière, négociant, ancien administrateur de l'hospice, et de Anne Le Boucher. »

de 1789. La famille Le Couteulx n'était pas d'ailleurs inconnue dans la paroisse de Canteleu ; deux de ses branches y possédaient des propriétés de campagne, tenues en roture de la seigneurie. En acquérant les droits seigneuriaux, M. Jean-Barthélemy Le Couteulx se trouvait prendre la suite d'une affaire engagée entre l'administration des domaines et les seigneurs de Canteleu, au sujet de droits seigneuriaux sur certaines parties de la forêt de Roumare, aliénés à la fin du XVI[e] siècle par la couronne sous le nom de fief des pourprétures et maîtrises de la forêt de Roumare. Suivre ce débat curieux, ses péripéties et la manière singulière dont se termina cette contestation serait un hors-d'œuvre dans une note qui a pour objet le château de Canteleu et ses propriétaires. Mais pour faire connaître ce que c'était, en droit, qu'une seigneurie, à la veille du jour où la Révolution allait emporter les restes de l'organisation des terres en terres nobles et roturières et supprimer les droits féodaux, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt des fragments d'une longue lettre adressée par M. Le Couteulx à un des fonctionnaires de l'administration des domaines, à la date du 15 juin 1782.

L'administration des domaines demandait à M. Le Couteulx de rechercher et de lui indiquer les terres dépendant du fief des *Pourprétures*, dont la Couronne voulait opérer le retrait. M. Le Couteulx disait que cela lui était impossible et proposait en échange de remettre au domaine une certaine étendue de terres, pour conserver les droits seigneuriaux des Pourprétures. Dans cette lettre, il s'exprime ainsi :

« Monsieur..... Je désire vous confirmer dans la bonne opinion que vous voulez bien avoir de moi

pour l'échange que je pourrais obtenir ; je vous déclare de nouveau que mon intention n'est pas de faire un gain sur le roy, je cherche à me procurer la tranquillité à laquelle on aspire naturellement dans toutes ses possessions..... Permettez-moi de vous détailler ma propriété de Canteleu. Je suis, en fonds de terre, un des moindres propriétaires de la paroisse de Canteleu ; je n'ai qu'un jardin et parc de plaisance que j'ai hérité de mon oncle, M. Le Couteulx de La Noraye, ancien maire de cette ville. Ce petit domaine n'est pas réuni aux fiefs, parce qu'il a été de tout temps une roture et qu'il est passé dans mes mains en cette qualité. Mon oncle et moi, nous avons successivement agrandi ce parc, mais en plus grande partie sur des côtes arides dont le défrichement m'amuse beaucoup, mais me coûte beaucoup d'argent. Ces petites acquisitions successives ont été également faites en roture, il en résulte que, quoique j'aie depuis acheté tous les fiefs qui sont en la paroisse de Canteleu, comme je les ai achetés nüement, sans aucun fonds de terre, ma seigneurie n'a aucun domaine utile et je n'ai d'autre revenu que les rentes seigneuriales et les treizièmes qui peuvent m'échoir par les mutations. Je n'ai même pas acheté les manoirs seigneuriaux des différents fiefs. Ils avaient été précédemment vendus en roture, et à charge seulement d'y souffrir que le seigneur y vienne tenir ses plaids lorsqu'il avisera bien, et de lui fournir une salle garnie de ses chaises et d'une table.

« Je ne pourrais donc être tenu de justifier le domaine utile des fiefs que je possède dans la paroisse de Canteleu, parce qu'ils n'en ont aucun. Je pourrais être tenu, dites-vous, de justifier la mouvance de ces fiefs,

mais avec la meilleure volonté du monde, ce n'est pas un ouvrage prompt et de peu de dépense . . .

. . . .

« Les cinq fiefs qui forment la seigneurie de Canteleu n'étaient pas originairement dans la même main... MM. Langlois de Motteville et de Collemoulins, très anciens maitres des requètes et premiers présidents à la Chambre des Comptes, ont été longtemps propriétaires des seuls fiefs de Canteleu et des pourpraitures. L'un est le fief de Canteleu, autrement dit fief de Pressigny ès eaux, plain fief de Haubert. L'autre est le fief dont il est question pour l'échange, plain fief de Haubert. MM. de Pardieu, d'une très ancienne noblesse de cette province et anciens militaires, ont été très longtemps propriétaires du seul fief de Croisset qui est une chatellenie et un plain fief de Haubert. MM. Rassant (*sic*), et avant eux dans le XIIe et XIIIe siècle (*sic*) les chanoines de Charlemesnil, étaient possesseurs du fief de Bapaume, demi fief de Haubert. MM. Filleul, maires de Rouen dans le XIIIe siècle, ont été longtemps possesseurs du fief d'Yonville dont, les extensions avoisinent la ville. Successivement et jusqu'à nos jours, ces différents seigneurs se sont disputé leurs mouvances respectives ; leurs titres ont couru les cabinets des advocats et les études des procureurs ; il en est résulté, sans doute, beaucoup de confusion et de désordre. M. Quillebeuf de Betheneourt, acquéreur de la terre de Canteleu en 1748, a successivement réuni dans ses mains ces divers fiefs. Son opération était bonne parce qu'il en résultait que sans aucuns voisins, il était borné d'un côté par la forêt de Roumare et de l'autre par la Seine : mais il aurait été à désirer qu'il eût formé un terrier exact de ces différents

fiefs et su distinguer et déterminer à chaque fief sa mouvance. M. Quillebeuf de Bethencourt a manqué ; les créanciers ont vendu la terre à M. Corneille de Beauregard. M. Quillebeuf le fils en a fait le retrait, s'est empressé d'en vendre le domaine utile, par détail, à différents acquéreurs. Il s'est réservé seulement les fiefs qu'il m'a définitivement vendus. Vous vous persuaderez aisément que les événements d'une faillite... n'ont pas peu augmenté le désordre et la confusion. Aujourd'hui je vois bien que tous les habitants de Canteleu me reconnaissent pour seul seigneur dans l'étendue immense de cette paroisse, mais je ne verrai de longtemps ceux que je pourrai placer dans la mouvance du fief des pourpraitures...etc...etc...(1). »

Comme le dit cette curieuse lettre, qui nous a un instant écarté de l'objet de cette notice, les manoirs seigneuriaux des fiefs situés sur le territoire de la paroisse de Canteleu avaient déjà été vendus quand M. Le Couteulx acquit les droits seigneuriaux.

Le beau château de Canteleu avait été acquis, suivant contrat du 18 décembre 1779, par M. Charles-Antoine Le Febvre, conseiller échevin, ancien juge-consul, capitaine de la milice bourgeoise, ancien négociant à Rouen, à qui la haute situation de sa famille et des services rendus à la ville de Rouen dans les différentes fonctions qu'il avait exercées, devaient bientôt (en juillet 1788) faire obtenir des lettres de noblesse (2). Le contrat d'acquisition porte bien, en effet, que « les pleds seront tenus par les officiers de

(1) Titres de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

(2) Titres de propriété et de famille de M. le baron Henri Élie-Lefebvre. M. Ch.-Ant. Le Febvre fut le dernier seigneur des fiefs d'Emendreville et de Saint-Sever, sur l'emplacement des-

cette seigneurie [Canteleu] sur l'un des emplacements dudit château, dans un appartement commode et décent, garni d'une table et de chaises en nombre suffisant. » Le nouvel acquéreur devait également le service de prévôté, comme les autres habitants.

Mais le château était, paraît-il, dans un état complet de délabrement, qui remontait peut-être à M. de Daubeuf, mais qu'expliquerait suffisamment cette situation gênée au fond, quoique brillante en apparence, qui précède les faillites. Ce beau monument dut subir de graves et douloureuses mutilations. On abattit complètement les deux ailes, le dôme et l'étage supérieur du pavillon central; la haute toiture, ses lucarnes et ses balustrades de pierre disparurent également; et la partie qui resta fut recouverte d'un toit dans le style de l'époque. Toutefois, avant de faire procéder à ces modifications, le nouvel acquéreur eut le bon goût et la sage pensée de faire dresser, sur une grande échelle, une élévation géométrale du château tel qu'il était en 1780.

Maire de Rouen sous la Restauration, son fils, M. Charles-Louis Élie-Lefebvre fut fait baron (1) par le roi Louis XVIII (2 avril 1822), lors de son passage à Rouen. Le 21 octobre 1817, il avait reçu dans son château de Canteleu la visite du duc d'Angoulême. Une excellente gouache du célèbre artiste normand, Eustache-Hyacinthe Langlois, y conserve le souvenir de la visite princière.

De 1810 à 1850, l'intérieur du château fut transformé

quels s'élève aujourd'hui l'immense et populeux faubourg de Rouen Saint-Sever. — (Contrat du 11 juin 1788), mêmes titres.

(1) Titres de famille de M. le baron Élie-Lefebvre.

et décoré avec goût dans le style gréco-romain en faveur au commencement du siècle et qui, maintenant, commence presque à acquérir la valeur d'un document archéologique. Des collections d'histoire naturelle, de belles gravures modernes, des objets d'art et d'antiquité, ornent les galeries du rez-de-chaussée.

Cette aristocratique demeure, toujours intéressante au point de vue architectural, malgré les suppressions et les modifications qu'elle a subies, mais que recommandent surtout son parc au grand air et l'horizon splendide qu'elle domine si heureusement, est encore aujourd'hui la propriété de la famille Élie-Lefebvre. C'est à l'amitié et au talent du baron Henri Élie-Lefebvre que nous devons la copie fidèle de l'élévation géométrale de 1780, dont la réduction orne cette notice.

C'est une bonne fortune pour le *Bulletin Monumental* de pouvoir sauver de l'oubli une œuvre architecturale qui n'est pas indigne du grand artiste auquel on l'attribue, et qui, par ses dimensions, et surtout par son grand caractère, peut prendre place parmi les plus beaux châteaux du milieu du XVIIe siècle.

Gustave-A. PREVOST.

L'ARCHITECTURE ROMANE

RÉPONSE A M. LE C^TE A. DE DION

Paris, 23 février 1889.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

J'estime qu'il est médiocrement généreux et souvent peut-être déloyal de combattre les opinions d'autrui sans soumettre les siennes propres à l'épreuve de la publicité. Manier l'arme de la critique et se dérober soi-même à ses atteintes, détruire sans cesse et ne jamais édifier, c'est là une mission sans grandeur, et ce n'est pas en cela que la critique est, comme on l'a dit, un sacerdoce. Aussi, en ce qui me concerne, me suis-je toujours refusé à contredire des théories, sans affirmer aussitôt les miennes et encourir le risque de les voir à leur tour contredites ou renversées. Ainsi ai-je fait dans *Viollet-le-Duc*, et si bien que l'ouvrage a été regardé par quelques lecteurs, trop bienveillants il est vrai, comme l'exposé d'un système nouveau. J'ai voulu aller plus loin et réunir dans un ensemble réel les observations jusqu'alors éparses dans mes diverses publications et dans mes notes : de là mon *Histoire monumentale de la France*, qui m'a valu d'utiles conseils. C'est encore dans le même esprit que l'article

rappelé par votre lettre, après avoir écarté la définition du style roman formulée par Quicherat, en propose une plus complète. Je ne me suis pas toutefois piqué de donner la définition précise, la définition magistrale. celle que l'on pourrait placer en tête d'une monographie de l'architecture romane. Je n'ai pas cru qu'il me convînt de l'entreprendre, n'ayant pas l'autorité de tels autres qui n'ont pas osé le tenter ou qui ne l'ont pas tenté à la satisfaction générale.

Mais, puisque vous m'y invitez si courtoisement, je ne puis reculer devant un essai, quelles qu'en doivent être la valeur et la fortune. *L'architecture romane*, dirai-je, *est l'architecture romaine épurée et complétée suivant les besoins de la liturgie catholique et le génie particulier de chacun des peuples qui l'ont mise en œuvre du IXe au XIIIe siècle.*

Cette définition, d'une part, résume les aperçus que j'avais développés dans mes écrits des dix ou douze dernières années, et, d'autre part, s'inspire de vos remarques, second avantage que j'apprécie hautement. Je me suis ensuite efforcé d'atteindre les deux qualités indispensables de toute bonne définition : exprimer ce qu'est essentiellement et spécialement l'art roman, exprimer ce qu'il n'est pas. Et voici mes explications.

L'architecture romane est l'architecture romaine. Je m'aperçois ici que j'ai été trop conciliant envers la définition Quicherat-Corroyer, en la qualifiant seulement d'insuffisante. Elle est fort bien inexacte, car, d'après elle, « l'architecture romane a cessé d'être romaine. » Et j'avais d'autant plus le devoir de la qualifier d'inexacte qu'un peu plus bas, dans mon article, vous pourriez lire : « L'art roman a accompli tout ce qu'aurait pu accomplir l'art romain sans cesser

d'être romain. » L'art romain est donc dans l'art roman, il y est avec ses caractères fondamentaux, avec le pilier, l'arc demi-circulaire et les trois variétés de la voûte antique engendrées par le plein cintre : berceau, arêtes, coupole ; et l'art roman, au point de vue des organes essentiels de la construction, n'a pas autre chose.

Mais ce que nous concevons l'art romain capable de faire, il ne l'a pas fait en réalité, et cela parce qu'il n'était pas *pur*. Il s'était emmaillotté dans l'architecture grecque, dans l'entablement, dans l'ordre classique gouverné par le module ; ce vêtement dont il s'était affublé, et qu'il avait pris comme au hasard, n'allait ni à sa mesure ni à sa physionomie et procédait d'un principe contraire. Si, par suite de l'analogie qui existait entre les mœurs et les croyances de la Grèce et de l'Italie, l'art romain ne produit pas à l'œil l'effet ridicule d'un Japonais habillé à l'européenne, il n'en contrevint pas moins gravement à la logique.

L'art romain n'était pas *complet*. Il n'était pas complet, parce que ce qui était censé le compléter ne venait pas de lui-même ; parce qu'il n'avait pas de système décoratif procédant de l'arc et de la voûte ; parce qu'il ne s'est pas mis en peine de satisfaire aux programmes nouveaux et vraiment grandioses qu'imposait la révolution religieuse ; parce que, à part des exemples sans portée appréciable, il n'a pas essayé d'associer la voûte au plan basilical.

Tout cela, l'architecture romane l'a accompli. Je l'appelle architecture romaine *épurée*, parce qu'elle a répudié ou qu'elle n'a pas repris l'entablement ; et architecture romaine *complétée*, parce qu'elle a donné à l'architecture romaine le système décoratif que récla-

mait le principe même de cette architecture : ajoutons que le nouveau système décoratif a été d'une prodigieuse ampleur et n'a peut-être d'autre défaut que son exubérance.

Je n'ai pas fait jusqu'à présent mention du style byzantin, et j'entends l'éliminer formellement par la désignation de la cause principale qui a provoqué et favorisé la transformation du romain incomplet en roman : *les besoins de la liturgie catholique. Catholique* et non *chrétienne*, terme dans lequel les Byzantins seraient aussi compris. Les besoins de la liturgie orientale ne réclamaient pas les progrès réalisés en Occident ; ils ne provoquaient pas les difficultés qui ont rendu les architectes occidentaux, ceux de France surtout, si militants et si habiles ; ils n'appelaient pas l'ornementation brillante et variée des églises romanes. La basilique raccourcie et simplifiée suffisait à la liturgie orientale ; celle-ci a d'ailleurs son titre de gloire à elle : la coupole sur pendentifs, qu'elle a savamment employée si elle n'en a pas déterminé la création. Laissons-lui cette gloire et gardons intactes les nôtres.

Dans *le génie particulier des peuples qui ont mis en œuvre* l'architecture romane, vous voyez annoncées les écoles françaises et étrangères. Ces écoles ont une trop grande importance pour qu'une définition se puisse dispenser d'y faire allusion.

Du IXe au XIIIe siècle : c'est la durée moyenne de l'art roman, éteint du milieu à la fin du XIIe siècle dans les contrées où le style ogival a été créé, et à diverses époques du XIIIe siècle et même au XIVe siècle seulement dans les pays qui ont adopté le style ogival tout formé. Quant au commencement de l'ère romane, je ne l'ai jamais placé aux origines de notre monarchie

franque. Sous les Mérovingiens, l'art de bâtir continue et achève le mouvement de décadence des deux derniers siècles de l'empire ; mais cette décadence n'est pas inutile, car l'architecture romaine s'y dépouille de ses superfétations grecques. Lorsque, sous Charlemagne, se prononce le mouvement ascensionnel, on ne songe plus à l'entablement ; il n'y a plus de sculpture et, dès lors, nos architectes occidentaux, ayant tout à créer, se décident à ne compter que sur eux-mêmes, sur leur expérience et leurs inspirations.

Je renonce à des aperçus qui m'amèneraient presque à une monographie de l'art roman. Je me plais à croire que, par ces quelques lignes, j'ai répondu à votre attente, restant d'ailleurs toujours prêt à tenir le plus grand compte des observations nouvelles que vous jugeriez à propos de m'adresser.

A vous bien cordialement.

Anthyme SAINT-PAUL.

P.-S. — Il me vient à l'esprit une définition plus courte : *L'architecture romane est la forme catholique de l'architecture romaine.* Avec ce qui précède, elle peut se passer de commentaires ; mais elle ne fait aucune allusion aux écoles, ce qui sera toujours une lacune. A. S.

L'ÉGLISE

D'ASFELD

(ARDENNES)

Le bourg d'Asfeld, situé sur l'Aisne, aux confins du Rémois et du Vermandois, à la limite des départements des Ardennes et de l'Aisne, possède une église très originale, de forme circulaire, construite en briques, et portant la date de 1683. Récemment restaurée avec soin, elle se présente sous son aspect complet, avec péristyle et campanile, comme l'un des types les plus singuliers de l'art de bâtir pendant la période de décadence de l'architecture religieuse. Elle marque un essai d'importation italienne ou orientale, dont le modèle ne se retrouve nulle part, non plus que les données créatrices.

Le plan en fut fourni par deux architectes dont nous trouvons les noms dans une convention passée avec le maître-maçon, Jean Despère, le 26 juin 1680, que nous donnons en appendice n° 1. Ils se nomment :

le premier, *Fleury*, et le second, frère *François Romain*.

Fleury n'est pas connu ; il semblait exercer en même temps les fonctions d'ingénieur et habiter Avaux (1). M. l'abbé Tourneur, dans les *Ardennes illustrées* (2), le désigne comme l'architecte de l'église d'Asfeld, mais nous croyons que le véritable architecte dut être le frère François Romain.

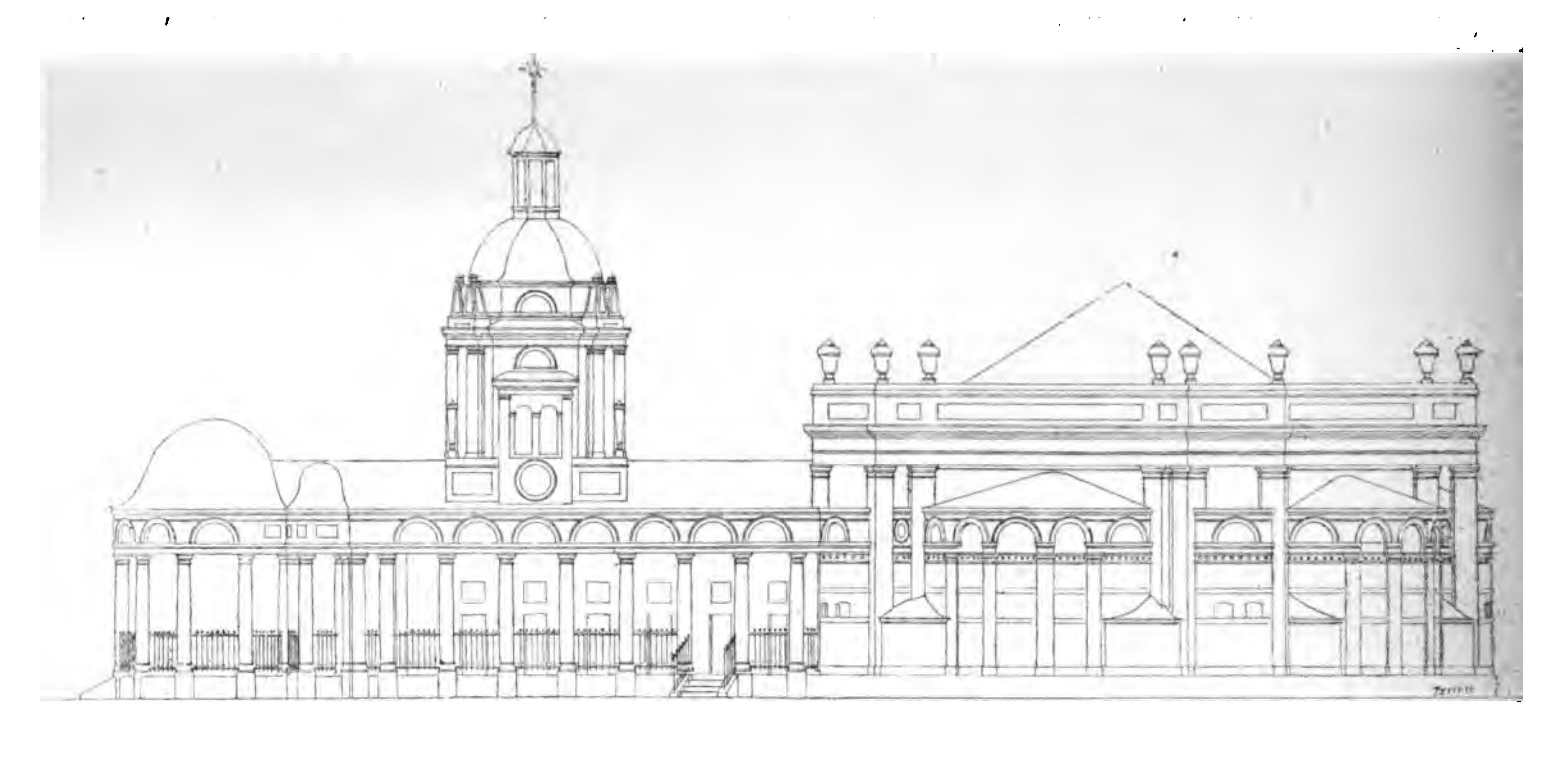
Celui-ci, né à Gand en 1646, et mort à Paris en 1735, appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique. Il devint architecte du roi et dirigea en 1685, avec Mansart, les travaux du Pont-Royal. C'est lui qui traça les plans de l'église de Traisnel (Aube), et ceux de la réparation du pont et du moulin de Brienon (Yonne) (3).

La vue, deux plans et la coupe longitudinale de l'église d'Asfeld ont été exécutés par M. Jules Alard, élève-architecte à Reims, et ces dessins, reproduits ici, nous dispensent d'insister sur le caractère général de son architecture. Il nous a paru suffisant d'accompagner ces consciencieuses études de tous les renseignements historiques que nous avons pu recueillir, et d'y joindre une description sommaire du monument lui-même et de son mobilier.

(1) Dans un acte passé également devant le notaire d'Avaux, le 17 septembre 1682, on le voit figurer pour le rétablissement de la chaussée du pont de pierre, comme « architecque estant à Avaux. »

(2) In-fol., 1868, tome II, p. 109. Le nom de ce Fleury ne figure pas dans le *Dictionnaire des Architectes français*, de Bauchal, mais on y trouve deux architectes du même nom, dont l'un, René, était, en 1645, général des bâtiments de Sa Majesté et Ponts-et-Chaussées de France.

(3) Bauchal, *Op. cit.*



ÉGLISE D'ASFELD (Façade latérale).
Dessin de M. Jules Alard.

I.

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES.

Après avoir porté de temps immémorial le nom d'Écry, la localité qui nous occupe était devenue, en 1670, le domaine principal de la célèbre famille de Mesmes, dont les membres sont restés si célèbres, sous le titre de comtes d'Avaux, dans notre histoire parlementaire et diplomatique. Écry s'appela donc Avaux-la-Ville, de 1670 à 1730, époque où il devint Asfeld, du nom de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France (1).

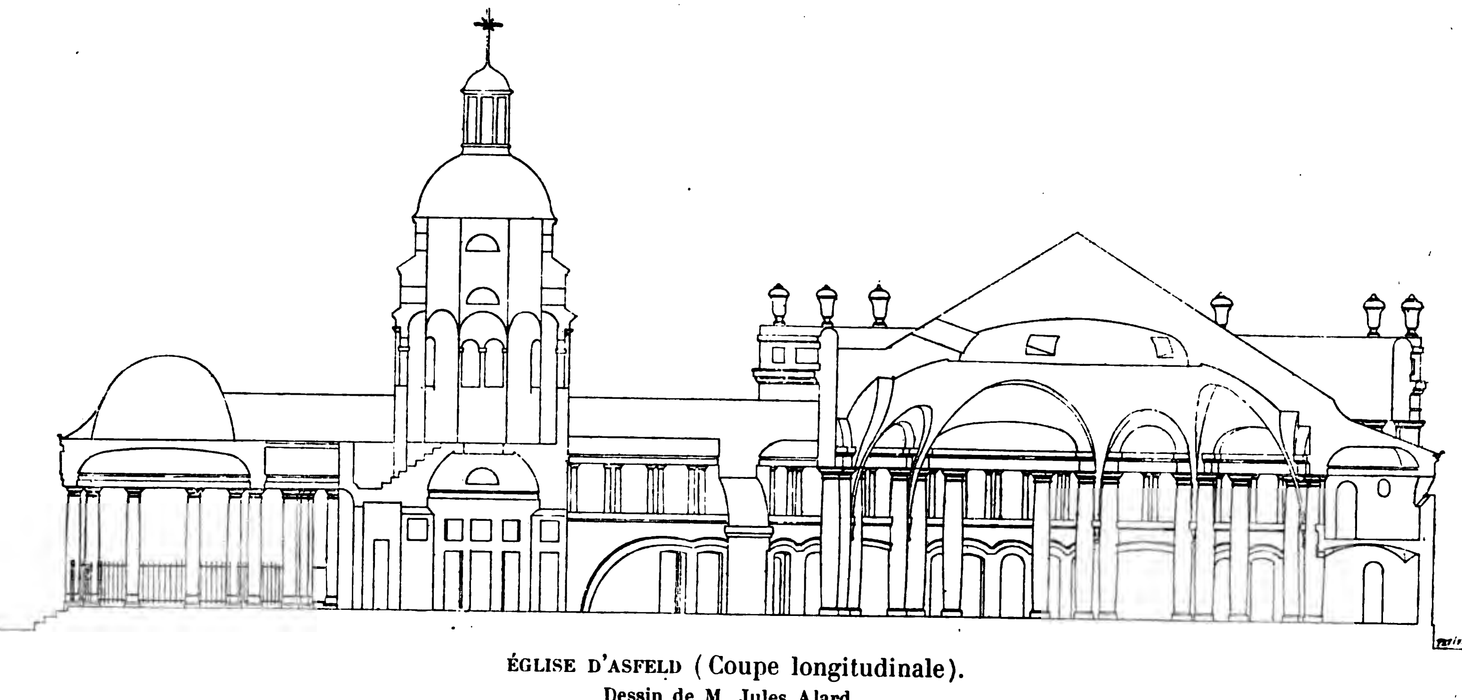
La famille de Mesmes, transplantée du Béarn en Champagne, fournit six comtes d'Avaux. L'un d'eux, Jean-Jacques de Mesmes, vicomte de Neufchâtel, seigneur de Cramaiel, conseiller d'État, président à mortier au Parlement, manifesta en 1680 l'intention de démolir l'église paroissiale placée dans l'enceinte du château et tombant en ruines, afin de la reconstruire sur une place publique créée à ses dépens (2).

(1) Cfr. une Notice sur le maréchal d'Asfeld et sur la terre de ce nom, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1880, p. 353.

(2) Le 21 juin 1663, cet édifice était ainsi noté par le doyen Taillet : « L'église est entièrement défectueuse et menace ruine ; nous avons fait dresser en nostre présence un procès-verbal des ruines par les charpentiers du lieu... elle est scize dans l'enclos des fossez du chasteau, et le seigneur a fait bastir tout joignant la porte une escurie. » Le 12 juin 1675, l'archevêque Maurice Le Tellier constatait une restauration, mais il ajoutait : « M. de Mesmes m'a promis de bien rétablir cette église. » *Visite des doyennés*, registre ms. de la Bibl. de Reims, page 87.

A cet effet, une transaction intervint entre lui, les habitants d'Avaux et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims, qui étaient co-décimateurs sur la paroisse. Il fut convenu, à la date du 19 juin 1680, que les habitants, chargés de la reconstruction de la nef et du clocher, payeraient six mille livres, dont le seigneur obtiendrait du roi la remise sur leurs tailles, et que les décimateurs, obligés à rétablir le chœur et les cancels, verseraient trois mille livres seulement. La dépense était donc primitivement fixée à neuf mille livres, sans compter la valeur des matériaux de l'ancienne église, qui furent employés aux fondations de la nouvelle. Mais des agrandissements et des embellissements vinrent accroître le projet, sur les ordres du comte d'Avaux, car, au jour de la visite et de la réception des travaux, le 15 juin 1685, sa part de contribution, qui avait été d'abord fixée à deux mille livres, se trouvait augmentée, de son plein gré, de quatorze a quinze mille livres (1). On dépensa donc, durant l'espace de cinq ans, un chiffre total de vingt-quatre mille livres pour mener à terme cette entreprise, dont Jean-Jacques de Mesmes avait voulu faire l'œuvre principale et comme la marque glorieuse de son passage au comté d'Avaux. Sa création subsiste depuis deux siècles, malgré les révolutions et les bouleversements. tandis que le château non moins remarquable. construit en 1730 près de l'église par le marquis d'Asfeld,

(1) Le comte d'Avaux possédait les deux tiers des dîmes du lieu, comme les ayant acquis de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, et l'autre tiers appartenait à l'Hôtel-Dieu de Reims, qui a gardé les pièces relatives à cette reconstruction dans ses Archives, B. 40



ÉGLISE D'ASFELD (Coupe longitudinale).
Dessin de M. Jules Alard.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

son successeur dans le domaine, fut entièrement démoli en 1793.

Si le plan de l'édifice était original, la construction fut aussi rustique et aussi simple que possible. Dans un pays de Champagne, où la pierre n'existe qu'à l'état de craie, on employa la brique plate exécutée sur place. Mais l'habileté consista à produire avec ces matériaux un monument garni de colonnes au dedans et au dehors, accompagné d'un campanile dont la forme est élégante, orné de vases et de pyramides couronnant les pilastres. L'architecte y réussit pleinement. Aussi, le dignitaire du chapitre de Reims, qui vint, en 1685, au nom de l'archevêque Maurice Le Tellier, bénir l'église en présence du comte d'Avaux, laissa-t-il trace de son admiration dans le procès-verbal de la cérémonie : « Laquelle église, dit-il, nous avons trouvée solidement bastie et d'une très belle structure (1). » Dès lors, une certaine célébrité s'attacha à ce temple d'un aspect si insolite sous notre climat, et qui dura pourtant un demi-siècle sans nécessiter de travaux confortatifs.

Cependant, de graves difficultés survinrent en 1733, au sujet de réparations importantes entreprises par les décimateurs et les habitants. La singularité de l'édifice troublait les habitudes reçues pour partager les frais entre les différentes personnes chargées de l'entretien. En effet, la coupole et ses galeries absorbaient pour ainsi dire la nef, et les habitants ne se prétendaient grevés que des dépenses afférentes au porche et au campanile. L'arrangement qui intervint, le 30 avril

(1) Document conservé aux Archives hospitalières de Reims, et reproduit en appendice III.

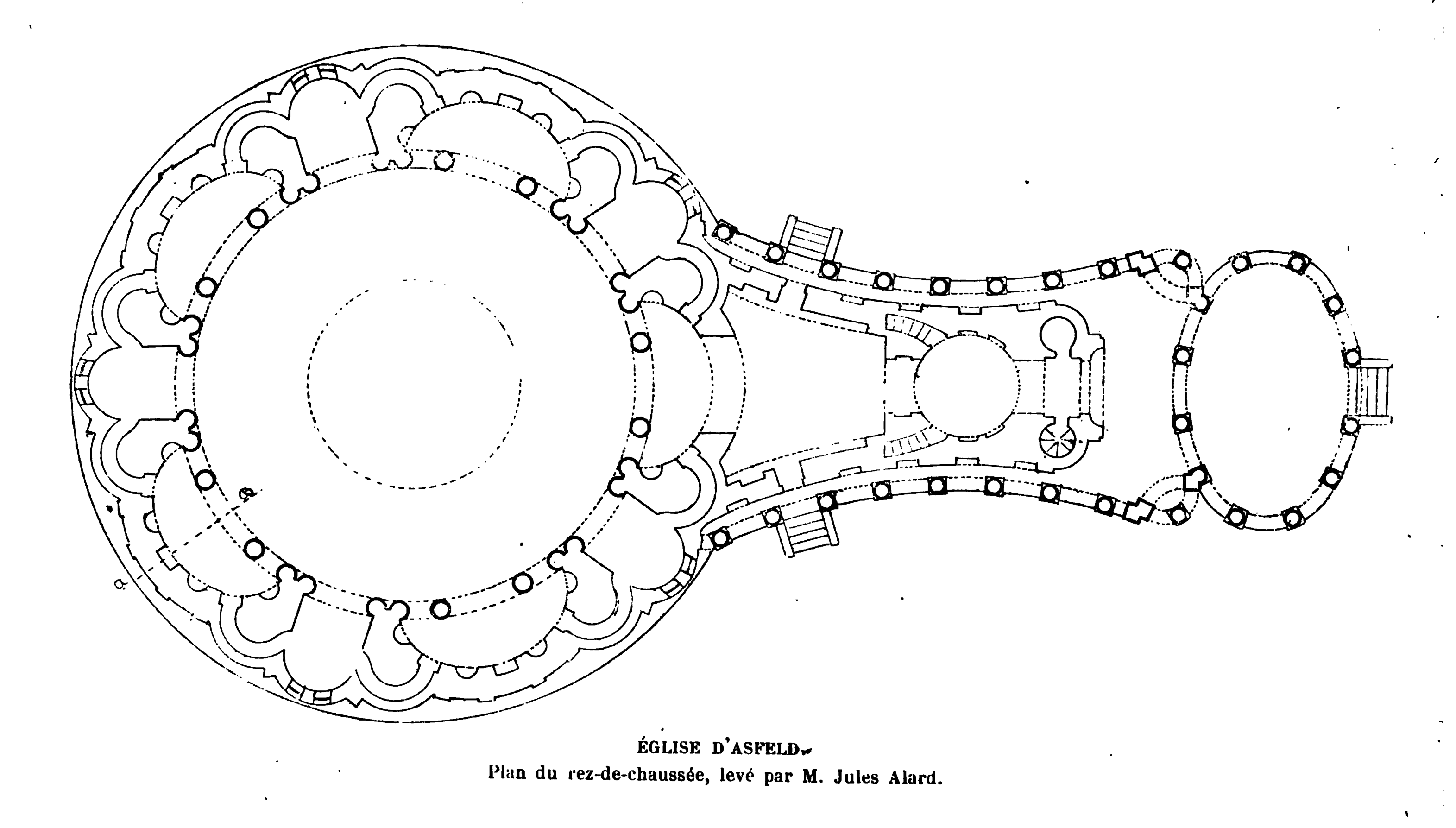
1733, sanctionna les prétentions de ces derniers, en sorte que l'Hôtel-Dieu de Reims et le marquis d'Asfeld durent restaurer toute la coupole et les tribunes dans l'étendue entière de leur circonférence (1).

Nous ne savons ce qu'il advint lors des réfections qui eurent lieu postérieurement, mais il est certain qu'aucun retranchement, aucune mutilation, ne furent infligés au monument, ni avant ni depuis la Révolution. Il est resté absolument tel que son auteur le conçut en 1683. Par suite d'une assez longue incurie, il fallut y opérer, de 1866 à 1869, de très amples travaux de réfection, que le budget communal et le zèle du doyen, M. l'abbé Lamorlette, suffirent à mener à terme et à solder intégralement. Les parties menacées furent reprises en sous-œuvre et la colonnade en partie reconstruite, mais les lignes anciennes furent toutes respectées et les mêmes matériaux employés (2).

Ainsi remise à neuf, l'église devint, en ces derniers temps, l'objet d'études et de recherches de la part d'architectes distingués : M. Deperthes, l'architecte parisien, né à Houdilcourt, dans le canton d'Asfeld, en releva le plan et l'exposa au Salon en 1886 ; la même année, M. Alphonse Gosset, auteur de projets d'édifices à coupoles, s'assurait sur place de l'intérêt architectural de ce spécimen de l'emploi des coupoles en France au XVIIe siècle. Par ses soins, les dessins que nous utilisons ici ont été entrepris dans le but de vulgariser un type que certaines circonstances peuvent amener à reprendre, surtout à notre époque

(1) Documents des Archives hospitalières de Reims, B. 40, deux mémoires, avec un plan de l'église, dressé en 1733.

(2) On a décrit ces travaux dans le *Courrier des Ardennes* du 12 janvier 1869.



ÉGLISE D'ASFELD.

Plan du rez-de-chaussée, levé par M. Jules Alard.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

où l'on reproduit beaucoup plus que l'on ne crée. Malheureusement, l'absence des plans primitifs et l'ignorance où nous sommes de l'origine du projet ne permettent pas de remonter plus haut, ni d'assigner une filiation à l'œuvre d'un architecte qui n'eut sans doute pas la prétention de faire école en ce genre.

II.

DESCRIPTION DU MONUMENT ET DE SON MOBILIER.

L'église d'Asfeld a été maintes fois décrite dans les revues et dans les ouvrages spéciaux sur le département des Ardennes (1). Quelques-unes de ces notices suffisent à en donner l'idée ; mais aucune, sauf celle des *Ardennes illustrées*, n'est accompagnée d'une vue, ce qui rend la description presque inintelligible à raison de la bizarrerie de l'édifice. Le plan et surtout la coupe longitudinale permettront seuls de comprendre l'ensemble et les détails de l'architecture.

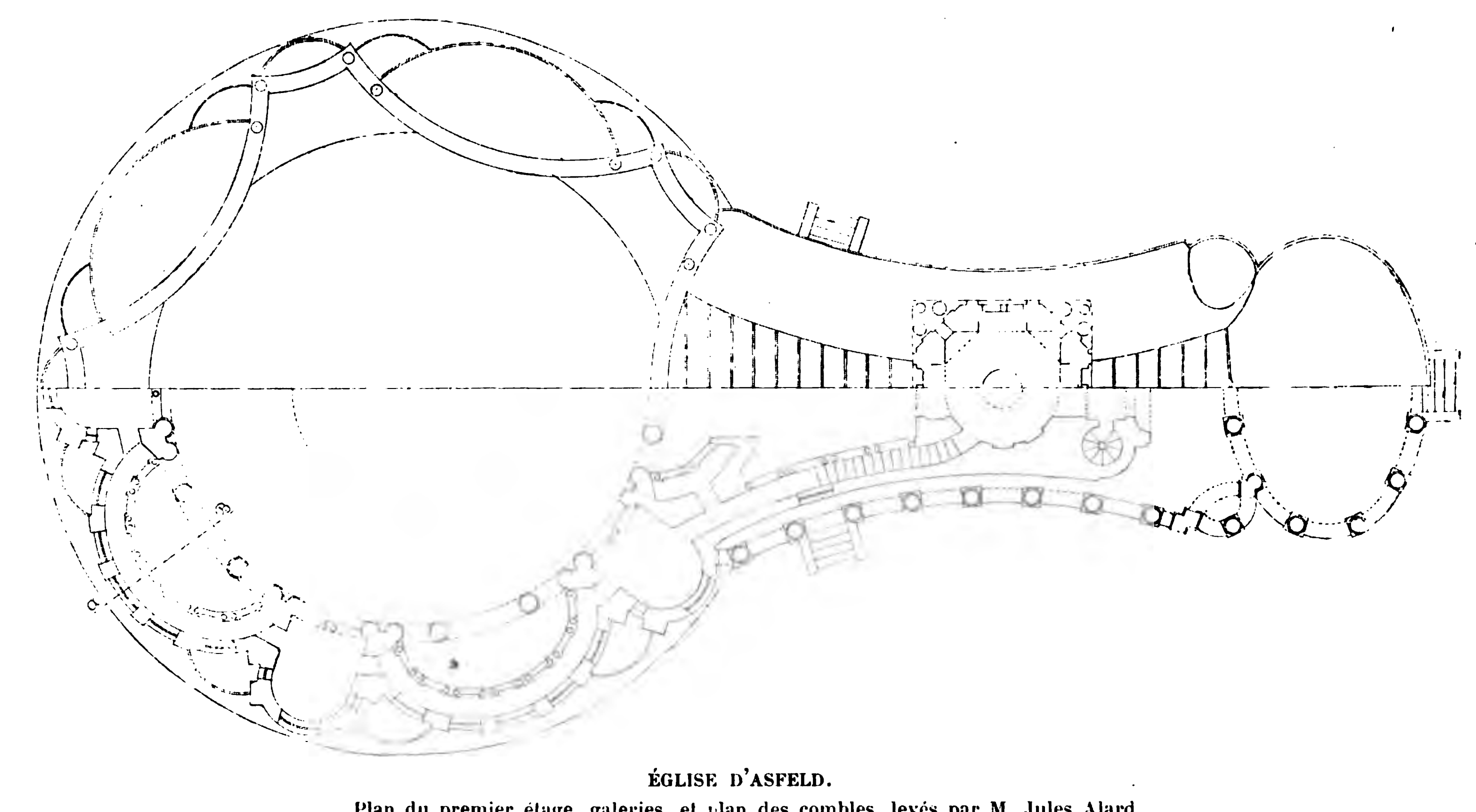
Situé sur une place bien proportionnée, le monument n'est pas orienté. Son pourtour extérieur mesure environ 145 mètres, et aucune de ses murailles ne se

(1) *Almanach historique du département des Ardennes*, 1791, p. 95. — *Statistique monumentale du département des Ardennes*, par J. Hubert, 1853, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XVII, p. 35. — *Congrès archéologique de France*, Reims, 1861, p. 132. — *Essai historique sur Rozoy-sur-Serre*, par G.-A. Martin, 1864, t. II, p. 393. — *Les Ardennes illustrées*, par E. de Montagnac, 1868, notice par l'abbé Tourneur, t. II, p. 109, avec vue p. 149. — *Bulletin du diocèse de Reims*, 9 janvier 1869, p. 329. — *Courrier des Ardennes*, notice par l'abbé Lamorlette, 12 janvier 1869.

présente en ligne droite ; toutes les lignes en sont concaves ou convexes. On peut distinguer trois parties dans la longueur : le *péristyle* ou *porche*, entouré d'une colonnade à jour supportant une toiture de forme oblongue ; le *campanile*. percé de baies cintrées, garni de pilastres et couvert d'un dôme en charpente ; et enfin la *rotonde*, qui compose la partie principale de l'église. Les trois parties sont reliées l'une à l'autre par une suite de colonnes supportant l'entablement. Trois portes donnent accès à l'intérieur.

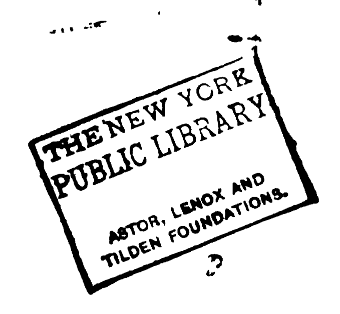
En entrant, après avoir franchi une nef étroite qui va du porche à la rotonde, l'œil contemple toute l'ordonnance du dôme. Il est très surbaissé, son aspect général offre une lointaine analogie avec le Panthéon de Rome. Trente grosses colonnes de l'ordre ionique soutiennent la voûte et quatre-vingt-douze petites colonnes décorent la galerie qui fait le tour de l'édifice. On accède à cette galerie par deux escaliers pris dans les murs de la nef en avant de la rotonde, et cinq tribunes sont ménagées d'espace en espace dans les entrecolonnements. Le maître-autel est placé sous la tribune du fond, en face de l'arcade (la seule arcade en pierre de l'édifice) qui fait communiquer la nef avec le dôme (1). Les autels latéraux sont disposés sous deux des tribunes latérales. dans un enfoncement percé de petites baies carrées. Un corridor règne au rez-de-chaussée sous toute l'étendue des galeries. La rotonde est éclairée par des abat-jour au sommet et par une

(1) C'est à tort, selon nous, que l'on a cru à un isolement primitif du campanile de la rotonde. L'ensemble a été construit d'un seul jet, comme le prouvent les pièces et plans cités plus haut.



ÉGLISE D'ASFELD.

Plan du premier étage, galeries, et plan des combles, levés par M. Jules Alard.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

suite de baies cintrées ouvertes à la hauteur des tribunes. Toutes ces baies ont été récemment garnies de vitres peintes, et la devanture des galeries a été alors munie d'une grille en fer forgé.

Le mobilier de l'église est entièrement moderne, approprié, autant que possible, au caractère de l'édifice. Le maître-autel, en pierre et marbre, possède une croix et six chandeliers en cuivre doré, d'un beau style Louis XIV ; les stalles, en chêne, disposées en avant, ont été sculptées dans le même goût. Les statues et les tableaux qui ornent le pourtour ne gênent en rien le coup-d'œil (1). Aucune sculpture ancienne n'a été préservée dans l'église ; signalons une *Vierge de pitié* en pierre, portant la date de 1604, et placée dans une chapelle construite à l'extrémité du bourg (2).

Le campanile contient une forte cloche (diamètre 1m10), portant cette inscription : *L'an 1803, l'an 11 de la Repque, j'ai eu pour parrain Louis Routhier, maire de la commune d'Asfeld et notaire public, et pour marraine Marie-Jeanne-Victoire Lapie, épouse de Jean-Baptiste-Nas Gobreau, adjoint et cultivateur, et bénite par M. Pierre Didier, curé dudit lieu. Cliquot, Desjardins, Augin-Nas Brunau, Eaistiez, Rohart, Pierre Rogier, Bte Gossin, L. Choppin, Guistel, G. Maquart, Prevot, conseil mle. — C. Farnier m'a fait.*

(1) L'un de ces tableaux, signé *E. Hillemacher, 1842,* représente le martyre de saint Sébastien et a été offert par M. Maquart-Noblet.

(2) La statue a le caractère du XVIe siècle, et sa légende est gravée au bas, en caractères gothiques, avec le chiffre du donateur : *Me Jehan Lion, curé de ceste ville d'Ecry, me fit faire avec ceste chapelle, l'an mil VI et quattre, pries Dieu pour lui.*

Les épitaphes de deux curés du dernier siècle sont conservées, l'une sous le dôme, avec ce texte : *Hic jacet magistér Jacobus Rohart, hujus ecclesiæ rector, ob. ann. 1721, 11 feb.;* — l'autre sous le porche ; on y lit : *Cy git Me Jacques-Joseph de Digoine du Palay, curé d'Asfeld, décédé le 11e Avril 1756, âgé de 87 ans. Requiescat in pace.* Cette dernière dalle, en marbre noir, offre un écusson échiqueté d'argent et de sable, de 7 tires de 6 points, avec couronne au sommet et deux lions pour supports (1).

Des traces d'une litre funèbre sont encore visibles sur les murs de la nef, offrant les armoiries des Bidal d'Asfeld (2). Ces mêmes armoiries se voyaient avant la Révolution aux côtés de l'autel, où elles remplaçaient celles de la famille de Mesmes. Lorsqu'on effaça, en 1790, l'écusson du dernier marquis d'Asfeld, les habitants constatèrent, dans un procès-verbal notarié, que « ledit sieur Bidal s'était permis d'effacer les armoiries de Monsieur de Mesmes, vivant premier président au Parlement de Paris, ancien seigneur du lieu et principal fondateur de l'église, dont le nom est toujours demeuré en grande vénération dans la paroisse » (3). Il y eut donc, en ces jours où l'on mutilait tous les emblèmes féodaux, un souvenir de regret et de reconnaissance pour le comte d'Avaux, qui con-

(1) *Dict. de la Noblesse*, par La Chenaye-Desbois, 1865, t. VI, col. 891.

(2) Deux belles plaques de cheminée, provenant de l'ancien château d'Asfeld, portant ces armoiries avec la date de 1732, sont conservées dans deux maisons du bourg.

(3) Étude du notaire d'Asfeld, minute du 21 novembre 1790, découverte par M. Laurent juge de paix.

struisit l'église d'Asfeld avec le concours de Fleury et de François Romain.

Henri JADART.

Reims, le 23 juin 1887.

DOCUMENTS.

I.

25 juin 1680. — *Convention passée entre le comte d'Avaux et Jean Despère, maçon, pour la construction de l'église d'Avaux-la-Ville, selon les plans du sieur Fleury et du frère François Romain, architectes.*

« Le 26e jour du mois de juin 1680, pardevant moy, notaire royal soussigné, en présence de (*en blanc*), Jean Despere, mtre masson et thailleur de pierre, demt à Jandun (1), c'est obleigé envers haut et puissant seigneur messire Jean Jacques de Mesme, comte d'Avaux, conseiller d'Estat, chevallier des ordres du Roy, grand président en son Parlement de Paris, de desmolir tous les mattereaux de l'antienne eglize d'Avaux-la-Ville jusques au rez-de-chaussée seulement, pour estre iceux employés à la nouvelle eglize que l'on pretend construire et à ce subjet fouiller tous les fondemens jusque au vif et terre-ferme, bastir et construire icelle

(1) Commune du canton de Signy-l'Abbaye (Ardennes).

nouvelle eglize suivant le model et dessein de Monsieur Fleury, que ledict Despere a dit avoir veu, et suivre tout l'ordre qui luy sera donné tant par le sieur Fleury que par frère François Romain, quy conduiront les dis ouvrages en ce qui concerne la massonnerye qui sera fait avec pierre, moeslon, briques, craies et autres matereaux tel qu'il luy seront fourny, et conforme ausdis dessein et model, faire les voutes, croisés et tout ce quy concerne la massonnerye ; à quoy il sera tenu travailler incessamment et toute fois et quand il en sera requis par ledit seigneur, pourquoy lui sera payé, à l'ordre dudit seigneur la somme de quatre livres, compris lesdittes demolitions, pour chacune toize bout à bout à toizer tant plain que vuide, le fort portant le faible..... promettant, ledit Despere, satisfaire à ce que dessus, obliger tous ses biens, et ledit seigneur promis le faire payer à fur et mezure de l'ouvrage, et ont signé après lecture faicte sur ledit. »

(*Signé*) « DE MESMES » « JEAN DESPERE. »

(Minute de l'étude de Me de Massary, notaire à Asfeld, découverte et communiquée par M. Laurent, juge de paix.)

II.

30 aoust 1680. — Transaction entre Monsieur de Mesmes et les s^rs administrateurs de l'Hostel-Dieu de Reims, pour la construction de l'église d'Avaux-la-Ville.

« Par devant les notaires royaux à Reims furent presens noble homme Henry Auger, porteur de pro-

curation de haut et puissant seigneur m^{re} Jean-Jacques Demesmes, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, sire de Cramaiel, seign^{r} d'Avaux-la-Ville, Vieux et autres lieux, chevalier des ordres du Roy, con^{er} de Sa Majesté en son Conseil d'État et grand président de sa Cour de Parlement à Paris, y demeurant en son hostel rüe Saint-Avoye, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, ... d'une part;

« Et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, d'autre part;

« Disans les partis que l'église d'Avaux qui étoit enfermée dans l'enceinte du chateau dudit lieu étant venu en ruine, ledit seigneur y a pris interest, tant comme seigneur que comme décimateur pour les deux tiers du terroir dud. Avaux, l'autre tiers appartenant à l'Hostel-Dieu, et ils sont tenus chacun à proportion des réparations et rétablissements du chœur et des cancelles de lad. église, la nef étant à la charge des paroissiens.

« Avant toutes choses, ledit seigneur Demesmes ayant cru à propos, tant pour sa comodité que pour celle des habitants dudit Avaux-la-Ville, de transférer lad. église hors de l'enceinte dud. château, attendu la nécessité qu'il y avoit de la démolir et rétablir dans ses fondemens, il en a conféré avec lesd. habitants, même l'a fait entendre auxd. s^{rs} administrateurs, qui en ont connu la nécessité par leurs députés et consenti qu'elle fut bâtie en la grande place où étoit cy-devant la halle des pressoirs et quatre maisons joignantes que ledit seigneur a acquit et donné la place pour y bastir laditte église, avec l'agrément de Monseigneur l'archevêque de Reims ou M^{r} son grand vicaire, dont a été dressé acte le 17 juin dernier, portant le consentement

de tous les intéressés pour la construction de laditte église en la susd. place, ledit acte expédié pardevant le s[r] Bourgogne, doyen rural de St-Germain-Mont,... et désirant ledit seigneur de Mesmes favorablement traiter les pauvres de l'Hostel-Dieu, il prend soin de batir seul (moyennant la somme de mille livres que lui donnera l'Hotel-Dieu et l'abandon des matériaux et des droits sur la place de l'ancienne église) une église qui sera achevée pour le 1[er] octobre 1682, si faire se peut »

(Archives hospitalières de Reims, B. 40, Escri ou Asfeld.)

III.

15 juin 1685. — Procès-verbal de bénédiction de l'église d'Avaux-la-Ville.

« Lan mil six cens quatre vingt cinq, le quinzième jour du mois de juin avant midy, nous Charles Nolin, prestre, docteur en droit, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, en vertu du pouvoir à nous donné par M[e] Jean Roland, pbre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chantre et chanoine de l'église métropolitaine de Reims, official métropolitain et vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Charle Maurice Le Tellier, archevesque duc de Reims, premier pair de France, légat né du Saint-Siège Apostolique, abbé commendataire de l'Archimonastère de Saint-Remy de Reims, etc., en datte du treizieme des presents mois et an, avons veu et visité l'église nouvellement bastie à Avaux, diocèse dud. Reims et

doienné de Saint-Germainmont, soubz l'invocation de saint Didier, evesque et martir, patron de l'ancienne église, assisté de Me Jean Bourgogne, curé de Chasteau-Portien et doien dud. doienné, et de Me Louis Pougy, curé dudit Avaux, laquelle église nous avons trouvée solidement bastie et d'une très belle structure, à la construction de laquelle les habitans dud. lieu, sur la somme de neuf mil livres à laquelle on y avoit estimé la dépense des bastiments de ladite église, ont fourny celle de six mil livres que le Roy leur a accordé à prendre sur leurs tailles pendant six ans, à raison de mil livres par chacune année, à la recommandation de Monsgr de Mesmes, président à mortier, comte et seigneur dud. Avaux, etc., le surplus, montant à trois mil livres à la charge des décimateurs, a esté payé, sçavoir deux mil livres par led. seignr de Mesmes, et mil livres par les administrateurs de l'Hostel-Dieu dudit Reims, et d'autant que la dépense des bastiments de lade église a excédé l'estimation qui en avoit été faite de la somme de quatorze à quinze mil livres, outre les matériaux de l'ancienne église quy a esté démolie, quy ont esté tous employé à la fondation de ladite église, ledit seigneur de Mesmes, par un effet de sa libéralité et bienveillance, en a bien voullu faire gratuitement la despense, sans néantmoins que cela puisse tirer à conséquence pour l'avenir ; et au regard des ornements, nous en avons trouvé suffisamment pour y faire l'office avec décence, et avons appris que la plus considérable partie desdits ornements estoit à Paris par l'ordre de mond. seigneur de Mesmes, quy s'est charitablement et volontairement chargé d'en prendre soin, et de faire la despense de les faire retablir. Aprez quoy, ne trouvant rien qui l'empescha, nous avons procédé à

la bénédiction de ladite église en la manière et avec les cérémonies prescrites dans le rituel de Mgr l'archevesque, assisté comme dessus, et avons célébré la Sainte Messe en présence de mond. seig[r] de Mesmes, de plusieurs ecclésiastiques et curez circonvoisins et d'une grande affluence de peuple. En foy de quoy nous avons signé le présent procez verbal conjointement avec led. seigneur de Mesmes, et lesd. sieurs Bourgogne et Pougy, ledit jour quinzième juin mil six cens quatre vingt cinq. »

(*Signé*) DEMESMES, NOLIN,
BOURGONGNE, POUGY.

(*Archives hospitalières de Reims*, B. 40.)

DÉCOUVERTES EN BERRY

Nous sommes bien en retard pour parler de trois importantes découvertes qui ont eu lieu dans le département de l'Indre, au cours des années 1885 et 1886. Mais, comme la place, en dépit du temps écoulé, est toujours restée libre, il y a moins de regrets à avoir à ce sujet. La *Revue du Centre* elle-même qui se publie à Châteauroux, et dont le devoir, par conséquent, était de tenir ses lecteurs au courant, a gardé un silence difficile à comprendre.

Du reste, en l'absence de dessins soigneusement exécutés, il n'eût servi à rien de donner de longues explications. Certains détails, si on néglige de les figurer, laissent toujours quelques doutes dans l'esprit, et le travail, sans grand profit, peut être recommencé indéfiniment.

I.

Sur la rive gauche de la Creuse, à peu de distance des grottes qui font face à l'abbaye de Fontgombaud, quelques ruines informes indiquaient seules naguères l'emplacement d'un petit sanctuaire, connu sous le nom de Chapelle-des-Ermites. Cet état de choses durait depuis le passage des Calvinistes en 1569, et les

Trappistes qui, en dépit des obstacles semés sur leur chemin, se sont efforcés de rendre à la grande fondation de Pierre de L'Étoile (1) une partie de son ancienne splendeur, n'avaient pas encore porté leur attention de ce côté-là. Mais, durant l'été de 1885, ils se mirent résolûment à l'œuvre. Les débris furent écartés et, en avant de l'endroit où s'élevait l'ancien autel, apparurent deux dalles funéraires. Chacune d'elles recouvrait un tombeau formé, au lieu d'une seule pierre creusée en auge, d'épaisses parois de maçonnerie. Cette particularité, toutefois, ne présentait pas un grand intérêt, et la découverte eût à peine mérité d'être consignée si, dans le tombeau de droite, au milieu de quelques ossements, ne s'était trouvée une plaque de plomb tellement recoquillée et blanchie par l'humidité qu'au premier abord on crut avoir affaire à de la terre cuite.

A l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, cette plaque portait une inscription, dont les lettres déjà fort altérées furent rendues de plus en plus difficiles à distinguer par un nettoyage irréfléchi. Il en résulta que le travail de déchiffrage, dont le R. P. abbé, dom Albéric, voulut bien nous charger quelque temps après, surtout à la cinquième ligne, ne laissa pas de présenter

(1) L'ermite Gombaud, qui le premier choisit cette solitude pour y mener une pieuse existence avec quelques compagnons de son choix, s'était contenté des grottes creusées dans le rocher depuis déjà assez longtemps peut-être. Pierre de L'Étoile, l'ami de Robert d'Arbrissel et l'un des disciples de saint Bernard de Tiron, le célèbre abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, commença en 1079 par bâtir la chapelle des Ermites, puis, en 1091, il jeta de l'autre côté de la rivière les fondations d'une nouvelle abbaye.

HIC · REQVIESCIT · CORPVS ·
GLORIOSISSIME · INDOLIS · VI
RI · GOBERTI · MONACHI ·
SACERDOTIS · HIC · AB · INFAN
· CIA · VIRGO · XPM · AMAVIT ·
OBIIT · V · IDVS · AVGVSTI ·

FACE D'UNE INSCRIPTION DU XIIe SIÈCLE, GRAVÉE SUR UNE LAME DE PLOMB

Trouvée à la Chapelle-des-Ermites, à Fontgombaud.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

de grandes difficultés. C'est avec beaucoup de peine, et non sans avoir retourné mille fois dans tous les sens le précieux petit monument, que nous sommes parvenus à lire ce qui suit :

HIC · REQVIESCIT · CORPVS ·
GLORIOSISSIME · INDOLIS · VI
RI · GOBERTI · MONACHI ·
SACERDOTIS · HIC · AB · INFAN
CIA · VIRGO · XPM · AMAVIT ·
OBIIT · V · IDVS · AVGVSTI ·

Au revers, la date de décès qui correspond au 9 août se trouve répétée :

V · IDVS · AV
GVSTI

La première inscription, car nous n'avons aucun compte à tenir de la seconde, contient des expressions absolument nouvelles et qui méritent à ce titre d'être remarquées. Le moine Gobert (altération de Gosbert) est qualifié « d'homme au caractère le plus élevé, *gloriosissime indolis viri.* » On pourrait traduire également par « homme exceptionnellement bien doué », ce qu'on appelle en un mot « une nature d'élite. » Le rédacteur de l'épitaphe, à peine est-il besoin de le dire, n'a en vue que les qualités morales. Incidemment, nous sommes ainsi préparés à la dernière phrase : « *Hic ab infancia virgo Christum amavit.* » Gobert, entré dès l'âge le plus tendre à Fontgombaud, y conserva sans flétrissure la fleur de sa virginité.

Le personnage dont il est fait un si pompeux éloge, à supposer que sa vie ait été assez courte, n'a dû mourir au plus tôt qu'en 1120 ou 1130. D'une part, en

effet, la fondation de l'abbaye de Fontgombaud remonte seulement à l'année 1091 et, de l'autre, il s'agit d'un moine qui, s'il n'a pas vécu longtemps après avoir été ordonné prêtre, était à ce moment-là dans le cloître depuis un quart de siècle environ. Du reste, l'examen des caractères épigraphiques vient confirmer les données de l'histoire, et nous sommes évidemment en présence d'une inscription qui ne remonte pas plus haut que la première moitié du XII[e] siècle (1).

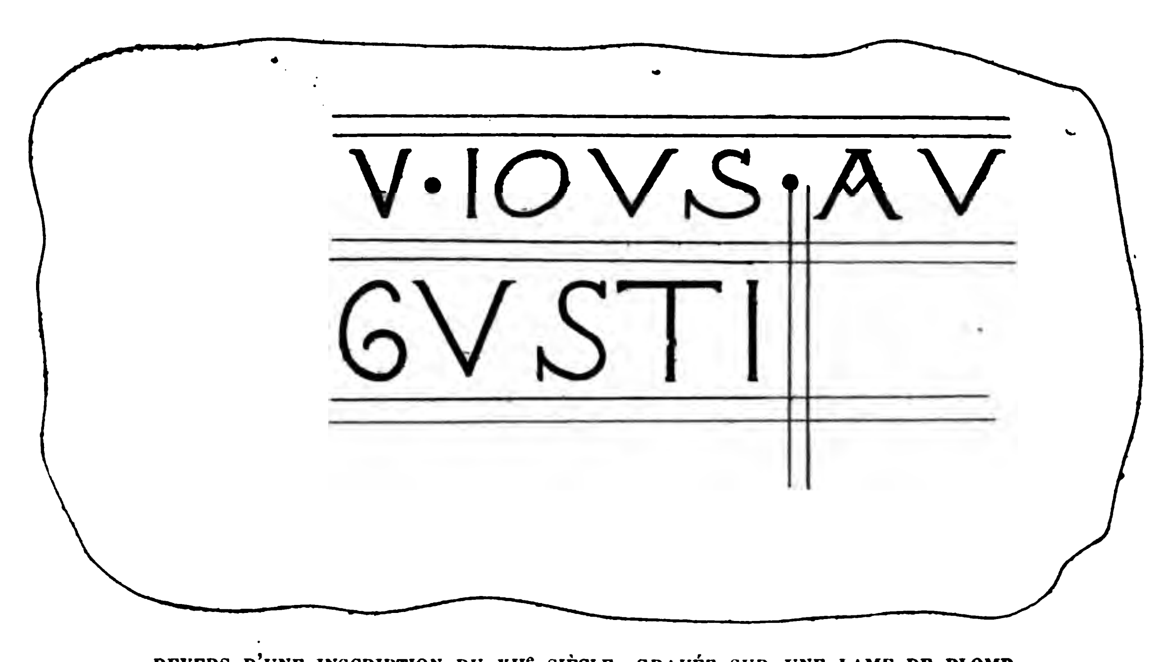
A l'époque romaine, on donnait le nom de *pittacium* (2) aux petites tablettes, le plus souvent en plomb, ainsi placées dans les sarcophages. Ce sont, en effet, de véritables *étiquettes* destinées à attester l'identité des personnages ensevelis. Le moyen âge n'a donc fait que suivre un exemple de tout point recommandable. Seulement, dans la plupart des cas,

(1) Le musée de Rouen possède une inscription sur lame de plomb, que nous regrettons de ne pouvoir donner en fac-simile, car elle servirait au besoin d'excellent terme de comparaison. Même mode de réglage, même forme de lettres, mêmes points milieux. En outre, date certaine, ainsi qu'on peut le voir par les premières lignes :

II · IDVS · MAII · ANNO · INCAR
NATI · VERBI · M° · C° · VIIII · INDICTI
ONE · II · ANNO · I · LVDOVICI · RE
GIS · TEMPORE · PAPE · PASCA
LIS · II · ET · GAVSFRIDI · BEL
VACENSIS · EPI · TRANSLA
TVM · EST · CORPVS · HONO
RATI · EPI, *etc.*

L'évêque de Beauvais, Honorat I[er], vivait à la fin du IX[e] siècle. Son corps, en 1109, fut déposé dans l'abbaye de Saint-Lucien, qui s'élevait aux portes de la ville.

(2) Du grec πιττάκιον, note, petit écrit, étiquette.



REVERS D'UNE INSCRIPTION DU XIIe SIÈCLE, GRAVÉE SUR UNE LAME DE PLOMB

Trouvée à la Chapelle-des-Ermites, à Fontgombaud

THE NEW Y...
PUBLIC LIBRAR...
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

l'inscription est aussi brève que possible. Les plus anciennes se bornent, après le nom, à une simple indication de dignité.

HIC REQVIES
CIT HILDE
GARIVS EPS

lisons-nous sur une tablette du Xe siècle, aujourd'hui conservée au musée de Rouen, mais qui provient de Beauvais, où Hildegaire fut évêque de 933 à 972.

Dans son état actuel, le pittacium de Fontgombaud paraît beaucoup plus large à gauche qu'à droite ; mais s'il était ramené, comme nous avons été obligé de le faire pour le dessin, à une surface plane, on trouverait partout de 10 à 11 centimètres. Quant à la longueur, elle est environ du double et atteint presque uniformément 20 centimètres 1/2. Enfin, nous avons noté pour l'épaisseur 3 millimètres et pour le poids 723 grammes.

II.

Peu de temps après la découverte dont il vient d'être question, le lundi de la Pentecôte 1885, M. Bret, marchand de fourrages à Déols, près Châteauroux, en faisant faire une excavation à l'intérieur de sa demeure, eut la bonne fortune de rendre à la lumière un tombeau du XIIIe siècle. Le sarcophage proprement dit, de forme rectangulaire, ne présentait au pourtour aucun ornement, mais sur le couvercle était couchée l'effigie quelque peu mutilée d'un évêque. Ce dernier fut soulevé et à l'intérieur, qui heureusement était demeuré intact, on aperçut, au milieu de débris

d'ossements, la volute d'une crosse en ivoire et un anneau remarquable surtout par ses dimensions, car le chaton ne mesurait pas moins de 6 centimètres de diamètre.

Tout d'abord, une question demandait à être résolue. La maison occupée par M. Bret se trouvait-elle sur l'emplacement de l'ancienne église? M. de Salies, dans le plan qui accompagne son compte-rendu d'une excursion à Déols, ne donne pas de transepts à l'édifice (1); mais faut-il accepter sans contrôle ce qu'il avance? Deux vieux tableaux, conservés à la paroisse, sont déjà faits pour soulever quelques doutes; car l'un et l'autre, dans la représentation servant de fond à une scène de miracle, accusent nettement la forme en croix latine. Aussi n'est-on qu'à demi étonné, lorsqu'en se livrant sur les lieux à un consciencieux examen, on retrouve au sud et à l'ouest, c'est-à-dire vers le chapitre et du côté du cloître, le mur extérieur presque tout entier debout (2).

Le tombeau récemment découvert était donc placé dans l'église, au fond du transept méridional. Quant au prélat dont il renfermait les cendres, son nom ne semble pas difficile à indiquer. Pierre II de Chauvigny, après avoir occupé deux ans le siège archiépiscopal de Bourges, fut déposé, nous ne savons pour quel motif, en 1234. Comme il appartenait à la puissante famille des seigneurs de Châteauroux, tout naturellement l'abbaye de Déols fut désignée pour lui servir de refuge.

(1) *Congrès de Châteauroux*, p. 387.

(2) M. de Salies n'a fait que propager une erreur malheureusement trop répandue, grâce à un plan déjà ancien, mais on ne peut plus défectueux, qui se trouve, à Châteauroux, entre les mains de M. l'abbé Damourette.

Du reste, il ne survécut pas longtemps à ses malheurs, et lorsque la mort vint le saisir, c'est à peine s'il comptait cinquante-quatre ans.

Nous avons dit que la crosse trouvée à l'intérieur du sarcophage était en ivoire. A proprement parler, il n'en restait plus que le nœud et quelques débris de la volute ; mais cela suffisait à nous renseigner sur l'âge de l'objet, qui pouvait facilement remonter au XIe siècle. Il est donc probable que le prélat n'ayant pas conservé les insignes de son ancienne dignité, on



PLAQUE DE GANT

Trouvée dans un tombeau, à Déols.

se sera servi dans la circonstance de la seule crosse trouvée sous la main. De même pour arriver à obtenir un anneau d'une assez grande richesse, a-t-on utilisé

une plaque de gant. Car, sans parler de l'invraisemblance d'un chaton qui ne permettrait pas le mouvement des doigts (1), un peu partout, mais principalement au pourtour, une série de trous accompagnés d'œillets n'ont pu avoir pour objet que de laisser passer deux fois le fil destiné à fixer la plaque sur une étoffe. Tous ces trous, du reste, sont habilement ménagés, et l'on pourrait d'autant plus croire à de simples ornements sous forme de fleurettes qu'il y a là comme une sorte de transition entre le fond filigrané et les neuf pierres montées en bât. La plus grosse au milieu est un grenat qui brille d'un éclat assez vif, tandis que les autres se décomposent en quatre turquoises et quatre rubis balais.

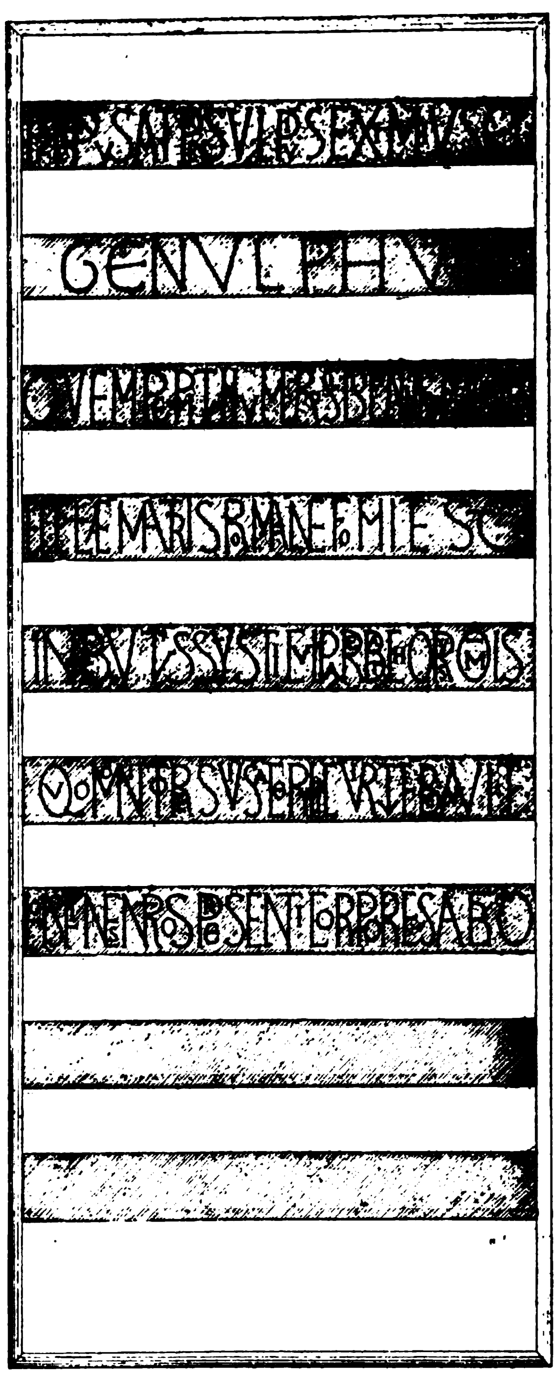
Les plaques de gants, figurées précédemment dans le *Bulletin* (2), étaient en cuivre ou en broderie. Celle découverte à Châteauroux, beaucoup plus riche et qui nous montre un excellent spécimen de l'orfévrerie du XIIIe siècle, appartient à la catégorie, toujours rare, des bijoux en or. Suivant toutes probabilités, il faut y voir une épave de la splendeur si passagère de Pierre de Chauvigny, et les moines de Déols se sont laissés guider par une pieuse pensée en agissant comme ils l'ont fait.

(1) Le chaton de l'anneau attribué à Jean de La Cour d'Aubergenville, qui passe pour être d'une dimension extraordinaire, ne dépasse pas 4 centimètres 1/2 de diamètre. En outre, sa forme quadrilobée le rend infiniment plus commode à porter. Cf. *Bullet. Mon.*, t. L, p. 682.

(2) T. XLII, 1876, p. 784.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



PIERRE TUMULAIRE

Trouvée dans l'église de Saint-Genou.

III.

L'ère des découvertes n'était pas close dans la région du Bas-Berry ; car, au printemps de 1886, en démolissant le grand autel de l'église de Saint-Genou, entre Loches et Châteauroux, on vit tout à coup apparaître une dalle longue de 1^m25 et large de 0^m50, qui portait en lettres bizarrement enchevêtrées la précieuse inscription suivante :

HIC PAUSAT PRESUL PIUS EXIMIUSQUE GENULPHUS
QUEM PEPERIT NUMERUS SIBI PONTIFICUM DUODENUS
ECCLESIÆ MATRIS ROMANE FOMITE SANCTI
IMBUTUS SYSTI CUI PAREBAT CHORUS OMNIS
QUO MONITORE SUI SACER HIC VIRTUTE BEAVIT
HOS FINES NOSTROS PRESENTI CORPORE SACRO

Les parties gravées ou destinées à l'être sont à un niveau légèrement inférieur au reste. En outre, le tout occupe le fond d'une cuvette assez peu profonde, il est vrai, mais suffisante pour ajouter à la protection des caractères qui ont ainsi conservé leur première netteté.

Le pape saint Sixte, dont il est question dans l'inscription, n'occupa le trône pontifical que fort peu de temps, de 257 à 259 ; nous sommes donc exactement fixé sur l'époque où saint Genou fut envoyé en mission de ce côté des Alpes. Après avoir évangélisé quelque temps les Cadurces, qui le choisirent pour évêque, il vint prêcher en Berry. On désigne même comme lieu de sa mort le petit village de Saint-Pierre-sur-Nahon, appelé d'abord Celle-Saint-Genou, aujourd'hui Selles-sur-Nahon, entre Levroux et Ecueillé.

Six siècles plus tard, lorsque fut fondée, à Estrées,

une abbaye de Bénédictins, l'idée vint d'offrir asile aux restes du premier évêque de Cahors. La translation eut lieu, paraît-il, en 870 ; mais bientôt après, devant l'invasion normande, les moines emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, c'est-à-dire leurs reliques, prirent la route de Nevers. L'abbaye d'Estrées qui, depuis quelque temps, avait pris le nom de Saint-Genou, ne fut réintégrée qu'au commencement du Xe siècle. Les ressources manquaient alors, et il fallut un certain temps avant que l'on pût procéder à la construction d'une nouvelle église. Cette dernière, bien que déjà assez avancée en 990 pour recevoir le corps de saint Genou, ne fut dédiée qu'en 1066. Ses proportions étaient considérables, si l'on en juge par le chœur qui seul subsiste aujourd'hui, car les protestants, au XVIe siècle, ont détruit la nef et le transept.

D'après ce qui précède, on peut hésiter sur la véritable date de notre inscription. Est-elle de la fin du Xe siècle ou du milieu du XIe ? Certaines raisons historiques, en dehors de toute autre considération, feraient déjà pencher en faveur de la première opinion. C'est à la fin du Xe siècle que l'on s'est le plus occupé de saint Genou. Alors furent composées les deux légendes dont les *Acta sanctorum* ont publié le texte (1). Mais il faut tenir compte également des nombreuses lettres enclavées, des abréviations fréquentes, de la forme des C, des Q et des N. Un demi-siècle plus tard, tout cela eût été un peu changé ; nous nous rapprocherions davantage de l'inscription découverte à Fontgombaud.

Léon PALUSTRE.

(1) *Bolland.*, 17 januar., t. II, p. 83 et 93.

LES BIJOUX FRANCS

ET

LA FIBULE ANGLO-SAXONNE DE MARILLES

(BRABANT)

L'exposition rétrospective de Bruxelles, en 1888, offrait un puissant intérêt pour les études archéologiques ; nous avons pu en admirer les richesses artistiques. L'importance des ressources qu'elle fournissait à l'interprétation de nos monuments francs n'a pu certainement échapper à personne.

La bijouterie franque occupait une vitrine qui attirait particulièrement l'attention. Notre impression ne saurait être un sujet d'étonnement, puisque nous avions sous les yeux les merveilleuses séries du musée de Namur. Une splendide fibule, dont la technique se distinguait des autres produits barbares exposés, nous a particulièrement frappé. Ce rare joyau, trouvé à Marilles (Brabant), appartient à M. le baron L. d'Udekem de Guertechin. Tous les caractères de l'industrie du cloisonnage spéciale au Kent se retrouvent dans cette pièce remarquable, nettement détachée par le style du mobilier funéraire dont elle faisait partie. Les autres objets eux-mêmes, intéressants à d'autres titres,

consistent en une fibule ronde, un médaillon, une épingle à cheveux en or, un style en argent, une croix pattée et enfin une garniture de seau en bronze.

La fibule circulaire, en or, est un des plus beaux spécimens de l'industrie franque ; ses traits caractéristiques se résument dans un heureux assemblage de grenats cloisonnés et de filigranes. Ces derniers ornements, habilement soudés sur la plaque d'or, recouvrent le champ du bijou dont la partie centrale forme l'umbo. Les filigranes reproduisent des ornements en S et, par leurs diverses dispositions, dessinent les yeux et le nez de grossières têtes d'animaux en relief. Quant aux figurations animales rudimentaires, elles rappellent les terminaisons de certaines fibules à rayons. Les cloisonnages occupent le sommet de la partie convexe et rayonnent régulièrement espacés à sa base. Entre les têtes bizarres dont nous avons parlé, des bâtes en or ont été fixées sur le champ et sertissent des tables de grenats. Elles sont au nombre de six, dont trois carrées portent un seul grenat, les autres forment des groupes de trois lamelles. Ces assemblages ont paru des figurations dégénérées et très imparfaites d'abeilles ou de mouches.

Le médaillon, de forme ronde, est divisé par un cercle central orné de filigranes représentant des signes en S. La partie circulaire marginale est dépourvue d'ornements, le contour seul est bordé d'un filigrane granulé, une perforation destinée à le suspendre indique qu'il devait être porté.

Un édicule en or forme la tête de l'épingle à cheveux ; les faces portent des arcatures dont les archivoltes sont en filigrane granulé. Cinq tables de grenats sur paillons recouvrent le sommet en plate-

forme. Certainement la joaillerie franque n'a rien produit d'aussi remarquable.

Enrichi de zones d'or, le style en argent est pourvu de quatre bâtes ménagées sur la bande principale. Une croix pattée en bronze gravé, et enfin la garniture de seau en bronze, ornée de cercles concentriques avec un point central, complètent le mobilier.

Malgré le grand intérêt que présentent les bijoux dont nous venons de parler, la fibule cloisonnée occupe un rang incontestablement supérieur (1). Elle se faisait remarquer par son originalité dans la vitrine, au milieu des plus beaux joyaux francs. Une importation peut seule expliquer sa présence en Belgique. Jusqu'à présent elle est l'unique produit de l'industrie anglo-saxonne, exhumé d'une sépulture franque. L'apparition insolite de ce rare objet, les déductions qu'il inspire et sa beauté artistique, imposent l'impérieuse obligation de le signaler. Le fait offre donc incontestablement un double intérêt, sous le rapport de l'archéologie et de l'esthétique. Toutefois, si la rareté de cette fibule excite la curiosité et provoque l'admiration, l'origine de l'art auquel elle appartient n'est pas moins digne d'être recherchée.

A l'époque où les Barbares inondèrent l'Europe de

(1) Ce bijou est décrit de la manière suivante dans le catalogue officiel : « Fibule circulaire en or battu, décorée, sur sa face principale, de grenats en table, présentant peu d'épaisseur et sertis sur paillons. Quatre des alvéoles produites par le cloisonnage sont remplies d'un mastic vert. La circonférence est bordée d'un cordon de filigrane granulé. Le dessin obtenu par les bandelettes, dont quelques-unes sont ondulées, est géométrique et rappelle la croix pattée. Diamètre, 0m 046 ; épaisseur, 0m 004. Ve siècle. »

leurs innombrables hordes, non seulement la domination romaine disparut, mais la révolution sociale opérée produisit une transformation dans les arts. L'adoption de la bijouterie nouvelle fit rapidement disparaître les traces de l'orfévrerie classique dans les provinces où les Barbares se fixèrent. Elle se retrouva, en effet, dans toutes les contrées où ils ont séjourné, et trace les routes qu'ils suivirent. Importé de l'est et du nord par une industrie nomade essentiellement propre aux Barbares, le système décoratif consistant à incruster dans le métal une mosaïque de verre ou de grenats en lamelles, apparaît dans la Gaule vers le milieu du Ve siècle (1). Ce nouveau mode d'ornementation, ce pavage du métal avec des tables de pierreries remplaça donc l'émaillerie romaine, en jouant le même rôle. Le chatoiement en était éblouissant et plus en rapport avec les goûts de peuples encore à demi-civilisés. De plus, les reflets brillants dus à la transparence des pierreries, augmentée par l'emploi des paillons, le jeu de la lumière à travers les filigranes, luttait avantageusement avec l'opacité du métal et les pâtes de verre dépourvues d'éclat. Il fallut nécessairement employer de nouveaux procédés industriels. Dès lors les cabochons en relief, les pierres précieuses serties dans l'or se substituèrent à l'émaillerie (2). Les artistes travaillaient avec une entière indépendance, et, sans se préoccuper de l'art

(1) Ch. de Linas, *L'art et l'industrie d'autrefois dans la région de la Meuse belge* (Souvenir de l'exposition rétrospective de Liége en 1881). Arras, 1882.

(2) Catalogue officiel de l'exposition rétrospective d'art industriel. Bruxelles, 1888, p. 21 et 22. Note de M. A. Bequet.

classique, ils utilisaient les ressources qu'ils avaient à leur disposition, en appliquant les principes de leur industrie. Les monuments les plus anciens de cette orfévrerie sont les armes de Pouan et les ornements funéraires de Childéric. L'incrustation à froid n'établissait pas une lutte avec l'art antique plus ou moins pur ; elle supplantait, dans les régions du Rhin, de l'Atlantique et même en Angleterre, l'industrie romaine.

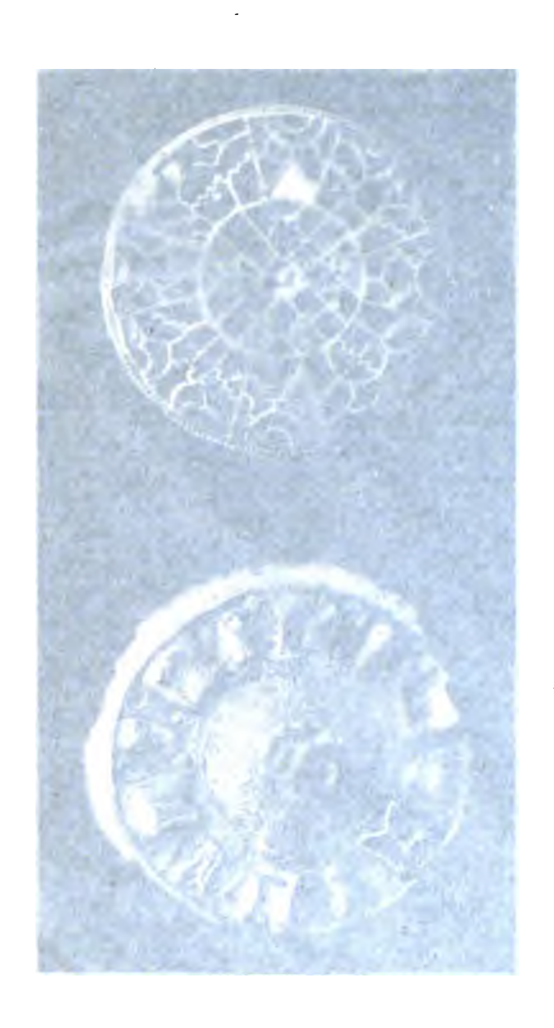
L'origine de cette industrie nouvelle, successivement propagée dans toutes les parties de l'Europe où les Barbares ont pénétré, a puissamment attiré l'attention des savants. De remarquables travaux ont été publiés, et finalement, l'Orient semble posséder les titres les plus légitimes et les mieux fondés à la revendication de cet art. En effet, Ch. Robert, parlant des armes et de la joaillerie de cette époque, disait : « Cet art était sans doute arrivé d'Orient, chez les Barbares du Nord, par un courant qui étouffa chez les Byzantins ce qui leur restait encore de traditions grecques ou romaines (1).

Dans un avenir prochain, les peuples venus du Nord à une époque reculée seront regardés comme les importateurs de ces parures empruntées à l'Orient. S'ensuit-il que ces hommes du Nord, riches d'un sang nouveau, mais privés de traditions artistiques, aient servilement adopté, dans leur séjour prolongé aux portes de l'Asie, un art déjà constitué, et qu'ils aient copié les trésors qu'ils avaient pillés chez les Perses, les Assyriens et les autres nations asiatiques ? Évidemment non ; ces Barbares, instruits au contact des

(1) Ch. Robert, Lecture à l'Institut, séance du 26 janvier 1886 (à propos d'une tombe trouvée dans le département du Nord).

peuples civilisés, ont pu créer un art national, en employant les ressources métallurgiques des monts Ryphées et les richesses lapidaires de la Perse et des pays limitrophes. Ils n'ont pas précisément subi une influence artistique, mais ils surent utiliser et plier à leur goût certaines données artistiques et quelques procédés industriels orientaux. Cette opinion compte aujourd'hui de sérieux adhérents.

Le cloisonnage des pierreries, sorte de mosaïque, admettant parfois de délicats filigranes, était assez caractérisé pour s'affirmer nettement dans les contrées où il a été importé. Sa technique et les éléments dont il est constitué sont faciles à reconnaître. Les joyaux qu'il a produits, découverts dans les nécropoles barbares, représentent le luxe par excellence et se retrouvent exclusivement dans les plus opulentes sépultures. Les richesses matérielles qui abondaient autour de son berceau lui imprimèrent un cachet somptueux ; mais, en s'éloignant de sa patrie originaire, il perdit nécessairement sa splendeur. Le style primitif, les formes typiques, la conception artistique, l'idée primordiale, les procédés de fabrication se transmirent pendant plusieurs siècles, malgré les violentes commotions des combats et les incessantes agitations inhérentes à la vie des peuples migrateurs. Les matières premières employées devinrent beaucoup plus rares en Occident, l'or massif fut remplacé par de minces feuilles métalliques appliquées sur un mastic, dont la densité donnait aux objets un poids considérable. De simples verroteries, dont la couleur trompait agréablement le regard, remplacèrent les grenats, les turquoises et les autres pierres précieuses. L'art de l'orfévrerie barbare devait fatalement subir ces mo-



MARILLES (Brabant).



Fibule franque.

Fibule anglo-saxonne.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

difications en pénétrant dans les contrées les plus extrêmes de l'Occident ; mais il n'en conserva pas moins ses caractères essentiels.

Cette orfévrerie, transportée loin de son pays d'origine, en se perpétuant dans son originalité, en conservant son caractère d'unité, ressentit néanmoins l'influence des milieux et se nuança. Elle pénétra dans la partie méridionale de l'Angleterre, dans le Kent, où elle atteignit une rare perfection (1). Cette contrée représente le point extrême de l'aire géographique où elle fut adoptée. Il importe de remarquer qu'elle se localisa dans cette région de la Grande-Bretagne, à l'exclusion de toutes les autres contrées de l'île, envahies par les Barbares. L'archéologie pose ainsi un problème digne d'attention ; quelle est, en effet, la raison de cette localisation si absolue ?

La technique des cloisonnés du Kent semble avoir sa caractéristique dans les magnifiques fibules circulaires de Kingston Down (2), d'Abingdon (3), de Sittingbourne (4), qui représentent, avec quelques autres pièces, les plus beaux bijoux de ce genre connus en Angleterre. Dans ces spécimens, l'étendue et l'épaisseur des tables de verre ou de pierre sont réduites dans toute la limite du possible. La richesse abon-

(1) L'introduction de l'orfévrerie cloisonnée dans le Kent est assurément due à des rapports entre les populations qui l'habitaient et les Goths d'Orient, créateurs et propagateurs de cette industrie.

(2) Faussett, *Inventorium sepulchrale*, pl. I.

(3) Akerman, *Remains of Pagan Saxondom*, pl. III. — *Archæological Journal*, vol. IV, page 253. — *Ashmolean Museum* d'Oxford.

(4) Akerman, *Remains of Pagan Saxondom*, pl. XXIX, fig. 5.

dante de la matière première et l'ampleur si orientale des formes n'existent plus. Cet art se montre étiolé, appauvri, lorsqu'il parvient en Angleterre. On ne retrouve plus l'aspect brillant particulier aux bijoux gothiques du midi.

Les fibules du Kent offrent une régularité parfaite, la précision des dessins en est mathématique. Les cloisons qui garnissent les cercles revêtent le même caractère. Les zônes circulaires s'assemblent merveilleusement et forment des gradations régulières, en diminuant de diamètre jusqu'au centre. Cet agencement ne nuit point à la production de la figure géométrique compliquée qui ressort de l'ensemble. Un tel résultat est dû à l'habile combinaison des cellules disposées en rayons.

La fibule de Marilles représente exactement le même art que les cloisonnés du Kent, dans son aspect général et dans ses moindres détails. Un dessin géométrique très compliqué résulte de la juxtaposition des nombreuses bâtes symétriquement disposées en rayons dans les cercles concentriques. Ces cases sont extrêmement petites, et les tablés de grenats tellement minces qu'elles laissent apercevoir les paillons, malgré la teinte vineuse des pierreries. Les cloisons, avec des lignes zigzaguées formant des gradins, égalent en nombre celles des fibules cloisonnées du Kent. Elle contient quatre alvéoles remplies d'une matière verte, provenant vraisemblablement de turquoises décomposées par leur séjour prolongé dans la terre (1). Le bijou est entouré d'un perlé qui se retrouve, avec quelques variantes, sur toutes les fibules cloisonnées

(1) Le même fait existe dans certaines fibules du Kent.

du Kent. L'examen détaillé de ce joyau si intéressant confirme toujours l'impression produite à la première vue.

Quelques comtés du sud de l'Angleterre ont donné des parures importées du continent. Si ces bijoux gothiques ou francs, provenant des Barbares fixés dans le nord de la France et dans la Belgique, attestent des rapports avec les Anglo-Saxons, la fibule de Marilles prouve des échanges réciproques entre les deux pays. On peut donc s'attendre à retrouver des représentants de l'industrie des deux peuples dans les contrées qu'ils ont respectivement occupées.

Baron J. de Baye.

LA VIERGE ET LA TRINITÉ

Statue en pierre

DANS L'ÉGLISE DE GAILLON (SEINE-ET-OISE)

La curieuse statue dont nous donnons le croquis appartient à l'église de Gaillon, petit village voisin de Meulan (Seine-et-Oise). Elle est placée sur un piédestal, à gauche du maître-autel.

Cette statue en pierre, haute de $1^{m}40$, a un socle taillé dans le même bloc et orné de rinceaux de feuillages sculptés ; à la partie antérieure, assez fortement endommagée, un petit personnage se joue au milieu de ces rinceaux, dont les feuilles rappellent celles du lierre et de la vigne sauvage (1). La Vierge porte sur la tête une couronne, aussi en pierre, dont les fleurons sont formés alternativement par une feuille de trèfle et une fleur de lys ; le bandeau est orné de saillies imitant des pierreries. La Vierge a de longs cheveux ondulés qui flottent sur ses épaules ; sa robe, largement échancrée, est retenue à la taille par une cordelière ; un ample manteau lui couvre les épaules et

(1) Nous en donnons un spécimen à droite du dessin de la statue.

vient s'attacher à la ceinture, en laissant le buste à découvert. De la main gauche, la Vierge soutient,



plutôt qu'elle ne le porte, l'Enfant-Jésus, qui appuie sur sa poitrine sa main gauche dans laquelle est un raisin, et semble bénir de la main droite. Il n'a pour vêtement qu'un linge qui lui ceint les reins.

Mais voici ce que cette statue présente de plus sin-

gulier. De la main droite, la Vierge tient un objet volumineux que, grâce à la couche épaisse de badigeon qui le couvrait, on prit longtemps pour un bouquet de fleurs. Mais un lavage sommaire, opéré il y a quelques années seulement, fit voir tout autre chose dans le prétendu bouquet. C'est une gloire formée de nuages entourés de rayons. Du milieu de cet ensemble émerge la figure du Père Éternel, la tête ceinte d'une couronne ; il bénit de la main droite et porte dans la gauche une boule surmontée d'une croix. Devant sa poitrine, une colombe prend son vol vers l'Enfant-Dieu.

Il est impossible de ne pas voir là la représentation de la Sainte-Trinité : le Père bénissant, le Fils entre les bras de sa mère, et le Saint-Esprit, sous la forme de la colombe, unissant l'un à l'autre.

Cette manière de représenter la Sainte-Trinité a dû être peu usitée, et nous ne croyons pas qu'il en existe beaucoup d'exemples, si toutefois il en existe quelque autre. L'idée est, d'ailleurs, peu conforme à l'esprit de l'Église, qui n'en aurait pas toléré la diffusion.

La statue que nous venons de décrire a dû être exécutée dans le cours du XVI[e] siècle.

A. BOUILLET.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

POUR LES

EXCURSIONS DU CONGRÈS

DE 1889 (1).

EVREUX.

Évreux, *Mediolanum*, était le chef-lieu des Aulerques-Eburoviques. Les murs de son enceinte gallo-romaine ont à peu près entièrement disparu, sauf au midi du palais épiscopal, où l'on voit encore une portion de muraille en petit appareil. Son théâtre était placé hors de l'enceinte, dans un champ voisin du cimetière. On a rencontré des tombeaux romains dans l'intérieur de la ville et aux alentours, mais la principale nécropole était placée vers la nouvelle route de Paris, où l'on trouve presque partout des fragments

(1) Nous avons, depuis quatre ans, donné une bibliographie archéologique en vue du Congrès. Un certain nombre de nos confrères nous ont demandé d'y substituer un guide sommaire, signalant les principales curiosités de la région visitée par le Congrès; grâce à l'obligeance de M. l'abbé Porée, nous pouvons aujourd'hui satisfaire à ce désir. MARSY.

d'ossements et de vases antiques. En 1884, on a trouvé, près de la nouvelle gare, un sarcophage renfermant, à côté du squelette, une parure en or et une magnifique coupe en verre gravé à la meule. Ces objets sont conservés au musée d'Évreux.

La Cathédrale.

Malgré la diversité de ses styles, la cathédrale présente, surtout à l'intérieur, un caractère d'ensemble qui fait grand honneur aux architectes chargés, à de longs intervalles, d'en poursuivre l'achèvement.

Les arcades des deux premières travées de la nef sont du XIe siècle ; les cinq autres appartiennent à la cathédrale rebâtie par l'évêque Audin, après l'incendie de 1119.

Incendiée de nouveau par Philippe-Auguste, en 1195, elle fut reconstruite, au moins pour les parties hautes de la nef, dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Durant les premières années du XIVe siècle, le chœur roman, de petite proportion, fut remplacé par le chœur actuel, dont la construction, ainsi que celle des chapelles qui l'enveloppent, dura trente ou quarante ans. Encore ces chapelles ne furent-elles terminées que longtemps après.

C'est au règne de Louis XI (1461-1483) qu'il faut rapporter la construction de la tour centrale, des transepts, des sacristies et de la chapelle de la Mère de Dieu.

L'épiscopat d'Ambroise Le Veneur (1511-1531) vit élever le portail nord. Son successeur, Gabriel Le Veneur (1531-1574), commença la façade occidentale avec la tour sud. La première pierre de la tour nord ne fut posée qu'en 1606, par Guillaume de Péricard.

L'intérieur de la cathédrale renferme de véritables splendeurs architecturales. La statuaire fait complètement défaut, il est vrai, mais l'archéologue est dédommagé par une vitrerie bien complète des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles.

Les stalles sont de la fin du XIVe siècle.

Les chapelles de la nef et du chœur sont fermées par des clôtures en bois, dont quelques-unes sont des spécimens fort remarquables de la hucherie normande aux XVe et XVIe siècles. La ferronnerie de la même époque est représentée par des grilles, des serrures, des heurtoirs, du travail le plus original.

Le transept sud communique avec le palais épiscopal par un cloître du XVe siècle, où Mgr Devoucoux, de savante mémoire, avait réuni les éléments d'un musée épigraphique.

L'évêché est une belle construction de la fin du XVe siècle, due à l'évêque Raoul du Fou (1479-1511). Son architecte, Pierres Smoteau, est probablement le même qui avait construit le beffroi communal. Du côté du midi, le palais épiscopal s'appuie sur les anciennes murailles gallo-romaines et domine un fossé profond; sa partie supérieure est armée de machicoulis. Du reste, ses murs épais pouvaient le mettre à l'abri d'un coup de main.

Dans ces dernières années, le palais épiscopal a été l'objet d'une importante restauration. La bibliothèque renferme quelques manuscrits intéressants. On y conserve le riche anneau d'or, orné de filigranes et de pierres précieuses, ainsi que la volute émaillée de la crosse, trouvés dans le tombeau de Jean de La Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux, mort en 1256.

Mentionnons encore la salle dite des Évêques, où

Mgr Devoucoux avait fait reproduire les portraits de ses prédécesseurs, d'après d'anciennes verrières. des miniatures, des tableaux et des estampes.

Église Saint-Taurin.

De même que la cathédrale, l'église Saint-Taurin est un composé de plusieurs styles. Le bas-côté nord et la façade du transept méridional appartiennent à l'époque romane. La nef et les transepts ont été en partie refaits au XVIe siècle, sauf un petit portail latéral bien mutilé qui est du XIIIe siècle. La nef a été coupée, au siècle dernier, par le grand portail que nous voyons aujourd'hui. Le chœur est une élégante construction du commencement du XVe siècle. Il renferme une série complète de curieux vitraux relatifs à la légende de Saint-Taurin.

On sait que l'abbaye de Saint-Taurin avait été fondée sur l'emplacement du tombeau du premier évêque d'Évreux. La crypte existe encore aujourd'hui au milieu du chœur. Quant à la merveilleuse châsse, exécutée par ordre de l'abbé Gilbert de Saint-Martin, mort en 1255, elle figure en ce moment à l'Exposition rétrospective du Trocadéro.

Beffroi.

Le beffroi ou Tour-de-l'Horloge est une élégante construction de la fin du XVe siècle. M. Alphonse Chassant, dans une étude parue dans le *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, en attribue le plan et la construction à Pierre Mauteau ou Moteau. maître maçon, en l'année 1490 et suivantes.

Musée.

Le musée d'Évreux est particulièrement riche en objets de l'époque gallo-romaine, dont la plupart proviennent des fouilles exécutées à plusieurs reprises au Vieil-Évreux. On y remarque le beau *Jupiter stator* et l'*Apollon* en bronze, des statuettes également de bronze et d'un art élevé, des médailles gauloises et romaines, et quelques inscriptions du plus haut intérêt historique.

La partie moderne renferme des dalles tumulaires, des pavés de terre émaillée provenant du château de Navarre, quelques bons tableaux, un moulage des fameuses portes du baptistère de Florence, etc. Une salle presque entière est consacrée aux collections qui ont été léguées à la ville par M. le chanoine Jouen.

Les plus rares manuscrits de la bibliothèque sont exposés au Musée ; citons quelques manuscrits du XIe ou XIIe siècle, avec de curieuses initiales, et le Pontifical de Raoul du Fou, évêque d'Évreux (1479-1511).

LOUVIERS.

Louviers, ville industrielle, possède peu de monuments anciens, mais son église de Notre-Dame supplée à cette insuffisance par sa richesse architecturale. C'est un édifice du XIIIe siècle, à cinq nefs, remanié à diverses reprises. Son portail méridional, précédé d'un porche, est un spécimen fort remarquable du gothique fleuri de l'époque Louis XII. On dirait une véritable guipure de pierre. Les vantaux de la porte sont sculptés.

A l'intérieur, la chapelle de Chalenges adossée à la

nef, un groupe représentant l'Ensevelissement du Christ, le tombeau du sire d'Esternay et quelques verrières du XVIe siècle méritent l'attention.

Le musée, nouvellement construit dans des proportions grandioses, renferme une riche collection céramique. Elle a été léguée à la ville par M. Lanon qui, de plus, a laissé une somme suffisante pour bâtir le palais destiné à abriter ses collections.

LES ANDELYS.

Andely est une ville vraiment historique ; les noms de sainte Clotilde, de Richard Cœur-de-Lion, de Poussin, sont intimement liés au sien, et l'on pourrait lui appliquer le mot de Tacite : *Parva nunc civitas, sed gloria ingens*.

L'église du Grand-Andely est placée sous le vocable de Notre-Dame. C'est un vaste édifice à trois nefs avec chapelles, terminé par un chevet droit. L'ensemble de l'œuvre appartient au XIIIe siècle. Les chapelles et le transept méridional sont des XVe et XVIe siècles ; la partie correspondante au nord est du XVIe et même du XVIIe siècle.

La vitrerie de l'église est fort curieuse ; elle appartient au XVIe siècle ; l'une des verrières du chœur est signée *Roumain Buron*, — d'une famille de peintres-verriers qui a longtemps travaillé à Gisors.

Les stalles sont de la seconde moitié du XVe siècle. On les doit probablement au ciseau d'un huchier andelysien, Nicolas Lechevalier, qui fut appelé à Rouen en 1466 pour travailler à l'achèvement des stalles de la cathédrale.

Dans une chapelle placée sous la tour méridionale,

on remarque un beau groupe représentant l'Ensevelissement de Notre-Seigneur. Cette œuvre magistrale, de la fin du XVIe siècle, provient de la Chartreuse de Gaillon.

Dans la patrie de Poussin, il est juste de mentionner trois tableaux de celui qui fut son premier maître, Quentin Varin : *la Vierge entourée d'anges musiciens*, *le Martyre de saint Clair* et *le Martyre de saint Vincent;* deux de ces tableaux portent la date de 1612. Signalons encore un fort beau tableau, *Jésus retrouvé dans le temple*, attribué à Jacques Stella.

Le musée des Andelys est assez pauvre, mais il possède une toile capitale de Poussin : *Coriolan fléchi par les prières de sa mère.* On remarque encore quelques grandes toiles de Nicole de Louviers, relatives à l'histoire de sainte Clotilde.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'hôtel du Grand-Cerf est connu et visité de tous les archéologues et touristes de France et d'Angleterre. C'est une construction en pan de bois, de la première moitié du XVIe siècle : elle appartenait à une famille andelysienne, les du Val de Viennois. Le dernier propriétaire y avait réuni une quantité de meubles, faïences, tapisseries, gravures, qui en ont fait un petit musée de Cluny.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, on remarque une statue en bronze de Nicolas Poussin, par Brian, inaugurée le 15 juin 1851.

Situé à deux kilomètres du Grand-Andely, le Petit-Andely est coquettement assis sur les bords de la Seine, au pied du Château-Gaillard. Il possède une charmante église du XIIIe siècle. Le sanctuaire, pourvu d'un déambulatoire, est d'une rare élégance.

Mais la grande attraction du Petit-Andely, c'est sa

forteresse du Château-Gaillard, construit par Richard Cœur-de-Lion, en 1197. Placé sur la croupe d'une colline élevée, il domine superbement l'immense vallée de la Seine. Malgré les mutilations qu'il a subies depuis des siècles, le Château-Gaillard a conservé l'ensemble de ses défenses, son donjon, sa triple enceinte et ses curieuses casemates.

CONCHES.

La petite ville de Conches est de celles dont l'aspect séduit irrésistiblement le touriste et l'archéologue. Pittoresquement assise sur une colline dominant une riante vallée, elle possède une église célèbre par l'élégance de son architecture et la richesse exceptionnelle de ses vitraux.

Aujourd'hui bien ruiné, son vieux château avait été construit au XIIe siècle par les sires de Tosny, seigneurs de Conches. Le donjon domine encore de vastes fossés et d'épais remparts tapissés de lierre.

L'abbaye des Bénédictins a laissé moins de traces encore.

L'église de Sainte-Foy appartient à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. La sacristie, curieuse construction de l'époque Henri II, était autrefois une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité.

Les vitraux du chœur sont consacrés à reproduire des scènes de la vie de Notre-Seigneur et de sainte Foy, patronne de l'église. On y sent l'influence des maîtres allemands. Le nom d'Aldegrever se lit sur le manteau de l'un des personnages, mais il est évident qu'Aldegrever n'est pas l'auteur des verrières de Conches.

Les verrières des sous-ailes sont relatives à l'Eu-

charistie et à la Sainte Vierge : ces vitraux, d'un coloris puissant, datent du milieu du XVIe siècle.

M. l'abbé Bouillet a donné, dans le *Bulletin Monumental* de 1888, une étude complète des vitraux de Conches.

BRIONNE.

Brionne est une localité fort ancienne, que l'on croit être le *Breviodurо* des Itinéraires. Sur le sommet de la côte se dressent les ruines de son vieux donjon carré, de la fin du XIe siècle.

L'église Saint-Martin renferme quelques bonnes statues du XVe siècle et un autel en marbre du XVIIe, provenant de l'abbaye du Bec.

LE BEC-HELLOUIN.

Célèbre par son abbaye de bénédictins, fondée par Herluin, en 1034, et les écoles qu'y ouvrirent Lanfranc et saint Anselme. L'église abbatiale a été démolie vers la fin du premier Empire. La grande tour Saint-Nicolas, commencée en 1457, a seule été conservée. Le cloître porte la date de 1666 ; quant aux bâtiments conventuels, qui servent aujourd'hui de dépôt de remonte, ils ont été reconstruits vers le milieu du XVIIIe siècle.

L'église paroissiale a été rebâtie en 1780 : toutefois, le chœur est du commencement du XIVe siècle. On y remarque deux beaux fragments sculptés en bas-relief et une plaque d'émail peint, du XVIIe siècle, servant de porte de tabernacle.

HARCOURT.

C'est le berceau de l'antique famille de ce nom.

Le château remonte, pour une partie, à la fin du XIVe siècle ; mais il a été notablement agrandi au XVIIe. Ce domaine, dont les vastes dépendances sont converties en plantations de pins, appartient aujourd'hui à la Société nationale et centrale d'Agriculture.

L'église d'Harcourt est intéressante. Le chœur est du XIIIe siècle et se termine par une abside ronde, éclairée par sept lancettes. La nef est moins ancienne. On y remarque des fonts baptismaux du XIVe siècle et un beau lutrin, de style Louis XIV, porté par trois cariatides.

VERNEUIL.

Verneuil est une vieille cité, fort intéressante à visiter. Ses rues paisibles, ses maisons à tourelles, ses hôtels avec balcons de ferronnerie, ses nombreuses églises abandonnées lui ont conservé un charme *rétrospectif* auquel on n'est plus guère accoutumé, même en Normandie.

La Madeleine est une vaste église de l'époque romane, avec transepts et chœur du XVe siècle. Quelques vitraux anciens garnissent les fenêtres du chœur et des sous-ailes. La tour, placée à droite du portail, est justement célèbre. Elle date du commencement du XVIe siècle. L'ensemble est lourd ; mais ce défaut se trouve racheté par la richesse des dentelures et des statues qui la revêtent, et par l'élégance du campanile qui le couronne.

Notre-Dame appartient également à l'époque romane, à l'exception du transept qui est du XVIe, et dont les voûtes sont ornées d'élégants pendentifs dans le style de ceux de Tillières-sur-Avre.

Cette église possède de curieux fonts baptismaux du XIIe siècle et une très intéressante série de statues des XVe et XVIe siècles. La sacristie mérite une visite (vases sacrés du XVIIe siècle, registres matriculaires à miniatures, boiseries de la Renaissance, etc.).

La tour grise est un énorme donjon cylindrique, du XIIIe siècle, bâti en grison, espèce de poudingue ferrugineux fort commun dans le pays ; il n'a été employé que du XIe au XIIIe siècle ; au XVe siècle, c'est le grès qui l'a partout remplacé.

L'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil, fondée en 1627, par Charlotte de Hautemer, dame de Médavy, possède de beaux reliquaires en argent de la fin du XIIe siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Avit, au diocèse de Chartres.

Signalons encore quelques anciennes églises supprimées : Saint-Jean, Saint-Laurent, les Cordeliers ; la maison de la Tourelle, la maison de la rue du Canon, toutes deux flanquées d'une jolie tourelle d'angle en encorbellement, quelques vieilles maisons en pan de bois, ornées de portes et de potelets sculptés ; enfin les anciens remparts, reconnaissables sur un grand nombre de points.

DREUX.

L'église Saint-Pierre date en grande partie du commencement du XVIe siècle ; le chœur et quelques portions avoisinantes sont plus anciennes. Malgré leurs mutilations, les vitraux de la nef et des bas-côtés sont remarquables. Signalons encore quelques peintures murales du XVIe siècle, les stalles, et le buffet d'orgue exécuté en 1614.

Sur la colline qui domine la ville, s'élevait le château des comtes de Dreux. Il subsiste encore la partie nord des tours et quelques ruines du donjon. Près de là a été construite la chapelle royale destinée à la sépulture des membres de la famille d'Orléans. Elle renferme de beaux vitraux exécutés d'après des cartons d'Ingres, et des statues funéraires dont plusieurs sont fort remarquables.

L'Hôtel-de-Ville est une construction originale, du commencement du XVI[e] siècle.

ANET.

Le château d'Anet fut bâti, par Philibert Delorme. en 1550. Le corps de logis principal a disparu, mais il reste encore la porte d'entrée et ses dépendances, une aile du château et la chapelle. A quelque distance s'élève la chapelle sépulcrale de Diane de Poitiers, bâtie vers la fin du XVI[e] siècle.

LE BREUIL-BENOIT.

C'était une abbaye de Cisterciens, fondée en 1137. L'église a été restaurée par les soins de M. le comte de Reiset, son propriétaire actuel, qui y a installé ses remarquables collections

HOUDAN & MONTFORT-L'AMAURY.

M. le comte A. de Dion a bien voulu rédiger un programme détaillé de cette journée qui sera distribué à Évreux.

L'abbé Porée,

Secrétaire général du Congrès,
Inspecteur de la Société
pour le département de l'Eure.

UNE INSCRIPTION

DANS L'ÉGLISE DE DUNES

(LANDES)

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir de la démolition de l'église de Dunes et de mon espoir de trouver dans les fouilles des vestiges de la haute antiquité de son origine. Malheureusement, la démolition s'est continuée pendant mon absence ; quelques anciens fragments de pierres ont été perdus, surtout ceux qui provenaient de l'ancien autel roman dont la tablette supérieure m'avait paru appartenir à la première période du roman, c'est-à-dire au moins du IXe au Xe siècle. Les fouilles qui ont été faites depuis mon retour sur les bords de l'emplacement de cet autel semblent me confirmer dans cette opinion. Des fragments de pierres, au nombre de quatre ou cinq de même nature, de mêmes dimensions à peu près, façonnés de la même manière. ont surgi de dessous le sol. Sur l'un de ces fragments, long de 0^{m}240 et haut

de 0m160 environ, on remarque l'inscription dont voici le fac-simile :

S
VIIIDV MA////
OBIIT EIZIA///

et que je lis ainsi : Le 7 des ides de Mai ou de Mars, mourut Eizia.

Cette inscription me paraît devoir être attribuée du VIIe au Xe siècle. Elle se compose, comme on le voit, de deux lignes de lettres inscrites entre deux raies parallèles, et la plupart présentent une certaine dégénérescence des majuscules romaines.

Je suppose que l's qui surmonte l'v de IDVS est une correction de l's final de ce mot, qui a subi l'enlèvement d'un éclat au moment de son tracé. Le mot MA est suivi d'un trait vertical ; mais là la pierre a été coupée, de sorte qu'il n'est pas possible de savoir si ce trait est un I ou la haste d'un R. Dans EI les deux lettres sont liées. L'A du mot EIZIA n'est pas terminé ; le jambage de droite n'est qu'indiqué par un seul trait et la traverse manque.

Quant au nom d'Eizia, qui désigne sans doute une femme, il a été usité dans notre contrée pendant la période à laquelle j'attribue l'inscription. Exemples : *Aznar Elsi*, seigneur du Xe siècle, qui vendit au père de Guillaume Sanche, duc de Gascogne, le sol sur lequel fut bâti le monastère bénédictin de Saint-Sever. Extrait de la charte : « In charta quidem venditionis fundi facta a duobus militibus Sancio Bergonio et Azinario *Elsi*, sic dicitur : hæc charta facta est XVIII kal. octobris, luna XXVIII » (de 960 à 982).— « In nomine Domini, Ego Sancio Bergomio et Aze-

nario Elsi, ambo pariter facimus chartam. » — Parmi les témoins de cet acte. je distingue Azellus *Elsi* de Samadello.

Sur une charte du monastère de Saint-Sever, je lis : « *Eizeta* quoque filia Eicardi de Mota » et sur un ancien nécrologe du même monastère : « VIII idus decembris obiit *Eizeta*, soror nostra. » (XI[e] siècle). « *Eitius* quoque presbyter de Calnar » (Cauna, famille, château et village à sept kilomètres de Saint-Sever), et aussi « *Eizius* presbyter de Caunar qui dedit S. Severo ecclesiam Sanctæ Quitteriæ cum suo prœdio. » « Arnaldus Guilhem et uxor ejus Azinella » ; même date ; témoins : « *Eicius* clericus. »

Les noms d'Elzius, Elzia, Eizius, Eizia étaient donc bien usités dans ces trois siècles, IX, X, XI. Probablement notre Eizia, celle de l'inscription de Dunes remonte au moins au IX[e] siècle, si nous en jugeons d'après la calligraphie et la conception du texte lui-même, quoi qu'il ne contienne ni le millésime, ni aucun autre signe distinctif.

A côté de ce fragment de pierre, on en a retiré trois ou quatre autres du sol, dont trois sont ornés de deux bandes de zigzags formés par des rainures peu profondes et disposées en feuilles de fougère. L'un ne porte cette ornementation que sur un côté ; le second sur sa face et l'un de ses retours, et le troisième sur trois côtés et deux retours. Ces fragments ne proviendraient-ils pas d'un sarcophage qui aurait été détruit et brisé, mais dont plusieurs morceaux seraient restés sur place, et ce sarcophage n'aurait-il pas porté au centre de sa face l'inscription funéraire d'Eizia, qui aurait été comprise entre les bandes de cette ornementation ? Je suis très porté à le croire, surtout

en présence du grand nombre de sarcophages munis du même genre de décoration qui se trouvent dans le sud-ouest de la France, comme ceux que l'on peut voir aux musées archéologiques de Bordeaux, de Toulouse, ainsi que dans d'autres localités et dont quelques-uns sont reproduits dans l'*Abécédaire* de De Caumont.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt qui se rattache aux textes épigraphiques de ces époques m'a engagé, Monsieur le Directeur, à vous communiquer notre inscription de Dunes.

L'abbé Ponse,

Curé de Dunes,
Membre de la Société française d'Archéologie. »

Nota. — Nous devons ajouter que M. l'abbé Ponse a pris soin de faire replacer l'inscription, dont il nous entretient, sur le mur intérieur de la nouvelle église de Dunes.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Dans la séance du 29 mars 1889, le Comité permanent a nommé :

Inspecteur divisionnaire à Albi, M. le baron Edmond DE RIVIÈRES, membre du Conseil administratif, en remplacement de M. le comte de Toulouse-Lautrec, décédé.

Inspecteur du département des Basses-Pyrénées, M. Adrien PLANTÉ, ancien député, maire d'Orthez.

Inspecteur du département de la Sarthe, M. Robert TRIGER, docteur en droit, au Mans, en remplacement de M. Hucher, décédé.

Ont été élus Membres de la Société, dans la séance du 25 janvier 1889 :

M. OBERKAMPFF DE DABRUN, receveur particulier des finances, à Alais, présenté par M. le comte de Marsy.

Dans la séance du 29 mars :

MM. MAURION DE LARROCHE, secrétaire général de la Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles, présenté par M. Lorin.

Charles NORMAND, architecte diplômé par l'État, directeur de la Revue l'*Ami des Monuments*, secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, à Paris, présenté par M. le comte de Marsy.

A été élu Membre étranger, dans la séance du 25 janvier 1889 :

M. le baron Alfred DE LOE, secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bruxelles, au château d'Harmignies, présenté par M. le comte de Marsy.

S. A. R. Monseigneur le duc D'AUMALE a été élu, le 30 mars, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

M. le baron Joseph DE BAYE a été élu membre de la Société nationale des Antiquaires de France.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en accordant, sur le rapport de notre confrère M. A. de Villefosse, ses récompenses pour le Concours des Antiquités nationales, a décerné à un des membres de la Société française d'Archéologie, M. le duc DE LA TRÉMOILLE, une récompense exceptionnelle en lui décernant une mention hors rang; « la Commission, dit le Rapporteur, ayant voulu honorer par une distinction particulière les travaux de M. le duc de la Trémoille, ainsi que le judicieux et libéral emploi qu'il fait des magnifiques archives de sa maison. »

Sur la présentation de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid et sur la proposition de S. E. le Ministre d'État, S. M. le Roi Don Alphonse et en son nom S. M. la Reine régente d'Espagne a conféré le titre de commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, à M. le comte DE MARSY, et celui de chevalier du même Ordre, à M. Émile TAILLEBOIS, tous deux correspondants de l'Académie.

Par un autre décret du 1er mars, M. Émile TRAVERS a été promu au grade de commandeur extraordinaire de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Eugène HUCHER, inspecteur de la Sarthe; nous consacrerons, dans le prochain numéro, une notice à notre savant confrère.

L'Imprimeur gérant,

Henri DELESQUES.

L'ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE

AU SALON DE 1889



En parcourant, au Palais de l'Industrie, les deux salles et la longue étendue du promenoir du premier étage, où sont exposés les dessins d'architecture, nous avons été heureux de constater que le mouvement, déjà signalé par nous l'an dernier, tend à s'accentuer encore. Les architectes cherchent de plus en plus leurs sujets d'études, leurs relevés et leurs projets de restaurations dans les anciens monuments de la France.

Nous ne partageons pas les tendances des écoles qui dédaignent et repoussent même systématiquement les enseignements de l'art antique. Nous croyons que leur connaissance est indispensable à nos architectes et qu'elle contribue à donner à leur crayon une sûreté de principes, une harmonie de proportions que ne leur fournit pas toujours l'étude des édifices du moyen âge et de la Renaissance, mais nous pensons que l'on ne peut éternellement faire des projets de restauration du Parthénon, des temples de la Grèce et

de Rome, et surtout que cette étude n'a aucun résultat pratique (1).

Il n'en est pas de même de l'examen consciencieux que nos architectes font des édifices élevés sur notre sol. Tout, pour eux, est là sujet d'études utiles, depuis l'ensemble des plans jusqu'aux détails de l'ornementation et de la coupe des pierres. Chaque jour, ils peuvent être appelés, et nous espérons qu'ils le seront souvent, à veiller à la conservation d'une église, d'un manoir ou d'une maison du pays qu'ils habitent. Il est donc essentiel qu'ils puissent non seulement en diriger la restauration, en s'inspirant des principes des écoles d'architecture de la région, mais encore faut-il qu'ils connaissent la nature de la pierre employée, les principes de sa taille, et qu'ils n'aillent pas, — guidés seulement par des livres, dont nous reconnaissons toute la valeur au point de vue encyclopédique, mais qui ont le tort de nous donner des exemples pris indistinctement dans les différentes régions de notre pays, — confondre dans leur ornementation les motifs décoratifs employés en Bretagne et en Languedoc, en Normandie ou dans le Lyonnais.

A ce point de vue, nous avons remarqué avec grand plaisir qu'un certain nombre des châssis exposés

(1) Les restaurations ou relevés de monuments antiques sont fort peu nombreux cette année au salon : on en compterait tout au plus une dizaine ; mais on doit signaler une étude de premier ordre de M. Esquié (prix de Rome de 1882), la restauration de la villa de l'empereur Hadrien, près de Tivoli, en dix châssis, et une autre fort importante, de M. Redon (prix de Rome de 1883), du Temple de la Concorde. Ce sont des travaux considérables et qui ont leur place marquée dans la collection si riche de l'École des Beaux-Arts.

n'étaient pas simplement le résultat d'études entreprises à la suite d'un voyage, ou dans le but d'opérer une restauration, mais qu'ils étaient l'œuvre d'artistes originaires d'un pays ou y étant fixés. Assurément, nous n'entendons refuser à personne le droit d'étudier et de s'intéresser aux édifices de telle ou telle région, dans laquelle des circonstances fortuites ont pu vous amener ou que vous parcourez dans un but spécial, mais nous sommes heureux de voir des artistes s'intéresser aux monuments de leur ville natale ou de leur province d'origine. Nous pourrions citer cette année de nombreux exemples ; bornons-nous à rappeler, d'après le Catalogue, les noms de MM. Baussan, Boué, Descaves, Ghesquier, Grenouillot, Jarrier, Mazet, Moreau, Poitou, Saintier, Van den Bulcke, etc., artistes nés dans le département dont ils exposent les dessins d'édifices, et ceux de MM. Detouches et Lepage, qui habitent les villes dont ils ont relevé les monuments.

Quelques artistes ont joint à leurs dessins un court historique des monuments qu'ils reproduisent, mais d'autres ne nous donnent aucune indication et nous laissent même le soin de trouver dans un dictionnaire géographique le département ou la région où ces monuments sont situés. Deux lignes suffiraient pourtant pour nous éviter une recherche parfois difficile.

PARIS

Hôtel de Cluny ; abside de la chapelle ; lavis. *Jéquier (É)*, n° 5196.

Musée de Cluny ; manteau de cheminée ; aquarelle. *Austin (W.)*, n° 5116.

Église Saint-Germain-l'Auxerrois ; porche ; aquarelle. *Vincent* (*L.-P.*), n° 5277.

Église Saint-Julien-le-Pauvre ; fragment ; aquarelle. *Gauthier* (*F.-H.*), n° 5173.

Notre-Dame ; fragment de sculpture, clôture du chœur. *Tournier* (*V.*), n° 5270, V.

Hôtel de Sens. Vue pittoresque, à l'aquarelle, dont la place semblerait mieux dans la section des « Dessins, Cartons, Aquarelles » que dans celle de « l'Architecture. » *Bénard* (*A.-C.*), n° 5120.

Les ponts ; aquarelles et dessins ; réunion à la même échelle des vues longitudinales et coupes des différents ponts de Paris. *Gonvers* (*J.-C.*), n° 5182.

DÉPARTEMENTS

Ain. BROU ; jubé de l'église ; fragment. *Tournier* (*V*), n° 5270, II.

Aisne. LAON ; cathédrale ; fragment de sculpture. *Le même*, n° 5270, III.

— LONGPONT ; porte de l'abbaye ; étude complète, faisant suite à la restitution de l'abbaye, exposée en 1887. *Richardière* (*A.-A.*), n° 5254.

— LE MONT-NOTRE-DAME ; église ; relevé, plan et détails, deux cadres. *Baret* (*C.*), n° 5118.

— SAINT-QUENTIN ; Hôtel-de-Ville ; projet de restauration d'une cheminée ; aquarelle. *Detouches* (*C.-M.*), n° 5156.

Allier. MOULINS ; le Doyenné, construction de la fin du XVe siècle (vers 1490), état actuel. *Moreau* (*R.*), n° 5232.

Ardèche. LARGENTIÈRE ; église (XIIIe siècle), neuf châssis, belle étude. *Baussan* (*J.-J.-P.*), n° 5120.

Ariège. Pamiers ; prieuré Saint-Jean. *Deruaz* (*L.-H.*), n° 5154.

Bouches-du-Rhône. Saint-Chamas ; pont. *Josso* (*C.-M.*), n° 5199.

Calvados. Bayeux ; cathédrale ; fragment de sculpture. *Tournier* (*V.*), n° 5270, IV.

Charente. Angoulême ; cloître de l'Hôtel-de-Ville, lavis. *Baril* (*M.-F.-J.*), n° 5119.

Charente-Inférieure. Fenioux ; clocher, aquarelle. *Nodet* (*A.-E.*), n° 5237, I.

Corrèze. Brive ; maison de la Renaissance, dite La Labanèche ; état actuel et restauration, quatre vues et deux plans. *Gohier* (*F.*), n° 5180.

Côte-d'Or. Saulieu ; fontaine Saint-Andoche, aquarelle. *Perreau* (*L.*), n° 5245.

Creuse. Bridiers ; donjon, placé à l'angle d'une enceinte pentagonale ; vue et plan, avec reconstitution. *Mazet* (*A.-A.-F.-J.*), n° 5228.

Eure-et-Loir. Vigny ; château construit par le cardinal d'Amboise ; projet de restauration. *Cazaux* (*C.-H.*), n° 5145.

Finistère. Saint-Jean-du-Doigt ; chapelle funéraire dans le cimetière ; vue, coupes, plan et détails. *Gout* (*P.-E.*), n° 5185.

— Saint-Pol-de-Léon ; chapelle de Notre-Dame-du-Creisker ; trois cadres, étude consciencieuse de ce très élégant clocher. *Le même*, n° 5184.

Haute-Garonne. Saint-Aventin, au pays d'Oo ; église ; vue, plan et détails, deux châssis. *Isabey* (*M.*), n° 5194.

Indre. Chateau-Guillaume ; construction élevée vers 1101 par les ducs d'Aquitaine, réédifiée de 1878 à 1889, sept vues et un plan. *Cazaux* (*C.H.*), n° 5144.

— VEUIL ; château Renaissance, état actuel et restauration, trois vues et coupes et deux plans. *Lemoine* (*L.-J.-M.-P.*), nº 5213.

Indre-et-Loire. Croquis de voyage en Touraine, dessin à la plume formant trompe-l'œil et réunissant de nombreux monuments. *Berger* (*J.-C.-M.*), nº 5123.

— CHENONCEAUX ; lavabo dans la chapelle du château. *Roy* (*L.*), nº 5260.

— PARÇAY-MESLAY ; grange de la ferme ; construction curieuse, trois châssis. *Peigney* (*J.-C.*), nº 5244.

— TOURS ; église Saint-Clément, intérieur, aquarelle. *Nodet* (*A.-E.*), nº 5237, II.

Isère. VIENNE ; église Saint-Maurice, portail. *Tournier* (*V.*), nº 5270, I.

— VIZILLE ; château ; projet de restauration, vues, plans et détails. *Poitou* (*E.*), nº 5248.

Loir-et-Cher. BLOIS ; coq du clocher de la cathédrale. *Petitgrand* (*L.-V.*), nº 5246, II.

— CHAMBORD ; château, façade et plan, lavis de grandes dimensions. *Bury* (*V.-A.*), nº 5140.

— FONTAINE-EN-SOLOGNE ; église, style de la transition, vues, coupes et plan. *Grenouillot* (*J.-A.*), nº 5186.

— SAINT-AGIL ; château, porte gothique, flanquée de deux tours ; aquarelle. *Rougier* (*E.-H.*), nº 5258.

— VENDÔME ; clocher de l'église de la Trinité ; étude complète. *Boué* (*E.*), nº 5135.

Haute-Loire. LA CHAISE-DIEU ; I, le cloître ; II, la tour Clémentine ; III, porte de l'abbaye ; IV, une rue du village ; aquarelles. *Freynet* (*J.-E.*), nº 5168 et 5169.

— LE PUY ; coq du clocher de la cathédrale. *Petitgrand* (*L.-V.*), nº 5246, I (voir Blois).

— La Voute-Chilhac ; porte de l'église, avec légende sculptée sur bois. *Le même*, n° 5247.

Marne. Reims ; Saint-Nicaise, reconstitution archéologique de l'ancienne église, d'après divers documents réunis par M. Ch. Givelet et ayant servi à exécuter le reliquaire conservé à Saint-Rémi ; deux vues et un plan. *Lepage* (*J.-L.-E.*), n° 5214.

Marne (Haute). Vassy ; église de Notre-Dame ; restauration de l'abside (style roman), projet très complet, appartenant à la ville. *Descaves* (*H.*), n° 5155.

Nièvre. Jailly ; église, époque romane, vues, coupes, plan et détails, deux cadres. *Louzier* (*J.-A.-A.*), n° 5221.

Nord. Loos ; Hôtel-de-Ville (Renaissance flamande), perspective à l'aquarelle. *Ghesquier* (*D.-A.*), n° 5178.

— Saint-Amand ; abbaye, restauration de l'entrée, Renaissance, aquarelle. *Van den Bulcke* (*A.*), n° 5273.

Oise. Beauvais ; cathédrale ; portes en bois sculpté du transept sud, lavis. *Conin* (*A.*), n° 5151.

— Compiègne ; Hôtel-de-Ville ; façade, grand lavis. *Hennequin* (*L.*), n° 5192.

— Thiers ; château, état actuel et restauration, six vues et quatre plans (étude importante d'un monument dont les restes paraissent bien peu apparents). *Aurenque* (*A.-J.-B.*), n° 5115.

Orne. Mortagne ; église Notre-Dame ; achèvement du clocher Renaissance, très importante étude, en quatre châssis comprenant des vues, coupes, plans et détails, avec photographies de l'état actuel. *Reboul* (*A.-C.-J.*), n° 5249.

— Idem ; maison du XV[e] siècle, aquarelle. *Guillaume* (*H.-C.-B.*), n° 5189.

Puy-de-Dôme. Murol ; château, état actuel, six

châssis, bon relevé, sans restauration. *Jarrier* (*L.*), nº 5195.

— Saint-Saturnin ; fontaine et église. *Camut* (*E.*), nº 5142.

Sarthe. La Ferté-Bernard ; église (grand lavis de la façade méridionale), et maisons. *Guerrier* (*L.-V.-A.*), nº 5187.

Saint-Paterne ; statue de la Renaissance, aquarelle. *Nodet* (*A.-E.*), nº 5237, III.

Seine. Saint-Denis ; basilique, monument de Louis XIII, par Jacques Sarrazin. *Sortais* (*L.-M.-H.*), nº 5267.

Seine-et-Marne. Fontainebleau ; palais ; chevet de chapelle, aquarelle. *Villevieille* (*P.-E.*), nº 5276.

— Idem ; fragment de la galerie de François Ier, aquarelle. *Meissonier* (*L.-C.-J.*), nº 5230.

— Idem ; cheminée de la salle des cariatides au château, restitution de l'ordre cariatide, aquarelle. *Boitte* (*P.-L.*), nº 5131.

— Vaux-Praslin ; château, grande étude avec plans, quatre châssis. *Lizan* (*G.*), nº 5220.

Seine-et-Oise. Étampes ; tour de Guinette, état actuel et restauration, vues, coupes et plans des étages. *Capitaine* (*F.-L.*), nº 5143.

— Maisons-Laffitte ; château, relevé. *Leclerc* (*H.*), nº 5210.

— Mantes ; Hôtel-de-Ville, restauration et agrandissement. *Saintier* (*E.-C.*), nº 5263.

— Puiseux-en-Vexin ; restauration de l'église (gothique), état actuel et projet. *Ferrant* (*C.-L.*), nº 5164.

— Versailles ; porte de l'hôpital des chevaliers de Rhodes, donnée en 1836 par le sultan Mahmoud à Louis-Philippe et placée dans la salle des croisades ; crayon. *Gavin* (*M.*), nº 5174.

Seine-Inférieure. GRAVILLE-SAINTE-HONORINE ; église ; transept nord et clocher, aquarelle. *Naef (A.)*, n° 5236.

— ROUEN ; maison Renaissance, rue Eau-de-Robec : restauration et détails des sculptures, deux cadres. *Laquerrière (A.)*, n° 5209.

Somme. AMIENS ; cathédrale, intérieur. *Monclos (M. de)*, n° 5231.

Vendée. LES GRANGES-CATHUS ; château, porte et escalier du XVIe siècle, croquis de voyage. *Libaudière (J.)*, n° 5219.

— LA ROCHETTE-DES-CLOIZEAUX ; logis du XVIe siècle. *Le même*, n° 5219.

Yonne. VÉZELAY ; église Sainte-Madeleine : fragments de sculpture, portail du narthex et chapiteau de la nef (XIIe s.), chapiteaux du transept et du triforium (XIIIe s.). *Tournier (V.)*, n° 5269.

L'art architectural en France ; portes diverses. *Rouyer (E.)*, n° 5258.

Tombeau du cardinal du Prat ; restauration, trois châssis. *Binet (J.-R.)*, n° 5127.

ÉTRANGER.

Cambodge. ANGKOR-VAT ; ruines de la pagode royale, restauration ; sept châssis, étude considérable d'un des plus importants monuments khmers. *Fournereau (L.)*, n° 5167.

Espagne. CORDOUE ; grande mosquée, façade latérale ; aquarelle. *Clausse (G.)*, n° 5148.

— GRENADE ; porte de la tour del Vino ; aquarelle. *Clausse (G.)*, n° 5147.

Italie. MANTOUE ; le palais du Té. *Paulin* (*E.-J.-B.*), nº 5242.

— MILAN ; façade du dôme, projet de reconstruction ; deux châssis. *Clément* (*A.-C.*), nº 5149.

— ROME ; Santa-Maria d'Ara-Cœli et Santa-Maria in Transtever ; plafonds, croquis. *Hourlier* (*A.-V.*), nº 5193.

— IDEM ; église de Sainte-Marie-du-Peuple : tombeau de Georges, cardinal, évêque d'Albano, 1508, relevé. *Ancian* (*H.*), nº 5113.

— IDEM ; villa Médicis, restauration. *Redon* (*G.-F.*), nº 5251.

— VENISE ; vue de Saint-Marc. *Lafond* (*A.-J.*), nº 5208.

— IDEM ; SAINT-MARC : vue générale prise de l'entrée et baptistère. *Normand* (*C.*). nºs 5238 et 5239.

Suisse. LŒWENBERG ; cheminée du vestibule du château, détails de restauration. *Berger* (*A.-M.-J.*), nº 5122.

— TOURBILLON, près Sion-en-Valois ; château, étude très complète, avec de nombreux détails. *Brunnarius* (*E.*), nº 5139.

Turquie. CONSTANTINOPLE ; Sainte-Sophie ; intérieur, aquarelle. *Gontier* (*A.-J.*), nº 5181.

Croquis de voyage, France, Italie, Hollande, etc. ; aquarelles et dessins. *Warren* (*W.*), nºs 5281 et 5282.

Croquis de voyages. *Zrowbridge* (*S.-B.-P.*), nº 5283.

Comte DE MARSY.

LES INSCRIPTIONS

DU

PRIEURÉ DE BINSON (MARNE) [1]

Depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours, l'emplacement de Binson a été un centre pour l'histoire de la contrée. Aussi, pour ne parler que de ce genre de monuments, les inscriptions et les sépultures y ont été nombreuses et fécondes en renseignements. Un simple aperçu des richesses épigraphiques encore subsistantes, ne sera pas sans offrir de précieux éléments. En voici le sommaire, du Ve au XIXe siècle, fruit d'une investigation faite sur les lieux le 3 décembre 1888 avec M. L. Demaison, en vue d'assurer la sauvegarde des pierres tumulaires du moyen âge que les travaux de restauration ont enlevées du sol de l'église. Elles vont être prochainement installées et classées, par les soins de S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, sous les arceaux du nouveau cloître, à l'ombre de la basilique romane, consolidée par M. Deperthes et désormais rajeunie pour de longs siècles.

(1) *Binson*, commune et canton de Châtillon-sur-Marne, près des rives de la Marne, entre Épernay et Dormans. — Cfr. *Pagus Baginsonensis* par A. Longnon, dans la *Revue archéologique*, nouv. série, t. IX, p. 371. — Rapport de M. Didron sur l'église de Binson dans le *Journal de Rheims*, 17 juillet 1838.

I

Inscription chrétienne de Binson, au Musée du Louvre

ω ☧ α

VRSICINA VIVAT IN DEO
DEFVNCTA ANNORVM
XXV IN PACE DORMI
AM ET REQVIESCAM

Pierre calcaire. (Hr, 0m29. — Lr, 0m30.)

« Je dois, écrivait vers 1856 M. Ed. Le Blant, à l'obligeance de M. Paul Durand, la communication de cette épitaphe récemment découverte à Bainson, près Châtillon (Marne), dans une ferme appartenant à M. Simonnet. On a trouvé au même lieu des médailles du moyen âge et de l'époque romaine.

« J'ai déjà signalé dans les inscriptions des emprunts faits aux antiques liturgies... Je crois reconnaître ici une reproduction des paroles du Psalmiste : *In pace in idipsum dormiam et requiescam*... L'interversion que l'on remarquera dans le monogramme (l'oméga avant l'alpha) n'est pas sans exemples sur les marbres (1). »

La ferme de M. Symonnet occupait l'emplacement du prieuré de Binson, et c'est dans son enceinte que fut trouvée cette inscription qui peut remonter au IVe ou au Ve siècle de l'ère chrétienne. L'ancien prieuré fut

(1) Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, t. I, Paris, imp. Imp., 1856, texte, p. 450, no 336 C; planches à la fin du volume, fac-similé, no 229.

donné en 1858 au cardinal Gousset par M. le comte de Verdonnet, gendre de M. Symonnet. L'on y découvrit vers 1882, lors des récents travaux de terrassement exécutés derrière l'abside de l'église, de grands sarcophages en pierre, avec des vases et autres objets qui peuvent remonter à une époque reculée. Ce sol fécond n'a certainement pas rendu le dernier de ses trésors.

Quant à l'inscription que M. H. Durand, architecte, emporta sans doute vers 1838 (1), elle a été déposée depuis au Musée du Louvre par M. le docteur P. Durand. Elle y figure dans la Salle chrétienne, dont le catalogue est en préparation, sous la désignation d'*Épitaphe d'Ursicina*, trouvée à Bainson (Marne). Elle sera prochainement moulée pour reprendre sa place à Binson, par les soins obligeants de M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut, l'un des conservateurs du Musée du Louvre.

II.

Pierre de l'autel de Sainte Posenne, à Binson (1069)

ANNO INCARNATI VERBI MILLESIMO SEXAGESIMO VIIII
RENOVANTE ODALRICO REMENSIS ECCLESIE PREPOSITO
HOC ALTARE INVENIT SUBTVS SARCOFAGVM
BEATE POSINNE VIRGINIS CVM PARTICVLA
CORPORIS EIUS (QVOD INTERIV)S FVERAT
PRISCIS TEMPORI(BVS REPOSITVM) ATTAMEN
VT INVENIT ITA (IN EODEM LOCO) RECONDIDIT.

Pierre calcaire. (Long., 1m53. — Larg., 0m80.)

(1) *Journal de Rheims*, 17 juillet 1838, rapport de M. Didron sur l'église de Binson.

Telle est la lecture complète (sans tenir compte des abréviations et en suppléant les manquants entre parenthèses) de ce texte si important. Il est entièrement gravé en lettres majuscules du XIe siècle, mais interrompu au bas par l'encastrement moderne d'une pierre d'autel qui porte la date de 1736.

Là doit se borner notre indication en ce qui concerne cette inscription, car sa découverte, sa reproduction, son complément et son commentaire ont fait l'objet d'un travail lucide et convaincant, auquel nous renvoyons avec reconnaissance (1).

Sur un seul point, nous donnons un mot différent de celui qu'a lu l'interprète si autorisé de ce document: *invenit* et non *inpvenit*. L'examen réitéré du monument lui-même nous a convaincu que le *p* qui semblerait accolé à l'*n*, n'existe pas, et que son apparence est due à la présence en cet endroit de l'empreinte d'une coquille, comme on en voit encore sur d'autres parties de la pierre. Pour le surplus du texte, comme pour les abondants renseignements mis au jour sur Sainte Posenne, il faut recourir à M. le chanoine Lucot. Tout débat est tranché par sa dissertation acceptée des maîtres de la science, M. de Rossi et M. Léopold Delisle. De nouveaux travaux, utilisant ces sûres données, viennent chaque jour en vulgariser la connaissance (2).

(1) *L'église de Binson et Sainte Posenne d'après une inscription du XIe siècle et d'autres documents inédits*, par M. le chanoine Lucot, in-8., 32 p., Châlons, 1882.

(2) *Le Prieuré du B. Urbain II et son église*, par F.-H. Compant, dans *Le Propagateur de l'Alliance catholique*, n° 23, décembre 1888, p. 124 à 132.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



EFFIGIE DE LA TOMBE DE TRIÉBAUT DES LOGES (XIII[e] SIÈCLE).

III.

Épitaphe de Thiébaut des Loges, à Binson (XIIIe siècle)

..... (QV)I PAR CI VAS,
SEVR LA TOMBE DOV POVRE LAS,
THIEBAVT QUI FV NOMMÉS DES LOGES
A SAINT....
(Q)VE NE LE TRVISSE COV(ROV)CIÉ
PRIÉS QU'IL AIT DE (LVI PITIÉ.)

Deux fragments, pierre calcaire. (H. tot., 1m90. — L. tot., 1m20.)

Le personnage est représenté au milieu de la dalle, dont les bords sont garnis de l'inscription versifiée ci-dessus, gravée en lettres capitales et onciales de la fin du XIIIe siècle, entre deux filets. Le sens du texte est celui-ci : *Passant qui allez par ici, arrêtez-vous sur la tombe du pauvre Thiébaut des Loges... Afin que Dieu ne le trouve en courroux, priez-le d'en avoir pitié.*

La représentation du défunt n'est entourée d'aucun ornement d'architecture ; la figure est très expressive, imberbe. La tête repose sur un coussin carré, elle est recouverte d'un béguin d'où s'échappent plusieurs mèches de cheveux ; ses mains sont jointes sur la poitrine ; il est vêtu d'une robe longue sans aucun attribut qui indique sa profession.

La dalle a perdu le coin gauche de la partie supérieure ; toute la partie inférieure manque. Le surplus est en deux débris, le plus considérable offrant la majeure partie de l'effigie.

Comme les épitaphes qui vont suivre, celle-ci était placée dans l'abside de l'église priorale et paroissiale de Binson, où elle recouvrait la tombe de ce personnage aujourd'hui inconnu. Cette partie de l'édifice ayant dû être nivelée par suite d'une restauration complète du monument, les dalles ont été enlevées sans que les sépultures aient été ouvertes, mais elles avaient déjà dû être fouillées auparavant. Heureusement, tous les morceaux recueillis ont été préservés et leurs dessins relevés sur place, de 1879 à 1881, par M. l'abbé Chevallier, archéologue zélé et très dévoué à nos antiquités locales (1).

IV.

Épitaphe de 1319

ICI (GIST)..... (AA)LIS
SI..... (Q)VI TRESPASSA LA(N).....
MIL T(ROIS) CENS DIX NEVF
: LE MARDI ⁝ DEVANT ⁝ LA FESTE ⁝ SAINT
LVC ⁝ POVR ⁝ DIEV PR(IES) (POR LVI)

Pierre calcaire. (H[r] 2[m]42. — L[r] 0[m]92.)

Le nom du personnage est malheureusement fruste, mais la date de son décès est restée lisible. La supposition d'*Aalis* est très douteuse ; il faudrait qu'une

(1) Nous avons de lui un mémoire intitulé : *Notes pour servir à l'histoire et à la description des églises du canton de Châtillon-sur-Marne,* texte accompagné de 250 dessins, travail couronné par l'Académie de Reims en 1881 et faisant partie de ses Archives. Sur Binson, fig. 60 à 96.

charte de l'époque vînt un jour élucider l'existence de cette inconnue (1). Les caractères subsistants sont d'une belle gravure et d'une bonne exécution en lettres gothiques et onciales mélangées ; ils contournent la dalle tout autour. Au centre, l'effigie du défunt est tracée sous un encadrement d'architecture et fort effacée dans le haut ; les pieds reposent sur des animaux. Deux anges sont encore visibles dans les écoinçons de l'arcade supérieure. Le visage, qui était dessiné sur une plaque incrustée, ayant disparu sous le frottement, la pierre offre au milieu un enfoncement carré de 0m37 de hauteur sur 0m45 de largeur, que l'on avait grossièrement rempli en briques. Il faut maintenant laisser ce vide que rien ne pourrait combler.

V.

Épitaphe de Pierre Richars (1334)

ICI GIST DESOVS CEST || E LAME PIERRES
RICHARS (DONT DIEX) AIT LAME.....
IOVR APRES LA S. MAR || TIN ET LASVS.....
|| LAN M CCC ET XXXIIII.....
RICHARS ..... VIENT IL || A FACE CLERE
AMEN.

Pierre calcaire. (Hr, 1m04. — Lr, 2m50.)

(1) On pourrait à l'appui citer une charte de 1267 relatant les noms de Jean de Chasteillon, comte de Blois et d'Avesnes, et d'Aaliz sa femme, bienfaiteurs du couvent de l'Estoile de l'ordre de Prémontré. *Revue rétrospective*, janvier 1837. Chartes de la Touraine, par Pr. Tarbé.

Cette inscription entoure l'une des plus belles tombes de Binson, peut-être celle d'un prieur ; elle est gravée en lettres majuscules et devait former une suite de vers dont les deux premiers sont seuls complets :

Ici gist, desous ceste lame
Pierre Richars, dont Diex ait l'ame !
. . . . . . *(qui trépassa)*
(le ?) jour apres la S. Martin
l'an mil trois cens et trente quatre
. . . .
... *Vient il a face clere. Amen.*

Cette dernière ligne exprime sans doute le souhait que le défunt puisse voir Dieu face à face (1).

Le personnage est figuré en pied, tête nue, les mains jointes sur la poitrine, vêtu d'une robe longue à capuchon ; l'effigie est richement encadrée dans un portique dont les montants sont formés d'un faisceau de colonnettes et couronnés par un triple clocheton ; au milieu une arcade trilobée supporte un fronton aigu dont les rampants sont ornés de feuillages ; une rosace s'ouvre dans le tympan ; un fleuron se détache au sommet, et deux anges, dans les écoinçons, balancent leurs encensoirs qui descendent vers la tête du défunt. La partie inférieure du dessin a seule subi l'effacement de ses principales lignes.

(1) Le mot *vient* est fort effacé. M. l'abbé Chevallier a lu *voit*, leçon qui paraît avoir plus de sens et est sans doute préférable.

Le déchiffrement de tous ces textes, frustes en grande partie, comme on le voit, est dû aux soins assidus de M. Louis Demaison, archiviste de Reims.

VI.

N... de Chastillon-sur-Marne (XIVe siècle)

ICI (GIST)..... DE CHASTILLON ·
SVS · MARNE · Q(V)I · TRESPASSA ·
LAN · DE...... (POR LAME) DE ·
(L)VI · (PRIES D)IEV.... (A)MEN.

Cinq fragments, pierre calcaire. (H^r tot., 2^{m}10. — L^r, 0^{m}95.)

La légende ne donne ni le nom, ni la date du décès de ce personnage, qui se rattache sûrement à l'histoire de Châtillon. Il appartenait au XIVe siècle, ou peut-être au commencement du XVe. Il est représenté en pied, la figure imberbe, coiffé d'un chaperon, vêtu d'une robe longue à capuchon, les mains jointes, les cheveux formant deux boucles latérales. L'encadrement gothique de cette figure est très orné : des trèfles et des rosaces embellissent l'arcature du sommet, des clochetons se dressent sur les côtés, et deux anges sont encore visibles dans les écoinçons. Bien que brisée et assez mutilée, cette dalle une fois reconstituée présenterait un aspect très décoratif.

VII.

Growerons (XIVe siècle)

..... GROWERONS ⁝ OR · MAIS ⁝
DE ⁝ TI.....

Deux fragments, pierre calcaire. (H^r, 0^{m}90. — L^r, 0^{m}55.)

Ce seul reste de l'inscription qui contournait la dalle

ne permet pas d'en restituer le sens; nous n'avons pas pu identifier le nom de *Growerons* ou *Trowerons*.

La pierre tombale est elle-même incomplète; elle conserve néanmoins la figure du personnage sous un dais gothique, vêtu du costume ecclésiastique, portant un orfroi brodé au collet et tenant un calice à la main. Sur la gauche, une colonnette supporte un chapiteau à feuillages, et sur la bordure, à la droite du personnage, se lit le fragment d'inscription relaté ci-dessus. Tout indique une épitaphe du XIVe siècle.

VIII.

Mathieu de Clarois, prieur.

(MAIST)RES : MA(T)HIVS : DE
CLAROIS : QVI FV PRIEVS :
DE SAINS. . . . .

Quatre fragments, pierre calcaire. (Hr, 1m75.)

Cette inscription contourne entre filets, sur deux faces, les bords de quatre débris d'une dalle du XIVe siècle. On n'y voit plus trace de figure. Quant au nom de *Clarois*, on pourrait l'identifier avec Clairoix (Oise); mais ce rapprochement reste très douteux, alors surtout que l'on ne peut deviner celui du prieuré que gouverna le personnage ici mentionné. Le mot *Sains* paraît suivi d'un D ou d'un A oncial, sans suite pour l'intelligence du texte.

IX.

N..., dame de Château-Thierry (XIVe siècle).

..... (D)AME : QVI OTEN...
MEIAREE (?) ET DE CHASTEL
TIERRI..... QVI DE BARBONNE.

Fragment, pierre calcaire (H^r^, 1^m^90. · L^r^, 1 mètre.)

La dalle a perdu sa partie supérieure, et l'inscription qui court sur les bords est aux trois quarts fruste. Cependant on y distingue des titres de seigneuries rattachant les personnages mentionnés dans le texte à Château-Thierry (Aisne) et à Barbonne (Marne). Il serait imprudent de pousser des conjectures au-delà.

La figure en pied d'une femme est gravée avec assez d'élégance ; cette noble dame est vêtue d'une robe longue sans ornements ; ses mains sont jointes sur sa poitrine; le haut du visage manque à partir du nez. Il n'existe pas d'encadrement gothique autour de l'effigie, mais les caractères de la légende sont du XIVe siècle.

X.

Anne (XIVe ou XVe siècle).

ICI GIST ANNES.....
POVR LAME DE LI.

Débris. Pierre calcaire.

Le débris d'une grande dalle tumulaire en présente uniquement la partie supérieure de gauche, avec le

commencement et la fin de l'inscription. On y aperçoit aussi une portion de la figure du personnage, dessinée sous une arcature trilobée, dont un ange occupait l'écoinçon.

XI.

Jacques de Châtillon (1427).

✠ Chi gist Jaques fil Guillaume seigneur
de Chatellon et de La Ferté.....
(Laq)velle (fut) dame
desdiliens et trepassa l(an) m cccc et xxvii le xvi
Jou: de iullet.

Pierre de Givet. (Hʳ, 0ᵐ65. — Lʳ, 0ᵐ46.)

Cette petite dalle en pierre de liais d'une nuance bleue foncée, conservée presque intacte, recouvrait la sépulture du fils de Guillaume de Châtillon, capitaine de Reims, et d'Aliénor de Montigny. C'est de ce monument qu'André du Chesne parlait en ces termes : « Iaques de Chastillon mourut ieune avant son père, le XVIII iour de Iuillet, l'an mil quatre cens vingt-sept, et fut enterré dedans l'Église du Prieuré de Bainson, soubs une tombe de marbre noir eslevée (1). »

L'effigie gravée au milieu de la dalle représente, en effet, un jeune personnage en robe longue, les mains jointes et la tête nue, sans armes ni attributs guerriers. Le visage et les mains étaient gravés sur une incrustation de marbre blanc ou de cuivre, qui a disparu sans doute depuis longtemps. Aux deux côtés de la tête se

(1) *Histoire de la Maison de Chastillon*, 1621, in-fº, p. 537.



TOMBE DE JACQUES DE CHATILLON, 1427.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

voient deux écussons, sans heaumes ni lambrequins. Celui qui est placé à la droite du personnage porte : *de gueules à 3 pals de vair au chef d'or*, qui est CHATILLON, et celui qui se trouve à sa gauche : parti de Châtillon d'un côté, et de l'autre : *de sinople à un lion d'argent armé et lampassé de gueules*, qui est MONTIGNY.

L'inscription en lettres gothiques minuscules occupe la bordure entre deux filets sur les quatre bords, et se poursuit dans le cadre intérieur sous l'écusson à droite de la figure. La légende est fruste en plusieurs parties, mais le sens général est suffisamment conservé pour laisser à l'épitaphe toute sa valeur historique.

XII.

Guillaume de Châtillon et Aliénor de Montigny (XVe siècle).

DALLE SANS INSCRIPTION.

Pierre de Givet. (H^r, 2^m55. — L^r, 1^m45.)

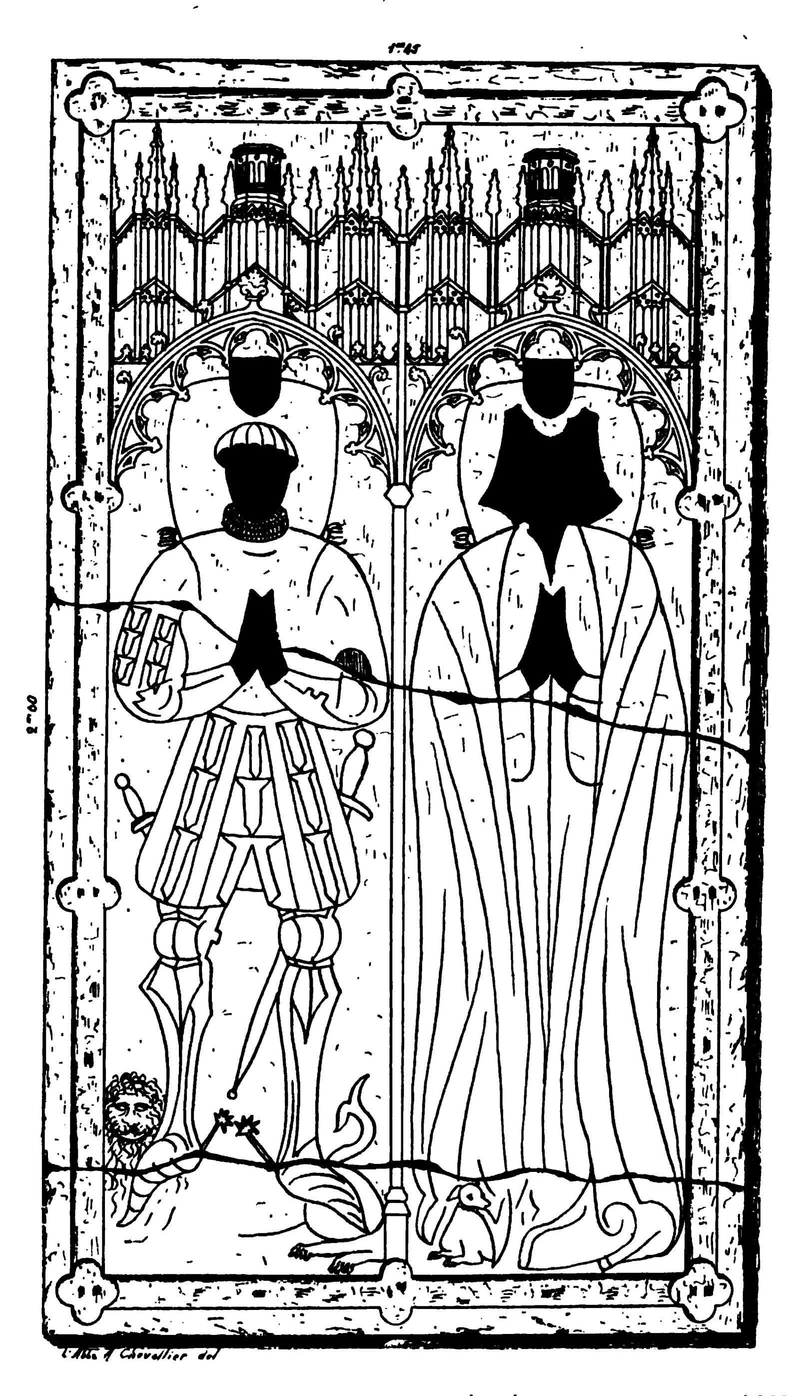
Cette tombe est la plus grande et la plus richement décorée de Binson, mais elle a perdu, depuis longtemps, les bandes de cuivre inscrustées sur ses bords et qui contenaient l'épitaphe. Perte fâcheuse, car ce texte avait trait au plus haut personnage de la famille de Châtillon, inhumé dans l'abside de l'église. L'emplacement de sa sépulture est encore facile à déterminer, d'après les notes prises sur les lieux avant l'enlèvement des pierres tombales (1). Elle se trouvait

(1) « Le chœur de Binson est pavé de dalles sépulcrales. Sur l'une de ces dalles est ciselé un chevalier en compagnie de sa femme... » Rapport de M. Didron, en 1838, dans le *Journal de Rheims*, 17 juillet 1838.

sur la droite, en entrant dans l'abside qui était alors surélevée de deux degrés, contre le mur contigu à l'absidiole sud. Là fut inhumé le célèbre capitaine de Reims sous la domination anglaise, le descendant de ces preux qui avaient tant guerroyé au siècle précédent contre l'étranger envahisseur. Mais sa femme, Aliénor de Montigny, ne reposa pas auprès de lui, sous la dalle somptueuse qu'elle avait consacrée à la mémoire de son mari, probablement aussitôt sa mort vers 1440, et sur laquelle on avait gravé d'avance sa propre effigie et l'écu de ses armes. Elle s'était retirée ensuite à Reims, où elle fut inhumée dans l'église des Cordeliers, ainsi que nous l'apprend ce passage de l'historiographe de la maison de Châtillon :

« Guillaume gist en l'église du Prieuré de Bainson, soubs une haute tombe de marbre noir, mais dont les lames de cuivre contenants son épitaphe ont esté levées. Et quant à Alienor de Montigny, sa femme, encore qu'elle soit représentée sur la mesme tombe, si est-ce qu'elle n'y fut pas inhumée. Car elle esleut depuis sa sépulture en l'Eglise des Cordeliers de Rheims, où elle aumosna de grands biens pour la réparation des ruines que le feu y avoit causées. Et se void encore aujourd'huy sa tombe plate devant le grand autel d'icelle, portant qu'elle trespassa seulement l'an 1455. Les Armes de Chastillon et de Montigny sont représentées sur la mesme tombe, et dedans une grande vitre à costé gauche de l'autel ; où paroissent aussi les images de trois petits enfans ; avec ce mot PLAISIR, qui semble estre la devise de leur mère (1). »

(1) *Histoire de la Maison de Chastillon-sur-Marne,* par André



TOMBE DE GUILLAUME DE CHATILLON ET D'ALIÉNOR DE MONTIGNY, 1440.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Il y aurait à ajouter, d'après le même auteur, bien d'autres intéressants détails sur l'existence de Guillaume de Châtillon. Fils de Gaucher de Châtillon, seigneur de Troissy, et de Marie Cassinel, il devint en 1416 seigneur de Châtillon et de La Ferté en Ponthieu. Bientôt il s'inféoda à la faction bourguignonne et à la cause anglaise, après avoir été créé par Charles VI capitaine de Reims et du pays rémois en 1418. Il y resta pour l'ennemi après le traité de Troyes, investi par le roi d'Angleterre des fonctions de gouverneur jusqu'à l'arrivée de Jeanne d'Arc, en 1429 (1). Il quitta alors la ville du sacre pour se réfugier à Château-Thierry, puis à Paris à la faveur d'une trève, et ne se rallia à Charles VII qu'en 1435, au traité d'Arras, où il figura comme représentant du duc de Bourgogne. Dès lors, il se voua au triomphe de la cause nationale, en faisant rentrer sous l'obéissance du souverain légitime les villes d'Épernay et de Creil. Il vécut ensuite dans l'obscurité et termina sa carrière dans le manoir de ses pères, à Châtillon-sur-Marne, après avoir eu à soutenir de graves procès en revendication, terminés seulement en 1440, l'année même de sa mort (2).

Il nous reste à décrire l'état actuel de la pierre

Du Chesne, Paris, 1621, in-f°, p. 537. — Une inscription gothique, conservée dans l'église Saint-Jacques de Reims relate l'incendie de l'église des Cordeliers et les dons d'une noble dame pour sa reconstruction.

(1) La signature de Guillaume de Châtillon figure sur le premier registre des délibérations du Conseil de la ville de Reims, conclusion du 18 avril 1424, fol. 7 v° (*Archives de Reims*).

(2) *Histoire de Châtillon-sur-Marne*, par le Dr A. Remy, Reims, 1881, p. 127.—Cfr. ANDRÉ DU CHESNE, ouvrage cité plus haut, p. 529 à 537. — *Procès de Jeanne d'Arc*, par Quicherat, t. IV, p. 184, 292, 379 et 381.

tombale, qui a subi les irréparables outrages du temps, non moins que les effets ordinaires de l'incurie des hommes. Elle a perdu toutes les incrustations qui en relevaient admirablement la valeur : les bandes de cuivre, où se lisait l'inscription, n'existaient déjà plus au XVII[e] siècle (1) ; les écussons, probablement gravés aussi sur cuivre et rehaussés d'émaux, ne se retrouvent plus au-dessus des têtes des personnages ; leurs attaches seules s'y voient encore, et prouvent que leurs plaques de métal étaient soudées dans le creux de la pierre à l'aide de plomb. Quant aux deux visages et aux mains, ils étaient dessinés sur des morceaux de marbre blanc, également disparus, qui avaient été fixés dans les encadrements, aujourd'hui vides, à l'aide de la poix ou d'une substance résineuse dont il reste encore des traces. Disons enfin que la dalle, outre ces manquants, est brisée en trois tronçons dans le sens de la largeur, mais ajoutons que l'ensemble reste complet et conserve toute la netteté de ses grandes lignes.

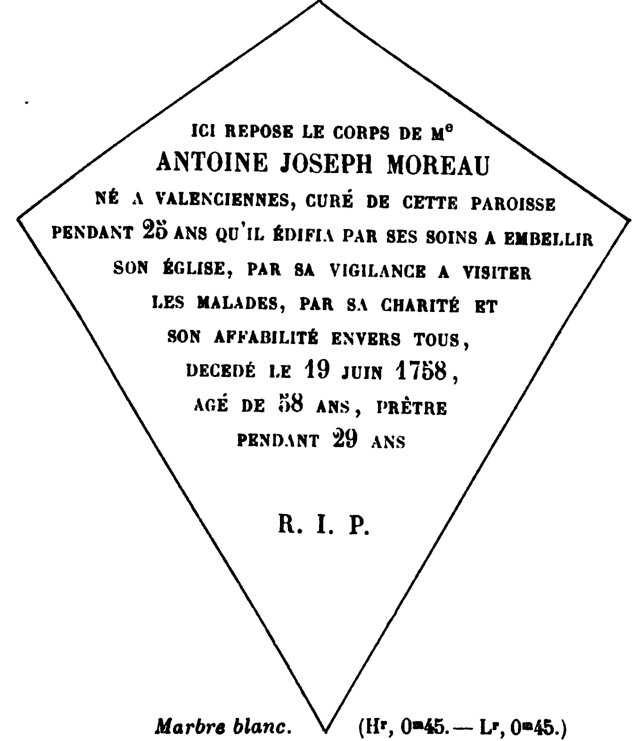
On y distingue les deux personnages en pied, leurs têtes abritées sous de riches dais gothiques formant des arcades accolées et surmontées de clochetons flamboyants. Le chevalier est en costume militaire de l'époque, l'épée au côté, les mains jointes sur la poitrine ; on remarque sur sa tunique les pals vairés des armoiries de sa race, et sous ses pieds, l'un des lions qui en forment les supports. La dame est revêtue d'une robe longue à plis flottants, les mains également jointes, les pieds reposant sur un chien, emblème de sa fidélité, comme le lion pouvait l'être du courage de son mari ;

(1) L'entaille creusée pour ces bandes sur les quatre faces, est de 0[m]08 de largeur sur 0[m]005 de profondeur

sa coiffure, à la mode du XVe siècle, devait être très haute et très large, à en juger par la dimension du marbre blanc où elle était dessinée. Une fine colonnette sépare les personnages, qui eurent, singulier retour des choses d'ici-bas, une commune épitaphe sans avoir eu le même tombeau.

XIII.

Antoine Moreau, curé de Binson (1758).



Marbre blanc. (H^{r}, 0^{m}45. — L^{r}, 0^{m}45.)

Cette inscription offre au sommet le dessin d'un calice avec l'hostie au-dessus et des épis de froment mêlés à des raisins sur les côtés. Le marbre carré, disposé en forme de losange, avait été brisé en plus de vingt fragments restés épars dans l'église, où ils furent recueillis par M. l'abbé Chevallier et restitués par ses soins en un tout complet. L'endroit de la sépulture reste ignoré, mais l'acte qui en fut dressé à l'époque concorde avec notre texte. En voici la teneur :

« Le dix-neuf de juin mil sept cent cinquante-huit, est décédé maître Antoine-Joseph Moreau, prêtre, curé de Saint-Nicolas de Binson, âgé de cinquante-huit ans environ, administré des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction pendant sa maladie; son corps a été inhumé le lendemain dans l'église paroissiale dudit Binson avec les cérémonies ordinaires par MM. les curés de Vendière, Villers, Châtillon, Reüil, Cuchery, Bailleux, d'Antenay, et Messieurs les vicaires de Belval et Châtillon, qui ont signez, et en présence de M. Montenet, aussi soussigné. »

(*Signé*). « J. Montenet, — Goffart, — Garot, curé de Vandière, — Couvent, curé d'Antenay, — Fruteaux, curé de Baslieux, — Hedoin, vicaire de Belval, — Legivre, curé de Châtillon, — P. Thomé, curé de Cuchery, — Feval, vicaire de Châtillon, — Pierlot, curé de Reüil (1). »

La paroisse de Binson comprenait alors Orquigny, Montigny et leurs dépendances; elle était placée sous le vocable de Saint-Nicolas, tandis que le prieuré avait

(1) *Archives du greffe du Tribunal civil de Reims.* Les registres de Binson s'y trouvent presque au complet de 1668 à 1791. On y voit que le curé, en 1730, s'appelait M. Pougeois, et que M. Antoine Moreau eut pour successeur, en 1758, M. Feval, vicaire de Châtillon

celui de Saint-Pierre ; elle relevait du diocèse de Soissons au doyenné de Châtillon-sur-Marne.

XIV.

Copie d'une fresque du Latran à Binson (1886).

(*Sur la gauche*).

✝ HOC APOSTOLICUM VEN. MEM. MONUMENTUM
UTI NUNC INTRA LATERAN. PATRIARCHIU. EXTAT
INEUNTE SÆC. XII CALIXTI II P. M. JUSSU DEPICTUM
A BENEDICTO XIV P. M. RESTITUTUM
HAS UT VIDES S. S. P. P. IMAGINES REFERENS
SACRUM B. V. URBANI II P. M.
SANCTITATIS ET AB IMMEM. TEMP. CULTUS
ARGUMENTUM.

(*Sur la droite*).

B. M. CARDINALIS LANGENIEUX
ARCHIEPISCOPUS REMENSIS
FIDELITER EXPRIMENDUM
CURABAT
ANNO DOMINI M. D. CCC LXXXVI.

Peinture sur toile, cintrée du haut.

Cette inscription a été composée à l'archevêché de Reims pour expliquer le sens historique de la célèbre fresque du Latran, où se trouve la figure du B. Urbain II, et la raison d'être de sa fidèle copie dans l'église de Binson. Elle se voit, très convenablement disposée, au-dessus de l'arcade romane qui ouvre sur le sanctuaire, du côté de l'Évangile. Sa signitication et

son intérêt hagiographique ont été complètement élucidés dans un travail de M. le commandeur de Rossi, mis à la disposition de tous les érudits, grâce à une traduction française récemment mise au jour (1).

Ici prend fin cette revue épigraphique qui s'est échelonnée, presque de siècle en siècle, des âges chrétiens primitifs jusqu'à nos jours. Puisse-t-elle inspirer en tous lieux le respect pour les inscriptions diverses et les sépultures confiées à nos églises dans le cours des temps ! Il n'est pas un texte de ce genre qui ne porte avec lui une double leçon historique et morale tout ensemble, c'est-à-dire le témoignage authentique d'un fait et la démonstration constante des croyances de nos pères en leurs immortelles destinées.

H. Jadart.

(1) *Examen historique et archéologique de l'image du pape Urbain II et des autres peintures anciennes de l'Oratoire de St-Nicolas du palais de Latran*, par M. le commandeur J.-B. de Rossi, traduit de l'italien par un chanoine de Reims (M. l'abbé Bussenot), 1882, in-8° de 60 pages, avec planche fac-similé, p. 24.

TABLE DES INSCRIPTIONS DE BINSON.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE D'ÉVREUX

Le 2 Juillet 1889

Par M. le comte de MARSY

Mesdames,

Messieurs,

Si, pour la cinquième fois, je me trouve appelé à présider le Congrès archéologique de France, c'est, du moins, la première année où il m'est donné de le conduire dans cette province de Normandie, où Arcisse de Caumont a fondé, il y a cinquante-six ans, l'Association dont les résultats utiles ne sont plus à constater, et que nous nous efforçons de maintenir dans la voie tracée par le grand archéologue normand.

Aussi, est-ce avec un grand plaisir, que j'ai répondu à l'invitation de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, heureux du concours que voulait bien nous promettre l'une des plus anciennes et des plus justement renommées de nos compagnies provinciales.

Si la Société de l'Eure embrasse les diverses branches de toutes les sciences, si elle a contribué, par ses concours et ses expositions, au développement de l'agriculture et de l'industrie, elle a toujours fait une large part aux études d'histoire et d'archéologie.

Et en pouvait-il être autrement, quand on voit sur la liste de ses présidents figurer, depuis 1832, les noms d'Antoine Passy, d'Auguste Le Prévost, du comte de Salvandy, de Mgr Devoucoux, du marquis de Blosseville, du duc de Broglie et de M. Louis Passy, pour n'en citer que quelques-uns.

Je ne vous parlerai pas de ses travaux; un de nos confrères, M. Louis Régnier, voudra bien tout à l'heure s'acquitter de cette mission, en vous traçant le tableau du mouvement archéologique dans ce département depuis trente ans; mais laissez-moi cependant vous rappeler que c'est la Société libre de l'Eure qui a couronné et publié, il y a près de quarante ans, un mémoire, resté le chef-d'œuvre du maître de l'érudition française dans le domaine du moyen âge, l'*Étude sur la condition des populations agricoles en Normandie*, de M. Léopold Delisle.

L'an dernier, la Société française d'Archéologie, poursuivant sa course dans nos anciennes provinces, visitait les Landes, le Béarn et le Pays Basque, et ceux de nos confrères qui ont assisté à cette réunion, ont conservé le souvenir des intéressantes excursions qu'il nous a été donné de faire, et celui des importantes communications que nous avons entendues. Que notre confrère, M. Planté, veuille bien se faire notre interprète auprès de nos confrères des Pyrénées.

Cette session a été terminée par une excursion à l'étranger, ainsi qu'il nous avait déjà été donné de le

faire à diverses reprises : en Belgique, en 1880, et, en dernier lieu, dans l'île de Jersey, en 1883, sur cette vieille terre normande où tant de traditions se sont encore si précieusement conservées, et dont nous sommes heureux de voir aujourd'hui les représentants les plus éminents prendre part à notre réunion.

Les Provinces Basques espagnoles et la Navarre offrent, elles aussi, de nombreux souvenirs qui les rattachent à la France. Bien vivaces sont encore les liens qui unissent les deux pays. Nous n'en voulons garder pour preuve que l'accueil exceptionnellement flatteur que nous y avons reçu. Grâce au haut patronage de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, non seulement toutes les portes nous ont été ouvertes, mais tous, depuis les plus humbles habitants des villes et des campagnes jusqu'aux fonctionnaires les plus élevés et aux représentants des pouvoirs électifs, nous ont reçus avec une hospitalité somptueuse, dont je tiens à leur renouveler ici l'expression de notre gratitude. Et même qu'il me soit permis d'ajouter que le gouvernement royal, trop bienveillant appréciateur du but que nous poursuivons, a cru devoir témoigner au président et au secrétaire du Congrès, par l'envoi de hautes distinctions, de l'importance qu'il attachait à nos recherches. C'est sur mes confrères que je tiens à en reporter tout le mérite.

Cette année, l'Exposition universelle attire tout à elle, et si nous n'avons pas cru devoir vous proposer de nous réunir à Paris, nous avons cru cependant devoir placer le siège de notre Congrès à une faible distance de la capitale, afin de permettre à un plus grand nombre de nos confrères d'assister à notre Congrès, sans les priver cependant des jouissances

archéologiques et artistiques que leur offrent les galeries du Trocadéro et du Champ-de-Mars, et les pavillons de l'Esplanade des Invalides.

Aussi me permettrez-vous de consacrer une partie de cette allocution à parcourir avec vous l'*Exposition rétrospective* de 1889.

L'exposition rétrospective, j'ai peur que mon expression ne semble, à première vue, un non-sens !

En 1867, on avait organisé une exposition rétrospective, formant la partie centrale de la vaste ellipse qui réunissait les expositions des divers pays, et chacun d'eux, à l'envi, suivant l'exemple donné par la France, avait tenu à grouper les plus remarquables de ses types d'art et d'archéologie. Un remarquable classement, dû à M. du Sommerard, permettait d'en étudier, époque par époque et industrie par industrie, les diverses branches.

En 1878, les deux galeries du Trocadéro renfermaient l'élite des collections françaises et étrangères, les objets les plus remarquables de nos musées de province, et tant d'admirables collections aujourd'hui dispersées ; mais on avait dû souvent céder aux exigences des collectionneurs, et on n'y retrouvait déjà plus l'ordre qui régnait en 1867. En outre, la *rue des Nations* réunissait des modèles d'architecture des principaux pays.

Aujourd'hui, il n'en est plus même ainsi, et, comme je le disais tout à l'heure, je crois qu'il n'y a pas *une exposition rétrospective*, mais que l'exposition rétrospective existe partout.

Si vous le voulez bien, nous allons tenter d'en rechercher les éléments.

Et tout d'abord ne devons-nous pas suivre, le long

du quai, cette série de l'histoire de l'habitation, reconstituée par M. Charles Garnier, et qui, partant de l'abri sous roche et des constructions des âges de la pierre et du bronze, nous mène successivement aux palafittes du lac du Bourget, aux maisons des Phéniciens, des Assyriens et des divers peuples de l'antiquité, ressuscitant les constructions aux briques émaillées que nous devons à la mission Dieulafoy, nous menant dans les rues de Rome, où nous nous arrêtons pour lire l'*album* qui nous donne le programme de la représentation du Cirque, l'annonce d'une vente d'esclaves ou une profession de foi politique.

Plus loin, c'est la maison mérovingienne, construite avec les débris des monuments antiques.

De l'autre côté de la tour Eiffel, nous trouvons les maisons du moyen âge, telles que nous en offrent encore quelques petites villes, comme Cluny et Charlieu, et un hôtel de la Renaissance, qui abrite un atelier de verriers vénitiens. La fin de la série est surtout ethnographique, et de la Chine et du Japon, nous sautons aux constructions du Mexique et du Pérou, avant les *conquistadores*, en passant par ces bizarres habitations de l'Afrique centrale.

Ne croyez pas que notre course monumentale soit terminée ; non loin de là, le Mexique nous donne pour cadre de son exposition un ancien temple décoré de bas-reliefs en fer martelé, représentant les dieux du panthéon aztèque ; le Brésil et la Bolivie ont restitué l'un une tour, l'autre une façade de l'architecture chiruguerresque si en faveur dans la péninsule et dans les colonies espagnoles aux deux derniers siècles. Avant d'aller voir les édifices orientaux du Champ-de-Mars, jetons encore un coup d'œil sur le bazar

indien, avec son pavillon central et sa fontaine des lions, sur l'auberge roumaine, sur les constructions scandinaves et même sur le dépôt du cacao Van Houten, charmante reproduction d'une façade et d'un intérieur hollandais du XVIIe siècle.

La rue du Caire, si habilement restituée, sous la direction de M. Delord de Gléon, nous reporte dans une partie du Mouski ; mais elle a surtout un attrait, c'est la vie animée qui y règne, ce sont ces ouvriers qui travaillent dans leurs boutiques, ces marchands qui vous apostrophent, ces intérieurs mystérieux où vous appelle une musique originale, et ces âniers que vous avez toujours dans les jambes, et qui conduisent un pseudo-touriste qui, grave et sérieux, se croit pour un moment en route pour les Pyramides.

A l'esplanade des Invalides, nous avons tout un abrégé des constructions de l'Algérie et de la Tunisie, et de nos différentes colonies, depuis la pagode d'Angkor-Wât jusqu'aux huttes informes des Gabonais et aux fétiches des Canaques.

Enfin, dans le Kampong javanais, au milieu de ce village, dont chaque maison renferme une industrie différente, vous assistez aux sons d'une musique bizarre, aux danses des bayadères, qui semblent sortir d'une pagode et vous transportent dans ces mystérieuses cérémonies du paganisme hindou.

Et partout une population vivante vous fait partager ses occupations et ses plaisirs.

Mais, vous le voyez, rien de tout cela n'est réuni, n'est groupé, et il faut courir à droite, à gauche ; nous pourrions bien prendre soit les ânes blancs du Caire, soit les pousse-pousse tonkinois, pour faire notre excursion, mais en véritables archéologues, nous devons

trouver autre chose, et sans nous arrêter au char du temps d'Attila, qui attend ses voyageurs près de la maison mérovingienne, nous irons aux Arts libéraux, où nous trouverons dans l'exposition de la *locomotion* des moyens de transport de toutes les époques.

Seulement, c'est en imagination qu'il nous faudra faire ce voyage, car c'est surtout une exposition iconographique.

En effet, une longue suite de dessins nous donne d'abord les modèles de la chaussure du voyageur à pied, et de l'équipement du cavalier, depuis les harnachements des Grecs et des Romains, jusqu'aux pavillons des éléphants de l'Inde. Viennent ensuite les voitures, mais ici encore les spécimens sont rares, et, à défaut des lourds carrosses de Trianon, des équipages du musée de Cluny, et dans l'impossibilité de se procurer les voitures des collections d'Ambras et de Madrid, et surtout de faire venir de Lisbonne les cinquante-sept voitures qui résument si bien l'art de la carrosserie de presque toute l'Europe depuis trois siècles, on a dû nous donner surtout des suites de dessins et de gravures.

Il n'en est pas de même pour les chemins de fer, et quoique leur histoire ne date guère de plus d'un demi-siècle, on ne voit pas sans étonnement les premières machines à vapeur et les *diligences*, dans lesquelles les voyageurs s'exposaient à aller de Paris à Saint-Germain.

Maintenant que nous avons fait un choix dans nos moyens de locomotion, et que nous avons pu visiter les habitations des différents pays aux époques les plus diverses, il nous reste à rechercher leurs habitants, et à nous rendre compte de leur genre de vie. Cela nous

conduira à l'étude des groupes anthropologiques et des costumes, et aussi à celle du mobilier.

C'est encore aux Arts libéraux que nous allons les trouver. A coup sûr, nous aurions préféré voir les familles préhistoriques préparer les produits de leur chasse à portée de l'abri sous roche, et les céramistes grecs de MM. Perrot et Collignon feraient meilleure figure dans la maison de Périclès, que les brocanteurs orientaux qui y vendent des produits de la rue du Temple; mais force nous est de les prendre où ils se trouvent. Cette série a été reconstituée avec grand soin d'après des documents authentiques, et les figures ont été exécutées sur des types ethnographiques exacts. Elle nous donne un aperçu de quelques industries primitives aux époques anciennes et les rapproche des mêmes industries chez les sauvages; c'est ainsi que le fondeur de l'âge de bronze fait face au forgeron actuel du Soudan, que le chasseur de la vallée de la Vézère est opposé au Samoyède et au Lapon.

L'atelier des céramistes grecs, la boutique du potier gallo-romain de Lillebonne, et l'intérieur des émailleurs chinois, nous donnent une idée très juste de ces types; mais nous leur préférons encore les égyptiennes filant le lin, qu'il faut rapprocher des femmes arabes de la maison kabyle, et que M. Maspéro a restituées *con amore* et habillées d'anciennes étoffes.

Donnons aussi une mention particulière au ménage danois du VIe siècle avant notre ère.

C'est près de là que nous trouvons d'importantes collections archéologiques, notamment une partie des objets recueillis par M. Frédéric Moreau à Caranda, les collections de MM. d'Ault-Dumesnil, Nicaise, etc.

Au premier étage, cette collection se poursuit, et

nous trouvons pour la Belgique les collections anthropologiques de MM. van der Kindère, Jacques et van Overloop, ainsi que les tombes franques découvertes par M. le baron de Loë et le comte Georges de Looz-Corswarem.

Dans le pourtour est placée l'exposition du Ministère de l'Instruction publique, missions en France et à l'étranger ; mais nous craignons que ces longues galeries ne soient généralement délaissées, et pourtant elles renferment d'intéressants sujets d'étude, notamment la restitution du palais de Suse de Mme Dieulafoy.

C'est là aussi que « reposent » les publications des Sociétés savantes, que le Ministère a bien voulu admettre à cet honneur.

D'autres collections d'objets antiques sont dispersées encore de divers côtés. Ainsi, le pavillon Tunisien renferme les résultats des fouilles exécutées depuis quelques années dans la Régence, soit par les soins du Ministère de l'Instruction publique [par MM. Cagnat, Reinach, Saladin et Babelon], soit par la direction actuelle des antiquités tunisiennes [confiée à M. de La Blanchère], soit enfin par le R. P. Delattre et les missionnaires de Carthage.

Signalons un tombeau punique, dont la chambre funéraire est bien restituée, et un certain nombre de reproductions de monuments antiques, qui sont appelés à continuer la collection *de lièges* que possède l'École des Beaux-Arts.

Dans le patio, une très importante mosaïque a été disposée.

Le pavillon de l'Algérie nous fournit aussi son contingent archéologique, et renferme notamment les

moulages de statues romaines d'une haute importance, découvertes à Cherchell.

Enfin, si vous vous aventurez dans le pavillon des eaux minérales, les directeurs de Royat, de Balaruc, de Bagnères-de-Bigorre, etc., ont réuni d'anciens échantillons de canalisations, des débris de leurs thermes antiques et jusqu'à des stèles votives consacrées par des malades reconnaissants aux divinités topiques.

Le temps nous presse, et pourtant je voudrais vous ramener au palais des arts libéraux et vous faire parcourir la série des anciens ateliers, dans laquelle il ne manque que les maîtres et leurs apprentis, fidèles observateurs des statuts qui donnaient une si grande force aux corporations ouvrières.

Quelques-uns, tels que ceux des forgerons et des ébénistes, des orfèvres et des bijoutiers, sont d'une grande exactitude ; nous n'en dirons pas autant du cabinet de l'alchimiste du moyen âge, qui ressemble un peu trop à un décor de *Faust* ou des *Pilules du Diable*.

Nous en dirions volontiers autant de la partie rétrospective de l'exposition pénitentiaire, dans laquelle, à défaut d'instruments de supplice, on a accumulé les barres et les menottes, les serrures et les cadenas, si nous n'y rencontrions d'intéressants moulages des chapiteaux de l'ancienne abbaye de Fontevrault, dont la place est marquée au musée de sculpture comparée du Trocadéro.

Un autre service du Ministère de l'intérieur, celui de l'Assistance publique, nous donne, dans un pavillon de l'esplanade des Invalides, une série d'un intérêt bien supérieur : c'est celle de l'assistance de l'enfance

à toutes les époques; à côté des souvenirs de saint Vincent de Paul, nous voyons les anciens tours d'exposition et une suite de costumes d'enfants dès le premier âge, le mode d'emmaillotage dans les différentes provinces, depuis ces figures entourées de bandelettes que nous montrent quelques rares pierres tombales, les costumes des orphelins, les paniers et les boîtes des meneurs, les berceaux, etc.

L'histoire de l'écriture est représentée par une suite de chartes et de manuscrits, et sert d'introduction à une collection typographique fort importante, dont MM. Claudin et Didot ont surtout fourni les éléments. A côté se trouvent des reliures de diverses époques, et la collection des affiches de M. Maindron complète cette série.

Si vous n'avez pas d'assez bons yeux pour bien voir tout cela, empruntez quelques-unes de ses lunettes au docteur Gillet de Grandmont, mais gardez-vous de regarder les vilains portraits de ses gens à lunettes.

Par une gracieuse attention, l'administration municipale d'Anvers a emprunté au musée Plantin quelques-unes de ses richesses, et la première presse de l'imprimeur tourangeau figure accompagnée de specimens des caractères, des planches et des éditions qui, depuis trois siècles, sortent pour la première fois de la maison du Marché du Vendredi.

Si vous entrez dans l'élégant pavillon de l'industrie du gaz, vous vous attendez à n'y trouver que les derniers perfectionnements d'une industrie que cherche déjà à supplanter l'électricité.

Détrompez-vous, M. d'Allemagne y a réuni une remarquable série de chandeliers, de candélabres, de lustres et de lanternes, qui forment l'*histoire rétros-*

pective de l'éclairage. Une collection analogue, mais bien moins considérable, figure encore dans une des salles du pavillon des arts libéraux.

Si nous n'avons pas, comme à l'exposition de La Haye de 1888, une table servie comme au XVIe siècle, vous trouverez, au moins, une cuisine renfermant tout ce qui servait à fabriquer les ragoûts et les pâtés qu'affectionnaient nos pères.

Avant de quitter cette partie du palais, signalons encore l'histoire de diverses industries, les étoffes, le papier peint, les instruments de musique, etc.

Au premier étage, M. Tissandier nous donne une histoire complète des ballons, accompagnée des nombreuses caricatures qui ont accueilli les premières ascensions. Près du ministère de la guerre, l'aérostation militaire complète cette exposition et nous montre les progrès accomplis depuis la bataille de Fleurus jusqu'aux dernières expériences du capitaine Krebs.

Voulez-vous, à votre tour, Mesdames, suivre dans tous ses détails l'histoire de la broderie et de ces travaux délicats dans lesquels de tout temps vous avez excellé : cherchez près de la porte Rapp le petit pavillon dans lequel une véritable artiste, Mlle de Dillmant, a réuni les broderies de l'ancienne Égypte, les applications du moyen âge, les guipures, et tous ces « travaux de femme » que ses livres vous apprennent à reproduire avec la plus grande exactitude.

Au premier étage des arts libéraux, vous trouverez de nombreux spécimens des anciennes dentelles françaises, belges et italiennes, dont la collection de M. Dupont-Auberville et le musée d'Alençon, surtout, ont fourni les éléments.

A côté, MM. Gonse, Chatel et Tassinari ont réuni de superbes étoffes sur lesquelles ils vous permettront de les poser, afin d'en mieux juger l'effet.

Dans le *palais de la guerre*, que sa belle architecture Louis XIV signale à votre attention, bien qu'une porte du moyen âge la masque assez malheureusement, nombre de surprises vous attendent. Sans parler d'anciennes et de précieuses tapisseries décorant les escaliers, d'armures de différents styles, on trouve au rez-de-chaussée des plans et des vues de places fortes ou d'anciens châteaux, et notamment un relief très complet du Mont-Saint-Michel.

Au premier étage, une des ailes est consacrée à l'histoire de l'armée et des armements militaires, et si les badauds vont de préférence regarder, de l'autre, le campement qui semble emprunté au musée Grévin et qui réunit tous les uniformes actuels de l'armée, les curieux examinent les anciens documents tirés des archives du ministère de la guerre. Ils s'arrêtent dans la salle que M. Riggs a entièrement remplie d'armes anciennes, collection qui, par le nombre et l'importance des pièces qui la composent, peut rivaliser avec les collections publiques les plus importantes.

Une salle voisine réunit des objets appartenant à plusieurs amateurs. Nous signalerons spécialement la vitrine de notre confrère, M. Aimé Desmottes, qui, dans une série de bois sculptés du moyen âge, nous donne une idée des costumes militaires, souvent plus exacte que celle qu'offrent des objets isolés ou des armures placées sur des mannequins déhanchés.

Nous passons sur la série des uniformes, série considérable et dont certains types, quoique récents, semblent déjà bien éloignés de nous, tels, par exemple,

que l'habit du maréchal Mortier et la célèbre *casquette du père Bugeaud*.

C'est là aussi que se trouve l'histoire de l'escrime organisée par l'*Académie d'armes*, tandis qu'aux Arts libéraux, la fauconnerie occupe une place honorable à côté des anciennes armes et procédés de chasse.

Notre course, bien que déjà longue, n'est pas terminée ; suivant les galeries du quai d'Orsay, et non sans jeter un coup d'œil sur la façade espagnole du XVIe siècle et sur le pavillon portugais, nous gagnerons le Trocadéro, que nous avons gardé pour la fin, comme la perle de l'Exposition.

C'est là que, sous la direction de notre confrère, M. Darcel, on a réuni les merveilles du moyen âge, de la Renaissance et des deux derniers siècles. La plupart des objets qui y figurent nous sont déjà connus : ce sont les trésors des cathédrales de Reims, de Sens et de Lyon, les merveilleux reliquaires de Conques, la vierge de Beaulieu et tant d'autres objets libéralement prêtés par les chapitres ou les paroisses, et parmi lesquels je me ferais un reproche de ne pas citer la grande châsse de Saint-Taurin d'Évreux. Ce sont des bois sculptés, les stalles de Gaillon, déposées à Saint-Denis, le lit d'Antoine de Lorraine, du musée de Nancy, les statuettes de MM. Le Breton et Desmottes, les écrins de M. Spitzer, les émaux du baron de Rothschild, les faïences et les porcelaines de MM. Doisteau, Giraudeau et Leroux, les sceaux de M. Hoffmann, les tabatières du marquis de Thuisy, les clefs et les serrures de M. Le Secq des Tournelles.

Des tapisseries de Beaune, des toiles peintes, décorent les murs de ces vastes salles, destinées à faire partie du musée du Trocadéro, et que décorent déjà

les moulages des portails de Moissac et de Charlieu, et de l'arcade du Gros-Horloge de Rouen.

A l'extrémité de cette galerie se trouve une partie des dessins des monuments historiques de France, appartenant aux archives de la commission; je ne veux pas aborder cette étude des dessins d'archéologie monumentale, il nous faudrait retourner au palais des beaux-arts et parcourir les expositions décennale et centennale. Le nombre des cartons, des dessins, des cadres d'architecture, y est si considérable, qu'on a dû en mettre partout et souvent à de bien mauvaises places. Les plus beaux dessins de Lassus, de Duban, de Viollet-le-Duc, etc., sont les uns exposés au soleil, dans le grand promenoir qui domine la galerie de la sculpture, les autres relégués dans une obscurité continue, le long des corridors qui entourent l'escalier central. Il faudrait des mois pour étudier cet ensemble de l'œuvre de nos architectes, que complètent encore de nombreux envois faits par des artistes étrangers.

Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. Honteux de la course que je viens de vous faire faire, et cependant en dehors de l'Exposition, des artistes, des industriels, ont encore tenté d'appeler l'attention des curieux par des exhibitions privées et plus ou moins exactes, parmi lesquelles il suffira de citer le Temple, la Tour-de-Nesle, le Châtelet, la Bastille, le musée de Jeanne d'Arc, etc., dans lesquels on a cherché à rappeler les souvenirs de l'histoire de France, par des tableaux ou des panoramas, par des personnages vivants ou des mannequins, par des drames, des vaudevilles ou des chansons. On voit ainsi souper Marguerite de Bourgogne, on assiste au jugement de Ravaillac, on entend plaider une cause grasse, et, si

on a eu le chagrin de voir brûler Jeanne d'Arc, on est rassuré sur le sort de Latude, dont on voit deux fois par jour la trente-septième évasion.

En somme, on ne peut qu'applaudir, au point de vue archéologique, non seulement à ces expositions, qui nous font connaître un grand nombre d'objets historiques de notre pays, mais même à ces reconstitutions parfois un peu fantaisistes. Seulement, demandons que ces objets, maintenant connus, soient placés sous la protection de la loi du 30 mars 1887 et ne puissent plus être enlevés à la France, et que ces restitutions qui apprennent un peu l'histoire à la façon d'Alexandre Dumas, inspirent à ceux qui les verront le respect de nos vieilles traditions (1).

Mesdames, Messieurs,

J'ai été bien long, cependant je vous demanderai encore la parole pendant quelques instants, car cette séance d'ouverture du Congrès est celle qui tient lieu de séance générale annuelle à la Société française d'Archéologie.

Habituellement, nous y passons en revue les princi-

(1) Nous avons dû négliger encore bien des séries, perdues dans des pavillons étrangers ou qui n'ont été organisées que depuis la lecture de ce discours. Ainsi, dans le pavillon de Monaco se trouve la suite complète des sceaux des archives du comté de Rethel, moulés par M. G. Saige ; dans le Brésil, la numismatique du pays ; à Saint-Marin, un ensemble archéologique, sculptures, peintures, gravures, meubles, documents et sceaux, ainsi que de belles mosaïques ; en Grèce, des relevés des dernières fouilles d'Olympie ; dans la maison mexicaine, une collection préhistorique et ethnographique, etc., etc.

paux faits qui ont marqué pendant l'année notre existence sociale ; la part prise par nos confrères aux réunions scientifiques, leurs publications les plus importantes, les succès qu'ils ont remportés. Enfin, nous y donnons un dernier souvenir à ceux que nous avons perdus.

Je me bornerai à m'acquitter de cette dernière mission, et je le ferai aussi brièvement que possible ; mais la liste en est longue, et plusieurs avaient pris une part active aux travaux de la Société.

M. Lecointre-Dupont, président d'honneur de la Société des Antiquaires de l'Ouest, était un de nos plus anciens confrères, je crois qu'il appartenait à notre compagnie depuis plus de cinquante ans. La numismatique, l'archéologie du Poitou, ont été l'objet de ses nombreux travaux, et, sur son lit de mort, il corrigeait encore les épreuves d'un mémoire sur le *Martyrium* de Poitiers.

A la même génération appartenait M. Eugène Hucher, inspecteur du département de la Sarthe, décédé au Mans. Auteur d'importants travaux sur la numismatique gauloise et sur l'archéologie du Maine, notre confrère était surtout connu par sa belle publication des vitraux de la cathédrale du Mans, dont il avait exécuté lui-même les calques, conservés dans le musée archéologique dont il était le conservateur.

Si M. Hucher apportait toujours dans ses recherches un caractère de précision qui semblait inné en lui, le comte de Toulouse-Lautrec offrait, au contraire, même dans ses travaux archéologiques, un mélange de cet esprit chevaleresque et poétique dans lequel on reconnaissait le descendant des Albigeois et le mainteneur des Jeux-Floraux. Si M. le comte de Toulouse-Lautrec

nous a donné d'importantes monographies archéologiques sur le Languedoc, c'est surtout l'écrivain littéraire dont nous devons rappeler les souvenirs.

M. Gustave de Clausade de Saint-Amarand habitait aussi le Languedoc, et la Société archéologique du midi de la France l'avait depuis longtemps placé à sa tête.

M. Édouard Aubert, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avait commencé par dessiner des sites pittoresques, et il avait donné sur la vallée d'Aoste un livre intéressant avant tout au point de vue artistique; mais on ne vit pas impunément en contact avec des archéologues. Beau-frère de M. Anatole de Barthélemy, M. Aubert ne tarda pas à se laisser gagner par la contagion, et, à la suite de divers voyages dans le Valais, il entreprit la description complète du trésor de Saint-Maurice d'Agaune, qui forme deux volumes in-folio et qui lui valut une des premières médailles du concours des Antiquités nationales. D'autres mémoires sur la toreutique et l'orfèvrerie suffiraient à assurer le souvenir de M. Aubert parmi les érudits, mais tous ceux qui, comme moi, ont été admis dans son intimité, conserveront toujours la mémoire de cet érudit bienveillant.

C'est chez lui que j'avais rencontré pour la première fois, il y a plus de vingt ans, M. le comte Georges de Soultrait, qui appartenait à la Société depuis près d'un demi-siècle et avait été l'organisateur de plusieurs Congrès et l'un des rédacteurs les plus actifs du *Bulletin*.

Ses fonctions élevées dans l'administration financière n'avaient jamais empêché M. de Soultrait de se livrer à ses travaux d'archéologie. L'épigraphie, l'hé-

raldique et la numismatique du Nivernais, du Bourbonnais, du Lyonnais et du Forez, tels sont les sujets principaux de ses travaux. L'histoire du château de La Bâtie, destinée à accompagner les admirables reproductions de notre confrère, M. Félix Thiollier, telle est, croyons-nous, la dernière publication du comte de Soultrait, qui avait bien voulu, à notre demande, accepter, en 1885, d'être l'un de nos inspecteurs généraux.

Habitant la région pyrénéenne, M. le baron d'Agos en avait depuis de longues années étudié l'histoire ; il nous laisse une étude sur Saint-Bertrand de Comminges, différents mémoires et des recherches épigraphiques qui, nous l'espérons, ne seront pas perdues et seront utilisées par son ami, M. Julien Lacaze.

M. Théodore Biais était à la tête d'une des principales maisons d'ornements d'église de Paris ; ses qualités artistiques l'avaient fait désigner comme un des administrateurs de l'Union centrale et du musée des Arts décoratifs, et il avait été souvent appelé à siéger comme représentant de la France dans les jurys internationaux.

C'est à trente-sept ans seulement que vient de mourir M. Pierre Benouville, architecte du gouvernement, auteur de nombreuses études archéologiques sur le midi de la France, et qui préparait en dernier lieu un travail considérable sur le château de Bidache. M. Louis Carvès, de la Dordogne, était plus jeune encore ; occupé du dépouillement des archives notariales, il laisse de nombreux travaux préparés. A ces noms ajoutons encore ceux de M. l'abbé Blanchard, curé de Buzançais, du marquis de Solages, de M. Ernest de Courtillolles, de MM. Jabouin et l'abbé Corbyn, à

Bordeaux, de M. Dadole, à Moulins, et de M. Eugène Pascal, à Fréjus.

Je ne voudrais cependant pas, Messieurs, vous laisser sous la triste impression des souvenirs que je viens de rappeler, d'autant que la plupart des personnes dont je viens de citer les noms vous étaient intimement connues. Aussi vous demanderai-je la permission d'adresser nos félicitations à ceux de nos confrères qui, dans le courant de cette année, ont été l'objet de distinctions ou de faveurs particulières.

Et d'abord, à Son Éminence Monseigneur Guilbert, que Sa Sainteté vient d'honorer de la dignité de cardinal ;

A S. A. Monseigneur le duc d'Aumale, auquel l'Institut vient, pour la troisième fois, d'ouvrir ses portes, en appelant à siéger à l'Académie des sciences morales l'historien des princes de Condé ;

A M. Antoine de Villefosse, que la Société des Antiquaires de Normandie a choisi cette année pour son Directeur ;

A Monseigneur Dehaisnes, l'auteur de l'*Histoire des Arts au moyen âge en Artois et en Flandre*, nommé prélat de la maison du pape ;

A M. Joseph de Baye, élu membre titulaire de la Société des Antiquaires de France ;

A MM. Revoil et Müntz, nommés associés étrangers des Académies de Belgique et de Munich ;

A MM. l'abbé d'Autessanty, Cyprien Calmon, le président Sorel, Georges Vallée, le docteur Barthélemy, le comte de Landberg, promus au titre d'officier de l'Instruction publique ;

A MM. Henry Lefebvre, Émile Taillebois, Georges Durand, Félix Chaillou, Émile Moreau, Penon, nommés officiers d'Académie. et en particulier à notre excellent secrétaire général, M. l'abbé Porée, qui vient de recevoir la même distinction.

Enfin, MM. Émile Travers, Gustave Saige, le marquis de Monclar, Émile Taillebois et Arthur Blomme voudront bien recevoir nos félicitations pour les distinctions qui leur ont été conférées à l'étranger pour leurs publications et leurs services.

Et, maintenant, j'ai hâte d'imiter les savants du nord de l'Europe et de m'écrier comme eux : *Dixi.*

DÉCOUVERTES

ET

TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE GARD

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Pont-Saint-Esprit, le 31 décembre 1887.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans un département où les âges celtique et gallo-romain tiennent tant de place, sans parvenir à faire laisser dans l'oubli de belles productions de l'art roman, de grandioses constructions militaires des XIIIe et XIVe siècles, de coquets édifices de la Renaissance, les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier ne peuvent être honorifiques.

A côté des monuments défendus par leur illustration même, il en est de plus modestes dont la conservation importe également à l'histoire de l'art. Sur ceux-ci doit veiller plus particulièrement, semble-t-il. l'inspecteur de la Société française d'Archéologie. Il ne saurait agir seul.

Je constate avec regret qu'il est plus facile de retrouver des figurines dérobées à un monument et de les faire remettre en place, en dépit de la réserve de l'autorité compétente (1), que de procurer à chaque canton d'un département l'assistance d'un membre de la Société française d'Archéologie. Bien que doublé depuis dix-huit mois, dans le Gard, le nombre de nos confrères reste insuffisant pour assurer la conservation de mille vestiges d'où l'histoire du midi de la France tire, sans cesse, de nouveaux enseignements.

La présence d'un membre de notre Société dans le canton de Remoulins eût épargné à l'Administration un acte qui ressemble fort à un abus de pouvoir, et à la commune de Collias la perte d'un trésor lapidaire inappréciable.

Par la seule protestation d'un grand nombre d'habitants de ce village insérée dans les journaux de la région, en juin dernier, j'appris cet évènement. Aucune démarche ne pouvait plus le réparer.

Une gorge profonde, parallèle au cours du Gardon, près d'anfractuosités de rochers où la tradition place une des retraites préférées de Saint Verédème, cache au milieu d'ieuses et d'arbustes sauvages, la petite chapelle de Notre-Dame de Laval. Interrogées, une à une, les pierres de cet édicule, plusieurs fois remanié, révéleraient les annales du pays avant l'ère des chroniques et des parchemins. Maisons, temples et sépul-

(1) On sait que les figurines enlevées au portail de l'église du Saint-Esprit y ont repris leur place depuis avril 1887.

tures de la vallée, qu'avaient renversé le flot barbare, fournirent les matériaux de son premier sanctuaire chrétien. Sans doute, les *Coriosbedenses* brisant leurs idoles, pensèrent ne pouvoir mieux affirmer leur conversion qu'en élevant l'autel du vrai Dieu sur les tables votives érigées par leurs ancêtres, en l'honneur de Jupiter, de Mars, de Minerve et du dieu Aramon. Sur les murs latéraux de la chapelle, parmi d'autres inscriptions qu'on n'a pas eu le temps d'étudier, ni même de transcrire, ils posèrent, également renversé pour marquer leur abjuration de la foi païenne, le texte d'une inscription gallo-grecque. Elle a été lue par:

M. Fr. Germer-Durand	M. L. Rochetin
☰ KOLIO	☰ KOLIO
CPIOΥ	CPIOΥ
MAN	MAN
EΥAN	///AN
AO/ΨΛ	///O///
NΛ/OΔE	NA//OΔ
ΔEBPATO	EΔEBPATO
ΥΔEKAN	ΥΔE KAN
TEN/	TEN//

Le dernier de ces érudits, dans un mémoire récent (1), considère cette inscription comme une dédicace à la fontaine de Collias. L'interprétation du KOLIOCPIOΥ l'amène à compléter le texte de l'inscription topique du Groseau (Vaucluse), dont il fut question au premier Congrès archéologique d'Avignon.

(1) Les sources de Vaucluse et du Groseau, divinisées dans l'antiquité. *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1886.

Mon savant confrère de l'Académie de Vaucluse s'attache peu à faire remarquer dans ΡΑCΕLΟΥ, pas davantage dans ΚΟLΙΟCΡΙΟΥ, des consonnances conservées dans le languedocien. Il s'en tient à l'interprétation des racines grecque, latine et espagnole ; la leçon, je le reconnais, est plus scientifique. La rencontre, dans l'un et l'autre texte, des finales ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ, qu'on lit également dans une inscription de Nîmes, semble à M. Rochetin une formule votive analogue au *votum solvit* des Romains.

« Au Sacellum élevé à l'époque romaine à la divinité de ces belles eaux, ajoute l'auteur, a été substitué plus tard la chapelle de N.-D. de Laval, ce qui prouve que nous ne nous trompons pas dans nos appréciations...., ce sont les nombreux autels votifs élevés à différentes divinités topiques des environs et les cippes funéraires qu'on y a trouvés. Ce sont, en outre, les débris du petit temple qui précède la chapelle.

« Les monuments votifs, consacrés aux divinités gallo-romaines des localités d'alentour, formaient, dans l'*area* qui précédait le sanctuaire, une espèce de petit panthéon local, et indiquent qu'on s'y rendait de tous côtés, en pélerinage ; chaque dévot était bien aise de laisser dans ces lieux vénérés un pieux souvenir à la divinité de son pays, c'est ainsi qu'on parvient à s'expliquer la présence en ces lieux écartés d'un monument votif au dieu Aramon, *Aramoni*, et d'un autre, au Mars de Budenicum, *Marti Budenico*, ces ethniques représentant deux *vicus* du Gard qui étaient distants du lieu dont nous parlons, d'une vingtaine de kilomètres. Les cippes funéraires montrent qu'un certain nombre de Gallo-Romains du voisinage avaient tenu à être ensevelis autour du temple, afin de reposer pieu-

sement près de ses murailles et sous la sauvegarde du dieu topique. »

C'est ce trésor lapidaire, essentiellement local, qu'on arrache des murailles le préservant depuis plus de dix siècles et dans lesquelles restent, peut-être, des fragments de quelques-unes de ces précieuses inscriptions ; on les dépose dans... un musée dont il serait difficile de compter les déplacements depuis moins de vingt ans. Encore si c'était sa dernière migration qu'on prépare, mais de nouveaux projets, vivement discutés, donnent à penser que le va et vient des antiquités nîmoises ne sera pas terminé de sitôt. Entre temps, un génie bienfaisant épargnera-t-il aux pierres de Collias les vicissitudes éprouvées par d'autres remarquables débris, au dire de M. Callier, dont la lettre fut insérée au *Bulletin Monumental*, en 1883 (1). Nous n'en doutons pas, si l'Académie de Nîmes est toujours écoutée. Mais nous n'en pensons pas moins que les *Coriosbedenses* modernes firent bien de protester contre une expropriation léonine.

Ce serait le cas de m'approprier la spirituelle boutade de notre confrère M. Ed. J. (2), avec des restrictions, toutefois. Si les mots : vandalisme d'État exagèrent le fait de Collias, ceux de : vandalisme d'amateur sont juste suffisants pour taxer le fait de la citadelle du Pont-Saint-Esprit ; vandalisme de propriétaire ne peut flageller, comme il faudrait, l'acte des hoirs X., démolissant, pièce à pièce, pour en faire de gros sous, le plus original de nos plafonds peints,

(1) P. 383.

(2) *Bullet. Monumental*, 1885, p. 545.

celui du logis Saint-Esprit, dont la Société française d'Archéologie refit la couverture en 1875.

Si vous pensez, Monsieur le Directeur, qu'il convient d'énumérer ces faits pour inspirer une meilleure entente de la conservation des vieux témoins de notre histoire, vous jugerez bon, sans doute, de rappeler des restitutions marquant bien que le culte des souvenirs n'a pas déserté nos pays.

Je suis amené à vous parler du triple centenaire célébré à Villeneuve-les-Avignon, le 3 juillet dernier. La recluse Casarie, l'épouse vierge de Valens, évêque d'Avignon, y mourut en 587; Pons, abbé de Mont-Andaon pendant vingt-sept ans, y mourut en 1087; Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal de l'obédience d'Avignon, y mourut en 1387.

De la première, on possédait le chef et quatre fragments de sa pieuse épitaphe retrouvée en 1868 par M. Coulondres, maire de Villeneuve. Acquis par ce savant administrateur et par lui donné au Musée municipal, ce marbre vient d'être posé, le texte complété suivant d'anciennes lectures (1), dans une chapelle de la parois-

(1) Mensi(bus et geminis conclu)
Dens te(mpora vitæ)
Vivit in (æternum nullum)
Mori(tura per œvum)
Ista valens (fieri fletu manan)
te roga(vit)
iur(a sacerdotis servans)
Nomenque jugalis.
† Obiit Bon. M. Casaria me

siale de Villeneuve, au centre d'une mosaïque florentine, l'un des joyaux de cette église-musée. A la même heure, des fouilles pratiquées au pied de l'observatoire Fayole attestaient que si la piété populaire vénéra longtemps comme la retraite de sainte Casarie une ancoule de construction relativement récente, elle ne se trompait pas sur son emplacement. La petite cellule était située au pied du réduit actuel.

Du troisième saint de Villeneuve le souvenir reste inaltérable au cœur de la cité de Philippe le Bel, dans le palais du cardinal Selve de Montérac, chez qui mourut Pierre de Luxembourg. Avignon possède ses ossements dans l'église de Saint-Didier, une partie de ses vêtements ecclésiastiques dans l'église de Saint-Pierre.

De Pons, rien ne survivait que la biographie par le moine Pierre, son disciple. Quant aux reliques du saint, enfermées par Gélase II sous l'autel de l'abbatiale que consacra ce pape, le 13 décembre 1118, on pouvait les croire jetées au vent, sinon durant la révolution, peut-être lors du renversement du vénérable monument, pendant les premières années de notre XIXe siècle.

Ici, écoutons Mgr l'évêque de Nîmes qui dirigea les fouilles poursuivies, au printemps dernier, sur le Mont Andaon : « Des deux églises de Saint-André et de Saint-Martin, écrit le savant prélat, les dernières pierres couvraient le sol et changeaient pour ainsi dire

Dium noct. D. dnico incluscente
VI. id. decembris quatragies.
et VI pc Basili junior vcc
Ann. XII regni dni chelde
berti reg(is indict. quinta.

de caractère en se revêtant de gazon, *etiam periere ruinæ.*

« Tout était donc fini, et il ne restait plus de l'antique abbaye qu'une maison moderne entourée de ruines défigurées... A l'aide de quelques souvenirs confirmés par un plan de l'édifice, il était facile de reconstruire par la pensée, le pourtour et les lignes principales... Nous appelâmes à notre secours les règles que suit l'église dans la conservation de ses temples et la connaissance de l'antiquité chrétienne. Quand elle prend un corps saint pour en faire le fondement d'un autel, elle l'étend comme dans un suaire au fond du sépulcre, la tête du côté de l'épître, les pieds du côté de l'évangile, les mains croisées sur la poitrine. Cette position seule atteste l'authenticité des reliques et si d'autres corps viennent prendre place près de ce tombeau, c'est dans une position verticale et au devant de l'autel qu'ils seront déposés. Après avoir rappelé ces règles, nous dessinâmes par l'imagination la courbe de l'abside, en indiquant la place présumée des saintes reliques. C'est là, disions-nous, que saint Pons a été porté par Gélase ; c'est là que son corps a été placé et qu'il a servi de fondement à l'autel consacré par le pape. Observez sa position quand vous le découvrirez, ce sera le signe irrécusable de l'authenticité des reliques et de la destination que Gélase leur a donnée.

« Tout vérifia nos pressentiments, après les premiers coups de pioche, l'abside se révèle. On reconnaît, on remue les pierres qui ont appartenu au massif de l'autel. Un reste de sépulture placé dans le massif fixe l'attention, enfin apparaît un corps couché dans toute sa longueur..., on reconnut alors la dalle qui recouvrait le tombeau et qui avait été usée par les genoux

et les baisers des pélerins. Plus haut, deux palmes esquissées sur la muraille, symbole de la gloire attribuée au bienheureux (1). »

Dans l'église paroissiale de Villeneuve où sont réunis, à nouveau, les ossements de saint Pons et le chef de sainte Casarie, nous avons vu la réalisation d'un vœu formulé par le dernier Congrès archéologique d'Avignon, la restauration de la statue funèbre du cardinal Arnaud de Via (2).

Hommage rendu au talent de l'architecte qui a conçu le plan de la nouvelle tombe, nous regrettons qu'on n'ait pas reproduit la base de l'ancienne. Nous regrettons également qu'on ne la posa pas, sinon sur le caveau primitif du neveu de Jean XXII (la disposition du chœur actuel s'y opposait) du moins sur le caveau où ses ossements furent transférés le 23 février 1746. Cette place revenait de droit au fondateur de la collégiale de Villeneuve, depuis que le déplacement de l'autel majeur laisse cet espace vide. On trouvait ainsi l'occasion de faire disparaître l'inscription fautive

(1) *Lettre pastorale de Mgr Besson. Nimes, Dubois, 1887.* Cette belle page d'archéologie sacrée est suivie du rapport de la Commission qui vérifia les reliques de saint Pons et d'un extrait du rapport du docteur Tribes sur les ossements trouvés à Villeneuve, le 10 mars 1887.

(2) Dans l'étude : *Villeneuve-lès-Avignon et ses fondateurs*, qui dût paraître dans le *Bulletin monumental* en 1883, on voit comment je découvris le chef de marbre de cette belle statue. Ni le chan^e Étienne Aubert, ni le chan^e Héraut, mes grands oncles, morts, le premier, avant la fermeture des églises, le second, en émigration, n'ont fait l'acquisition du capiscolat, comme on le donne à entendre dans l'article : *Un neveu de Jean XXII.* Partie de cet immeuble fut acquise, de seconde main, par mon grand-père, pour l'agrandissement de sa maison paternelle.



STATUE DE LA VIERGE DE VILLENEUVE

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

élevée par les Aiguesmortais au fils de Blanche de Castille, en 1849, on lisait :

A Saint-Louis — La ville d'Aigues-Mortes — Voulant perpétuer — Le plus glorieux souvenir — De ses annales — a élevé cette statue — Dans le lieu — Témoin de l'embarquement — De ce héros chrétien — *Pour la Ve et la VIe croisades*.

Cette erreur, résultat d'une distraction de Charles Lenormand, ou plutôt du copiste de l'inscription fournie par le grand archéologue, a disparu, non sans peine. Désormais, les mots *VIIe et VIIIe croisades* désigneront les expéditions de saint Louis sur le socle de la statue d'Aigues-Mortes (1).

Une rapide excursion dans la partie de mon département, comprise entre Alais, Nîmes et le Vigan, m'a convaincu de la faveur réservée à une étude des ruines et vestiges de tous les âges qu'on rencontre, à tous les pas, dans ce pays. Généralement, l'habitant en ignore l'origine. Beaucoup n'ont pas de nom ou sont connus sous des dénominations trompeuses, tellement les guerres religieuses bouleversèrent cette contrée par nombre d'acoups qui semblent avoir suspendu longtemps la mémoire des populations cévenoles.

Çà et là, cependant, l'histoire et l'archéologie trouvent quelques fidèles interprètes. Dérobant à de rares

(1) Dernièrement, les belles murailles d'Aigues-Mortes, abandonnées par le génie militaire, attiraient l'attention de la Société française d'Archéologie qui, à la sollicitation du Conseil municipal de cette petite ville, a émis le vœu qu'un crédit annuel soit inscrit au budget des Beaux-Arts, pour la conservation de l'enceinte murale du XIIIe siècle la plus remarquable que possède la France.

protocoles de notaires et à de plus rares dépôts d'archives municipales ou seigneuriales, leurs secrets les plus insignifiants, en apparence, ils feront revivre la poussière des ancêtres. La prétention a de la hardiesse, car les morts allaient vite dans cette région, durant les trois derniers siècles.

Déjà, en un gros volume in-folio, couvert d'une écriture fine et serrée, notre confrère, M. Boiffils de Massanne, a recueilli les Annales de Sumène et des environs de cette petite ville. Sa brochure : *Un coin des Cévennes*, réservée à un petit nombre d'amis, nous fait vivre de la vie patriarcale, de 1200 à 1505, dans la Combe de Recodier. Seigneuries et terres allodiales, généalogies, ballades en idiôme local, cérémonies nuptiales et funèbres, visions et terreurs populaires se présentent, tour à tour, dans ce récit d'une saveur toute locale, que clôt une altercation entre le vieux prieur et l'importateur des doctrines de Calvin. En regard de chaque page de texte s'étale une page de notes tirées de documents inédits.

Mollement étendue sous des chataigneraies séculaires, les pieds dans le Rieutord, qui la partage en *Villeneuve* et *Capedeville*, l'antique Sumène (*Sumena*) montre encore une partie de ses murailles. Peut-être résistèrent-elles aux Albigeois, aux Anglais et aux Tuchins ; certainement elles durent capituler devant les forces calvinistes qui, sur la porte du levant, inscrivirent :

AÏANT DIEV POUR DEFANCE
NOUS FERONS RESISTANCE
. . . . . . 1577 (1).

(1) La population traduit les signes de la troisième ligne,

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



FENÊTRE D'UNE MAISON DE SUMÈNE

Les protestants tinrent la gageure ; grâce à des intelligences dans la place, ils y revenaient toutes les fois qu'elle leur fut enlevée.

A conserver comme une relique, l'ancien pont de trois arches, en pente, et la vieille porte de Capedeville à laquelle il aboutit. Que d'anxieuses gardes la bourgeoisie Suménole a dû faire sur cette bastille démantelée, d'où l'on surveillait les abords de l'enceinte, au nord et à l'est.

Le pays se réservera une physionomie particulière, objet des regrets de bien des cités, en conservant dans sa longue et étroite grande rue, les nombreuses petites portes, romanes, ogivales ou de la renaissance dont le bric à brac a malheureusement emporté les *marteaux* à figures grimaçantes, monstres ou reptiles ailés. Dans ce milieu moyen âge, se détache grande et largement ajourée, une merveilleuse croisée du XVI[e] siècle. Comprise dans des pilastres finement ciselés, sous un tympan timbré d'armoiries qu'enveloppent des guirlandes tenues par des génies, elle éclairait la salle de parade d'un grand seigneur de l'endroit (1). On ignore pour qui (2) et par qui elle fut faite.

posés entre deux roses, par *Mine sur mine, vive Sumène.* M. de Massanne pense, en effet, que les deux *V*, l'un dans l'autre, pourraient signifier *vive*. La chapelle gothique enfermant la lettre *s* est de l'ancien blason de Sumène.

(1) Cette maison appartint de 1308 à 1480 aux Audemar; de 1480 à 1604 aux Domergue; de 1604 à 1661, aux de Bedos et aux de Causse; de 1661 à 1669, à Ch. Baschi du Caïla, baron d'Aubais, lieutenant du duc de Rolsay.

(2) Une légende locale veut que cette croisée vienne des ruines d'un château voisin; ce qui lui donnerait quelque créance, c'est que les armoiries sculptées dans le fronton ne sont pas celles des Domergue, qui possédaient la maison à

Si la mélancolique Sumène révèle parcimonieusement le secret de ses annales (1), Sauve est bavarde, en retour ; altière, toute en dehors, bien que ceinte de tours massives, renforcées d'un amoncellement de roches cyclopéennes. La nature elle-même y est toute tapageuse ; on voit soudre des fontaines qui sont de vraies rivières.

Du vieux donjon écroulé des barons d'Anduze au lit du Vidourle, quel étagement de masures ; la plupart, des demeures nobles d'autrefois.

Autour de la vieille abbaye fondée par Bermond et sa mère, en 1029, et dont la notice de notre confrère, M. le doyen Carrière, nous conte la pieuse existence, ces maisons se groupèrent, une à une. Ici, les baies cintrées des lourds claveaux du XII[e] siècle ; là, des galeries ogivales des XIII[e] et XIV[e] siècles auxquelles pendent les écussons de pierre des fils de croisés. D'autres maisons évoquent les XV[e] et XVI[e] siècles : des torsades y séparent les étages ajourés de fenêtres, jumelles ou triples, à croisillon ; les unes recouvertes de plates bandes, aux moulures prismatiques enfermant chardons et feuilles de choux ; les autres, d'extrados en accolade formant panache pédiculé qu'accompagnent des pinacles en application sur un pan de muraille appareillé. Partout des gargouilles et

l'époque de ce beau travail. Les Domergue portaient, semble-t-il : *Écartelé au 1[er] de gueules à une croix d'or, au 2[e] d'argent à un chef de gueules, au 3[e] d'azur à un demi-croissant d'argent et au 4[e] de gueules à 3 pals d'or.*

(1) On savait, cependant, y préparer des documents pour nos modernes amateurs de statistique. Sur une porte on lit : LAN 1572 LE — QVINTAL DE FROMENT — VALOIT 10 LIVRES. R.A. (Raimond Aigoin).

des consoles que soutiennent des moines ou des chevaliers.

Beaucoup de portes fermées de ventaux, à petits panneaux rectilignes, gardent sous l'étroit imposte la belle guirlande de chêne ou de laurier, profondément fouillée, du règne de Louis XIV.

Avant les moines, Sauve jouissait déjà d'un passé recommandable. La Sambia du VIIe siècle battait monnaie dès 1010.

La guerre des Albigeois fomentée et entretenue dans le pays par les barons d'Anduze amena la ruine du bourg de Saint-Jean. Quelques cazaux subsistent au-dessus de la ville actuelle. De loin, leurs murailles trouées et noircies par place, se confondent avec la roche bleuâtre au travers de laquelle poussent les souches du micoucoulier. Ces ruines restaient un avertissement pour Sauve. Elle n'en épousa pas moins, et fort chaudement, la cause protestante, dès les premiers jours de la réforme. Si les camisards eux-mêmes ne régnèrent pas longtemps dans la ville, un instant leur suffit pour couvrir le pays d'autres débris et faire des victimes de marque.

Entre Sauve et Sumène, sur l'ancienne route diocésaine où l'on rencontre encore d'anciennes bornes triangulaires, et à l'extrémité d'une jolie plaine, Saint-Hippolyte étend ses blanches maisons ; Saint-Hippolyte de Roquefourcade appelé Saint-Hippolyte du Fort depuis la fin du XVIIe siècle. Saint-Hippolyte le Vieux cache dans les flanc de sa colline les plus anciens souvenirs du pays. Qui les retrouvera, écrirait peut-être une page paisible en tête d'annales qui sentent la poudre, le sang et les dissensions. En effet, de près comme de loin, c'est ici la terre classique des grandes

disputes religieuses. Aucun monument, peu de maisons dans cette petite ville de 4,000 âmes, dont les constructions paraissent antérieures au passage de Rohan. Les pierres comme les gens y ont été sommairement retournées. Les ruines de l'église paroissiale fournirent les matériaux du temple ; du temple, on construisit le fort ; au fort, on a repris des pierres pour rebâtir le temple. Ces dernières représailles n'étaient plus de saison, au XIXe siècle, alors que la liberté de conscience régnait partout et que la petite citadelle vendue par l'État, devenait une agglomération de demeures privées.

Les habitants de Saint-Hippolyte regrettent aujourd'hui la destruction du fort dessiné par Vauban ; avec ses bastions, ses guérites en encorbellement, ses fossés alimentés par les eaux du Vidourle, sa poterne et ses ouvrages avancés, cette forteresse en miniature offrirait à l'école d'enfants de troupe un asile autrement guerrier que les anciennes casernes des troupes du roi.

Outre le fort dont le nom lui reste, Saint-Hippolyte possédait une large enceinte. Bordée de grands fossés sur trois faces, baignée sur la quatrième par les eaux du Vidourle, cette muraille présentait l'aspect d'un beau quadrilatère ; c'était l'un des rares spécimens de la défense des villes au XVIIe siècle. Il n'a pas trouvé grâce devant l'impérieux besoin qu'éprouvent les petites villes de se donner un *cours*.

A l'église paroissiale, nous remarquâmes des peintures murales bien symboliques. Le maître-autel recouvre une châsse, en cuivre repoussé, où sont renfermées les reliques du patron. Ce corps saint, que Benoît XIV donna à l'ambassadeur d'Espagne, D. Frédéric Gomez y Silva, fut apporté à Lille, en Flandre,

à la suite des derniers évènements de Rome. Le curé de Saint-Hippolyte, M. Badaroux, a obtenu que le martyr dont sa paroisse porte le nom, vint y reposer. Devant le reliquaire, une petite amphore en terre samienne trouvée dans le pays, contient l'authentique et le procès-verbal de la cérémonie de translation du corps saint faite en 1879. Sur l'ouverture de la crypte, on lit cette inscription des Catacombes: *Animæ dulces refrigeri(um) Vobis domnus Ippolitus.*

Sauve, Saint-Hippolyte, Sumène, sont trois stations sur la route du Vigan, la patrie du chevalier d'Assas. Du pied de la statue de l'héroïque gentilhomme cévenol, l'œil parcourt les cimes d'un cirque boisé portant, au loin, sur ses flancs, des vestiges de toutes les époques. Auprès de ce monument patriotique, j'aurais voulu rencontrer quelques-unes des personnes qu'intéresse l'étude des annales de la contrée. Je leur dirai ici ma pensée: « Hâtez-vous, car chaque jour apporte ou emporte un renseignement précieux (1). »

(A suivre).

L. Bruguier-Roure.

(1) Nos prévisions n'ont besoin d'autre preuve que la découverte qui vient d'être faite à l'heure où s'impriment ces lignes, au chevet de l'église de Brouzelt, commune de 200 habitants, canton de Quissac. Il y avait là, au XIIe siècle, une église romane, bien remarquable, probablement du prieuré de Saint-Vincent, qu'une bulle d'Adrien IV range parmi les possessions des chanoines de Nîmes.

UNE INSCRIPTION

DÉCOUVERTE

A LA CATHÉDRALE DE ROUEN

La chapelle Saint-Nicolas, située derrière la chaire de l'église métropolitaine de Rouen, et dont la restauration se poursuit depuis plusieurs mois, vient de fournir à l'histoire normande un document des plus intéressants.

Le 21 août, l'enlèvement des restes du lambris qui revêtait cette chapelle et la défigurait en l'assombrissant a permis d'apercevoir deux fragments d'inscriptions, l'une peinte en blanc sur fond noir, l'autre soigneusement gravée sur une pierre de belle dimension, malheureusement engagée de moitié dans le mur extérieur.

L'inscription peinte ne remonte pas plus haut que le XVII[e] siècle ; elle se rapportait sans doute à quelque

peinture murale représentant un épisode de l'histoire du titulaire de la chapelle, à savoir :

(*Comment*)
(*S. Ni*) COLAS
SAPARVT
AV NAVIRE
AVEC LES
MARINIERS
ET APPAISA
LA TEMPETE
DE LA
MER

Peinte sur un enduit très friable, cette inscription, sans intérêt, est condamnée à disparaître.

Le même enduit, gardant à peine quelques traces de nuances, recouvrait en partie l'autre inscription gravée sur pierre, et qui, au premier aspect, paraissait très fortement attaquée par le salpêtre (1). Un traitement délicat a cependant permis d'enlever celui-ci et d'obtenir les vers suivants, tracés en beaux et larges caractères, certainement antérieurs à la première période gothique, et qui peuvent remonter, non seulement au XII[e] siècle, mais au XI[e] et même aisément au X[e]. Nous les reproduisons ici, en remplaçant les signes d'abréviation par des lettres minuscules.

HIC, RADVFE, IACES PLORATVS PVBLICVS VRBIS :
TE SIBI SVBLATO, PLEBS DOLET VRBSQ*ue* GEMIT.
NON TIMOR (*sic*), AVT DA*m*PNV*m* *pre*SENSVE POTENTIA FECIT

(1) Cette dalle, brisée en deux parties inégales, offre une épaisseur moyenne de 0,15 à 18 cent., une hauteur de 0[m], 76 et une largeur de 1[m], 27 cent

CIVIB*us* AVXILIV*m* QVIN TVA LINGVA FORET.
MORTE TVA, FVRES ET FALSA MONETA REVIXIT,
QV*a*E, DV*m* VIVVS ERAS, MORTVA DELITVIT.
[*Te*] MITES HVMILEM, S*a*EVVM SENSERE SVPERBI :
[*Ro*] BVR AMICORUM, SED PAVOR HOSTIS ERAS,
[*S*] EXTA DIES OCTOBRIS ERAT, CV*m* WLNERA PASSVS
[*F*] ACTA MANV FVRVM, PRODITIONE RVIS.

Traduction.

« Ici tu gis, ô Raoul ; c'est un deuil public pour la ville : t'ayant perdu, le peuple se désole et la cité gémit. Ni la crainte, ni le péril, ni la présence d'une puissance supérieure, ne pourront empêcher ta parole de s'élever pour tes concitoyens. A ta mort, on vit reparaître les voleurs et la fausse monnaie, qui, durant le cours de ta vie, s'était cachée comme morte elle-même. Les doux te trouvaient humble, les orgueilleux sévère ; à tes amis tu apportais la force, tu faisais trembler l'ennemi. Ce fut le 6 octobre que, percé de plusieurs blessures faites de la main des voleurs, par trahison, tu succombas. »

Et maintenant, quel est ce personnage, pleuré de toute la ville ; juste et bon ; à la puissante parole ; ennemi des voleurs et des faux monnayeurs ; après la mort duquel ceux-ci relevèrent la tête ; caractère doux ou énergique, selon les circonstances ; ami vaillant, ennemi redoutable : assassiné traîtreusement par des voleurs, le 6 octobre ?...

Gravée pour rappeler un triste anniversaire, la pierre n'indique point l'année de son trépas ; et cela, en effet, n'était pas nécessaire, au point de vue où se plaçaient ceux qui rédigèrent l'épitaphe ; mais, pour nous, cette

omission est profondément regrettable et pourrait même avoir pour conséquence de rendre tout à fait insoluble le problème historique soulevé par notre découverte.

Nous ne trouvons pas, en effet, dans un examen attentif et détaillé des caractères gravés, une base assez solide pour établir uniquement sur les données paléographiques, fût-ce à un demi-siècle près, l'âge de ce petit monument. Les *déliés*, il est vrai, sont fortement accentués, dans les V principalement ; quelques-uns des D, des E et des H affectent parfois les formes arrondies de la période gothique ; mais leurs similaires se retrouvent dans des textes accompagnés de dates certaines, quelques-uns remontant jusqu'au X[e] siècle, d'autres descendant au XII[e]. (De Caumont, *Abécédaire d'Archéologie religieuse*, cinquième édition, p. 102, 105, 373 et suiv.)

Il se pourrait aussi que l'inscription se rattachât au souvenir d'un homme mort depuis quelque temps déjà à l'époque où elle fut posée : l'allusion à la fausse monnaie qui *revécut après sa mort* semble indiquer, en effet, un espace de temps assez considérable entre celle-ci et la pose de la pierre.

Jusqu'à présent, le *six octobre* ne nous a point fourni d'éphéméride qui puisse mettre sur la voie.

Quant au nom de *Radulfus*, forme latine de *Raoul*, il ne peut s'appliquer à aucun de nos archevêques antérieurs au XIII[e] siècle, et seulement au premier de nos ducs : Rollon (*Raoul*, *Roul* et *Rou*). Quelques traits peuvent lui convenir, et l'ensemble même du portrait lui serait assez applicable. On ignore d'ailleurs quand et comment il mourut. Mais si les anciennes éditions de la chronique de Richer semblent indiquer que

Rollon mourut à Eu, de mort violente, le texte pur de cette chronique, révisée et rectifiée sur le manuscrit autographe de Richer par le fameux Pertz, ne contient plus le court passage sur lequel pouvait s'appuyer une tradition si peu conforme aux dires des chroniqueurs normands, tels que Guillaume de Jumièges et Dudon de Saint-Quentin, qui tous insinuent que Rollon mourut simplement de vieillesse.

Il ne saurait s'agir d'un doyen du Chapitre, non plus que d'un archidiacre. Car, outre certains traits de l'épitaphe peu en rapport avec leurs fonctions religieuses, la place seule de l'inscription ferait repousser l'hypothèse. C'est dans la chapelle de la Vierge qu'on inhumait les dignitaires, ou dans le pourtour du chœur. Aux chapelains étaient réservés les transepts. Il est donc à peu près certain qu'il s'agit ici d'un laïque.

Nous inclinerions volontiers pour un bailli ou pour un maire de Rouen. Mais comment s'en assurer? De ces hauts fonctionnaires on connaît à peine quelques noms antérieurs au XIIIe siècle ; et, quand on les connaîtrait tous, la question n'avancerait guère. Le seul Farin ne nous fournit-il pas quatre *Raoul*, maires de Rouen dans la courte période de 1190 à 1202 : Raoul de la Porte-Truande, 1190 ; Raoul de Cailly, 1198 ; Raoul Groignet, 1200 ; Raoul de Cotevrard (*sic*), 1202. Les caractères, nous l'avons dit, ne nous paraissent pas convenir à une aussi basse époque.

La solution du problème reste donc encore à trouver ; nous la recommandons à l'attention des travailleurs normands.

L'épitaphe de Raoul a été rétablie dans la chapelle Saint-Nicolas, presque à la place qu'elle occupait. Elle s'en écarte seulement de la distance nécessaire pour

n'être plus engagée dans le mur, ni recouverte par le confessionnal.

L'abbé SAUVAGE.

(Extrait de la *Semaine Religieuse du diocèse de Rouen*, 24 août et 14 septembre 1889.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Dans la séance du Conseil administratif du 26 avril, ont été nommés membres de la Société française d'Archéologie.

MM. Charles-Émile LAMBIN, membre de la Société Asiatique, 58, rue Saint-Didier, à Paris, présenté par M. le comte de Marsy.

Léon PLANCOUARD, directeur des établissements universitaires de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), présenté par M. le comte de Dion.

Dans la séance du Conseil administratif du 31 mai :

MM. l'abbé BRUNET, curé de Houlbec-Cocherel (Eure), présenté par M. l'abbé Bouillet.

Georges CHAALES DES ÉTANGS, conseiller d'arrondissement, maire de Cunfin (Aube).

Paul DIÉY, 12, rue Legendre, à Paris.

Paul GAYRAUD, avocat, 63, rue de Varennes, à Paris, présentés par M. le comte de Marsy.

L'abbé Émilien GUIGOU, vicaire à Antibes (Alpes-Maritimes), présenté par M. le docteur Mougins de Roquefort.

LACOSTE, 65, rue des Saints-Pères, présenté par Mme de Maulde.

Gustave LOUSTAU, chevalier de la Légion d'Honneur, ingénieur civil, 9, rue Goland, à Crépy-en-Valois.

Charles LUCAS, architecte, 23, rue de Dunkerque, à Paris, présentés par M. le comte de Marsy.

Noël THIOLLIER, au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval (Loire), présenté par M. Félix Thiollier.

Dans la séance du 27 juin :

MM. le comte Robert DE LASTEYRIE, chevalier de la Légion d'Honneur, professeur à l'École des Chartes, 10 bis, rue du Pré-aux-Clercs, à Paris.

MOUTON-DUVERNET, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche, à Paris.

Félix PASQUIER, archiviste de l'Ariège, lauréat de la Société, à Foix.

Cl. PHILIPPE, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Le comte Louis DE WAZIERS, 8, rue de Varennes, à Paris, présentés par le comte de Marsy.

Joseph BOURZAT, membre de la Société géologique de France, 1, avenue de la Gare, à Guéret, présenté par M. G. Callier.

Le vicomte DE MONTRICHARD (Saône-et-Loire), présenté par MM. P. La Perche et de Marsy.

Dans la séance du 5 juillet, tenue à Évreux, pendant le Congrès archéologique :

Mme G. PERRY DE SCULTÉTY, à Montfort-l'Amaury, présentée par M. le comte de Dion.

MM. Irenée DE BREVEDENT, au château de Cintheaux, présenté par MM. G. du Manoir et Le Féron de Longcamp.

L'abbé LEFEBVRE, curé de La Fresnaye (Seine-Inférieure), présenté par M. Jérôme Duval.

Eugène THILLAIS, principal clerc de notaire, à Bernay, présenté par M. l'abbé Porée.

LANFRANC DE PANTHOU, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien procureur général, avocat, à Caen, présenté par MM. Émile Travers et E. de Beaurepaire.

Ont été nommés membres étrangers, dans la même séance, sur la présentation du Bureau :

MM. Hellier GOSSELIN, secrétaire de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 28, Cranley Gardens, Blakesware, à Londres.

Herbert JONES, membre de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Gervaise LE GROS, vicomte de Jersey, vice-président de la Société jersiaise d'Histoire.

Dans la séance administrative tenue à Montfort-l'Amaury, par le Conseil, le 9 juillet 1889, ont été nommés membres de la Société :

MM. A. DE COYNART, officier de la Légion d'Honneur, chef d'escadron d'État-Major en retraite, à Dreux.

Le vicomte DE LEUSSE, au château d'Anet, présentés par MM. le marquis d'Alvimare de Feuquières et Henri Tellot.

Léon LEFÉBURE, 217, boulevard Saint-Germain, à Paris, présenté par MM. le comte Lair et le comte de Marsy.

Dans la séance du 26 juillet 1889, tenue à Caen, ont été admis, MM. le comte Pierre D'ALVIMARE DE FEUQUIÈRES, à Dreux, présenté par MM. le marquis d'Alvimare de Feuquières et H. Tellot.

Le vicomte Henri DE LA ROCHEBROCHARD, archiviste-paléographe, au château de Boissoudan, par Champdeniers (Deux-Sèvres), présenté par le comte de Marsy.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet, présenté par MM. Lorin et le comte de Dion.

Par arrêté du 5 mai, nos confrères, MM. Alexandre SOREL, à Compiègne, et Georges VALLÉE, à Nancy, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

A la suite du Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne, le docteur BARTHÉLEMY, à Marseille, a été nommé officier de l'Instruction publique, et MM. Félix

Chaillou, à Nantes, Georges Durand. à Amiens, Émile Moreau, à Laval, Penon, à Marseille, et l'abbé Porée, à Bournainville (Eure), ont été nommés officiers d'Académie.

A l'occasion du 14 juillet, MM. Campi, inspecteur de la Société, à Ajaccio, L. Demaison, conservateur des Archives de Reims et H. Rapine, architecte, à Paris, ont également reçu les palmes d'officier d'Académie.

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Séances des 9 et 16 janvier 1889.—M. l'abbé Thédenat donne lecture d'une note de M. l'abbé Brune, sur trois cloches anciennes conservées dans des églises du Jura. — M. Durrieu présente une miniature de Jean Fouquet, provenant du *Livre d'heures* d'Étienne Chevalier, et qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre. — MM. le baron de Geymüller et Ch. Ravaisson présentent quelques observations sur un croquis de Léonard de Vinci, représentant un cavalier au combat. — MM. Saglio et Courajod communiquent deux statuettes en bronze du XV[e] siècle, et des fragments de colonnettes du même métal, trouvés en Vendée et acquis par le Musée du Louvre. M. Courajod établit qu'elles ont dû servir, suivant un usage commun dans ce temps, à la décoration d'un autel (1). — M. Collignon communique une note sur une coupe antique du Musée du Louvre.

Séance du 23 janvier. — M. Müntz communique quelques documents sur les édifices élevés à Montpellier, par les soins du pape Urbain V (1362-1370), et dont ce pontife confia l'exécution aux architectes du palais d'Avignon, ainsi que la décoration aux ouvriers et artistes employés dans ce palais. — M. Babelon fait connaître deux décou-

(1) Voir à ce propos l'étude de M. J. Clocquet, sur l'autel, présentée à la Commission d'art chrétien, du Congrès catholique de Lille, en 1887.

vertes numismatiques faites l'année dernière, l'une de monnaies grecques trouvées en Sicile, l'autre de lingots d'or romains trouvés sur la Bordza (Autriche-Hongrie).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription romaine, trouvée au hameau de La Folie (Aisne), et communiquée par M. Papillon, de Vervins.

Séance du 30 janvier. — M. Bertrand présente un rapport de M. Nicaise, sur les objets découverts dans un cimetière gaulois, aux Govats, Bussy-le-Château (Marne). — M. Roman communique une petite statuette en bronze, trouvée à Vienne, en Dauphiné, qui paraît être du IIIe siècle et représenter une divinité de type oriental. — M. U. Robert lit quelques fragments d'une étude sur les signes d'infamie dont le port était imposé aux juifs, sarrasins, hérétiques et lépreux durant le moyen âge. — M. Bapst communique la photographie d'un mortier en bronze, du XVe siècle, appartenant à la pharmacie de la ville d'Issoudun. — M. Babelon discute les diverses attributions qui se sont produites au sujet d'une tête de marbre du Cabinet des médailles, considérée à tort, selon lui, pour celle de Titus Quinctus Flamininus. — MM. de Geymüller, Molinier et Courajod présentent quelques observations sur l'emploi des plaquettes de Moderno et de Caradosso dans les décorations d'art du XVe et du XVIe siècle.

Séances des 6 et 13 février. — M. Frossard présente le calque en couleur d'un carreau de terre émaillé de la fin du moyen âge, provenant de l'église du couvent de l'Escaledieu (Hautes-Pyrénées). — M. Robert termine la lecture de son mémoire sur les marques d'infamie dont le port était imposé aux cagots et aux femmes de mauvaise vie. — M. l'abbé Duchesne communique trois inscriptions chrétiennes provenant d'Afrique. — M. Molinier signale deux dessins de Dominique Florentin pour le monument de Claude de Lorraine, à Joinville, conservés dans les collections du Louvre.

Séance du 20 février. — M. Prost fait une communication sur l'instrument que tient à la main un esclave chassant un oiseau représenté dans une miniature de l'évangéliaire d'Ébon, du IXe siècle, dont M. Aubert s'était occupé et dont des figures avaient été communiquées à la Société, en 1883. Les instruments en question sont probablement des tisonniers.—M. Müntz signale la persistance dans l'art du XVIe siècle, de diverses légendes que l'on croyait généra'ement avoir disparu avec le moyen âge, la légende de Trajan, celles de Virgile, d'Aristote, de la papesse Jeanne, etc. — M. de Barthélemy signale, à propos de la légende de Virgile, la découverte dans l'ancien cellier du chapitre de Saint-Pierre de Troyes, de deux carreaux dont l'un semble représenter Virgile en clerc ou maître d'école, tenant une férule.—M. Bapst émet le vœu que les objets d'art des monuments nationaux ne soient pas déplacés à l'occasion de l'Exposition. Après un échange d'observations, il est passé l'ordre du jour. — M. Roman signale la découverte, à Saint-Hilaire-la-Côte, d'un petit Mercure en bronze, de deux colliers, de deux boucles, de deux pendeloques et de deux monnaies de Titus et de Vespasien, le tout en or, appartenant à M. Chaper, de Grenoble, et communique ces objets à la Société. L'enfouissement semble dater de l'époque de Commode.

Séance du 28 février. — M. de Barthélemy signale, de la part de M. le docteur Reboud, la découverte des débris d'un char antique à la Côte-Saint-André (Isère). — M. Prost communique, de la part de M. le comte de Puymaigre, la photographie d'un bas-relief fruste représentant une femme et sculpté sur un rocher, au milieu des bois, entre Kedange et Kemplich. — M. Courajod expose son opinion sur la nécessité de ne faire ni retouche ni réparation aux œuvres du moyen âge, et de la Renaissance, qui sont exposées dans les Musées et rappelle, que ce principe est déjà adopté par le département des antiques, grâce aux

efforts de M. Ravaisson-Mollien. M. Müntz ajoute aux observations de M. Courajod qu'il serait désirable que le même principe fut appliqué aux monuments d'architecture. — M. d'Arbois de Jubainville expose son opinion sur les vers de Properce où figure le chef gaulois Virdumarus.

Séance du 6 mars. — M. Roman présente la photographie d'une sculpture décorative exécutée au XVIe siècle, pour Pierre Bucher, procureur général au Parlement de Grenoble, et actuellement conservée au Musée de cette ville. — M. l'abbé Thédenat lit un mémoire de M. l'abbé Batiffol, sur les mesures prises pour sauvegarder les collections du Vatican, pendant l'occupation française de 1798 et 1799. — M. Babelon communique le compte-rendu fait par M. Lejeay, de Dijon, de la découverte d'un sanglier de bronze et de monnaies gallo-romaines, sur la rive gauche de l'Aroux à Étang (Saône-et-Loire). — M. Courajod présente l'estampage d'une inscription qui établit d'une façon certaine la provenance d'un fragment de la décoration sculpturale du château de Gaillon, placé aujourd'hui sur la cheminée de la salle de Houdon, au Musée du Louvre.

Séance du 13 mars. — M. Molinier démontre la fausseté d'un certain nombre d'ivoires prétendus anciens qui sont actuellement conservés dans le trésor de la cathédrale d'Auxerre. — M. U. Robert lit une note sur la tourelle du XIIIe siècle qui subsiste encore à Saint-Mandé, sur l'avenue de Paris, et qui faisait autrefois partie du mur d'enceinte du parc de Vincennes. Sur sa demande, la Compagnie émet le vœu que cet édifice soit classé parmi les monuments historiques et préservé de la destruction. — M. Müntz lit une note sur les épées d'honneur que les papes avaient l'habitude d'envoyer à des princes étrangers ou à des capitaines célèbres. On retrouve des comptes rendus de la bénédiction de ces armes jusque sous le pontificat d'Urbain V. — M. de Laigue présente deux miroirs étrusques

provenant de Florence et décrit les sujets qui y sont gravés. — M. Courajod, en son nom et au nom de M. Corroyer, présente une série de sculptures en bois et de textes qui confirment la thèse émise par eux en 1885 sur l'origine de ces œuvres et sur la signification des marques que les confréries des tailleurs de bois d'Anvers et de Bruxelles étaient dans l'usage d'y apposer au XV[e] siècle. — M. de La Martinière, chargé d'une mission archéologique, au Maroc, présente le résumé des résultats que ses premières explorations ont donnés dans l'ancienne Mauritanie Tingitane.

Séance du 20 mars. — M. Omont présente un album de spécimens des caractères hébreux, grecs, latins et de musiques gravés au XVI[e] siècle. Les notes manuscrites qui accompagnent chaque caractère font connaître la date, le lieu, l'objet et le prix de la gravure de la plupart d'entre eux. Cet album, qui a appartenu au célèbre graveur Guillaume Le Bé, vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale. — M. Roman communique un dessin de l'écusson armorié du XVI[e] siècle, actuellement encastré au haut d'une fenêtre du même temps, dans la cour de l'École des Chartes, et démontre que les armes qui y figurent sont celles d'une femme de la famille Clausse de Monchy. — M. d'Arbois de Jubainville établit que le mot *Hyperboréens*, après avoir d'abord servi à désigner une population mythologique, devint un des deux noms par lesquels on appela les Celtes.

Séance du 27 mars. — M. Omont signale deux feuillets manuscrits conservés dans la collection de sir Thomas Philipps, à Cheltenham et qui subsistent seuls d'un recueil de vers latins écrits par Reginbertus à Reichenau, avant l'année 842. — M. Courajod entretient la Société des quatre principaux monuments de la sculpture bourguignonne conservés à Dijon; le portail de la Chartreuse, le puits de Moïse et les deux tombeaux des ducs Philippe le Hardi et

Jean Sans-Peur. Il établit la part qui revient dans ses œuvres à Sluter et insiste sur la nécessité d'un examen attentif pour attribuer avec certitude à tel ou tel artiste les différentes parties de ces monuments. A ce propos, il signale l'utilité des notes et dessins pris par Gilquin en 1736 et présente des photographies de ces dessins (1).

Inventaires des ornements des papes. — M. A.-L. Frothingham Jr, qui a publié avec M. Müntz un choix d'inventaires des papes, dans la publication *Il Tesoro della Basilica di S. Pietro in Vaticano* (Rome, 1883), nous donne aujourd'hui, dans l'*American Journal of Archeology*, de septembre 1888 (p. 326-332), trois nouveaux documents du même genre : le premier, concernant les legs faits par Nicolas III, en 1280, a été publié en même temps, mais en français, par Mgr Barbier de Montault, dans la *Revue de l'Art chrétien ;* les deux autres sont, le premier, l'inventaire des ornements légués en 1378, par le cardinal Francesco de Tebaldeschi à Saint-Pierre, le second le procès-verbal d'ouverture de la tombe du pape Boniface VIII, en 1605, d'après un manuscrit de la bibliothèque Barberini.

Le tombeau de Philippe Pot. — Le musée du Louvre vient d'acquérir de M. de Vesvrotte, moyennant la somme de 15,000 francs, le monument funéraire de Philippe Pot, inhumé en 1494, dans l'abbaye de Citeaux. Le gouverneur de Bourgogne y est représenté, armé de pied en cap, et vêtu d'une cotte de mailles, couché, les pieds appuyés contre la tête d'un lion, sur une tombe élevée d'environ six pieds et soutenue par huit pleureurs portant chacun au bras un écusson d'alliance. L'*Illustration* du 12 janvier 1889 donne une bonne reproduction de ce tombeau, très important pour l'histoire de l'art français au XVe siècle.

(1) Ce manuscrit remarquable au point de vue de son exécution, est conservé à la Bibliothèque du palais de Compiègne.

Les armoiries de Ligny en Barrois. — Quelles sont les armes véritables de Ligny? Telle est la question que se pose et cherche à résoudre M. L. Germain, dans une courte étude (Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre, 1889, 16 p. et planche), qui soulève de nombreux problèmes. Notre confrère y fait intervenir tour à tour la numismatique, les traditions populaires, la philologie, et même la botanique, car la plante, dont trois pieds, entourant trois croissants entrelacés, figurent dans les armes de Ligny, n'est, suivant lui, ni le *Cardus marianus* des ducs de Bourbon, ni l'*Onopordon acanthium* de l'écusson moderne de Nancy, mais le *Dipsacus fulonum*, dit *peigne de loup* ou *chardon à foulon*, et ainsi s'explique par un rébus la légende : *Croissant en peine*, devenue : *En mes peines, je vais croissant.*

Pont Saint-Vincent-en-Lorraine. — Notre confrère, M. Léon Germain, poursuit le cours de ses *Excursions épigraphiques* et nous donne une brochure de 131 pages sur Pont-Saint-Vincent (Nancy, Sidot frères, 1888). Non content, cette fois, de décrire le village, dont le nom apparaît pour la première fois en 1262, de nous faire connaître l'église, dont la construction ne semble pas remonter au delà de la fin du XVe siècle, et de transcrire les inscriptions des cloches, des bancs et des sépultures, il nous donne un historique de la paroisse puisé dans les notes d'un ancien curé, l'abbé Boulanger, et qui renferme d'intéressants détails, surtout pour la période révolutionnaire.

Thèses de l'École des Chartes. — Parmi les thèses soutenues à l'École des Chartes, au mois de janvier 1889, nous devons signaler celle de M. Enlart, intitulée : *Étude sur les monuments religieux de l'architecture romane des anciens diocèses d'Amiens, Arras et Thérouanne,* qui a valu

à son auteur le second rang, par ordre de mérite, pour l'obtention du titre d'archiviste-paléographe.

Restauration de la nef de l'église de la Couture, au Mans. — Notre confrère, M. R. Triger, annonce en ces termes, dans la chronique de la *Revue historique du Maine*, l'achèvement de la restauration intérieure de la nef de la Couture. « Les deux premières travées ont été complètement dégagées du badigeon qui les recouvrait, les enduits ont été supprimés, et l'on s'est borné à jointoyer les différentes parties de la construction.

.....La suppression des enduits, réclamée avec instance par tous les archéologues, permet en effet de retrouver, au premier coup d'œil, les moindres traces des anciennes constructions, entre autres les grandes baies cintrées de la nef primitive.....

M. Triger annonce la prochaine publication, dans la *Revue du Maine,* d'un article dans lequel, à l'aide de documents archéologiques, beaucoup de points obscurs pourront s'éclaircir, et il sera peut-être possible de préciser définitivement l'histoire de cette belle nef.

BIBLIOGRAPHIE

ORIGINE E VICENDE DELLA CAPELLA ESPIATORIA FRANCESE A ZIVIDO PRESSO MELEGNANO (1515-1606-1639). — Sac. Raffaele Inganni, membro della Societa Archeologica di Francia. – Milano. Stabilimento tipografico Ditta Giacomo Agnelli, nell' Orfanotrofio maschile, 1889.

Il s'agit, sous ce titre, de l'ouvrage dont nous avions déjà annoncé la future publication dans la notice, *Deux inscriptions de 1515 à Zivido* (*Lombardie*)..., insérée au *Bulletin Monumental* de 1888, p. 26. Ce volume in-8° est dû à l'érudition de Don R. Inganni et à son zèle pour l'étude des évènements accomplis sur le territoire qu'il habite en sa qualité de chapelain actuel de la chapellenie de Zivido, dépendance des domaines de M. le marquis Giacomo Brivio. — L'ouvrage est divisé en deux parties. La première nous expose dans un récit de plus en plus attachant, les moindres opérations de la bataille de Marignan dont l'auteur fixe le principal emplacement autour du village de Zivido situé à 2,500 mètres de Melegnano (Marignan). La seconde partie, d'un intérêt tout nouveau pour nous, nous fait connaître dans ses diverses phases, l'histoire de la chapelle dite *expiatoire* que François Ier, en accomplissement du vœu qu'il avait fait au moment du plus grand péril du combat, érigea, en 1518, sur le champ même de la bataille, au lieu connu encore aujourd'hui sous le nom de *Le Vittorie*. Nous rappellerons que cette chapelle, dédiée à Sainte-Marie de la Victoire, était destinée à recueillir les corps des victimes de la bataille de 1515 et qu'elle fut mise sous la

garde de Frères Célestins de la Règle de France, établis dans un monastère contigu à l'église et bâti également par François Ier.

Comme on le voit, c'était là un monument d'un caractère essentiellement français et historique par son origine et sa destination. Mais, en raison même de ce caractère, après que le Milanais eut passé aux mains des nouveaux vainqueurs, ces édifices étaient exposés à un sort des plus précaires. Après son abandon par les Célestins, vers 1533, nous voyons ce monastère, avec l'église et tous ses biens, érigé d'abord en commende par le pape Paul III au bénéfice de divers titulaires, puis devenir, par l'effet d'un don de Jules III, la propriété du grand archevêque de Milan, Charles Borromée, qui le convertit, un moment, en un asile de pauvres pestiférés et le donne ensuite au Grand Hospice de Milan. Bientôt l'Hospice, en présence des réparations trop dispendieuses que nécessitait l'église, en décide la démolition. En 1605, un membre de la famille Brivio, Charles Brivio, descendant de celui qui avait vendu, en premier lieu, le même terrain à François Ier, rachète d'abord le monastère, ensuite, en 1606, l'emplacement de l'église dont la Curie archiépiscopale de Milan avait conservé la possession. Toutefois la curie, préoccupée de sauvegarder le caractère moral et religieux de l'objet vendu, impose au nouvel acquéreur l'obligation de transporter dans l'église de Zivido les corps des victimes inhumés dans l'église de la Victoire et de faire célébrer, *in perpetuum,* pour le repos de leurs âmes, à Zivido, un service avec messes, aux jours anniversaires de la bataille. Telle est l'origine du service annuel célébré tous les ans, encore aujourd'hui, les 13 et 14 septembre, « pour les morts de la bataille », par le ministère sacerdotal de Don R. Inganni, dans la chapelle de Zivido.

A la suite de ces ventes, la démolition de ces monuments, dernier souvenir de la munificence de François Ier et de sa conquête du duché de Milan, ne tarde pas à de-

venir complète. Leur emplacement est aussitôt livré à la culture et l'abbé Inganni nous raconte comment il a remis au jour, en 1887, les substructions des édifices dont il vient de nous révéler l'origine et les destinées.

Dans son zèle à faire revivre et honorer les souvenirs historiques du sol de Zivido, le chapelain Don R. Inganni a fait graver sur la dalle qui ferme l'entrée de l'ossuaire de sa chapelle, l'inscription suivante : PACI · ET · MEMORIÆ | ILLVSTRIVM | QVI · DIMICATI | IN · BELLO · GALLICO HELVETICO | DIE · XIII · ET · XIV · SEPTEMBRIS · MDXV | HVC | GLORIOSE OCCVBVERE.

De plus, sur le piédestal d'une colonne funéraire, élevée également par ses soins, sur un tertre qui recouvre, près de l'église, le reste des ossements des victimes, il a fait placer cette autre inscription: LA PIETA ITALICA | SOL MEMORE | DELLE LOTTE STRANIERE | NEGLI STORICI RICORDI | QVI | SOTTO IL COMVN SEGNO | D'AMORE E DI PACE | LE OSSA COMPOSE DE FORTI | CHE DALL'ELVETIA | E DA FRANCIA TRATTI | A FAMOSA PVGNA | CADDERO IN QVELTI CAMPI | NEI GIORNI XIII E XIV SETTEMBRE | MDXV.

Don R. Inganni nous informe aussi de la découverte qui vient d'être faite à Milan d'une moitié de la plaque funéraire d'un personnage français mort à la suite de ses blessures reçues à Marignan, Messire Anthoine de Dinteville... Cette plaque a été déposée au Musée national de Milan et voici son inscription reconstituée à l'aide de la publication qui en avait été faite, mais d'une manière fautive, au XVIIe siècle, par le P. Placidio Puccinelli (*Memorie auteche di Milano*, 1650).

CI
DEVANT GIT
MESSIRE ANTHOINE DE DIN
TEVILLE CHRIS · SIGNEVR DV DIT LIEV
BARON DE MEURVILLE ET CUZEY
QUEL FUT BLESSE A LA IOVRNEE

QUE GAIGNA LE ROY A LENCONTRE
DES SUISSES A SAINCT IVLIAN LE
QUATORZIÈME IOUR DE SEPTÈMBRE
MIL · V · ET · QVINZE ET TRESPASSA LE
XXIX IOUR DUDIT MOIS AUDIT AN
PRIES DIEU POUR LUY AMEN.

Les documents ajoutés en appendice contiennent de précieux renseignements. Ils sont extraits des Archives des anciens notaires, de l'archevêché, du grand Hospice de Milan, de la famille Brivio, etc .. L'espace nous manque pour les passer ici en revue. Signalons cependant les pièces A et E. La première, entre autres détails importants, indique l'emplacement de la bataille. C'est l'acte *in extenso* daté du 19 janvier 1518, du notaire Francesco Bejozzo, par lequel le seigneur Carlo Brivio vend au fondé de pouvoirs du roi François Ier, Sébastien Ferreris, un terrain pour l'édification d'une église et d'un monastère, *sub titulo seu nomine Divæ sanctæ Mariæ Virginis Matris Christi della Victoria*, etc..... Le document E donne l'origine du service annuel qui sera célébré *in perpetuum* à Zivido pour les morts de la bataille.....

Parmi les planches qui accompagnent l'ouvrage il faut citer les cartes topographiques dressées par l'auteur. Elles nous permettent de suivre la marche de l'armée française depuis les Alpes jusqu'aux plaines de Marignan et nous mettent sous les yeux les mouvements de la bataille pendant ses deux journées. Citons également le plan des substructions de l'église et du monastère dont le *Bulletin Monumental* a déjà donné une réduction en 1888, p. 38.

Assurément tous les amis de nos souvenirs historiques sauront gré au chapelain de Zivido de l'intéressant travail qu'il vient de publier sur un sujet si intimement lié à l'un des faits les plus éclatants de notre histoire.

Ajoutons encore que, par un sentiment de respectueuse reconnaissance, l'ouvrage est dédié, d'abord à la mémoire

de Mme la marquise Brivio, en souvenir des encouragements que l'auteur avait reçus pour ses travaux de cette personne distinguée, et en second lieu à M. le marquis Giacomo Brivio, le possesseur actuel de la chapelle de Zivido, qui a bien voulu par ses généreuses libéralités aider l'auteur dans ses recherches. Tous ceux qui s'intéressent aux travaux de ce genre ne manqueront pas de remercier également M. le marquis Brivio pour la part qui lui revient dans cette importante publication.

J. DE LAURIÈRE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LA NEF DE LA CATHÉDRALE DU MANS, par *Eugène Lefèvre-Pontalis.* Mamers, G. Fleury et A. Dangin, imp., 1889. In-8°, 3? p. et 3 pl.

La marche de l'art architectural pendant les XIe et XIIe siècles est un des sujets les plus importants dont l'étude puisse être proposée aux archéologues. C'est, en réalité, l'histoire des origines du style gothique et la constatation pleine d'un attachant intérêt de perfectionnements successifs dus au talent, nous pourrions dire au génie d'architectes dont le nom devrait être immortel. Malheureusement, ceux qui jusqu'ici se sont livrés d'un peu près à ces utiles recherches l'ont fait pour la plupart avec un bagage d'idées préconçues et d'opinions toutes faites qui, chez les mieux doués, ne laisse pas toujours à l'esprit une liberté de jugement suffisante et prive souvent de leur seul résultat profitable les plus judicieuses observations. Avec M. Eugène Lefèvre-Pontalis, rien de pareil n'est à craindre. Son nom est déjà bien connu de toutes les personnes qui aiment à considérer l'archéologie comme une science véritable, et il est devenu inséparable de certaines qualités dont on a pu faire autrefois bon marché, mais qui sont regardées avec raison comme indispensables

aujourd'hui : l'exactitude, la clarté, la précision. Ces qualités, jointes chez lui à une expérience née de nombreuses constatations personnelles faites sur les monuments eux-mêmes, notre confrère vient de les appliquer à de nouvelles recherches sur la date de la nef de la cathédrale du Mans, qu'il a publiées tout récemment dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (1).

Le sujet avait été déjà plusieurs fois traité, et il nous suffit de rappeler l'étude que M. de Dion en a faite dans le *Bulletin monumental*, il y a quinze ans. M. l'abbé Persigan eut lui-même à s'en occuper dans ses *Recherches sur la Cathédrale du Mans*. Ce sont, avec Viollet-le-Duc, les seuls auteurs dont M. Lefèvre-Pontalis se soit attaché à confirmer ou à réfuter les opinions, parce que ce sont ceux qui ont apporté le plus de soin et de compétence dans l'examen de la question.

En ce qui concerne la cathédrale du Mans, les documents ne font heureusement pas défaut : « Les renseignements transmis par les chroniqueurs sur sa construction sont aussi nombreux que précis, dit M. Lefèvre-Pontalis, et la date de ses dédicaces successives nous a été fidèlement conservée. L'exactitude de ces diverses mentions ne saurait être mise en doute, mais leur interprétation donne lieu à des problèmes très délicats quand il s'agit de les appliquer à telle ou telle partie de l'église actuelle. » Notre confrère passe en revue ces différents textes, et il examine ensuite, au point de vue archéologique, la nef de la cathédrale, en la comparant minutieusement aux édifices religieux à date certaine des provinces voisines. Rien, en effet, ne doit être négligé dans un travail de ce genre : les moindres détails de l'architecture et de l'ornementation ont souvent une importance capitale, et tenir compte avec soin des indications que leur examen fournit est l'unique moyen d'arriver à des résultats satisfaisants.

(1) Année 1889, n° 1.

M. Lefévre-Pontalis décrit le monument avec la grande précision qu'on lui connaît, il fortifie ses arguments de nombreux exemples, et lorsque, par hasard, il lui arrive d'émettre une hypothèse, il prend soin de la justifier par les meilleures raisons. Nous signalerons surtout le raisonnement au moyen duquel il démontre (p. 26-30) que les espèces d'arcs de décharge en plein-cintre qui se voient au-dessus des grands arcs en tiers-point sont les arcades de la nef élevée par l'évêque Hildebert au commencement du XIIe siècle, et, en même temps, que les deux travées les plus rapprochées du transept sont antérieures à l'épiscopat de ce prélat et appartiennent aux constructions entreprises par son prédécesseur Hoël, à la fin du XIe siècle.

Nous voudrions disposer de plus d'espace et pouvoir suivre l'auteur dans ses ingénieuses déductions. Nous nous contenterons de résumer avec lui (p. 38-39) l'ensemble de son travail :

« La nef et les bas-côtés de la cathédrale du Mans appartiennent à trois époques bien différentes. Nous attribuons à Hoël (1085-1097) les arcades des deux dernières travées et les deux collatéraux. L'œuvre d'Hildebert (1097-1125) ne comprend plus actuellement, à notre avis, que les arcs en plein-cintre engagés dans les travées de la nef et la façade, à l'exception de la fenêtre centrale. Les arcades, les piles, les colonnes et les voûtes de la nef doivent être attribuées aux seize premières années de l'épiscopat de Guillaume de Passavant (1142-1186). Il en est de même du triforium, des fenêtres hautes, des piles de la croisée, du soubassement de la tour et du grand portail méridional. »

Trois belles planches, dessinées par l'auteur, donnent l'élévation actuelle de deux travées de la nef, la restitution des deux dernières travées de la nef au XIe siècle et celle de deux travées au commencement du XIIe siècle.

Nous voulons, en terminant, proposer comme un modèle la dissertation de M. Eugène Lefèvre-Pontalis. Les jeunes gens, s'il en est, que tente encore l'archéologie monumen-

tale, ne sauraient trouver un meilleur guide ; ils y apprendront à étudier les textes, à en faire une judicieuse application, puis à décrire comme il convient une œuvre d'architecture et à en fixer la date exacte, en joignant les notions historiques aux observations archéologiques, et en contrôlant les unes par les autres avec critique et sagacité.

L. Régnier.

Histoire des ducs d'Uzès, suivie d'une Notice sur leur château ducal, par *Lionel d'Albiousse*. Paris, Champion, 1887, grand in-8°, 345 p. et pl.

Si nous mentionnons ce livre, malgré sa date relativement ancienne, c'est à titre de renseignement sur les monuments qui peuvent intéresser l'archéologie dans la ville d'Uzès, si intimement liée, dans toute son histoire, à la série de ses seigneurs. Au cours de cette généalogie, on trouve en effet de nombreux détails sur la construction, les réparations, la découverte, etc., des édifices ou des inscriptions intéressant l'Uzège, et puisés pour la plupart à des sources fermées au public, telles que les archives de la famille ducale, ou peu accessibles, comme le sont les anciens registres communaux.

Le livre de M. d'Albiousse complète celui de M. Charvet sur « les anciens seigneurs d'Uzès », en poursuivant jusqu'à nos jours la chronologie biographique de la dynastie des Crussol. En effet, après avoir rappelé dans une rapide introduction la série de l'ancienne maison féodale d'Uzès, il s'attache plus particulièrement à leurs successeurs, qui sont l'objet, pour la plupart, d'nne notice très détaillée. Le côté anecdotique a été particulièrement étudié ; quelques lettres des rois et reines de France et d'autres personnages historiques présentent un véritable intérêt.

Nous ne pouvons toutefois nous dispenser de deux critiques. L'époque des guerres de religion, et particulièrement la vie du célèbre Baron d'Acier, auraient gagné à

être plus étudiées et plus développées. Les épreuves de l'ouvrage auraient pu être revues avec plus de soin. En effet, cette jolie publication est déparée par de très nombreuses fautes d'impression, et certains noms propres sont devenus absolument méconnaissables.

Une vue du château des Ducs, à Uzès, ne laissant malheureusement apercevoir que bien confusément la petite façade renaissance qui orne la cour d'honneur, et qui a mérité d'être attribuée à Philibert de Lorme, termine dignement un élégant volume, offert à l'illustre maison qui en fait l'objet, comme un hommage de reconnaissance, aussi honorable pour l'auteur que pour ceux dont il rappelle les marques de bienveillance envers sa famille au cours de leur haute et persistante faveur à Versailles.

R. M.

Le arti minori alla corte di Mantova, nei secoli XV, XVI, e XVII, richerche storiche negli Archivi Mantovani, per *A. Bertolotti.* Milano, G. Prato, 1889, in-8°, 257 p. (Ext. de l'*Archivio Storico Lombardo*, 1888).

Les lecteurs du *Bulletin monumental* ont été tenus au courant des très importantes publications relatives aux artistes employés par les papes ou ayant vécu à Rome du XVe au XVIIIe siècle, dues à notre confrère M. le chevalier Bertolotti. Depuis qu'il a été placé à la tête des archives d'État de Mantoue, il a entrepris des travaux analogues sur les artistes appelés à travailler pour les princes de la maison de Gonzague.

Le volume dont nous avons à parler aujourd'hui ne traite que des *arti minori*, un peu plus pourtant que ce que l'on entend aujourd'hui par les arts industriels, c'est-à-dire l'orfévrerie, la gravure sur métaux, sur bois, sur cristal et sur verre, la joaillerie, l'argenterie, la gravure sur pierre précieuse, l'émaillerie, les nielles, la fabrication des sceaux et des médailles, l'horlogerie, l'armurerie, les divers tra-

vaux sur bois et sur ivoire, et enfin la tapisserie, la broderie des étoffes qui entraient dans la décoration des palais et dans la fabrication de leur mobilier.

Les artistes italiens, et surtout ceux du Nord, dominent parmi les noms cités par M. Bertolotti, pourtant on y trouve aussi des Allemands, des Français et des Flamands. « Si Mantoue, dit en terminant l'auteur, fut le point de départ, il fut aussi le centre où affluèrent de Venise, de la Ligurie, de la Lombardie, de Ferrare, d'Urbino, de Rome et des pays étrangers les plus beaux travaux d'art et les plus habiles artistes.

« Les Gonzague, seigneurs de Mantoue, furent presque tous les protecteurs des arts et prodiguèrent leur fortune pour accumuler dans leurs royales demeures des objets précieux, que, lors de l'extinction de leur maison, dans la première moitié du XVII[e] siècle, leurs successeurs ne tardèrent pas à dilapider, et dont un siège malheureux acheva la dispersion. »

Ce sont ces richesses que M. Bertolotti entreprend de faire revivre pour nous dans cette nouvelle suite de publications.

Une table alphabétique des noms d'artistes termine le livre. Nous regrettons que, comme dans d'autres de ses livres, l'auteur n'y ait pas joint une liste des artistes classés par pays d'origine, cela eût rendu plus faciles les recherches dans ce voyage entrepris siècle par siècle, dans chaque branche des arts industriels.

Nous ne pouvons songer à faire ressortir aucun des points spéciaux du travail de M. Bertolotti; à chacun d'y chercher ce qui l'intéresse particulièrement, et nous pouvons l'assurer que la moisson y sera toujours abondante.

MARSY.

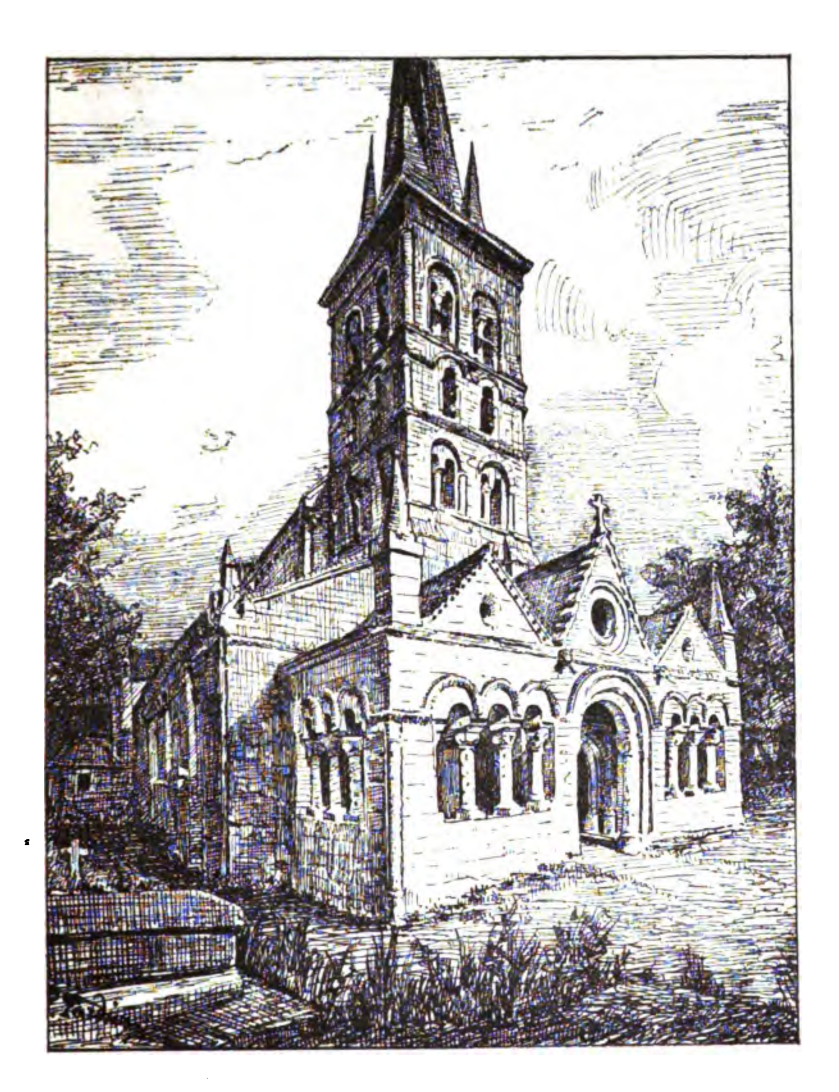
CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE, LIV[e] SESSION. Séances générales tenues à Soissons et à Laon en 1887, par la

Société française d'Archéologie. Paris, librairie A. Picard, 82, rue Bonaparte, 1888. in-8°, LX et 351 p., avec 90 planches et figures (Caen, imprimerie H. Delesques). — Prix : 10 francs.

Le *Bulletin Monumental* de 1887 a déjà donné un compte-rendu détaillé du Congrès tenu en 1887 par la Société française d'Archéologie dans le département de l'Aisne, et qui s'est terminé par une excursion à Reims ; nous viendrons cependant aujourd'hui présenter un aperçu du volume publié à la suite de ce Congrès. S'il s'est fait attendre un peu plus que d'habitude, les lecteurs auront été dédommagés par l'intérêt des mémoires et par le grand nombre et l'importance des illustrations qu'il renferme.

En tête du volume, après la partie administrative et la liste des membres, se trouvent les procès-verbaux des séances et les comptes-rendus des excursions. Si les premiers sont des plus complets (1), surtout ceux qui ont été, pour la session de Laon, rédigés par M. de Florival, peut-être pourra-t-on reprocher aux seconds de n'être pas toujours assez développés et de ne pas répondre complètement au vœu que nous avons entendu formuler à diverses reprises, et qui consisterait à faire de chacun de ces volumes une sorte d'itinéraire archéologique de la région visitée par le Congrès. Nous savons que c'est le but que poursuit M. de

(1) Par suite d'une omission dans la rédaction des procès-verbaux, deux communications adressées au Congrès n'ont pas été mentionnées : la première, due à M. Revellat, de Cannes, est relative à trois monuments mégalithiques du département de l'Aude, la pierre sacrée de Trèbes, le menhir de Malves et le dolmen de Monze, dit la Pierre de Samson ; la seconde, dont l'auteur est M. le docteur Mougins de Roquefort, d'Antibes, est la lecture et la restitution d'une inscription chrétienne du moyen âge, conservée à Béziers, et précédemment étudiée par M. Noguier.



ÉGLISE D'URCEL.

Dessin de M. P. Tardieu.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Marsy, depuis qu'il est placé à la tête de la Société française d'Archéologie, et c'est dans cette intention qu'il a donné à la fin de chaque volume, et fait distribuer avant chaque session une *bibliographie* abrégée de la région à visiter. Ce travail a paru utile à ceux qui veulent sérieusement étudier le pays avant le Congrès, et qui ont à leur disposition les ressources nécessaires, c'est-à-dire les nombreuses collections citées et les ouvrages d'histoire locale souvent difficiles à réunir. Mais d'autres ont pensé que c'était un travail trop spécial et ont demandé quelque chose de plus simple, un guide, un itinéraire. C'est ce que M. l'abbé Porée a bien voulu rédiger rapidement pour le Congrès d'Évreux. Une description sommaire, des dates précises, les principales choses à observer, tel est le type que sollicitent du Directeur, pour les années suivantes, les membres de la Société, le priant cependant de ne pas complètement négliger la bibliographie, et soit de la donner en note, soit de l'indiquer d'une manière sommaire, à la suite de chaque localité à visiter.

Nous n'ignorons pas les difficultés du plan que nous traçons, mais nous sommes sûrs que M. de Marsy fera tout son possible pour le réaliser.

Après cette longue digression, nous reviendrons au volume que nous analysons et nous arriverons à la seconde partie, qui comprend douze mémoires et que terminent la bibliographie sommaire et la liste des ouvrages offerts.

Le premier de ces mémoires est un travail d'ensemble dû à M. J. Pilloy et présentant un coup d'œil général sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines, mérovingiennes et carlovingiennes, faites dans le département de l'Aisne depuis 1858. Nul n'était plus à même de remplir ce plan que le savant explorateur des cimetières d'Homblières et de Vermand, qui a été en même temps le collaborateur de M. Frédéric Moreau dans les fouilles de Caranda et le directeur artistique de ses belles publications. Aussi trouvera-t-on dans le mémoire de

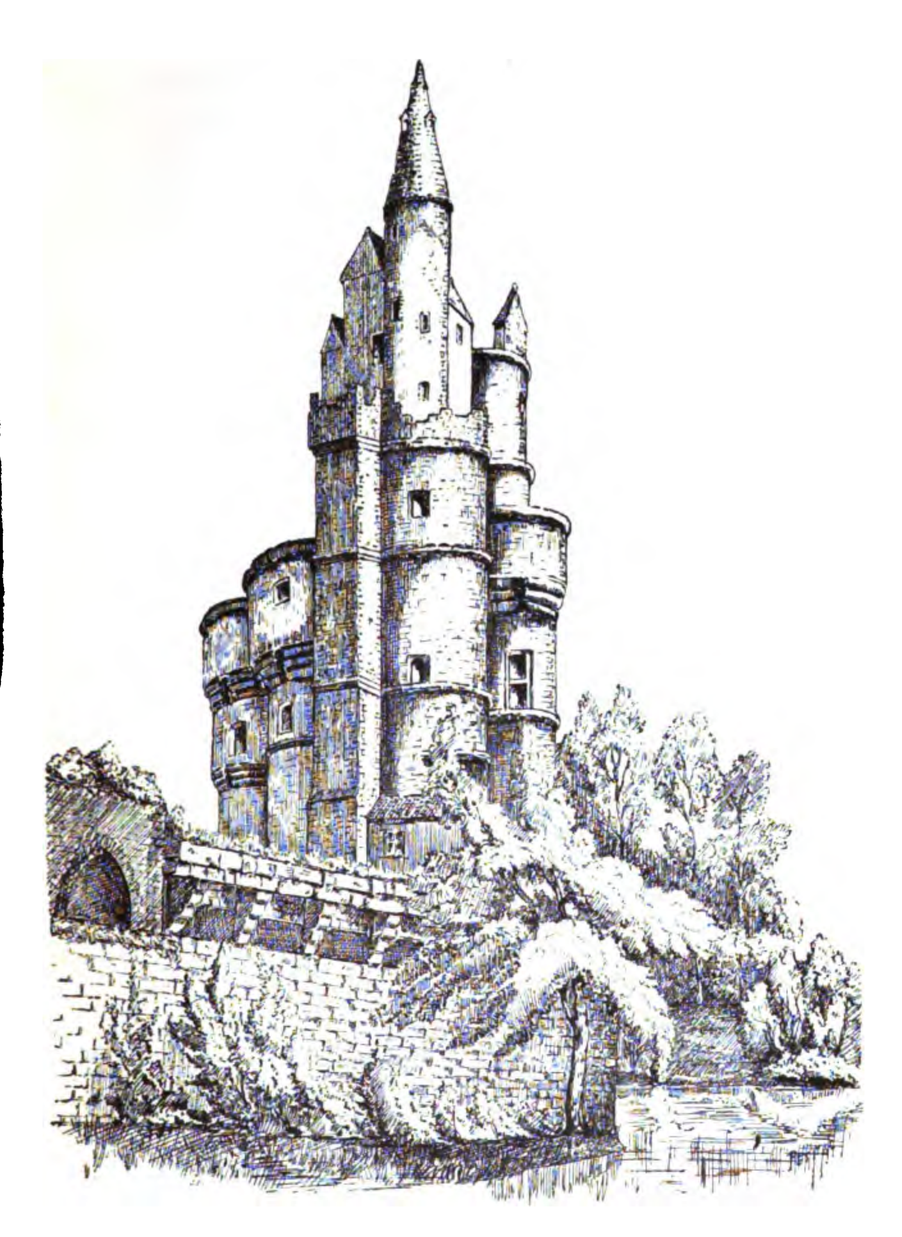
M. Pilloy de précieux et utiles renseignements. Diverses reproductions de plaques mérovingiennes, d'armes et surtout celle d'une coupe en verre représentant Daniel dans la fosse aux lions, accompagnent ce travail.

Nous aurions aimé à trouver à côté l'inventaire détaillé des objets trouvés à Vermand et déposés au musée de Saint-Quentin, lu par M. Eck à l'une des séances du Congrès, mais ce travail, très spécial et dont la place est surtout dans un recueil local, avait été, dans l'intervalle, publié dans le *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques. Le Congrès n'a pas eu la possibilité de faire de Saint-Quentin le but d'une de ses excursions, mais nous ne saurions trop engager ceux de nos confrères qui suivront la ligne du Nord pour se rendre en Belgique ou en Flandre, à s'arrêter à Saint-Quentin et à y visiter les collections archéologiques aujourd'hui installées avec beaucoup de goût, par les soins de M. Eck, dans l'hôtel Lescuyer.

Nous citerons ensuite deux notes sur des découvertes préhistoriques faites les premières à Pommiers, par M. Brunehant père, les secondes à Corbeny, par M. le docteur Agathon Leroux.

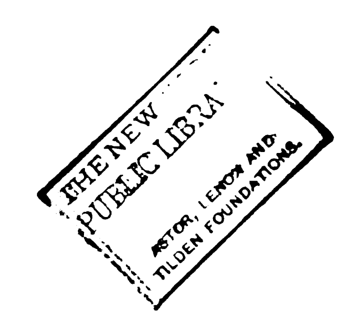
Un travail complet sur les fouilles pour la recherche de l'oppidum gaulois de Pommiers, est dû à M. Octave Vauvillé. Cette étude, très consciencieuse, n'a pas été saus soulever de graves objections de la part des érudits de Soissons qui n'ont pu se décider à accepter les conclusions de M. Vauvillé, qui place à Pommiers l'oppidum de Noviodunum, contrairement à l'opinion qui, depuis longtemps, le fixait à Soissons.

L'étude de M. le lieutenant-général Wauwermans sur le château de La Ferté-Milon peut être considérée à juste titre comme l'un des travaux les plus importants publiés dans ce volume. Le savant ingénieur belge a su reconstituer le château de Louis d'Orléans et faire ressortir toute l'importance de cet édifice au point de vue de la défense



LA TOUR DE SEPTMONTS.

Dessin de M. le baron X. de Bonnault d'Houët.


THE NEW
PUBLIC LIBRA
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

générale du Valois, à la fin du XIVe siècle. Cette monographie est appelée à prendre place à côté des descriptions de Pierrefonds et de Coucy, de Viollet-le-Duc, et des monographies publiées par MM. Tholin et Bénouville sur Madaillan, par M. Nodet sur Najac, etc.

Quelques inexactitudes dans l'aperçu sur les premiers temps de l'histoire de La Ferté-Milon y sont seulement à relever, et nous sommes heureux de pouvoir le faire, grâce à une obligeante communication. C'est ainsi que le nom de Saint-Vulgis a été inexactement traduit par *Sanctus Vedastus*, et que l'ermitage de Trouësnes a été attribué à ce saint; et peut-être n'y a-t-il pas lieu de considérer comme acquise à l'histoire la reconstruction au IXe siècle, par Milon, de la forteresse donnée par Louis le Débonnaire à Helmogaldus.

Ajoutons que l'interprétation du bas-relief, placé au-dessus de la porte principale du château, ne peut laisser de doute aujourd'hui, depuis qu'un moulage, exécuté par les soins de M. Courajod, a été placé au Trocadéro, dans la première salle de l'Exposition rétrospective. C'est bien, comme le pensaient l'abbé Poquet et Viollet-le-Duc, le couronnement de la Vierge par les anges, en présence du Christ triomphant assis sur un trône.

L'étude sur la date de la crypte de l'église de Saint-Médard de Soissons est un de ces morceaux d'érudition, comme sait en écrire M. Eug. Lefèvre-Pontalis, et dans lesquels les textes viennent jeter une nouvelle lumière sur les restes de nos anciens édifices.

L'auteur, après avoir donné une description des diverses chapelles dont l'ensemble forme cet édifice, et rappelé les diverses opinions émises sur la date de leur construction qu'Édouard Fleury, MM. de La Prairie et l'abbé Poquet font remonter au VIe siècle, et que Vitet faisait descendre au XIe, propose une troisième solution et attribue cette construction au IXe siècle.

Nous ne ferons que rappeler l'étude de M. H. Jadart sur

l'église d'Asfeld, construite au XVII[e] siècle par le dominicain gantois Fleury Romain, puisque ce travail a déjà paru dans le *Bulletin Monumental;* disons seulement que notre confrère a, depuis cette publication, découvert plusieurs nouveaux édifices élevés en Champagne, par le même religieux.

Il en est de même du mémoire de M. A. de Barthélemy sur les carreaux émaillés, avec noms de potiers. Les recherches du savant académicien ont fait faire un nouveau pas à cette étude si intéressante de la céramique du moyen âge; elles ont déjà été continuées par la découverte par M. l'abbé Chevallier du carrelage de la rue du Cardinal-Lemoine, à Reims, et nous avons pu constater, à la dernière réunion du Congrès de la Sorbonne, que cette mine ne tarderait pas à être explorée par de consciencieux chercheurs.

La trop courte note de M. de Florival sur les vitraux de la cathédrale de Laon est à la fois le résumé des travaux déjà publiés par notre confrère, avec la collaboration de M. Midoux et l'aperçu de ceux qu'il prépare et que nous espérons voir bientôt paraître.

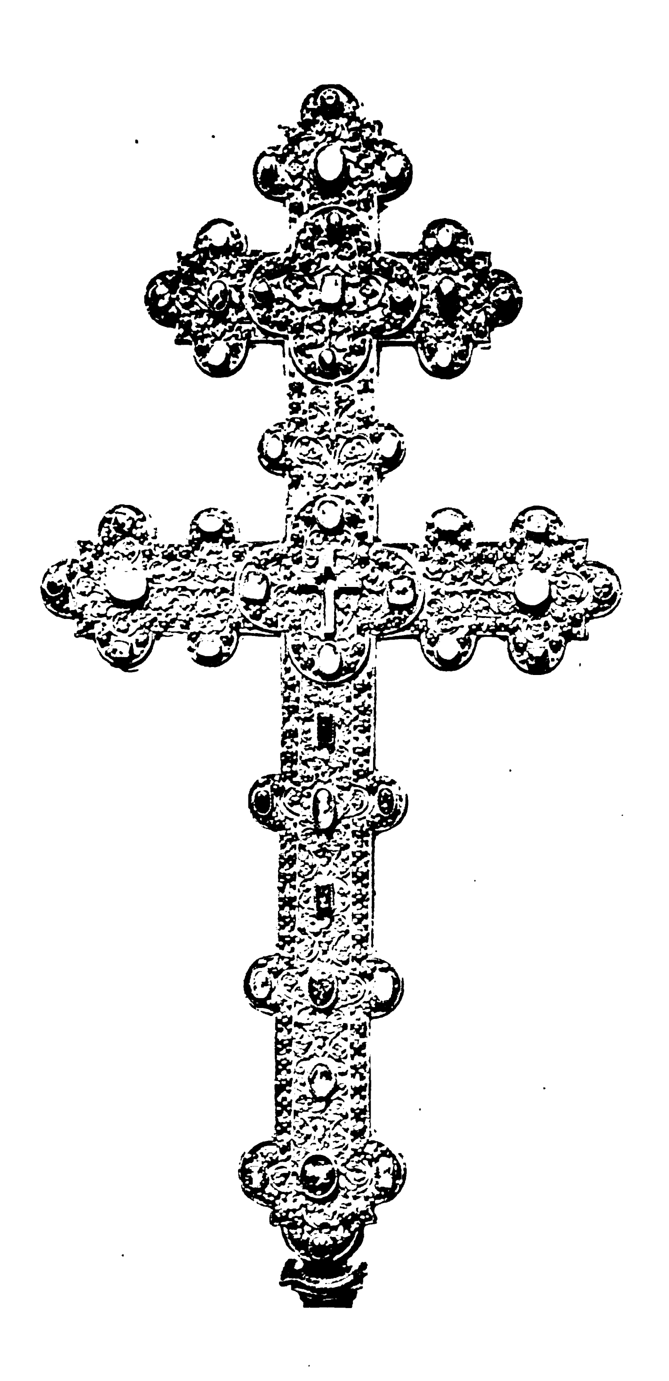
Enfin, il nous reste, pour terminer ce rapide aperçu, à signaler une notice de M. le baron de Baye sur une sculpture néolithique trouvée à Collorgues, dans le Gard, et qu'il est possible de rapprocher de celles du Petit-Morin; une note de M. Loustau, sur une curieuse enseigne de pèlerinage, représentant d'un côté saint Mathurin de Larchant et saint Maur des Fossés, et une note sur le château de Septmonts, accompagnée d'un dessin de M. le baron de Bonnault.

Douze phototypies, exécutées d'après les clichés de M. Félix Thiollier, illustrent ce volume, qui renferme en outre de nombreuses gravures et vignettes et continue dignement la série des publications de la Société française d'Archéologie. Q

L'Imprimeur gérant,

Henri DELESQUES.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



)E BLANCHEFOSSE
face

LA CROIX

DE BLANCHEFOSSE

La région du Nord de la France est fertile en monuments d'orfévrerie religieuse du moyen âge. Beaucoup sont déjà connus, décrits et publiés, mais en fouillant bien les églises de campagne, on peut encore en découvrir çà et là d'inédits. Je ne crois pas qu'on ait jamais publié nulle part une ravissante croix en vermeil du XIIIe siècle, possédée par l'église de Blanchefosse (1), et qui provient de l'ancienne abbaye de Bonnefontaine (2). Elle m'a été signalée par M. Oudin, conseiller à la Cour d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, et qui, avec une obligeance dont je ne saurais trop vivement le remercier, m'a procuré tous les moyens de la voir et de la photographier. M. Pierre Oudin, son fils, mettant à ma disposition son talent de dessinateur, a bien voulu prendre pour moi un calque des nielles. C'est ce calque qui est ici reproduit.

(1) Canton de Rumigny (Ardennes).

(2) Dioc. de Reims, ordre de Cîteaux, fondée en 1152 par Nicolas, seigneur de Rumigny (*Gall. Christ.*, t. IX, col. 314. — Dom Lelong, *Hist. du dioc. de Laon*, p. 265).

Cette croix est évidemment une sœur de celles de Clairmarais (Pas-de-Calais) (1), du Paraclet à la cathédrale d'Amiens (2), de Crouttes (Aisne) (3), d'Oisy (Pas-de-Calais) (4), de l'hôpital de Laon, aujourd'hui au musée du Louvre (5), de Wasnes-au-Bac (Nord) (6), et de bien d'autres. Elle peut prendre rang parmi les plus belles pièces d'orfévrerie que le XIIIe siècle nous ait laissées.

C'est une croix à double croisillon, destinée comme la plupart de celles du même genre, à renfermer un morceau de la vraie croix et à être soit posée sur un pied, qui existe encore, et que nous décrirons plus loin, soit fichée au bout d'une hampe et portée dans les processions, double usage auquel elle sert encore aujourd'hui. La hampe ancienne a disparu. Les deux traverses sont d'inégales longueurs, avec les extrémités des croisillons tréflées et leurs parties droites mouvementées de petits ressauts en demi-cercles. La hauteur totale est de 0^{m}, 400 ; la traverse supérieure a 0^{m}, 135

(1) Deschamps de Pas, *Annales archéologiques*, t. XIV, p. 285, pl.

(2) G. Durand, *Gazette archéologique*, t. X, p. 301, pl.

(3) *L'Art pour tous*, 11e année, n° 293.

(4) Van Drival, *Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 306 et 349, et III, p. 49, pl.

(5) Bretagne, *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. II, p. 245. — A. de Caumont, *Abécédaire, Architecture religieuse*, 1870, in-8°, p. 572. — Darcel, *Notice des émaux du Louvre*, D. 714, p. 464.

(6) Cette croix, qui a figuré à l'exposition du Trocadéro en 1889, où elle porte le n° 286 du catalogue, présente avec celle qui nous occupe une très grande analogie. On remarque particulièrement dans les sujets niellés le même style et le même caractère.

de long, et l'autre $0^{m}, 210$; la distance entre les deux traverses, d'axe en axe, est de $0^{m}, 100$.

Nous n'avons pas à revenir ici sur la prétendue origine byzantine ou orientale des croix à double croisillon : elle a été naguère victorieusement, et, nous le croyons, irrévocablement résolue par M. Robert de Lasteyrie, dans une savante dissertation sur la croix de Gorre (Haute-Vienne) (1), provenant de l'abbaye de Grandmont, et qui présente avec la nôtre une analogie qui n'échappera à personne. Celle qui nous occupe viendrait d'ailleurs à l'appui des conclusions de M. de Lasteyrie, car elle n'a absolument rien de byzantin, et accuse au contraire la fabrication occidentale dans toute sa perfection.

Les deux faces ont reçu chacune un genre d'ornementation particulier. Il nous faudra les décrire séparément.

Toute la décoration de l'une consiste en une course de filigranes d'un dessin exquis, d'une perfection d'exécution tout à fait remarquable, et qui suffirait à elle seule à faire le mérite de la croix tout entière. La bordure est formée d'une suite de petits fleurons très saillants et d'une forme toute particulière et que la photographie ne peut même rendre qu'imparfaitement. Ce motif, qui est d'une extrême délicatesse et de l'invention la plus heureuse, est assez rare. Il y a quelque chose d'analogue dans une pièce du trésor de Conques (Aveyron), décrite par M. Darcel (2). A chacune des deux intersections, un gros quatrefeuilles

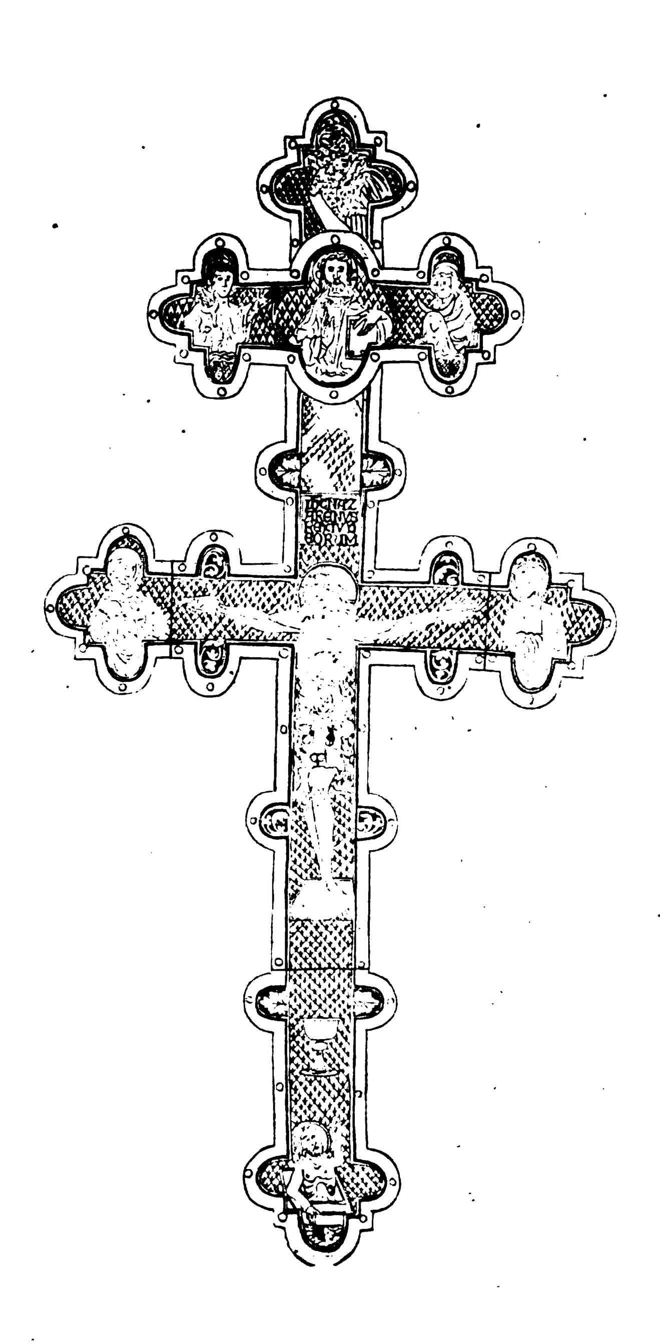
(1) *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1884, p. 487, pl.

(2) *Annales archéologiques*, t. XX, p. 270, pl.

également orné de filigranes. Le quatrefeuilles inférieur porte à son centre une espèce de bate en forme de croix, et qui devait contenir un morceau du bois de la vraie croix. Elle est aujourd'hui remplie par de la cire d'Espagne rouge. Il n'y avait pas d'autres reliques.

Ce champ de filigranes est semé de pierres précieuses cabochons ou gravées, montées dans des bates légèrement dentelées, et parmi lesquelles on remarque neuf améthystes, sept émeraudes, sept cornalines blanches, quatre cornalines orangées, cinq saphirs dont quatre sont percés d'un trou et fixés par un petit clou central, mode de sertissure assez fréquent au moyen âge, deux grenats, un cristal, un sardonyx bleu turquin sur indigo, enfin plusieurs verroteries dont quelques-unes sont modernes, et deux pâtes de verre formant une marbrure assez curieuse. Il n'y a que trois pierres gravées, trois cornalines orangées : l'une représente une Cérès, une autre un coq avec une corne d'abondance, et la troisième un sujet que je n'ai pu identifier.

L'autre face est uniquement composée de nielles sur argent blanc, d'une remarquable beauté ; un peu moins fines peut-être que celles de Clairmarais, mais bien supérieures à celles de la croix du Paraclet. Les plaques niellées, encadrées d'une espèce de bandeau légèrement bombé, sont fixées au moyen de clous apparents : elles se décomposent en sept pièces, mais ne formant qu'un seul dessin continu. Le fond est une espèce d'imbrication de petites feuilles placées les unes sur les autres, la pointe en l'air. Sur ce fond se détachent les figures et personnages que nous allons décrire, et qui appartiennent tous à l'iconographie ordinaire de la croix.



CROIX DE BLANCHEFOSSE
revers

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

A la partie supérieure, l'aigle de Saint-Jean, nimbé et tenant une banderole entre ses serres. Les trois autres animaux symboliques des évangélistes ne sont pas représentés, sans doute faute de place.

Sur la plus petite traverse, trois personnages à mi-corps : au centre, Jésus bénissant de la main droite, la gauche appuyée sur le livre de vie. Il est barbu et orné du nimbe crucifère. Ses vêtements consistent en une tunique au col brodé, et en un manteau retenu par devant au moyen d'un cordon, suivant la mode du XIII[e] siècle. De chaque côté, le soleil et la lune personnifiés, le premier à la droite du Sauveur, par un jeune homme imberbe, les cheveux courts, la tête dégagée, les vêtements relevés, et tenant à la main une torche ou falot allumé ; l'autre, par une femme voilée, enveloppée d'un long manteau, dans les plis duquel elle tient un croissant.

La partie centrale de la croix est naturellement occupée par l'image de Jésus crucifié. Les pieds sont posés l'un à côté de l'autre sur le *suppedaneum*. Les stigmates ne sont pas apparents. La draperie attachée à la ceinture descend jusqu'au-dessus des genoux. Il porte le nimbe crucifère, mais pas de couronne ; sa tête, pleine d'expression, est fortement inclinée vers la droite. Il y a dans cette figure une recherche évidente du sentiment de la douleur : les yeux battus et anguleux, la bouche convexe, les cheveux raides et épars. Les pieds et les jambes présentent malheureusement une imperfection de dessin qui n'existe pas dans le haut du corps. Au-dessus de la tête du Christ, le *titulus* en capitales épigraphiques du XIII[e] siècle :

IHC NAZ
ARENVS
REX IVD
EORVM

Il n'y a d'ailleurs pas d'autre inscription.

A chaque extrémité de la grande traverse, la Vierge et Saint-Jean à mi-corps, tous deux nimbés. La Vierge, à la droite du Christ, est drapée dans un manteau, la tête couverte d'un voile ; Saint-Jean, jeune homme imberbe, aux cheveux courts et crépus, n'est vêtu que d'une tunique.

Un peu au-dessous des pieds du Christ, un calice reçoit le sang de ses plaies. Enfin le trèfle inférieur de la croix est occupé par la représentation d'Adam, nu et nimbé sortant du tombeau.

Il est bien difficile de dater à quelques années près les pièces d'orfévrerie du XIIIe siècle, et surtout d'essayer d'établir entre elles une chronologie. Toutefois, à cause de la finesse des nielles, de la recherche plus grande du naturalisme, de la perfection de l'exécution, de ces petits ressauts qui mouvementent la croix et qui sont déjà un indice de l'abandon des formes simples, je croirais volontiers notre croix un peu plus récente que celle du Paraclet, mais antérieure à celle de Clairmarais, c'est-à-dire à peu près du milieu du règne de Saint-Louis. Mais je tiens à le dire, ce n'est qu'une opinion, et qui pourrait fort bien être contredite par les faits.

Nous avons vu que cette croix avait encore son pied. Il est en cuivre, et est loin d'avoir la splendeur

des beaux pieds de croix de Lunebourg (Allemagne) (1) et de Saint-Omer (2) ; sa simplicité contraste avec la



PIED DE LA CROIX DE BLANCHEFOSSE.

Dessin de M. Pierre Oudin.

(1) *Annales archéologiques*, t. XIX, p. 89, fig.

(2) Deschamps de Pas, *Annales archéologiques*, t. XVIII, p. 5, pl.

richesse de la croix qu'il supporte. Il se compose d'une hémisphère portée sur trois griffes et rattachée à la tige par une espèce de collerette godronnée, surmontée d'un rang de petites feuilles, et sur laquelle la tige s'élève droite et lisse jusqu'au nœud, composé d'une boule aplatie et garnie en haut et en bas d'un rang de feuilles. Au-dessus, une sorte de douille, dans laquelle s'emboîte une pointe fixée à la base de la croix.

Malgré l'extrême simplicité des moyens décoratifs, ce pied est d'une grande élégance et d'une pureté de forme, qui font voir une fois de plus le sentiment artistique qui animait les ouvriers de cette époque jusque dans les moindres choses. Nous avons cru qu'il ne serait pas inutile d'en donner aussi un dessin.

Qu'on me permette, en terminant, d'émettre le vœu que cette magnifique croix, presque oubliée dans un pays perdu et d'accès difficile, soit inscrite sur la liste des œuvres d'art classées, en vertu de la loi du 30 mars 1887 ; elle y figurerait dignement parmi les plus belles pièces de notre orfévrerie française du moyen âge, et sa conservation serait ainsi assurée.

Georges Durand.

LE FOREZ

PITTORESQUE ET MONUMENTAL

de M. Félix THIOLLIER

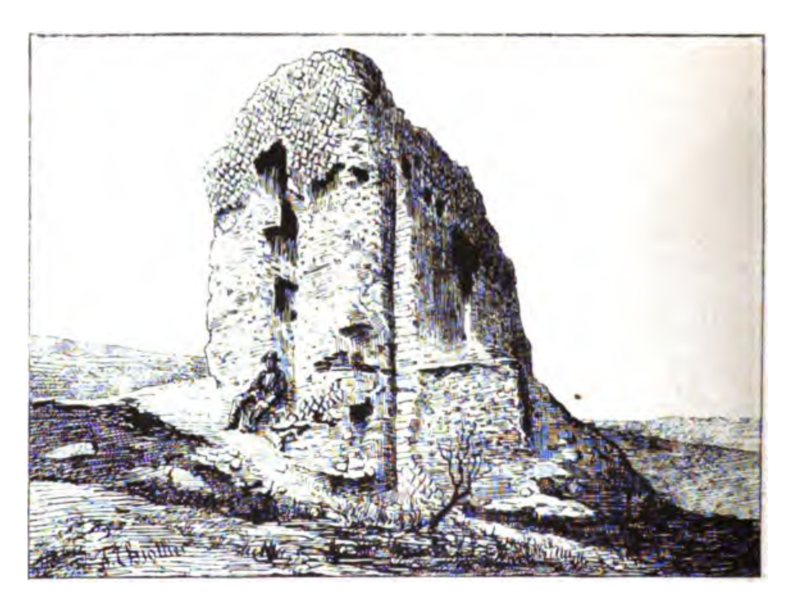
En venant dans le Forez, il y a cinq ans, tenir un congrès archéologique, le premier de ceux que nous avons été appelé à diriger, nous étions heureux de constater la vitalité du mouvement des études historiques dans cette province, et nos hôtes voulaient bien nous affirmer que la venue de la Société française d'Archéologie ne pourrait manquer de provoquer encore de nouvelles manifestations en faveur de l'histoire et des antiquités de cette province.

Nous en acceptions l'augure avec grand plaisir, mais nous n'aurions pas osé prévoir quels devaient être, à divers points de vue, les efforts de nos confrères de la Société de la Diana.

D'un côté, divers monuments trouvaient de la part de l'État une protection qui leur avait trop souvent fait défaut, et, grâce aux efforts de M. Jeannez, Charlieu et La Benisson-Dieu recevaient d'importants subsides.

En même temps, le groupe d'érudits et d'artistes qui venait de fonder le *Roannais illustré* voyait cette publication devenir de jour en jour plus sérieuse et plus importante.

Enfin, il y a deux ans, au Congrès archéologique de Laon, l'un de nos confrères, M. Félix Thiollier, nous apportait un magnifique in-folio renfermant de nombreuses planches gravées et héliographiées d'après des photographies prises heureusement depuis longtemps,



RÉSERVOIR DE L'AQUEDUC ROMAIN DE CHAGNON.

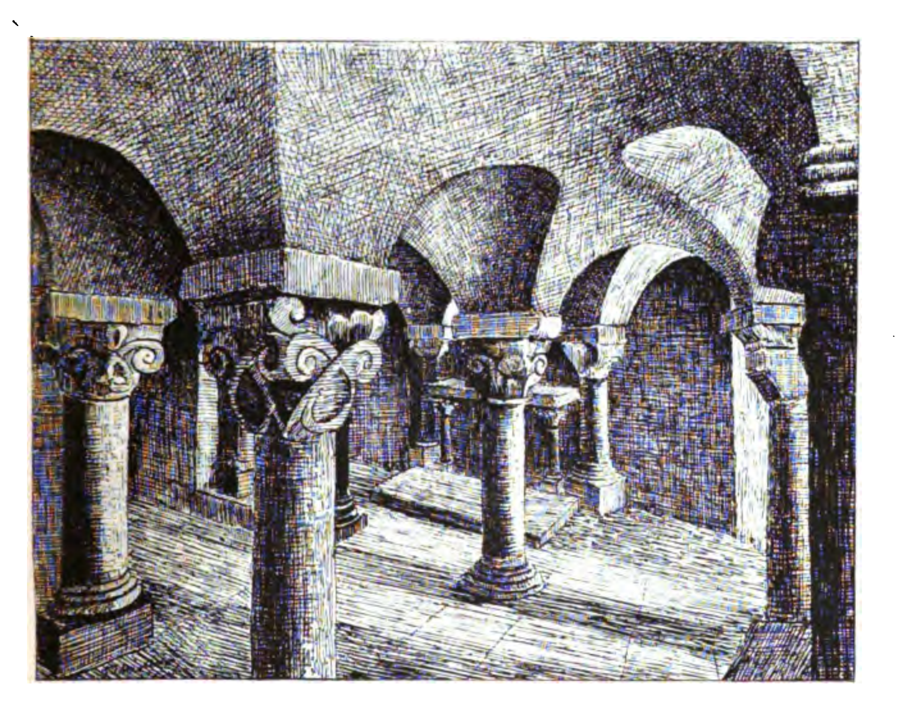
Dessin de M. F. Thiollier.

et nous donnait ainsi la restitution du château de La Bastie, aujourd'hui privé de sa chapelle et de toutes les œuvres d'art qui en faisaient l'ornement.

Une notice historique rédigée par M. le comte de Soultrait accompagnait cette œuvre remarquable, et la Société française d'Archéologie était heureuse de

pouvoir décerner une de ses plus hautes récompenses à M. Thiollier.

A la suite d'un semblable travail, tout autre que notre confrère aurait éprouvé le besoin de se reposer,



CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-SOLEYMIEU.

Dessin de M. F. Thiollier.

mais bien au contraire, et voici qu'en 1889, ce n'est plus un in-folio de 38 pages avec 74 planches, mais deux volumes de même format qu'il vient nous présenter.

Le Forez pittoresque et monumental, tel est le sujet de ce nouvel et magnifique ouvrage (1).

Dans une lettre-préface adressée à M. Vincent Durand, M. F. Thiollier fait connaître le but qu'il a poursuivi, et nous ne pouvons mieux faire, pour l'exposer, que d'en citer les principaux passages :

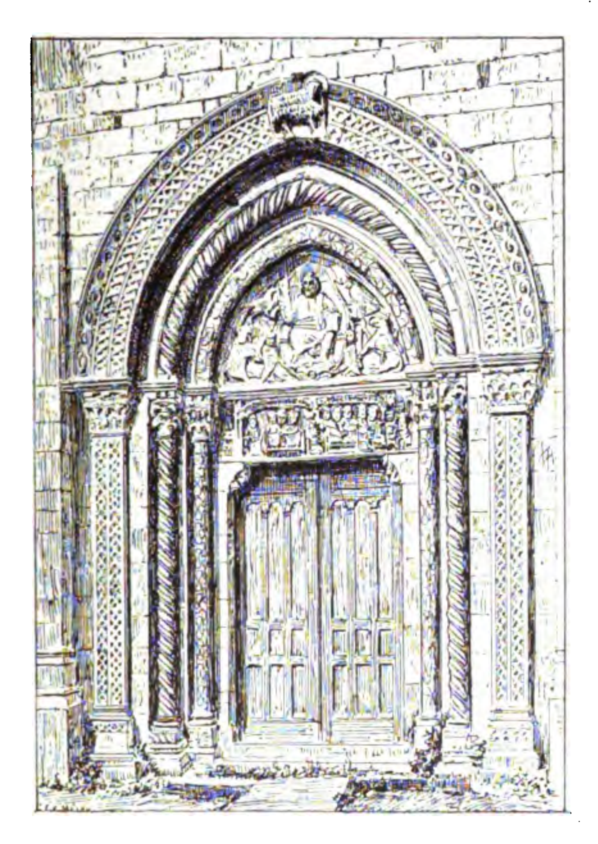
« L'art et l'archéologie ne sont peut-être pas, ainsi « qu'on l'a affirmé, des ennemis irréconciliables, mais « ils sont indépendants et vivent souvent séparés. « Telle a toujours été ma pensée, sans laquelle je « n'eusse jamais osé entreprendre cette publication.

« Au début, je voulais faire une œuvre purement « artistique et utiliser des matériaux relatifs à l'icono- « graphie du Forez, que j'avais depuis longtemps « amassés et qui étaient inconnus du public. Cette « tâche me devenait possible, grâce au concours « amical et désintéressé de plusieurs artistes ; une « telle publication était, d'ailleurs, depuis longtemps « désirée. . . . .

« Dans ma pensée, le texte, destiné simplement à « encadrer des dessins d'assez grandes dimensions, « devait occuper une place très secondaire ; mais ce « projet était loin d'être approuvé par la majorité de « nos amis et de nos compatriotes : j'étais donc très

(1) *Le Forez pittoresque et monumental*, histoire et description du département de la Loire et de ses confins. Ouvrage illustré de 980 gravures ou eaux-fortes, publié sous les auspices de *la Diana*, société historique et archéologique du Forez, par F. Thiollier. Lyon, imp. A. Waltener et Cie, 1889, in-folio, XXXVI-451 p., avec 825 gravures dans le texte, et un vol. de 155 planches, eaux-fortes, gravures ou héliogravures. Presque tous les exemplaires ont été souscrits d'avance. Pour les exemplaires restant, prix 300 fr. chez l'auteur.

« perplexe. C'est alors que vous m'avez conseillé de
« modifier le plan, en donnant plus d'importance à la
« partie archéologique, et je me suis rendu à votre



PORTAIL DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE DE SEMUR-EN-BRIONNAIS.

Dessin de M. Méley, d'après M. F. Thiollier.

« avis. Sans votre aide, il m'eût été presque impossible
« de mener à fin cet ouvrage ; d'ailleurs, plusieurs de

« mes collaborateurs eussent peut-être hésité à me « prêter leur concours s'ils n'avaient pas su que vous « étiez mon guide.

« ..... Disons maintenant quel est notre but : nous voulons surtout « conserver le souvenir « d'objets disparus ou destinés à disparaître ; cela « est urgent, car dans notre cher Forez, l'amour « de la destruction semble « indestructible, et les « hommes des partis les « plus opposés s'entendent souvent à merveille pour démolir ou « pour défigurer..... »



DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ DE CHARLIEU.
Dessin de M. Beauverie, d'après une photographie de M. F. Thiollier.

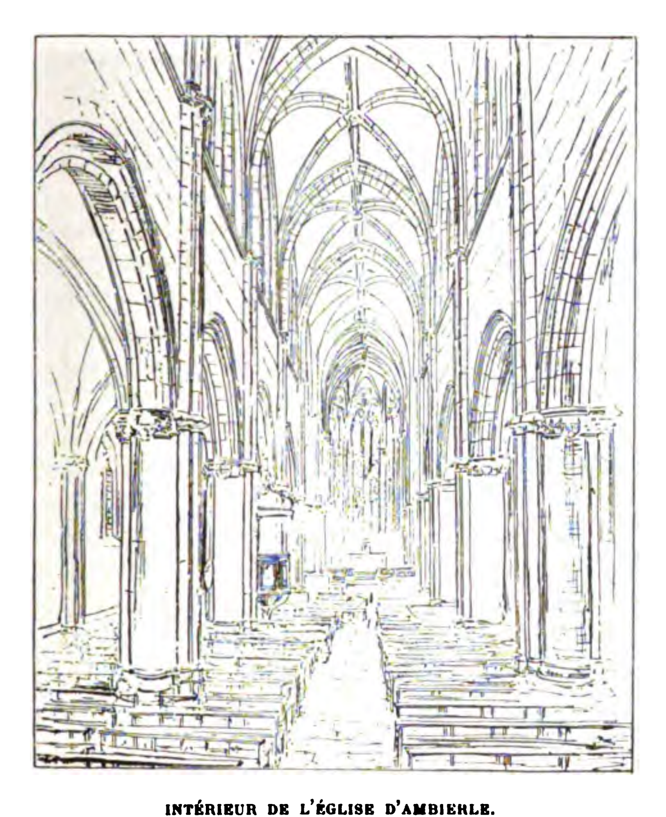
Maintenant que nous connaissons le but de l'auteur, nous allons indiquer comment il a rempli le cadre qu'il s'était tracé et la part prise à ce travail par les érudits et les artistes qui ont été ses collaborateurs.

Parlons d'abord du texte, qui comprend trois parties principales, une introduction, la description du Forez et des appendices.

A la première page de l'introduction, M. André

Steyert nous arrête avec ce titre interrogatif : Le Forez ?

En effet, qu'est-ce que le Forez : la Loire pour les



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE D'AMBIERLE.

Dessin de M. Beauverie, d'après M. F. Thiollier.

uns, le domaine des comtes de ce nom au moyen âge pour d'autres, le territoire des Ségusiaves enfin pour les admirateurs de l'antiquité ?

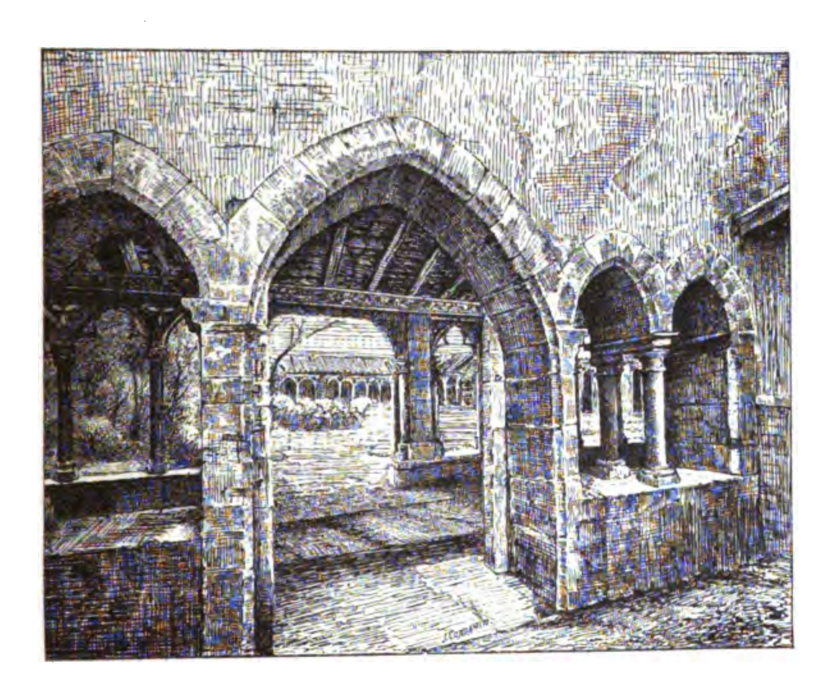
Avec son érudition et sa verve spirituelle, le savant géographe lyonnais passe en revue les différentes délimitations proposées, nous dépeint le caractère des habitants de ces diverses régions, et finalement, nous dit que c'est dans les anciennes divisions ecclésiastiques qu'il faut chercher le Forez, qui n'est autre que le *Pagus Forensis*.

Nous verrons que si M. Thiollier a fait d'assez fréquentes incursions dans les localités foréziennes du Puy-de-Dôme, du Rhône et de Saône-et-Loire, il a pris pour cadre de son travail le département actuel de la Loire, et nous croyons, comme nous l'avons déjà dit à diverses reprises, que la division actuelle est la plus commode pour les descriptions archéologiques de nos provinces, parce qu'elle ne permet d'oublier aucune localité.

L'*Itinéraire artistique du Forez* vient ensuite. M. Thiollier y donne d'abord un court aperçu des curiosités naturelles du pays ; il nous parle des cours d'eau et des montagnes, nous fait suivre les bords de la Loire, du Lignon, de l'Anse, de la Semène, nous mène jusqu'au Rhône, puis nous fait gravir le *Pilat* et nous conduit jusqu'à la chaîne qui a reçu le nom de *Monts du Forez*. En outre, il nous trace une série d'itinéraires permettant de visiter successivement les monuments principaux et les paysages les plus pittoresques de la Loire, et fournissant en même temps l'occasion d'aller dans des localités limitrophes étudier les types qu'il peut être utile de rapprocher des édifices foréziens, tels que le portail de Semur-en-Brionnais et l'église de Châtel-Montagne.

C'est ainsi également qu'il nous conduit à Thiers, dont les comtes de Forez ont été seigneurs du XIVe au XVIe siècle.

Quelques notes très courtes de M. Steyert sur l'*Art en Forez* terminent cet avant-propos ; l'auteur n'y signale guère que l'importance de la gravure de Saint-Étienne, art tout spécial et dans lequel le graveur



ENTRÉE DU CLOITRE DES CORDELIERS, A CHARLIEU.

Dessin de M[me] Condamin et de M. F. Thiollier.

d'armes, attaquant hardiment l'acier, à l'aide de son burin, a couvert les platines et les batteries d'arabesques souples et élégantes, ou a ciselé de petits bas-reliefs des plus délicats.

Ce chapitre aurait pu, croyons-nous, recevoir de

beaucoup plus amples développements, et il nous semble qu'il y a là une lacune à combler dans le cas d'une seconde édition (1).

Il y aurait eu d'intéressantes études à faire, notamment sur l'art roman, sur la classification des églises d'après leur style et les détails de leur ornementation, sur l'architecture militaire des châteaux du moyen âge, sur la Renaissance, soit dans les édifices importants comme La Bastie et Chalain-d'Uzore, soit dans les maisons de Saint-Bonnet-le-Château, de Charlieu, de Saint-Rambert, etc. Les maisons du moyen âge de Charlieu auraient pu fournir aussi le sujet de pages curieuses, en les comparant à celles qui existent aujourd'hui, à Cluny notamment.

M. le vicomte de Meaux a donné une histoire et description générale du pays du Forez, qui précède la description du département dans l'ordre des cantons.

Tout le monde sait combien M. de Meaux connaît et comment, mieux encore, il aime *cette petite patrie ;* aussi comprendra-t-on tout l'intérêt qu'offre ce résumé historique, auquel sa brièveté n'enlève rien au charme du style de notre éminent confrère.

Saint-Étienne a pour historien M. C.-P. Testenoire-Lafayette, qui, depuis un demi-siècle, en a compulsé

(1) Nous apprenons malheureusement qu'il est peu probable que le *Forez pittoresque* soit réimprimé, les clichés ayant presque tous subi de trop graves altérations pour pouvoir être utilisés de nouveau.

C'est pour cela que ceux qui accompagnent cet article ne sont pas ceux qui ont servi primitivement, mais de nouveaux, parfois un peu différents de dimensions, exécutés sur les dessins originaux, et que M. Thiollier a eu l'amabilité de faire faire à notre intention.

les chroniques avec tant de soin, et qui connaît tous les problèmes que peut soulever cette étude. Sa collaboration, du reste, ne pouvait manquer à l'auteur, auquel l'attachent d'étroits liens de parenté, et qui, citant son nom dans sa préface et rappelant les efforts qu'il avait faits pour ranimer *la Diana*, ajoutait : « D'ailleurs, il est un peu mon complice, car cet « ouvrage n'aurait certainement pas vu le jour s'il ne « m'avait appris à connaître le Forez, de même que « mon père et ma mère m'ont appris à l'aimer. »

Après Saint-Étienne et ses cantons, nous trouvons les descriptions suivantes, dues à divers membres de *la Diana* et de la Société française d'Archéologie :

Saint-Chamond, par M. de Boissieu ; Noirétable et Saint-Georges-en-Cousan, par M. Eleuthère Brassart, et ce dernier avec la collaboration de M. Vachez ; Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Jean-Soleymieu, par M. Paul Tardieu ; Pelussin, Rive-de-Gier et Saint-Genès-Malifaux, tous trois rédigés en commun par MM. Brassart et Tardieu ; Roanne, Belmont, Charlieu, Perreux, La Pacaudière et Saint-Haon-le-Châtel, c'est-à-dire presque tout l'arrondissement de Roanne, par M. Jeannez ; — le dernier de ces cantons devait être rédigé par notre regretté confrère, M. le docteur Noëlas ; au moment de sa mort, il n'avait pu réunir qu'une partie des notes nécessaires, et M. Jeannez a bien voulu accepter cette tâche complémentaire ; — Néronde et Saint-Symphorien-de-Lay, par M. Vachez, dont nous avons déjà trouvé le nom à côté de celui de M. Brassart, pour Saint-Georges-en-Cousan ; Montbrison, par M. Th. Rochigneux ; Boen, par M. Vincent Durand, dont on retrouve la collaboration assidue en vingt endroits où sa modestie a empêché ses collabo-

rateurs de la signaler ; Saint-Rambert, où tour à tour M. A. de Barthélemy nous retrace l'histoire du prieuré



VIEILLES MAISONS DE CHARLIEU.

(A gauche, maison du XIII[e] siècle, monument historique.)

Dessin de M. Beauverie, d'après une photographie de M. F. Thiollier.

de Saint-Romain-le-Puy ; M. E. Muller nous dépeint, dans quelques pages humoristiques, Saint-Just-sur

Loire, et M. J. Bulliot décrit, avec sa grande compétence, l'oppidum d'Essalois, dont il fait ressortir les



RUE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

Dessin de M. Beauverie, d'après M. F. Thiollier.

rapprochements avec celui de Bibracte. Le Chambon-Feugerolles, enfin, a été rédigé par divers membres de *la Diana*.

Nous avons déjà montré M. Thiollier nous guidant au début de ce voyage, et nous en traçant l'itinéraire artistique ; nous le retrouvons encore rédigeant les monographies des cantons de Saint-Héand. de Feurs, de Saint-Bonnet-le-Château, de Saint-Galmier, et enfin d'une partie de celui de Saint-Rambert.

L'ouvrage n'est pas encore terminé ; il nous reste à parler des appendices, mémoires archéologiques et scientifiques, dans lesquels nous trouvons d'abord un catalogue de toutes les inscriptions antiques du Forez, œuvre consciencieuse que l'absence de signature ne nous empêche pas d'attribuer au savant secrétaire de *la Diana*, M. Vincent Durand ; une notice sur quelques-unes de ces inscriptions trouvées le plus récemment, par M. A. de Villefosse ; une étude sur la numismatique forézienne, de M. Philippe Testenoire-Lafayette, excellent travail qui mériterait d'être réimprimé séparément et a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les numismatistes provinciaux. Viennent ensuite une description géologique de la Loire, de M. L. Favarcq ; des notes sur les mines du bassin houiller de la Loire, par E. Brossard, et, pour terminer, une liste, dressée par M. Joseph Delaroa, des *Foréziens dignes de mémoire*, liste dont la première idée est due à M. de Caumont, qui, au Congrès de 1862, avait proposé d'inscrire leurs noms sur les murs de *la Diana*.

L'on croirait à tort notre tâche terminée ici, car si nous avons donné une idée de ce que renferme au point de vue du texte *le Forez pittoresque et monumental*, nous n'avons encore rien dit de l'illustration, et, nous le savons par M. Thiollier, l'illustration était surtout son but ; le texte ne devait servir qu'à encadrer les dessins. Parlons donc maintenant de l'illustration.

Elle affecte un double caractère : d'abord un album de 155 planches, ensuite une masse de dessins (825) reproduits par l'héliotypie et remplissant souvent la moitié des pages du texte.

La grande illustration, celle qui forme le second volume de l'ouvrage, se compose d'eaux-fortes, de gravures et d'héliogravures.

Les eaux-fortes sont dues à M. F. Thiollier et à deux artistes distingués, MM. Beauverie et Ravier.

Quant aux héliogravures, elles ont été exécutées par la maison Lemercier sur les clichés photographiques de M. Thiollier.

Il nous serait difficile de donner le détail de ces planches qui représentent, les unes les sites les plus pittoresques, les autres les monuments les plus importants et leurs détails. Tout au plus pourrons-nous, par quelques indications, montrer la part faite à quelques-unes des localités les plus intéressantes ; ainsi, neuf planches sont consacrées à Charlieu, quatre à Ambierle, cinq à Saint-Bonnet-le-Château, six à la décoration intérieure et si remarquable de Sury-le-Comtal, quatre à La Chaise-Dieu, etc. Donnons une mention spéciale à une feuille renfermant la réduction, malheureusement à trop petite échelle, des dessins de Revel, représentant les villes et les châteaux du Forez, dont nous avons donné des spécimens dans le compte-rendu du Congrès de Montbrison. Trois planches (CXLIII, CXLIV et CXLV) réunissant des fragments de sculptures, de ciselures, d'étoffes et de peintures diverses, sont un peu confuses de composition, et nous serions tenté de regretter leur présence si elles ne se trouvaient noyées dans la masse de belles choses que nous donne M. Thiollier.

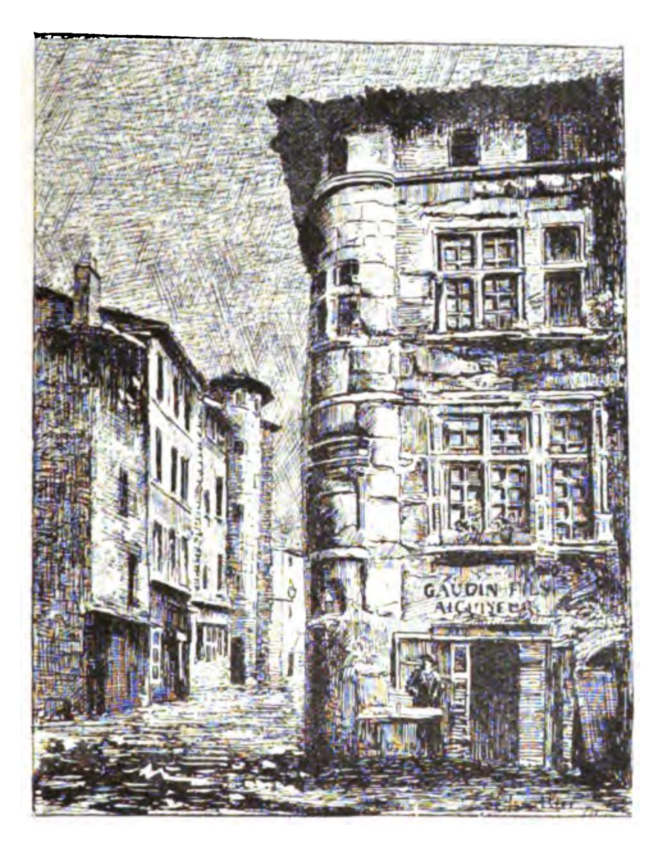
Quant à la petite illustration, pour conserver notre comparaison, quant aux 825 gravures qui couvrent les pages de ce bel ouvrage, elles nous donnent une série de vues pittoresques, de vues monumentales, de détails d'architecture et d'archéologie, de scènes de mœurs. et même nous pénétrons avec elles, grâce au crayon de M. Leroux, au fond des mines, et nous pouvons, sans avoir à faire un voyage pénible, suivre les diverses opérations de l'extraction de la houille.

Les gravures exécutées d'après les procédés de l'héliotypie reproduisent, soit des dessins originaux exécutés par des artistes tels que MM. Beauverie, E. Grangier, Porcher, Meley, Paul Tardieu, Paul Borel, Ravier, H. Gonnard, Mme Condamin, etc., soit des gravures et eaux-fortes, soit enfin des photographies exécutées directement sur les monuments, d'après les clichés de M. Thiollier, clichés remarquables par leur exécution et dont il nous avait été donné de voir une partie à Montbrison où, pendant le Congrès, M. Thiollier avait bien voulu exposer deux ou trois cents vues du Forez, dans la grande salle de *la Diana*.

Beaucoup de dessins exécutés par les artistes que nous venons de citer sont, en outre, également la reproduction de croquis de M. Thiollier.

Les grandes planches forment un album et sont classées dans l'ordre de la publication du volume ; mais il n'en est pas de même des dessins imprimés dans le texte, qui, bien que placés à un endroit où ils se trouvent en rapport avec le sujet traité, sont souvent éloignés de la description de la localité à laquelle ils appartiennent. Une table alphabétique des noms de communes remédie en partie à ce désordre plus apparent que réel, mais nous regrettons qu'à côté de celle-

ci, il ne se trouve pas une table méthodique nous donnant l'indication des monuments mégalithiques,



ANGLE DE LA PLACE GRENETTE (A SAINT-ÉTIENNE), EN 1860.

Dessin de M. F. Thiollier.

des édifices religieux, églises, couvents et chapelles, des châteaux, enfin des détails d'architecture, chapiteaux, portails, ainsi que des peintures murales et

verrières. Cette dernière table aurait été de la plus grande utilité pour les archéologues et les architectes qui ont besoin de chercher un détail dont le souvenir leur est resté, tandis que le nom de la commune leur a souvent échappé.

Mais nous ne pouvons nous montrer trop exigeant envers celui qui vient de nous donner, en même temps qu'un livre de premier ordre, un exemple que nous tenons à signaler.

En groupant autour de lui toutes les forces vives de son pays et en sollicitant leur concours pour une œuvre vraiment patriotique à laquelle il a prodigué, sans compter, son talent, ses peines et, ne craignons pas de le dire, son argent, sans autre ambition que celle de rendre hommage à son pays, M. Thiollier a donné un exemple que nous voudrions voir suivi ailleurs.

La Société française d'Archéologie, qui avait déjà, en 1887, accordé à M. Thiollier une grande médaille de vermeil, n'a pu, cette année, que lui en décerner le rappel, mais nous avons considéré comme le plus agréable des devoirs la tâche de faire connaître à nos lecteurs la publication de notre infatigable confrère. Ne craignons pas de dire infatigable, car lorsque nous disions avec regret à M. Thiollier : Qu'allez-vous devenir maintenant que votre tâche est accomplie, que La Bastie, que le Forez sont terminés ? Notre confrère ne nous répondait-il pas : La besogne ne manque pas ; il reste Charlieu, qui peut fournir encore le sujet de quelques années de travail et la publication d'un bon ouvrage, puis La Bénisson-Dieu, La Chaise-Dieu, etc.

Comte de Marsy.

INVENTAIRE

DU

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ABBAYE DE FONTGOMBAUD (Indre)

Le moyen âge, qui aimait les formules, avait résumé dans ces trois actes : lecture, étude et prière, la vie intellectuelle du moine : *Hic monachus legit, studet et orat.* La bibliothèque correspond au premier besoin, qui est de lire : celle de Fontgombaud est en voie de formation. La Trappe consacre peu de temps à l'étude et beaucoup à la prière liturgique ou mentale : cependant, son chartrier se reconstitue, et on saura bientôt en détail tout le passé de l'illustre abbaye, qui attend encore son historien. Les matériaux s'accumulent pour lui.

Le T. R. P. abbé dom Albéric, depuis le jour de son installation, n'a cessé de porter son attention de ce côté, qui complète son intelligente organisation. Homme d'initiative et réalisateur, il a compris de suite quel parti il pouvait tirer, au profit de la science, des nombreux objets recueillis sur place, et qui, eux aussi, forment comme une espèce de chronique locale. En

1887, nous étant rencontrés à Saint-Savin (Vienne), il sollicita mon concours avec tant de bienveillance que je ne pus le lui refuser. Aussi ai-je passé volontiers quelques jours sous le toit hospitalier de Fontgombaud, pour procéder au récolement du mobilier ancien de l'abbaye et au classement de la collection naissante, heureux de rendre ce léger service au digne prélat, qui mérite toutes nos félicitations et nos encouragements pour un fait qui ne doit pas rester inaperçu.

Voici le catalogue que j'ai rédigé à cette occasion. Il donnera une idée suffisante, malgré sa brièveté, de l'intérêt qui s'attache à une foule de débris ou d'épaves, que négligeraient peut-être les musées, mais qui ne sont pas à dédaigner ici. En tout cas, c'est une bonne action de les avoir sauvés de la destruction ou de la dispersion : il était grand temps de commencer, car quelques amateurs avaient déjà jeté leur dévolu sur des pièces importantes (1). On parle d'émaux : je me

(1) M. Lenoir, doyen de Châtillon-sur-Indre, dans sa brochure intitulée : *Une visite à l'abbaye de Fontgombaud*, 2e édit., 1887, nous renseigne ainsi sur quelques objets : « Les débris restés sur les voûtes des collatéraux étaient en si grande quantité que, pour rétablir les charpentes, il a fallu en enlever plusieurs centaines de voitures. C'est en faisant disparaître ces décombres qu'on retrouva des fragments intacts des vitraux peints avec leurs plombs, les amas de cendres des incendies, les galets qui devaient servir pour la défense » (p. 28). Vitraux et galets ont malheureusement disparu ; ce qui est d'autant plus regrettable, au moins pour les vitraux, que M. Lenoir les estime « du XIIIe siècle » (p. 24).

« On opérait aussi le nivellement du chœur et du déambulatoire, de 1853 à 1857. La première découverte fut celle de l'anneau d'or qui servait de sceau à Léon de Châteigner, abbé régulier de Fontgombaud en 1519, mort en 1537. » Cet anneau

souviens parfaitement d'un panneau peint, à fond d'or, que je vis en 1849, et dont il m'est impossible de suivre la trace.

Le local choisi pour le petit musée est l'ancienne salle capitulaire, dont les fenêtres ouvrent à l'orient et la porte sur un couloir qui conduit au cloître et au réfectoire. Partagée en deux nefs et longue de trois travées, elle est admirablement disposée à la fois pour le but que l'on se propose et la commodité du visiteur. Elle a conservé sa voûte à nervures, qui retombent sur des colonnes courtes et massives. Il reste, au sud, un fragment notable d'une ancienne cheminée. Le style accuse la fin du XVe siècle.

a été donné à M. le comte de Chasteigner, à Bordeaux ; j'en ai parlé dans le *Bulletin archéologique*, t. VIII, p. 42 ; il est gravé aux armes.

« On fit aussi, en 1857, au milieu du chœur, la découverte de deux tombeaux. Sous des dalles qui furent enlevées avec précaution, du côté de l'évangile, on vit apparaître le corps d'un abbé, revêtu non seulement de la robe brune des Bénédictins, mais encore d'ornements précieux enrichis de broderies. Une chose remarquable, c'est que le chef avait disparu. A droite du cadavre était la modeste crosse de bois, sur laquelle on voit encore des traces de peinture dans le style du XIIIe siècle. Derrière la tête avaient été déposés plusieurs vases en terre renfermant de l'encens brûlé, des charbons et un troisième vase en verre léger devant contenir de l'eau bénite ou des parfums. La chaussure offrait cela de particulier qu'elle était en cuir et montait au-dessus du genou. Le cadavre tomba bientôt en poussière, et on ne put sauver que les vases et les débris de deux crosses, que je conserve précieusement au presbytère de Châtillon » (p. 28). Nous savons que ces débris feront retour à l'abbaye. J'ai examiné ces crosses chez M. Lenoir, et M. Palustre en a pris la photographie.

La plus ancienne date du XIIe siècle et est en cuivre. Son

ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE.

On a trouvé, à Fontgombaud et aux environs, ce qui prouve que ce lieu était habité au temps des Gaulois, cinq hachettes en silex, du genre dit *celtique* :

1. Hache plate, de forme triangulaire. Longueur : 0,10 ; largeur : 0,07.

2. Hache plate et triangulaire. Long. : 0,10 ; larg. : 0,08.

3. Hache allongée, bombée et simplement dégrossie. Long. : 0,20 ; larg. : 0,09.

4. Hache polie, brisée aux deux bouts. Long. : 0,08 ; larg. : 0,06.

5. Hache polie et bombée, très belle ; la tête est brisée. Long. : 0,10 ; larg. : 0,06.

nœud s'arrondit en boule, sans aucun ornement. La volute se termine par un fleuron ; elle est très petite, ne mesurant que cinq centimètres. Je doute que cette crosse ait jamais été portée à la main, vu ses dimensions minuscules : ce doit donc être une crosse funéraire, faite pour être exclusivement déposée dans la tombe, comme celle de Raoul de Beaumont, au musée ecclésiologique du diocèse d'Angers.

La seconde, beaucoup plus récente, ne remonte pas au-delà de la fin du XV[e] siècle. Elle mesure 0,22 de longueur sur 0,09 de largeur ; sa volute a donc un développement considérable en hauteur. Taillée dans un morceau de bois, elle est plate et chanfreinée : la décoration consiste en crochets, peints en vert, tandis que tout le reste est rouge. Une crosse de ce genre et de cette époque existe au musée d'Angers ; elle provient de l'abbaye de Saint-Serge et a été décrite par M. Godard-Faultrier, qui a joint une planche à son mémoire. La pauvreté de la matière dénote certainement une crosse funéraire.

ÉPOQUE ROMAINE.

L'époque de l'occupation romaine est représentée de deux façons par l'industrie et les monnaies. Rome y ajoute deux souvenirs.

6. Deux rognons de fer, brisés, de vingt centimètres de circonférence, attestent l'industrie primitive ; ils sont communs dans le pays.

7. Deux pièces de monnaie en bronze, dont une, à l'effigie de Gallien, a été découverte dans le préau du cloitre.

8. Pièce d'or d'Auguste, à fleur de coin. Elle porte, sur la face, la tête de l'empereur, laurée, imberbe et tournée à gauche, avec cette légende : CAESAR AVGVSTVS D.,F. PATER PATRIAE ; et, au revers, ses deux fils, Caïus et Lucius, debout, tenant des boucliers et parés des insignes du sacerdoce : CL CAESARES AVGVSTI F..... IVVENT (1).

9. Lampe en terre cuite, marquée d'une feuille de lierre (2) : provient de la catacombe de Saint-Calixte, à Rome.

(1) Fr. Mediobarbi Biragi (*Imperator. romanor. numismata*, Milan, 1683, page 39) attribue cette médaille à l'an de Rome 752, premier avant Jésus-Christ et quatorzième du règne d'Auguste. Il lit et décrit ainsi : « CAESAR AVGVSTVS DIVI F(*ilius*), PATER PATRIAE, caput Augusti laureatum.— C(*aius*). ET L(*ucius*) CAESARES AVGVSTI F(*ilii*). COS. DESIG. (*consules designati*) PRINC(*ipes*). IVVENT(*utis*). Duæ figuræ togatæ, assistentes clypeis, cum hastis puris, signis pontificalibus et auguralibus. »

(2) Cette feuille, qui tient lieu de point en épigraphie, était connue sous le nom de *hœdera distinguens* (Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 2e édit., p. 186).

10. Fragment de porphyre violet, provenant d'un pavement du palais des Césars, à Rome (1).

NUMISMATIQUE.

La numismatique continue par une série de pièces du moyen âge et de l'époque moderne, presque toutes françaises.

11. Petite pièce d'argent (2), de près de deux centimètres de diamètre, frappée au Mans au XI[e] ou XII[e] siècle et trouvée dans la chapelle de Saint-Julien (3) (de l'autre côté de la rivière), au milieu de la nef. Sur la face, croix à branches égales, accompagnée, en dessus, de deux points, et, en dessous, de l'*alpha* et de l'*oméga*, et inscrite dans un cercle de grénetis ; en exergue : ✝ SIGNV(*m*) DEI VIVI. Au revers, dans le même cercle perlé, un lion passant, surmonté d'un lambel à trois pendants, avec un point de chaque côté du pendant central ; exergue : ✝ COMES CENOM(*anu*)S (4). Les premiers religieux, qui ont pu apporter

(1) Cette espèce de pavement, où dominent les pierres dures, serpentin et porphyre, est improprement appelé *opus alexandrinum : opus sectile* serait plus exact.

(2) Son nom était *mansois*, ce qu'établit Du Cange d'après d'anciens textes : « Cenomanenses denarii, quos *mansois* vocabant. » M. Espérandieu cite un denier trouvé à Poitiers, où le revers porte le monogramme d'Herbert, comte du Maine, avec la légende : ✝ CENOMANIS ✝ COM. (*Note sur quelques monnaies découvertes à Poitiers*, p. 3).

(3) « Ce fut Pierre de l'Étoile qui fit adopter par les ermites la règle de saint Benoît et construisit, en 1079, pour les besoins de la petite communauté, la chapelle de Saint-Julien » (Lenoir, p. 16).

(4) Duby (*Traité des monnaies des barons*, Paris, 1790, t. II, p. 70, et pl. LXXXVIII, n[os] 1-12) donne plusieurs spécimens des

cette pièce, étaient, en effet, manceaux : ils venaient de la forêt de Craon, dans le Maine. « La première chapelle, dit Andrieu, dans son *Histoire* manuscrite, p. 16, qu'il (Pierre de l'Étoile) avoit bastie du costé du Poitou, s'appelle de Saint-Julien » ; autre souvenir du pays d'origine, saint Julien ayant été le premier évêque du Mans.

D'après la chronique de Maillezais, le monastère aurait été fondé en 1091, postérieurement à l'établissement de cette chapelle, que le T. R. P. abbé vient de relever de ses ruines et construire dans le style du temps.

12. Trois petits cuivres du moyen âge.

13. Pièce d'argent de Charles VII à l'écu de France, et, au revers, une croix cantonnée de deux couronnes et de deux fleurs de lis, avec la devise : *Sit nomen Dni benedictum*. La marque B suit la légende des deux côtés. M. Hucher m'écrit à son sujet : « La lettre B est sans doute le différent d'un des ateliers monétaires installés par ce roi dans certaines villes ; le différent présentant l'initiale du nom de la ville où se trouvait l'atelier, la lettre B pourrait indiquer Bourges. »

monnaies des comtes du Mans, avec le *signum Dei vivi* à la face, mais avec un monogramme au revers et la légende COMES CENOMANIS. Voir aussi le *Glossarium* de Du Cange, édit. des Bénédictins, au mot *moneta*.

La pièce trouvée à Fontgombaud offrant une variété de type, je l'ai confiée à M. Hucher, qui a bien voulu me répondre : « Cette pièce est des plus communes, et par conséquent ne présente aucun intérêt particulier. C'est la monnaie cénomane au type Erbertois. Je l'ai décrite, en 1845, dans mon *Essai sur les monnaies du Maine*, qui a paru dans le tome I des *Mémoires de l'Institut des provinces*. »

14. Jeton de compte en cuivre (XVe siècle). Face : semé de France ; revers : écartelé de France et Dauphiné.

15. Quatre jetons de Nuremberg, en cuivre (XVIe siècle).

16. Jeton allemand, en cuivre (XVIe siècle).

17. Pièce, en argent saucé, de Henri II, avec le *Sit nomen Domini benedictum.*

18. Trois doubles tournois, en cuivre, de Henri III.

19. Pièce, en argent, de Louis XIII (1603), au *Sit nomen Domini benedictum.*

20. Sept doubles tournois en cuivre, datés de 1638, 1642, 1658, 1659.

21. Denier tournois en cuivre (1650). Face : Louis XIV; revers : deux fleurs de lis en chef et la lettre A en pointe, par allusion à Anne d'Autriche.

22. Trois pièces d'argent de Louis XIV, au millésime de 1675, 1677 et 1695.

23. Cinq *liards de France*, en cuivre.

24. Sou de cuivre, daté de 1732, avec ces mots : I ÖR S · M.

SAINTES RELIQUES.

Les reliques ne sont pas nombreuses, mais de choix.

25. Corps de sainte Bonose, donné au cardinal du Pont, archevêque de Bourges. L'authentique a été délivré, le 20 mars 1850, par Mgr Joseph Castellani, évêque de Porphyre et sacriste du pape : il porte que les ossements, découverts en 1848, étaient accompagnés du vase de sang et de l'épitaphe. Le marbre gravé a été perdu, mais il en reste un dessin.

F · BONOSA · Q ·
VIXIT AN · IIII · *palmier, oiseau.*
M · IIII · D · XXVIII

L'inscription se lit ainsi : *Furia* (?) *Bonosa, quæ vixit annis 4, mensibus 4, diebus 28.* Bonose vécut donc quatre ans, quatre mois et vingt-huit jours. L'oiseau posé ou colombe au repos figure son âme (1), et l'arbre, peut-être un palmier, la félicité éternelle dont elle jouit au ciel (2).

M. Lury, chapelain de Saint-Louis-des-Français, à Rome, m'a écrit au sujet de cette épitaphe : « J'ai montré au commandeur de Rossi l'inscription de sainte Bonose. Il m'a dit avoir assisté à l'invention du corps de cette martyre. La plaque de marbre était composée de deux parties juxtaposées. Sur l'une se trouvait l'inscription et l'arbrisseau, sur l'autre était l'oiseau. L'oiseau serait le symbole de l'âme au ciel, que figure l'arbrisseau.

« La lettre F prête à des interprétations multiples. D'abord, elle ne peut signifier *filia*, qui vient toujours après le *nomen* et le *cognomen*. Elle indique donc le *nomen gentilitium*. Est-ce *Flavia*, *Furia*, ou un autre

(1) Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 2e édit., p. 187-188. « Uccello, notissimo simbolo dell'anime dei defonti volanti a Cristo » (Armellini, *Il Cimitero di S. Agnese*, p. 167).—« L'uccello è notissimo geroglifico dell'anima, la quale dirige il suo volo verso Cristo ; la riunione in somma di quei due simboli (l'oiseau et le monogramme du Christ) esprime il senso delle acclamazioni : *Spiritus tuus in pace, in Christo* » (*Ibid.*, p. 184).

(2) « Les arbres ornés de leurs feuilles, de quelque nature qu'ils soient, ont la signification générale de désigner le paradis, c'est-à-dire la félicité éternelle où les justes sont admis » (*Ibid.*, p. 55).

nom *gentis* commençant par F ? Il est difficile de le savoir. Il n'y a pas d'autre exemple du nom *Flavia* indiqué par F, c'est ordinairement FL. »

Cette épitaphe doit être antérieure au IVe siècle, car c'est alors, dit M. Armellini (*Il Cimitero di S. Agnese*, p. 183), que « cesse dans les inscriptions l'ancienne et uniforme simplicité : aux seuls noms furent ajoutés le jour de la déposition, l'acclamation *in pace,* l'épithète *bene merenti*, la durée de la vie et autres détails et particularités dont on ne trouve nullement mention dans les épitaphes plus anciennes. »

26. Du suaire de lin, très fin et taché (peut-être de sang), de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Hauteur : 0,13 ; larg. : 0,25. Cette relique, qui provient de Clairvaux, dit-on (1), est actuellement conservée à la Trappe d'Aiguebelle, diocèse de Valence.

27. De la coule de saint Bernard, abbé de Clairvaux, même provenance (2). Haut. : 0,08 ; larg. : 0,15. L'étoffe est en laine blanche, épaisse et grossière ; le dessus est râpé, par suite d'un long usage.

28. Fiole de la sueur de saint Benoît, provenant de la pierre sur laquelle il couchait, à Roiate, près Subiaco (3) : l'eau a laissé un dépôt au fond du verre,

(1) Je ne la rencontre pas dans les nombreux inventaires publiés par M. Lalore sous le titre : *Le Trésor de Clairvaux du XIIe au XVIIIe siècle*, Paris, 1875.

(2) *Le Trésor de Clairvaux,* p. 76, donne cet article de l'inventaire de 1741 : « Un reliquaire d'argent... C'est dom Edme de Saulieu, 41e abbé, qui le fit faire en 1522... *Ile reliquie in eo continentur*, *videlicet... De cuculla B. Bernardi* », et, page 82, cet autre article : « Un reliquaire de vermeil... On lit à travers le cristal : *De cuculla S. Bernardi.* »

(3) Voir sur cette sueur l'article de dom Guépin, intitulé : *Un*

qui est scellé du sceau de l'abbé du *Sacro speco : De....., à une crosse en pal tournée à senestre et accompagnée de deux S (Sacer Specus) ; l'écu timbré d'une mitre et sommé d'une couronne ducale.*

A la demande du P. Abbé, j'ai consigné la donation de cette relique dans l'épigraphe suivante :

EX · SVDORE · PETRAE · QVA · CVBAVIT · S · BENEDICTVS
ROIATE · APVD · SACRVM · SPECVM · SVBLACEN ·
QVI · QVIDEM · SVDOR · QVOTANNIS · FLVIT
DIE · FESTO · VENERANDI · PATRIS · NOSTRI
ET · PIE · A · CVSTODE · ORATORII · COLLIGITVR ·
HANC · AMPVLLAM · R. · D · ALBERICO · ABB ·
DONO · DEDIT · R · D · ABBAS · SACRI · SPECVS
ANNO · XPI · MDCCCLXXXV

SIGILLOGRAPHIE.

Les Archives nationales, à Paris, possèdent quelques sceaux et contre-sceaux de l'abbaye de Fontgombaud. Le T. R. P. abbé a eu l'excellente pensée d'en faire prendre des moulages : il y a joint un sceau authentique du XIIIe siècle. Ces sceaux donnent deux noms qui ne sont pas sur la liste des abbés dans la *Gallia christiana*, ils ont donc une importance historique.

29. N° 8230. Sceau orbiculaire. Diamètre : 0,7. En exergue : † SIGIL (*lum Beatæ Mariæ Fontis Go*) NBAVDI. Vierge en buste, avec couronne articulée, nimbée, voilée de son manteau, vêtue d'une robe à orfrois gemmés autour du cou ; la main gauche présentée par

miracle annuel de saint Benoît dans un village des Apennins, dans le *Messager des fidèles*, t. I et II.

la paume, et la droite tenant un sceptre terminé par une fleur de lis. XII[e] siècle (1).

30. Contre-sceau, n° 8728. — Feuille de trèfle sur un pédoncule. † CON(*tra*) SIGILLVM. Diam. : 0,02, XII[e] siècle.

31. N° 8727. Sceau elliptique, de 0,055 sur 0,035. Abbé debout, tonsuré, barbu, portant une chasuble, un livre fermé dans la droite et une crosse dans la gauche ; légende mutilée, fin du XII[e] siècle.

32. N° 8728. Sceau elliptique, de 0,06 sur 0,04. Abbé debout, en chasuble, tonsuré, livre fermé dans la gauche et crosse tournée en dehors dans la droite.

† S' (2) : RANVLPHI ABBAT FOTIS : GOMB (*al*) DI : XIII[e] siècle.

33. N° 8230 *bis*. Sceau orbiculaire, de 0,025 de diamètre. † S' (3). CONTRASIGILLVM : XIII[e] siècle. Croix à quatre traverses pattées, la plus haute formant le titre ; la seconde, l'attache des bras ; la troisième plus

(1) Ce type a été repris par l'abbaye, avec cette légende en lettres onciales: † SIG : MON : B : MARIÆ : FONT : GOMBAVDI. Les lettres mortuaires portent : « Obiit in nostro monasterio Beatæ Mariæ Fontis Gombaldi, Ordinis Cisterciensis reformati, congregationis Beatæ Mariæ de Trappa majori, in Diœcesi Bituricensi. » Le vocable ancien de Notre-Dame a donc été maintenu. *Gombaldus* est préférable à *Gombaudus*, forme romane et française, latine par altération, du nom du solitaire qui, le premier, habita les anfractuosités des rochers qui bordent la Creuse, en face du monastère actuel.

(2) *Sigillum.*

(3) La dimension et le nom indiquent bien un contre-sceau : ce devait être celui de l'abbé Ranulphe ou Ramnulphe. Cependant, *sigillum*, précédant *contrasigillum*, laisse entendre qu'on pouvait aussi l'employer comme sceau, à l'occasion, *parvum sigillum, signum manuale.*

petite, le support des pieds et plus bas que d'habitude; la quatrième, un simple trait d'arrêt pour la main, à cause de la fiche terminale. La croix est accostée de l'*alpha* et de l'*oméga*. Elle dénote, dans l'abbaye, l'existence, à cette époque, d'une vraie croix venue d'Orient, ce que suppose toujours la forme à double croisillon (1) : l'abbé devait s'en servir aux messes solennelles (2).

34. Sceau en cire noire, sur laquelle parchemin pendant. Haut. : 0,05, sur 0,035 de largeur. † SC... MAT...SC. Évêque (3) mitré, avec chasuble à orfrois, bénissant à trois doigts, tenant de la main gauche une tige fleurdelisée, et assis sur un pliant à têtes de chien. XIII[e] siècle.

35. Contre-sceau orbiculaire, de 0,025 de diamètre, † S : BEATE : MARIE. Dans le champ, Vierge en buste, couronnée, voilée, entre un croissant renversé et un soleil en forme d'étoile à huit rais. XIII[e] siècle.

MOYEN AGE.

36. Pointe de flèche, en fer, longue de sept centimètres, ronde et évasée à la douille, triangulaire ou à trois côtés à la partie supérieure. C'est ce qu'on nom-

(1) Voir ma brochure : *La croix à double croisillon,* Montauban, 1882, in-8° de 80 pages.

(2) Voir ma brochure : *Les croix à main du diocèse de Poitiers,* Poitiers, 1886, in-8° de 13 pages, et mon ouvrage : *Orfèvrerie et émaillerie limousines*, 1887, pl. VIII.

(3) Je dis *évêque* et non abbé, parce qu'il est assis et que les lettres SC peuvent s'interpréter *episcopi*. Je ne vois aucun nom qui explique MAT dans la série des abbés de Fontgombaud e des archevêques de Bourges. Le contre-sceau est pourtant celui de l'abbaye, puisqu'il est inscrit au vocable de Notre-Dame.

mait, au moyen âge, « quarriau » ou « fier de carriau. » (Gay, *Gloss. arch.*, p. 768).

37. Plaque de plomb, épaisse et pesante, trouvée dans la chapelle Saint-Julien. Sa hauteur est de onze centimètres et sa largeur de vingt. Elle date du commencement du XIIe siècle et a été gravée, pour mettre dans un tombeau, en majuscules de transition.

Le plomb est rayé de lignes doubles. M. Palustre en a pris une photographie, car l'altération de la surface est déjà très-sensible et ne fera que s'accroitre avec le temps.

† HIC · REQVIESCIT · CORPVS ·
GLORIOSISSIME · INDOLIS · VI
RI · GOBERTI · MONACHI
SACERDOTIS · HIC · AB · INFAN
CIA · VIRGO · XPM · AMAVIT ·
OBIIT · V° · IDVS · AVGVSTI ·

Au revers est répété le quantième du mois, mais sans le millésime également et avec un *oméga* au lieu de la voyelle *o*, au-dessus de *quinto* :

ω
V · IDVS · AV
GVSTI

Ce Gobert est un inconnu. Son *pitacium* ne nous renseigne guère à son sujet. Nous savons seulement qu'il fut moine et prêtre. La rédaction de la tablette est étrange : *gloriosissime* supposerait la sainteté consommée qui conduit à la gloire ; *hic ab infancia virgo Christum amavit* signifie que dès l'enfance il voua au

Christ sa virginité (1) dans ce monastère, où il mourut peut-être à un âge avancé. On aurait aimé savoir combien d'années il vécut. Quoiqu'il en soit, il dut être un des premiers moines de l'abbaye naissante, et le soin qu'on prit de l'inhumer à Saint-Julien semble attester qu'il appartint à la colonie de Manceaux, qui desservit cette chapelle (2).

38. Vase, trouvé près d'une tombe, en terre blanche, à panse renflée, fait au tour et ayant contenu des charbons. XII[e] siècle (3).

(1) L'épitaphe de Guy de Sully, de l'ordre des Frères prêcheurs et 73[e] archevêque de Bourges, mort en 1260, dit, d'une façon analogue : « Hic jacet frater Guido, nobilitatis speculum, cunctis exemplum fuit, in sæculo puer purus » (*Gall. christ.*, t. II, col. 72).

(2) « En reconstruisant la chapelle des Ermites et en nivelant le sol en avant de l'emplacement de l'autel placé dans l'abside, on a fait la découverte de deux tombeaux qui n'avaient pas été fouillés. Ces tombeaux étaient construits avec un petit appareil de pierres réunies par du mortier. Les corps étaient déposés dans ces tombeaux et recouverts de dalles assez ressemblantes aux tables des autels primitifs. Dans l'un des tombeaux, on a retrouvé une forte couche de charbon et quelques ossements mélangés de terre, plus une plaque de plomb, de trente centimètres carrés, déposée sur la poitrine du défunt et sur laquelle on lit l'inscription suivante, qui, selon toutes les apparences, doit dater de la fin du XI[e] siècle..... Le second tombeau renfermait aussi des ossements et un petit peu de terre, comme on en retrouve souvent dans les sépultures chrétiennes de cette époque » (Lenoir, p. 14-15).

Cette lame de plomb a été publiée par M. Palustre, dans le *Bulletin monumental*, 1889, p. 59, avec un fac-simile des inscriptions tracées sur les deux faces.

(3) Ces vases, en argile ordinaire et sans art, servaient aux usages domestiques. Lors des obsèques, on les plaçait à l'église près du corps, qui était à découvert, pour combattre la

39. Autre vase, de forme allongée, avec une anse sur le côté. Toute la partie supérieure est brisée. Les stries horizontales qui le décorent ont été faites au tour; un vase pareil, mais complet, est chez M. de Chergé, à Saint-Hilaire-de-Belâbre (Indre).

40. Statue de la Vierge, haute de 1,05 et large de 0,55. La sculpture est grossière, quoique du XIII[e] siècle; probablement, elle devait être placée très haut. Longtemps on l'a vue au pignon de l'église. La tête de la mère et de l'enfant ont été renouvelées. Marie est assise dans un fauteuil dont les montants sont terminés par des boules. Vêtue d'une robe et d'un manteau, elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, habillé d'une tunique et dont elle prend la main droite pour le faire bénir à trois doigts, au nom de la sainte Trinité; de la main gauche, elle tient la pomme fatale qu'elle présente à son fils, qui la prend. En arrière du fauteuil sont debout deux anges à mi-corps;

mauvaise odeur à l'aide de l'encens. A cet effet, ils étaient remplis de charbon ardent, dont la combustion était activée par des trous, percés, au moment même, dans la panse; la cérémonie funèbre achevée, on les déposait près du défunt, dans la tombe, quelquefois aussi en dehors.

Dom Andrieu rapporte qu'en 1676, lors du déblaiement de la salle capitulaire, on découvrit la dalle effigiée et le tombeau du fondateur Pierre de l'Étoile, mort en 1114. « Sur cette tombe, il y a la figure d'un abbé, taillée dans la pierre, revêtu de ses ornements sacerdotaux, tenant sa crosse de la main droite et de la gauche un livre, ayant la tête rasée, à la réserve de la couronne monacale. Nous fîmes lever cette tombe, et nous trouvâmes dessous un sépulcre de pierre, dans lequel tout était réduit en poudre, à la réserve de quelques morceaux de cuir provenant des souliers. Il y avait aussi dans ce sépulcre, aux pieds et à la tête, un petit réchaud de terre, des charbons éteints dedans et deux petites bouteilles de terre. »

celui de droite déroule un phylactère, et celui de gauche, un livre, ce qui indique qu'ils chantent les louanges de Marie, ainsi proclamée avec la liturgie reine du ciel et souveraine des anges : *Regina cœli, regina cœlorum, domina angelorum.*

La Vierge de Benoîte-Vaux, en Lorraine, donne par ce distique la vraie signification de la pomme (1), cause de la perdition du genre humain, réhabilité par Celui que la salutation angélique appelle, par opposition, *fructus ventris* (2) :

« Læva gerit natum, gestat tua dextera malum ;
Mali per natum tollitur omne malum » (3).

La malédiction se change dès lors en bénédiction, chante l'Église dans l'antienne du *Magnificat*, aux secondes vêpres de la Nativité de la Vierge : « Nativitas tua, Dei genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo; ex te enim ortus est sol justitiæ Christus Deus noster, qui solvens maledictionem dedit benedictionem

(1) Voir sur la Vierge à la pomme Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. I, p. 52.

(2) « Ave, Jesse virgula
Cujus fructus nostri luctus
Relaxavit vincula. »
(*Prose d'Innocent III.*)

Un trope de l'Introït est ainsi conçu (L. Gautier, *Les Tropes* t. I, p. 148) :

« Virginalis aulæ fructus,
Qui de Patris ad nos ductus
Es regali solio. »

(3) On avait ajouté cette traduction au-dessous du distique au XVII[e] siècle :

« Si la pomme, ô Marie, a fait notre malheur,
Le fruit de votre sein fait tout notre bonheur. »

et confundens mortem donavit nobis vitam sempiternam ».

41. Clef de voûte, du XIII[e] siècle, haute de 0,40 et large de 0,27, en pierre sculptée. Elle provient de la grande nef, qui fut voûtée à cette époque (1). Le style en est également fort médiocre. Autour du médaillon, on remarque les amorces des nervures toriques, au nombre de six, qui représentent la croisée d'ogives et une lierne transversale. Saint Julien, désigné par son nom, écrit en gothique s : JVLIE(*n*), sort à mi-corps des nuages ; il habite donc la patrie céleste. Nimbé, il est vêtu d'une chasuble et tient une croix hastée dans la main droite. Cette représentation offre ce double intérêt que le premier évêque du Mans (2), par la croix remplaçant la crosse, est considéré comme fondateur d'un groupe d'églises, à l'instar de saint Martial, apôtre de l'Aquitaine, puisqu'il partage avec la Vierge les honneurs du vocable primitif de l'église abbatiale. La chronique de Maillezais, à l'an 1091, assigne Marie pour titulaire : « Eodem anno inceptum est cenobium S. Mariæ, quod vocatur Fons Gombaudi » ; mais, dès 1096, une charte ajoute le nom de saint Julien, ce qui est reproduit par des chartes ultérieures : « Dominus

(1) Le XIII[e] siècle a voûté la nef, surhaussé et fortifié le portail occidental, élevé le clocheton à crochets qui surmonte la cage de l'escalier au transept septentrional.

(2) « Primus Cenomanica in urbe episcopus sanctus Julianus..... a Clemente, papa Romano, Petri apostoli successore, ... directus » (Mabillon, *Analecta*, t. III, p. 50). — « Ut ei (S. Clément) a sancto Petro, principe apostolorum, injunctum fuerat, sanctum Julianum consecravit episcopum et in Galliæ partes cum sancto Dionysio..... ad prædicandum direxit » (*Propre du dioc. du Mans*).

Robertus de Buzanciaco et domina Lucia de Mazeriis dederunt ecclesiæ sanctæ Mariæ sanctique Juliani Fontis Gombaudi... »

42. Plaque en cuivre champlevé comme pour y incruster de l'émail. Trois trous, aux trois angles, attestent l'intention de la clouer sur un ceinturon ou un baudrier. Sa hauteur est 0,045, et sa largeur, à la partie supérieure, de 0,04. Deux bars adossés, sur un semis de trèfles, remplissent le champ, qui affecte la forme ogivale. Ce sont les armes de la maison de Bar (XIVe siècle).

43. Partie inférieure d'un meneau à colonnettes, détaché d'une fenêtre du XVe siècle.

44. Grand coffre rectangulaire, s'ouvrant à charnières (fin du XVe siècle). Il a conservé sa serrure ouvragée : le devant et les côtés sont sculptés de parchemins plissés, type d'ornementation très fréquent alors.

ÉPOQUE MODERNE.

45. Plusieurs clefs en fer, ouvrage grossier des trois derniers siècles.

46. Boulet de pierre, d'une circonférence de quarante-deux centimètres, trouvé sur les voûtes de l'église où se réfugièrent les moines pour la défense de l'abbaye, lors de l'attaque des protestants.

47. Autre boulet de pierre, provenant du même endroit : il est de forme oblongue et mesure 0,44 de circonférence sur 0,47 de hauteur (1).

(1) Voir, sur les « projectiles sphériques de pierre », le *Glossaire archéologique*, p. 190 et 768.

48. Deux petits biscaïens en fer, de neuf centimètres de circonférence.

49. Deux autres, de onze centimètres et de quinze.

50. Biscaïen, de vingt centimètres, avec une arête au milieu. Ces projectiles ont été trouvés dans le sol, au pied des murs, qu'ils ont troué : ces trous se constatent surtout au transept (faces nord et ouest) et aux absidioles. Dom Andrieu dit, en effet, dans son *Histoire*, p. 115 : « Au mois d'aoust, l'abbaye a été prise par les calvinistes, brullée et pillée, l'an 1569, du temps que M. de Morvilliers en étoit abbé. »

51. Verres à boire, en verre mince, léger, couleur réséda (XVIe siècle). Du premier, il ne reste qu'un fragment, qui indique la forme en entonnoir, avec côtes à l'extérieur. Du second, on a seulement une partie du pied, le nœud et la naissance de la coupe. Le troisième a gardé son pied, haut de cinquante-cinq millimètres et d'un diamètre de huit centimètres ; il monte en cône et sa coupe est brisée.

52. Chandelier en cuivre, fin du XVIe siècle. La hauteur totale est de dix-sept centimètres. Le piédouche, large de neuf centimètres, est rond, avec bords relevés ; le nœud pyriforme est strié horizontalement. Deux rainures, pratiquées à la douille (1), donnaient facilité d'enlever la chandelle et laissaient couler le suif, quand elle achevait de se consumer.

53. Crucifix de cuivre fondu, trouvé sur les voûtes, fin du XVIe siècle. Hauteur : 0,13 ; largeur : 0,12. La tête est couronnée d'épines et inclinée à droite, les cheveux sont longs et les yeux fermés, les côtes sont

(1) On disait anciennement *tuyau* : « Deux aultres chandeliers, chascun à ung tuyau » (*Inv. de la command. du Temple*, 1456).

saillantes ; un seul clou perce les pieds superposés. L'exécution est détestable.

54. Tableau sur cuivre. Larg. : 0,23 ; haut. : 0,30 (XVIIe siècle). Le cadre, en bois doré, est de l'époque. Adoration des bergers. Au nombre de trois, suivant la tradition (1), ils apportent des présents, un mouton et des fruits dans une corbeille ; ils causent avec la sage-femme, sainte Salomé, qui leur explique le mystère. La Vierge, agenouillée, enveloppe l'enfant dans des linges blancs, après l'avoir étendu dans la crèche. Saint Joseph, barbu, se tient par derrière, à l'entrée d'une ruine. Le ciel, noir, est éclairé d'une lueur vive au-dessus de la colline où veillent les bergers. Style flamand.

55. A la sacristie, meuble en chêne du XVIIe siècle, servant aux linges et vases sacrés. Il est à deux étages : en bas, sont des placards ; par dessus, des tiroirs et, en haut, de petites armoires.

56. Dans l'abbaye, du côté de l'infirmerie, plusieurs portes à panneaux moulurés (XVIIe siècle).

57. A la chapelle de l'infirmerie, retable en bois sculpté (XVIIe siècle), qui a perdu sa toile centrale. Deux colonnes torses vitinées, par allusion à l'Eucharistie, où s'emploie le fruit de la vigne, et élevées sur un gradin feuillagé, supportent un entablement mouluré.

58. Authentique de consécration de l'autel de Saint-Martial. Il constate qu'elle fut faite, le 5 juin 1623, par Roland Hébert, archevêque de Bourges (2), qui a ap-

(1) « Mille passus a civitate Bethleem sacrata est ecclesia trium pastorum » (Adelmannus, *De locis sanctis*, cap. VIII).

(2) Il occupa ce siège de 1622 à 1638 (*Gall. christ.*, t. II, col. 104-107)

posé sur le parchemin sa signature et son sceau, plaqué sur un morceau de papier recouvrant un pain à cacheter. La formule est celle du pontifical. Les reliques déposées dans cet autel sont des martyrs saint Prime et saint Félicien. Sont-ce les martyrs romains (1) ; ce n'est guère probable. Ne seraient-ce pas plutôt des martyrs d'Agen, qui moururent l'an 303, en même temps que sainte Foy et sainte Alberte? Leur fête se célèbre le 7 octobre. Saint Dulcide, évêque d'Agen, transporta, au Ve siècle, leurs corps dans l'église de Sainte-Foy : de là ils émigrèrent en Limousin, à l'abbaye de Beaulieu (Servières, *Hist. de Sainte-Foy*, 4e édit., p. 36, 37, 151).

59. Sainte Face, toile peinte imitant un linge, sur lequel se détache la tête de Notre-Seigneur, entourée d'un rayonnement lumineux : la barbe et les cheveux sont blonds, les yeux baissés, le visage est ensanglanté par la couronne d'épines (fin du XVIIe siècle).

(1) Leurs corps reposent à Rome, sous le maître-autel de l'église de Saint-Étienne-le-Rond, comme il conste par cette inscription :

Corpora SS. MM. Primi et Feliciani
ex arenario Nomentano a Theodoro
pp. I. hvc translata atq ab Vrbano pp
VIII. an. MDCXXV inventa Antonivs
hvivs ecclesiæ S. Stephani in monte
Cœlio præsb. card. Gentili svb novo
altari a se excitato et consecrato
solemni pompa reposvit
X. ivnij MDCCXXXVI

On remarquera la coïncidence des dates : l'autel fut consacré en 1623 et l'invention n'eut lieu que deux ans plus tard. Il aurait donc existé en France des reliques provenant de la première translation.

60. Légende de l'Enfance, toile de la fin du XVII[e] siècle. Pendant une halte de la Fuite en Égypte, Marie lave le linge de l'enfant Jésus, dont la tête darde des rayons de lumière : saint Joseph, vieux, le suspend à un arbre ; deux anges l'aident à l'étendre (1).

61. Croix de Caravaca (2), en cuivre doré et gravé, d'une exécution détestable (fin du XVII[e] siècle). Hauteur, 0,10 ; largeur de la traverse supérieure, 0,04, de la traverse inférieure, 0,05. En haut est un trou de suspension, ce qui prouve que les pèlerins la portaient au cou. Face : une étoile, le titre INRI, une tête d'ange ailée, puis le Christ, à nimbe crucifère, les bras étendus à la traverse supérieure, les plaies saignantes ; sous les pieds, le crâne d'Adam (3).

(1) Cette fontaine était autrefois visitée par les pèlerins (Durand, *Écrin de la Vierge*, t. II, p. 448). D'après la légende, qu'a racontée le *Rosier de Marie*, le linge, étendu sur les broussailles, les aurait subitement fait fleurir et transformées en aubépines.

(2) Voir mes brochures : *La croix de Caravaca*, Lyon, 1883, in-4° de 16 pages, et *Les croix de Caravaca à l'Exposition de Limoges*, Limoges, 1887, in-8°.

(3) Un pèlerin slavon de Jérusalem notait, au XIV[e] siècle : « Plus loin, le Golgotha, l'endroit du crâne d'Adam, là où la terre, en s'ouvrant, reçut le précieux sang sortant du côté percé du Seigneur » (*Arch. de l'Or. lat.*, t. II, *Doc.*, p. 390). — Nicolas, évêque arménien, écrivait en 1483 dans sa description des saints lieux : « Dans l'intérieur de la Résurrection, vous voyez le Golgotha, lieu de décollation, où Jésus-Christ fut crucifié ; la pierre qui se fendit, sous laquelle est le tombeau d'Adam » (*Ibid.*, p. 400). — Voir ce que j'ai dit à ce sujet dans la *Bibliothèque Vaticane* (Rome, 1867), p. 95-97.

Louis Enault, en 1872, insérait ce renseignement dans le *Figaro* : « *La Chapelle d'Adam.* — Les traditions juives rapportent que le père du genre humain, chassé du Paradis ter-

A la traverse inférieure, l'invocation DMINE MEMENT, et entre les pieds et la croix MEI. Les lettres et le Christ ressortent en relief sur le fond guilloché.

Revers : Deux anges, nus et volant, soutiennent une couronne au-dessus du nom de Jésus, IHS, et des trois clous de la Passion. Sur la tige, la Vierge, que montrent deux angelots, également nus et voltigeant ; elle est voilée, a les mains jointes et les pieds posés sur un croissant renversé, type de l'Immaculée Conception. En bas, une tête d'ange ailée surmonte une étoile.

62. Gant dit de saint Guillaume, archevêque de Bourges. Comme il vécut aux débuts du XIII[e] siècle, cette attribution est absolument inacceptable au point de vue liturgique et archéologique. En effet, à cette époque, le symbolisme exigeait exclusivement la couleur blanche (1), comme le prescrivait encore, au XVII[e] siècle, le Rituel Cistercien, seul alors fidèle à la tradition.

Ce gant, haut de vingt centimètres et large de onze, fait pour une main ordinaire, est en fort damas rouge, orné de larges fleurons et sans doublure. Toutes les coutures sont recouvertes d'un cordonnet de soie rouge, il y en a quatre à chaque doigt. Sur le dos est une croix, formée de deux galons d'or, étroits et se cou-

restre, vint mourir en Judée et fut enseveli sur le Golgotha, à l'endroit même où plus tard s'éleva la croix du Sauveur. Quand le rocher éclata, au moment où l'Homme-Dieu rendit l'âme, le sang du Rédempteur, bu par la terre, arrosa les vieux os du plus ancien des pécheurs ; et, de même que nous avions tous été perdus dans Adam, nous fûmes aussi tous purifiés et rachetés en lui. »

(1) X. Barbier de Montault, *Les gants pontificaux*, Tours, 1877, in-8°, p. 49.

pant à angle droit. La partie inférieure et la coupure du milieu, qui donne facilité à la main pour entrer, sont bordées par un galon rouge; cette ouverture se ferme à l'aide d'un bouton tressé en soie rose. Il n'y a pas de manchette.

L'enveloppe est un sac de taffetas rouge rayé.

L'objet n'est ni une relique, ni une curiosité : je ne le crois pas antérieur aux dernières années du XVIIe siècle.

63. Chaleil (1) ou creusot, petite lampe de cheminée, en cuivre, d'un diamètre de 0,065, le bec est profond d'un centimètre. L'intérieur a été façonné au tour (XVIIe siècle).

64. Les disciples d'Emmaüs, grande miniature du siècle dernier, avec son cadre sculpté et doré du même temps, d'une exécution un peu lâchée, collée sur une tablette de bois. Hauteur, 0,37 ; largeur, 0,27. Au ciel, plane la colombe divine, qu'entourent des têtes d'anges ailées, pour attester que le personnage principal est bien le Fils de Dieu. La campagne se voit dans le lointain. Le Christ bénit la table, chargée de fruits ; un serviteur apporte un mets dans un plat. Le maître de la maison, étonné, demande au disciple quel est son hôte. Le style reporte à l'école vénitienne.

65. Sainte Famille, miniature destinée à faire pendant à la précédente. Au ciel, brille le nom de Jéhovah dans une auréole triangulaire, allusive aux trois per-

(1) « Lampe de cuisine, à fond plat et à bec, de forme antique, mais sans couverture, où la mèche brûle à l'air libre. Pour se préserver des vapeurs fuligineuses, on l'accrochait sous le manteau des cheminées » (*Gloss. arch.*). — « Un chandelier et un chaleuil de cuivre » (*Inv. de 1655*, cité par le *Bull. de la Soc. arch. de la Charente*, t. VI, 5e sér., p. 42).

sonnes divines. Des têtes d'anges ailées l'escortent. En perspective, s'étend au loin la campagne. Saint Joseph, grisonnant, est accoudé à l'entrée de sa maison de Nazareth ; il lève ses yeux du livre dans lequel il méditait et regarde Marie, qui, assise et les mains jointes, adore et admire l'Enfant Jésus, demi-nu, debout devant elle et qui, la main levée, fait le geste de la parole. Saint Jean-Baptiste, la croix de pénitence en main, enfant comme son cousin, vêtu d'une peau de mouton et une gamelle au côté, adore le Fils de Dieu, à qui il est présenté par sa mère, sainte Élisabeth, qui s'agenouille également. Sur le carrelage, découpé en losanges alternativement blancs et noirs, est posée une corbeille pleine de pommes et de raisins.

66. Médaillon, en paille gaufrée, de trois nuances, jaune, rouge et brun, ayant formé un dessus de boîte (XVIIIe siècle) (1). On l'a appliqué depuis sur un fond carré. La hauteur est 0,075 et la largeur 0,065. Sainte Thérèse (?), agenouillée devant un prie-dieu sur lequel est un livre, se tourne vers le spectateur, les bras sont ouverts, en signe d'extase. Au ciel, la colombe divine, dans une auréole de nuages, lance sur elle des rayons de lumière. L'intérieur de la cellule représente une fenêtre à petits plombs et une tablette portant des livres. L'exécution est soignée, et ce tableau constitue une rareté.

67. En pendant, saint Bruno (?), en costume blanc,

(1) Les boîtes de cette sorte furent surtout affectées à la conservation des hosties : il en existe une de ce genre, ornée de fleurs, chez le curé de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Le musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, possède une pale de calice, travaillée aussi en paille à la partie supérieure.

à genoux devant une croix, au pied de laquelle est ouvert un livre et posée une tête de mort. Un arbre indique la solitude. La main gauche sur la poitrine, il fait le geste de la profession de foi, et le bras droit est étendu.

68. Émail peint de Limoges. Largeur : 0,09 ; hauteur : 0,11 (XVIII[e] siècle). De qualité médiocre, non signé, et de l'école de la décadence. Aux écoinçons de la plaque, des feuillages en relief, blanc et or, ressortent sur fond noir. Dans un médaillon ovale, à fond bleu, saint Benoît, vêtu d'une coule noire, à genoux devant un banc, les yeux en haut, la main gauche sur la poitrine, la droite levée, regarde, au milieu de la lumière qui écarte les nuages, un globe bleu qui doit représenter le ciel. Un rideau jaune pend sur le côté. On lit au-dessous (*Saint*) BENOIST.

69. Bustes-reliquaires, en bois de chêne, sculpté et doré, d'une exécution grossière. Ils sont élevés sur un socle et destinés à orner le maître-autel aux solennités. Quoique ce fût très facile, les portraits étant fort connus, ils ne reproduisent nullement la ressemblance qui permettrait de leur assigner plus sûrement un nom.

Saint François de Sales, haut de 0,69, conformément au type reçu, porte la barbe, un col rabattu, une mozette et une croix pectorale suspendue à un ruban. Au milieu de la poitrine est incrusté un médaillon allongé, de style rocaille, haut de 0,14 et large de 0,10, qui contient une petite fiole de verre, décorée sur la panse d'un point jaune entouré d'un cercle de points bleus (1).

(7) J'ai rencontré ailleurs des fioles analogues, entr'autres à la Madeleine d'Albi. dans un cadre à ribés, qui est à la sacristie.

Saint Vincent de Paul, haut de 0,67, a son col rabattu sur sa soutane et est vêtu d'un surplis. Le médaillon rocaille, qui renferme ses reliques, mesure 0,13 de hauteur sur 0,14 de largeur.

La chronique de l'abbaye a soin de mentionner parmi les legs faits par Vincent Bichier, ancien prieur de Fontgombaud, mort en 1751, « les bustes de saint Vincent et de saint François de Sales » (p. 254).

70. Grand crucifix en ivoire, haut de 0,46 et large de 0,45, en trois morceaux, dont deux pour les bras. Les indications anatomiques sont très soignées. La tête est couronnée d'épines, le regard levé vers le ciel, la bouche entr'ouverte, parce qu'il rend le dernier soupir ; les mains bénissent à trois doigts, un linge est entortillé autour des reins et noué sur le côté droit, deux clous percent les pieds. L'ivoire est fendillé de nombreuses gerçures (XVIIIe siècle).

71. Autre crucifix d'ivoire, de même date, offrant le même intérêt iconographique et anatomique.

72. Croix de procession, en cuivre (XVIIIe siècle).

73. Grande Vierge, en bois sculpté et doré (XVIIIe siècle). Elle est un peu maniérée et vulgaire ; elle tient l'Enfant Jésus à deux mains, comme pour le montrer.

Elles devaient contenir du sang. On a pu être étonné de la quantité de sang coagulé et durci que, pendant longtemps, ont distribué les Visitandines. Un manuscrit, conservé à la Visitation de Nevers, résout historiquement ce problème : « Le valet de chambre du saint, y est-il dit, avait une si haute idée de la sainteté de son maître qu'il conservait avec respect tout ce qui lui avait servi..... Quand on le saignait, il laissait le sang se dessécher, puis il le renfermait dans une boîte » (Crosnier, *Hagiolog. Nivernaise ; La Paroisse*, 1861, p. 226-227).

74. Saint Vincent de Paule, toile du XVIIIe siècle, avec cette inscription :

LE BIENHEUREUX (1) VINCENT DE PAULE.

Il est vêtu d'un surplis, brodé aux épaules et aux entournures, avec manches pendantes ; le costume se complète par des manchettes de toile. Tenant une bourse dans la main gauche, il fait l'aumône d'un sou à un pauvre dont le front est bandé.

Ce tableau fut donné par Bichier, prieur de Fontgombaud, comme nous l'apprenons de la chronique il devait orner le retable de l'autel de Saint-Vincent, qui fut fait à ses frais. La présence des Lazaristes motiva cette dévotion. Le tableau de saint Benoît et celui de saint Vincent coûtèrent « dix écus. »

75. Saint Pierre, toile du XVIIIe siècle. Vieilli par l'âge et le remords, il pleure son reniement. Les deux clefs qu'il tient à la main sont le symbole de son double pouvoir spirituel d'ouvrir et de fermer le ciel : « Dabo tibi claves regni cœlorum », lui dit le Christ dans l'Évangile.

76. Pots de pharmacie. Ils datent du commencement du XVIIIe siècle et sont en faïence blanche, rehaussée de couleur. Il en reste encore onze. Le couvercle se termine en bouton. Le nom du remède est écrit en français, de couleur violette, à l'intérieur d'une couronne verte Voici un spécimen de ces étiquettes fixes :

EXI
Senné

(1) Béatifié par Benoît XIII, il fut canonisé par Clément XII en 1737 (Benedict. XIV, *De serv. Dei beatific.*, lib. I, cap. XXXVI, § II, nº 3.

77. Fragments de bouquetiers en verre verdâtre (XVIIIe siècle). Les tubes, longs et étroits, dans lesquels se mettaient les tiges de fleurs, étaient disposés en éventail. Le premier a 0,115m de longueur. Le second a conservé la bifurcation de deux tiges réunies (1).

78. Deux fragments d'un lustre de cristal (XVIIIe siècle), dont peuvent provenir également un fragment pyriforme et une espèce d'ampoule côtelée, ayant formé le nœud d'un vase.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

79. Anneau d'or, avec un saphir, entouré de six brillants, au chaton (1857) : don du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, au T. R. P. Dom Albéric, en 1878, à l'occasion de sa bénédiction comme abbé de Fontgombaud.

80. Anneau en or, orné d'une topaze, ayant appartenu au T. R. P. Dosithée, abbé de Fontgombaud, mort en 1878.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Poitiers, mai 1887.

(1) Parmi « les différents ouvrages de verre blanc cristallin », mentionnés par l' « Arrest du Conseil d'État du Roy, du 7 septembre 1727 », se trouvent les « bouquetiers » mot qui n'est pas dans le *Glossaire archéologique*.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



PORTE DE LA CATHÉDRALE
DANS LE CLOITRE DE PAMPELUNE

EXCURSION EN ESPAGNE

Ce compte-rendu a été rédigé par M. Émile Taillebois, secrétaire général du Congrès ; nous l'avons complété à l'aide de nos notes personnelles, des rapports publiés par M. le baron de Rivières, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1888, p. 299-312 ; par M. A. de Roumejoux, dans le *Bulletin de la Société historique du Périgord*, 1888, p. 331-338 ; par M. J. de Lahondès, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Midi*, 1888, p. 104-109, ainsi que des articles insérés dans le *Courrier de Bayonne* des 24-25 juin 1888, dans la *Semaine de Bayonne* du 27 juin, dans le *Moniteur du Calvados* du 19 juillet, dans l'*Écho de l'Oise* du 10 juillet, et dans le *Messager de Toulouse* du 6 juillet. Nous avons aussi largement puisé dans les journaux espagnols qui ont consacré à notre excursion des pages beaucoup trop flatteuses, et, notamment, dans *El Eco de Navarra*, de Pampelune, des 22, 23, 24 et 25 juin ; dans *La Boz de Guipuzcoa*, de Saint-Sébastien, des 20, 23 et 26 juin ; dans *El Eco de San Sebastian*, des 13, 20, 23 et 26 juin, ainsi que dans la *Euskal-Erria, revista bascongada*, organe du Consistoire des Jeux floraux basques de Saint-Sébastien, et de la *Asociation Euskara* de Navarre, du 30 juin 1888. Que tous ceux qui ont bien

voulu parler de la Société française d'Archéologie et de son excursion en Espagne, veuillent bien recevoir l'expression de la reconnaissance du Directeur et de ses Confrères.

Sachant le désir que nous avions de posséder des photographies des principaux monuments qui avaient fait l'objet de notre excursion dans la Navarre, et le regret éprouvé par plusieurs d'entre nous en apprenant qu'elles n'existaient pas, MM. le marquis d'Échandia, Don Nicasio de Landa, Don Juan Iturralde y Suit, Don Florencio de Ansoleaga, et Don Hermilio de Oloriz, ont fait exécuter et adressé à la Société française d'Archéologie un splendide album portant, à la première page, une dédicace signée de leurs noms, comme membres étrangers de la Société dans la Navarre, renfermant de nombreuses vues des monuments de Pampelune, d'Olite, d'Eunate, de Puente-la-Reina, d'Estella, de Gazolas, etc. Grâce à leur aimable envoi, nous avons pu faire reproduire les planches qui accompagnent le récit de cette excursion. M. J. de Lahondès a bien voulu nous offrir également son concours et nous mettre à même d'y joindre quelques-uns de ses croquis.

Comte de Marsy.

De Bayonne à Pampelune.

Le mercredi 20 juin 1888, à 5 heures du matin, trente-trois membres du Congrès montent en chemin de fer et partent pour l'Espagne. Ce sont : MM. le comte de Marsy, Barrère, de La Bouralière, Charil de Ruillé, Chevallier, Eugène de Failly, Maurice de Failly, Francart, Guignard, Hambye, J. de Lahondès, le comte Lair, le comte de Lambertye, E. La Perche, Lebreton-Simmons-Corbet, Le Féron de Longcamp, Mme Le Féron de Longcamp, Magon-Barbaroux, Maze, de Morry, Pasquier, Pinoteau, Mme de Poul, le baron de Rivières, de Roumejoux, Édouard Sens, Georges Sens, Smith, Taillebois, Veisaz, le général Wilson, Mme Wilson, et Yturbide.

Après avoir quitté Bayonne, le train passe par La Négresse (station de Biarritz), Bidart, Guétary, Saint-Jean-de-Luz, suivant par moment le bord de la mer, à peu de distance. La vue est magnifique. A Hendaye, on quitte la France pour passer en Espagne. A Irun, la première station espagnole, a lieu la visite des bagages et le changement de train.

A partir de l'entrée en Espagne, le pays devient très accidenté. On voit en passant Renteria, la baie de Pasage, Saint-Sébastien, Hernani, Tolosa, etc.

A Alsasua, se trouve la bifurcation de la ligne de Madrid avec celle de Pampelune. A la descente du train, le Congrès est reçu par la délégation de l'Académie Royale de l'Histoire, de Madrid, venant de Pampelune à sa rencontre, composée de D. Rafael Gaztelu,

marquis d'Échandia, président de la délégation, et D. Juan Iturralde y Suit, tous deux correspondants de l'Académie de l'Histoire.

Après les compliments échangés, on entre au buffet où chacun désire prendre un repas longtemps attendu, car il est plus de midi ; mais le train qui amenait le Congrès avait une heure de retard, et celui de Pampelune était prêt à partir, au grand désespoir des Congressistes. Heureusement, le chef de gare, prévenu, donne des ordres pour arrêter le train et rassure de la façon la plus gracieuse les archéologues affamés, en leur disant : « Ne vous pressez pas. Déjeunez tranquil« lement. Le train attendra. »

Cependant les touristes ne veulent pas abuser d'une offre aussi aimable, et après s'être restauré on monte en chemin de fer avec les deux délégués de Pampelune.

Le pays devient de plus en plus montagneux ; on est en pleine Navarre ; les sites sont admirables.

Pampelune.

A Pampelune *(Pamplona)*, le Congrès est reçu par les autres membres de la délégation de l'Académie de l'Histoire : D. Nicasio de Landa y Alvarez de Carvallo, médecin inspecteur de l'armée ; D. Hermilio de Oloriz, archiviste de Navarre, tous deux correspondants de l'Académie de l'Histoire, et D. Florencio de Ansoleaga, architecte provincial de Navarre, correspondant de l'Académie Royale de San-Fernando.

La délégation conduit en voitures le Congrès à l'hôtel *La Perla*, où elle a arrêté ses logements. A



CLOITRE DE LA CATHÉDRALE DE PAMPELUNE

(Bas-relief de l'Adoration des Rois Mages.)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

peine arrivé à l'hôtel, le Congrès reçoit la visite des autorités civiles et militaires de la ville et de la province : l'Alcade, le Gouverneur civil intérimaire (M. de La Roca), le Président de la députation provinciale, et plusieurs autres fonctionnaires viennent offrir à M. de Marsy leur concours pour la visite de la ville et de la province.

Pampelune est une très belle ville de 25 à 30,000 âmes, capitale de la Navarre, située sur une hauteur



CHAPITEAU D'UNE PORTE DU CLOÎTRE DE PAMPELUNE.

de laquelle la vue s'étend au loin. Elle est bien bâtie ; les rues sont bien percées et bordées de beaux hôtels dont la porte est toujours timbrée d'écussons de grande dimension.

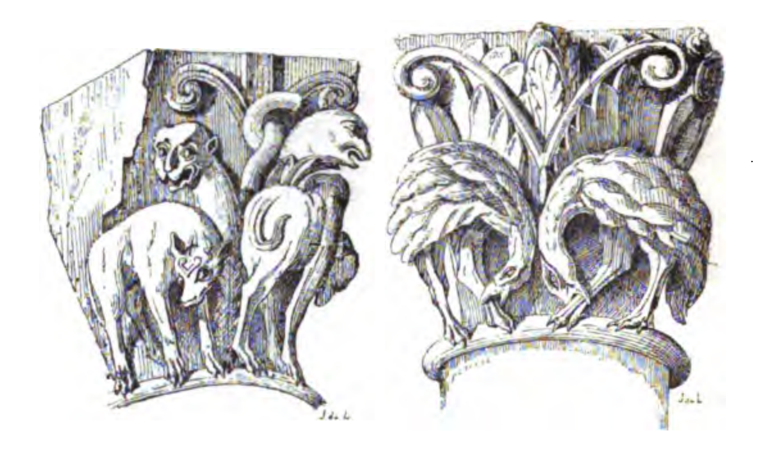
L'hôtel de la Perla est situé sur la place de la Constitution, immense place carrée, bien bâtie et bordée d'arcades.

A 3 heures, la délégation Académique conduit les congressistes à la cathédrale, merveilleux monument, l'un des plus beaux de l'Espagne. *Nostra Señora del*

Sagrario (Notre-Dame-du-Sanctuaire), a été construite par Charles-le-Noble, roi de Navarre, au XV[e] siècle. La façade est du XVIII[e] siècle (1).

La cathédrale est en forme de croix latine à cinq nefs.

Le chœur, placé au milieu de la grande nef, est fermé par une très belle grille Renaissance, forgée par

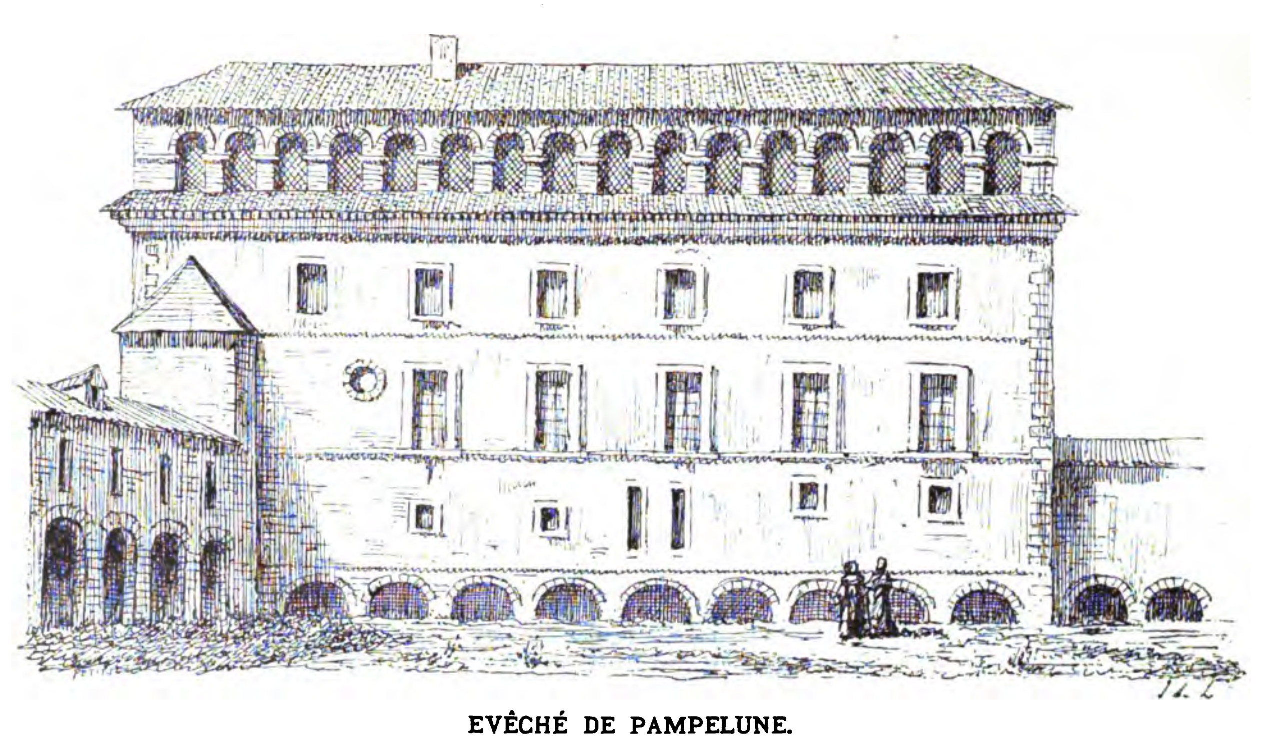


CHAPITEAUX DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE PAMPELUNE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

Guillaume Croenat en 1507. Dans le chœur, on voit le tombeau de Charles III le Noble, roi de Navarre et de sa femme, Léonor de Castille, surmonté de leurs statues en albâtre couchées sur le couvercle. La boiserie

(1) Le compte-rendu du Congrès renfermera une Notice historique sur la cathédrale de Pampelune, due à M. Brutails, aujourd'hui archiviste de la Gironde.



EVÊCHÉ DE PAMPELUNE.

FAÇADE SUR LES JARDINS ET GALERIE CONDUISANT A LA CATHÉDRALE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

du chœur est remarquable et a été exécutée par Miguel Anchetea en 1530.

Une vierge, que l'on dit fort ancienne, est l'objet d'une grande vénération.

Le maître-autel en bois doré, de style gréco-romain. — Les sacristies. — Le Trésor, qui contient une quantité de riches ornements, d'objets précieux, et, particulièrement, un admirable coffret en ivoire sculpté, donné par un roi de Perse au calife de Huesca, et un merveilleux reliquaire du plus grand prix.

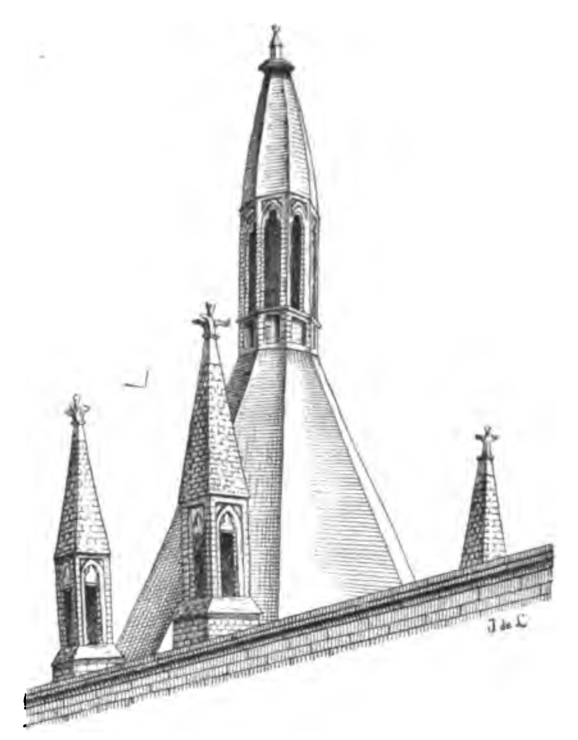
La Barbazane, belle chapelle gothique construite par l'évêque Barbazan et contenant son tombeau avec sa statue.

Des cloîtres immenses du XIVe siècle, parfaitement conservés et admirablement sculptés ; on y voit une porte dont le tympan représente la mort de la Vierge, sculptée avec la plus grande délicatesse ; la porte de la *Salle précieuse*, où se réunissaient autrefois les Cortès de Navarre ; la chapelle de Sainte-Croix, dont les grilles sont forgées avec les chaînes enlevées par Don Sanche à la bataille de las Navas de Tolosa ; le tombeau du général Mina ; celui du comte de Gages ; le tombeau de Lionel de Navarre et de sa femme, etc.

Du cloître on entre dans le réfectoire du Chapitre, large salle gothique à la voûte un peu lourde, mais imposante d'aspect et qui, ainsi que le fait remarquer M. de Rivières, rappelle, avec moins de sveltesse, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Près du réfectoire est une cuisine aux cinq grandes cheminées, qui n'a maintenant d'analogue que celle de l'abbaye de Fontevrault.

Au-dessus des cloîtres, se trouvent les Archives et

la Bibliothèque contenant beaucoup de précieux documents, de manuscrits curieux ; une collection de monnaies est montrée aux numismates, qui y re-



CHEMINÉES A LA CATHÉDRALE DE PAMPELUNE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

trouvent avec plaisir une certaine quantité de monnaies Ibériennes.

Le carrelage du premier étage en carreaux émaillés est fort curieux et offre bien des types intéressants à étudier.

En sortant de la cathédrale, on parcourt les rues et l'on remarque les écussons sculptés qui sont sur les maisons. Beaucoup de vieilles maisons.

Le soir, dîner à l'hôtel de la Perla, où sont invités les délégués de l'Académie et Don A. Roca de Togores.



LA SYNAGOGUE.

Statue à la porte du Réfectoire de Pampelune.

De nombreux toasts terminent cette réunion. M. de Marsy porte un toast à l'Espagne, aux Académies et à leurs représentants, et à D. A. Roca de Togores, fils du marquis de Molins, qui a représenté pendant si longtemps l'Espagne à Paris ; le marquis d'Échandia, à la Société française d'Archéologie et à son président; le comte Lair, à l'architecte chargé de la conservation de l'admirable cathédrale de Pampelune, D. Florencio de Ansoleaga, et aux chanoines de la cathédrale qui ont fait au Congrès une si gracieuse réception ; le D[r] Landa rappelle la croisade de Tunis, où les Français de saint Louis et les Navarrais de Thibault combattaient côte à côte ; M. Iturralde parle des artistes français dont on retrouve souvent les œuvres en Navarre ; M. de Ansoleaga fait l'éloge des architectes français ; M. de Molins boit à la France ; M. Veisaz, aux dames espagnoles.

Après le banquet, les délégués invitent le Congrès à venir au Nuevo Casino (le grand cercle de Pampe-

lune), où une soirée charmante a lieu en son honneur.

Un concert, dans lequel on entend notamment le *Cantigo 14 de Alfonso el Sabio* (musique du XIIIe siècle) et la *Jota de Maya*, est suivi d'un bal dans lequel figuraient un grand nombre des plus belles *señoras* et des plus jolies *señoritas* de Pampelune.

Le lendemain, jeudi 21 juin, les délégués de l'Académie font visiter le reste de la ville par le Congrès :

Le palais de la Députation provinciale où se trouvent les appartements royaux, richement décorés et ornés des portraits en pied des rois de Navarre, et une salle contenant les curieuses archives de la province, qui sont d'une richesse exceptionnelle.

Don Hermilio de Oloriz, archiviste de la Navarre, veut bien nous faire les honneurs de ce riche dépôt, qui a fourni depuis peu d'années à plusieurs érudits français, et notamment à MM. Brutails et Cadier, le sujet d'importants travaux sur les relations de la France et de la Navarre dans le cours du moyen âge.

La casa municipal (hôtel-de-ville), où se trouve une mosaïque intéressante.

L'église Saint-Saturnin ou Saint-Sernin, dont l'entrée présente une sculpture très naïve du martyre de Saint-Saturnin ; un porche très intéressant sous lequel se trouve un tombeau orné de gisants ; un joli portail. A l'intérieur, on remarque l'autel de Saint-Michel, et un Saint-Jacques sculpté sur la muraille, monté sur un cheval bardé de fer et caparaçonné, avec le heaume et l'épée.

L'église San Lorenzo, avec sa chapelle Saint-

Firmin (1), qui est réservée dans les cérémonies publiques à l'agientamiento.

La chapelle de Saint-Ignace de Loyola, du XVIe siècle.

Le Musée que l'on commence à organiser dans l'ancien hôtel des Monnaies. On y voit différents monuments romains, des sculptures du moyen âge, des armes, et objets de toute sorte.

Parmi ces monuments se trouve un autel votif en pierre recueilli à Cascante portant cette inscription :

MARTI IN
VICTO · STAT
VIVS · ARQV
IO
V · S · L · M ·

Au nombre des objets placés au premier étage se trouve une très curieuse petite statuette en bronze trouvée dans la montagne, à Gulina, près de Pampelune (en plein pays Basque). Elle représente un dieu Ibérien ayant la main gauche levée et ouverte à la façon des personnages qui figurent sur les stèles puniques, et la main droite levée tenant une sorte de rouleau (2).

(1) L'abbé Corblet a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* (T. XXVI, p. 261-275), une lettre sur les *Souvenirs de Saint-Firmin à Pamplona*, qui renferme d'intéressants détails sur le patron de la Picardie et de la Navarre. Seulement depuis 1878, les hôtels de Pampelune ont subi une complète transformation et sont peut-être les mieux tenus de l'Espagne.

(2) M. Taillebois a rédigé sur ce monument un mémoire qui sera inséré dans le *Bulletin Monumental*.

Après le déjeuner, le Congrès voit défiler sous les fenêtres de l'hôtel un bataillon du Cantabria (39e d'infanterie), musique en tête. On salue le drapeau Espagnol et on applaudit chaleureusement ces soldats à l'air martial, à la tournure dégagée, dont la tenue est excellente.

A 4 heures, on part en chemin de fer pour Olite, sous la conduite des délégués de l'Académie.

On traverse un pays très accidenté, riche d'abord, mais qui se dénude à mesure que l'on se rapproche de Tafalla et plus encore au-delà.

Olite.

Olite est à 48 kilomètres de Pampelune, dans une jolie plaine fertile. En descendant du train, on est reçu par l'alcade Don Antonio Jose Carmon et par les autorités qui font les honneurs de leur ville :

L'église San Pedro, avec sa tour gothique d'une grande élévation.

L'église Santa Maria possède un admirable portail ogival d'une richesse d'ornements infinie, des voussures surchargées de détails de la plus grande beauté. les statues des douze apôtres.

Le château de Charles III le Noble, roi de Navarre, n'offre plus que des ruines, mais des ruines grandioses et du plus merveilleux effet, qui rappellent à plus d'un de nos compagnons Pierrefonds avant sa restauration. Les tours, revêtues par le ciel du Midi d'une patine dorée, sont debout, bravant l'effort des siècles, mais à l'intérieur, tout est ruiné, les escaliers ont leur vis interrompue, les salles ont perdu leurs voûtes, un mûrier de grande taille a poussé au milieu des dé-

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

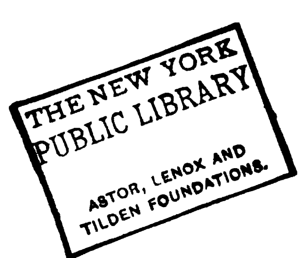
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



ÉGLISE DE SAINT-PIERRE A OLITE



PORTAIL DE SANTA MARIA LA REAL A OLITE


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

combres. Par une sorte de miracle, on voit encore debout les fragiles et délicates arcades ogivales d'un *mirador*. Charles le Noble avait, dans les premières années du XVe siècle, élevé cette superbe demeure où il mourut en 1425. En 1813, Mina mit le feu au château d'Olite pour que les Français ne pussent s'y retrancher et le réduisit à l'état d'imposante ruine (1).

La chapelle est décorée d'une frise d'écussons penchés que Viollet-le-Duc a reproduite à Pierrefonds.

Le couvent des Franciscains orné de belles sculptures.

Dans les rues, de vieilles maisons aux corniches sculptées et aux écussons armoriés.

La population fait au Congrès le plus bienveillant accueil et la municipalité tient à lui offrir des boissons glacées que la température de la saison fait accepter avec le plus grand plaisir.

On remonte en chemin de fer et on revient vers Pampelune en s'arrêtant à Tafalla.

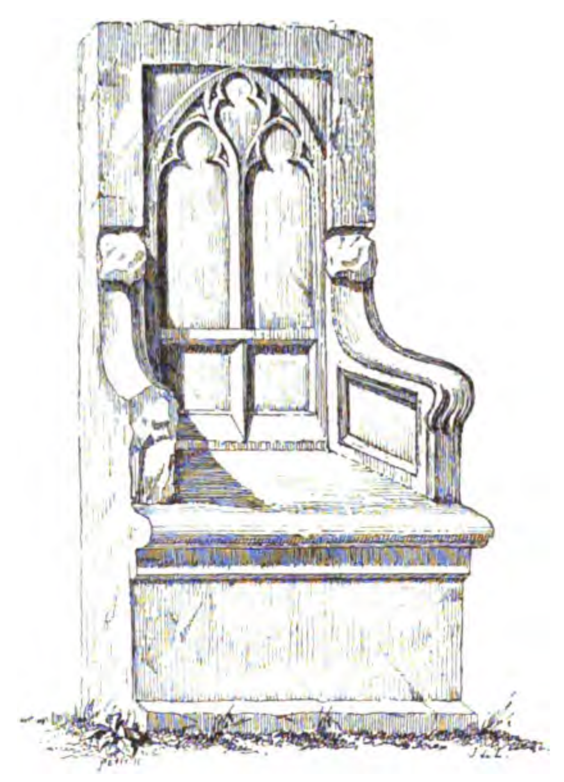
Tafalla.

Tafalla est comme Olite, une *flor de Navarre*, ces deux villes étaient les séjours de prédilection de Charles le Noble. Ses murailles sont en ruines ; tout le quartier haut de Tafalla a un aspect misérable et ruiné, mais l'intérieur de la ville est intéressant ; on y retrouve comme dans toutes les villes navarraises, les rues sombres et étroites, aux vieilles maisons ornées

(1) Baron de Rivières. Don Juan Iturralde y Suit a publié sur le château d'Olite une notice dont il a eu la gracieuseté d'offrir des exemplaires aux membres du Congrès.

d'écussons armoriés, aux corniches sculptées et aux balcons en fer finement forgé.

Le château de Tafalla a été récemment détruit, mais



CHAISE DE JUSTICE DE TAFALLA.

Dessin de M. J. de Lahondès

dans les jardins qui avoisinent son emplacement subsistent encore de nombreux et intéressants restes de sculpture, au nombre desquels figure une ancienne chaise de justice dont nous pouvons donner un

dessin, dû au crayon si délicat de notre confrère, M. J. de Lahondès.

L'église Santa Maria contient un beau rétable gréco-romain, et une statue de bois de Jeanne de Valois, fille de Louis XI.

Une petite chapelle abandonnée offre quelques sculptures intéressantes et un autel curieux avec panneaux peints sur bois.

La municipalité de Tafalla, à laquelle s'était joint le député du district, fait les honneurs de sa cité, et offre des rafraîchissements au cercle, Pendant ce temps, sous le balcon, la musique joue des *jotas* et des *zorcicos;* le peuple remplit la place carrée et se livre avec entrain à une pittoresque danse navarraise. On tire des pièces d'artifice, et les cris s'échangent de : *Viva la Francia*, *Viva la España, Viva la Navarra.*

On revient à la gare, accompagné des autorités et de toute la population de Tafalla. Les Congressistes montent dans le train et quittent l'hospitalière *Flor de Navarra*, accompagnés des cris enthousiastes de la foule.

Pampelune.

Le vendredi 22 juin, le Congrès se divise en trois groupes.

Le premier groupe, composé de seize personnes, reste à Pampelune, va visiter Gazolas, et revoit avec fruit la cathédrale et les autres monuments de la capitale navarraise.

Gazolas.

A Gazolas, on admire une belle église aux chapi-

teaux romans délicatement fouillés; l'un d'eux représente l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. Les apôtres et le Christ lui-même portent le heaume et la cotte de mailles du XIII° siècle.

On trouve encore dans cette église de beaux ornements admirablement conservés des XVI° et XVII° siècles, en soie brodée, à grands personnages.

Un porche latéral voûté précède l'église et servait non seulement d'abri, mais de lieu d'assemblée pour la communauté des habitants. M. de Lahondès nous rappelle que cet usage était observé dans le midi de la France et que l'on voit les restes d'un porche analogue à Salon en Couserans.

M. de Rivières a relevé les légendes des deux cloches: la plus intéressante, qui mesure 1m32 de diamètre inférieur, porte ces mots : ECCE CRVCEM DOMINI FVGITE PARTES ADVERSAS VICIT LEO DE TRIBV IVDA RADIX DAVID ANNO 1616, et sur les anneaux SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS. L'autre plus petite porte sur le cerveau IHS MARYA IOSEPH ANNO 1707.

Le lendemain samedi, ce premier groupe, après avoir, au nom de tous, fait une visite d'adieux aux autorités de Pampelune, quitte la ville et part en chemin de fer pour Saint-Sébastien.

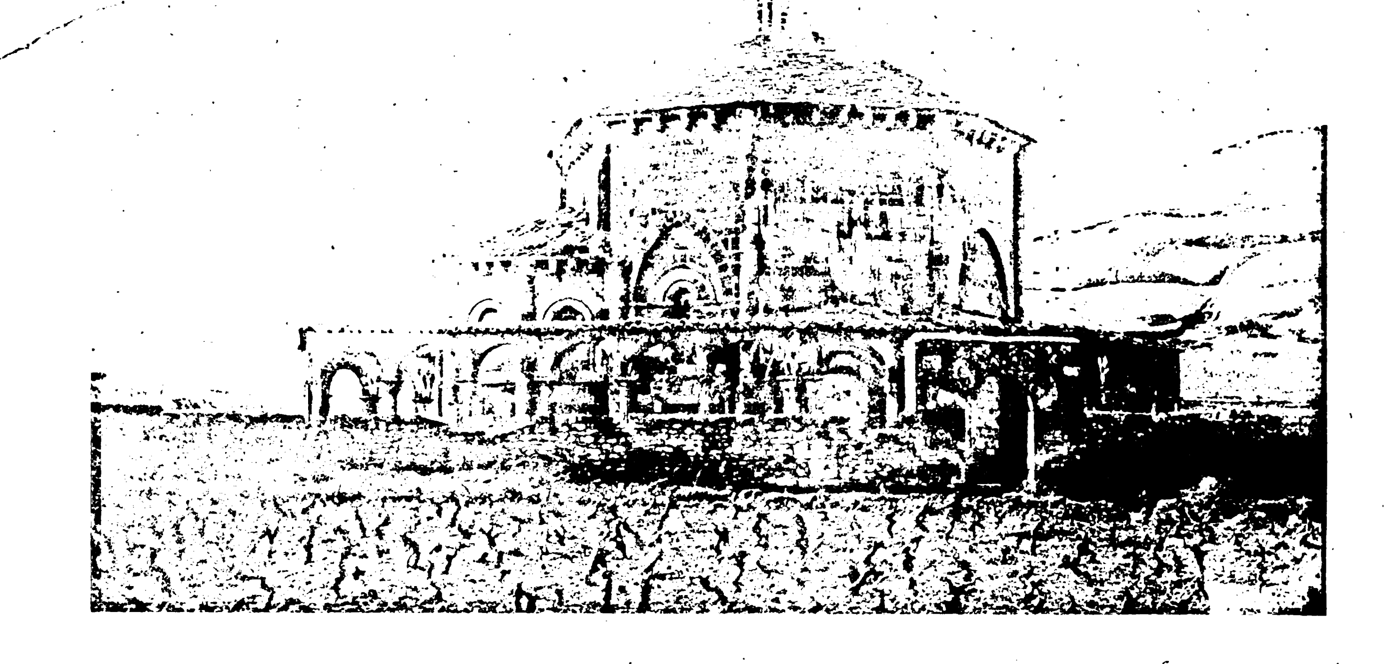
Saragosse.

Le second groupe, composé de sept personnes, prend le chemin de fer pour se rendre à Saragosse.

On traverse Tafalla, Olite, Tudela, etc., et on arrive à Saragosse, l'ancienne capitale de l'Aragon, que César avait appelée Cæsarea-Augusta, ville de 70,000 à 80,000 habitants

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



ÉGLISE D'EUNATE
Facade nord

Les monuments principaux sont la Casa municipal; la Torre nueva ou Tour penchée, construite en 1504 ; l'Aljaferia, ancien palais des rois arabes ; la Puerta del Angel ; un nombre considérable de palais et d'hôtels particuliers ; la cathédrale de San Salvador, admirable monument, l'un des plus intéressants de l'Espagne ; l'église Nuestra Señora del Pilar, qui jouit d'une très grande réputation comme lieu de pèlerinage ; San Miguel de los Navarros ; Santa Crux ; San Pedro et San Juan ; Santiago ; San Pablo Apostal ; San Felipe y Santiago ; un grand nombre de couvents, etc., etc.

Le lendemain samedi, le second groupe reprenait le train pour Saint-Sébastien.

Excursion à Estella.

Le troisième groupe, composé de dix congressistes, auxquels s'étaient joints deux délégués de l'Académie, M. le marquis d'Echandia et D. Florencio de Ansoleaga, part en voiture, à six heures du matin.

La route est magnifique et très pittoresque, le pays montagneux, la vue splendide. On rencontre des habitants portant le costume navarrais, avec la veste de velours, la culotte courte, la ceinture voyante et, comme coiffure, la tête ceinte d'un foulard.

Après avoir traversé plusieurs villages, on voit à gauche de la route l'église d'Eunate.

Eunate.

L'église d'Eunate est une ancienne chapelle des Templiers, de forme octogone, avec abside pentagone

et cloître circulaire orné de beaux chapiteaux malheureusement abîmés.

A l'intérieur, elle n'offre plus rien d'intéressant. Sur les murs extérieurs, on relève un certain nombre de marques de tacherons.

Vers midi, les voyageurs s'arrêtent à Puente-la-Reina.

Puente-la-Reina.

On visite d'abord l'église de Santiago, dont le portail offre une très remarquable décoration, dans laquelle on ne peut s'empêcher de reconnaître une influence orientale. On voit, en passant, les restes du palais du connétable de Navarre, détruit par les troupes de Mina, et les ruines d'une maison de Templiers, dont l'église, dédiée au Crucifix, a été détruite pendant les dernières guerres carlistes et conserve seulement un portail d'une très grande richesse d'ornementation.

Puente-la-Reina est le centre d'un grand commerce de vins avec la France; et, après le déjeuner, l'un des habitants veut bien nous faire visiter ses caves, d'une étendue considérable.

Puis on part pour Estella, que l'on traverse sans s'y arrêter et on arrive au monastère d'Iraché.

Iraché.

L'ancien monastère de Bénédictins d'Iraché, situé à deux kilomètres environ d'Estella, sur le mont Montejurra, est un vaste édifice Renaissance, avec de beaux cloîtres contenant de jolis motifs de sculpture, et une église intéressante, de la transition.

Il est conservé comme monument historique et entretenu aux frais de la Province.

Les autorités d'Estella et les délégués scientifiques de cette ville viennent au-devant du Congrès à Iraché. On reste à Estella.

Estella (1).

Les rues d'Estella sont pleines de ces vieilles maisons déjà tant admirées dans d'autres villes, avec d'immenses écussons bien sculptés, des balcons aux fers ouvragés, des corniches en bois couvertes de sculptures et d'arabesques.

Le palais du duc de Grenade, de style roman, offre sur sa façade deux magnifiques chapiteaux historiés, dont l'un représente un chevalier armé de toutes pièces combattant les Maures, et accompagné d'hommes d'armes. Une inscription gothique se trouve au-dessûs. Ce chapiteau offre le plus grand intérêt et mériterait d'être moulé et étudié. Il serait nécessaire aussi de lire l'inscription qui est placée à une assez grande hauteur pour que l'œil ne puisse bien la distinguer.

L'église paroissiale, San Pedro de la Rua, a un portail roman admirable, de beaux autels à rétables, des cloîtres ornés de très beaux chapiteaux romans sculptés et historiés.

Dans une chapelle, on conserve le trésor d'un évêque de Patras, mort à Estella, au XIII° siècle : sa crosse, un morceau de sa chasuble, des burettes, un coffret, un reliquaire de saint André, etc.

(1) Estella, chef-lieu d'un des cinq districts de la province de Navarre, à 60 kil. de Pampelune et siége d'un arrondissement judiciaire, est une ville de 5,125 habitants, sur l'Éga.

La disposition de l'ornementation du portail de San Pedro de la Rua est caractéristique par la dentelure de l'arc intérieur, dentelure dans laquelle il semble difficile de ne pas reconnaître une influence mauresque. Le même type se retrouve presque exactement au portail de Santiago de Puente la Reina, ainsi qu'à celui de San Roman de Ciranqui.

Parmi les chapiteaux qui, la plupart, portent sur deux colonnes jumelles, on peut signaler surtout celui qui représente la résurrection de Notre-Seigneur, avec le sépulcre, supporté sur des pieds et le couvercle en dos d'âne, entr'ouvert, qui laisse passer les linges du suaire.

Malheureusement ce cloître, contrairement à la plupart des édifices religieux que nous avons visités, est dans le plus déplorable état d'abandon et il serait nécessaire de le nettoyer et d'enlever les terres qui l'envahissent de plus en plus et en amèneront la destruction.

Une autre église, San Sepulcro, dépendance d'un ancien couvent tombé en ruines, offre à l'extérieur un beau portail gothique, des sarcophages avec personnages à genoux placés contre l'église.

Ce qui donne à la façade de cette église un caractère particulier, est la décoration placée au haut du mur et qui se compose d'une série de statues de saints disposées dans des niches ménagées au-dessous de l'ancien toit, aujourd'hui remplacé par une simple couverture en tuiles demi-rondes.

Deux autres églises romanes, avec de riches portails, des chapiteaux curieux, et à l'intérieur des rétables en bois doré et sculpté.

Celle de San Miguel, notamment, a au tympan un

grand bas-relief représentant le Christ assis, dans un quatrilobe entouré des évangiles et de leurs symboles. Cinq colonnes de chaque côté supportent des voussures ornées de nombreux personnages; à droite et à gauche, de grandes statues de saints sculptées en relief, disposées sur deux rangs, mais qu'une grille placée devant l'église ne permet pas de bien distinguer.

Les portes sont recouvertes d'une riche ferronnerie.

Une autre église gothique, San Juan, est sur la place de la Constitution.

Signalons enfin, dans la partie élevée de la ville, l'église de San Pedro Lizarra, reconstruite au XVe siècle, et entourée d'une terrasse d'où on jouit d'une superbe vue sur la ville et sur la vallée de l'Éga.

Cette jolie et curieuse ville est une des plus importantes de la Navarre et fut pendant longtemps la capitale de don Carlos.

Le Congrès descend à l'hôtel principal d'Estella, place de la Constitution.

Le soir, après le dîner, tous les habitants se massent sur la place pour entendre un concert Navarrais, exécuté par des joueurs de tambourin et de galoubet, donné en l'honneur du Congrès. Toute cette population se met à exécuter la gracieuse danse Navarraise. On tire des fusées et d'autres pièces d'artifice. L'enthousiasme populaire est très grand et on échange les cris de : *Viva la Francia — Viva la Navarra.*

Puis la soirée se termine par des toasts portés par les voyageurs et par les autorités d'Estella.

Le lendemain, samedi 23 juin, à 4 heures du matin, les congressistes sont réveillés par la procession du *Rosario*, avec accompagnement de clochettes et de chants sur un ton lamentable.

A 5 heures, la musique d'Estella, composée de guitaristes et de mandolinistes, vient donner une aubade au Congrès.

Enfin, à 6 heures, les voyageurs font leurs adieux à l'Alcade et à ses lieutenants, et quittent Estella, accompagnés des vivats de la population.

Route d'Estella à Echarri.

On suit une route délicieuse, admirablement ombragée dans certaines parties, la vue s'étendant au contraire au loin sur d'autres points.

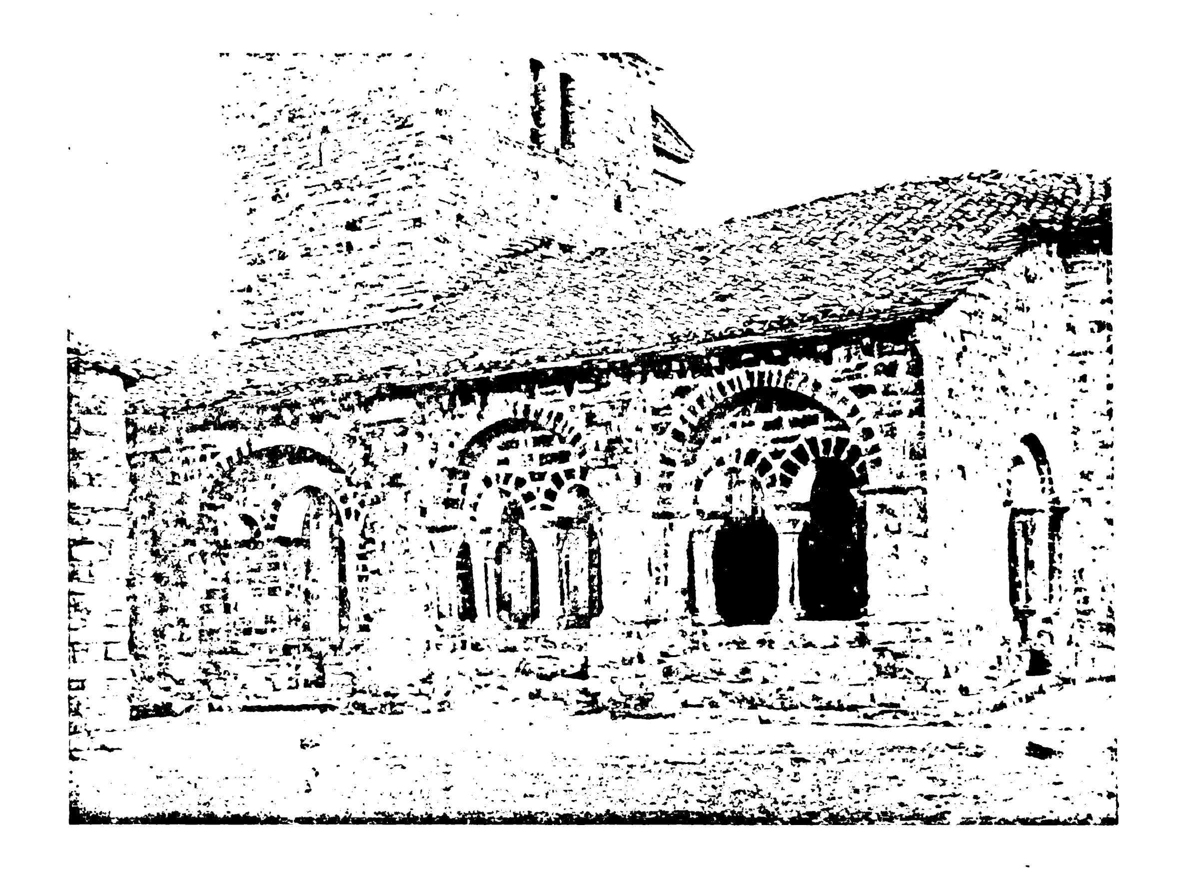
Le pays que nous traversons a été le théâtre des derniers combats de la guerre carliste, et, à gauche de la route, nous rencontrons le monument élevé à l'endroit où fut frappé mortellement le maréchal Concha.

On s'arrête pour déjeuner dans les bois, près de la maison d'un garde, dans un site ravissant, ayant en face de soi une immense muraille de rochers à pic d'une hauteur considérable, semés d'une forêt de hêtres et de chênes. De tous côtés, la forêt aux arbres magnifiques. On s'asseoit sur l'herbe, mais bientôt une troupe de taureaux sauvages vient déranger les dîneurs; leurs gardiens les chassent heureusement avant qu'ils aient eu le temps de mettre en désarroi les congressistes, peu désireux de se voir changés en toréadors. Puis, arrive au galop une immense troupe de chevaux vivant à l'état libre, plus effrayés qu'effrayants.

Après le dîner, on remonte en voiture et la route devient de plus en plus belle; on s'élève dans la montagne; les sommets se voient de tous côtés; à droite, on longe constamment une grande et profonde vallée

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

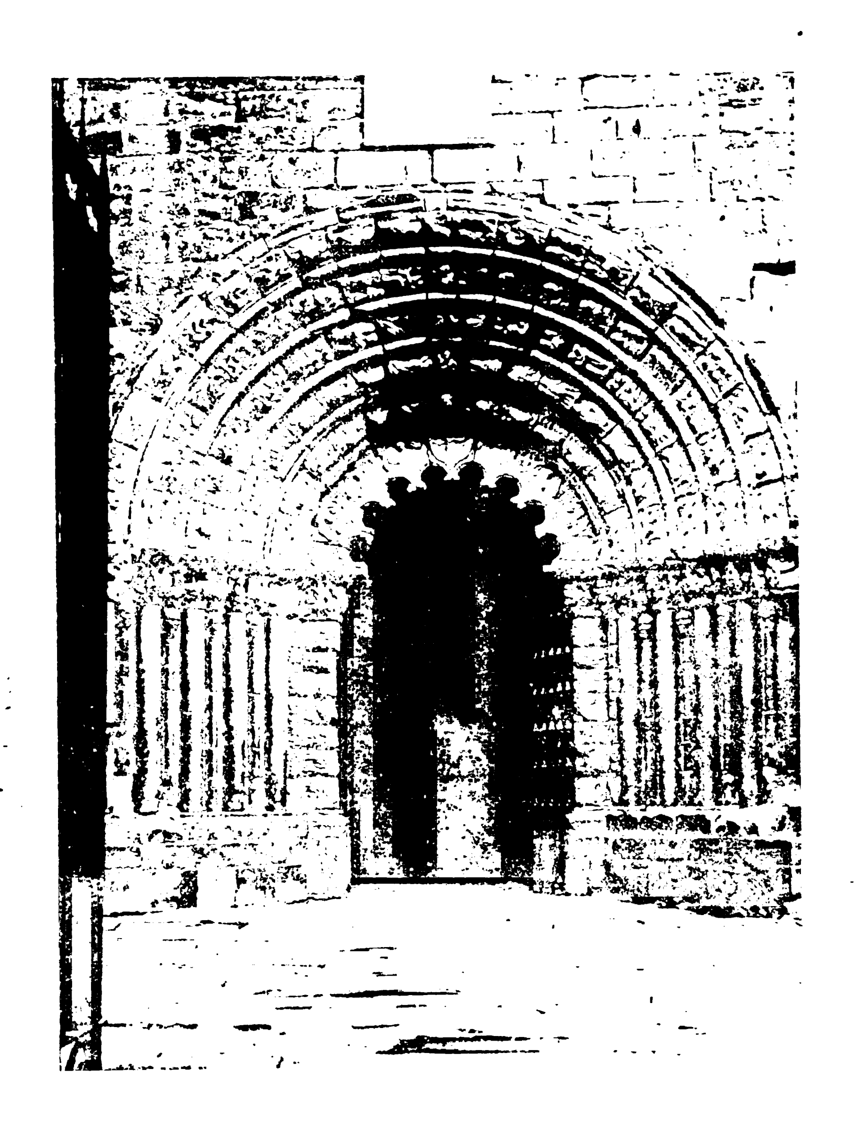
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



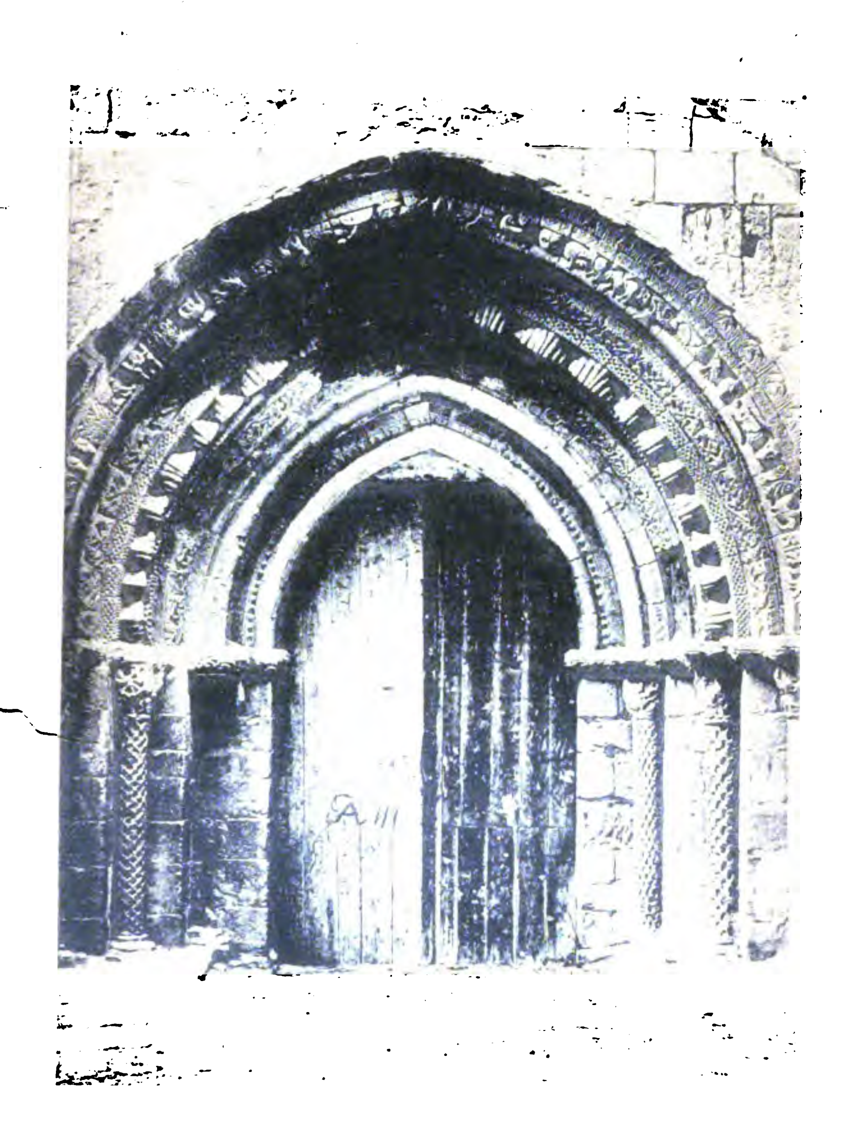
ÉGLISE DE GAZOLAZ

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



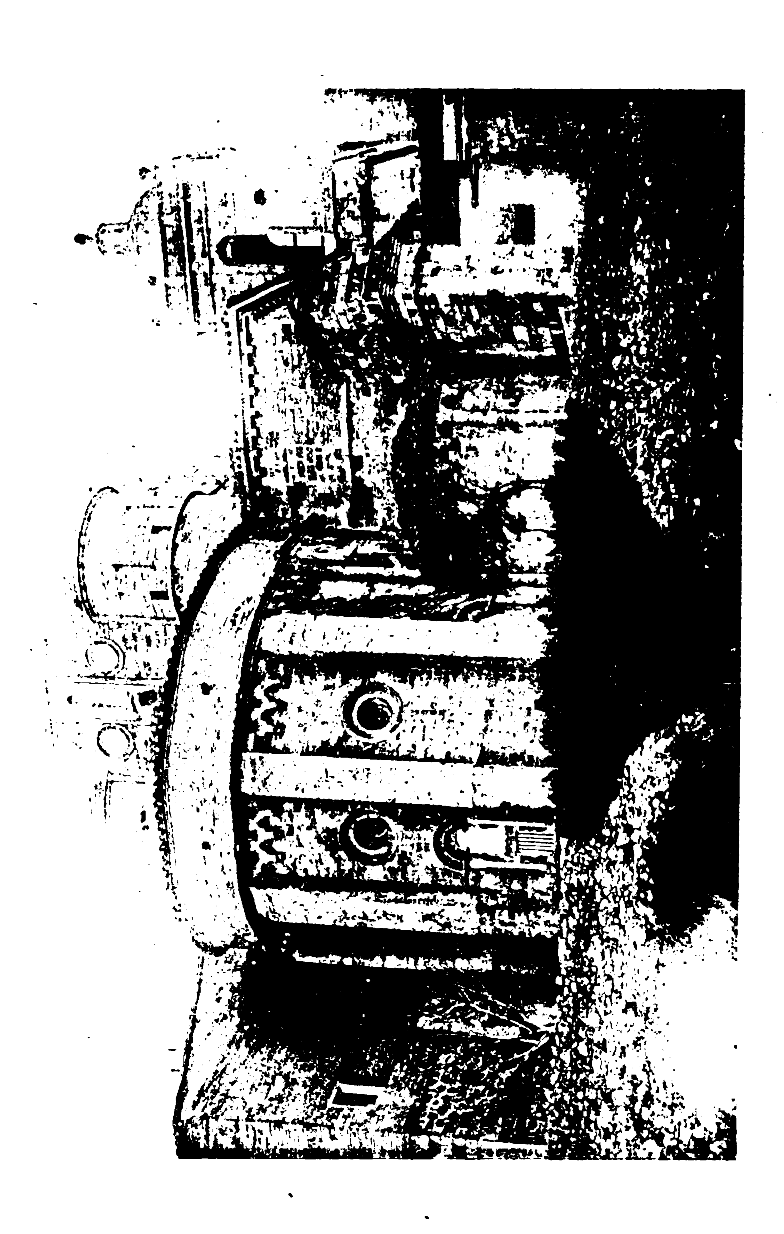
PUENTE LA REINA
PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SANTIAGO



PUENTE LA REINA
PORTAIL DE L'ÉGLISE DU CRUCIFIX

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

sauvage, semée de rochers et de grottes, au milieu d'un fouillis de beaux arbres.

Puis, on traverse le long tunnel de Lizarraga, à la sortie duquel on est émerveillé du spectacle féerique qui se présente. Le chemin tourne brusquement à droite, étroit, et à pente rapide, formant une quantité de lacets à courbes brusques pour descendre la montagne, dont la hauteur est considérable et complètement à pic. A droite de ce chemin à peine large pour deux voitures, d'immenses rochers qui surplombent à une hauteur prodigieuse, avec d'énormes masses semblant prêtes à se détacher. A gauche, le précipice sans parapets. Dans le fond, la vallée s'étendant au loin et bordée de toutes parts par de hautes montagnes. C'est féerique ! Et la voiture descend avec rapidité et tourne les courbes sans paraître se soucier de la vie des voyageurs. A un moment, on rencontre une charrette attelée de bœufs ; heureusement, c'est elle qui est du côté du précipice ! Enfin, la descente est effectuée ; on est en bas, dans la vallée, et l'œil a de la peine à mesurer la hauteur énorme qui vient d'être descendue ; le tunnel de Lizarraga est devenu un petit point invisible, un trou d'aiguille !

On traverse quelques villages et l'on arrive à la station d'Écharri.

Là se rejoignent les trois groupes du Congrès, les deux autres arrivant de Pampelune et de Saragosse. On se réunit, et chacun échange ses impressions de voyage pendant que le train reprend sa marche et emporte les voyageurs vers Saint-Sébastien.

A Alsasua, les deux délégués de l'Académie, le marquis d'Échandia et D. F. de Ansoleaga quittent le Congrès pour retourner à Pampelune, non sans avoir

échangé avec chacun les plus vives démonstrations d'amitié, et après avoir reçu les remerciements de tous les excursionnistes.

Saint-Sébastien.

Les congressistes sont reçus à la gare par les autorités de la ville et de la province, et par les délégués de l'Académie : D. G. Larrauri, Alcade de Saint-Sébastien, D. Alfredo Laffitte, D. J. Bermingham, D. E. Marquèze, lieutenants de l'Alcade, D. A. del Moral, gouverneur de la province, D. Adolfo Rodrigue y Bruzon, brigadier, (commandant de la brigade de Saint-Sébastien, D. Cosme de Churruca, président de l'Audiencia de Saint-Sébastien, M. Giraud, gérant du Consulat de France, D. Carlos Uriarte, directeur de l'Institut provincial de Guipuzcoa, président de la délégation de l'Académie Royale de l'Histoire, D. Adolfo Morales de los Rios, architecte, D. Pedro Manoel de Soraluce, écrivain critique.

Par les soins des délégués, les congressistes sont conduits au Grand Hôtel Continental.

Le dimanche 24 juin, sous la conduite de l'Alcade major, du gérant du Consulat de France, et des délégués de l'Académie, on visite la ville, en commençant par le casino, magnifique établissement récemment terminé par l'architecte, Don A. Morales de los Rios. Puis, le château (Castillo de la Mota), duquel l'on a une vue magnifique : la vieille ville, la Casa consistorial et la place de la Constitution. L'Institut (lycée), que l'on visite en détail sous la conduite de son savant directeur, D. Carlos Uriarte. La ville neuve,

aux rues larges et droites, offrant toutes, comme fond de tableau, les montagnes avoisinantes couvertes de verdure et semées de jolies villas ou de châteaux.

La plage, bordée de belles constructions ornées de *miradores* (balcons vitrés).

Enfin, la place principale de la ville neuve, sur laquelle on entend une excellente musique.

On rentre à l'hôtel, où un banquet a été offert aux autorités et aux délégués de l'Académie, et qui se termine par de nombreux toasts portés par : M. le comte de Marsy, au Roi et à la Reine régente; par D. A. del Moral, gouverneur civil, à la France et au comte de Marsy; par D. G. Larrauri, alcade, à la fraternité des deux pays, la France et l'Espagne; par Don Alfredo Laffitte, au Président de la République, M. Carnot; par M. Taillebois, secrétaire général, à l'Académie Royale de l'Histoire et à celle des Beaux-Arts, ainsi qu'aux membres de la délégation; par D. Carlos Uriarte, aux congressistes qui sont venus visiter l'Institut qu'il dirige; par M. Giraud, à l'union intellectuelle de l'Espagne et de la France; par D. A. Morales de los Rios qui, reprenant la phrase : « Il n'y a plus de Pyrénées » boit à la fraternité des deux pays; par le général Wilson, à l'Espagne et aux dames Espagnoles; par M. Francart, à l'union des Belges, des Espagnols et des Français; par D. A. Morales, à la Belgique et à son génie artistique, qui brille comme à l'époque où le même pavillon couvrait les Belges et les Espagnols; par Don Manoel de Soraluce, qui, avec une verve pleine d'originalité, porte un toast aux Maries et aux trois Jeannes inséparables, en l'honneur de la fête du jour (la Saint-Jean). D. José de Olano lève son verre en l'honneur des arts.

Après le banquet, on monte dans des landaus et des breaks gracieusement offerts par la municipalité, et sous la conduite de l'Alcade, des autorités et des délégués, on part pour les deux Pasajes, en suivant la route établie le long de la baie, dont Napoléon Ier voulut faire un autre Cherbourg.

Pasaje-San-Pedro.

On visite l'église de Pasaje-San-Pedro ; on voit en passant quelques vieilles maisons et une tour (1). Puis on monte en bateau et on traverse la baie de Pasaje.

Pasaje-San-Juan.

La population, en l'honneur du dimanche, est venue en foule à Pasaje-San-Juan, qui est pour elle un lieu de réunion et de plaisir.

L'Alcade reçoit le Congrès à la tête de la fanfare locale, qui lui donne un charmant concert, et suivant un vieil usage qui donne aux alcades des villes une juridiction sur ceux du district, il offre à Don G. Larrauri son jonc, que celui-ci s'empresse de lui rendre.

On visite l'église San-Juan, dont le vicaire (curé) fait les honneurs.

Une chapelle, dite de Roland, attire l'attention;

(1) Nous devons à l'obligeance de notre confrère, Don Pedro Manoel de Soraluce l'indication des maisons historiques, *Casas armeras* et *solanegas,* des différentes localités des environs de Saint-Sébastien visitées par le Congrès ; mais nous croyons que cette nomenclature serait ici sans utilité.

quelques maisons aux écussons armoriés (Casas armeras); une longue et étroite rue en boyau n'ayant de maisons que d'un côté, le long de la baie, et bordée de l'autre par la montagne à pic; telles sont les particularités qui attirent l'attention. Ajoutons-y de jolis types parmi les espagnoles ; mais c'est une observation presque inutile à faire, car les anthropologistes du Congrès ne cessent d'affirmer, depuis leur entrée en Espagne, que dans ce pays toutes les femmes sont jolies.

On remonte en voiture et on part pour Lezo.

Lezo.

Le Congrès arrive sur la place et y trouve rassemblée la population du pays avec ses habits de fête. Sur un signe de l'Alcade, la musique commence et aussi une danse Guipuscoane, appelée *Aurrescu* ou *Escudantza*, sorte de sarabande fort originale accompagnée par le son du fifre et du tambourin.

Deux églises existent à Lezo. Dans l'une, celle de San Cristo, on remarque avec beaucoup d'intérêt un christ miraculeux, qui attire un grand nombre de pèlerins basques, français et espagnols. Il est en bois, recouvert d'une peau bistrée, avec des cheveux et une barbe naturels. C'est d'un effet presque effrayant.

On voit comme partout des maisons ornées d'écussons, et dans le nombre celle de l'amiral marquis d'Oriecu. D'autres maisons, autrefois habitées par des corporations maritimes, se distinguent par leurs emblèmes.

Puis, accompagnés par les vivats de la population, on remonte en voitures et on part pour Renteria.

Renteria.

L'antique *Orereta* des Romains, appelée ensuite Villanueva de Oyarzun, contient beaucoup de vieilles maisons ou échoppes du XIVe et du XVe siècle, aux corniches et aux pignons sculptés, aux petites fenêtres géminées ogivales, aux écussons gigantesques, aux portes ornées de monogrammes extrêmement variés et curieux du Christ et de la Vierge.

L'Alcade et le vicaire reçoivent le Congrès et lui font visiter l'église fortifiée de l'époque de la Renaissance ; le Palais, du XVe siècle, presque ruiné ; la Casa consistorial.

Trois incendies, en 1476, 1512 et 1638, ont causé de nombreux dégâts et fait disparaitre tous les documents anciens des archives.

Les voitures reprennent la route de Saint-Sébastien, où l'on s'empresse de dîner pour assister à la brillante fête offerte au Congrès par la ville de Saint-Sébastien.

Saint-Sébastien.

Cette fête a lieu sur la place carrée de la Constitution, tout entourée de galeries (1). Le Congrès est reçu dans la Casa consistorial par les autorités en grande tenue, l'Alcade mayor en costume officiel, avec son jonc traditionnel, ses lieutenants, les membres de la Junte municipale, les hauts fonctionnaires, etc.

Sur les escaliers, se tenaient les alguazils, avec la

(1) Il y a vingt ans au plus qu'elle servait encore de *Plaza de Toros*.

fraise et la tenue sévère du temps de Philippe V, les hérauts d'armes, les massiers avec le tabar écarlate du XV[e] siècle et leurs masses d'argent.

Des bouquets sont galamment offerts aux dames.

Un petit musée archéologique, organisé pour la circonstance, par D. A. Morales de Los Rios et M. Amen, contient, entre autres objets remarquables : deux mantilles au point de Genève du XVIII[e] siècle, à D. A. Moralès; deux chasubles brodées en or, de la Renaissance, à M. Amen ; une antilope en argent avec perles, travail Péruvien, au comte de Peñaflorida ; une urne en argent repoussé, à l'Ayuntamiento ; un plat repoussé, également à la ville Saint-Sébastien ; el *Fuero*, la croix de serment, le calice et l'urne de la Députation provinciale ; et une foule d'autres objets curieux et précieux qu'il serait trop long de détailler.

Un excellent orphéon fait entendre dans la salle une série de morceaux de choix parfaitement exécutés.

Sur la place, entièrement remplie par la foule, se tient, sur une estrade, la musique municipale, qui alterne avec l'orphéon. La place est illuminée et pavoisée ; les fenêtres sont garnies de spectateurs ; on tire des pièces d'artifice.

Enfin, arrive la fête du *cecen-zusco*, fête nationale spéciale à Saint-Sébastien, qui consiste en un taureau-mannequin dont la tête et tout le corps sont garnis par un feu d'artifice complet. Le taureau de feu (*toro de fuego*) se précipite, dans tous les sens, au milieu de la foule, tandis que le feu d'artifice dont il est porteur éclate et projette partout ses fusées ; la fontaine de feu se répand sur les spectateurs, qui, poussant des cris et des rires, se sauvent poursuivis par le taureau, le fuyant et le recherchant tour à tour. Le bouquet écla-

tant sur la tête du taureau est le signal de sa mort. C'est un spectacle très curieux et très original.

Après le taureau de feu, le peuple se met à danser la *jota*, pendant que les congressistes prennent part à un souper qui se termine par des toasts, vers minuit.

On se sépare aux cris enthousiastes de : *Viva la España ! Viva la Francia !*

Le lundi 25 juin, les délégués viennent prendre leurs hôtes et les conduisent à l'église Santa-Maria, bel édifice Renaissance aux nefs larges et élevées, au chœur élégant, aux beaux rétables.

L'église San Vincente, de style gothique à l'extérieur, est Renaissance à l'intérieur.

A 10 heures 1/2, les excursionnistes, reconduits à la gare par les autorités et les délégués, prennent congé des uns et des autres en leur adressant mille remerciements pour leur sympathique accueil. On se dit au revoir et non adieu, et l'on se sépare avec regret, mais les membres du Congrès ne peuvent se lasser d'exprimer leur reconnaissance et leur enthousiasme pour la réception cordiale qui leur a été faite partout en Espagne.

Le train part, et les adieux se renouvellent avec la main, le mouchoir et le chapeau.

Enfin, on rentre en France et, à deux heures, on est de retour à Bayonne.

Là le Congrès se sépare définitivement, et chacun part de son côté, emportant de délicieux souvenirs de cette vie en commun pendant quinze jours, de ces séances si nombreuses et si bien remplies où tant de faits archéologiques ont été discutés, tant de questions traitées et envisagées sous un jour nouveau ; de ces excursions en France d'abord et en Espagne ensuite,

où chacun a pu étudier une foule de monuments curieux, faire des constatations nouvelles, établir des rapprochements avec les monuments similaires des autres contrées ; enfin, de cette réception si cordiale partout, si démonstrative, si enthousiaste, en France et en Espagne.

« Il n'y a plus de Pyrénées », rappelait D. A. Morales de Los Rios dans son toast de Saint-Sébastien. Non, il n'y a plus de Pyrénées, et sur le terrain de la science, nous pouvons tous nous entendre, nous sommes tous frères. Rien n'unit comme la science, rien ne porte plus à sympathiser que l'estime mutuelle fondée sur ces relations pleines de charme, sur ces impressions ressenties ensemble à la vue des mêmes objets.

Aussi les membres du Congrès, en se quittant, se sont-ils dit, comme en Espagne : *Au revoir*, à l'année prochaine, au 56e Congrès qui aura lieu, en 1889, à Évreux.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

La Société française d'Archéologie, admise à figurer à l'Exposition universelle de Paris, de 1889, dans la classe 8 (organisation, méthodes et matériel de l'Enseignement supérieur), et comprise dans l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique, a été l'objet d'une distinction importante que nous nous empressons d'enregistrer. Le Jury lui a décerné une MÉDAILLE D'ARGENT.

Nous sommes heureux de reporter sur nos confrères le mérite de cette récompense accordée à leurs travaux et nous espérons qu'ils voudront bien continuer à nous accorder leur concours et leur collaboration.

Son Éminence Monseigneur GUILBERT, cardinal-archevêque de Bordeaux, est mort dans cette ville, peu de temps après le moment où il venait d'être honoré de la plus élevée des dignités ecclésiastiques. Ancien curé de Valognes, puis évêque de Gap et d'Amiens, le cardinal Guilbert avait toujours porté un vif intérêt aux travaux de la Société française d'Archéologie.

M. Gaspard-Louis-Aimé, duc de CLERMOND-TONNERRE, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil général de l'Eure, est mort le 20 juillet, dans son château de Glisolles, près Conches, où il avait rassemblé de précieuses collections (1).

(1) L'Association Normande avait été reçue, en 1888, au château de Glisolles, et M. L. Régnier a donné à cette occasion une description détaillée de ces richesses dans l'*Annuaire* de 1889.

Le 3 août dernier, est mort à Autun, dans sa quarante-neuvième année, Antoine-Harold DE FONTENAY, archiviste-paléographe, membre de la Société Éduenne, etc. L'affluence des assistants à ses obsèques témoignait hautement que cette mort était non seulement une épreuve cruelle de famille, mais un deuil public. Après avoir été attaché quelques années aux Archives au Ministère de l'Intérieur, M. de Fontenay était rentré à Autun, son pays, et n'avait cessé dès lors d'y prendre la part la plus active à toutes les œuvres utiles, charitables, artistiques. Un des soutiens les plus dévoués et les plus laborieux de la Société Éduenne, chacune de ses publications annuelles lui devait plusieurs mémoires, et il fut un des créateurs zélés du Musée de la Société, à l'hôtel Rolin.

La nomenclature de ses publications ne saurait ici trouver sa place, bornons-nous à citer son *Armorial d'Autun*, in-8°, 1868. — *Inscriptions céramiques gallo-romaines*, 1874. — *Géographie Autunoise*, 2 vol. in-4°, 1883-1886. Peu de mois avant sa mort il publiait, avec un précis historique dû à son confrère et ami, M. A. de Charmasse, *Autun et ses monuments*, volume compact de 541 pages, memento classique de l'histoire de la ville et le seul ouvrage sérieux et complet sur ses antiquités. Ce livre a été un adieu à son pays pour lequel il a travaillé sans relâche jusqu'à la dernière heure.

J.-G. BULLIOT.

M. l'abbé JEANNE, missionnaire apostolique, chevalier du Saint-Sépulcre, est décédé le 30 septembre 1889, à Valognes, dans sa trente-neuvième année.

M. l'abbé CORBIN, chanoine honoraire, est décédé à Bordeaux. Parmi ses publications historiques, nous citerons l'histoire de Pey-Berland.

M. JABOUIN, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, sta-

tuaire, à Bordeaux, est décédé dans cette ville au mois de mars. A la tête d'une importante maison qui se consacrait à la décoration des églises, M. Jabouin avait su apporter dans ses travaux un profond sentiment religieux et une saine tradition des formes du moyen âge, et il avait reçu, à ce titre, en 1881, une médaille d'argent de la Société française d'Archéologie.

Nous apprenons aussi tardivement la mort de M. Bésiné, architecte, à Montpellier, décédé en 1888, et celle de M. Ernest de Courtillolles, qui avait publié d'intéressantes études sur l'histoire du Perche.

M. Arthur Blomme a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

M. le marquis de Monclar a été nommé grand officier de l'ordre de Tadjurah.

M. le commandeur de Rossi vient d'autoriser M. Jules de Laurière à traduire en français son mémoire sur la Capsella d'argent d'Aïn-Beida, offerte au Saint-Père par S. E. le cardinal Lavigerie. Ce travail paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin Monumental*.

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Séances des 3 et 10 avril 1889. — M. de Laurière présente une publication de don Raffael Inganni, sur la chapelle expiatoire, élevée par les soins du roi François Ier, à Zivido, en souvenir de la bataille de Marignan (1). — M. Lecoy de La Marche lit une note sur l'emploi des grands sceaux de majesté substitués aux anneaux sigillaires et fixe aux premières années du règne du roi Robert, ce changement qui eut une très grande influence sur la généralisation de l'usage des sceaux et le développement de la gravure en métal.

Séances des 17, 24 avril et 1er mai. — M. Courajod démontre que le bas-relief conservé au Louvre sous les n°s 78 et 79 du catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance, ne représente pas la Nativité de la Vierge, mais celle du Christ, et a été exécuté, ou du moins colorié pour la cathédrale de Chartres, en 1543, d'après une Nativité de la Vierge faite pour la même église en 1519. — M. de Barthélemy communique trois carreaux de terre cuite provenant de la Celle-sous-Chantemerle (Aube) et appartenant à la fin du XVe siècle. L'un de ces carreaux, qui est inédit, porte la légende : *Clemens tousiours.*

(1) Voir le compte-rendu de cette publication, p. 186 de ce recueil.

Séances des 8 et 15 mai. — M. Durrieu communique une quittance de 1395, mentionnant l'achat par le duc Louis d'Orléans de diverses pièces d'orfévrerie pour étrennes et notamment d'une statuette de Charlemagne d'or sur un entablement dont on peut signaler l'analogie avec celle qui surmonte le sceptre royal de Charles V. — M. Durrieu présente une série d'observations sur les principaux manuscrits d'origine française ou flamande qui appartenaient à la collection Hamilton et doivent être prochainement vendus à Londres. Il exprime le souhait que ces précieux monuments de la miniature soient rendus à la France (1). — M. Courajod signale quelques récentes découvertes ou constatations faites sur le sculpteur Desiderio de Settignano, qui lui permettent de maintenir l'attribution à cet artiste du buste d'enfant du musée d'Avignon. — M. Robert lit une note sur quelques-unes des signatures d'évêques français ou espagnols qui figurent au bas de la lettre du concile de Narbonne en 1031 à Selna, abbé de Canigou. — M. Giraud présente un certain nombre de plaquettes décoratives. — M. Guillaume rend compte des découvertes faites par lui dans les substructions des Tuileries et dans le sol de la place du Carrousel, qui doit être occupé par un jardin. — M. Pallu de Lessert rend compte des recherches épigraphiques faites par lui en 1888 à Tizziet et au cap Tedles, entre Dellys et Bougie.

Séance du 22 mai. — M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur l'origine du nom de Karnac, village célèbre par ses monuments mégalithiques. — M. Germain Bapst présente une coupe antique à deux couches, rayée de violet sur fond d'or. — M. de Barthélemy communique

(1) A une séance suivante, M. Durrieu a pu annoncer que plusieurs de ces manuscrits avaient été achetés par Mgr le duc d'Aumale, pour le musée Condé, par M. Gustave de Villeneuve et par la Bibliothèque nationale.

un carreau du XIVe siècle, à inscription bachique, provenant de la Celle-sous-Chantemerle, en Champagne.

Séances des 29 mai et 5 juin. — M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les quatre rivières du nom de Rhodanus, existant en Gaule; quelques savants paraissent croire que ce nom est ligure. — M. Babelon fait une communication sur les monnaies de Seleucus Nicator. — M. de Lasteyrie communique la première photographie qu'il ait été possible de prendre de la statue en marbre de Notre-Dame, appartenant à l'église de La Couture, au Mans, et attribuée à Germain Pilon. — M. de Villefosse annonce le don fait au Louvre, par M. A. Derny, de la plaque de bronze trouvée aux environs de Narbonne et contenant une partie du règlement provincial de la Narbonnaise.

Séance du 12 juin. — M. Collignon communique la photographie d'une tête en marbre de la collection Baracco, à Rome, qui est une réplique du Marsyas de Myron. — M. Durrieu annonce que M. Maciet vient d'offrir au Musée du Louvre un panneau représentant : d'un côté, saint Pierre et saint Paul; de l'autre, la flagellation du Christ. M. Durrieu démontre que cette peinture est d'origine française et date du règne de Charles V (entre 1350 et 1380). — M. Muntz estime qu'il conviendrait peut-être de reculer la date de cette peinture au commencement du XVe siècle. —M. Babeau communique des fragments de vases de terre trouvés à Pont-sur-Seine (Aube). — M. de Villefosse signale, de la part de M. Thiollier, une importante découverte d'objets romains faite à Chalain-d'Uzore. Ces objets consistent en passoires, colliers, bracelets d'or et d'argent, bagues d'or et d'argent, 1,080 grands bronzes et 350 monnaies de billon se rapportant à 32 empereurs. Le dernier est Gallien, ce qui prouve que le tout a été enfoui vers l'an 260. — M. Demaison communique un certain nombre

siècle ; il en conclut, en citant de nombreux exemples à l'appui de sa thèse, qu'il n'y a pas eu d'art espagnol proprement dit, mais un art flamand qui a pénétré dans ce pays.—M. Durrieu fait connaître qu'Alphonse d'Aragon a eu pour peintre, en 1440 et 1442, le fils d'un célèbre miniaturiste français, Jacquemart d'Hesdin, qui a laissé un certain nombre d'œuvres indiscutables qui sont notamment dans des mss. de la Bibliothèque royale de Belgique (mss. 9002 et 9025), et dans un mss. de la Bibliothèque nationale de Paris (les Merveilles du monde, mss. fr. 2819). — M. Lefort pense que Dabinau, un artiste dont M. Courajod a prononcé le nom, pourrait bien être un portugais. —M. le baron de Geymuller dit qu'il a été amené par ses études au même résultat que M. Courajod ; il serait seulement disposé à voir une influence rhénane dans les clochers à jour de la cathédrale de Burgos.

Séance du 31 juillet. — M. Nicard présente le dessin d'une mosaïque romaine trouvée en Suisse, à Oberweningen, et représentant des animaux et des oiseaux ; elle est signée *Abbilius fecit.* – M. Letaille présente l'estampage d'une inscription bilingue latine et néo-punique que M. Poulle vient de donner au Musée du Louvre. Cette inscription a été découverte à Aïn-Beida (Algérie). — M. Babelon fait une communication sur des monnaies de l'Afrique et de l'Espagne romaine. — M. Mowat présente le croquis d'une fibule en or, conservée au Musée de Turin, sur laquelle est gravée une inscription qui prouve que Constantin Ier a porté le titre de *Herculus Caesar.* — M. l'abbé Thédenat communique la restitution d'une inscription métrique trouvée à Apt (Vaucluse).

Le trésor de vaisselle d'argent de Montauban, près Bourg-de-Péage (Drôme). — L'un des derniers bulletins de la Société de *la Diana* (1888, p. 341-346) renferme une intéressante communication de M. Bertrand, vice-président

de la Société d'Émulation de l'Allier, au sujet de la découverte faite en mars 1888, sur un plateau situé au pied des Alpes, au-dessus de l'Isère, au lieu dit ***Montauban*** (Drôme), d'un important trésor d'argenterie de l'époque romaine, comprenant six pièces: un grand bassin, un grand plateau rond, deux bols, et deux patères.

Le bassin, qui mesure 0m 15 de haut. sur 0m 35 de diam., porte au centre un médaillon de 0m 10, sur lequel sont représentées, en bas-relief, les Trois Grâces. L'une des patères est pourvue d'une poignée terminée par une figure de Mercure; l'autre est décorée d'ornements en or, en forme de serpents et de dauphins, et son manche est orné de deux têtes de cygne.

Quelques noms de possesseurs gravés à la pointe se remarquent sur ces objets, notamment celui de LIICINVS.

Ce précieux trésor, dont les pièces méritent de prendre place à côté de celles de Berthouville, de Notre-Dame d'Alençon et de Chaourse (1), décrites par nos confrères, MM. de Villefosse et Thédenat, appartient à un collectionneur lyonnais, M. de Magneval.

Deux épitaphes de femmes gallo-romaines sorties du sol de Besançon.—Deux inscriptions gravées sur des sarcophages de pierre qui bordaient autrefois un tronçon de la voie romaine de Besançon à Lyon ont fait l'objet d'une communication de notre confrère, M. Castan, à l'Académie des Inscriptions (14 juin 1889). Le premier de ces sarco-

(1) Nous avons le regret d'annoncer, à ce propos, que le trésor de Chaourse, dit aussi de Montcornet, a quitté définitivement la France et appartient aujourd'hui au British Museum. Comment, quand il se trouve des personnes assez généreuses pour acheter et donner au Louvre deux tableaux de Millet dans une semaine, ne s'en trouve-t-il pas pour conserver à notre pays des objets d'antiquité de haute importance, trouvés sur notre sol, et qui ne coûteraient peut-être pas le dizième du prix d'un de ces tableaux ?

phages fut découvert en 1823, à Saint-Ferjeux et existe encore; il a été étudié à diverses reprises et porte l'épitaphe d'une femme nommé *Virginia* ou *Verginia*, épouse d'un centurion nommée ***Marius Vitalis*** et mère d'un certain ***Marius Nigidianus***, qualifié Q., c'est-à-dire, selon M. Castan, questeur municipal.

L'autre était un magnifique monument qui n'est plus connu que par des descriptions et des dessins. Il fut trouvé en 1694, et sa découverte, annoncée par Mlle de Scudéry, au *Journal des Savants*, eut un grand retentissement. Le symbole de l'*Ascia*, qui s'y trouvait quatre fois répété, et qui ressemble à une croix, fit naître l'idée que la sépulture était chrétienne. Un débat judiciaire s'engagea sur cette question; mais plusieurs savants, entre autres Mabillon, furent d'avis que le tombeau était payen, et c'est seulement en conséquence de cet avis que le propriétaire du terrain où cette trouvaille avait été faite fut autorisé à vendre le plomb du cercueil. Le sarcophage fut donné aux Visitandines, qui, ennuyées d'avoir à le montrer aux curieux, martelèrent l'inscription. D'après des copies qui en sont restées, on voit que c'était l'épitaphe de *Cæsonia Donata*, femme de *Candidus*, esclave impérial, *Verna Augusti nostri.*

Cimetière mérovingien de Jarnac (Charente). — M. Philippe Delamain a fait connaître, dans une lettre insérée dans la *Revue archéologique* (1889, XIII, p. 162), la découverte d'un cimetière mérovingien important, à quelques kilomètres de Jarnac. Plus de soixante tombes ont été fouillées et ont fourni de nombreux objets, notamment douze vases en verre d'une grande élégance de forme, des monnaies s'étendant de Tibère à Justinien, de nombreux bijoux en or et en argent, dont une bague portant la légende NENNI + VADINEHNE.

Cimetière mérovingien d'Ableiges (Seine-et-Oise).—Nous

tenons à rapprocher de cette découverte, celle du cimetière d'Ableiges, due à M. Toussaint, et dont les résultats ont été exposés au Congrès d'Évreux. Le cimetière d'Ableiges renferme un certain nombre de sarcophages en pierre décorés de croix et de symboles chrétiens et qui offrent une grande analogie avec les monuments du même genre découverts à Montmartre, et décrits il y a quelques années par M. Rohault de Fleury, dans le *Bulletin du Comité diocésain de Paris.*

L'invention du grand sceau de France.— Dans une récente séance de l'Académie des Inscriptions, M. Lecoy de la Marche a présenté sur l'introduction du grand sceau de France, une note qui se résume ainsi : « Jusqu'à Hugues-Capet inclusivement, les rois de France ont scellé leurs actes à la façon des anciens, avec un anneau. Robert, le premier, a fait usage d'une matrice de sceau, trop grande pour être attachée à une bague, et qui n'avait d'autre usage que de servir à sceller les diplômes royaux ; cette innovation a été imitée par ses successeurs et est devenue la règle. »

L'architecture monumentale dans le département du Cher. —Notre confrère, M. Buhot de Kersers, vient de publier dans la *Revue archéologique* (janvier-août 1889), une série d'articles qui peuvent servir de conclusions au beau livre dont il achève la publication sous le titre de *Statistique monumentale du Cher*. Nous reproduisons avec plaisir les dernières lignes de ce travail :

« Notre architecture du Berry nous apparait donc grande et riche à l'époque romaine, annulée et presque détruite aux temps barbares, puis reprenant courage et force, et progressant rapidement au XIe et au XIIe siècle, tenant alors la tête du mouvement, franchissant même quelques degrés par son initiative propre, et accueillant dès lors et aux siècles suivants toutes les améliorations qui apparais-

sent. Elle fournit des types d'une originalité puissante : l'église Saint-Aoustrille, près Graçay (1), la cathédrale de Bourges, les châteaux du duc Jean de Berry, la maison de Jacques Cœur, celle des Lallemand, monuments uniques pour leur époque et dans leur genre.

« Placé entre le nord de la France, plus fertile et plus riche et le midi plus attaché aux usages romains, le Berry fournit des données intéressantes pour l'histoire de notre architecture nationale. Nos populations, depuis l'aube jusqu'au couchant de l'histoire, ont eu cette passion du mieux, cet insatiable désir du progrès, cette soif de l'inconnu qui fut jadis la gloire de la plus artistique des villes de la Grèce, et qui, aujourd'hui encore, est la gloire et le danger de notre patrie française »

Un architecte de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire au XIIe siècle. — Dans le premier numéro d'un recueil dirigé par M. B. Prost, sous le titre d'*Archives historiques, artistiques et littéraires* (1er novembre 1889), nous trouvons le nom d'un maître de l'œuvre de cette abbaye en 1160, dont le nom ne figure ni dans Lance, ni dans Bauchal. C'est un religieux du nom de Giraud, *Giraudus magister operis*, qui figure comme témoin dans une charte de cette date, insérée dans le Cartulaire de Saint-Benoît, dont une copie est conservée aux Archives du Loiret. Une autre document du même recueil a déjà donné le nom d'un autre religieux, Gallebert qui, s'il n'a pas été le premier architecte de l'église, en dirigeait du moins les travaux en 1080.

Nouveaux travaux sur l'émaillerie — Le premier et le plus important de ceux que nous avons aujourd'hui à enregistrer, est dû à M. Émile Molinier, et a paru dans le

(1) L'étude de M. Buhot de Kersers sur Saint-Aoustrille a paru dans le *Bulletin monumental*, 1887, p. 511.

Bulletin de la Société de la Corrèze (1889, p. 77-104), sous ce simple titre : *l'Émaillerie.*

Après avoir rappelé les discussions soulevées depuis une quarantaine d'années sur cette question, l'auteur nous fait connaître ainsi l'objet de sa nouvelle étude : « Mon désir est, si ce n'est pas trop ambitieux de ma part, de m'élever pour un instant au-dessus du champ de bataille et de tâcher de faire connaître, avec autant d'impartialité que possible, les points que les études archéologiques ont définitivement fixés. Je voudrais tracer rapidement, et dans ses grandes lignes, le tableau de l'art de l'émail depuis ses origines, montrer les vicissitudes qu'il a traversées et ses développements successifs. » On ne peut analyser un résumé ; aussi renverrons-nous seulement les lecteurs au travail de M. Molinier.

Dans le même recueil, Mgr Barbier de Montault nous fait connaître (p. 311-324) une plaque émaillée du Musée de Nevers. C'est le plat supérieur d'une couverture d'évangéliaire, représentant la crucifixion et comportant six personnages : le Christ, Adam, la Vierge, saint Jean, le Soleil et la Lune. Non-seulement les personnages sont désignés par leurs noms écrits, mais une inscription en vers léonins, qui court autour du sujet, indique la désolation du Soleil et de la Lune. Tout en y reconnaissant une influence allemande, dans la composition et dans la technique, notre savant confrère n'hésite pas à attribuer cette plaque à un artiste limousin.

C'est encore à Mgr Barbier de Montault que nous devons une *Notice sur le coffret émaillé de l'Hospitalet et ses similaires* (Montauban, Forestié, 1889, in-8°, 37 p. et pl.). Le coffret de l'Hospitalet (Lot), en forme de maison, est en cuivre doré et émaillé, et appartient au milieu du XIII[e] siècle. Celui de Lieutadès (Cantal) est déjà connu par sa publication dans *l'Ancienne Auvergne et le Velay* ; le troisième coffret décrit est celui de Sainte-Eulalie (Cantal). De ces trois œuvres d'art, l'auteur rapproche un coffret du

musée Dubouché à Limoges, publié par lui et M. Palustre (nº X, Exposition de Limoges). Mgr Barbier de Montault pense que, d'après leur forme et leur décoration, on peut assigner à ces coffrets, tantôt l'usage d'un reliquaire, tantôt celui d'une caisse pour l'Eucharistie et les saintes huiles.

Orfèvrerie. — La Vierge de Beaulieu, du XIIe siècle, a été déjà décrite avec soin dans le *Bulletin de la Corrèze* (1879-80, p. 231), mais M. Rupin a pensé qu'il y avait lieu de compléter le travail dont il était l'auteur, en décrivant et en reproduisant les couronnes de la Madone et de l'Enfant, ainsi que le camée et les pierres gravées qui les décorent. Tel est le nouveau travail qu'il a fait paraître dans le *Bulletin de la Corrèze* (1889, p. 247) et dans la *Revue des Sociétés savantes* (7e série, t. III, p. 273).

Les anciennes maisons de Laval. — M. J.-M. Richard vient de donner dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, 1889*, une étude sur un certain nombre de maisons de Laval, situées dans le quartier de la Trinité, et que des mesures prises par l'Édilité ont fait récemment démolir.

Plusieurs d'entre elles offraient un véritable intérêt par les caractères de leur architecture, d'autres méritaient d'être signalées avant leur démolition à cause des noms de leurs propriétaires ou des souvenirs historiques qu'elles rappelaient. Un certain nombre de planches exécutées les unes sur des photographies, les autres d'après les dessins de M. L. Garnier, accompagnaient cette monographie.

Déjà, dans quelques villes, des travaux analogues ont été exécutés; partout ils seraient utiles et les anciens titres de propriété, que leurs détenteurs veulent bien presque toujours communiquer aux historiens qui s'occupent de ces recherches, fournissent une des sources les plus curieuses pour l'histoire topographique de nos anciennes villes.

Travaux faits à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, par Jean Du Clercq. — Notre confrère, M. Henri Loriquet, vient de consacrer une étude à la part prise par l'abbé Jean Du Clercq, aux travaux effectués à Saint-Vaast d'Arras, pendant les trente-deux années qu'il gouverna cette abbaye de 1429 à 1461 (1). Grâce au journal intime de ce prélat, qu'il a publié *in extenso*, il a pu reconstituer l'ensemble des dépenses faites par Jean Du Clercq et qui s'élèvent à 20,000 livres, somme que M. Loriquet évalue à deux millions de notre monnaie. Elles portent principalement sur trois points : constructions générales dans l'abbaye, aménagement de la chapelle de Notre-Dame et érection du tombeau de Jean Du Clercq.

Malheureusement Saint-Vaast a été entièrement reconstruit au XVIIIe siècle et il ne reste plus rien aujourd'hui des monuments élevés, grâce aux libéralités du généreux prélat.

De nombreux artistes furent appelés à concourir à ces travaux, et M. Loriquet a eu le soin d'en dresser une liste que nous reproduisons. Ce sont Jean le Roux et Regnauld l'Orfèvre, d'Arras, orfèvres et brodeurs; Jehan Colle, Jehan de Houchin et Le Camus, brodeurs; Willaume du Vaissel, d'Arras, Pierre de Theluch, Jehan de Gamand, Obert de Saint-Hilaire et Jehan Truie (ces deux derniers d'Arras), hautelissiers; Collard de Hordain, Baudin Le Veel, Grigore Baghelard, Évrard Jullien, tous d'Arras, et Martin Thoulet, de Douai, maçons et tailleurs d'images; Jacques Daret, de Lille, mais fixé à Arras, peintre et doreur; Jehan Le Brief, d'Arras, huchier; Henri Herbert, de Dinan et Miquiel de Gand, de Tournai, fondeurs en cuivre.

Nous terminons ce rapide aperçu de la notice de M. Loriquet en reproduisant la restitution qu'il donne du tombeau de Jean Du Clercq, tombeau qui fut commencé

(1) Arras, imp. Répessé-Crespel et Cie, 1889, gr. in-8°, 38 p.

dès 1433, année où on tira des carrières de Pronville la pierre nécessaire.

« Il se composait de deux parties bien distinctes : un cénotaphe enté dans la muraille,— dans la chapelle de Notre-Dame, — et une dalle tumulaire placée au devant dans le dallage, recouvrant le caveau sépulcral.

« Conçu dans la manière de l'époque, le cénotaphe représentait en ronde bosse l'abbé agenouillé, *priant* comme on disait alors, vêtu de ses habits pontificaux, les mains jointes, la crosse en son bras droit, la mitre à ses pieds. escorté dans le fond par les patrons de l'abbaye, saint Benoit et saint Vaast. et sur le devant par saint Jean Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, ses patrons personnels. Ces cinq statues, dues au ciseau habile de Collard de Hordain, étaient abritées sous d'élégantes arcatures, dont les nervures, les colonnettes et les chapiteaux. rehaussés de fin or et d'azur par Jacques Daret, avaient été sculptés par le maçon Baudon Le Veel.

« La pierre tombale proprement dite offrait une forme assez étrange. C'était une dalle ronde de marbre bleu, de cinq pieds et demi de diamètre, où se trouvait inscrit un large disque de fin laiton, dû à Grégoire Baghelard, d'Arras, portant gravés en son milieu une mitre, une crosse et des gants pontificaux. Autour de ces attributs régnait une grande couronne de feuillages et les armoiries deux fois répétées de Jean Du Clercq et de l'abbaye de Saint-Vaast. Enfin, sur le pourtour de ce disque, on lisait l'inscription suivante, en distiques d'assez mauvaise facture :

Ecclesiæ pastor, hujus benefactor et auctor.
Inter oves solers hac requiescit humo.
Etc . . . »

BIBLIOGRAPHIE

NOTES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE. — Publication mensuelle de la Réunion artistique. Paris, Mersch, 22, place Denfert-Rochereau, 1889, mars et mois suivants; gr. in-8°, fig.

Les jeunes artistes et les amateurs qui font partie de l'association fondée rue de Sèvres, sous le titre de *Réunion artistique* et avec le patronage de la Société de Saint-Jean pour l'Art chrétien, ont, depuis le commencement de cette année, jugé utile de créer un nouvel organe, dont M. H. de La Tour a accepté la direction.

Dans ce recueil, toutes les branches de l'art ont leur place, expositions et concours, histoire de l'art, archéologie, esthétique, voyages; nous nous bornerons à signaler les travaux qui rentrent dans le cadre de nos études et figurent dans les sept premières livraisons. Ce sont : d'abord une étude détaillée, accompagnée d'une vue restituée et de plans, du château de Tiffauges, en Vendée, dit le château de Barbe-Bleue, par M. Pierre Nuay; une notice de M. H. de La Tour, sur Thomas Bohier, fondateur du château de Chenonceaux, un pèlerinage au Vieux-Montmartre, par M C. C.; un résumé, par M. G. de Witasse, de travaux de M. l'abbé Van den Ghein, sur les tombeaux polychromés en Flandre, et une note, par le même, sur l'église de Maignelay (Oise), et son retable sculpté.

Parmi les travaux consacrés à l'étranger, nous citerons, en dehors d'une étude assez importante de M. A.-A. Fauvel, sur le temple d'Elephanta, de courtes notes de voyages, illustrées de croquis, de MM. Aman Jean, sur Assise, Paul

H. Flandrin, sur San Gimigniano, et G. C. Belville, sur Tolède.

On sent que les rédacteurs de ce recueil cherchent encore leur voie, mais plusieurs de leurs premiers travaux méritent d'attirer l'attention, et nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès des *Notes d'art et d'archéologie.*

M.

ABBAYES DE L'ÉVÊCHÉ DE BAYEUX, par *Paul de Farcy.* Deuxième fascicule : CORDILLON et FONTENAY. Laval, imp. Moreau, 1888 ; in-4°, 88 et 127 p., fig.

Nous avons déjà entretenu les lecteurs du *Bulletin Monumental* de la belle publication entreprise par M. Paul de Farcy, sur les Abbayes du diocèse de Bayeux (1). Le fascicule double qui vient de paraître complète le premier volume et continue brillamment cette série commencée par les monographies de Cérisy et de Longues. La Société française d'Archéologie, appréciant l'importance de ce travail, a décerné à l'auteur, pendant le Congrès d'Évreux, la grande médaille de vermeil qu'elle doit annuellement à la libéralité de M. Jules de Laurière.

Le plan suivi par l'auteur est uniforme, les documents inédits abondent, et un certain nombre de dessins, et principalement la reproduction de nombreux sceaux, ajoutent à l'intérêt de cette publication.

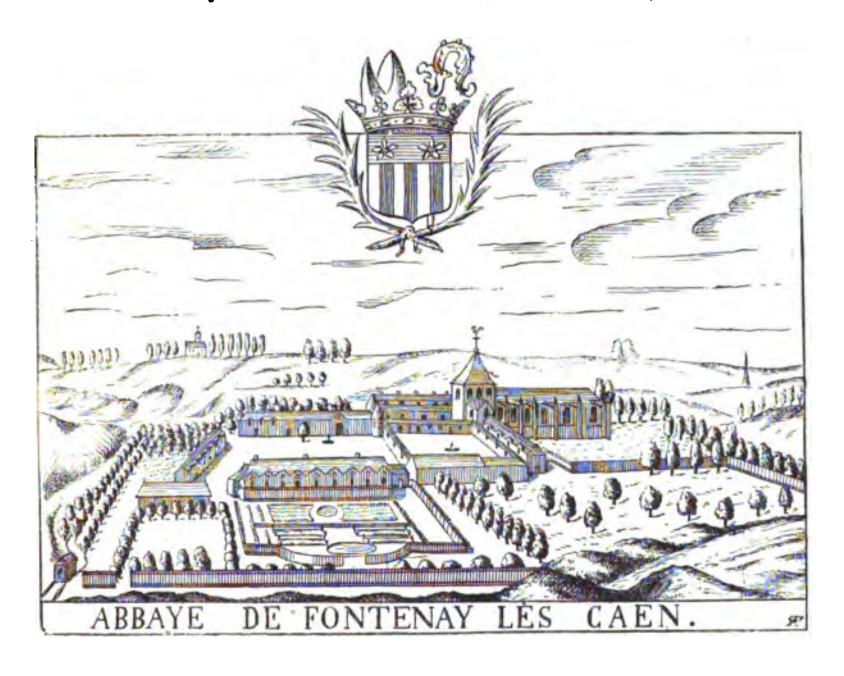
L'abbaye de Cordillon, fondée à la fin du XIIe siècle, par Guillaume de Soliers, était située dans la paroisse de Lingèvres, à trois lieues de Bayeux et quatre de Caen. Elle était occupée par des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît.

M. de Farcy n'a pu donner qu'un plan du domaine de l'abbaye, car il est aujourd'hui impossible de reconstituer le monastère tel qu'il était au moment de la Révolution.

(1) 1887, p. 403-406, compte-rendu de N.-D.-de-Longues.

L'église fut démolie par l'acquéreur, avec un soin tel qu'il n'en reste pas le moindre vestige et que l'on ignore même sa position exacte et sa grandeur réelle. Seul, le logement de l'abbesse a été conservé, ainsi que quelques parties de la ferme.

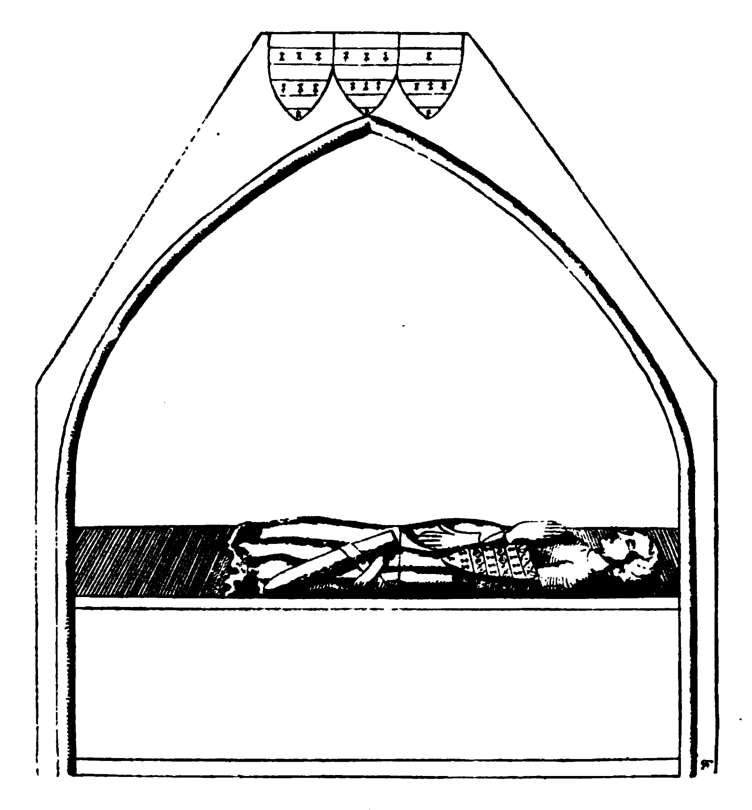
L'abbaye était sous le vocable de saint Laurent, et sur



un sceau assez récent, dont la matrice en argent a été conservée, le patron est représenté debout, tenant un gril de la main droite et posé sur une crosse en pal qu'accompagne une cordelière.

M. de Farcy rappelle à cette occasion l'étymologie fantaisiste qui fait venir Cordillon d'une *corde* faite avec les cheveux des premières religieuses, et qui était destinée à enclore le terrain concédé à l'abbaye.

Parmi le petit nombre d'objets qui proviennent de l'abbaye et sont encore conservés, nous citerons une custode



TOMBEAU D'UN TAISSON,

Dans le chœur de l'église de Fontenay, du côté de l'épître,

D'après les mss. de Foucault.

émaillée du XIIIe siècle, appartenant à notre confrère, M. Gaugain.

A la biographie des abbesses, M. de Farcy a joint une série de notices sur les principales religieuses, d'après des

documents originaux et une histoire manuscrite de l'abbaye, conservée à la Bibliothèque de Bayeux. Presque toutes sont accompagnées de descriptions d'armoiries.



SCEAU DE L'ABBAYE DE FONTENAY
EN 1276,
A l'effigie de saint Étienne.



SCEAU DE L'ABBAYE DE FONTENAY
AU XVIII[e] SIÈCLE.

L'abbaye de Saint-Étienne de Fontenay, à deux lieues de Caen, est beaucoup plus connue que celle de Cordillon, et



CACHET DE DANIEL HUET,
Évêque d'Avranches, abbé de Fontenay.

l'un de nos collaborateurs, M. Émile Travers, a déjà eu l'occasion de signaler dans ce Recueil (1) la monographie publiée par M. Pierre Carel.

(1) 1885, p. 337-342, avec quatre planches.

La fondation de cet établissement remonte à la première moitié du XIe siècle et est due aux deux fils de Raoul I d'Anjou. La partie iconographique est ici beaucoup plus riche que pour Cordillon, et M. de Farcy a pu nous donner une vue générale de l'abbaye au XVIIe siècle, un plan et une vue de l'église, etc. Mais ce qui est surtout intéressant, c'est la reproduction, d'après un manuscrit fait pour l'intendant Foucault, et conservé à la Bibliothèque Nationale, d'un certain nombre de tombeaux autrefois conservés sous des enfeux dans l'église. Malgré la grossièreté de ces dessins, il a été possible de reconnaître sur l'un d'eux une statue, retrouvée il y a peu d'années par M. Carel, dans les fondations d'un mur, et qui, bien que décapitée, n'est pas moins un type intéressant de la statuaire du XIIIe siècle.

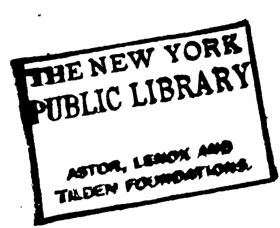
M. de Farcy n'a pas manqué de nous donner aussi le dessin des fameuses tombes en briques émaillées de Raoul Tesson, d'Aude de Brucourt et de Guillaume de Croisille, produits des plus remarquables de la fabrication du Molay, près Bayeux.

Les listes des bénéfices appartenant aux deux abbayes de Cordillon et de Fontenay, et des tables détaillées, complètent cette intéressante publication, dont nous espérons que M. de Farcy ne tardera pas à nous donner la suite.

MARSY.

L'imprimeur gérant,

Henri DELESQUES.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



LA CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

Planche I, figure 3.

LA

CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

OFFERTE AU SOUVERAIN-PONTIFE LÉON XIII

Par S. E. le Cardinal LAVIGERIE (1)

Son Éminence le Cardinal Lavigerie, dont le nom retentit aujourd'hui en Europe à propos de la guerre sainte prêchée contre l'exécrable traite des noirs,— en sa qualité de premier archevêque de la cathédrale primatiale rétablie de Carthage,—a pensé qu'il ne pouvait mieux fêter le Jubilé épiscopal de Sa Sainteté, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, qu'en lui offrant un objet insigne et sacré de l'antique Église d'Afrique. C'est une *capsella* ou reliquaire d'argent, de forme ovale, avec un couvercle convexe, tout orné de figures sacrées et de symboles particuliers à l'iconographie et à l'art chrétiens, travail en relief, au repoussé et ciselé qui semble appartenir environ au Ve siècle. Ce reli-

(1) *La Capsella argentea africana offerta al Sommo Pontefice Leone XIII, dall emo Sig. Card. Lavigerie, arcivescovo di Cartagine. — Memoria del Comm. Gio. Batt. Rossi prefetto del Museo sacro della biblioteca Vaticana.* — Roma, 1889, in-fol., 36 p. et III pl.

quaire a été trouvé, dans ces derniers temps, enfermé dans le *loculus* ou petit sépulcre d'un autel, sous les ruines d'une antique basilique, non loin d'Aïn-Beida, en Numidie, entre Tébessa et Constantine. L'ayant acquis à grands frais, l'Éminentissime donateur me confia l'honneur de le présenter au Souverain-Pontife dans un riche écrin orné de l'inscription suivante (1) :

LEONI · XIII · PONT · MAX ·
RESTITVTORI · PRIMAE · SEDIS · AFRICAE
NATALI · L · SACERDOTII · EIVS
LIPSANOTHECAM · ARGENTEAM
VETERIS · ECCLESIAE · AFRICANAE
MONVMENTVM · INSIGNE
CAROLVS · LAVIGERIE · PRESB · CARD · S · E · R ·
ARCHIEPISCOPUS · CARTHAGINIENSIS
D · D ·

Le Saint-Père a témoigné sa gratitude pour un don si précieux par une lettre latine que je dois rapporter ici *in extenso :*

« *Et habemus apprime carum et tuebimur perquam*
« *studiose missum abs te non ita pridem* χειμήλιον.
« *Lipsanothecam intelligimus argenteam e ruderibus*
« *aedis christianae ad Tunetanos fines egestam; cui*

(1) L'Éminentissime cardinal Lavigerie désirait que l'auteur de ce mémoire composât le texte de l'inscription qui a été publiée, en même temps que la nouvelle de la présentation du don, par quelques journaux romains et étrangers et répétée, avec la description archéologique du précieux objet, par M. de Laurière, dans le *Bulletin monumental*, 1888, p. 440 et suiv. Dans les *Comptes-rendus* de l'*Acad. des Inscript.* (Institut de

« *pretium sane magnum planeque singulare sua facit* « *tum vetus tum periucunda ad recordationem origo.* « *Nam in istud mnemosynon cum coniiciuntur oculi,* « *sponte in memoriam redeunt Africanae ecclesiae* « *felices anni, quo tempore maturrime hinc accepto* « *evangelio maximis virtutum doctrinaeque orna-* « *mentis Numidia praesertim ac Mauretania flore-* « *bant. Quam formidolosi eam aetatem excepere* « *casus, quam variae calamitates! Profecto caussa* « *perdifficilis inveteratas latissimeque diffusas sar-* « *cire ruinas : nihilominus Deo fretos coniunctisque* « *viribus eniti constanter et animose oportet. Nos* « *quidem et dedimus, et dabimus quantum poterit,* « *operam, Te scilicet ad omnia adiutore, quem sin-* « *gularia in Africam merita sic commendant, ut cum* « *viris de catholico nomine urbanoque cultu summe* « *meritis comparandus videare. Interea laboribus* « *curisque tuis perpetuam a Deo felicitatem precati,* « *Tibi, dilecte fili Noster et universo clero popu-* « *loque tuo apostolicam benedictionem peramanter* « *impertimur.*

« *Datum Romae apud S. Petrum, die* x *novembris* « *a.* MDCCCLXXXVII *pontificatus nostri decimo.*

« *LEO PP. XIII.* »

Le précieux objet a été déposé au musée sacré de la bibliothèque Vaticane. Il est de mon devoir de faire

France), on lit une courte description de la capsella par M. le Commandr Le Blant. Cf. Kirsch, dans la nouvelle Revue d'archéologie chrétienne, fondée et dirigée par Mgr de Waal, *Romische Quartalschrift*, 1887, p. 389 et suiv.

mesures), a paru si remarquable et si facile à reconstituer, que l'on proposa au conseil municipal d'Aïn-Beida d'en transporter dans cette ville les pierres et les blocs numérotés et classés de manière à les rétablir et à réédifier le monument sur l'une des places de la cité. Les habitants s'empressèrent d'offrir leurs chevaux et des voitures de transport pour l'exécution de l'entreprise qui, en définitive, resta sans effet. Du reste, trouver des basiliques chrétiennes antiques dans un état d'assez bonne conservation, n'est pas chose rare ni imprévue en Afrique (1). Mais il a été fait, en fouillant les ruines de cet édifice sacré, une découverte entièrement nouvelle et d'un prix considérable dans son genre, dont cependant le rapporteur du *Bulletin de la correspondance africaine*, précédemment cité, ne parle nullement.

Mgr Robert, évêque actuel de Marseille, éminemment versé dans l'étude des antiquités africaines, et auquel nous sommes si redevables pour les continuels renseignements qu'il nous envoie sur les monuments de cette inépuisable région, m'informa que dans les ruines de la basilique déterrée aux environs d'Aïn-Beida on avait mis à jour la capsella d'argent qui fait le sujet du présent mémoire. Le docte prélat m'en communiqua la description, faite par M. Rousset ci-dessus nommé. Elle excita en moi le vif désir de voir et d'étudier ce rarissime et précieux objet, et de plus, de le joindre, si c'était possible, aux richesses du musée sacré de la Bibliothèque Vaticane. Les démarches pour arriver à ce résultat n'ayant pas réussi, je pensai qu'il valait mieux appeler sur

(1) V. *Bull. di arch. crist.*, 1878, p. 56.

ce précieux monument l'active et sagace attention du nouveau Primat de l'Église d'Afrique. — L'intervention efficace et généreuse du si éminent personnage fut couronnée de succès, comme cela est dit au commencement de ce mémoire.

Avant d'exposer par le menu tout ce qui a été rapporté sur les détails de la découverte et sur les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, nous devons faire connaître, avec la plus grande précision, l'emplacement et la forme de la petite basilique.

Sur la gauche de la nouvelle route nationale de Constantine à Tébessa, près de la maison de garde, au 118e kilomètre, se détache un embranchement qui gravit la colline désignée sous le nom d'Henchir-Zirara ou sous celui de son possesseur, Henchir-Bouhari, et qui se dirige du sud au nord. Le lieu est tout couvert de débris de constructions de l'époque romaine. Ceux de la basilique chrétienne occupent, vers le nord, un des points culminants de la colline. On ignore le nom antique de l'*oppidum* auquel appartenaient ces ruines. Mais comme elles ne sont éloignées que d'un peu plus de 7 kilomètres d'Aïn-Beida, où existait un centre populeux d'habitations à la période chrétienne de l'empire romain (1), il est probable que le village antique d'Henchir-Zirara aura été compris dans le cercle d'Aïn-Beida, où se trouvait la station nommée *Marcimeni* dans l'*Itinéraire d'Antonin* (2). Ce nom n'est

(1) C'est là que l'on a retrouvé le fragment (*C. I. L.* VIII, 2297), dans lequel le savant Père de Vit a reconnu la formule *praefecti vigilum* de Cassiodore (Var. VII, 7) gravée sur un marbre (V. de Vit, *Opere*, VI, p. 391 et suiv.; cf. Dessau, dans le *Corpus inscript. lat.*, VIII, p. 950). Il s'en suit qu'un officier analogue au *praefectus vigilum* de Rome résidait à Aïn-Beida.

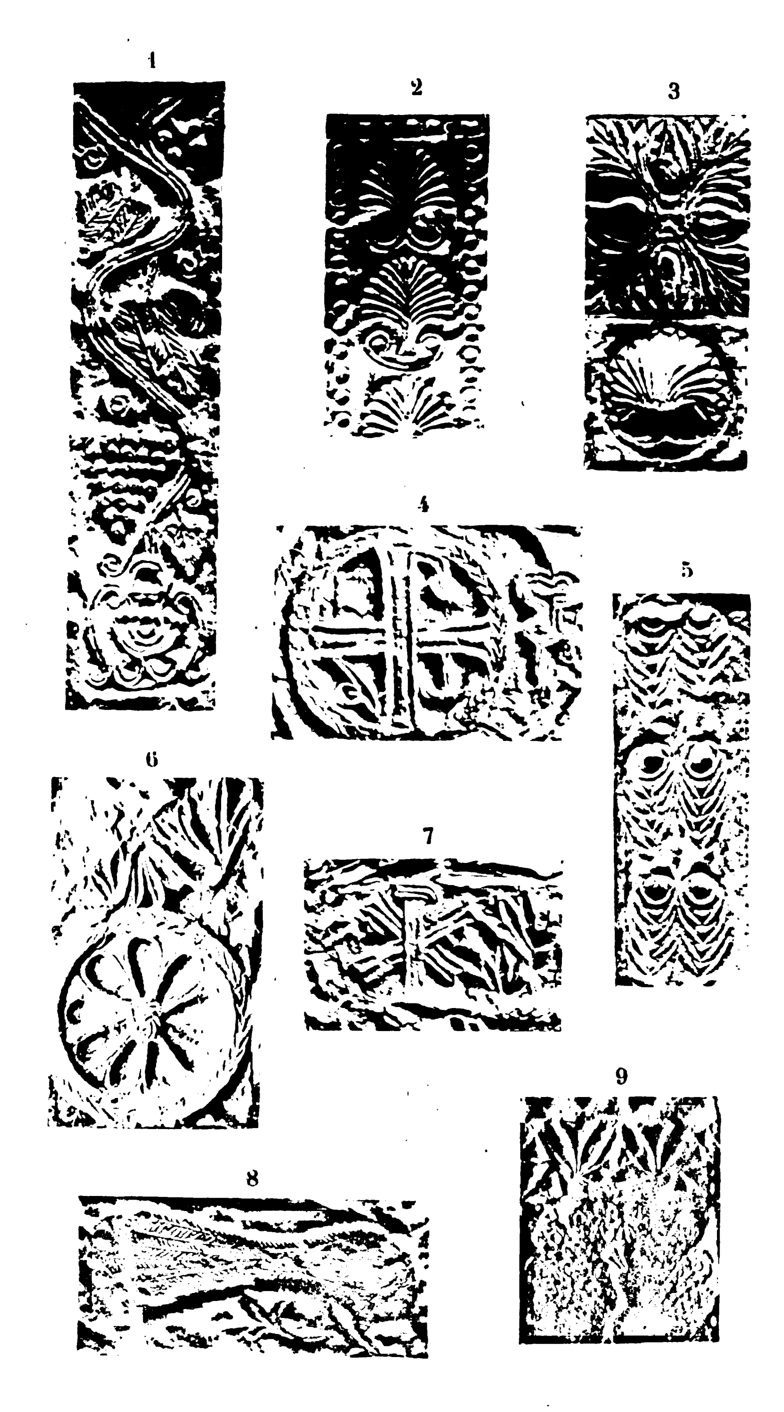
(2) V. *C. I. L.*, l. c., p. 251.

jamais cité parmi ceux des sièges épiscopaux de l'Afrique. Dans une épitaphe, probablement chrétienne, trouvée à Aïn-Beida, il est fait mention de la cité *Bagaiensis* (1), la principale de la région avoisinant les antiques ruines d'Henchir-Zirara. Bagaï fut, comme on dirait aujourd'hui, le quartier général des discordes tumultueuses du schisme des Donatistes et des violences de leurs *Circoncellions*. Au diocèse de Bagaï probablement appartint le territoire d'Aïn-Beida. Nous tiendrons compte de ce fait dans la suite de notre dissertation, en parlant de l'épigraphe monumentale de la basilique.

On a reconnu que l'édifice avait la forme d'un rectangle et se terminait par une abside. Les colonnes, les bases, les chapiteaux qui gisaient parmi les ruines, démontrent que la basilique était divisée en trois nefs, comme presque toutes les anciennes églises chrétiennes découvertes jusqu'à ce jour en Numidie. Le pavé était orné de mosaïques; on en a vu les vestiges sur plusieurs points du sol, au pourtour du monument. Le P. Toulotte nous informe que les ruines n'ont été explorées que sur deux points, l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est, et il est d'avis qu'il serait nécessaire de déblayer entièrement l'emplacement de l'édifice pour en déterminer la disposition générale et les détails de chaque partie. Mgr Robert m'a procuré, grâce à la complaisance et à l'habileté de M. l'abbé Trotabas, curé d'Aïn-Beida, une nombreuse série de notes topographiques prises par lui et par M. Aymé, entrepreneur des ponts et chaussées, de dessins d'architecture, d'estampages sur papier des principales pierres sculp-

(1) *L. C.*, n. 2305.

THE N... PUBLIC LIB...
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



LA CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

Planche II

Sculptures de la Basilique d'Henchir-Zirara.



LA CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

Planche III

Inscription et sculptures de la Basilique d'Henchir-Zirara.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

tées et des fragments d'une épigraphe monumentale. Ces pierres, avec un soin pieux, ont été déposées par le digne curé d'Aïn-Beida près de son église. On ne m'a pas donné d'indications sur le nombre des chapiteaux, des colonnes, des bases et sur leurs dimensions. Dans la pl. III, n. 4, 5, j'ai fait reproduire deux chapiteaux d'après les dessins que j'ai reçus de M. l'abbé Trotabas. Dans la figure l. c., n. 6, qui ressemble à une console, je retrouve avec certitude l'un des tailloirs superposés aux chapiteaux, conforme au style de l'architecture chrétienne, spécialement au Ve siècle et aux suivants (1). La croix monogrammatique figurée sur la façade de ce tailloir et le monogramme du Christ, sculpté sur la face d'un des chapiteaux d'ordre composite, sont reproduits en phototypie, d'après les excellents estampages sur papier que m'a envoyés M. l'abbé Trotabas, pl. II, n. 4, 7. En calculant, d'après les dimensions des estampages de ces monogrammes, celles du chapiteau complet, du tailloir supérieur et des colonnes, on trouve pour la hauteur du chapiteau environ 0^m 37, pour celle du tailloir environ 0^m 33, pour la largeur de la partie supérieure du chapiteau environ 0^m 48, pour la partie supérieure du tailloir environ 0^m 60. Les mesures des parties inférieures du tailloir et du chapiteau, et par conséquent celles de son diamètre et celles du diamètre des colonnes, ne pourront être obtenues avec précision au moyen des dits estampages, qui donnent seulement la partie comprenant les monogrammes sculptés. Il semble que le diamètre doit être d'environ 0^m 30, mesure qui convient

(1) Voy. ce que j'ai écrit spécialement sur ce sujet dans le *Bull. di arch. crist.*, 1881, p. 152 et suiv.

aux petites proportions de la basilique. Dans la même planche II, n. 1-3, 5, 6, 8, 9, sont figurés également, d'après des estampages sur papier, les ornements en relief de différentes pièces des chancels et de leurs petits pilastres, trouvés dans les ruines de la basilique. Je parlerai dans le chapitre suivant de ces ornements, de leur style et de leur symbolisme.

Dans le premier rapport que j'ai cité sur la nouvelle de cette magnifique découverte, on lit que l'on a reconnu l'emplacement et le centre de l'autel, qui était de forme circulaire, et que gisaient, parmi les ruines, des fragments de colonnettes, avec un élégant petit chapiteau provenant du ciborium ou tabernacle (*tegurium*). Mais les informations prises sur les lieux par le P. Toulotte ne disent rien sur la forme prétendue ronde de l'autel, et, au lieu de cela, elles parlent d'un bassin baptismal de forme circulaire, qui était couvert d'un tabernacle carré, porté sur des colonnes, près de l'angle occidental de l'entrée, c'est-à-dire du narthex de la basilique. L'emplacement du bassin baptismal est signalé, conformément au rapport du P. Toulotte, dans le croquis d'un plan topographique fait sur place par M. Aymé.

A l'extrémité de l'édifice opposée à celle où est ledit bassin, on a trouvé (suivant le témoignage de M. Aymé, concordant avec les renseignements recueillis par le P. Toulotte), deux des petits pilastres, hauts de $1^m 50$, terminés par le haut par une boule, ornés de sculptures, dont les sujets sont figurés dans les pl. II et III. C'étaient certainement les pilastres des chancels sacrés, appelés *hermulae* (1) dans le langage spécial de l'an-

(1) V. *Roma Sott.* III, p. 439. Holtzinger, *Kunst-Historische Studien*; Tubingen, 1886, p. 43 et suiv.

cienne architecture chrétienne, et, à l'endroit où ils furent retrouvés, on a reconnu l'abside de la basilique. C'est donc là et non au côté opposé que se trouvait le *béma* (chœur) et l'autel ; et c'est précisément en cet endroit qu'on a rencontré la capsella renfermée dans le petit sépulcre qui devait être placé sous l'autel. Les renseignements que je m'applique à faire connaître mettront en lumière ce point très important du récit que j'ai entrepris.

D'abord on a dit que la pierre creuse contenant la capsella se trouvait soigneusement enfouie près de la basilique, mais en dehors de son périmètre. En supposant que cela fût vrai, l'enfouissement de la capsella hors du saint édifice et le soin qu'on y aurait apporté serait l'indice évident de la pieuse sollicitude des fidèles à soustraire à la profanation cette sainte *custode* de reliques vénérées, et il faudrait chercher à quelle période des violentes vicissitudes de l'Église d'Afrique devrait se rapporter la confiscation et la fermeture de la basilique d'Henchir-Zirara, de même que l'extraction du reliquaire de l'autel destiné à être caché et réservé pour des temps meilleurs. Mais l'enquête établie sur les lieux par le P, Toulotte détruit la supposition de l'enfouissement hors de la basilique. « L'opinion de « ceux, m'écrit-il, qui veulent que la découverte ait « eu lieu à cent mètres environ, au nord de la basi- « lique, dans un trou où venait aboutir un conduit « souterrain se dirigeant au nord, manque de fonde- « ment. En présence des personnes qui l'ont accréditée, « l'un des ouvriers sur le prétendu récit duquel on se « fondait a déclaré ne rien savoir. » Les diligentes recherches pour arriver à la vérité, faites avec un attentif et sérieux examen, ont amené les conclusions

suivantes, approuvées aussi par M. Rousset, premier rapporteur de la découverte. Je transcris in extenso le rapport du P. Toulotte et je le mettrai ensuite en confrontation avec les données que m'a fournies le curé d'Aïn-Beida et avec les notes topographiques de M. Aymé.

« Les ruines assez considérables (quinze à vingt hec-
« tares) d'Aïn-Zirara, autrement dites Bouhari, du nom
« d'un propriétaire Arabe, se trouvent à 8 kilomètres
« d'Aïn-Beida, à gauche et près de la nouvelle route
« de Tébessa (Théveste). Elles s'étendent sur une col-
« line allongée qui va du nord au sud et se rattache
« par la partie septentrionale à une série de mamelons
« d'où sortent plusieurs sources dont les eaux alimen-
« taient la ville antique dont nous ignorons le nom.

« Sur un des points culminants de la colline, dans
« sa partie méridionale, s'élevait une basilique qui
« devait être à trois nefs, comme la plupart de celles
« que l'on a découvertes dans cette région. On y re-
« marque, en effet, un certain nombre de colonnes, de
« bases, de chapiteaux, que deux fouilles distinctes
« pratiquées, l'une au sud-ouest, et l'autre au nord-
« ouest, à une profondeur de près de 2 mètres, ont mis
« à la lumière. Un déblaiement complet du terrain
« permettrait seul de se rendre compte de la disposi-
« tion de l'édifice ; mais il paraît avoir été orienté au
« nord-est. Ce qui le fait supposer, c'est que, dans la
« fouille du sud-ouest, à l'angle occidental (comme je
« le crois), on a découvert un baptistère qui aurait été
« recouvert par une édicule carrée, supportée par des
« colonnes. L'orifice circulaire du baptistère était for-
« mé d'une assise de belles pierres, et le fond consis-
« tait en un blocage recouvert d'un enduit. Dans la

« fouille du nord-est, à l'angle septentrional de l'édi-
« fice (comme je le présume), des ouvriers italiens,
« sous la conduite d'un employé des ponts et chaus-
« sées, qui a confirmé tous ces détails, trouvèrent, à
« $1^{m},50$ de profondeur, une pierre rectangulaire qui
« mesurait 38 centimètres de long sur 33 de large.
« Au centre de cette pierre, sur la face supérieure,
« existait une cavité de forme ovale et profonde qui
« avait 30 centimètres de long sur 15 de large. C'est
« dans cette cavité que se trouvait la *capsella argen-*
« *tea*, également de forme ovale. Celle-ci n'était pas
« de dimension aussi considérable, et le vide qui exis-
« tait entre elle et la paroi de la cavité, avait été évi-
« demment rempli par une boîte, en bois sans doute,
« car on retrouva au fond de la cavité, dans un amas
« de poussière, deux charnières en argent et un cro-
« chet du même métal, qui avait dû servir de ferme-
« ture. La poussière qui représentait la boîte en bois,
« formait, avec le fond de la *capsella*, aussi détruit
« par le temps, une sorte de sulfure d'argent, à ce que
« nous a affirmé le conducteur des ponts et chaussées
« d'Aïn-Beida, qui en a fait l'analyse. L'orifice de la
« cavité et presque toute la surface de la pierre, était
« recouvert par une dalle en pierre de peu d'épaisseur.
« Au-dessus de cette dalle était construit, selon les
« dimensions de la pierre rectangulaire, comme un
« tombeau dont les quatre faces étaient formées par
« quatre autres dalles jointes et placées debout.

« Ailleurs, entre quatre briques plates, on aurait
« trouvé une coupe en verre et sept petits verres de
« même matière, mais la chute d'une pierre aurait
« malheureusement tout anéanti.

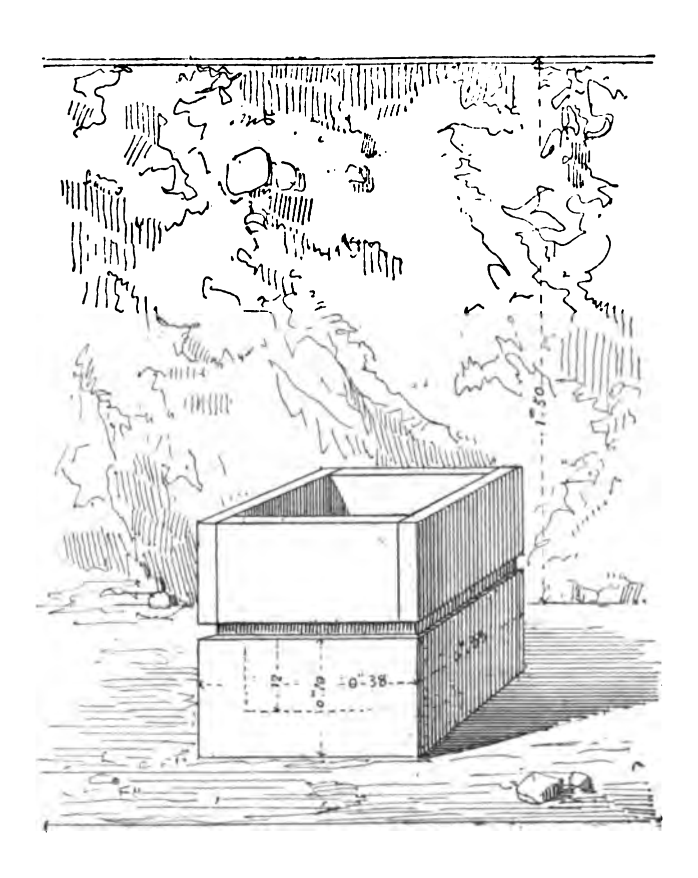
« Quand la découverte de la *capsella* eut lieu, l'em-

« ployé des ponts et chaussées se trouvait à quelques « cents mètres. Prévenu immédiatement, il accourut « sur les lieux, et put se rendre un compte parfaite- « ment exact de la disposition du lieu où elle se trou- « vait. Il affirme tous ces détails. »

Ainsi donc, quant à l'emplacement où l'on a trouvé le loculus ou petit tombeau de la capsella, les renseignements recueillis par M. Aymé et par le P. Toulotte, ainsi que les petits pilastres de l'enceinte sacrée trouvés dans la partie même de l'édifice où était le loculus des reliques, me portent à croire que la découverte a été faite dans le *béma* et le sanctuaire, c'est-à-dire à l'emplacement même de l'autel. La forme et la position du petit sépulcre sont figurés dans la planche III, n° 8 (*a*), d'après le dessin de M. Aymé et les informations prises par M. l'abbé Trotabas, qui concordent avec celles du P. Toulotte et avec les croquis joints à son rapport. Le petit sépulcre était placé à 1m, 50 de profondeur sous le niveau du sol antique et de la couche de ciment couverte par la mosaïque ; mais, à la place même correspondant audit sépulcre, on ne voyait point de mosaïque. Le sépulcre était composé de deux parties, l'une inférieure, l'autre supérieure ; le tout en pierre calcaire du pays. La partie inférieure était un bloc rectangulaire, conservé actuellement près de l'église paroissiale d'Aïn-Beida, haut de 20 centimètres, long de 38, large de 33. Il avait, au

(*a*) Dans la réduction de cette planche, la fig. 8 eût paru de trop petites dimensions, et par suite peu compréhensible. C'est pourquoi nous avons préféré la supprimer et la remplacer par la gravure ci-après, dont nous devons le dessin à l'obligeance de M. G. Rohault de Fleury.

milieu, une cavité ovale profonde de 12 centimètres, longue de 30, large de 15, dans laquelle était placée la capsella d'argent, longue de 16 centimètres, large de 8



et haute de 10, avec son couvercle. Ce n'est que dans le rapport du P. Toulotte que l'on trouve mentionnée par lui la particularité de la boîte de bois réduite en pous-

sière, avec des charnières et un crochet d'argent, dans laquelle boîte, comme dans un étui, était renfermé le reliquaire d'argent. L'ouverture du loculus ou de la cavité contenant la capsella était couverte par une dalle de la même pierre, épaisse environ de trois doigts et d'une grandeur un peu moindre que la superficie du bloc sur lequel elle était posée. Sur ce couvercle était construit un coffre formé de quatre dalles placées verticalement en carré, sans aucun couvercle. Le fond de ce coffre, c'est-à-dire la face extérieure de la dalle posée sur l'ouverture du loculus qui contenait la capsella, était poli avec soin. Ce coffre, superposé au petit sépulcre, s'il était autrefois fermé par un couvercle qui n'a pas été retrouvé à sa place, pouvait contenir, lui aussi, des reliques, et s'il était ouvert et vide sous l'autel, il devait être le récipient souterrain des linges (*brandea*) et d'autres objets de dévotion que l'on descendait, comme dans un petit puits, à l'intérieur de la *cataracta*, pour les mettre en contact avec le vénéré sépulcre. Pour ce rite était appropriée la petite fenêtre ouverte sur la face ou dans le soubassement de l'autel, et qui permettait de plonger le regard et le bras dans la *cataracta*, ou simplement dans le vide qui séparait le sépulcre inférieur de la table supérieure (1). Elle était nommée *fenestella confessionis*, c'est-à-dire du μαρτύριον, sépulcre du martyr. M. l'abbé Trotabas a recueilli, avec les autres pierres de la basilique, le cadre d'une fenêtre dont les dimensions semblent s'accorder avec celles

(1) V. *Roma Sott.*, III, p. 425 et suiv. *Bull. di arch. crist*,, 1887, p. 102 et suiv.— Rohault de Fleury, *La Messe*, I, pl. XXVII et suiv.

du petit sépulcre ci-dessus décrit. Si cette ouverture a pu être celle de la *fenestella confessionis* dont nous parlons, c'est ce que pourront apprécier ceux qui ont sous les yeux toutes les pierres du monument.

Vers le milieu de la grande nef de la basilique, on a ramassé onze fragments d'une grande épigraphe monumentale, gravée en lettres non creuses, mais à relief, sur une pierre calcaire de provenance locale, encadrée d'ornements également à reliefs, comme on le voit dans la phototypie des estampages sur papier, planche III, n. 1, 1 *a*, *b*, *c*, *d*, *e*. Il est fort regrettable que de cette épigraphe, qui aurait donné des renseignements historiques sur les origines, la chronologie et la dédicace de cette basilique, on n'ait retrouvé que onze petits morceaux, et que la plus grande partie du texte, réduite en éclats, ait servi à établir l'empierrement de la route. Dans la première mention de cette découverte, rapportée au commencement de ce chapitre, on ne parle que d'un seul fragment avec lettres en relief, où il a été lu : DEO LAVS ET GLORIA. De là cette acclamation fut répétée par M. Schmidt dans l'*Ephemeris epigraphica* VIII, p. 105, n. 334, avec l'annotation suivante : *In lapide litteris prostantibus reperto in ecclesiola ad viam novam ab Aïn-Beida Tebessam ducentem loco 8 chilom. illinc distante ; capita columnarum duo ibidem reperta sunt monogrammate christiano exornata*. Mais sur la pierre, il ne reste seulement que les lettres ...O LAVS ET C... Le reste est un supplément conjectural. M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, très connu par les services qu'il rend à l'étude des antiquités de la Numidie, en a copié deux autres fragments. M. l'abbé Trotabas m'a envoyé les estampages sur papier de tous les morceaux figurés

à la pl. III et placés suivant les indications qu'il a lui-même notées. — Mais avant de nous occuper de l'étude des fragments dispersés de l'épigraphe, nous devons examiner les ornements architectoniques et en discuter l'âge.

CHAPITRE II.

DÉCORATIONS ARCHITECTURALES DE LA BASILIQUE. — LEUR SYMBOLISME ET LEUR AGE.

A défaut de dates historiques précises, nous pourrons déterminer l'époque de la construction de la basilique par le style et l'iconographie de ses décorations architecturales, particulièrement de celles des chapiteaux et tailloirs des colonnes qui soutenaient les arcades de la grande nef; car, dans les pilastres et les chancels de la clôture de l'autel, on aurait pu apporter des changements et des additions plus facilement que dans les supports du gros œuvre de l'édifice.

En général, les ornementations architecturales dont j'ai reçu des calques, soit des chapiteaux ou des tailloirs, soit des pilastres et des chancels de l'autel, sont caractérisées par des types et une facture technique plutôt propres au VIe siècle ou au Ve qu'au précédent. Le chapiteau d'ordre composite, figuré à la planche III, n. 4, porte au lieu de fleur un palmier de style grossier et fantaisiste comme je n'ai nul souvenir d'en avoir vu de pareil dans les monuments du IVe siècle. Mais les monogrammes du chapiteau et du tailloir, pl. III, n. 5 et 6 (cf. pl. II, 4, 7), sont encore plus caractéristiques. Ils n'appartiennent point à la caté-

gorie des formes originaires et normales des deux lettres grecques XP donnant par leur combinaison le monogramme que nous appelons constantinien, ou la croix monogrammatique. Mais l'un et l'autre, tant le monogramme en forme de X que la croix monogrammatique, présentent le R latin substitué au P grec. J'ai parlé longuement dans le *Bull. d'arch. chrét.* (1880, p. 154 et suiv.) de cette modification du monogramme devenu hybride (gréco-latin), et démontré que cet usage n'a pas commencé dans les pays latins, comme cela paraissait naturel, mais chez les Grecs, en Orient, aux environs du commencement du Ve siècle ou vers la fin du IVe, et que de là cette forme se répandit dans les Gaules et plus tard dans les provinces de l'exarchat, en Italie et à Venise. A Rome à peine en trouve-t-on trace (1) ; à Naples nous la trouvons sur les tailloirs des colonnes qui soutiennent l'abside de la basilique de l'évêque saint Sévère, fondée dans les premières années du Ve siècle.

En Afrique, j'en connaissais jusqu'à présent des exemples dans les inscriptions d'Ammédara, dont l'une porte la date précise de l'an quatre du règne d'Hildéric (525-526) et dont les autres sont plus ou moins du même âge (2) ; également dans une inscription de Tébessa privée d'indice chronologique, mais qui me semble appartenir à la fin du Ve siècle ou au commen-

(1) Dans le *Bullet.*, l. c., je n'en ai cité qu'un seul exemple (un sarcophage dans les cryptes vaticanes) ; maintenant j'en ajouterai un second sur une pierre environ du Ve siècle, au cloître du monastère de Saint-Paul.

(2) *C. I. L.* VIII, 450, 455, 458. *Bullet. di archeol. crist.*, 1878, pl. VI, 1, 4

cement du VI[e] (1); enfin sur la face d'une pierre, peut-être d'autel, trouvée à Henchir-Sahari, près de Tébessa, sculpture grossière, inédite et à peu près de l'époque susdite. Et maintenant en voici de plus notables exemples dans les sculptures de la basilique d'Henchir-Zirara.

Dans l'ornementation sculptée de la célèbre basilique de Tébessa, les monogrammes sont formés de la croix en X, combinée avec le P grec plus ou moins aplati dans la courbe inférieure de la boucle (2). De la même forme, non de la gréco-latine, sont les monogrammes sculptés dans des décorations architecturales que je connais d'autres basiliques et oratoires d'Afrique, par exemple dans les arcs de tabernacles d'autels publiés dans mon Bulletin 1877, pl. VIII, p. 97 et suiv.; 1878, pl, VII, p. 115 et suiv.; sur la face d'une table d'autel, sur des architraves et des chapiteaux, l. c., 1880, pl. IV, p. 74 et suiv. (3); 1876, pl. IV, V (cf. 1877, p. 113); sur la porte d'un mausolée et sur des transennes, l. c., 1881, pl. XI, p. 147 et suiv.; sur les pilastres d'une basilique de Mascula, peut-être inédits; sur des transennes et des arcs d'une basilique de Tipasa que je crois également inédits, et sur d'autres que je ne nomme pas. La plus grande partie de ces monuments sont du V[e] siècle ; dans ceux de l'époque byzantine, c'est-à-dire de la restauration de l'empire grec, après l'expulsion des Vandales par Justinien, on voit apparaître souvent les simples croix au lieu des monogrammes. Au temps intermédiaire entre cette première

(1) *C. I. L.*, *l. c.*, n. 2017.
(2 V. Martigny, *Dict.*, 2[e] édit., p. 798.
(3) Cf. Héron de Villefosse, *Bull. des Antiq. de France*, 1880, p. 270.

époque et la seconde, c'est-à-dire à la première moitié environ du VI[e] siècle, il faut attribuer les ornementations dans lesquelles domine la forme hybride de la croix monogrammatique et du monogramme gréco-latin. A cette époque appartiennent certainement l'inscription ci-dessus citée d'Ammédara, faite sous le règne d'Hildéric, et les autres du même endroit, plus ou moins contemporaines. C'est aussi à cette époque que l'on doit rapporter les formes architecturales des tailloirs superposés aux colonnes d'une hauteur presque égale à celle des chapiteaux, comme je l'ai expliqué en traitant de cette particularité de l'architecture chrétienne dans le *Bulletin* de 1880, p. 154.

Nous arriverons au même résultat par l'examen des sculptures qui décoraient l'enceinte sacrée de l'autel et du *béma* (chœur), et qui sont figurées dans les pl. II, n. 1, 3, 5, 6, 8, 9; III, 2, 3, 7. La décoration vitéenne, représentée d'après le calque sur la pl. II, 1, est sculptée sur la face de deux petits pilastres hauts de 1[m], 50, terminés en boule et retrouvés près du lieu où était la capsella. La branche de vigne manque d'élégance et ne se termine pas par le monogramme du Christ comme dans les sculptures de la basilique de Tébessa (1) ; mais la tige et les volutes de cette branche sont grêles, rudes, chargées de feuilles déformées et de grappes triangulaires, et elles sortent d'un canthare lourd, de très mauvaises formes et proportions, muni de deux anses plus grandes que le corps du vase (2).

(1) Martigny, *l. c.*

(2) Du même type, mais de formes meilleures sont les volutes vitéennes qui sortent d'un vase ansé sur des pilastres latéraux que l'on croit avoir appartenu à une fenêtre de basilique chrétienne à Thacia (Bordj-Messaoud, en Tunisie), semblables aux

La vigne est coupée par la corniche du pilastre ; elle n'est nullement accompagnée du *Signum Christi*, suivant le symbolisme des paroles évangéliques et des exemples de monuments de la meilleure époque de l'art chrétien (1). Sur la face opposée des deux petits pilastres, le P. Toulotte indique un animal placé derrière un palmier. Je n'en ai pas le dessin, et, par conséquent, je n'en puis rien dire. Les décorations des épistyles ou architraves, pl. II, 2, 3, 5, 6, 8, 9 ; III, 2, 3, représentent des coquilles , des rosaces , des feuillages fantaisistes sans aucune relation avec le symbolisme propre à l'antique art chrétien. Les paons (pl. II, 8, 9 ; III, 2) appartiennent à l'iconographie traditionnelle ; mais on continua toujours à les représenter sur les chancels, et leurs parties accessoires dans le VI[e] siècle et les suivants.

Très étrange et très curieux est le centaure armé d'une longue haste que l'on voit sculpté sur la frise, pl. III. On a quelquefois, au moyen âge, confondu le centaure avec le Minotaure (2), dont le mythe et le labyrinthe furent souvent représentés, à l'époque carlovingienne et même plus tard, sur les pavements des églises, avec un sens symbolique et moral (3). Ce sens est exprimé dans ces vers bien connus :

ornements architectoniques retrouvés dans les ruines d'une forteresse byzantine à Feriana (V. Poinssot, *Bull. trim. des Antiq. afric.*, 1885, p. 107, pl. 13).

(1) V. *Bullet. crist.*, 1864, p. 15; 1875, p. 145 et suiv.; 1878, p. 117.

(2) V. Odorici, *Di alcuni monumenti cremonensi dei tempi romani e del medio evo*, p. 8, pl. 77. — Müntz, *Études iconogr. et archéol. sur le moyen âge*, Paris, 1877, p. 17.

(3) V. Müntz, l. c., p. 14 et suiv.

Hunc mundum typice labyrinthus denotat iste
Intranti largus, redeunti sed nimis artus (1).

Dans notre sculpture africaine, le centaure n'a aucune relation avec le Minotaure, et il est le plus ancien exemple, connu jusqu'à ce jour, de l'image d'un pareil monstre dans les monuments chrétiens. C'est pourquoi il mérite attention.

Les centaures ne se rencontrent jamais dans les peintures ou sculptures chrétiennes des premiers siècles. On n'en connaît pas d'exemples dans l'art chrétien avant le moyen âge. Dans le *Physiologus*, dont les allégories répandent une si grande lumière sur l'art du moyen âge (2), l'article xv, suivant le texte grec antique, est intitulé : Περὶ Σειρήνων καὶ 'ονοκενταύρων. Les interprètes chrétiens lui ajoutèrent un commentaire

(1) Campi, *Dell' istoria eccl. di Piacenza,* p. 241; cf., ce que j'ai dit dans le *Bullet. dell' Ist.*, 1852, p. 25, 26. Dans une mosaïque sépulcrale d'Adrumète, en Afrique, est représenté le labyrinthe avec le Minotaure et l'inscription : HIC INCLVSVS VITAM PERDIT (*C. I. L.*, VIII, 10510); Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 384. Mais cette mosaïque n'appartient pas à la classe des monuments chrétiens.

(2) Pour les textes anciens et du moyen âge du *Physiologus*, voy. Pitra, *Spicil. Solesm.*, III, p. XLVII et suiv., 338 et suiv.; Cahier et Martin, *Mélanges*, 1re série. t. II, IV; *Nouveaux Mélanges (Curiosités mystérieuses)*, p. 106 et suiv.; Legrand et Gidel, le *Physiologus en grec vulgaire,* Paris, 1873; Springer, *Physiologus des Leonardo da Vinci* dans *Berichte* de l'Acad. royale de Saxe, 1884, p. 244 et suiv.

Le savant O. Riemann, *Bullet. de corresp. Hell.*, 1887, p. 262, donne connaissance d'un manuscrit grec du *Physiologus* attribué à S. Épiphane, orné de miniatures du XIe siècle. Pour les miniatures du *Physiologus* dans les manuscrits latins, voy Cahier et Martin, *Mélanges*. II, p. 106-228; III, p. 203-283.

allégorique et allusif à la double composition de ces monstres de forme moitié homme, moitié bête (1). Dans les appendices au *Physiologus* par un Byzantin anonyme, l'hippocentaure est désigné comme un animal réel contre lequel s. Antoine lutta en cherchant l'ermite s. Paul dans le désert (2). Il n'est donc pas étonnant que ce monstre mythologique ait été figuré sur les monuments du moyen âge. Le P. Cahier a disserté sur ce sujet dans son volume déjà cité, *Curiosités mystérieuses*, p. 262-64, ainsi que M. Molinier dans la *Gazette archéol.*, 1885, p. 162, en donnant la description d'un vase de bronze en forme de centaure, du XII[e] siècle environ, conservé au musée de Budapest. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'en citent des exemples antérieurs à l'an 1000 (3). Le centaure figuré sur les sculptures décoratives de la Numidie, ne saurait descendre à une si basse époque, puisqu'il est du même temps que les autres pilastres et architraves, comme

(1) V. Pitra, *l. c.*, p. 350.

(2) L. c., p. 372 : Hieronymi, *Vita s. Pauli herem.*, c. 7. Pline, *Hist. nat.*, VII. 3, 2, parle des hippocentaures comme de monstres réels. Les onocentaures, au moyen âge, étaient regardés comme des démons.

(3) Sur un coffret de bois (cèdre) appartenant à la cathédrale de Terracine, tout décoré de sculptures à bas-reliefs qui me semblent faites entre l'époque carlovingienne et le XII[e] siècle (monument très curieux qui sera publié par le savant Baldoria), sont représentés des combats d'hommes contre des animaux plus ou moins fantastiques, ou des animaux de différentes espèces. Dans ces figures, la signification morale des luttes contre les vices est exprimée clairement par le groupe central, qui représente Adam et Ève après le péché soumis par le démon, sous forme d'une sorte de centaure. De véritables centaures sont figurés deux fois dans des petits tableaux de ce coffret.

le démontre la continuité de l'ornementation en coquilles, et, d'ailleurs, on ne connaît en Afrique aucun monument chrétien du moyen âge. Nous avons donc là le plus ancien exemple, aujourd'hui connu, de la représentation de ce monstre mythologique sur les monuments chrétiens. Cependant, nous ne devons pas le rapporter à une époque trop reculée. Selon toute probabilité, il ne me paraît pas antérieur au VIe siècle. Nous trouvons, dès le Ve siècle, en Afrique, dans les écrits de s. Augustin (1), quelques réminiscences recueillies dans le *Physiologus* et exposées dans un sens théologique ; mais l'iconographie sacrée des monuments africains du Ve siècle n'a aucun rapport avec ce genre de symbolisme.

En résumé, les données et les indices qui ressortent de l'examen des décorations architecturales, des signes et des symboles chrétiens sculptés sur les pierres de la

(1) Voy. l'explication théologique de la lutte de l'ichneumon avec le dragon dans le *Liber testimoniorum* de s. Augustin, publié par le cardinal Pitra, d'illustre mémoire, peu avant sa regrettable mort : *Analecta classica et sacra*, p. 155 (a).

(a) *P.-S.* M. le Comm. De Rossi a publié dans son *Bullet. di arch. crist*, de 1887, paru en 1889, pp. 118-129, le chap. IV de la *Capsella argentea africana*, précédé d'un court préambule auquel il a ajouté la note suivante :

A propos du centaure sculpté sur une architrave de la basilique d'Henchir-Zirara et qui est l'exemple le plus ancien de cette sorte de monstre dans les œuvres décoratives de l'art chrétien, j'ai cité un passage du *Liber testimoniorum* attribué à s. Augustin et récemment publié par le cardinal Pitra, d'illustre mémoire. Mais ce *Liber testimoniorum* n'est pas de s. Augustin ; il est de Fauste, évêque de Riez à la fin du Ve siècle, comme l'a démontré le P. Cabrol, moine bénédictin de la congrégation de France, dans la revue *La Science catholique*, 10 avril 1889, p. 311.

basilique d'Henchir-Zirara, tout nous entraine et nous amène à l'âge intermédiaire compris entre la fin du Ve siècle et la moitié du VIe, c'est-à-dire à la dernière période du règne des Vandales et au commencement de l'empire romano-byzantin, rétabli sous Justinien par Bélisaire, en 530. Alors Hildéric, favorable aux catholiques, *longam persecutionem pacavit*, comme le dit une inscription d'une église construite ou réédifiée, pendant ces jours de paix, dans la région de la Numidie où se trouve la basilique d'Henchir-Zirara (1). Et à peu près aussi dans la même région, ces paroles furent gravées sur la façade d'une église relevée de ses ruines : *Haec Petri Paulique sedes Christo libente resurgit*, vers altéré et tiré, comme les précédents et les suivants, de l'épigramme de Sixte III dans la basilique urbaine de S. Pierre in Vincoli (2). La joie des catholiques de voir se relever et se rouvrir au culte les temples sacrés qui, depuis tant d'années, leur avaient été enlevés, profanés, interdits ou détruits (3), est particulièrement exprimée dans l'épiphonème que contient l'inscription gravée sur la porte du vénéré sanctuaire d'un martyr, non loin de ladite église dédiée aux apôtres Pierre et Paul : *cur homo miraris? Deo juvante meliora videbis* (4). A cette joyeuse et triomphale pé-

(1) *C. I. L.* VIII. 10706.

(2) V. *Bull. crist.* 1870, p. 14 et suiv.

(3) Genseric en enleva un grand nombre aux Catholiques, dès la première invasion des Vandales en Afrique (an 437) ; ensuite Huneric *universas simul ecclesias, praeiudicatis venerabilibus portis, caementis ingentibus claudi mandavit.* (*Passio ss. VII monachorum sub Hunerico*, d'après le livre de Victor de Vite sur la persécution des Vandales, Ed. de Venise, 1732, p. 54).

(4) *Bull. crist.* l. c. p. 12 et suiv. Sur la pierre originale est écrit : IVBANTE, VIDEVIS.

riode de renaissance pour l'Église d'Afrique et d'éclatante réouverture de ses basiliques, époque de la restauration de leurs ruines et de réédification générale, nous conduisent évidemment tous les indices et données chronologiques dont nous venons de parler, et avec eux concorde aussi l'épigraphe monumentale de la basilique, quoique réduite à de rares et mutilés fragments, comme nous l'exposerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

L'ÉPIGRAPHE MONUMENTALE DE LA BASILIQUE.

La planche III, qui reproduit, d'après des empreintes sur papier, les fragments de l'épigraphe sculptée comme rare exemple de lettres en relief, était déjà préparée lorsque le P. Toulotte m'a envoyé son rapport sur son nouvel et minutieux examen de ces pierres, ainsi que sur l'essai qu'il a fait pour retrouver la position des morceaux qui restent isolés et dont la place est incertaine. Il m'a donné une copie de ce travail qui confirme l'exactitude des assemblages rétablis par M. l'abbé Trotabas, comme ils sont représentés dans les groupes 1^a, 1^b de la pl. III. De plus, il réunit et recompose les fragments 1^b, 1^c, 1^e qui appartiennent aux extrémités des deux avant-dernières lignes et à la bordure verticale de droite. Je rapporterai les paroles mêmes du sagace observateur :

« La pierre sur laquelle se trouve cette inscription « est en calcaire blanchâtre tiré des collines voisines. « Les fragments de l'inscription sont au nombre de « onze et forment quatre groupes distincts.

« L'épaisseur de la pierre n'est pas uniforme. Le

« premier fragment HIC a cinq centimètres d'épais-
« seur ; le fragment STE/..., qui est long de près de
« trente centimètres, a cinq centimètres d'épaisseur
« dans sa partie supérieure et sept centimètres à la
« partie inférieure ; le fragment › LAVS, qui a vingt
« centimètres de long, n'a que huit centimètres d'é-
« paisseur à la partie supérieure et neuf sur le côté
« gauche, tandis qu'il n'a constamment que huit cen-
« timètres, même à la partie inférieure, sur le côté
« droit ; le quatrième fragment OR n'a que huit centi-
« mètres d'épaisseur.

« Ces particularités permettent de constater un vide
« entre les premiers fragments et les derniers ; ils per-
« mettent, en outre, d'évaluer approximativement la
« hauteur de la pierre. Comme on peut aussi déter-
« miner à peu près la largeur de la surface écrite avec
« la formule *deo laus et gloria*, il est à peu près cer-
« tain que l'inscription proprement dite couvrait une
« surface carrée de soixante-deux centimètres environ
« de côté.

« Les ornements qui l'encadraient et dont il reste
« des fragments sur trois côtés, formaient une bordure
« de dix centimètres. Le trait qui suit les lettres STE
« doit être un X, ou bien il formait le monogramme du
« Christ, ce que je crois, parce que son écartement se-
« rait trop considérable pour un X. Mais il n'est pas
« certain que HIC et STE se trouvaient sur la même li-
« gne, ce qui autorise plusieurs conjectures ; ainsi :
« HIC (*memoria posita e*)STE — ou HIC (*memorie po*) S-
« (*i*) TE ☧ (*sanctorum*). Évidemment il y a un nom en-
« tre *Pa*(*uli*) et *Laur*(*entii*). Du reste, ce dernier peut
« parfaitement représenter quelqu'un des saints Lau-
« rent d'Afrique. Comme il ne reste que l'*i* final du

« nom intermédiaire, il n'est guère possible de le devi-
« ner. Après saint Laurent, on peut lire (*Hippo*)*liti*,
« qui est connu en Afrique. Les noms qui commen-
« cent par *Me* sont nombreux. Puis vient peut-être
« (*Gar*)*gil*(*ii*) ou (*Gur*)*gil*(*ii*), qui est un saint d'Afrique.
« Les lettres AT peuveut appartenir à Donatus ou à
« quelque autre. Il y a ensuite une grande lacune où
« se trouvaient sans doute des noms. Nous avons, en
« effet, plus bas, les lettres C̄L̄, qui représentent des
« chiffres très probablement. Le quatrième fragment
« Ō̄R̄, barré lui-même, doit représenter *sanctorum* ou
« *marturorum*, etc... Quant à la dernière ligne du
« texte, elle ne présente pas de difficultés. »

L'examen dont je viens de parler a donné au P. Toulotte le fil de la recomposition suivante (*a*).

Avant de procéder à l'analyse et aux commentaires de l'épigraphe, je dois faire quelques remarques.

Le groupe des fragments qui commence par STE, d'après le P. Toulotte, est placé sur la même ligne que le HIC initial ; mais lui-même ne saurait dire si les lettres STE appartiennent à la première ligne ou à la seconde. La trace de ligne oblique après STE semble au au P. Toulotte être plutôt le reste du monogramme ☧ que la simple lettre X. Quant à moi, cette ligne oblique semble se prêter également aux deux hypothèses. Dans l'avant-dernière ligne du même groupe, le P. Toulotte lit GIL ; dans le calque et dans sa reproduction phototypique (pl. III, 1), cela n'est pas clair ; mais je m'en rapporterai au témoignage d'un observateur oculaire aussi expert. A la fin de l'avant-dernière ligne de toute l'inscription, le P. Toulotte lit Ō̄R̄ et restitue (*sanct*)-

(*a*) Voyez à la page 344.

orum ou quelque autre génitif pluriel analogue ; mais la partie inférieure de la dernière lettre est brisée et peut être un B. La dernière lettre lue et restituée : *deo*

HIC... STE/ . . . .
p e t RI PA*uli*. . . .
. . . . . I LAVR*entii hi*
*ppo*LITI ME. . . . .
. . . . . GIL . . . .
. . . . AT. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . . LE. . . . . A
. . . . . CLS . . . . OR
*de*O LAVS ET G*loria*

LAVS ET G(*loria*) paraît devoir donner au P. Toulotte la mesure de la longueur entière des lignes du texte et la règle géométrique de leurs suppléments. Mais l'ac-

clamation a pu être conçue dans une forme plus complète, comme, par exemple, *semper deo laus*... etc..., de sorte que nous ne devons pas prendre cette mesure comme certaine et précise.

Cela posé, examinons et commentons les restes fragmentés de ce précieux monument historique. Nous en discuterons d'abord le contexte et ensuite son âge.

L'adverbe HIC appartient certainement à la première ligne ; cela est prouvé par l'ornement placé au-dessus et qui fait partie de la bordure palmée horizontale. Aussi bien le sens même et l'usage ordinaire de cet adverbe dans les épigraphes africaines de la classe des monuments à laquelle appartiennent ces fragments, nous mettent sur la voie pour retrouver dans HIC les premières lettres de tout le contexte et pour reconnaître aussi les initiales des autres mots. L'adverbe initial HIC fut adapté à deux sortes bien distinctes d'épigraphes monumentales dans les églises d'Afrique ; à celles de l'autel et du petit sépulcre contenant ses reliques et à celles des façades soit intérieures, soit extérieures des églises. Un exemple de la première sorte nous est fourni fort à propos par une pierre rectangulaire portant à sa partie inférieure un encadrement en forme de console, qui, sans nul doute, provient d'un autel et a été trouvée, vers la fin de 1887, à Baridj, localité également située sur le territoire d'Aïn-Beida, à 14 kilomètres au nord de cette ville. J'en ai reçu un dessin de mon confrère Dessau (lorsqu'il explorait la Numidie pour recueillir les matériaux destinés au supplément du tome VIII du *Corpus inscr. lat.*) et un estampage en papier fait par M. l'abbé Trotabas que Mgr Robert, évêque de Marseille, a bien

voulu m'adresser. Dans la moulure de l'encadrement de cette pierre on lit : (1)

HIC MEMORIE SANCTO
RV PAVLI PETRI DONATI MIG
CINIS BARICIS (2)

Le mot *memoriae* signifie reliques ou pseudo-reliques (*sanctuaria*, *benedictiones*, *brandea*), comme

(1) La copie de M. Dessau a été publiée par M. Schmidt dans l'*Ephem. Epigr.* VII, p. 261, n. 790.

(2) La série des noms de cette inscription : *Pauli, Petri, Donati, Miginis, Baricis*, semble appartenir à un groupe de saints déjà connus en Numidie par d'autres mentions épigraphiques et martyrologiques. Entre Tébessa et Lambessa, on a retrouvé un catalogue de douze noms, dont sept puniques, et terminé par les mots : NOMINA MARTIRV PERF...... à quoi j'ai proposé de suppléer PERE*grinorum* (*C. I. L.* VIII, 10686); mais on pourrait peut-être aussi bien lire: PERF*ectorum*, c'est-à-dire martyrs *consummati*. Trois de ces noms correspondent exactement, même dans l'ordre, aux trois derniers de l'épigraphe de Baridj : DONATVS, MIGGIN, BARIC. Le nom punique Miggin (répété deux fois dans ledit catalogue) est célèbre parmi ceux des martyrs africains par la dérision à laquelle il donna lieu de la part de Maxime de Madaure et la réponse de s. Augustin (V. *C. I. L.* l. c. p. 474). Dans les longues listes de martyrs africains du centon hiéronymien, le nom *Miggini* revient au moins deux fois au 4 et au 10 déc. Au 12 avril, on lit *Miggine*, et au même jour, les listes évidemment africaines enregistrent, mais non en série continue, les noms *Barici, Pauli Petri, Donati*. Je n'entends pas affirmer avec certitude qu'ils soient identiquement les mêmes *sancti* que ceux dont les *memoriae* servirent à consacrer un autel à Baridj. Je constate que

dans l'inscription d'Ammédara que j'ai publiée et expliquée dans le Bull. di. arch. crist. 1877, p. 108, et dans laquelle il est expressément dit : *hic habentur memori(a)e sa(n)c(toru)m Pantaleonti* e(*t*) *comitu(m)* (1). Ce genre d'épigraphes gravées sur les pierres des autels équivaut aux *pittacia* (*a*) renfermés dans les loculi des reliques, gravés, soit sur des lames de plomb, soit sur des tablettes de terre cuite ou écrits sur des feuilles de parchemin (2). Un *pittacium* de plomb a été découvert en Maurétanie Sétifienne dans une cassette de terre cuite, renfermée de la même manière que notre capsella d'argent, sous une pierre carrée (table d'autel) (3). La lame de plomb est déposée aujourd'hui au musée du Louvre, à Paris. Sur sa face postérieure, on doit lire : CUIUS MEMORIE (*h*)IC POSITE

les caractères paléographiques de cette inscription se rapportent au VI[e] siècle et non au temps de la domination des Donatistes en Numidie *quando Circumcellionum furor vagari consueverat..... quorum corpora per dealbatas aras aut mensas potuerunt numerari* (Optat. *De Schism. Donat* III, 4 ; cf. Le Blant, *Journal des Savants*, Mai 1882, p. 303).

(1) *C. I. L.* VIII, 10505. Le fac-simile est reproduit dans la pl. IX, 2, de mon *Bullet. crist.* 1877 ; cf. Künstle, *Die altchristlichen Inschriften Afrikas*, dans *Theol. Quartalschrift* de Tubingue, 1885. p. 429.

(*a*) (Authentiques).

(2) Delisle, *Authentiques de reliques de l'époque Mérovingienne* (*Mélanges* de l'École fr. de Rome, 1884, p. 3 et suiv.). Pour les *pittacia* des reliques de la plus basse époque, v. Bernard, *Autel de Valcabrère*, *Bull. Monum.* 1886, p. 501 et suiv. Barbier de Montault, *Authentiques des XIII, XV siècles découvertes à la cathédrale d'Albi*, Toulouse, 1887.

(3) V. Poulle, *Recueil des notices de la Soc. de Constantine*, XVII, p. 410 (*C. I. L.*, VIII, 8370).

SUNT (1). Un *pittacium* inscrit sur terre cuite est au musée d'Alger et provient des environs de Sitifis (Sétif) : HIC MM (*memoriae*) SC^OR-STEF_ANI ET-LAVRENTI-LVLIANI-POS(*itae*) SV(*nt*) XII KL APRL, et plus tard on a ajouté (*n*)ABORI ET SCI STEFANI (2). Telle ne fut certainement pas l'épigraphe dont les menus morceaux ont été recueillis dans les ruines de la basilique d'Henchir-Zirara. Ses lettres, de grandes dimensions, sculptées en relief, rare exemple de ce genre, doivent avoir été placées à un endroit en évidence et lues de bas en haut. Elles appartiennent à une épigraphe de la seconde classe dont nous venons de parler, c'est-à-dire au titre historique et dédicatoire d'un temple sacré fixé, sur la façade intérieure ou extérieure, au-dessus de la porte majeure. Dans cette sorte de titres, le HIC initial précède les mots *domus Dei* ou semblable formule (3), tournée de différentes façons et aboutissant à la mention expresse du nom des saints dont les *memoriae* étaient vénérées dans la basilique et dont on invoquait l'intercession. Rappelons-en quelques exemples particuliers à la Numidie et spécialement propres à nous éclairer dans le cas présent.

Dans l'épigraphe d'un sanctuaire près de Tébessa, on lit : *H*(*i*)*c domus Dei nos*(*tri*)*.... h*(*i*)*c* (*h*)*avitatio* (sic) *Spiritus sancti p*(*aracliti*) : *h*(*i*)*c memoria beati martiris* (sic) *Dei consulti.... h*(*i*)*c exaudietur omnis q*(*u*)*i invocat nomen domini Dei om*(*nipotentis*), etc. (4). Il faut rapprocher de cette inscription, insigne

(1) V. les *addenda* au tome VIII du *C. I. L.*, p. 973, n. 8371.
(2) Berbrugger, *Revue afr.*, III, p. 104, *C. I. L.* l. c. n. 8632.
(3) V. *Bullet. crist.*, 1878, p. 8, 11.
(4) *Bullet.* l. c. p. 8 et suiv.

dans son genre, cette autre, plus courte et plus simple, d'un oratoire dédié au même martyr, près des portes de Mascula (Khencehla) :

HIC E*st dom*
VS *dei hic*
MEMO*riae*
APOSTOLO*r-et*
BEATI EMERI
TI GLORIOSI
CONSVLTI (1)

Une troisième épigraphe du même endroit, près de Mascula, mais non du même oratoire, dit : *(h)ic sedes sancti.... (h)ic recisio caus(a)e.... (h)ic in C(h)risto floreat* (2). En la publiant, j'ai établi, l. c, que dans la seconde ligne on doit suppléer *peccatorum* et que *recisio causae peccatorum* signifie la rémission de la condamnation des pécheurs et leur pardon. Ces formules équivalent à la pensée *huc tristes veniunt et laeti recedunt*, écrites de différentes manières sur les portes des sanctuaires en Italie et dans les Gaules (3).

(1) Farges, *Bull. de l'Acad. d'Hippone,* 18, p. 13, cité par Schmidt dans l'*Ephém. Epigr.* V. p. 381, n. 674. A la ligne 4, il a suppléé APOSTOL*i dei*. Mais le titre d'*apostolus* ne convient pas au martyr dont la mention vient aux lignes 5-7 et la formule *memoria apostolorum* sans l'adjonction des noms se lit sur une autre inscription de Numidie : ☧ MEM-ORIA-APOS-TOLO-RV (Rouquette dans le *Bull. d'Hippone* n. 21, p. 93; d'après lui, Schmidt l. c. VII p. 105, n. 333). Pour le martyr entièrement nommé aux lignes 5, 7, voy. Gatti, *Bullet. di arch. crist.* 1884-85, p. 35-37.

(2) *Bullet. crist.* 1878, p. 22, 24.

(3) Voy. ce que j'ai dit à propos de la célèbre crypte découverte à Poitiers par le P. de La Croix, à l'Académie pontificale d'archéologie (Atti della pont. accad. di archeol. 25 febr. 1886).

C'est pourquoi dans l'épigraphe ci-dessus citée, on affirme : *hic exaudietur omnis qui invocat nomen Domini*, et que, sur la façade des églises, on inscrivait les formules métriques : *Hic exaudiri voces hic vota precesque* (1). L'une de ces invocations et prières confiées, pour être *exauditae*, à l'intercession des saints, fut exprimée par les paroles du psaume LIII, v. 54, en lettres de mosaïque, sur le pavé de l'abside d'une basilique de Feriana (province de la Bizacène).

EXAVDI DEUS ORA
TIONEM MEAM AV*ri*
BUS PERCIPE BERBA
ORIS MEI SANTOR*umque* (2).

(1) Dans le centon virgilien *de ecclesia* (Riese, *Anthol. Lat.* I, 16, p. 44, 45).

(2) D'après le dessin du colonel Rouvière, qui m'a été communiqué par Mgr Robert, les dernières lettres seraient SANTO-RE[IV].... c'est-à-dire *Sun(c)tor(um) eiu(s)*; mais ces lettres se combinent mal avec le contexte. Dans le *Bull. du Comité des travaux hist.* 1888, p. 178, n. 102, on lit SANTORIIM. Le sens et la construction grammaticale exigent *(et) sanctorum* ou *sanctorumque*. Dans la même abside, sous l'autel, on voit les lettres suivantes en mosaïque qui semblent être une continuation sans intervalle de l'invocation ci-dessus décrite :

iANVARI ET
COMITUM
sANCTIS DEVOTVS
*fl*h. AN. PVSINNVS
CVM SIVS VOTVM
cONPLEVIT. P. Eh

On lit *Fl(avius) An(nius) Pusinnus cum suis* (dans la mosaïque par erreur SIVS) *votum conplevit* et à la fin on rétablit :

Ces exemples rapprochés des débris des premières lignes de l'épigraphe d'Henchir-Zirara suggèrent la manière de la compléter avec les formules et les phrases d'un sens approchant du suivant : HIC *domus Dei....* *hic* E*s*T EX*auditio precum?.... hic memoriae pe*TRI PA*uli*, etc.... ou *hic* E*s*T EX*auditio* (1) *precum sanctorum pe*TRI etc.

Arrivons maintenant à la série des noms qui commençait par le solennel couple *pe*TRI *et* PA*uli*. Dans l'inscription de Baridj, les premiers noms sont *Pauli*, *Petri;* viennent ensuite des noms de saints assurément africains. Dans ce cas, l'inversion de l'ordre normal des noms des apôtres est un sérieux indice qu'il ne s'agit pas des noms des deux princes du collège des apôtres. Au contraire, dans l'épigraphe d'Henchir-Zirara, l'ordre régulier des deux noms et les traces des suivants les plus rapprochés (que nous verrons appartenir, selon toute probabilité, à des martyrs insignes vénérés dans l'église universelle et non spéciaux à l'Afrique), nous avertissent qu'il ne serait pas raisonnable, dans ce cas, de chercher un couple inconnu de martyrs africains des noms de *Petri* et *Pauli*. Les *memoriae* et reliques des deux apôtres (c'est-à-dire la limaille de leurs chaînes ou autres objets de leurs

FEL (*feliciter*). Ainsi, dans une épigraphe des environs de Constantine, dont nous aurons à parler plus loin, on lit : *memoria sanctor(um) felic(ite)r*. (*Rec.* de la Soc. de Constantine XX, p. 78, v. 136). Le nom *Ianuarius* était très commun et souvent répété dans les longues listes des martyrs d'Afrique ; nous ne pouvons préciser celui de ses nombreux homonymes africains auquel appartient l'épigraphe de Feriana.

(1) Le mot *exauditio* a été usité en Afrique (V. Aug. *De civit. Dei*, XXI, 24).

sanctuaria, patrocinia) furent très vénérées en Afrique et leurs souvenirs y sont très fréquents (1). Dans le Bull. di crist. arch., an. 1877, p. 101, j'ai illustré un arc d'autel sur lequel est écrit : MEMORIA DOMINI PETRI ET PAVLI, trouvé à Megroun, en Numidie, et j'ai cité des épigraphes relatives à la *memo*RIA APOSTOLORVM *pe*TRI ET PAVLI et aux fidèles inhumés APVT *sanctos* APOSTOLOS PETRV ET PAVLV, à Orléansville, dès l'année 406, c'est-à-dire avant l'invasion des Vandales en Afrique (2). C'est peut-être à la même époque qu'appartient l'insigne monument d'une *memoria sanctorum Petri et Pauli*, découvert récemment entre *Oppidum novum* et *Tigaras* dans la Maurétanie Césaréenne, et j'en donnerai une notice complète dans le chapitre suivant. Plus tard, à l'époque de la renaissance du culte catholique, après la persécution des Vandales en Afrique, appartiennent la *Petri Paulique sedes resurgens* d'Aïn-Gherab, près de Tébessa (3), et les *reliquiae apostolorum* que saint Fulgence, évêque de Ruspe, qui visita Rome l'an 500, déposa dans l'église où il fut enseveli (533). *Reliquiae apostolorum* dans

(1) Les églises et les oratoires dédiés avec de semblables reliques aux princes des apôtres en Orient portèrent le nom de ἀποςτολεῖα (Sozomène, *Hist. eccles.*, VIII, 17). En 394, Rufin, tout-puissant à la cour de Théodose dédia, sur un domaine près de Chalcédoine, une église aux saints apôtres Pierre et Paul, dont il fit venir des reliques de Rome λείψανα λαβὼν ἀπὸ Ῥώμης τῶν ἁγίων ἀποςτόλων Πέτρου καὶ Παύλου (*Acta, SS. Jun.*, IV, p. 325 : Duchesne, dans le *Bull. Hellen.*, 1878, p. 292, 293). Ces λείψανα ne pouvaient être autre chose que des limailles des chaînes ou *sanctuaria*, comme je l'ai dit plus haut.

(2) *C. I. L.*, VIII, 9714, 9715.

(3) V. *Bullet. crist.*, 1878, p. 14-20.

(4) Bolland. *Acta SS. Jan.* I, p. 44.

la vie de saint Fulgence, ainsi que *memoria apostolorum* dans une inscription précédemment citée, sont des formules allusives aux deux personnages appelés par antonomase les *Apostoli*, à Pierre et à Paul. Dans l'épigraphe d'Henchir-Zirara, les noms *pet*RI PA*uli* étaient peut-être suivis du mot *apostolorum*, ou bien la lacune entre ces lettres et les premières des suivantes qui existent encore .....I LAVR était comblée par d'autres noms que nous ne pouvons deviner et restituer, faute de connaître la longueur précise des lignes, et par conséquent, celle de la lacune. Le culte très solennel et la mention fréquente des reliques du protomartyr Étienne, en Afrique, ainsi que le *pittacium* ci-dessus cité des *memoriae sanctorum* STEFANI ET LAVRENTI, pourraient suggérer ici le supplément des noms du même couple des deux célèbres diacres martyrs. Mais la chose est très incertaine. Ce qui me paraît moins incertain, c'est l'identification du *Laurentius*, évidemment nommé dans la ligne qui suit celle de *pe*TRI PA*uli*. Il s'agit du fameux archidiacre de l'église romaine et de Sixte II. Le culte de ces deux saints, (Sixte et Laurent), reçut des honneurs solennels en Afrique. On connaît l'épigraphe des *Reliquiae sancti Laurenti martyris* déposées à Sétif, le 3 août de l'an 451 (1), et personne n'a contesté que ce Laurent n'ait été le romain (2). Dans la ligne qui suit celle où on lit : LAVR..., le P. Toulotte a sagacement restitué le nom *hippo*LITI. Hippolyte est encore un martyr romain très vénéré en Afrique et dans tout l'univers ; il est

(1) V. *Inscript. Christ. Urbis Romæ*, I, p. VI, *C. I. L.* VIII, 8630.

(2) Cf. *Bullet. crist.*, 1878, p. 32.

souvent honoré en même temps que saint Laurent, ces deux saints (Laurent et Hippolyte) ayant eu tous les deux leurs basiliques voisines l'une de l'autre sur la voie Tiburtine, et souvent aussi il est honoré conjointement avec Sixte II (1). La série des noms que nous étudions a donc pu être *Stephani*, LAVR*entii*, *Xysti*, *Hippo*LITI. Le nom *Laurentii* peut avoir précédé celui de *Xysti* pour être rapproché du nom du diacre protomartyr. Quoiqu'il en soit de la probabilité de cette conjecture, nous ne devons pas attribuer au hasard la coïncidence certaine de quatre noms de martyrs, pris parmi les plus illustres de ceux de Rome, Pierre, Paul, Laurent, Hippolyte, et placés, suivant l'ordre qui leur convient, dans l'épigraphe monumentale de la basilique d'Henchir-Zirara. On déposa évidemment dans la basilique construite ou renouvelée après la persécution des Vandales des *memoriae* de saints portées de Rome, comme celles que les évêques africains exilés en Sardaigne, durant la dite persécution, demandèrent au pape Symmaque, en les appelant *martyrum benedictionem* et que le pape leur envoya sous le nom de *veneranda patrocinia* (2). C'est ainsi que *patrocinia Petri et Pauli Romae civio*, c'est-à-dire *Romae civium* (3), fut écrit sur l'un des *pittacia*

(1) V. *Bullet. crist.*, 1881, p. 48.

(2) La lettre fut écrite au nom du pape Symmaque par Ennodius, et c'est pour cela qu'elle se trouve parmi les épîtres de cet auteur, liv. II, 14 (éd. de Sirmond) : *Quod directis ad filium nostrum H(ormisdam) diaconum literis sperastis, beatorum martyrum Nazarii et Romani benedictionem poscentes, fidelibus non negamus. Accipite veneranda patrocinia invictorum militum.*

(3) C'est ainsi qu'il faut, selon moi, l'interpréter; non pas *civis*

de l'époque mérovingienne publiés par le savant Delisle et ci-dessus cités.

Des noms qui suivent ceux de Pierre, Paul, Laurent, Hippolyte, il reste à peine quelques lettres et toute conjecture à leur égard me paraîtrait vaine et téméraire. Je n'en dirai pas autant des restes des deux dernières lignes de l'inscription. Dans l'avant-dernière ligne, il faut remarquer deux lettres avec la superposition d'une barre abréviative. La dernière me semble devoir être à coup sûr suppléée (*octōb*) ou *nōb*, finales de la date du jour de la déposition des reliques et de la dédicace de l'église, comme dans une autre épigraphe du même genre ci-dessus rappelée. C'est pourquoi, au commencement de la ligne, je suppléerai *dedicatio ecc̄l* (*ecclesiae*) *Sanctae* etc. Mais la sigle CL pourrait être le reste du titre (*vir*) *cl*(*arissimus*), quoique, aux Ve et VIe siècles, ce titre fût ordinairement exprimé par les seules initiales V.C. Peut-être que devant la date de la dédicace était écrit le nom du noble fondateur ou restaurateur de la basilique.

Nous marcherons sur un terrain plus sûr en descendant à la dernière ligne. Là, dès le premier moment de la découverte, on a lu et suppléé : (*de*)*o laus et g*(*loria*), pieuse exclamation qui termine l'épigraphe. Tout le monde sait que *Deo laudes* fut en Afrique la devise spéciale et le cri de guerre des Donatistes, pendant que les Catholiques préféraient l'exclamation

au singulier se rapportant seulement à Paul, *civis Romanus;* car *civio* est évidemment au pluriel (*civium*), et Damase, en parlant des deux apôtres, a dit dans l'épigramme qui était très connue dans les Gaules : *Roma suos potius meruit defendere cives* (V. *Inscript. Christ.*, II, p. 32).

eucharistique *Deo gratias*, devenue pour les fidèles formule de salut d'un usage continuel et familier. On trouve quelques exemples de la première formule sur les pierres de la Numidie, et spécialement dans la région située entre Aïn-Beida, Bagaï et Tébessa : DEO LAVDES—DEO LAVDES DICAMVS — DEO LAVDES AGAMVS (1). A Bagaï, où plus qu'ailleurs retentit le belliqueux *Deo laudes* des Donatistes, nous lisons gravé sur un chapiteau le *Deo gratias* des Catholiques, peut-être en signe de protestation de la part de ces derniers ou d'affirmation de leurs possessions et droits en ce lieu (2). A la vue du *Deo laus* dans l'épigraphe d'Henchir-Zirara, on songe spontanément aux Donatistes, et à la première nouvelle de la découverte (3), l'opinion fut émise que cette basilique avait appartenu spécialement aux sectateurs de ce schisme si nombreux dans la Numidie et particulièrement dans la région de Bagaï. L'examen de cette question terminera le présent chapitre.

(1) V. *Bullet. crist.*, 1875, p. 174; 1880, p. 76; 1882, p. 178; 1886, p. 10. Héron de Villefosse, *Bull. des Antiq. de France*, 1876, p. 88; 1877, p. 202, 205; 1878, p. 131. *C. I. L.* VIII, p. 1112. Künstle l. c., p. 462, 463; Schmidt, *Ephém. Epigr.*, V, p. 382, n°s 680, 419, n° 805.

(2) *C.I.L.*, VIII, 2292. Une très belle lampe avec cette acclamation a été découverte à Sélinonte. V. Salinas, *Ricordi di Selinunte cristiana*, Palermo 1882. L'antique usage du *Deo gratias* en Afrique se trouve dans les actes des martyrs bien avant l'époque des Donatistes. V. Le Blant, *Les Actes des Martyrs*, p. 237, 238. Pendant que ces pages sont à l'impression, on vient de découvrir un texte aussi très ancien des actes des martyrs Scillitains qui met dans leur bouche *Deo gratias et laudes* (*Analecta Bollandiana*, VIII, p. 8).

(3) *Bull. de Corresp. afric.*, 1884, p. 315.

Les Donatistes furent tout-puissants dans la Numidie et, malgré diverses vicissitudes, se maintinrent en possession des basiliques qu'ils avaient édifiées ou enlevées aux Catholiques, dès le commencement de leur schisme jusqu'aux premières années du V° siècle. Enfin, après la conférence de Carthage, en 412, en vertu de la nouvelle promulgation des lois d'Honorius, leurs *ecclesiae* et *conventicula* furent définitivement confisqués (1). L'exécution des lois donna lieu à des conflits ; mais bientôt le schisme s'affaiblit, même en Numidie (2). Pendant le reste du V° siècle, on ne trouve aucune mention des basiliques et des lieux de réunions religieuses des Donatistes ; il en est encore moins question à l'époque suivante, quand eut cessé la persécution des Vandales et que l'Afrique fut reconquise par Justinien, quoique cependant on trouve encore au VI° siècle quelques vestiges des partisans de cette secte (3). Il en résulte donc que, si l'épigraphe est contemporaine des ornements architectoniques que nous avons reconnus pour être postérieurs au IV° siècle et au commencement du V°, elle ne pourra assurément être attribuée aux Donatistes. Et c'est en effet la vérité. L'encadrement de l'épigraphe, à la ligne supérieure, est tout orné de palmes ; son style est analogue

(1) *Cod. Theod.* XVI, 5, 52 ; Sirmond, *Opp.* éd. de Venise, I, p. 412 ; Morcelli, *Africa christ.*, III, p. 58, 62.

(2) A cette époque se rapporte le poème récemment publié d'après un manuscrit *sessorien* qui l'attribue à s. Augustin ; poème qui contient l'éloge funéraire du diacre Nabor, massacré par les Donatistes pour avoir abandonné leur secte. (V. Giorgi, *Bullet. di. arch. crist.*, 1886, p. 8 et suiv.).

(3) Avitus Viennensis *epist. ad Stephanum Lugd.* Sirmond, *Opp.* éd. citée, II, p. 40.

à celui des chapiteaux et des chancels ; la sculpture est même plus grossière. Les ornements des parties latérales sont d'un goût très éloigné de toute imitation et réminiscence des meilleurs temps de l'art et à peine dignes du VI[e] siècle. Même accord aussi dans le type paléographique des lettres où il faut remarquer la forme de l'H semblable à l'M (*a*) comme dans d'autres épigraphes africaines des environs du VI[e] siècle. Enfin, la mention des reliques manifestement envoyées par le siège apostolique, vient confirmer la certitude des preuves que l'inscription et la basilique ne peuvent être attribuées aux Donatistes.

Que dire donc de la formule *Deo laus*? D'abord il faut constater que la formule employée pour terminer cette inscription n'est pas le laconique et terrible *Deo laudes* que s. Augustin appelle *buccina bellica* des Donatistes (1) ; mais une pieuse exclamation de louanges et de *gloria* à Dieu, complétée probablement par le mot *semper* et peut-être aussi par *pax hominibus*, comme dans une inscription d'une église de la même région d'Aïn-Beida : GLORIA IN EXCELSIS DEO PAX IN TERRA HOMINIBVS BONAE VOLVM*tatis* (*sic*) SPES IN DEO SEMPER (2). Dans l'éloge du diacre Nabor, massacré par les Donatistes, on relève aussi une allusion à la *pia laus* des Catholiques opposée au féroce cri des Circoncellions (3). Ainsi, la fin de l'épigraphe d'Henchir-Zirara, surtout si nous en avions le contexte au complet, pourrait

(*a*) Voy. l'inscription de la page 346.

(1) *Enarr. in psalmum*, CXXXII, 6.

(2) Cagnat, *Inscript. inéd. d'Afrique extraites des papiers de Léon Renier*, n° 551 (*Bull. archéol. du Comité des trav. histor.*, 1887, p. 135).

(3) V. *Bullet. crist.*, 1886, p. 10.

paraître une antithèse de la formule des Donatistes, au lieu d'être le mot d'ordre et le signe de ralliement de leur secte. Au surplus, les Catholiques ne se sont pas abstenus dans leurs pieuses et enthousiastes acclamations d'alterner avec le *Deo gratias* le *Deo laudes* et *Christo laudes*, comme il advint dans la basilique d'Hippone, en présence de s. Augustin (1). Après tout, il n'est pas convenable de chercher un sens, faisant allusion à des luttes qui eurent lieu aux premières années du Ve siècle, dans une épigraphe postérieure d'environ cent ans à ces dissensions. Alors étaient vivants encore les souvenirs d'une autre période de terreur et de sang, celle de la persécution des Vandales, et on rendait grâces, louanges et gloire à Dieu pour le rétablissement de la paix et la liberté de réouvrir, restaurer et réédifier les églises. C'est à cette joie et à ces actions de grâces que fait allusion le *Deo laus et gloria* de l'épigraphe monumentale de la basilique d'Henchir-Zirara, comme le *gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus* plusieurs fois répété dans les épigraphes africaines (2) et particulièrement au temps d'Hildéric *qui longam persecutionem pacavit* (3).

(1) V. Augustin : *De Civit. Dei*, XXII, 8, 22; *Serm.*, CCCXXIV, 4. (Migne, *Patr. Lat.*, XXVIII, p. 1446). Cf. le *Deo gratias et laudes* dans le nouveau texte des actes des martyrs Scillitains, cité plus haut, note 2, p. 356.

(2) *C. I. L.*, VIII, 462 (ajoutez *Ephém. Epigr.* V, p. 520, n° 1172), 706, 10549, 10642. Cagnat, l. c., Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, I, p. 28.

(3) *C. I. L*, VIII, 10706.

CHAPITRE IV.

LA CAPSELLA D'ARGENT, SON ICONOGRAPHIE ET SON AGE.

La capsella d'argent, trouvée dans le loculus décrit au chapitre I, est figurée en phototypie dans les planches I, fig. 1 ; I, fig. 2 ; I, fig. 3. L'extrême rareté de cet objet sacré deviendra manifeste par les citations et les comparaisons avec ses analogues que nous aurons à faire au cours de notre commentaire. D'abord, nous en déterminerons l'iconographie et l'origine africaines, ensuite, nous établirons son âge et ses rapports avec la date de l'édifice et celle de son épigraphe monumentale.

Sur les deux faces des parois elliptiques sont résumées deux scènes solennelles spéciales aux mosaïques ainsi qu'aux peintures des absides. D'un côté, sur le mystique rocher, s'élève le *signum Christi*, en forme de X dont nous examinerons plus loin les détails précis. De là sortent les quatre sources des eaux du salut auxquelles accourent le cerf et la biche altérés de soif. Deux palmiers, figurant la Palestine et la symbolique terre promise, terminent l'extrémité latérale de cette scène, car les deux édicules contigus aux palmiers représentés sur la partie courbe de la capsella appartiennent à la scène de l'autre face. Là, huit brebis sortant de ces édicules convergent vers l'Agneau divin, qui se tient au milieu, posé sur ses pieds, tandis que derrière son dos s'élève la croix de forme dite latine (1).

(1) Dans la planche, on voit six brebis et non huit, parce

Ces deux scènes sont un résumé de celles qui, plus ornées et plus complètes, se voient dans les absides des antiques basiliques et dont la signification très connue est développée dans les ouvrages de littérature sur la symbolique chrétienne dès le IV[e] et le V[e] siècles. Paulin de Nole a écrit sur les sources d'où jaillissent les quatre fleuves les vers suivants bien connus :

Petram superstat ipsa petra ecclesiae
De qua sonori quatuor fontes meant
Evangelistae viva Christi flumina (1).

Mais dans toutes sortes d'œuvres figurées de l'antique art chrétien, le Christ, *petra ecclesiae*, est représenté sur la pierre *de qua fontes meant*, sous forme de figure humaine ou de l'agneau symbolique. Quelquefois sur la montagne sacrée s'élève la croix, comme dans les mosaïques des absides de s. Clément et de Latran, imitations de prototypes plus anciens (2). Jamais, autant que je me le rappelle, on n'a vu en

que les deux dernières qui sortent des édicules se trouvent sur les parties courbes des deux côtés qui ne sont pas représentées dans la phototypie.

(1) Paulinus Nol., *Epist. ad Severum*, XXXII, 10. Cf. *Inscrip. Christ.*, II, p. 191.

(2) Voy. ce que j'ai écrit sur l'abside de s. Clément dans les « Musaïci delle chiese di Roma. » Dans la fresque, sur un *cubiculum* du cimetière de Calliste (*Bullet. crist.*, 1865, p. 12), qui est peut-être le plus ancien exemple de la scène des cerfs venant boire aux eaux de la quadruple source, le sommet du rocher est mutilé et nous ne savons pas quel symbole s'y trouvait représenté. Sur le seau tunisien (*Bullet. crist.*, 1867, p. 80 et suiv.), des premières années environ du V[e] siècle, la croix est plantée sur le rocher.

pareille scène le monogramme du nom sacrosaint (1). Celui-ci sur la capsella a été substitué à la place de la figure du Christ et de sa croix; mais sa forme est toute différente de celle qui a été adoptée sur les chapiteaux et leurs tailloirs que nous avons décrits. Le monogramme de la capsella n'est pas de la forme hybride et altérée gréco-latine, mais de la forme primitive et purement grecque, dite constantinienne. La volute du P grec est ouverte et incomplète. Les pointes aux extrémités des branches sont ondulées et recourbées, comme dans les monuments romains où l'on observe une certaine imitation de la calligraphie damasienne. Malgré cela, nous n'adopterons pas la pensée que la capsella soit d'origine et de facture romaines. Tout le reste de la dissertation nous prouvera qu'elle est indigène, de la terre qui la renfermait et l'a rendue au jour.

En effet, les archéologues de l'Algérie ont constaté que les brebis ici figurées sont de la race ovine qui domine en Tunisie, avec la queue terminée en un gros flocon, particularité spécialement caractéristique de ce type. Nous trouverons aussi dans le couvercle d'autres indices qui rattachent cet objet sacré au sol et à l'art de l'Afrique. Les brebis sont au nombre de huit, diminutif du nombre douze solennellement consacré dans cette scène, lorsqu'elle est complète dans les absides et dans les différents genres de monuments iconographi-

(1) Sur un sarcophage de Ravenne (Garrucci, *Arte crist.*, pl. 389), la croix monogrammatique s'élève sur la montagne d'où sortent les quatre fleuves. Mais dans cette composition d'un type bizarre, les cerfs sont remplacés par des paons, et ils ne se désaltèrent pas aux eaux mystiques au pied du rocher, mais ils sont placés dessus, aux côtés de la croix.

ques. Les deux dernières de chaque côté sortent de deux édicules voûtés, soutenus par des colonnes et offrant une grande ressemblance avec le lampadaire de bronze en forme de basilique ajourée de tous côtés, monument unique et particulier à l'Afrique (1). Ces deux édicules symbolisent, comme cela est expressément écrit dans les mosaïques, les deux cités HIERVSALEM, BETHLEEM et les deux peuples destinés à former le troupeau du Christ, les Israélites et les Gentils (2). Au milieu se tient et domine l'Agneau divin adossé à la croix de forme ornementale. C'est ainsi que s. Paulin, au commencement du V[e] siècle, a dit à propos de l'abside de la basilique de Fondi : *Sub cruce sanguinea niveo stat Christus in agno Agnus* (3). Dans la mosaïque de s. Clément, qui reproduit, avec quelques modifications, d'anciens types, la scène des cerfs accourant aux eaux, qui jaillissent de la montagne sainte au pied de la croix, occupe le centre de la conque absidale. Dans la zone inférieure de l'hémicycle, les brebis qui sortent en deux files des cités placées aux extrémités des deux côtés s'avancent vers le centre où est l'agneau divin. Si nous recomposons dans cet ordre, l'une sous l'autre, les deux faces des parois elliptiques de la capsella, et si nous complétons les scènes, réduites par suite du manque d'espace, nous aurons dans son entier la disposition et la représentation d'une mosaïque absidale, composition dont

(1) *Bullet. crist.*, 1866, p, 15, 16. *Collection Basilewsky, Catalogue* n° 37, p. 48, pl. IV.

(2) Voy. De Laurière, *Bull. Monument.*, 1888, p. 442 et suiv.

(3) *Epist.*, cit., c. 17 ; cf. *Stat Christus agnus* dans l'inscription de l'abside de Nola. *Inscrip. Christ.*, l. c., p. 191, 192.

aucun autre exemple et aucunes traces n'avaient apparu jusqu'à présent en Afrique (1). Que la chose soit véritablement ainsi et que la précieuse capsella nous mette sous les yeux un spécimen de l'iconographie sacrée des églises d'Afrique semblable à celle des anciennes basiliques de Rome et de toute l'Italie, c'est ce qu'établira l'examen iconographique du couvercle.

On y voit représenté en pied un martyr, désigné comme tel par une couronne gemmée de laurier qu'il tient entre les deux mains, comme le font les apôtres et les martyrs dans une foule d'œuvres de l'antique art chrétien. Dans le haut, la main divine sortant des nuages tient et dépose sur la tête du saint la couronne, récompense de la vie éternelle, telle aussi qu'on la voit au sommet des absides des basiliques ornées de pareilles compositions iconographiques. Le martyr est vêtu d'une tunique et d'un pallium, ornés d'un double rang de points. Le manteau, parsemé de petits groupes de lignes gravées en creux, semble être velouté ; la tunique est bordée d'une frange brodée en forme de feuilles de laurier. Aux pieds du martyr jaillissent les quatre sources des fleuves du Paradis ; à ses côtés brillent deux cierges sur des candélabres de forme très simple montés sur des trépieds (2). Arrêtons-nous un peu sur cette particularité.

(1) Sur les mosaïques chrétiennes de l'Afrique, voy. Héron de Villefosse, dans la *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 398 et suiv.

(2) Deux candélabres, de forme plus ornée avec un pied composé de trois dauphins, sont représentés sur une inscription du musée épigraphique du Latran, XIV, 44, dont j'aurai à parler plus loin. Des différentes formes de candélabres (*cerio-*

La représentation des cierges allumés et des candélabres, aux côtés des saints et des défunts admis au paradis dans la compagnie de ces derniers, est une particularité, qui jusqu'à ce jour pouvait être regardée comme propre aux peintures des cimetières de Naples exécutées au Ve siècle. Dans le cimetière de s. Gaudiosus, évêque exilé d'Afrique, pendant la persécution des Vandales contre les Catholiques, débarqué aux rivages de la Campanie vers 439, mort et enseveli à Naples en 465 ou 468, on voit dans un *arcosolium* le jeune Pascentius accueilli par saint Pierre (S PETRVS) et par un saint anonyme. La scène est comprise entre deux candélabres presque identiques à ceux de notre capsella (1). La sigle S̄ qui précède le nom de l'apôtre est un indice suffisant d'une époque non antérieure à celle du saint évêque africain, qui rendit célèbre par son nom le lieu où fut enseveli le jeune Pascentius. Dans le cimetière de s. Janvier, trois *arcosolia*, environ du Ve siècle, sont ornés de figures d'orantes placées entre des candélabres ou simplement entre des cierges (Garrucci, l. c. pl. 101, 1, 2; 102, 2). Il faut surtout remarquer parmi celles-ci la peinture (l. c. pl. 102, 2) qui représente le martyr éponyme du lieu, désigné par l'épigraphe de formule dédicatoire SANCTO MARTYRI IANVARIO, en attitude d'orant et la tête ceinte du nimbe avec le monogramme A ☧ ω entre deux femmes (COMINIA

laria) chez les païens, voy. Quaranta dans les *Mem. dell'Accad. Ercolanense*, t. IV, part. II, p. 283 et suiv., Marquardt, *Privatleben der Römer*, Leipzig, 1882, p. 690, 391. Cf., *C. I. L.*, VI, n° 18.

(1) Garrucci, *Arte Crist.*, pl. 104, 2. Je possède une copie en couleur de cette insigne peinture que je dois à la faveur de Mgr Gennaro Galanti.

et SICATIOLA INFANS) orantes elles aussi et admises dans sa compagnie. Les candélabres ne sont pas derrière les deux femmes, mais près du saint, en signification de l'honneur qui lui est spécialement dû et rendu. Loin de Naples, nous trouvons quelques exemples de semblable représentation sur les marbres d'Aquilée (1), et un seul à Rome dans le musée de Latran, l. XIV, 44, où la jeune BESSVLA est figurée entre deux candélabres et deux bustes de saints. Cet unique exemple de pareille scène dans le nombre infini des monuments d'iconographie chrétienne à Rome est un indice de son caractère exceptionnel et étranger (2). Le rare et exotique surnom de la défunte nous engage à en chercher l'origine loin de Rome. *Bessula* fut un surnom usité en Afrique et nous en avons des exemples au Ve siècle (3). Et vraiment nous pouvons démontrer aujourd'hui que la représentation des saints et des fidèles défunts, au paradis, placés entre des candélabres et des cierges

(1) *C. I. L.* V. 1645, 1673 (= Bertoli, *Antich. de Aquileia*, p. 334, n. 484). Gregorutti dans l'*Archeografo triestino*, VI, p. 33, n. 60 (= Hirschfeld, *Arch. epigr. Mittheilungen aus Oesterreich*, 1879, p. 49, n. 11; Garrucci. l. c., pl. 485, 14).

(2) Je parle des monuments des premiers siècles et non de ceux du moyen âge. Sur ces derniers, les candélabres avec cierges allumés aux côtés des saints dans le ciel n'apparaissent à Rome qu'une seule fois : dans la mosaïque du tombeau de G. Durand, évêque de Mende, inhumé l'an 1297 dans l'église de Sainte-Marie sur Minerve. Voy. le texte explicatif de la planche qui représente ce tombeau dans l'ouvrage : « Les Mosaïques des églises de Rome » dans le fascicule qui paraît en même temps que le présent volume du Bulletin.

(*Note de M. de Rossi dans son* Bul. d'arch. crist. *de 1887 publié en 1889.* Capsella argentea africana, p. 123, note 2).

(3) V. de Vit, *Onomasticon*, V. *Bessula*.

ardents, fut usitée d'une manière tout à fait spéciale en Afrique d'où quelques exemples se sont répandus dans différents pays, et c'est de là que cet usage doit être venu à Naples en même temps que l'arrivée des exilés africains aux bords de la Campanie, au V[e] siècle.

Sur la face d'un sarcophage de Tébessa (Numidie), sont représentés trois fois les deux candélabres aux côtés des figures, c'est-à-dire près de l'orante, près d'un personnage qui tient dans sa droite le volume et aux côtés d'une femme assise sur un trône avec un casque sur la tête, personnification, selon moi, de Rome (1). La représentation de cette sculpture offre un caractère de rite ou symbolisme moitié religieux, moitié civil (2). Je vois un caractère religieux dans un buste entre deux candélabres, le tout sculpté, trouvé à Guelma (*Calama*), dans la Numidie proconsulaire (3).

(1) *Recueil des Notices de la Soc. de Constantine*, 1870, t. XIV, pl. IX.

(2) Dans les dessins à la plume de Furius Dionisius Philocalus, calligraphe damasien, qui ornent le calendrier civil de la période de Constantin dans le manuscrit de l'année 354, récemment publiés et expliqués par M. le D[r] Strzygowski, la femme personnifiant la ville d'Alexandrie d'Égypte se tient debout entre deux enfants ailés qui portent chacun de la main droite un chandelier avec cierge allumé (Strzygowski, *Die Calenderbilder des Chronographen vom J.*, 354, Berlin, 1888, pl. V). Une représentation presque semblable est gravée en graffite sur une *bulla* ou petite capsella pectorale en lames de bronze nouvellement trouvée près de Tébessa, en Afrique, et dont j'ai sous les yeux la photographie que je dois à l'obligeante courtoisie de Mgr Robert, évêque de Marseille, possesseur de cet objet. (*Note de M. de Rossi*, Bul. d'arch. crist. *de 1887, paru en 1889, chap. IV de la* « Capsella argentea africana », *p. 124, note 2.*)

(3) Delamare : *Exploration de l'Algérie. Archéologie*, p. 182.

Sans nul doute est religieux aussi le caractère des mosaïques dont je vais parler. A Tabarca, dans l'Afrique proconsulaire, on a mis au jour des tombeaux couverts de plaques ornées de mosaïques, environ du IV[e] ou V[e] siècle. Sur l'un, au-dessous des mots PELAGIVS IN ℞ PACE, est représenté un défunt priant entre des fleurs et des oiseaux, c'est-à-dire dans le paradis. Deux apparences de pilastres aux côtés de la figure ont été prises par les premiers observateurs pour les supports d'un siège (1). Mais en les comparant aux autres mosaïques du même temps et du même lieu, il est devenu évident que ce sont des cierges brûlants fixés sur des pieds (2). Sur la tombe de CRESCONIA INNOCENS IN PACE est figurée la défunte priant entre quatre colombes, symbole des esprits bienheureux, et deux grands cierges fixés sur des tiges de trépieds (3). Des cierges brûlants et ornés, également posés sur des petits trépieds, sont figurés en mosaïques aux côtés du Α ☧ ω et entre des fleurs sur un troisième tombeau contigu au précédent (4). A Sfax, dans la Bizacène, on a exploré un cimetière dont les tombes contenaient une grande quantité de

(1) Poinssot, Rebora et Duchesne, *Bull. trimest. des antiq. afric.*, 1844, p. 128, 130: *Bull. des Antiq. de France*, 1883, p. 202; Schmith, *Ephém. Epigr.*, V, p. 425, n. 825; Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 400, pl. VII.

(2) Voy. *Bull. crist.*, 1884, p. 47. J'ai sous les yeux le dessin de la mosaïque de la tombe de PELAGIUS exécuté en couleur par M. Poinssot. On y voit le rouge des petites flammes au bout des cierges.

(3) Delattre, *Bull. trimest. des antiq. afric.*, 1885, p. 9, pl. III; Héron de Villefosse, l. c., pl. VI, 1; Rohault de Fleury, *La Messe*, VII, pl. DXXIX.

(4) Delattre, l. c.; Héron de Villefosse, l. c

monnaies de l'époque constantinienne. Quelques-unes de ces tombes étaient couvertes de mosaïques ornées d'inscriptions et de figures comme celles de Tabarca. Sur l'une, au-dessous de l'épigraphe *r*OGATA V*ixit* ANNIS IIII M : XI · O(*horas*) GI · DORMIT IN PACE ⳩ ⳩, on voit l'image de la défunte en attitude d'orante entre deux cierges brûlants (1). Nous ne devons pas croire fortuites la coïncidence et ressemblance de pareilles représentations sur des monuments dispersés dans les diverses provinces de l'Afrique romaine, (la proconsulaire, la Bizacène, la Numidie), avec celle qui est si remarquable sur le couvercle de la capsella d'argent trouvée en Numidie. Il est évident que ce genre de groupe et de symbolisme fut très usité en Afrique, où peut-être il fut conçu pour la première fois. Cherchons-en la raison et le sens.

Ces candélabres et ces cierges, au point de vue du fait matériel de leur représentation, sont non-seulement des réminiscences mais encore des images réelles et exactes, des flambeaux (*ceriolaria*) et des luminaires allumés en signe d'honneur civil aux côtés du livre des décrets impériaux (2), et, dans l'ordre des rites religieux, sur les sépultures, dans les sanctuaires des martyrs, enfin sur les dépouilles et tombes de tous les fidèles (3).

(1) Vercoutre. *Revue archéolog.*, sept. 1887, p. 183, n. 6.

(2) Voy. dans la *Notitia dignitatum* les insignes des préfets du prétoire (éd. Seeck, p. 8, 107; cf. le sarcophage de Tébessa ci-dessus, *Recueil des Notices de la Soc. de Constantine*, l. c.).

(3) Voy. *Roma Sott.*, III, p. 506, 507; *Bull. di arch. crist.*, 1869, p. 49, 51, 64; 1871, p. 69; Muratori, *De diurno cereorum usu ap. Christianos* (Diss. XVI, dans l'édit. des œuvres de s. Paulin de Nole); Greppo, *Dissertations relatives à l'histoire du*

Mais la simple réminiscence matérielle et réelle ne suffit pas pour expliquer la présence des candélabres et des cierges dans les compositions d'iconographie chrétienne ci-dessus décrites. En effet, ils ne sont pas figurés dans des scènes de la vie terrestre, ni brûlant près des tombeaux, mais dans le paradis, où les âmes des défunts, en attitude d'orantes, sont admises parmi les esprits bienheureux. Sur l'une des pierres d'Aquilée qui retrace cette scène, les étoiles brillent avec le monogramme ☧ sur la tête du défunt, représentation manifeste du ciel. Dans notre capsella, les candélabres sont aux côtés du mont mystique, d'où sort le *quadrifluus amnis*, comme l'appelle Prudence en décrivant le paradis (1), et de la main divine descend sur la tête du martyr la couronne, récompense de la vie éternelle. Toute la composition est de la plus haute conception symbolique, par conséquent, les candélabres doivent avoir une signification en rapport avec pareille conception. Il n'est pas difficile d'en pénétrer et d'eu exposer le sens mystérieux. Les cierges et toutes sortes de luminaires dans les funérailles des fidèles et dans le culte des saints furent employés comme signe non-seulement d'honneur, mais aussi de joie et comme symbole de la foi qui illumina leur chemin de la terre au ciel et à la gloire de la patrie suprême : *ad significandum lumine fidei illustratos*

culte des reliques, Lyon, 1842, pl. 41 et suiv; Martigny, *Diction.*, mot *Cierges;* Kraus, *Real encyklop.*, art. *Leuchter;* cf. *Museo epigr. Lat.*, XIV, 45. A Tebessa, en Numidie, on a trouvé un grand nombre de chandeliers en terre cuite, destinés aux cierges qui brûlaient sur les tombes (Farges, *Recueil de la Soc. de Constantine*, XXIII, (1883-1884). p. 141).

(1) Prudence. *Cathem.*, III. v. 103-105.

sanctos decessisse et modo in superna patria lumine gloriae splendescere (1). Les candélabres brûlants (*duo cerofara luminosa*) aux côtés d'une *memoria* du protomartyr Étienne en Afrique sont considérés comme le symbole de la lumière de la foi chrétienne (2). Les martyrs eux-mêmes couronnés de laurier, vêtus d'un magnifique manteau, étaient appelés les candélabres du temple éternel et du paradis arrosé par les eaux mystiques :

At domini testes sacrato sanguine loti
Vertice laurigero sidera celsa petunt,
Quos toga pacifico vestit praefulgida cultu
Regalique ambit purpura clara peplo.
Hos ceu fructiferas florens paradisus olivas
Irriguo vitœ jugiter amne rigat.
Hi sunt aeterno candelabra fulgida templo (3).

Nous pouvons appliquer littéralement ces vers au martyr de la capsella africaine qui se tient debout, couronné de laurier, sur les eaux jaillissantes de la vie, entre les candélabres ardents du temple éternel. Le symbole des candélabres est joint par le poète Florus à celui des oliviers, par allusion à l'Apocalypse, ch. XI, 4 : *hi sunt duo olivae et duo candelabra* (4). Florus est né au VIII[e] siècle et a écrit au IX[e]; mais ses poésies sont riches en réminiscences des monuments iconographi-

(1) Hiéron. *Adv. Vigilantium*, c. 13.

(2) *De miraculis, s. Stephani*, liv. II, 2, 4 (Migne, *Patrol. Lat.*, XLI, p. 846).

(3) Flori Lugdun. *Hymnus in natale s. s. Johannis et Pauli*, v. 37, 41 (Duemmler, *Poet. Lat. Medii aevi*, II, p. 542).

(4) Cf. Zachariae *Prophet.*, IV, 11.

ques chrétiens des siècles antérieurs (1). C'est pourquoi le témoignage de vers cités n'est pas hors de propos.

Ce qui dans la capsella africaine s'éloigne entièrement des types habituels de l'iconographie chrétienne et me paraît sans exemple, c'est la position du martyr placé sur le centre du mont sacré, au dessus des sources des quatre fleuves du paradis. Cette position est réservée à Jésus-Christ, qui en réalité est toujours représenté à cette place sous figure humaine ou sous forme de l'Agneau symbolique, ou sous les insignes de sa croix et de son nom, comme sur la face de la capsella. La raison de cette singularité, à mon avis, n'est autre que l'étroitesse de l'espace. L'artiste a voulu, sur les parois elliptiques aussi bien que sur le couvercle, imiter les mosaïques et les peintures des absides ; mais l'espace restreint du couvercle l'a obligé à résumer l'ensemble de la composition et à la réduire à la seule figure qui, par rapport au sujet et à la destination de la capsella, était la principale. Dans la composition complète, le Sauveur aurait dû se tenir au

(1) Voy. le texte qui décrit la mosaïque de l'église de Sainte-Pudentienne, dans l'ouvrage : *Musaïci delle chiese di Roma*, et le tome II des *Inscrip. Christ.*, p. LVIII. A propos de Florus, il n'est peut-être pas inutile de constater qu'il eut quelques renseignements sur les basiliques de Carthage, par les rapports des ambassadeurs de Charlemagne revenus en France, en 807, avec le corps des martyrs Cyprien et Speratus le Scillitain. et avec le chef de s. Pantaléon, enlevés à leurs tombeaux en Afrique. Florus a écrit sur l'arrivée de cette expédition à Carthage : *Hi dum basilicas Deo dicatas—et Christi subeunt veranda templi—cernunt ut tua Cypriane martyr,—servaret loculus neglectus ossa*, etc. (*Qualiter ss. mm. Cypriani*, etc., *reliquiae Lugdunum advectae sint*, éd. Duemmler, l. c., p. 544).

centre, sur le rocher mystique et sur les sources du *quadrifluus amnis*, avec les saints à ses côtés et près d'eux les candélabres, suivant le type symbolique, habituel en quelque sorte aux Africains. L'auteur de la capsella a donné la préférence à l'image seule du martyr dont les reliques devaient y être renfermées; il l'a placée sur la montagne sacrée et de plus, *praeter ordinem*, sur les sources de la vie éternelle. Le martyr est dépourvu de tout signe distinctif capable de nous faire connaître son identité et sa dignité. Mais, dans la composition complète, l'épigraphe métrique inscrite, suivant l'usage solennel, sur la zone inférieure, devait donner le nom ou les noms des saints honorés dans le temple et représentés dans l'abside. C'est pourquoi il me semble que sur le couvercle de la capsella, comme sur ses parois latérales, nous devons retrouver l'imitation réduite de scènes iconographiques tirées des mosaïques ou des peintures des basiliques africaines dont jusqu'à présent nous n'avions eu sous les yeux aucun autre exemple.

Après avoir complété l'interprétation de son iconographie, il nous reste à examiner cette précieuse et sacrée merveille au point de vue de sa confection artistique et de son âge. La technique est d'une facture soignée et minutieuse et, outre le travail au repoussé pour obtenir le relief, les accessoires des figures, comme les flocons de laine des brebis, le pelage des cerfs, les bordures des vêtements du martyr, la broderie de la frange qui borde sa tunique, le velouté de son manteau, sont tracés et exécutés au pointillé, en petits traits et ciselures d'un travail beaucoup plus délicat que celui des cassettes d'argent trouvées à Grado, considérées, l'une de la seconde moitié du Ve siècle,

l'autre de la seconde moitié du VI[e], mais qui sont peut-être toutes les deux postérieures au V[e] (1). Ce travail est aussi notablement plus délicat que celui de deux *amulae* d'argent du musée du Vatican qui semblent, l'une de la fin du V[e] siècle, et l'autre du VI[e] (2). Le savant abbé Swoboda a rapproché l'art de notre capsella africaine de celui d'une magnifique pyxide polygonale d'argent trouvée à Aquilée, aujourd'hui déposée à Vienne, qu'il a pu examiner attentivement et qu'il se propose de publier (3). On y voit représenté en figures entières le Sauveur au milieu des apôtres, du meilleur travail du IV[e] siècle ou du commencement du V[e]. Dans la capsella africaine, la figure du martyr est de bonnes proportions ; les draperies et les plis de ses vêtements sont assez bien traités ; les broderies et les bordures de la tunique et du manteau sont d'une simplicité et d'une sobriété étrangères à l'exubérance byzantine. Le style, l'absence du nimbe sur la tête non seulement du saint, mais encore de l'Agneau divin, le monogramme ☧ (exemple jusqu'ici unique), figuré sur la montagne sacrée et sa forme, enfin l'aspect général et la conception iconographique conviennent à peu près aux premières années ou aux premières dizaines d'années du V[e] siècle et .. ,n à celles du VI[e]. Cela semble contredire les données chronologiques qui résultent de l'examen des décorations architecturales et de l'épigraphe monumentale qui

(1) V. *Bull. di arch. crist.*, 1872, pl. X, XI, Garrucci, l. c., pl. 460.

(2) V. Kraus, *Real encyklop.*, art. *Amula*, fig. 29, 30.

(3) De Waal, *Röm Quartalschrift für christl. Altertumskunde*, 1888; p. 87.

nous a conduits au VIe siècle; mais le nœud est facile à débrouiller

L'épigraphe monumenlale du VIe siècle contient plusieurs noms d'apôtres et de martyrs dont les reliques et *sanctuaria* avaient été déposés dans la basilique. La capsella ne représente qu'un seul martyr et son vide intérieur n'est point subdivisé en plusieurs compartiments comme dans l'une des *capsellae* de Grado, précédemment citées et destinées aux reliques de plusieurs saints dont les bustes et noms y étaient figurés et inscrits (1). Autres semblent donc avoir été les reliques dont nous avons reconnu quelques noms dans les fragments qui subsistent de l'épigraphe du VIe siècle et autres celles de la capsella d'argent. Cela ne doit pas paraître étrange; car nous avons déjà remarqué que la capsella avait été renfermée dans le loculus inférieur et qu'au dessus de ce loculus on avait établi un second sépulcre, qui a dû recevoir d'autres reliques déposées au VIe siècle et rappelées dans l'épigraphe de la reconstruction ou de la nouvelle dédicace de cette église après la persécution des Vandales.

L'examen de ces particularités et de tout ce qui concerne la capsella, comme reliquaire et *memoria* portatifs d'un martyr, sera le sujet du suivant et dernier chapitre.

(1) Cf. le sarcophage divisé en *septem loculi* pour les reliques des Sept Machabées, *Bull. crist.*, 1876, p. 74, 75.

CHAPITRE V.

LA CAPSELLA AFRICAINE INSIGNE SPÉCIMEN DE RELIQUAIRE ET *MEMORIA* D'AUTEL.

Des petites boîtes et cassettes d'argent ou d'autre matière, employées comme lipsanothèques (reliquaires) et déposées sous les autels dans leur *dedicatio*, sont expressément mentionnées depuis le IVe siècle dans les histoires et les récits des écrivains. Mais ce sujet, jusqu'à présent, n'a pas été traité à fond; la découverte de l'insigne capsella africaine nous engage à combler cette lacune dans l'archéologie sacrée.

C'était une pieuse et vive sollicitude pour les premiers fidèles d'ensevelir entiers les corps des martyrs, et quand ceux-ci avaient péri par le feu ou que leurs corps avaient été brûlés après le supplice, de déposer dans les sépulcres leurs cendres ou leurs ossements à demi-brûlés. Les martyrs eux-mêmes, condamnés au bûcher, désiraient que leurs cendres ne fûssent pas conservées entre les mains des fidèles, mais qu'elles fûssent toutes réunies et renfermées dans le *loculus* sépulcral (1). Toutefois, la dévotion pour les reliques des martyrs, depuis le IVe siècle et même depuis l'époque de la dernière persécution, a poussé les fidèles, particulièrement en Orient, à enfreindre quelquefois ces recommandations. Une partie des cendres des très célèbres quarante martyrs de Sébaste fut retenue par ceux qui les avaient retirées du bûcher, et, dès la pre-

(1) Voy. *Bull. di archeol. crist.*, 1872, p. 13 et suiv.

mière moitié du IVe siècle, fut divisée et distribuée entre différentes localités de l'Asie, du Pont, de la Thrace et plus tard aussi de l'Italie (1). Grégoire de Nissène, né vers 330 environ, a dit : « Les cendres de ces martyrs et les résidus de leur crémation ont été si bien distribués dans l'univers, que, pour ainsi dire, chaque province a joui de leur *bénédiction* » (2). Et aussitôt il ajoute qu'il possède lui-même une parcelle de ces reliques et qu'il a placé les corps de ses parents auprès de ces sacrés gages de foi et d'espérance en la bienheureuse résurrection. Il assista lui-même, étant encore jeune et laïque, à la solennelle déposition du coffret contenant ces reliques dans un oratoire, bâti par les soins de sa mère, en un lieu de leur propriété de famille, dans le Pont. Il appelle ce coffret λάρνακα (*capsam*) et θήκην (*thecam*) sans dire de quelle matière il était, et il l'arrosa de pieuses larmes durant les saintes veilles de la nuit, qui précéda sa déposition sous l'autel (3). Deux ἀλαβαστροθῆκαι αργυραΐ (boîtes à parfums en argent), contenant des cendres des quarante martyrs, étaient, à la seconde moitié du IVe siècle, en la possession d'une diaconesse de la secte des Macédoniens, à Constantinople, et furent déposées, près de son tombeau, sous la table sacrée d'un oratoire souterrain, qui disparut et tomba dans l'oubli jusqu'à l'année 438, par suite de la réédification d'un temple en l'honneur du martyr Tirse, élevé par Césarius, consul de l'année 397, préfet du prétoire de 395 à 401.

(1) V. Tillemont, *Hist. ecclés.*, V, p. 524 et suiv.

(2) Homél. III in *Quadraginta martyres*, éd. Migne, *Patrol. Græca*, XLVI, p. 783.

(3) *L. c.*, p. 784-785.

Sozomène, dans un récit diffus, raconte la découverte de ces deux reliquaires d'argent, dont il fut témoin audit an 438 (1). Une autre antique boîte, contenant des cendres de ces saints, fut trouvée à Constantinople, lorsque Justinien renouvela l'église de Sainte-Irène-de-la-Mer (2), mentionnée dans les actes du concile d'Éphèse (3). Cette boite était de forme circulaire; c'est pourquoi Procope (*l. c.*) la nomme δισκόν et ἀβώτιον.

La découverte du tombeau du protomartyr Etienne, survenue à Jérusalem en 415, est très célèbre pour la distribution de quantité de cendres et de reliques de ce sacré dépôt, faite à de nombreux et différents endroits de l'Occident et de l'Afrique. Les églises d'Afrique en recherchèrent avec empressement la possession ; la première de toutes, celle d'Uzala, en obtint. Son évêque, Évodius, ami d'Augustin, voulut en accorder une parcelle à une autre localité, et, à ce propos, mention est faite de la *capsella argentea, in qua erat reliquiarum portio* (4). Les capsellae des reliques du protomartyr, placées sous les autels en Afrique, furent appelées *memoriae*, ce dont nous parlerons plus loin d'une manière particulière.

Une autre mention formelle et très instructive de *capsellae-argenteae*, reliquaires destinés à la dédicace des autels, se lit dans les lettres écrites de Constanti-

(1) *Hist. eccles.*, IX, 2.

(2) Procop. De *aedif.*, I, 7.

(3) Au sujet de cette église, appelée *maritima* pour la distinguer d'une autre du même nom à Constantinople, voy. Morcelli, *Kalend. eccles. Constantinop.*, II, p. 106 et suiv.

(4) *De Miraculis s. Stefani*, lib. I, 8, éd. Migne, *Patrol. Lat.*, XLI, p. 839.

nople, l'an 519, par Justinien (plus tard empereur) et par des légats du siège apostolique au pape Hormisdas, à l'effet d'obtenir des reliques destinées à être déposées dans la basilique construite par Justinien *in domo sua* en l'honneur des apôtres Pierre et Paul (1). Il découle de là, en ce qui concerne le dépôt des reliques dans les *capsellae argenteae* pour la dédicace des autels, que l'usage, chez les Grecs (*mos Graecorum*), était différent de celui du siège apostolique, comme plus tard le répète Grégoire le Grand, dans sa fameuse lettre à l'impératrice Constantine (2). La *consuetudo sedis apostolicae* était de donner, non les ossements et les cendres des martyrs, mais les *sanctuaria beatorum apostolorum Petri et Pauli* (3), que l'on descendait par l'ouverture de la confession sur les tombeaux des apôtres. On demandait, à titre de la plus grande grâce, que le pape ordonnât *ad secundam cataractam ipsa sanctuaria deponere* (4). Justinien et les légats en firent la requête et, de plus, demandèrent *reliquias de catenis sanctorum apostolorum et de craticula beati Laurentii martyris*.

Les *capsellae argenteae* avaient coutume d'être préparées par les soins et dans le pays de ceux qui re-

(1) Thiel, *Epist. Rom. pont. a s. Hilaro ad Pelagium*, II, p. 874, 875. J'ai parlé de cette épître dans le *Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 14, 15.

(2) Gregorii M. *Epist.*, IV, 30.

(3) Grégoire le Grand, *l. c.*, a écrit *brandeum in pyxide*. Dans les formules du *Liber diurnus* (éd. Sickel, p. 16), on lit *sanctuaria apostolica, i. e. palliola de eorum confessionibus*. Cf. les autres formules du *Liber diurnus*, éd. cit., p. 10-22.

(4) Sur la *prima et secunda cataracta*, v. *Roma Sott.*, III, p. 426.

cherchaient les reliques (*hinc*, c'est-à-dire de Constantinople, *voluerunt capsellas argenteas facere et dirigere*) : mais on considérait comme une faveur spéciale le fait de recevoir les capsellae mêmes du siège apostolique. C'est pourquoi les légats insistèrent auprès du Pape *ut hoc quoque* (les capsellae) *a vestra sede pro benedictione* (Justinianus) *suscipiat*, *et singulas capsellas per singulorum apostolorum* (Petri et Pauli) *reliquias fieri debere*. Et les choses ne durent pas se passer différemment lorsqu'en 394, Rufin, préfet du prétoire, demanda et obtint de Rome des reliques pour la dédicace de l'ἀποστολεῖον qu'il érigea, près de Chalcédoine, en l'honneur des apôtres Pierre et Paul (1). Mais, dans la relation de cette solennité, la mention de la capsella n'est pas explicite comme elle l'est, au contraire, en maints récits et témoignages concernant des dépositions de reliques dans ou sous les autels des confessions, du IVe au VIe siècle. Il suffit d'avoir rappelé les témoignages relatifs à ces *capsellae* du IVe siècle aux premières années du VIe, sans citer ceux de Grégoire de Tours et des écrivains du VIIe siècle et des suivants. Cependant je ne manquerai pas de rappeler un document notable que j'ai mis récemment en lumière, d'après le manuscrit latin n° 8071 de la Bibliothèque nationale de Paris (2). C'est une épigraphe, commémorant la découverte de deux antiques *capsellae latentes*, pleines de reliques de saints (*patrocinia*, *pignora sanctorum*), découverte survenue au temps de l'évêque Agilrannus qui, à mon avis, est

(1) Voy. Duchesne, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1878, p. 292, 293.

(2) V. *Inscript. christ.*, II, p. 245.

le célèbre Angelramnus, évêque de Metz, ami de Charlemagne. Elles étaient toutes les deux d'ivoire (*eboreo corpore*), mais incrustées de lames d'argent, *ambarum facies exterius flagrabat argento*. L'une fut laissée à son ancienne place et déposée de nouveau sous l'autel; l'autre fut portée solennellement à la ville (Metz). Mais dans quel endroit a eu lieu cette découverte, à quelle époque les capsellae y avaient-elles été déposées, depuis quel moment en perdit-on le souvenir, c'est ce qu'auront à rechercher les archéologues de la Lorraine et du Rhin.

Les témoignages plus anciens, relatifs à un autre genre de capsellae reliquaires, aux *capsellae pendulae*, c'est-à-dire destinées à être portées sur la poitrine, ont déjà été signalés et expliqués par moi dans le *Bulletin d'Archéologie chrétienne*, 1872, p. 5-19. L'usage de porter ostensiblement ces *capsellae* suspendues au cou fut spécialement propre aux personnes dédiées au service divin et appelé *honor capsellaris* (1). Mais cela n'a aucun rapport avec le présent sujet. Les capsellae destinées aux autels ont dû être ordinairement de dimensions beaucoup plus grandes que celles qui, en guise d'*encolpia*, étaient portées sur les personnes, et elles n'étaient pas, comme ces dernières, munies de crochets et d'anneaux. Toutefois, il est assez difficile de distinguer avec certitude les *capsellae*-reliquaires destinées aux autels de toutes les autres espèces de cassettes, pyxides, boîtes, même d'un usage domestique, ornées de signes et de figures propres à l'iconographie chrétienne (2), à moins qu'on ne les trouve

(1) V. *Acta ss.* Maii, I, p. 57. Cf. *Bull. crist.*, 1863, p. 37.

(2) Voy., pour les cassettes d'argent et d'autres métaux éga-

précisément renfermées dans les loculi, sous la table sacrée, ou que, soit une inscription, soit une figure, n'en indique clairement la destination, ce qui jusqu'à présent est rarement arrivé, et je vais citer les rares exemples que je connais antérieurs au VIIe siècle environ.

A Rimini, en 1863, sous les ruines d'une ancienne église, on trouva une capsella d'argent rectangulaire, longue de 0^{m} 65, large de 0^{m} 32, ornée de la croix décorative latine, avec les lettres A, Ω ; elle était encore à sa place dans le petit sépulcre d'un support d'autel du Ve siècle. Elle avait été renfermée, comme notre capsella africaine, dans une boîte de bois (1). Plus remarquable encore fut la découverte, faite en 1872, de deux capsellae d'argent, l'une elliptique, l'autre circulaire, la première attribuée au Ve siècle, la seconde postérieure au VIe, toutes les deux placées sous l'autel et sous le sol du *presbyterium* de la cathédrale de Grado. Elles portent l'une et l'autre les inscriptions des noms des saints dont elles contenaient encore les reliques ; la plus ancienne est aussi ornée de leurs bustes. Sur le couvercle de cette dernière, convexe

ment ornées d'images ou d'inscriptions chrétiennes, appartenant au *mundus muliebris* ou à d'autres usages domestiques, et renfermées dans des tombeaux du IVe au Ve siècle, les notes de Mgr Barbier de Montault dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1889, p. 103 et suiv. Cf. Danicourt, *Revue archéologique*, févr. 1886, p. 91, et mon *Bullet. crist.*, 1880, p. 99, 172.

(1) Tonini, *Atti della deputazione di Storia patria per la Romagna*, II, p. 82 (Cf. *Bull. crist.*, 1864, p. 15, et 1878, p. 38, 39) ; Garrucci, *Arte crist.*, VI, p. 27 ; Rohault de Fleury, *La Messe*, I, p. 143, pl. LIII. Quelques autres exemples de cassettes de bois, contenant les authentiques sur métal des reliques, sont cités par Garrucci, *l. c.*, et par Rohault de Fleury, *l. c.*, p. 144.

(comme celui de la capsella africaine), on voit la croix gemmée élevée sur la montagne sacrée de laquelle sortent les quatre fleuves. Aux côtés de la croix se tiennent deux agneaux, un de chaque côté. Sur le couvercle de la moins ancienne, la Sainte Vierge est figurée assise sur un trône, avec son divin fils dans les bras. L'intérieur de cette capsella ronde est subdivisé en plusieurs compartiments dans lesquels étaient placés un petit vase d'or cylindrique, une petite boîte d'or ornée d'une croix, une petite fiole de verre et onze étiquettes sur petites lames d'or, qui nous apprennent les noms des saints dont les reliques furent déposées dans la capsella (1).

Si nous comparons la capsella africaine à la plus ancienne des deux de Grado, toutes les deux de la même forme et du même art, l'antériorité de la première par rapport à la seconde devient évidente.

En 1876, on a trouvé à Saint-Zénon, dans le Trentin, une capsella ovale en argent contenant des reliques qui, examinées au microscope, furent reconnues pour être du sang. Sur le couvercle, la croix est figurée au pointillé. La capsella était enfermée dans un coffre de pierre long d'un demi-mètre en forme d'un petit sarcophage de l'époque romaine avec couvercle à deux pans. Le coffre avec son contenu était renfermé dans une cella construite et voûtée sur laquelle s'étendait une dalle oblongue, munie de quatre cavités aux angles, ornée de deux cannelures parallèles le long des grands côtés, ancienne base d'une table d'autel qui était sou-

(1) V. *Bull. di arch. crist.*, 1872, p. 156 et suiv., pl. X-XII ; 1878, p. 39, 42. Garrucci, *l. c.*, pl. CCCCXXXVI ; Rohault de Fleury, *l. c.*, p. 144.

tenue par quatre piliers. M. Paul Orsi, qui a donné ces renseignements, ne définit pas avec précision l'âge de ce monument, mais il le met au nombre d'autres de la période du VIe au IXe siècle (1). Le coffre de pierre et la capsella sont maintenant conservés au musée Ferdinand, à Inspruck. Enfin, une capsella aussi ovale et d'argent, mais sans le moindre signe chrétien, contenant des morceaux de tissus de pourpre, a été trouvée en ma présence, avec un petit vase à parfums en argent et de nombreuses reliques, sous la base de l'autel primitif de la basilique des saints Apôtres, élevé sous le pontificat de Jean III, de 560 à 572 (2). J'omets la description de quelques autres capsellae non en argent, qui peuvent être considérées comme des reliquaires, mais dont la déposition sous la table de l'autel n'est pas démontrée (3).

(1) V. *Arch. epigr. Mittheilungen aus Oesterreich*, 1881, p. 118, 119; Archivio storico per Trieste, l'Istria ed il Trentino, 1883, p. 117, 148.

(2) V. Bonelli, *Mem. storiche della basilica dei ss. XII Apostoli*. Roma, 1879, p. 50, 71, 72, 74, 77.

(3) Une pyxide d'ivoire ornée de sujets relatifs à saint Menna est considérée par Garrucci comme un dépôt des reliques de cet illustre martyr (*Arte crist.*, pl. CCCCXL, III). La curieuse plaque très mince rectangulaire de terre cuite, trouvée en Maurétanie et décrite dans le *C. I. L*, VIII, n° 9285, me paraît avoir fait partie d'un coffret de terre cuite, ayant contenu des reliques de saints auxquels fait allusion l'inscription qu'on y a lue : ORATIONIBVS SANCTORVM PERDVCET DOMINVS. Sur une autre partie de la cassette devait être écrit le complément de la formule : *orationibus sanctorum perducet dominus (nos ad regna cœlorum)*. Ce fut certainement une capsella de terre cuite pour reliques, celle dans laquelle on trouva l'authentique de plomb, cité dans le chap. III, et qui dit : *memori(a)e hic posit(a)e sunt*. Cette capsella fut aussi trouvée dans une pierre

Si donc on compare les exemples cités de capsellae-reliquaires d'argent, trouvées à leur place avec tout ce qui a été dit plus haut sur la manière dont fut enfermée celle que nous illustrons, il est évident que, dans toutes les descriptions de ces découvertes, nous devons constater des faits du même genre ; que la capsella africaine est un véritable reliquaire de consécration d'autel et que, sur son couvercle, est représenté le martyr dont les reliques étaient renfermées dans la précieuse custode. M. Rousset, qui l'a eue entre les mains, au moment où elle venait de sortir de sa cachette, crut voir à l'intérieur des traces de sang coagulé ; mais le fond en avait été détaché et les morceaux n'en furent pas recueillis avec soin. Dans la cavité qui contenait le sacré dépôt, M. Rousset a trouvé un couteau, mais je n'en ai pas de détails précis. En somme, la comparaison de ce précieux et sacré monument avec les quelques exemplaires du même genre subsistant encore, fait ressortir son extrême et rare valeur, en montrant combien doit être mis au-dessus de tous les autres le prix de celui qui, de nos jours, est venu de l'Afrique au musée de la Bibliothèque Vaticane. Par son antiquité et son art, par la particularité et l'importance de sa symbolographie, par l'ensemble des conditions dans lesquelles sa découverte a été faite, il est le plus insigne spécimen aujourd'hui

creusée, décrite par M. Poulle dans les volumes de la Société archéologique de Constantine (ann. 1873-74, p. 411), et il me paraît que le cas a été tout à fait identique à celui de la pierre creusée contenant la capsella d'argent que nous décrivons. Mais on n'a pas constaté si cette pierre-sépulcre avec son dépôt de reliques se trouvait dans le périmètre des ruines d'une basilique et particulièrement à la place de l'autel.

connu de cette classe de solennels monuments de l'antique culte des reliques des saints et de leurs rapports liturgiques avec l'autel.

Je pourrais terminer ici ma dissertation, si certaines particularités concernant ces précieux et sacrés objets, ainsi que leur usage, spécialement en Afrique, ne m'engageaient à ajouter quelques éclaircissements et quelques mentions de récentes découvertes qui seront utiles et agréables aux amateurs de si nobles études.

J'ai déjà dit que les reliques des saints déposées sous les autels, et que les capsellae elles-mêmes qui les contenaient, furent désignées en Afrique sous le nom de *memoriae*. J'ai écrit sur ce sujet dans le *Bulletin d'Archéologie chrétienne*, année 1877, p. 102 et suiv., expliquant que le mot *memoria* s'applique en propre avec son *titulus* au tombeau tout entier, monument plus ou moins grandiose ; mais, en Afrique, il fut appliqué d'une manière spéciale au loculus des reliques des saints et même à leur récipient portatif. C'est pourquoi saint Augustin, en parlant des reliques du protomartyr Étienne, a dit : *memoriam martyris Lucillus episcopus populo praecedente atque sequente portabat*, et peu après : *memoriam supradicti martyris Possidius illo advexit episcopus* (1). La signification du mot *memoria*, dans ces passages où l'on parle des translations solennelles des reliques opérées par les mains de l'évêque, est assez claire, mais elle le devient encore bien davantage si on la rapproche des paroles plus haut citées du livre I. C., 8, *De miraculis*

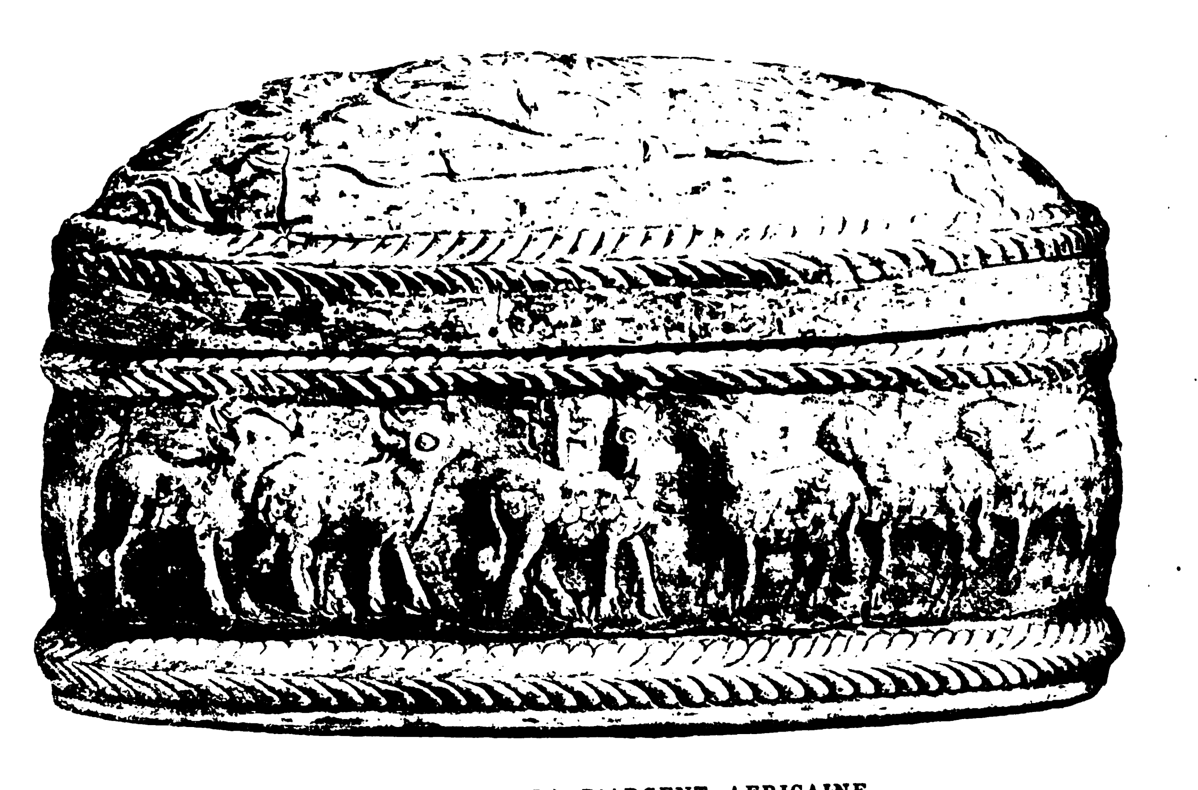
(1) *De civit. Dei*, XXII, c. 8, n. 11, 12. Cf. A. Deschamps, *La Relique de saint Étienne apportée de Constantinople à Châlons-sur-Marne*. Paris, 1879, p. 34.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



LA CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

Planche I, figure 1.



LA CAPSELLA D'ARGENT AFRICAINE

Planche I, figure 2.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



sancti Stephani, dans lesquelles est expressément nommée la *capsella argentea reliquiarum manibus sacerdotis ad ecclesiam portata*. C'est donc avec toute raison et à propos que l'Éminentissime Seigneur Cardinal Lavigerie, dans sa lettre-circulaire au clergé et aux fidèles de Carthage et d'Alger, au sujet du don qu'il a envoyé au Saint-Père, rappelle à l'esprit de tous les pompes, les luminaires, les fleurs, l'ardente piété, qui accompagnèrent en Afrique, aux jours du grand Augustin, les solennelles translations des *memoriae* portatives, c'est-à-dire des capsellae argenteae contenant les reliques du protomartyr.

Dissertons encore un peu, au moyen de nouvelles découvertes, sur l'identité de la capsella avec celle de la *memoria martyris* en Afrique, afin que le monument sacré que nous venons de décrire et d'étudier en reçoive une plus grande lumière ; ensuite nous terminerons par quelques mots sur la pompe des translations de ces *capsellae-memoriae*.

Aux monuments cités en exemples de *memoriae martyrum* d'Afrique, publiés dans mon Bulletin de 1877, il faut ajouter aussi ceux qui ont été décrits dans le même Bulletin de 1878, p. 25 ; 1880, p. 74, 75, 175. L'un d'eux est digne d'une attention particulière et d'être comparé au loculus de la capsella d'Henchir-Zirara. C'est pourquoi M. Héron de Villefosse en a donné le dessin complet, qui vient confirmer pleinement mes premières conjectures (1). La pierre est une table rectangulaire, entourée d'un large rebord orné de rosaces ; elle a au milieu une cavité ronde (*loculus*)

(1) V. *Bull. des Antiq. de France*, 1880, p. 270 ; Holtzinger, *Handbuch der altchristlichen Architektur*, p. 118.

pour la *pyxide* des reliques. Sur la tranche de la pierre, du côté de la face antérieure, la croix monogrammatique est sculptée entre deux palmiers, qui ressemblent un peu à ceux de l'ornementation en relief des pierres de la basilique d'Henchir-Zirara, et dans un cartouche; sur la même tranche antérieure, on lit : MEMORIA SĀCTI MONTANI. Célèbre est le martyr Montanus, mort à Carthage l'an 259 (1). Une semblable épigraphe a été vue sur l'ouverture d'un loculus bouchée avec du ciment, près de Constantine : MEMORIA SANCTOR FELICRЭ (*feliciter*) (2). M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, m'a communiqué une troisième inscription qui semble être du genre des deux précédentes : HIC MEMORIA SANCTORVM PRIMI ET QVINTASI (3). Je ne cite pas la *memoria beatissimorum martyrum Rogati*, etc., *qu(a)m genitores dedicaverunt* l'an 329 (4), parce qu'elle appartient sans doute à leur tombeau lui-même et non au petit *loculus* et au récipient de quelques reliques renfermées dans une capsella. Mais un insigne exemple de la classe des épigraphes africaines dont je m'occupe est celui qui est rapporté à la page 346. Encore plus

(1) Ruinart, *Acta mm.*, éd. Amst., p. 229 et suiv. ; Morcelli, *Africa crist.*, II, p. 153 et suiv.

(2) Reboud et Goyt, dans le vol. XX de la Soc. de Constantine, p. 78, n. 134.

(3) Je n'en ai ni le dessin ni des détails. On en fait simplement mention dans le *Bull. trim. des Antiq. afric.*, oct. 1882, p. 147. Dans le centon hiéronymien au 17 octobre, dans un catalogue de martyrs de la Maurétanie, on lit les noms de *Quintasi, Primae*.

(4) V. Héron de Villefosse, *Bull. épigr. de la Gaule*, 1882, p. 149 ; Demaeght, *Bull. trim. des Antiq. afric.*, 1883, p. 210, n. 57 ; Schmidt, dans l'*Éphem. épigr.*, V, p. 479, n. 1041. Cf. Duchesne, *Mélanges de l'Éc. fr. de Rome*, 1885, p. 148.

notable et de forme singulière est le monument suivant mis à découvert entre *Oppidum novum* et *Tigaras*, dans la Maurétanie Césaréenne, décrit l'été dernier par le P. Toulotte, déjà cité. C'est la table de l'autel d'un ancien édifice sacré sous les ruines duquel elle gisait ; elle est en pierre calcaire et mesure $1^m 25$ de largeur, $1^m 12$ sur les petits côtés, $0^m 15$ d'épaisseur. Elle porte une bande ou bordure à faible relief sur ses bords, et près des deux bords des grands côtés, l'épigraphe suivante ainsi gravée (*a*) :

POSTVLANTIBVS A CREATORE DEO ET ☧ ME
MORIA SANCTORVM PETRI ET PAVLI DESIDE
RANTE ONESTA MATRE CVM GRATIA

PETRONIANVS CASSIVS ET PATRICIVS CVM SVIS
IN HOC TABERNACVLO PRO SVA PRECE POSVERVNT

Il faut lire et construire : « *Postulantibus* (beneficia) *a creatore Deo et Christo memoria*(*m*) *sanctorum Petri et Pauli desiderante* (*H*)*onesta matre cum*

(*a*) 1re ligne au premier mot ; 2e ligne dans SANCTORVM ; 3e ligne dans RANTE, les A et les N liés ;
3e ligne, dans MATRE, l'M et l'A, le T et l'R liés ;
4e ligne, au premier mot, le T et l'R liés.

Gratia (sorore?), *Petronianus*, *Cassius et Patricius in hoc tabernaculo pro sua prece posuerunt.*

Dans le milieu de la table, il n'y a pas de creux pour y déposer la *memoria sanctorum Petri et Pauli*, qui doit avoir été mise ou dans un loculus, dans le support de l'autel, ou sous son sol, dans un petit sépulcre, comme celui de la capsella d'Henchir-Zirara. Sur la face du support, ou sur la face de l'autel, doit avoir été pratiquée la *fenestella confessionis* (1). Le tout était couvert par le tabernacle, entouré de colonnes, et peut-être que les entrecolonnements étaient garnis de transennes (2). L'épigraphe, exemple nouveau du fait, nomme *tabernaculum* l'ensemble du monument dans lequel Petronianus, Cassius et Patricius *cum suis*, suivant le désir de leur mère, pour satisfaire la dévotion des fidèles suppliants (*postulantibus a Deo et Christo*) et conformément à leur propre vœu (3), déposèrent la *memoria* des apôtres.

Un curieux spécimen d'une très petite *fenestella* à

(1) On voit des exemples remarquables de *loculi* et de leurs *fenestellae* dans des supports d'autels, dans Rohault de Fleury, *La Messe*, pl. XXVIII et suiv. (Cf. *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 99 et suiv.; 1878, p. 37 et suiv.); Holtzinger, *l. c.*, p. 130 et suiv. Cf. Pulgher, *Relazione di scavi nel duomo di Pola* (dans les *Atti della Soc. Istriana di arch.*, 1884, pl. XII). Pour les *fenestellae* à la face de l'autel et du *loculus* des reliques sous sa base, v. Nesbitt, *On the churches at Roma*, p. 32 (extrait de l'*Archeologia*, tome XL); Garrucci, *l. c.*, pl. CCCCXXIII; Holtzinger, *l. c.*, p. 122 et suiv.

(2) Voy. la représentation exacte de semblables tabernacles, entourés de transennes, sur les médailles de dévotion publiées et illustrées dans le *Bull. di arch. crist.*, 1869, p. 49.

(3) *Pro sua prece* est la traduction latine de la formule grecque ὑπὲρ εὐχῆς.

deux baies, adaptée à la façade du petit loculus d'une capsella, a été, depuis peu de temps, découverte en Numidie, à Ain-Fakroun, entre Constantine et Ain-Beida. Je dois à la courtoisie de Mgr Robert le calque qui en a été fait par M. le curé d'Aïn-Beida, et j'en



offre aux lecteurs studieux le dessin réduit aux deux tiers environ de l'original (1).

(1) Cette pierre a été décrite aussi par M. Poulle dans le tome XXV (ann. 1888-1889) du *Recueil de la Société de Constantine*, p. 413, où est cité fort à propos le v. 11 du psaume LV. *(Note ajoutée par M. de Rossi à la traduction française)* (*a*).

(*a*) La gravure ci-dessus est une réduction de moitié en

La double arcade est percée à jour, afin que l'on pût y introduire les mains et déposer les linges (*brandea*) dans le vide au-dessus du loculus de la capsella. L'exclamation : *in Deo sperabo non timebo quid mihi faciat homo* semble faire allusion à l'inébranlable fermeté du confesseur de la foi dont la *memoria* était déposée dans le loculus, précédé des deux baies de cette *fenestella*. La paléographie de l'épigraphe est du VI[e] siècle.

Pour terminer la dissertation sur le vocable *memoria*, employé en Afrique comme synonyme de *locellus* des reliques et de leur récipient portatif, et pour compléter l'illustration de la *memoria-capsella* d'Henchir-Zirara, nous avons fort à propos l'épigraphe de Guelma (Calama), gravée sur une pierre qui mesure 0^m 35 sur chaque côté (1). Mais j'ignore si c'est une simple plaque formant le couvercle du loculus des reliques ou un bloc de forme cubique avec la cavité au milieu pour recevoir la lipsanothèque :

† HIC
MEMORIA
PRISTINI
ALTARIS †

largeur et hauteur du dessin publié dans le Mémoire de M. de Rossi.

P.-S. Depuis que ces pages ont été mises à l'impression, cette *fenestella*, don de M. Pozzi, conducteur des ponts et chaussées à Aïn-Beida, est entrée au Musée du Louvre, à Paris, à la suite de la mission archéologique de MM. Audollent et J. Letaille (1889-90).

En réalité la pierre en question mesure : largeur 0^m 245 ; hauteur 0^m 215 ; épaisseur 0^m 095. Hauteur des baies sous arcs : 0^m 105 ; leur largeur 0^m 06.

(1) Reboud, dans le vol. XXII de la Soc. de Constantine, p. 48 ; Cagnat, *Inscript. inéd. d'Afrique extraites des papiers*

C'est là un lumineux exemple et témoignage certain en Afrique d'une *capsella-memoria pristini altaris*, déposée dans un nouvel autel, comme les antiques capsellae trouvées par l'évêque Angelramnus, dont j'ai parlé plus haut, et qui furent placées sous de nouveaux autels, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville (Metz). L'épigraphe de Calama est placée entre deux croix à branches égales, indice du VI[e] siècle et de l'époque à laquelle les anciennes basiliques, profanées et fermées par les Vandales Ariens, furent restituées au culte et renouvelées. A cette même époque appartient la basilique d'Henchir-Zirara ; il n'est donc pas étonnant que, sous son autel, on ait trouvé une capsella d'argent d'un type et d'un art sensiblement plus anciens que le VI[e] siècle. C'était une *memoria pristini altaris*, soit de la même localité. soit ici transportée d'une autre basilique *pristina.*

Les témoignages que nous avons cités nous apprennent que le mot *memoria* a été aussi appliqué au simple reliquaire, lorsqu'il était solennellement porté par l'évêque pour être déposé dans le loculus de l'autel préparé à cet effet. Quelques mots sur cette sacrée et triomphale cérémonie termineront, il en est temps, le présent discours.

On connaît généralement les voyages triomphaux des corps de l'apôtre André, de l'évangéliste Luc, du prophète Samuël, transportés, sous les premiers empereurs chrétiens, de leurs premiers tombeaux à la nouvelle Rome (Constantinople). C'était, sur leur chemin, une fête continuelle, en leur honneur, de la part

de Léon Renier, n. 361 (*Bull. arch. du comité des trav. hist.*, 1887, p. 105). A la ligne 3, Cagnat dit PRISTINII.

des populations, qui chantaient des psaumes, applaudissaient dans les villes et les provinces où passaient les sacrées dépouilles, portées tour à tour par les évêques de chaque lieu, enveloppées dans des voiles de soie, renfermées dans des vases d'or (*in serico et vase aureo*) (1). Il n'en fut pas autrement au Ve siècle pour les reliques du protomartyr Étienne, qui rencontrèrent partout *populos psallentes et cereos et luminaria cum grandi celebritate gestantes* (2). De même les *sanctuaria* des apôtres et des martyrs, que l'on accordait à Rome aux pieux fidèles venus de loin pour visiter leurs tombeaux, étaient parfois, à leur départ, honorés d'un semblable accompagnement du clergé et du peuple, au chant des psaumes, jusqu'à une grande distance de la ville. C'est ainsi que le diacre, envoyé par Grégoire de Tours pour rapporter de semblables reliques, en partant de Rome *cum grandi psallentio vel clericorum officio ac populi immensi obsequio usque ad portum deductus est* (3). La capsella des reliques, dans les solennelles dédicaces des églises, était souvent portée par l'évêque, assis sur un noble char comme dans un triomphe. A propos des reliques de saint Étienne, il est dit : *portabantur sancti episcopi gremio residentis vehiculo* (4). Lorsqu'en 550 fut réédifiée par Justinien la basilique des Apôtres, à Constantinople, on en célébra avec la plus grande

(1) V. s. Jérôme, *Adv. Vigilantium ;* Paulin de Nole, *Carm.*, XIX, v. 329 et suiv. ; Éd. Veron, p. 484, avec les notes de Muratori ; Théodore le Lecteur, *Excerpta ex hist. eccles.*, II, 61 et suiv.

(2) *De Miraculis s. Stephani*, I, 2 (Migne, *P. L.*, XLI, p. 835).

(3) Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, I, 83.

(4) *De Mirac. s. Stephani, l. c.*

pompe les *encaenia* (dédicace), *et transiit Menas episcopus cum sanctis* λείψανοις *sedens in carruca aurea imperatoria lapidibus insignata tenens tres thecas in genibus suis* (1). La représentation vivante et complète de la solennité de pareil rite et semblable pompe nous est offerte par le curieux ivoire de la cathédrale de Trèves, sur lequel est figurée la procession, qui se rend aux *encænia* d'un nouveau temple, sur la porte duquel apparaît une impératrice debout, tenant une croix hastée appuyée sur son épaule gauche. A la tête du cortège est un empereur imberbe, couronné d'un simple bandeau (2). On discute pour savoir si les deux figures représentent Hélène et Constantin, Pulchérie et Marcien, ou Léon et Vérine. Quelle que soit la date historique de cette dédicace et des augustes personnages figurés sur cet ivoire, il est certain qu'il nous met sous les yeux et nous fait voir au vif la pompe triomphale de la translation d'une *capsella-memoria* de saintes reliques pour la dédicace de l'autel d'un

(1) Paul Diacre, *Hist. misc.*, XVI. Paul, d'après le chroniqueur Théophane, pencherait pour l'an 23 de Justinien. V. Du Cange, *Constantinop. crist.*, liv. IV, 5. Cf. Procope *de Aedif.*, I, 4. On fait aussi mention du noble char pour ainsi dire triomphal, employé dans les translations solennelles des reliques des martyrs, à propos de celle des ossements de saint Ignace d'Antioche, depuis le cimetière à l'église qui lui était dédiée dans la ville, au temps de Théodose II (Evagrius, *Hist. eccles.*, I, 16). L'image de Théodoret, évêque de Cyr, fut portée en procession sur un char dans sa ville épiscopale, au temps de l'empereur Justin I[er] (V. *Concilia*, éd. Coleti, VI, p. 182).

(2) V. Aus'm Weerth, *Kunstdenkmaeler des christlichen Mittelalters in den Rheinlanden*, III, p. 88, 89, pl. LVIII, 1 ; Kraus, *Die christliche Kunst*, p. 131. *Beiträge zur trierschen Archaeologie*, I, p. 137 et suiv. ; Westwood, *Archaeological notes made*

nouveau temple, telles que furent en réalité ces cérémonies au IV[e], au V[e] et au VI[e] siècles, particulièrement à Constantinople, en Orient, en Afrique, telle que fut celle dont Paul-Diacre rappelle le souvenir dans les paroles que j'ai citées précédemment. Deux évêques portant le pallium épiscopal sur une ample chasuble sont assis sur unepompeuse *carruca* (1), attelée de deux chevaux et serrent entre leurs mains, sur leurs genoux, le reliquaire, en forme de coffret rectangulaire, surmonté d'un couvercle à deux pans (2). La *carruca* est précédée d'un cortège de personnages de distinction, vêtus de chlamides et portant des cierges à la main; à leur tête, on voit l'empereur en personne, portant aussi le cierge (3). La très solennelle pompe défile devant un amphithéâtre, qui regorge de population

during a tour in Belgium, p. 38; Scheins, *Kunstschätze der Munsterkirche zu Aachen*, pl. XXIV; de Linas, dans le *Magasin pittoresque*, sept. 1880. p. 311, 312; Palustre et Barbier de Montault, *Le Trésor de Trèves*, Paris, 1886 (*Mélanges d'art et d'archéologie*, vol. I).

(1) V. Saglio, *Diction. des Antiq. grecques et romaines*, I, 928.

(2) Il a plutôt la forme d'un édicule que d'un sarcophage, comme les boîtes et reliquaires du moyen âge. V. de Linas, *Revue de l'art chrétien*, XXVIII, p. 308, 325. Eginhard (l'auteur de la vie de Charlemagne) fait mention d'une *capsella quam domnus E(igil) columnis eburneis ad instar antiquorum operum fabricavit*, qui pouvait servir à expliquer des termes d'architecture de Vitruve (*Epist.* 56, in Jaffé, *Bibl. rer. Germ.*, IV, p. 477; cf. Bacha, *Étude bibliographique sur Éginhard* dans les *Dissert. académiques*, publiées par G. Kurth, Liège, 1888, p. 29). Cette *capsella* (je ne sais si c'est un reliquaire) doit avoir été exécutée comme modèle d'une ancienne basilique vitruvienne.

(3) J'ai sous les yeux un très beau moulage de l'ivoire que je viens de décrire sommairement. Certaine différence qui existe

jusqu'au sommet, tandis qu'au portique supérieur, les assistants agitent des encensoirs pour honorer les saintes reliques portées par les évêques. — C'est par ce saisissant tableau, qui nous montre dans son rite la cérémonie de la translation triomphale de la capsella-reliquaire dans la *dedicatio* du nouveau temple et de l'autel, que je termine ma dissertation sur l'insigne spécimen de la capsella du même genre que nous a restituée le sol inépuisable de l'Afrique.

Le Commandeur G.-B. de Rossi.

Traduit de l'italien par

Jules de Laurière.

entre mes paroles et celles de l'un ou de l'autre des auteurs précédents tient à l'examen attentif du moulage. J'ai vu aussi l'original à Trèves

---

ÉTUDE

SUR LES

SARCOPHAGES GALLO-ROMAINS

d'Aire-sur-l'Adour

DE LUCQ-DE-BÉARN ET DE BIELLE

Quand le christianisme, vainqueur du paganisme, prit possession de l'Empire romain qui croulait de toutes parts, au lieu de poursuivre l'œuvre de dévastation des barbares, il mit tous ses efforts à maintenir ce qui restait de cette civilisation, en ce qu'elle avait de compatible avec la foi nouvelle. Il en fut pour les arts comme pour les autres productions de l'esprit humain. Ce qui se trouvait trop en désaccord avec l'idéal nouveau, dans les traditions païennes, fut seul écarté. Mais cet idéal étant changé, l'art devait naturellement être différent.

Il se passa cependant de longs siècles avant que la beauté antique, calme et sereine, fit place à l'expression austère et ascétique des espérances chrétiennes, le sourire malicieux des satyres et des faunes au rictus douloureux des démons et des damnés. Cette transfor-

mation fut donc lente, mais continue, presqu'insensible d'abord, bien près de disparaître tout à fait à l'époque des invasions épouvantables qui bouleversèrent le monde romain. Les dernières productions de l'art ancien, comme les premières de l'art nouveau qui lui succédait, se trouvent réunies et pour ainsi dire confondues dans les monuments chrétiens de la fin du IIIe au Ve siècle. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si les tombes chrétiennes de cette époque, qui en sont la plus haute expression, ne nous paraissent que des imitations plus ou moins heureuses, plus ou moins serviles, des œuvres grecques et romaines. Celles des dernières époques ne furent même plus que de maladroites copies de copies un peu moins maladroites.

A la force qui, chez les Latins, avait remplacé la grâce des Grecs, avait succédé un épaississement des formes, devenu rapidement une extrême lourdeur, descendu peu à peu, par de successives dégénérescences, jusqu'à la plus complète barbarie.

Ces sarcophages, nombreux en Italie ; en Gaule, assez communs dans le bassin du Rhône, deviennent plus rares dans la Narbonnaise, plus rares encore dans la Novempopulanie et l'Aquitaine, et presque introuvables dans les provinces du Nord. Leur type se ressent de leur lieu d'origine. Ceux trouvés dans les Alpes viennoises procèdent, comme le fait observer M. Le Blant (1), du pur style romain. La raison en est dans les rapports continuels des habitants de cette province avec Rome. Aussi, les différences qui distinguent les sarcophages des bords du Rhône des sarcophages italiens sont-elles peu appréciables. Plus on s'écarte de

(1) Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule.*

pouvaient être exécutés sur les autels, tombeaux et autres objets destinés à la vénération des fidèles. Des règles hiératiques avaient été établies afin de réagir contre les souvenirs innombrables que le monde païen avait laissés dans tous les esprits et dont les mœurs gardaient encore la trace. Néanmoins, l'art chrétien ne se dégagea pas tout d'un coup des entraves dans lesquelles l'enserra longtemps l'art païen : il lui fallut un temps considérable pour qu'il put voler de ses propres ailes, plier les peuples conquis à son idéal, et venir enfin planer en son merveilleux essor sur le monde moderne. Les hypogées ouverts de la Palestine renfermèrent les premiers sarcophages chrétiens qui datent des temps apostoliques ; nous les voyons ensuite dans les catacombes romaines où, jusqu'à la seconde moitié du IIIe siècle, ils furent déposés sur le sol ; plus tard, on en creusa dans le tuf même, tout en continuant à en adosser aux murailles des galeries. Quand la persécution cessa et que le christianisme put se montrer au grand jour, on plaça les tombeaux des fidèles à la surface du sol, autour des basiliques. Comme preuve à l'appui, citons la célèbre nécropole d'Arles, appelée les Aliscamps, située autour de la basilique Saint-Honorat où fut enseveli saint Trophime.

Les premiers sarcophages qui servirent de sépulture aux saints du IIIe et du IVe siècles ne furent pas toujours décorés de sujets chrétiens ; quelques-uns même étaient d'anciens tombeaux païens : bon nombre de ceux conservés dans nos musées et même dans nos églises sont dans ce cas.

Laissant de côté les plus connus, ceux exposés dans les grandes collections publiques, contentons-nous d'en citer trois, deux en France et un en Italie. Le

premier, dans l'église de Cadenet, village du département de Vaucluse, sur la rive droite de la Durance, servant de bénitier, en marbre blanc, du III[e] siècle, nous montrant un épisode du mythe de Bacchus et d'Ariane décrit par M. P. Trabaud (1), et reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*. Le second, dans la chapelle de l'archevêché de Reims, également en marbre blanc, mais du IV[e] siècle, sculpté en plein relief et représentant une chasse au lion, également reproduit et décrit dans la *Gazette des Beaux-Arts* par M. Alfred Darcel (2) ; enfin, le troisième est ce beau sarcophage connu de tous ceux qui ont été à Rome, qui se trouve dans les Jardins de la villa Médicis au Pincio, où, entre autres sujets, est représentée l'histoire de Psyché et d'Eros, mais sur lequel l'épisode de Jonas a été plus tard introduit, dans le but, sans doute, de le rendre digne d'une destination chrétienne.

Les sarcophages chrétiens sont ordinairement d'une époque postérieure, du V[e] siècle pour la plupart, et par conséquent d'un art moins pur ; mais, malgré leurs imperfections, malgré la demi-barbarie qu'ils décèlent, ces tombeaux sont encore la plus haute manifestation artistique de ces temps troublés et les principaux ornements des premières basiliques chrétiennes. Rien de trop luxueux pour eux ; Grégoire de Tours (3) nous donne un détail pompeux de tout l'appareil dont l'Église les enveloppait ; des balustrades dorées ou argentées entouraient le sépulcre qu'abritaient des

(1) P. Trabaud. Fonts baptismaux de Cadenet. *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1[er] sept. 1879.

(2) Alf. Darcel. Le Trésor de la Cathédrale de Reims. *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1[er] avril 1881.

(3) Grégoire de Tours. *De gloria conf.*

ciboria surmontés de croix gemmées ; les plus riches étoffes les recouvraient ; des colombes d'or suspendues aux voûtes semblaient planer au-dessus ; des fleurs et des feuillages verts constamment renouvelés les jonchaient avec profusion. De plus, nuit et jour, des lampes et des cierges brûlaient en leur honneur ; enfin, des *ex-voto* sans nombre étaient appendus aux murailles environnantes.

Deux de ces monuments chrétiens, si intéressants pour l'archéologue, si curieux pour l'artiste, se trouvent relégués dans deux vieilles églises des vallées pyrénéennes : l'un dans l'église du Mas, à Aire-sur-l'Adour (Landes) ; l'autre dans l'ancienne église abbatiale de Lucq-de-Béarn, gros bourg des Basses-Pyrénées. Nous allons les étudier successivement, et en terminant leur étude, dire quelques mots des sarcophages frustes et presque barbares qui se trouvent également dans les Basses-Pyrénées, à Bielle, l'ancienne capitale de la vallée d'Ossau.

Sarcophage d'Aire-sur-l'Adour.

A l'extrémité sud-est des Landes, aux confins du Gers et des Basses-Pyrénées, se trouve la petite ville d'Aire-sur-l'Adour, bâtie par l'empereur Honorius, qui lui donna le nom de Vicus Julii, qu'elle ne porta guère et changea bientôt en celui d'Atura, d'où est venu son nom français d'Aire. Elle devint rapidement une des principales cités de la Novempopulanie ; siège d'un évêché depuis le V[e] siècle, elle fut conquise au VI[e] par les Wisigoths ; Alaric II, leur roi, la choisit pour résidence et y bâtit un palais dont on voit encore aujourd'hui quelques vestiges informes sur la colline du Mas,

qui la domine au sud. Là se trouvait, précédemment, l'oppidum Romanum, la place forte des gouverneurs impériaux. Les temps devenant plus calmes et moins tourmentés, ses habitants descendirent sur les bords de l'Adour et abandonnèrent peu à peu la colline, aujourd'hui simple faubourg de la ville. La colline du Mas est couronnée par la basilique de Saint-Pierre, où se trouve le sarcophage de sainte Quitterie.

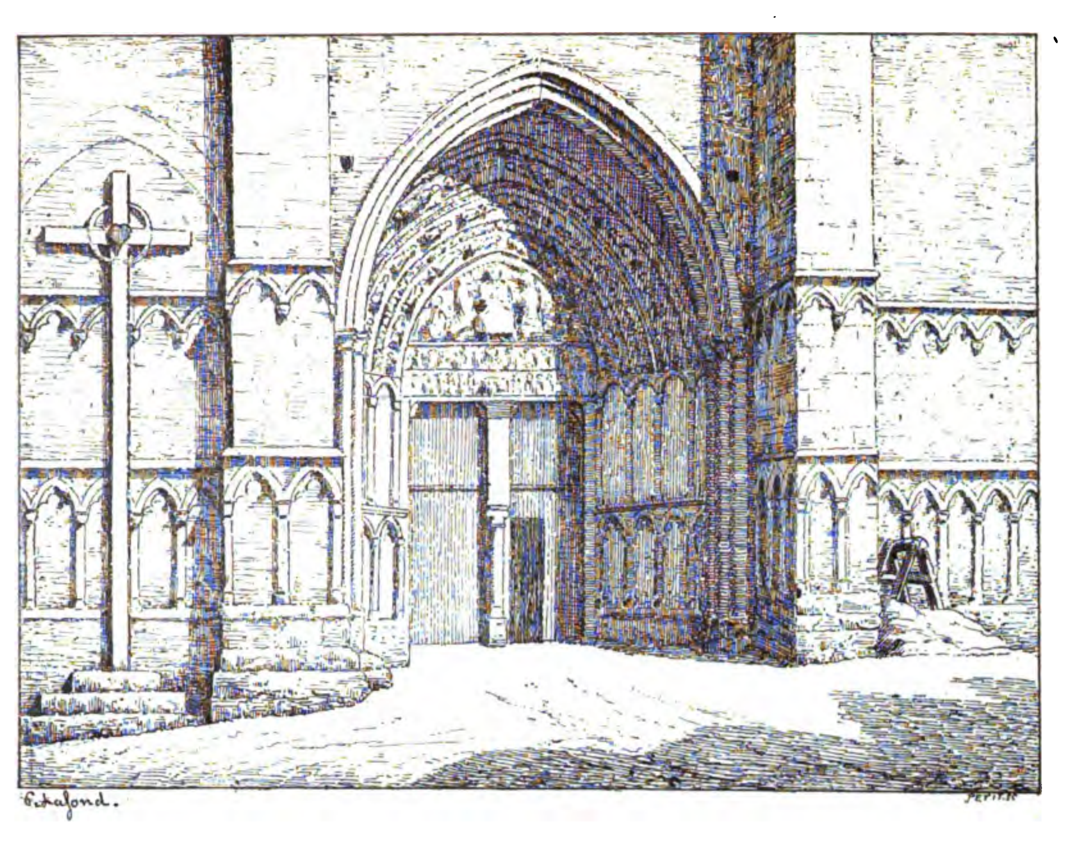
Sainte Quitterie, née en Espagne ou en Portugal, d'après le martyrologe romain et les écrivains espagnols, en France et en Aquitaine, d'après les Bollandistes et les écrivains français, appartenait à une famille occupant une haute situation dans l'État. Convertie à la religion chrétienne à l'insu de ses parents et fiancée malgré elle à un prince Wisigoth, Arien comme tous ceux de sa race, elle refusa son alliance pour rester fidèle à sa foi. Dénoncée alors par ce prince, devenu son plus mortel ennemi, à Euric, septième roi des Wisigoths, qui régnait en Aquitaine et en Narbonnaise, elle fut décapitée en l'an 478. La légende raconte qu'elle porta alors sa tête dans ses mains un espace de 72 stades. Quoiqu'aucun texte précis ne l'affirme, la tradition, d'accord avec toutes les présomptions, donne à penser que son martyr eut lieu à Aire.

L'église du Mas, quoique d'origine fort ancienne, puisque les murailles de sa crypte remontent en partie aux premiers temps de l'établissement du christianisme dans ces régions, présente un assemblage assez hétérogène des styles les plus différents. Composée de parties disparates plus ou moins bien soudées ensemble, elle offre des échantillons d'architecture byzantine, romane, gothique, renaissance, et jusqu'à des adjonc-

tions absolument contemporaines. De l'église du XII[e] siècle, il reste une belle chapelle romane. L'édifice a ensuite subi des reconstructions partielles ; au XIV[e] siècle, il a été doté d'un superbe portail, couvert de remarquables sculptures ; au XVI[e], après les dévastations des Huguenots qui mirent le pays à feu et à sang, il fut en grande partie réédifié, mais malheureusement avec trop peu de soin. La tour carrée, à cinq étages de hauteur inégale, qui domine l'église, est lourde et massive, sans aucun intérêt archéologique. L'intérieur du monument, en forme de croix latine, est divisé en trois nefs. Aux extrémités du transept, s'ouvrent dans les murs qui terminent les croisillons deux chapelles absidiales ; elles sont placées en contre-bas et servent à dissimuler deux escaliers qui donnent accès dans la crypte. M. Cenac Moncaut (1) observe que chacune des deux absides latérales, qui forment la cage de ces escaliers, est séparée du chevet par un caveau en berceau à plein cintre, qui ne serait autre chose qu'un cachot réservé aux prisonniers du chapitre. On voit encore les anneaux et les chaînes de fer qui, d'après lui, auraient servi à les retenir par la jambe ou par le cou. C'est peut-être là une erreur de cet archéologue. Les chaînes et les anneaux trouvés dans ces cachots pouvaient servir à maintenir les fous et les épileptiques plus nombreux que jamais à ces époques bouleversées, que l'on menait au tombeau de la sainte, pour obtenir leur guérison par son intercession.

La crypte, de la fin du XI[e] ou du commencement du XII[e] siècle, se compose d'un caveau rectangulaire,

(1) Cenac Moncaut, *Voyage archéologique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, p. 21.



PORTAIL DE L'EGLISE DU MAS, A AIRE-SUR-L'ADOUR.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

dominé par une voûte en berceau surbaissé, rebâti à la place d'un plus ancien, détruit par les Normands, qui ravagèrent tout le pays. Sur la paroi occidentale de la crypte, est creusée une niche dans laquelle est placé le tombeau de sainte Quitterie. La lumière, très parcimonieusement répandue, ne vient que très imparfaitement l'éclairer ; elle provient d'une ouverture, sorte de meurtrière percée au milieu de l'abside, et d'une petite fenêtre placée à l'extrémité du croisillon du midi. Sur les voûtes, se distinguent des restes de peintures murales portant tout le caractère du XIVe siècle, détruites en partie par l'humidité ; autour de ces peintures, se trouvent une suite d'écussons également aux trois quarts effacés.

Le sarcophage est placé au fond de la crypte, sous une arcature pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, reposant sur des dés composés de chaux et de briques pilées, que soutient un soubassement de très faible élévation. Il est en marbre blanc des Pyrénées et se compose de deux parties, le couvercle et l'auge ou tombe proprement dit.

Le couvercle mesure 2m 12 de longueur sur 0m 72 de largeur ; sa hauteur par devant, c'est-à-dire du côté de la face sculptée, est de 0m 30 et de 0m 10 sur l'autre restée fruste. La cuve, longue de 2m 08, est large de 0m 72, haute par devant de 0m 60 ; elle ne l'est plus, par derrière, que de 0m 54 seulement. Cette disposition a été prise, selon l'abbé J. Dudon (1), pour empêcher de déposer sur le tombeau des cierges ou autres objets, conformément aux recommandations des Pères de

(1) L'abbé J. Dudon, *Sainte-Quitterie du Mas et sa crypte*, page 17

l'Église, et particulièrement de saint Jérôme, qui interdisaient cette pratique très usitée alors, comme nous l'avons dit tout à l'heure, craignant qu'elle ne dégénérât en une sorte d'idolâtrie.

La face principale du monument forme un carré long ou rectangle, divisé en deux par des bandes longitudinales, sortes de bourrelets, au point d'intersection du couvercle avec la cuve.

Le couvercle se compose de deux panneaux longs et égaux, séparés par un cartouche sans inscription, et d'un masque à double profil à chaque angle. La cuve est occupée tout entière par une suite de cinq sujets succédant les uns aux autres, sans séparation aucune. Les deux panneaux du couvercle, l'un à droite et l'autre à gauche du cartouche central, renferment chacun deux sujets : l'un représente d'abord le prophète Jonas, sortant du corps du monstre marin qui l'avait englouti, appuyant les deux mains sur la terre ferme, et ensuite le jeune Tobie, plongeant le bras droit dans la gueule du poisson qui s'apprêtait à le dévorer ; l'autre, le Paralytique de l'Évangile, guéri, son lit sur l'épaule, se disposant à gravir une pente escarpée, et Abraham, la main droite levée et armée d'un glaive, la gauche appuyée sur la tête d'Isaac à genoux, prêt à recevoir le coup fatal, au moment où, retournant la tête à la voix de l'ange, il aperçoit le bélier destiné à servir d'holocauste à la place de son fils. Les quatre sujets se rencontrent très fréquemment sur les monuments des premiers temps du christianisme : leur symbolisme est connu. Jonas est une personnification du Christ et une image de la Résurrection universelle (Matth., XII, 39) ; le jeune Tobie, pêchant le poisson, représente également le Sauveur (saint Augustin,

serm. IV, de SS. apostolis Petro et Paulo) ; le Paralytique guéri, emportant son grabat, la résurrection et la guérison de l'âme par le sacrement de la pénitence ; et enfin, le sacrifice d'Abraham, le sacrifice de la Croix. Aux deux angles du couvercle se trouvent deux masques.

Ces deux masques à double profil, dont nous avons déjà parlé, chez lesquels des ailes, symbolisant la rapidité de la vie humaine, remplacent les oreilles, sorte de têtes de Méduse ou des Dioscures, ou encore souvenir de Mercure.

A ce propos, remarquons que l'on rencontre assez souvent sur les sarcophages, aussi bien païens que chrétiens, deux masques de proportions colossales dans le genre de ceux que nous trouvons ici, généralement regardés, dans les premiers, comme les figures du Soleil et de la Lune, allégorie de la vie humaine, et dans les seconds, comme symbole de l'espérance chrétienne. Tel ce sarcophage antique que l'on voit à la villa Corsini, à Rome (1). Parfois, dans les monuments chrétiens, les deux profils sont remplacés par des têtes d'apôtres ou de saints, comme dans le fragment de sarcophage, découvert par M. de Rossi au cimetière de Calliste, où sont sculptées les têtes de saint Pierre et de saint Paul, et comme dans trois sarcophages du musée d'Arles, où se voit la tête de saint Geniès.

La cuve, malheureusement fendue en partie, contient cinq scènes différentes paraissant de prime abord n'en former qu'une. La première nous montre un personnage de haute taille appuyant la main droite sur la

(1) Bottari, *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*, t. I, p. 124.

tête d'un adolescent nu, tandis que la gauche tient un rouleau ou volumen ; dans les feuillages d'un arbre, à l'arrière-plan, est posée une colombe. Que devons-nous voir dans ce sujet ? La création du premier homme, ou peut-être encore le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain. Dans les deux cas, la colombe planant au-dessus de la scène personnifie le Saint-Esprit.

Le second sujet représente Adam et Ève cueillant le fruit défendu, à l'arbre de la Science, au tronc duquel est enroulé le serpent. C'est là un des sujets les plus souvent figurés sur les monuments des premiers siècles.

Le troisième, le Bon-Pasteur portant l'agneau pascal sur les épaules et ayant à ses côtés différents personnages, dans lesquels les uns ont voulu voir les vertus théologales, les autres l'Église et la Synagogue ; mais alors, elles auraient quelques attributs servant à les désigner. Peut-être ces personnages représentent-ils les fidèles dociles à la voix du pasteur marchant à sa suite. La figuration du Bon-Pasteur est aussi l'une de celles que l'on trouve le plus communément sur tous les genres de monuments des époques primitives : fresques des catacombes, lampes de métal ou de terre, sculptures des tombeaux et même pallium des archevêques. Elle est la reproduction du pasteur des monuments grecs et latins, appliquée à l'idée chrétienne, avec cette différence que le berger païen est presque toujours nu et que le pasteur chrétien est complètement habillé.

Le quatrième sujet représente Daniel couvert d'une longue robe, les mains levées vers le ciel, dans la fosse aux lions, avec un de ces animaux couché à ses pieds,



SARCOPHAGE DE SAINTE-QUITTERIE, A AIRE-SUR-L'ADOUR.

Face principale.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

et au second plan, deux grands arbres qui se dressent à sa droite et à sa gauche. Presque toutes les peintures ou sculptures de ce temps où cette scène est représentée montrent le prophète nu ; c'est ici une des très rares figurations où on le trouve vêtu. Presque toujours également, dans les représentations de même espèce, deux lions se trouvent aux pieds du prophète, quoique le texte sacré en mentionne sept ; ici, nous n'en trouvons qu'un. Quelquefois, comme dans le sarcophage de Junius Bassus (1), Daniel se montre entre deux personnages debout à ses côtés. N'oublions pas de noter que nous retrouvons cette scène de Daniel dans la fosse aux lions, chose assez extraordinaire et bien difficile à expliquer, repoussée et gravée sur des agrafes de ceinturons mérovingiens trouvées en Suisse, en Savoie et dans le Jura, dont quelques-unes ont été reproduites et publiées par M. de Surigny, de Mâcon (2).

Le cinquième et dernier sujet figure la résurrection de Lazare ; le Christ tient une baguette d'une main et étend l'autre vers le frère de Marthe et de Marie, debout devant son sépulcre, encore enveloppé des bandelettes funéraires. Si cet épisode de la vie du Christ a été si souvent reproduit, c'est qu'étant l'image de la résurrection de la chair, cette pensée consolante avait besoin d'être à tout instant rappelée au souvenir des fidèles, à ces époques où les persécutions étaient si fréquentes encore et à peine apaisées. Dans le plus

(1) Bottari, *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*, tav. 15.

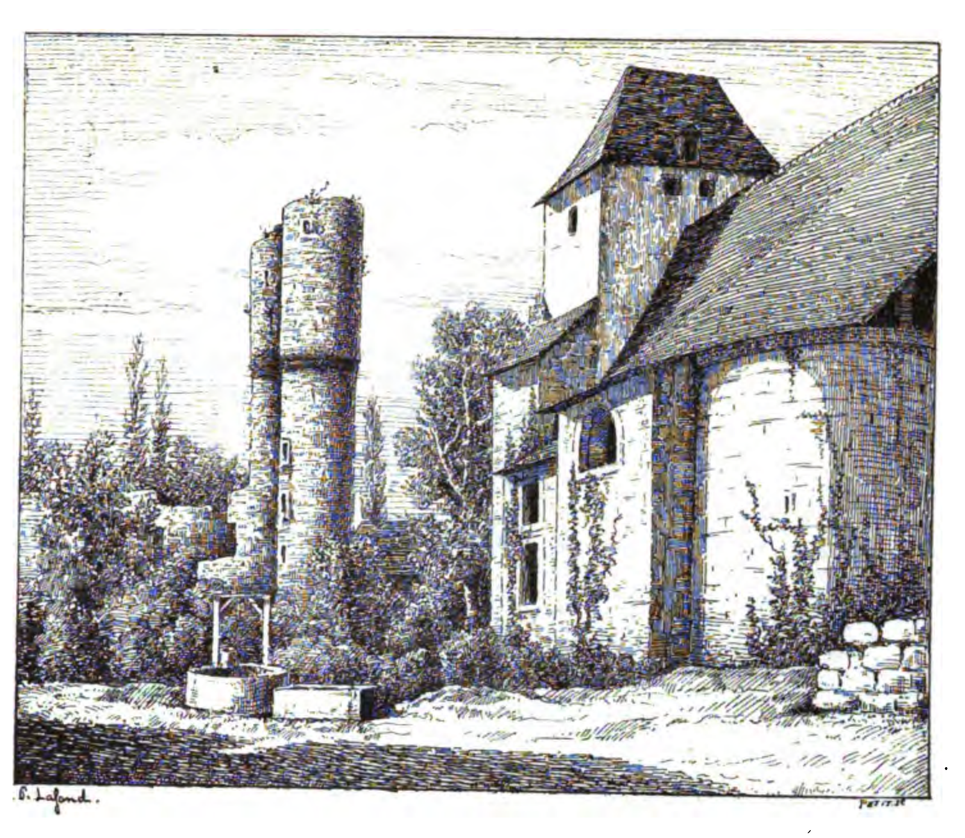
(2) L'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, page 238.

produite par l'agglomération des années a été déblayée, et le pavage primitif en pierre retrouvé à un mètre en contre-bas. La crypte a repris alors ses proportions anciennes, et l'*arcosolium* dans lequel se trouvait le sarcophage a été complètement dégagé. Disons enfin que l'État voulut, il y a un certain nombre d'années, se rendre acquéreur du sarcophage de Sainte-Quitterie, mais ne put en obtenir la cession de la Fabrique de l'église, qui refusa de s'en défaire. Le Dr Sorbets (1) rapporte que Mérimée, alors inspecteur des monuments historiques, tenta en vain de l'acheter au compte du ministère, pour le musée de Cluny.

Sarcophage de Lucq-de-Béarn.

Sur la lisière du pays basque, mais cependant encore en Béarn, à environ 12 kilomètres d'Oloron, la vieille cité du vicomte Centulle, dans une contrée accidentée, anciennement couverte de forêts, se trouve le gros village de Lucq (Lucus, bois sacré), qui renferme les ruines d'une puissànte abbaye de Bénédictins, fondée au Xe siècle par Guillaume Sanche, duc de Gascogne, quoique divers historiens veuillent en faire remonter la création à Charlemagne. Du monastère, ruiné en 1569 par les troupes de Montgommery, le terrible lieutenant de la non moins terrible reine Jeanne d'Albret, il ne subsiste plus aujourd'hui que des murailles, une porte à machicoulis de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, assez bien conservée, et une haute tour ronde de la même époque, qui s'évase en encorbellement au second étage pour se terminer en cylindre

(1) Dr Sorbets, *Abbaye de Sainte-Quitterie*, p. 4.



EGLISE ET ABBAYE DE LUCQ-DE-BÉARN.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

plus développé. Cette tour est flanquée d'une seconde également ronde qui renfermait l'escalier aujourd'hui complètement en ruines, et dont il ne reste plus que des vestiges. De l'église abbatiale, le chevet, composé de trois absides du XIIIe siècle, est seul intéressant ; la nef ne remonte pas au-delà du XVIIe, et le reste de l'édifice, avec le lourd clocher qui l'écrase, ne mérite guère d'attirer l'attention.

Dans l'angle nord-ouest du collatéral de l'église, près des fonts baptismaux, se trouve appuyé, contre le mur, dans un coin obscur, un sarcophage déterré à un mètre environ au-dessous du sol du milieu de la nef, il y a, paraît-il, près de trois quarts de siècle. Ce sarcophage, en marbre blanc, auquel manque le couvercle, mesure 2^m 15 de longueur sur 0^m 71 de hauteur. Les parois ont une épaisseur de 0^m 06 1/2. L'intérieur de la cuve, profonde de 0^m 50, présente à une de ses extrémités inférieures un arrondissement d'angle de 0^m 15 de rayon, destiné, comme le fait remarquer M. Ch. Le Cœur (1), à poser la tête du personnage auquel il devait servir de sépulture.

Il est décoré sur trois côtés : sa face principale nous montre divers sujets, et les deux panneaux de la tête et des pieds chacun un épisode de l'Écriture-Sainte.

La frise de la face principale, d'une ordonnance pleine de grandeur et de noblesse, prouve que le sculpteur dont elle est l'œuvre s'était heureusement inspiré des modèles de l'art grec. Le personnage qui en occupe la partie centrale domine toute la scène, qu'il sépare en deux, et les différents épisodes qui, se

(1) Ch. Le Cœur. *Promenades archéologiques en Béarn*, page 214.

déroulent à sa droite ou à sa gauche, gravitent autour de lui. Les deux extrémités du bas-relief sont occupées par des figurations du sacrifice d'Abraham et de la résurrection de Lazare se faisant pendant. Le balancement heureusement trouvé des lignes, le rappel architectonique des deux édicules terminaux, donnent à l'ensemble, auquel les différents détails demeurent absolument subordonnés, une assise des plus heureuses.

La figure centrale de cette frise est sans aucun doute le Christ, accompagné de quelques-uns de ses apôtres qui l'assistent dans l'accomplissement de ses miracles : les deux premiers regardent le divin Maître, vers lequel ils sont tournés, celui de gauche portant dans les plis de sa robe un objet informe bien difficile à définir, celui de droite un plateau duquel sont tombés à ses pieds deux pains ronds, symbole de la sanctification de l'âme par le pain eucharistique. Il ne faut pas s'étonner de ne trouver ici le Christ, assisté que de quelques-uns seulement de ses disciples ; pareille disposition se rencontre sur un certain nombre de monuments de la même époque. Ensuite, en poursuivant vers la droite, viennent deux apôtres tenant des rouleaux de papyrus à la main, qui semblent prendre part à la scène du sacrifice d'Abraham, la dernière du bas-relief du côté droit. Le second des apôtres, tenant des rouleaux ou volumen à la main, pose la main sur l'épaule d'un troisième personnage, paraissant chercher à arrêter le patriarche, qui tient un glaive de la main droite et se dispose à immoler son fils nu et à genoux, qu'il a saisi par les cheveux de la main gauche : au second plan, se voient deux femmes, dont l'une se tient dans une pose éplorée, près d'un édicule qui renferme



SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.

Face principale.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

intérieurement le bélier destiné à remplacer Isaac, et sur le faîte duquel repose un homme nu étendu.

Les deux femmes du second plan sont très probablement Sarah et une suivante, quoique leur présence en ce lieu soit en désaccord formel avec l'Écriture-Sainte, et que nous n'en ayons rencontré aucun autre exemple sur les monuments des premiers siècles chrétiens.

Du côté gauche, après le disciple avoisinant le Christ, est placé un second apôtre tenant un volume à la main, tourné vers un personnage posant la main sur la tête d'un enfant. Encore une figuration du Christ, mais mêlé cette fois au reste des personnages. C'est là sans doute la paraphrase de ces paroles de l'Évangile : « Celui qui se fera petit comme cet enfant, celui-là sera grand dans le royaume des cieux. » Puis, tout à côté, le Paralytique emportant son grabat sur les épaules. Le Paralytique est ici représenté de taille beaucoup plus exigüe que le Christ et les autres acteurs de ces scènes. L'artiste n'a fait en cela que de se conformer à cette règle du symbolisme de la primitive Église, demandant qu'il fût ainsi figuré pour montrer son infériorité à côté du Sauveur, exerçant sa puissance sur les hommes par des guérisons miraculeuses. Cette scène est une des plus fréquemment représentées sur les sarcophages gallo-romains; nous venons d'en avoir un exemple par celui d'Aire. Le dernier sujet du côté gauche, c'est la résurrection de Lazare. Au premier plan, un personnage humblement prosterné, figurant probablement Marie que le Christ touche de sa baguette (le *lituus* romain, le nimbe n'existait pas encore, et la baguette augurale était alors un attribut de la puissance, comme le fait remarquer M. Cenac

Moncaut) (1) ; à côté du Christ se trouve un autre personnage, Marthe sans doute, puis enfin derrière elle, le tombeau où est placé debout le cadavre, ou plutôt la momie de Lazare enveloppée de bandelettes, à part la tête qui est découverte. Ce tombeau rappelle l'édicule de l'autre extrémité de la frise et sur sa partie supérieure repose également un homme nu étendu.

Comme nous l'avons dit à propos du tombeau de sainte Quitterie, où est également représenté l'épisode de la résurrection de Lazare, c'est là une image de la résurrection de la chair et une des plus souvent reproduites à cette époque sur tous les monuments chrétiens de quelque espèce qu'ils soient. Les sarcophages la reproduisent de différentes façons. Quelquefois, comme dans celui d'Aire, le Christ et Lazare sont seuls figurés, mais le plus souvent, Marthe et Marie prennent part à la scène ; Marie agenouillée en arrière et Marthe debout à la droite du Sauveur, comme dans une sculpture du cimetière du Vatican (2), ou même, comme c'est le cas ici, prosternée aux pieds du Sauveur (Joan. II, 323).

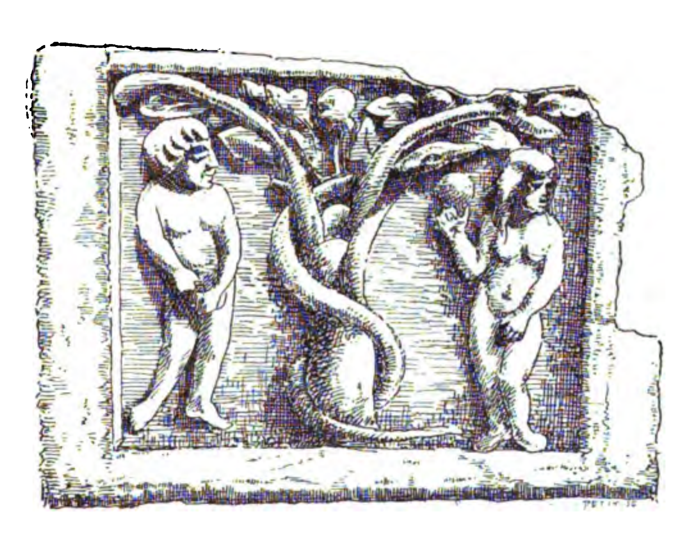
Nous devons encore voir, dans la résurrection de Lazare, une allusion à la résurrection des âmes après la mort. Le Christ étant descendu sur la terre pour sauver l'homme et le racheter de la tache du péché originel, il devient naturel de placer ce grand fait au commencement et à la fin de toute œuvre chrétienne.

Le sacrifice d'Abraham est le symbole de Jésus ve-

(1) Cenac Moncaut. *Voyage archéologique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, p. 10.

(2) Bottari. *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*. XLII.

nant mourir sur la croix pour payer la rançon de l'homme, et la résurrection de Lazare est l'image de sa résurrection spirituelle. Les deux cadavres, étendus sur les édicules de chaque angle, représenteraient alors l'homme mort, attendant du Christ son retour à la vie.



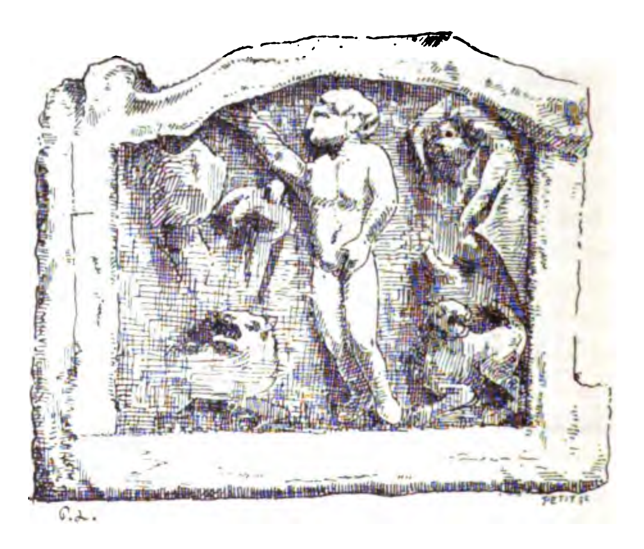
SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.

Face latérale (tête).

ADAM ET ÈVE.

Sur les deux panneaux des extrémités de la cuve, sont sculptés d'un ciseau inhabile et grossier, qui ne rappelle en rien la conception et l'exécution de la frise principale, d'abord : Adam et Ève nus, devant l'arbre du bien et du mal, au milieu des branches duquel on aperçoit le serpent, tournant la tête vers notre première mère, et, ensuite Daniel, conformément à la

tradition cette fois, également nu, dans la fosse, debout, dans une attitude de prière, les bras levés vers le ciel, tandis que, dans le fond, se distinguent à peine deux personnages très frustes. Au pied du prophète sont deux lions à peine dégrossis, mais quoique les Écritures comptent sept de ces animaux, nous avons déjà expliqué plus haut que les figurations de



SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.
Face latérale (pieds).
DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS.

ce fait n'en portent jamais plus de deux. Maintenant quels sont les deux personnages à la droite et à la gauche de Daniel? Très certainement, comme dans un grand nombre de monuments de la même époque,

d'un côté Habacuc, apportant à Daniel des aliments, figure du soulagement que les prières des vivants apportent aux âmes du Purgatoire (1), et peut-être aussi le symbole de l'Eucharistie, et de l'autre, ce personnage couvert du pallium dont les archéologues n'ont pas encore défini le rôle.

Quoique ce sarcophage ait passé six ou huit siècles enfoui à un ou deux mètres du sol, ce qui n'a pu qu'aider à sa conservation, il est loin de nous être parvenu intact. Toutes les têtes des personnages ont disparu, à l'exception des deux qui se trouvent au second plan; celle de la suivante de Sarah, dont la coiffure compliquée est des plus étranges, et celle d'un soldat, au masque énergique et vigoureux.

Bien que ce soit là une œuvre de la décadence, comme nous l'avons dit, on sent dans les sculptures de ce tombeau un souffle encore puissant et un souvenir encore très vivant d'un art bientôt complètement oublié. Comme le sarcophage de sainte Quitterie, ce dernier est incontestablement d'origine gallo-romaine et a, sans doute, été également apporté de Toulouse ou de Lugdunum Convenarum. Nous avons déjà exposé les raisons sur lesquelles nous basons notre opinion. Signalons en passant l'existence, au musée de Toulouse, d'une cuve, de dimensions plus restreintes, dont les sculptures reproduisent presque identiquement celles de ce tombeau, traitées d'un ciseau cette fois absolument barbare et sauvage (2).

De quel personnage ce sarcophage a-t-il renfermé les restes? Nous ne pouvons le dire : tout au plus est-il

(1). Aringhi. *Roma subterranea*, t. II, p. 504.

(2) Le Blant. *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 237.

permis de hasarder des conjectures. M. l'abbé Menjoulet (1) émet l'opinion qu'il servit de sépulture à un capitaine de Childebert, roi des Francs, qui quitta l'armée de ce prince revenant d'assiéger Saragosse, en 544, en passant par Lucq, à la vue des miracles de saint Vincent, diacre et martyr, pour se consacrer dans ce lieu à la vie religieuse. Le tombeau serait alors de la fin du VIe siècle, chose absolument inadmissible. Tout au plus est-il du Ve. Pour qui donc a-t-il été fait et amené dans ce pays, alors sauvage, au milieu des forêts, au pied des Pyrénées? Questions impossibles à résoudre. Pour quelque saint vénéré dans la région sans doute ; peut-être pour ce saint Vincent, diacre et martyr, dont les reliques opéraient des miracles à Lucq, comme nous l'apprend la conversion du lieutenant de Childebert. Mais là encore tout n'est qu'obscurité et incertitude.

Maintenant que nous avons étudié successivement les deux sarcophages d'Aire et de Lucq, qui peuvent être mis au nombre des monuments les plus intéressants que nous aient légués les IVe et Ve siècles, nous devons ajouter qu'ils ont été exécutés à la limite extrême où l'art confine à la barbarie, et qu'ensuite il n'y a plus que le chaos.

Sarcophages de Bielle.

A l'extrémité Sud du Béarn, au milieu de la vallée d'Ossau, une des plus fertiles et des plus verdoyantes

(1) L'abbé Menjoulet. *Chronique du diocèse d'Oloron*, t. I, p. 139.

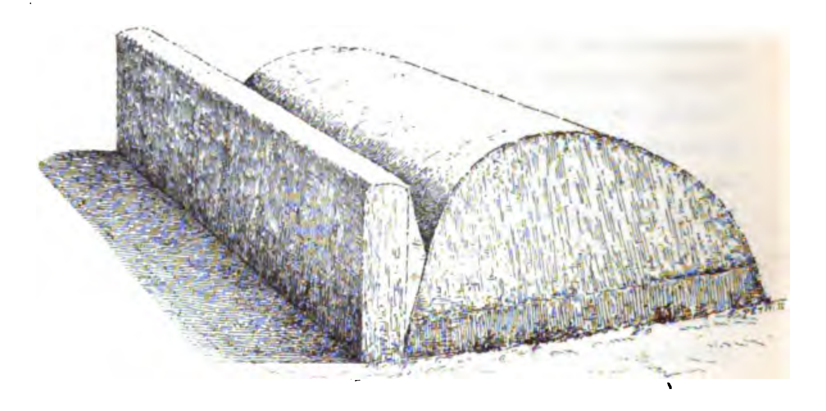
des Pyrénées, sur la route de Pau à Laruns, se trouve le bourg de Bielle (1), autrefois capitale de la vallée, édifié sur l'emplacement d'une villa romaine dont il reste de nombreux vestiges, entre autres, de superbes mosaïques, aujourd'hui malheureusement bien près d'être entièrement détruites et de magnifiques colonnes antiques qui soutiennent la voûte du chœur de l'église. Cette église, sous le vocable de saint Vivien, est un édifice du XVe siècle, composé d'une nef médiane, terminée par une abside à pans coupés et de deux collatéraux. Le portail, du XVe siècle, comme le reste de l'église, est assez richement décoré et dans un état de conservation qui laisse peu à désirer, grâce au large auvent qui l'abrite et repose sur deux puissants contreforts. L'extérieur de l'édifice est excessivement simple; bâtis en moëllons et en cailloux roulés du Gave, les murs ne montrent la pierre de taille qu'aux encadrements des fenêtres et aux angles des contreforts destinés à retenir la poussée des voûtes.

Sur le côté latéral de l'église donnant au sud, se trouvait jadis accolé un petit cloître de 10 mètres de côté, aujourd'hui démoli. Sur l'emplacement de ce cloître, on a déterré il y a quelques années, plusieurs sarcophages dont deux à peu près intacts sont placés au jourd'hui, l'un sur la façade de l'église, entre le portail et le contrefort, sur lequel repose l'auvent signalé tout à l'heure, et l'autre, entre le premier et le second contrefort du mur latéral du côté sud ; un troisième, dont il ne reste plus que des fragments, se trouve à la suite du second. Un quatrième sarcophage avait été découvert lors des travaux exécutés à l'église,

(1) Ch. Le Cœur. *Promenades archéologiques en Béarn*, p. 189.

voici une vingtaine d'années, et enfoui de nouveau presque aussitôt, lorsque ces travaux ont été achevés. Il était, paraît-il, en morceaux.

Le premier sarcophage, ou pour mieux dire, le couvercle de ce sarcophage, car c'est tout ce qu'il en reste, consiste en un énorme bloc de marbre blanc des Pyrénées, sortant sans doute d'une carrière voisine, car il est bien difficile de penser qu'avec les moyens de



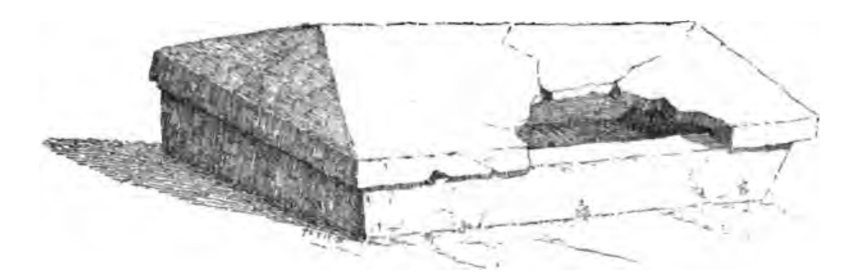
PREMIER SARCOPHAGE DE BIELLE.

transport restreints qui existaient alors et le peu de chemins praticables qui se trouvaient dans ces régions, on eût pu facilement transporter à de grandes distances une masse aussi pesante. Sa longueur est de $2^m\,20$ sur $1^m\,18$ de largeur et même $1^m\,40$, si on y comprend le côté droit qui se trouve sur une de ses faces latérales. Ce côté s'élève perpendiculairement à une hauteur de $0^m\,28$ avec une épaisseur de $0^m\,10$ au sommet ; il est sensiblement plus long que le corps du monument, puisqu'il mesure $2^m\,80$.

Ce sarcophage est construit en dos d'âne, ou pour

mieux dire, en forme de tumulus; le côté droit dont il vient d'être question se trouve sur un de ses côtés seulement, l'autre côté devant primitivement sans doute être adossé à une muraille. Nous n'avons découvert sur ce monument aucun relief d'aucune sorte ; à peine quelques traces d'une ancienne inscription presqu'absolument effacée et totalement illisible, se dessinent sur le sommet du côté servant à isoler le monument.

Le second sarcophage, en forme de tombeau, avec un couvercle en arête et à quatre pans inégaux, est en pierre ordinaire du pays ; il est absolument fruste



SECOND SARCOPHAGE DE BIELLE.

sans aucune figure ni inscription. Un des côtés du couvercle au point d'intersection avec l'auge est brisé et laisse voir l'intérieur de la cuve vide de tout vestige intéressant et ne renfermant que des détritus et des gravats.

Voici ses dimensions :

Longueur du couvercle, 2ᵐ 22 sur une largeur de 0ᵐ 75.

La crête des quatre pans à arête et à côtés inégaux mesure 0ᵐ 76.

Longueur de la cuve, 2ᵐ 10 sur une largeur de 0ᵐ 62.

Les côtés ont une épaisseur de 0m 8.

La cuve une profondeur de 0m 20 ; comme elle va en se rétrécissant par le bas, elle ne mesure plus au ras du sol que 2m seulement de longueur extérieurement et 1m 80 intérieurement, tandis qu'intérieurement, au point d'intersection du couvercle et de l'auge, elle offre une longueur de 1m 95.

Le troisième sarcophage, dont il ne reste plus que des débris, consiste en trois fragments importants du couvercle. Il était en marbre blanc et devait avoir la forme du premier, avec un dessus arrondi également en forme de tumulus.

Le sol de l'ancien cloître renferme encore bien d'autres tombeaux de même espèce, enfouis très peu profondément ; entre les pierres et les herbes, on voit le sommet de certains d'entre eux apparaître : en frappant du pied, on sent la dalle résonner. Il serait fort à souhaiter que des fouilles pussent être entreprises en ce lieu ; les dépenses ne devraient pas être bien élevées et elles donneraieut, nous n'en doutons pas, des résultats du plus haut intérêt, qui permettraient non seulement de fixer l'époque où ont été taillés ces tombeaux, mais éclairciraient également beaucoup de points encore obscurs de l'histoire de la civilisation des vallées pyrénéennes dans la période gallo-romaine.

Paul Lafond.

LES DÉCRETS DU 3 JANVIER 1889

SUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS

ET OBJETS D'ART

AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Nous avons publié dans le *Bulletin Monumental* de 1887, la loi du 30 mars 1887, sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique et artistique, ainsi que la liste des monuments historiques classés au moment de la promulgation de cette loi, nous donnons aujourd'hui deux décrets du 3 janvier 1889, le premier portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi, le second réglant l'organisation et les attributions de la Commission des monuments historiques.

Ces décrets ont été, ainsi que la loi du 30 mars 1887, l'objet d'une étude remarquable présentée par M. Th. Ducrocq, professeur à la Faculté de Droit de Paris et ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à l'Académie des Sciences morales et politiques, dont il est correspondant (1).

(1) La loi du 30 mars 1887 et les décrets du 3 janvier 1889, sur la conservation des monuments et objets mobiliers présentant un intérêt national au point de vue de l'histoire ou de

Nous aurions désiré reproduire ce travail, mais son étendue ne nous le permet pas, aussi y renverrons-nous ceux de nos confrères qui voudraient se rendre un compte exact des difficultés que soulève l'application de cette nouvelle législation. Toutefois, nous avons indiqué en note quelques-unes des questions signalées par M. Ducrocq et qu'il peut être utile à tous de connaître.

M. Challamel, qui a publié dans la *Revue de Législation comparée* une étude sur la loi du 30 mars 1887, a rédigé, à l'occasion du Congrès pour la protection des monuments, un mémoire sur le même sujet, qui n'est pas encore publié.

I.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique (1), notamment l'article 18 ainsi conçu : « Un règlement d'administration publique détermine les détails d'application de la présente loi » ;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Le classement, en totalité ou en partie, des immeubles par nature ou par destination, dont la

l'art, par *Th. Ducrocq*. Paris, libr. Alph. Picard, 1889, in-8°, 64 p.

(1) La loi du 30 mars 1887 parle des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, le décret du

conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national, est prononcé par arrêté spécial du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

L'arrêté détermine les parties de l'immeuble auxquelles le classement s'applique. Il vise l'avis de la Commission des monuments historiques et, s'il y a lieu, ceux du Ministre intéressé et des représentants légaux de l'établissement public propriétaire.

ART. 2. — Si l'immeuble appartient à l'État, l'initiative du classement est prise soit par le Ministre dans les attributions duquel cet immeuble se trouve placé, soit par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

En cas de désaccord, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec les observations de son collègue, le projet de décret prévu par l'article 2 de la loi du 30 mars 1887 et l'avis de la Commission des monuments historiques et les observations de son collègue.

ART. 3.—Les demandes de classement des immeubles appartenant à des établissements publics sont formés :

1° Si l'immeuble appartient à un département, par le Préfet avec l'autorisation du Conseil général ;

2° S'il appartient à une commune, par le Maire avec l'autorisation du Conseil municipal ;

3 janvier 1889, dit partout ayant un intérêt historique ET artistique ; M. Ducrocq pense avec raison que le décret n'a pu modifier l'esprit de la loi et qu'il suffit que l'immeuble ou l'objet d'art possède une des deux qualités, soit historique, soit artistique.

3° S'il appartient à une fabrique, par le Trésorier du Conseil de fabrique, avec l'autorisation de ce Conseil ;

4° S'il appartient à tout autre établissement public, par les représentants légaux de l'établissement.

A défaut de ces demandes, le consentement du département, de la commune, de la fabrique ou de l'établissement public est provoqué, sur l'initiative du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le Ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé.

Dans le cas où l'immeuble a fait l'objet d'une affectation, l'affectataire doit être consulté.

Art. 4. — Si l'établissement public n'a pas donné son consentement ou si l'avis du Ministre sous l'autorité duquel l'immeuble est placé n'est pas favorable, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec le projet de décret et l'avis de la Commission des monuments historiques, les observations des administrations ou établissements intéressés et celles de son collègue.

Art. 5. — Le classement de l'immeuble appartenant à un particulier ne peut être prononcé qu'après que le propriétaire en a adressé la demande au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ou qu'il a donné son consentement par écrit (1).

(1) Les établissements d'utilité publique, tels que les Sociétés savantes reconnues, ne sont pas rangés parmi les établissements publics et restent, par suite, au point de vue du classement de leurs immeubles, dans les conditions des particuliers. D'où découlent ces quatre conséquences : 1° les

L'arrêté qui prononce le classement en détermine les conditions et mentionne l'acceptation de ces conditions par le propriétaire.

Art. 6. — Toutes demandes de classement adressées au Ministre doivent être accompagnées, entre autres pièces, des documents graphiques représentant l'immeuble ou les détails intéressants dont le classement est demandé et, autant que possible, des photographies de ce monument.

Art. 7. — Lorsque l'accord s'établit entre le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et l'établis-

immeubles des établissements d'utilité publique ne peuvent être classés qu'avec leur assentiment, sauf expropriation ; 2° pour leurs immeubles classés avant la loi nouvelle, ils peuvent réclamer le déclassement de droit dans les mêmes conditions que les particuliers ; 3° leurs objets mobiliers échappent à tout classement ; 4° en cas de fouille ou de découverte dans les terrains leur appartenant, l'autorité ne peut prescrire aucune mesure, sauf l'expropriation totale ou partielle du terrain.

Les Sociétés d'Archéologie, d'Histoire, de Beaux-Arts et les autres établissements d'utilité publique, qui posséderaient des monuments historiques et artistiques, n'en auront pas moins très souvent intérêt, ajoute M. Ducrocq, à en demander le classement. Ils pourront y gagner l'avantage d'obtenir une allocation, non pas obligatoire sans doute mais possible sur le crédit des monuments historiques, pour les travaux nécessaires à la conservation de leur immeuble. Ils y gagneront toujours la décharge des servitudes d'alignement, de nivellement, de grattage, etc., et enfin, au cas où une expropriation pour l'ouverture de quelque voie publique ou la réalisation d'autres travaux publics viendrait à les menacer, la garantie de l'intervention nécessaire de la Commission des monuments historiques et du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

sement ou le particulier propriétaire de l'immeuble, l'arrêté du Ministre doit intervenir dans les six mois, à dater du jour de cet accord.

A défaut d'arrêté dans ce délai, le projet de classement est considéré comme abandonné.

Art. 8. — Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'État aux travaux de restauration ou de réparation.

Dans le cas où une partie de ces dépenses est mise à sa charge, l'importance de son concours est fixée en tenant compte de l'intérêt de l'édifice, de son état actuel et des sacrifices consentis par le département, la commune, l'établissement public ou le particulier propriétaire du monument.

Art. 9.—Le classement d'un immeuble et l'exécution par l'État de travaux de restauration ou de réparation n'impliquent pas la participation de l'État dans les charges des travaux d'entretien proprement dits.

Art. 10. — Tous projets de travaux concernant un monument classé sont adressés ou communiqués au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Si le projet comporte une demande d'allocation sur le crédit affecté aux monuments historiques, il est accompagné de pièces établissant : 1° la situation financière du département, de la commune ou de l'établissement public qui sollicite la subvention ; 2° le montant des sacrifices consentis, soit par l'établissement, soit par le particulier propriétaire, et celui des allocations de toute nature qui pourraient concourir à la dépense.

Art. 11. — Sont compris parmi les travaux dont les projets doivent être soumis à l'approbation du Ministre : les peintures murales, la restauration des peintures anciennes, l'exécution des vitraux neufs et la restauration des vitraux anciens, les travaux qui ont pour objet d'agrandir, dégager, isoler et protéger un monument classé, et aussi les travaux tels qu'installation de chauffage, d'éclairage, distribution d'eaux et autres qui pourraient, soit modifier une partie quelconque du monument, soit en compromettre la conservation.

Est également comprise parmi ces travaux la construction de bâtiments annexes à élever contre un monument classé.

Aucun objet mobilier ne peut être placé à perpétuelle demeure dans un monument classé sans l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 12. — Les immeubles qui seraient l'objet d'une proposition de classement en cours d'instruction ne pourront être détruits, restaurés ou réparés sans le consentement du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, jusqu'à ce que la décision ministérielle soit intervenue, si ce n'est après un délai de trois mois à dater du jour où la proposition aura été régulièrement portée à la connaissance de l'établissement public ou du particulier propriétaire.

Art. 13. — Si, après le classement d'un monument appartenant à un particulier, et en dehors des conditions prévues par l'article 3 de la loi, l'État accorde une subvention pour la conservation ou la restauration de ce monument, l'arrêté ministériel qui alloue la

subvention détermine les conditions particulières qui peuvent être imposées au propriétaire, et mentionne le consentement écrit de celui-ci.

Art. 14. — Sont considérés comme régulièrement classés avant la promulgation de la loi :

1° Les monuments classés avec le consentement de ceux auxquels ils appartiennent ou dans les attributions desquels ils se trouvaient placés ;

2° Les monuments qui auraient été classés d'office par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et dont le classement, après avoir été porté à la connaissance des intéressés, n'aura été l'objet d'aucune protestation dans le délai de trois mois ;

3° Les monuments classés pour lesquels l'État aurait fait une dépense quelconque sur le crédit affecté aux monuments historiques.

Art. 15. — Le délai d'un an, accordé aux particuliers par l'article 7 de la loi pour réclamer le déclassement des monuments pour lesquels l'État n'a fait aucune dépense, ne commence à courir qu'à dater de la notification faite au propriétaire, si elle est postérieure à la promulgation de la loi.

Six mois après la réclamation, le monument est déclassé de droit, sans qu'aucune formalité soit nécessaire.

Art. 16. — Les articles 6, 8 et 10 du présent règlement sont applicables aux objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et aux établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt national.

Art. 17. — Le classement des objets mobiliers prescrits par l'article 8 de la loi est fait par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, soit d'office, soit sur la demande du Ministre dans les attributions duquel est placé le service auquel ces objets sont affectés, soit sur celles des représentants légaux de l'établissement propriétaire (1).

Art. 18. — Le classement de ces objets est notifié : si les objets classés appartiennent à l'État, au Ministre dans les attributions duquel est placé le service auquel ils sont affectés ; s'ils appartiennent à un établissement public, aux représentants légaux de cet établissement et au Ministre dans les attributions duquel il est placé.

En ce qui concerne les départements et les communes, le délai de six mois dans lequel la réclamation peut être faite ne court que du dernier jour de la

(1) L'article 10 de la loi déclare inaliénables et imprescriptibles les objets d'art classés et appartenant à l'État. Pour ceux qui sont la propriété des départements, communes et établissements publics, l'article 11 porte seulement qu'ils ne pourront être restaurés, réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En cas d'aliénation irrégulière, il peut y avoir lieu à une action en revendication exercée soit par l'établissement propriétaire, soit par le Ministre, en son lieu et place, si l'établissement s'abstient, mais cette aliénation assimilée aux cas de perte et de vol ne peut être poursuivie que pendant trois années, conformément aux dispositions des articles 2279 et 2280 du Code civil. Cette action contre le détenteur ne fait pas obstacle aux demandes de dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aurait prêté son concours à l'acte d'aliénation.

session ordinaire ou extraordinaire dans laquelle cette notification aura été portée à la connaissance du Conseil général ou du Conseil municipal.

Art. 19. — A défaut de réclamation de la part de l'établissement public, le Ministre dans les attributions duquel cet établissement est placé peut réclamer d'office contre le classement ou le déclassement.

Dans tous les cas où il doit être statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec l'arrêté attaqué et l'avis de la Commission des monuments historiques sur la réclamation, les observations du Ministre intéressé et, s'il y a lieu, celles de l'établissement public.

Art. 20. — L'action civile, ouverte au profit de l'État par l'article 12 de la loi, devant les Tribunaux civils ou devant les Tribunaux correctionnels, si l'infraction est accompagnée d'un délit de droit commun, contre les personnes qui auront contrevenu aux dispositions des articles 4 et 10 de ladite loi, ainsi que celle qui appartient au propriétaire, est, en ce qui concerne les établissements publics, intentée et suivie à la diligence, soit du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, soit des représentants légaux de l'établissement.

Art. 21. — L'organisation de la Commission des monuments historiques et le mode de nomination de ses membres sont réglés par décret.

Art. 22. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 3 janvier 1889.

II.

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
Vu l'article 21 du décret du 3 janvier 1889 portant réglement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation des monuments et objets ayant un caractère historique et artistique.

Décrète :

Art. 1er. — La Commission des monuments historiques, instituée par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a pour mission d'établir la liste des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique, de désigner ceux qu'il convient de restaurer, d'examiner les projets présentés pour leur restauration, de proposer au Ministre la répartition des crédits ouverts pour la conservation des monuments classés.

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est président de la Commission des monuments historiques. Le Directeur des Beaux-Arts

est premier vice-président de droit. Un deuxième vice-président est désigné par le Ministre. En l'absence du président et du vice-président, le doyen d'âge des membres présents remplit les fonctions de président.

Art. 3. — La Commission des monuments historiques est composée de membres de droit et de membres à la nomination du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 4. — Sont membres de droit : le directeur des Beaux-Arts ; le directeur des bâtiments civils et palais nationaux ; le directeur des cultes ; le préfet de la Seine ; le préfet de police ; les inspecteurs généraux des monuments historiques ; le contrôleur des travaux des monuments historiques ; le directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny ; le conservateur du Musée de sculpture comparée (1).

Art. 5. — Les membres à la nomination du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sont nommés par arrêté ministériel. Lorsqu'une vacance se produit, la commission est invitée à présenter au Ministre une liste de trois candidats.

(1) M. Ducrocq regrette que la Bibliothèque Nationale ne soit pas mentionnée parmi les établissements dont les collections doivent être inventoriées et classées conformément à la loi, et il signale également la lacune regrettable qui existe dans le décret d'organisation de la Commission des monuments historiques, qui ne mentionne parmi les membres de droit ni l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, ni le directeur du service des bibliothèques publiques au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 6. — La commission peut constituer des sous-commissions chargées de préparer l'étude des questions qui lui sont soumises et de lui en faire un rapport.

Art. 7. — Le chef et le sous-chef du bureau des monuments historiques remplissent les fonctions de secrétaire et de secrétaire-adjoint de la commission.

Fait à Paris, le 3 janvier 1889.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Dans la Séance du Comité permanent du 25 octobre 1889, ont été admis comme membres de la Société française d'Archéologie :

M. le comte D'ARJUZON, à Dreux, présenté par M. le marquis d'Alvimare de Feuquières.

M. le Dr BAGNÉRIS, à Samatan (Gers).

M. Albert LEFAIVRE, officier de la Légion d'honneur, ministre plénipotentiaire, à Versailles, présentés par MM. Lorin et Maurion de Larroche.

M. Édouard DUBLOC, docteur en droit, à Compiègne, présenté par MM. le baron de Bonnault et A. Sorel.

M. Édouard FERRAY, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire d'Évreux.

M. le baron HALNA DU FRÉTAY, à Vieux-Châtel, par Châteaulin (Finistère), présentés par M. le comte de Marsy.

M. l'abbé GUICHARD, curé de Pupillin, par Arbois (Jura), présenté par M. l'abbé Bouillet.

M. Paul MEYRUEIS, licencié en droit, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Montpellier, présenté par MM. Edmond et Prosper Falgairolles.

Dans la même séance, ont été élus membres étrangers, sur la proposition du Bureau :

M. le marquis Giacomo BRIVIO, à Milan.

M. Eugène SOIL, chevalier de l'ordre de Pie, juge au Tribunal civil de Tournai.

M. Louis COURAJOD a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. D'AULT DU MESNIL a été nommé officier d'Académie.

M. TESTENOIRE-LAFAYETTE père a été nommé chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nous avons à annoncer la mort de MM. l'abbé AZÉMAR, inspecteur du département de l'Aveyron, curé de Valady; le baron DE MESNIL-DURAND, au château de Balthazar (Calvados); et LA CROIX DE SENILHES, à Millançais (Loir-et-Cher).

M. le chevalier DE BURBURE, membre de l'Académie royale de Belgique, est décédé à Anvers. M. de Burbure avait publié de nombreux et importants travaux sur les artistes anversois et sur la musique ancienne.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU COMITÉ PERMANENT

du 25 octobre 1889

M. Eug. de Beaurepaire entretient sommairement le Comité d'une découverte intéressante faite dans l'église de Savigny (Manche). L'exécution de travaux au chevet de cet édifice a mis au jour l'ancienne abside, qui est fort curieuse et très ornée. Cette décoration, qui occupe l'extérieur de l'abside, remonte au XVe siècle ; elle représente des scènes de la vie de sainte Barbe.

M. Travers signale des dessins tracés au couteau qui existent à l'extérieur du chevet de l'église de Langrune (Calvados). Il y en a d'informes et de grossiers, qui ne sont nullement dignes d'attention ; mais M. Travers se propose d'en relever un ou deux autres, où la forme des navires rappelle ceux du XVe siècle. Peut-être ces figures indiquaient-elles l'emplacement de sépultures de marins.

M. Hettier dit qu'on voit des dessins analogues sur les murs de l'église de Bernières à l'extérieur, mais ils n'offrent ni caractère, ni intérêt.

M. le Directeur entretient le Comité des démarches qu'il a faites pour la conservation de l'ancienne église de Maxeville (Meurthe-et-Moselle), située au milieu du cimetière de cette commune. Ces démarches n'ont malheureusement pas réussi, mais M. le Préfet a obtenu de la commune que les vitraux de la fenêtre centrale du cœur et le pilier supportant la tour seraient déposés au Musée lorrain de Nancy.

M. de Lahondès signale l'état regrettable dans lequel se trouve le musée de Toulouse. La construction entreprise depuis quelques années est restée inachevée ; la toiture n'est pas terminée et les voûtes du premier étage sont déjà abimées et salpêtrées.

Il entretient également le Comité des projets de restauration de la cathédrale de Saint-Étienne de Toulouse. Une loterie et un legs ont produit une somme de 1,500,000 fr., ce qui est très insuffisant et les plans sont encore loin d'être arrêtés.

CHRONIQUE.

Les souterrains de la cathédrale de Rouen. — Dans une brochure récemment publiée chez Marguery, M. l'abbé Sauvage examine les légendes répandues à Rouen, et d'après lesquelles, de vastes souterrains s'étendraient sous la cathédrale de Rouen, — cet édifice serait élevé sur pilotis, — la Seine en battait jadis les murs ou s'en approchait si près, au Pont-Morand, que les navires s'amarraient à de gros anneaux de fer scellés encore dans les murs de l'église ; — et enfin on pouvait naviguer en nacelle sous la cathédrale.

S'aidant des notes de l'architecte Alavoine, qui s'était préoccupé de ces questions en 1831, avec Hyacinthe Langlois, M. l'abbé Sauvage a fait dans la cathédrale des recherches, des sondages et après avoir rappelé l'existence bien constatée, sous la tour de Beurre, d'un canal, aqueduc ou égoût, construit en pierres de tailles, qui, de la place Notre-Dame se dirige vers la rue du Change, il termine par les conclusions suivantes : La cathédrale n'est pas bâtie sur pilotis ; elle a eu jadis des *cryptes* sous le chœur et les bas-côtés, mais, depuis qu'elles sont comblées, il n'y a plus de *souterrains.* Il y a seulement des *caveaux funéraires*, sous la chapelle de la Sainte-Vierge, et des *caves* sous les annexes, c'est-à-dire sous le bâtiment qui sert de vestiaire aux chanoines et sous l'ancienne bibliothèque qui longe la cour des Libraires.

La sépulture de Louis XI dans l'église de Cléry. — MM. L. Jarry, L. Dumuys et Eugène Jarry, ont entrepris à deux reprises des recherches dans l'église de Cléry (Loi-

ret), pour y rechercher les sépultures de divers personnages de la cour de Charles VII et de Louis XI. Ils viennent de rendre compte dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* (1889, p. 405-411) des résultats de leur dernière exploration dans laquelle ils ont reconnu le caveau de Louis XI.

Le cinquantenaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — La Société genevoise, fondée en 1838, a célébré, il y a deux ans, son jubilé demi-séculaire, et pour en conserver le souvenir, elle a chargé son vice-président, M. Édouard Favre, de rédiger à cette occasion, un *Mémorial* qui vient de paraître (1) et qui contient, avec les discours prononcés dans cette circonstance, un compte-rendu sommaire de toutes les séances de la Société, depuis sa fondation, et une table de ses publications. C'est avec un vif plaisir que nous avons vu le nom du fondateur de la Société française d'archéologie figurer dans l'un de ces premiers procès-verbaux, car, dès le mois de septembre 1838, A. de Caumont engageait la Société genevoise à entreprendre la description du temple de Saint-Pierre, et la publication de notices sur les objets remarquables du Musée. Deux tables détaillées rendent les recherches faciles dans ce volume qui montre l'importance des travaux accomplis par la Société de Genève.

L'église primitive de Sutri. — M. A.-L. Frothingham Jr nous donne dans *The American Journal of Archæology* (1889, p. 320-331), une description très complète d'un monument chrétien d'un caractère tout spécial et d'une haute antiquité, situé dans la campagne romaine à Sutri. C'est une église, entièrement taillée dans le roc, ayant plus de 20 mètres de longueur, sur 5 mètres 40 de largeur, avec une nef et deux bas-côtés séparés par deux rangs de piliers

(1) Genève, lib. Jullien, 1889, in-8, X — 439 p.

de forme carrée. Elle est précédée d'un vestibule qui a pu être un tombeau étrusque. Cet édifice, que Lenoir a signalé dans son *Architecture monastique*, paraît dater du IVe au Ve siècle.

Cinquantenaire de la Société Archéologique de Touraine. — Pour fêter le cinquantième anniversaire de sa fondation, la Société Archéologique de Touraine, suivant l'exemple qui a été donné par les Sociétés des Antiquaires de l'Ouest et de Picardie, organise pour les mois de mai et de juin une Exposition rétrospective d'objets d'art et de curiosité dans l'ancienne église de Saint-François-de-Paule. L'organisation de cette Exposition est confiée aux soins d'une commission présidée par M. Palustre. Un Congrès provincial aura lieu également à Tours pendant la durée de l'Exposition, sous la direction de M. J. Delaville le Roulx, président de la Société Archéologique de Touraine.

Iconographie de Charlemagne. — M. Vétault, dans son bel ouvrage consacré à Charlemagne et publié il y a quelques années, chez Mame, a donné de nombreuses reproductions des portraits et autres monuments qui rappellent les traits du grand empereur. Plus récemment, M. Müntz, dans un mémoire lu à la Société des Antiquaires de France a signalé les monuments encore existants et qui rappellent le souvenir de Charlemagne, de Roland et de plusieurs autres personnages de ce cycle. Aujourd'hui, M. P. Clemen reprend cette question dans les publications de la Société historique d'Aix-la-Chapelle (1889), et publie sous ce titre : *Die Portraitdarstellungen Karls des Grossen*, une importante étude qu'accompagnent plusieurs reproductions de manuscrits, ainsi que celle de la mosaïque du Latran.

Les débris de l'abbaye de Saint-Vannes, à Verdun. — Le bombardement de la citadelle de Verdun en 1870 a amené la destruction des bâtiments de l'ancienne abbaye

de Saint-Vannes compris dans son enceinte. L'administration de la guerre ayant décidé la démolition de ces constructions en partie ruinées et inutilisables, les membres de la Société philomathique de Verdun ont cherché à en sauver quelques débris et à les transporter soit au Musée, soit dans l'ancien cimetière de Saint-Victor. Un rapport de M. Petitot-Bellavène, inséré dans les Mémoires de la Société philomatique (Tome XI, 1889), nous raconte les résultats de cette entreprise, entravée à chaque pas, mais qui a cependant abouti à la conservation de la porte de la salle capitulaire, de l'une de celles du cloître et d'un certain nombre de fragments d'architecture.

BIBLIOGRAPHIE

Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou, par *Jos. Berthelé*, archiviste des Deux-Sèvres, 1 vol in-8°, Melle, Lacuve, 1889.

Un excellent livre d'archéologie vient de paraître sous le titre de *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. L'auteur, M. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, fondateur de la *Revue Poitevine et Saintongeoise*, s'est fait remarquer plus d'une fois par la justesse de son coup d'œil archéologique. Nul ne réussit mieux que lui à démêler les divers styles d'architecture dont beaucoup de monuments se composent et à préciser l'origine de chacun d'eux. L'examen comparatif des églises romanes de la région, auquel il se livre avec une critique remarquable, l'a conduit à des constatations intéressantes et à des conclusions nouvelles, tant au point de vue des caractères de l'architecture locale que des influences étrangères qui ont agi parfois sur elle.

L'ouvrage est divisé en deux parties, l'architecture et le mobilier. Dans la première, l'auteur étudie diverses églises présentant plusieurs problèmes non encore résolus ou des particularités inconnues ou mal observées. La plus ancienne, la crypte de Saint-Léger de Saint-Maixent, découverte en 1875, avait d'abord été attribuée au XIe siècle, et, en effet, il y a des parties, des voûtes notamment, qui ne remontent pas plus haut. Mais M. Berthelé a démontré par la forme toute particulière des gros piliers carrés, par l'origine des matériaux, par la taille des pierres, et enfin par les textes qu'il fallait absolument en placer la cons-

truction vers l'année 684, époque de la translation à Saint-Maixent des reliques de saint Léger.

L'église de Gourgé, en grande partie du XII[e] siècle, dont M. Berthelé donne la description, possède un curieux chevet en cul de four, dont personne avant lui n'avait soupçonné l'antiquité. Sa construction en petit appareil avec cordons de briques, faite avec des matériaux romains et divers autres caractères, lui ont fourni la preuve que cette portion de l'édifice sur laquelle existent encore les restes d'une antique lanterne du même temps, devait nécessairement remonter au-delà de l'an mil. L'étude des textes l'engagerait même à admettre sans trop de témérité que son origine doit se placer entre 889 et 942. Mais il résulte tout au moins de l'ensemble des faits que le chevet de Gourgé est un monument carlovingien. Voilà une véritable découverte qui fait honneur à la perspicacité de l'auteur.

Il semblait que tout eût été dit sur la remarquable et célèbre église d'Airvault. M. Berthelé a voulu élucider le problème jusqu'ici fort obscur de son origine. Dans une dissertation fort bien conduite sur les textes et l'aspect du monument, il établit péremptoirement que l'église actuelle d'Airvault est la même que celle dédiée en l'an 1100, d'après la chronique de Saint-Maixent. Il prouve que l'architecte n'est autre que Pierre, le premier abbé d'Airvault, dont le curieux tombeau existe encore. Il démontre qu'il faut placer vers l'an 960 la fondation de la primitive église par Aldérade, vicomtesse de Thouars, et en l'an 964 l'établissement des chanoines, malgré le texte évidemment fautif de la chronique de Saint-Maixent qui le place en 1064. Après avoir constaté la présence de quelques traces de cette première construction, l'auteur fait remarquer la beauté des voûtes Plantagenet, qui recouvrent la nef principale et le chœur d'Airvault. Ces voûtes, édifiées au XIII[e] siècle sur l'église romane du XI[e] siècle, dérivent directement des voûtes de Toussaint d'Angers et ont été reproduites à Saint-Jouin-les-Marnes.

La question des influences étrangères sur plusieurs églises romanes du Poitou était fort délicate. M. Berthelé l'a abordée avec chaleur et conviction. D'après ses observations, l'église de Saint-Hilaire de Poitiers a subi l'influence caractérisée du style roman auvergnat et en particulier de la cathédrale du Puy, dans ses coupoles octogonales sur trompes et dans la disposition de ses chapelles absidales. Il en serait de même des voûtes en quart de cercle des bas-côtés de Parthenay-le-Vieux, de Sainte-Croix de Parthenay, de Saint-Eutrope de Saintes, de Sainte-Gemme de Saintonges et de Charroux, qui procéderaient du style auvergnat, aussi bien que le clocher octogonal que l'on rencontre dans plusieurs églises du Poitou. D'autre part, le style limousin aurait inspiré les portails polylobés de Saint-Paixent, de Celles-sur-Belle et de Saint-Médard-de-Thouars. L'influence périgourdine de la coupole byzantine sur pendentifs sur les voûtes identiques de Fontevrault, de Coussay-les-Bois, de Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet, Notre-Dame-de-Saintes, Oisé, Fénioux, etc., est parfaitement démontrée. En est-il ainsi de l'influence angoumoisine sur les clochers à pomme de pin de Notre-Dame et de Montierneuf de Poitiers? peut-être. Une autre école d'architecture romane, celle de la Champagne, aurait inspiré, d'après M. Berthelé, la reconstruction de la fameuse église de Maillezais au XIe siècle. Les tribunes latérales des bas-côtés, voûtées en berceau perpendiculaire à la nef, et les deux tours-clochers de la façade procéderaient directement de Saint-Remi de Reims et auraient été construites entre 1060 et 1074 par Goderan, abbé de Maillezais, ancien moine de Saint-Remi. Cette opinion nouvelle, qui n'est pas encore universellement admise, s'appuie néanmoins sur des arguments très sérieux.

Le style Plantagenet, né au XIIe siècle de la fusion de la coupole byzantine du Périgord et de l'Angoumois avec la croisée d'ogives de l'Ile-de-France, est l'objet, de la part de M. Berthelé, d'une dissertation magistrale où

de dire qu'il renferme une description des monuments et des sculptures réunis dans les cours, tels que le portail d'Anet, l'arc de Gaillon et d'autres débris de l'ancien musée des monuments français; des œuvres originales et des moulages placés dans le palais des Études, une étude sur l'hémicycle et le chef-d'œuvre de Paul Delaroche, un catalogue des œuvres d'art que renferme la bibliothèque, une liste des reproductions en liège des monuments antiques et du moyen âge commencées par Aug. Pelet, et un aperçu des collections nouvellement données par MM. Dubois de l'Estang et Victor Schelcher. On y trouve également la liste des œuvres récompensées dans les différents concours des grands prix de sculpture et de peinture, prix de la figure peinte et de la figure modelée, de la tête d'expression, du paysage historique, etc., ainsi que celle des envois de Rome, listes qui comprennent non-seulement les œuvres exposées, mais encore celles qui sont conservées dans le dépôt.

Un certain nombre de gravures, en partie empruntées à la publication de M. Courajod, complètent ce volume qui devra être joint à la *Bibliothèque de l'Enseignement du Dessin*, publiée par la maison Quantin.

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, publié sous les auspices de l'Académie de Reims. Deuxième fascicule. Ville de Reims, I. Monuments religieux, § 1. Paroisses, par *Ch. Givelet*, *H. Jadart* et *L. Demaison*. Reims, librairie Michaud, 1889, in-8°, 258 p. avec pl. et fig., 10 fr.

L'Académie de Reims poursuit la publication du *Répertoire archéologique* dont nous avons annoncé la première livraison et indiqué le plan. Le nouveau volume que viennent de mettre au jour nos confrères, MM. Givelet, Jadart, et Demaison est consacré aux trois anciennes paroisses conservées de Saint-Jacques, de Saint-Maurice et de Saint-André, aux paroisses et collégiales détruites ou sup-

primées au nombre de treize, et enfin aux églises nouvellement construites de Saint-Thomas et de Sainte-Geneviève, aux chapelles de Saint-Hilaire, de la Mission et de Saint-Jean-Baptiste, au Temple protestant et à la Synagogue.

Nos confrères ont apporté dans ce nouveau travail le même soin qu'à la livraison précédente, et ont fait précéder ce volume d'une bibliographie qui comprend non-seulement les ouvrages consacrés aux édifices décrits, mais encore ceux qui sont relatifs à la Cathédrale et à Saint Remi.

Le plan de cet excellent ouvrage est aujourd'hui définitivement arrêté. Il comprendra quinze fascicules, dont huit consacrés à la ville de Reims, et sept aux édifices des cantons de l'arrondissement. Un fascicule paraîtra chaque année.

Léon Germain. — MÉLANGES HISTORIQUES SUR LA LORRAINE. — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1889, in-8°, VI — 501 p., pl. et fig.

On sait quel est le zèle déployé par notre confrère M. Germain, pour tout ce qui touche à l'histoire et à l'archéologie de la Lorraine. Il est peu de numéros de ce recueil dans lesquels nous n'ayons l'occasion de signaler quelques-unes de ses nouvelles publications, et presque chaque mois le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, le *Journal de la Meurthe*, le *Nancy-Artiste*, etc., renferment des articles ou des communications de l'actif archéologue lorrain. M. L. Germain vient de réunir en un volume une partie de ses derniers travaux, ceux qui ont été imprimés à Nancy, chez Crépin-Leblond, d'avril 1885 à la fin de 1887.

Beaucoup des morceaux que renferme ce recueil nous étaient déjà connus, mais c'est avec plaisir que nous les avons relus et qu'à côté d'eux nous en avons trouvé plusieurs qui étaient nouveaux pour nous.

Nous citerons notamment les études sur Guillaume de

Marcillat, Ligier et Jacob Richier, les recherches sur les cloches en Lorraine, les descriptions de diverses églises et chapelles, un certain nombre d'articles généalogiques et en dernier lieu un travail historique important sur René II, duc de Lorraine et le comté de Guise.

Les Archives des Arts. — Recueil de documents inédits ou peu connus, par *Eugène Müntz*. Première série. Paris, Librairie de l'Art, 29, cité d'Antin, 1890, in-8°, 196 p.

Le nouveau volume que nous donne notre infatigable confrère est formé de documents inédits, accompagnés de notes très courtes et ne servant qu'à faire ressortir ce que la pièce publiée apporte de nouveau, soit pour l'histoire d'un monument ou d'une œuvre d'art, soit pour la biographie d'un artiste. Le plus ancien document concerne le séjour à Rome du Giottino en 1369, les plus récents sont des lettres d'Horace Vernet, de Cornélius et de Rauch. Quant aux sujets traités, ils sont des plus variés, plusieurs notes sur les tapisseries et entre autres un inventaire de celles de Westminster sous Henri VIII; le compte des portes du Baptistère de Florence de Ghiberti; la préface d'un Traité de Luca Pacioli; et de nombreuses quittances, notes, etc. Mais ce qui offre le plus d'intérêt, c'est à coup sûr une suite de lettres adressées par Mariette, à l'architecte vénitien Thomas Temanza, de 1766 à 1772. A côté de nombreuses demandes de livres, d'estampes et de dessins, et de questions sur la date de la naissance de tel ou tel artiste, Mariette entretient son correspondant des sujets les plus variés, lui envoie tout un mémoire sur la construction du Pont Notre-Dame, pour sa biographie de Fra Giocondo, lui raconte ses acquisitions ainsi que les nouvelles académiques.

Tous les documents qui composent ce volume ne sont pas inédits, mais, comme le fait justement remarquer M. Müntz, certaines pièces, publiées il a trois ou quatre

siècles ou perdues dans des recueils introuvables, méritent plus, lorsqu'elles sont curieuses, la reproduction que certaines paperasses n'offrant d'autre mérite que celui de nous être parvenues sous forme de manuscrits. Le *Courrier des Arts* a eu la primeur de cette publication, mais nous devons féliciter M. Müntz d'avoir réuni tous ces articles en un volume, où ils sont plus facilement consultés et nous espérons que, conformément aux promesses du titre, un second volume ne tardera à suivre le premier.

ŒUVRES COMPLÈTES DE Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, prélat de la maison de Sa Sainteté. Poitiers, imp. Blais, Roy et Cie, 1889, in-8°.—T. Ier, Rome, I. Inventaires ecclésiastiques, 580 p. T. 2e, Rome, II, Le Vatican, 532 p.

Parmi les archéologues français contemporains, il en est peu dont les travaux soient aussi nombreux et aussi variés que l'œuvre de Mgr X. Barbier de Montault. Depuis près de quarante ans, il a publié, indépendamment de plusieurs ouvrages importants, des articles presque par centaines dans un très grand nombre de recueils français et étrangers.

Hagiographie, archéologie religieuse, antiquités chrétiennes, droit canonique, liturgie, histoire provinciale, œuvres d'art du moyen âge, tels sont les principaux sujets étudiés par notre infatigable collaborateur. Mais ces articles sont dispersés dans des publications souvent peu connues, beaucoup n'ont pas été tirés à part, aussi l'auteur a-t-il cru avec raison rendre service à ses confrères en réunissant dans une série de volumes toutes ces monographies, et nous ne pouvons que le remercier de nous éviter ainsi des recherches longues et souvent infructueuses. Les lecteurs du *Bulletin Monumental* ont eu assez souvent l'occation de lire les articles du savant archéologue pour qu'il nous semble inutile d'insister sur leur

importance. On sait surtout quelle est la grande puissance de comparaison, quels sont les rapprochements ingénieux, quels sont enfin les nombreux documents inédits, qui fourmillent à chaque page dans ces notices, et l'on comprendra sans peine l'importance qu'il y aura à les trouver réunis dans des volumes d'un format uniforme et terminés par de bonnes tables.

Les deux premiers volumes que nous avons entre les mains sont consacrés à Rome. Ayant pendant de longues années habité la ville éternelle, y ayant eu, grâce à ses titres, accès dans de nombreux dépôts peu connus, ayant pu explorer les trésors de bien des églises qui échappent aux visites sommaires des voyageurs ordinaires, Mgr Barbier de Montault a été à même d'y faire une ample récolte.

Le premier volume est consacré à la reproduction d'une série d'inventaires de personnes et d'églises. Nous allons en donner l'énumération, qui manque dans ce volume, car s'il renferme une table très détaillée de tous les noms et termes archéologiques cités, il n'y a pas de table des articles de ce premier volume, et c'est une lacune qui, heureusement, ne se trouve pas dans le suivant : 1. Le cardinal d'Estouteville, 1483. — 2. Le pape Paul IV, 1559. — 3. Saint-Louis-des-Français, 1525. — 4. *Idem,* 1618. — 5. *Idem,* 1626. — 6. *Idem,* 1649. — 7. *Idem,* 1670. — 8. *Idem,* XVIIIe siècle. — 9. Saint-Sauveur *in Thermis,* 1649. — 10. La Chapelle papale, 1547. — 11. Sainte-Marie-Majeure.— 12. Le Latran.— Ce dernier chapitre comprend un catalogue détaillé du musée du Latran. — Si les documents que renferme ce volume offrent un grand intérêt au point de vue de l'histoire religieuse et artistique de Rome, ils fournissent aussi de nombreux documents au point de vue de l'histoire de France et les préfaces qui les précèdent, ainsi que les notes qui les accompagnent apportent des éléments nouveaux pour la biographie de plusieurs prélats et artistes français.

Le second volume est spécialement consacré au Vatican; il comprend deux parties distinctes : le palais avec ses musées, sa bibliothèque et ses jardins; la basilique avec ses inventaires et ses dévotions. Nous en donnons également le contenu : 1. Au lecteur. — 2. Le palais apostolique. — 3. Les musées. — 4. La bibliothèque Vaticane. — 5. Inventaires de la Basilique de Saint-Pierre. — 6. Prières propres à la Basilique. — 7. La visite des sept autels. — 8. Fonctions liturgiques. — 9. Le Concile du Vatican. — 10. Les grandes reliques de la Passion. — 11. La définition dogmatique de l'Immaculée-Conception. — 12. Les autels de Saint-Pierre.

Il faut lire, page à page, et souvent la plume à la main, la plupart de ces mémoires pour voir quels renseignements utiles ils peuvent apporter à tous ceux qui s'occupent de l'archéologie du moyen âge, car l'auteur, élargissant son cadre, a parfois pris une simple mention d'inventaire, pour en faire le sujet d'une dissertation entière, c'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple qu'à propos d'une relique dite du *lait* de la Vierge, il nous donne la liste et l'historique de toutes les reliques analogues conservées dans diverses églises, et qui, ainsi que l'a démontré dernièrement M. F. de Mély, ne sont que des fragments de la pierre crayeuse qui constitue la grotte du lait, près de Bethléem.

Nous ne savons de combien de volumes se composera la collection des œuvres de Mgr Barbier de Montault, douze ou quinze peut-être, sans compter les suppléments que ne manqueront pas de lui fournir ses travaux futurs, mais, s'ils présentent l'intérêt des deux premiers, nous ne doutons pas qu'ils soient accueillis avec la même faveur que ceux-ci. M.

Nouveau Manuel de Numismatique ancienne, par *A. de Barthélemy*. Nouvelle édition. Paris, Roret, 1890, 1 vol. in-18 de 484 p. et atlas de 12 pl.

L'ouvrage de M. de Barthélemy est un guide à l'usage

des profanes qui ont la curiosité de la numismatique et n'ont pas autant de loisir qu'ils souhaiteraient pour l'étudier à fond ; je crois être assez profane en matière de monnaies pour juger jusqu'à quel point l'auteur a tenu ce qu'il promettait. J'ai pu vérifier sur moi-même que le Manuel est fort utile, fort commode à consulter, et qu'un amateur de bonne foi peut s'imaginer, grâce à lui, avoir l'expérience d'un numismatiste de métier, tant du moins qu'il n'a pas la prétention d'aborder certains problèmes délicats où les gens du métier eux-mêmes sont contraints d'avouer leur impuissance ou leur indécision. Plusieurs générations de collectionneurs ont d'ailleurs vécu de ce petit livre et en ont tiré profit ; les uns l'avouent et ne s'en font pas accroire, les autres préfèrent ne rien avouer, sauf à le feuilleter assidûment dès que l'occasion s'en présente.

La première édition, qui date de quarante ans, était depuis longtemps épuisée. La seconde en reproduit le plan, les dispositions générales, et, dans bien des cas, la lettre primitive ; la science n'a pas assez changé sur certains points pour qu'il fût nécessaire de procéder à un remaniement complet. Le livre a été imprimé en province et la correction s'en ressent ; le grec y a perdu une partie de ses accents et faussé trop souvent ceux qu'il a gardés. Des chapitres entiers ont été refaits, d'autres agrandis et complétés. On remarquera surtout les séries gauloises où M. de Barthélemy était d'autant plus à l'aise qu'il n'avait qu'à résumer ses propres travaux. Les séries de l'Asie Mineure ont été considérablement développées ; celles des rois de Pont, de Cappadoce et de Bithynie ont été rétablies d'après les derniers mémoires de M. Théodore Reinach. Les monnaies chypriotes, les monnaies des royaumes grecs de la Haute-Asie, celles d'Égypte et de Syrie, ont eu leur bonne part dans l'accroissement du volume. L'ouvrage, sous sa forme nouvelle, ne rendra pas moins de services qu'il n'en a rendus sous sa forme ancienne.

Qu'on me permette, en terminant, d'exprimer un vœu.

Nos jeunes professeurs d'histoire ancienne ne semblent pas se douter, pour la plupart, du secours que la numismatique bien comprise peut apporter à l'histoire ; les monnaies ou n'existent pas pour eux, ou n'existent que pour leur fournir çà et là matière à illustrations. Je n'ose espérer qu'ils se décident à étudier eux-mêmes la numismatique ; mais, s'ils feuilletaient de temps à autre quelque ouvrage élémentaire où apprendre ce que c'est qu'une monnaie, comment on doit la lire et l'interpréter, ils s'épargneraient peut-être des erreurs notables. Le *Manuel* de M. de Barthélemy leur rendra le service de les guider ; je souhaite qu'ils aient la bonne idée de le parcourir et de s'en servir quelquefois.

G. Maspero.

Figuli, fonditori e scultori in relazione con la Corte di Mantova nei Secoli, XV, XVI, XVII, Notizie e documenti raccolti negli Archivi Mantovani, per *A. Bertolotti*. Milano, tipographia Bortolotti, 1890, in-8, 115 p.

Après avoir, dans de nombreuses publications, fait connaître ce que les Archives de Rome lui avaient révélé au point de vue de la biographie et des travaux des artistes des divers pays de l'Europe qui avaient vécu dans la capitale du monde catholique, du XVe à la fin du XVIIe siècle, M. le chevalier A. Bertolotti a entrepris une série de monographies du même genre sur les artistes qui, à la même époque, ont travaillé à Mantoue pour les princes de la maison de Gonzague. Dans une première étude publiée à Gênes, M. Bertolotti a étudié les architectes, les ingénieurs et les mathématiciens; une seconde, imprimée à Milan, est consacrée aux musiciens et fabricants d'instruments de musique : nous venons de recevoir la troisième, qui concerne les céramistes, les fondeurs et les sculpteurs sur marbre. Les peintres et les miniaturistes prendront place dans une étude finale qui sera le couronnement de ce nouveau et très intéressant travail.

Nous ne pouvons songer à analyser cette publication qui, comme les précédentes, regorge de documents inédits soigneusement annotés et habilement reliés entre eux par d'utiles explications.

Nos lecteurs savent, par expérience, que les recherches qu'ils feront dans ce nouvel ouvrage du savant archiviste de Mantoue ne resteront pas infructueuses, ajoutons cependant que très peu d'artistes étrangers à l'Italie figurent dans ce recueil où nous ne trouvons guère à glaner parmi les Français que les noms de Jean Macchier et de Pierre Maggier, sculpteurs français, qui nous paraissent, malgré la différence d'orthographe, appartenir à la même famille.

Les frères Anguier, notice sur leur vie et leurs œuvres, d'après des documents inédits, par *H. Stein.* Paris, Plon, 1889, in-8, 86 p.

Le Mémoire que nous devons signaler ici a été lu en 1889 à la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts. M. H. Stein y a donné un aperçu de la vie des artistes eudois François et Michel Anguier, sculpteurs, et Guillaume Anguier, peintre ; à l'aide de nombreux documents inédits, il a pu retracer leur vie et a donné le catalogue de l'œuvre des deux sculpteurs. Indépendamment de nombreux documents inédits, on y trouve en appendice le résumé de quatre conférences artistiques faites à l'Académie, par Michel Anguier.

Les couvents de la ville d'Agen avant 1789, par *Philippe Lauzun*, membre de la Société française d'Archéologie, de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, etc. Tome I. — Couvents d'hommes. — Agen, Michel et Médan, libraires, 1889. Un vol gr. in-8°.

La ville d'Agen, depuis la fin du Xe siècle jusqu'à la Révolution, a possédé dans ses murs quinze communautés

religieuses d'hommes, plus trois importantes confréries. C'étaient les Antonins, les Bénédictins, les Templiers, les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, les Jésuites, tous disparus avant l'année 1790, et auxquels il faut ajouter les Dominicains, les Cordeliers, les Grands-Carmes, les Augustins, les Oratoriens, les Capucins, les Petits-Carmes, les Minimes, les Lazaristes, les Tierciaires, les Picpus, et enfin trois confréries de Pénitents, les Gris, les Bleus et les Blancs, que la Révolution trouva encore plus ou moins florissants.

C'est à l'histoire de ces dix-huit communautés et confréries que M. Lauzun a consacré le premier volume de 406 pages de l'ouvrage qu'il a entrepris sur les Couvents de la ville d'Agen. Le sujet est vaste et, comme le prouve ce premier volume, d'un intérêt plus varié que le titre, au premier abord, ne pourrait le faire supposer. Dans cette patiente et consciencieuse étude, l'auteur recherche et établit les dates d'installation à Agen de ces communautés, les raisons qui les y ont amenées; il les suit dans le rôle qu'elles ont joué au profit des institutions sociales; il met en lumière les sympathies qu'elles s'étaient acquises dans la population agenaise, leurs rapports et conflits avec le clergé séculier, les services qu'elles ont rendu à la cause de l'instruction populaire; enfin, après nous avoir exposé leur développement, il nous fait assister à leur disparition.

Tous les renseignements ont été puisés aux sources les plus authentiques, archives de l'évêché d'Agen, archives nationales, municipales, départementales, etc., avec cet esprit d'érudit et persévérant chercheur dont l'auteur a déjà fait preuve dans son histoire du *Château de Bonaguil*, et son édition des *Lettres inédites de Marguerite de Valois,* pour ne citer que ces deux publications parmi tant d'autres. Et si des devanciers ont aussi effleuré quelques parties de son sujet, M. Lauzun tient à les signaler et à rendre hommage à leurs travaux qui lui ont fourni de précieux apports.

Outre les abondants détails historiques qui constituent le fond principal de son ouvrage, l'auteur a eu la bonne fortune d'utiliser un document de premier ordre dans son genre, et d'un intérêt qui rentre plus particulièrement dans le cadre des études de ce recueil. Nous voulons parler du plan détaillé de la ville d'Agen, dressé à la fin du siècle dernier par le célèbre ingénieur baron Lomet. Grâce à de bienveillantes obligeances de la part des possesseurs de l'original et d'un calque de ce plan resté encore inédit, M. Lauzun a pu en reproduire dix-sept fragments, comprenant autant de ces établissements religieux avec leurs dépendances et bâtiments contigus. Inutile d'insister sur l'intérêt trop évident par lui-même de ces reproductions au point de vue topographique du vieil Agen, au moment surtout où cette ville parait lancée, elle aussi, à grands pas dans la voie des transformations que le goût et les besoins modernes imposent à tant d'autres cités. L'intérêt, au point de vue de l'archéologie monumentale, n'est pas moins considérable ; ces plans nous remettent sous les yeux et nous permettent d'étudier avec l'auteur ces églises conventuelles, les unes disparues, comme celle du prieuré des Antonins, les autres conservées, comme l'église à deux nefs des Jacobins, dont le rare type se retrouve si majestueusement épanoui à Toulouse.

Et, dans cet ordre d'idées, il faut aussi savoir gré à M. Lauzun, dans son heureux zèle pour la reconstruction de l'ancien Agen, d'avoir eu la bonne chance de découvrir aux archives de Sainte-Quitterie de Toulouse et d'avoir publié dans son livre un plan avec une sorte de vue cavalière, contenant l'église de Sainte-Quitterie d'Agen, plan relevé par ordre des Chevaliers de Malte à la suite d'un procès qu'ils eurent au XVIIe siècle, et qui nous donne la disposition de ce quartier déjà complètement transformé dans le plan de Lomet.

Les amis des travaux d'histoire locale applaudiront assurément à l'étude si complète dans laquelle M. Lauzun vient

de faire revivre, pendant le moyen âge, la ville d'Agen sous l'un de ses aspects les plus saisissants. Ils seront sûrs aussi de trouver le même intérêt dans le second volume de l'ouvrage qui sera consacré à l'histoire des couvents de femmes de la même ville.

J. DE LAURIÈRE.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE 1890

La cinquante-septième session du Congrès archéologique de France sera tenue dans la Corrèze, du 17 au 24 juin 1890.

L'ouverture du Congrès aura lieu à Brive, et des excursions seront organisées : 1° à Vigeois et Uzerche ; 2° à Beaulieu, Castelnau de Bretenoux et Carennac (Lot) ; 3° aux grottes de Lamouroux ; 4° à Roc-Amadour et Assier (Lot) ; 5° à Obazine.

De Brive, le Congrès se rendra à Tulle, et de cette ville, il visitera Meymac et Saint-Angel.

A leur retour, les membres du Congrès pourront se rendre au Congrès du cinquantenaire de la Société archéologique de la Touraine, ou à l'Exposition rétrospective de Roanne.

Le Gérant,

Henri DELESQUES.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

POUR LES

EXCURSIONS DU CONGRÈS

DE BRIVE.

BRIVE.

Brive, chef-lieu d'arrondissement du département de la Corrèze, est agréablement située dans une plaine fertile (altitude 120 mètres), entourée de coteaux verdoyants. Ses maisons coquettes, ses boulevards, ses jardins, ses hôtels nombreux et confortables plaisent aux étrangers. Elle est le centre d'une série de monuments intéressants ; quatre voies ferrées y aboutissent et permettent de se transporter rapidement sur des points tout à fait opposés. Elle possède une Société archéologique nombreuse et des plus actives, fondée le 9 septembre 1878 et reconnue comme établissement d'utilité publique le 14 novembre 1888. Tout la désignait à l'attention des organisateurs du *Congrès archéologique de France*, qui ont décidé d'y ouvrir, le 17 juin 1890, leur 57e session.

Un grand nombre de visiteurs viennent tous les ans explorer les environs de Brive. Le poète Jasmin s'est

arrêté dans la gracieuse et antique cité ; elle lui a inspiré les vers suivants :

Villo al mantèl dé flous, Bribo, la tan graciouzo,
Toun froun rizèn, hardit, et tous rocs en belours,
Sooun per ma muso, anèy qué s'entorno jouyouzo,
Lou pourtal luzen del Metjour.
Laysso tas portos alandados
Senti de moun pays las douços halénàdos.
Toun brès semblo lou meou ; tout y flato moun èl,
Et semblo qué l'intrâdo agrandis lou castèl ;
Oh ! me paouzi chez tu ; reyno, per ma bengùdo.
Ma muso canto et te saludo.
Escouto moun refrin ; sarèy fier, se te play,
Car on aymo de co qui semblo nostro may !

Brive est une ville fort ancienne (1). Son nom *Briva* (pont) est d'origine celtique. Grégoire de Tours l'a joint à celui de *Curretia* (Corrèze), *Briva Curretia*, pont sur la Corrèze, sans doute pour la distinguer des autres lieux des Gaules auxquels ce nom avait été donné *(Briva-Isaræ*, Pontoise,— *Brivas*, Brioude, etc.).

En 590 ou 595, un prétendant à la couronne de France, Gondebaud ou mieux Gondowald, fils naturel de Clotaire I[er], se fit proclamer roi dans ses murs. Plus tard, devenue par la suite des temps frontière du royaume, elle se défendit souvent avec courage et bonheur. Elle eut beaucoup à souffrir de la part des puissants seigneurs de Turenne et de Malemort ; les Anglais, les Protestants et les Ligueurs ne l'épargnèrent pas davantage. A l'époque des guerres de religion, Brive fut constamment sur le qui-vive. Elle

(1) La trouvaille de quelques monnaies gauloises et de nombreuses monnaies romaines permet de l'affirmer.

fit preuve, dans ces terribles circonstances, d'un véritable héroïsme, d'une persévérance égale à l'implacable ténacité de ses ennemis et surtout d'une certaine fierté d'âme, vive et alerte, toujours en éveil, qui lui valut le surnom de *la Gaillarde* qu'elle a conservé de nos jours.

La ville a aujourd'hui perdu toutes traces de ses fortifications.

Brive a sacrifié au goût moderne. Les vieilles portes ont été démolies, les fossés comblés et remplacés par d'élégants jardins qui bordent ses boulevards. Plusieurs monuments anciens sont toutefois remarquables ; nous devons les signaler :

— Église Saint-Martin (monument historique), construite à la fin du XIIe siècle, sur l'emplacement d'un temple élevé à Priape ou à Saturne ; elle comprend trois nefs d'*égale hauteur*, séparées par de hardis piliers cylindriques, un transept, une abside refaite au XVIIIe siècle et trois absidioles qui datent de la construction de l'église. Curieux chapiteaux sculptés, surtout ceux du porche, qui font songer plutôt à une ornementation arabe d'une époque reculée, qu'à une ornementation byzantine. — Cuve baptismale en pierre (XIIe siècle) avec gradins dans l'intérieur, pour rappeler les marches des piscines où l'on administrait le baptême par immersion. — Grand chandelier en fer forgé (XIIIe siècle), servant aujourd'hui de lutrin. — Dans la sacristie : phylactère en cuivre doré, où l'on voit gravés au trait, avec de nombreuses inscriptions, sainte Valérie présentant sa tête à saint Martial, et saint François d'Assise montrant ses stigmates à sainte Claire (XIIIe siècle) ; reliquaire en forme de tourelle (XIVe siècle), provenant de l'abbaye de Coiroux ; chef

reliquaire en cuivre repoussé et doré de sainte Essence (XIVe siècle).

— Église Saint-Libéral (XIVe et XVe siècles).

— Maison dite *La Labenche*, ayant appartenu aux Calvimont, aux Dumas, aux Sahuguet-Damarzid, et convertie aujourd'hui en petit séminaire. Très intéressantes sculptures remontant à l'époque d'Henri II. On remarque, à l'intérieur : l'escalier, deux cheminées sculptées, dont l'une est ornée d'une frise offrant en bas-relief un combat d'hommes à pied et à cheval. La façade intérieure, sur la cour, est décorée au-dessus des fenêtres de médaillons, où sont sculptés en ronde-bosse des figures d'hommes et de femmes, vues à mi-corps. Une fenêtre en saillie, des cheminées qui représentent par leur forme des temples antiques, sont de véritables sujets d'étude.

— Dans l'intérieur de la ville, curieuses maisons des XIIIe, XVe et XVIe siècles.

— Belle colonnade devant l'ancien collège, bâti en en 1665 par le président de Lestang.

— Statues en bronze du maréchal Brune et de son parent, le docteur Majour, bienfaiteurs de la ville.

— Musée communal offrant des inscriptions, des pierres tumulaires, des sculptures, des monnaies et des objets archéologiques, trouvés en grande partie dans le pays.

— Collection préhistorique des plus importantes de M. Élie Massenat; elle se fait surtout remarquer par les nombreux objets en os et en bois de renne, gravés et sculptés, récoltés dans la Dordogne, sur les bords de la Vézère.

Les armes de Brive sont : *d'azur, à neuf épis de blé disposés en trois fleurs de lys d'or, 2 et 1.*

UZERCHE, VIGEOIS.

De Brive à Uzerche, 35 kilomètres. Durée du trajet en voiture 4 heures.

Le parcours de Brive à Uzerche se fait en suivant l'ancienne route nationale de Toulouse à Paris. Cette route, en quittant Brive, monte à la Pigeonie, laisse à droite la station préhistorique de *chez Pourret*, traverse le village de Saint-Antoine-les-Plantades (ancien prieuré) et arrive, au dixième kilomètre, à Donzenac (clocher du XVe siècle, restes de l'enceinte murale).

De Donzenac à Uzerche, la route monte presque continuellement.

Uzerche. — La situation de la ville est pittoresque et originale. L'ancienne cité est assise sur un rocher élevé. Ses maisons, des XIIe et XIIIe siècles, bâties en amphithéâtre avec les tourelles qui les surmontent et les terrasses qui soutiennent ses jardins, lui donnent un aspect étrange ; de loin, le soir, on dirait un immense château-fort démantelé. La Vézère, profondément encaissée, qui enserre la ville de trois côtés, au nord, à l'est et à l'ouest, comme un vaste fossé de défense, vient compléter l'illusion.

L'on montre au Puy-Groslier l'habitation où Madame de Genlis conçut le plan d'une action romanesque (*les châteaux d'Adèle et de Théodore*). Le célèbre auteur d'*Ourika*, Madame la duchesse de Duras, inspirée sans doute par les sites enchanteurs d'Uzerche, y plaça le séjour de l'un des personnages du roman d'*Édouard*.

Presque toutes les maisons étaient autrefois de véritables forteresses, ce qui a donné naissance à ce dicton

viendrait pas à leur aide, ils levèrent le siège après sept années d'inutiles efforts.

Retour à Brive en passant par Vigeois.

Vigeois. — Cette petite ville est située sur les bords de la Vézère. Elle tire son nom d'un petit oratoire consacré à saint Pierre dès les premiers siècles de notre ère. Détruit pendant la première invasion des Barbares, il fut reconstruit en 570 par saint Yrieix. Les Normands à leur tour, au IX[e] siècle, le ruinèrent complètement. Rebâti pour la troisième fois, il devint une abbaye de l'ordre de saint Benoît, célèbre au XII[e] siècle par l'importante chronique à laquelle elle a donné son nom.

Très belle église à une seule nef; absidioles intéressantes ; belles sculptures sur le portail et dans l'église. — Dans la sacristie, une châsse émaillée du XIII[e] siècle, un bras reliquaire, une custode en cuivre doré du XIV[e] siècle.

GROTTES DE LAMOUROUX.

De Brive aux grottes de Lamouroux, 7 kilomètres. Trajet en voiture; durée du trajet trois quarts d'heure.

On suit la route de Toulouse, laissant sur la gauche, à 1,800 mètres de Brive, le monastère de Saint-Antoine, occupé aujourd'hui par des religieux franciscains, et construit sur trois grottes creusées de main d'homme, qui ont été habitées vers 1226, par saint Antoine de Padoue. La route s'élève, montrant bientôt devant soi et dans le lointain, le château de Noailles, berceau de la famille de ce nom, longe le viaduc de Planchetorte, sur la nouvelle ligne de Brive à Cahors,

suit la voie ferrée et arrive à un second viaduc, qui, tout en défigurant un peu le paysage, masque les grottes de Lamouroux.

Les vallées des environs de Brive présentent un grand nombre de *grottes naturelles*, qui ont servi de refuge à l'homme des temps quaternaires, ainsi que le constatent les silex taillés qui y ont été trouvés. La population augmentant et ces grottes devenant insuffisantes, il fallut agrandir celles qui existaient déjà et en creuser de nouvelles. Ce travail a pu se faire à une époque très reculée ; il a pu se continuer également dans des temps relativement modernes, et il est bien difficile d'être précis sur ce point.

Le terrain de l'arrondissement de Brive, formé en grande partie des grès du permien et du trias, offre des roches faciles à travailler ; aussi compte-t-on environ 250 *grottes creusées de main d'homme.*

Ces grottes sont généralement peu profondes, bien éclairées, à proximité d'un cours d'eau, et dominent le fond des vallées à une hauteur qui varie entre 10 et 50 mètres.

Tout ce que l'on en sait, au point de vue de l'histoire, c'est que l'une d'elles a été habitée par saint Antoine de Padoue au commencement du XIIIe siècle, qu'un grand nombre portent le nom de *grottes des Anglais*, en souvenir peut-être du refuge qu'elles ont offert aux habitants pendant la guerre de Cent-Ans, et que la date de 1585, gravée en creux à l'entrée d'une des grottes de Siaurat, indique l'époque des guerres de religion.

Ces grottes sont quelquefois isolées, le plus souvent groupées et échelonnées sur plusieurs étages.

Le groupe le plus nombreux et le plus connu est

celui de Lamouroux. La colline, dans le flanc de laquelle ces grottes sont creusées, offre un aspect des plus bizarres. De loin on dirait une immense ruche. Malgré un éboulement, survenu en 1837, on en compte encore environ quatre-vingt, superposées en cinq étages, sur un parcours de 300 mètres.

On circule de l'une à l'autre soit par devant, soit au moyen de portes dans les cloisons ; on y remarque des vestiges d'escalier taillés dans le roc, des trous pour clôture et pour suspension, des placards, des piliers, des restes de peintures murales, une citerne et jusqu'à des écuries et des mangeoires pour les animaux domestiques.

La montagne en face de Lamouroux est également percée de grottes ; elles sont connues sous le nom de Monrajoux.

Retour à Brive par le même chemin.

BEAULIEU, CASTELNAU DE BRETENOUX ET CARENNAC.

De Brive à Saint-Denis, parcours en chemin de fer, 28 kilomètres ; durée du trajet 45 minutes. Stations : Brive, Turenne, Les Quatre-Routes, Saint-Denis.

Peu après avoir quitté Brive, la voie ferrée pénètre dans deux tunnels. A la sortie du second, celui de Montplaisir, long de 2.400 mètres, se dresse sur la droite, au sommet d'une colline en forme de cône, la petite ville de Turenne, avec ses maisons des XVe et XVIe siècles, bâties en amphithéâtre, autour d'un rocher taillé à pic que surmontent les ruines du château des puissants vicomtes de Turenne.

La vicomté de Turenne fut vendue, le 6 mai 1738,

au roi de France, par Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, moyennant le prix de 4,200,000 livres, sous la réserve que le vendeur continuerait à porter le nom et le titre de vicomte de Turenne.

Du château il ne reste plus qu'un vaste donjon rectangulaire à contre-forts (XIVe siècle) et une tour cylindrique (XIIIe siècle), d'un très bel effet, qui domine d'une manière pittoresque et majestueuse tous les environs. Elle porte, on ne sait trop pourquoi, le nom de *tour de César*.

Après avoir traversé la station des Quatre-Routes et avant d'arriver à celle de Saint-Denis, le plateau du Puy-d'Issolu s'élève sur la gauche, avec ses rochers abrupts, à 200 mètres au-dessus de la vallée. Sur son sommet se trouvait l'oppidum d'Uxellodunum, le dernier rempart de l'indépendance gauloise. On voit encore les traces de la galerie pratiquée par les soldats romains pour tarir la source qui alimentait les défenseurs.

Faisons remarquer, à ce sujet, l'erreur dans laquelle sont tombés la plupart des auteurs en affirmant qu'un fleuve ceignait l'oppidum d'Uxellodunum, au point d'en faire une presqu'île. Cette erreur provient de la traduction vicieuse du texte des *Commentaires de César*, qui dit d'une façon formelle que c'était la vallée et non le fleuve qui entourait presque entièrement la forteresse : « Flumen infimam *vallem* dividebat *quæ* pene totum montem cingebat, in quo positum erat præruptum undique oppidum Uxellodunum (César, lib. 8, c. 40).

— De Saint-Denis à Beaulieu, 24 kilomètres. Trajet en voiture ; durée du trajet deux heures.

En quittant Saint-Denis, la route passe sous le flanc sud du Puy-d'Issolu, traverse les villages de Vayrac (église du XVe siècle avec abside fortifiée), de Bétaille et de Puybrun (église du XIIIe siècle) ; elle rencontre la Dordogne, dont elle longe la rive droite et, avant d'arriver à Beaulieu, laisse sur la droite le château en ruines d'Estresses, situé à l'entrée de la vallée où les Normands furent battus en 930 par le roi Raoul, alors duc de Bourgogne.

Beaulieu, chef-lieu de canton. Jolie petite ville située dans une riante vallée au confluent de la Dordogne et de la Ménoire. Désignée primitivement sous le nom de *Vellinus*, on l'appela plus tard, à cause de la beauté du site, *Bellus-locus*, Beaulieu.

Vaste église (monument historique des XIIe et XIIIe siècles), ayant appartenu à une riche abbaye de bénédictins, fondée en 855 par saint Radulfe, archevêque de Bourges ; elle est portée sur douze piliers, divisée en trois nefs d'inégale hauteur, avec transept surmonté, comme à Obasine, d'une coupole sur laquelle s'élève une tour octogonale, abside, trois absidioles qui donnent sur un déambulatoire et des galeries qui ne prennent jour que sur la nef par des arcades géminées et en plein-cintre.

Magnifique portail au midi, une des merveilles de la sculpture romane ; il rappelle celui de Moissac dont il pourrait bien être le prototype. Les bas-côtés offrent des sculptures malheureusement mutilées. On y reconnaît : la femme aux serpents, Daniel (nimbé et nu-pieds) dans la fosse aux lions, l'Avarice, la Luxure, la Tentation du Christ, ainsi que le constate une inscrip-

tion (1), sa victoire sur les démons. Le tympan représente d'une façon grandiose la scène du Jugement Dernier; il est supporté par un trumeau richement sculpté et qui divise la porte en deux baies égales. Les tores des angles rentrants des archivoltes reposent sur des colonnettes de même diamètre dont ils ne sont séparés que par de petits chapiteaux *sans tailloirs*, particularité qui ne se rencontre guère que dans la sculpture limousine.

Le Trésor de l'église renferme une statue de la Vierge du XII[e] siècle; elle est en bois recouvert de lames d'argent et ornée de filigranes et d'intailles ; une crosse eucharistique en bois doré du XVII[e] siècle; une petite châsse émaillée représentant l'Adoration des Mages (XIII[e] siècle); un reliquaire en argent en forme de tourelle, jadis recouvert d'un parchemin lamé d'or, et de travail byzantin; deux bras en argent renfermant les reliques de saint Émilien et de sainte Félicité (XIII[e] siècle).

— En face de l'église, maison recouverte de fines sculptures du XV[e] siècle; dans l'une des chambres, au premier étage, grande cheminée sculptée de la même époque.

— Dans l'intérieur de la ville, maisons curieuses des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles.

— Inscription en grec et en latin, sur la porte de l'ancien collège des Jésuites (2).

(1) SI FILI' DEI ES DIC VT LAPIDES ISTI PANES FIANT
SI FILI' DEI ES MITE TE DEORSVM.

(2) ΤΩΝ ΖΗΤΕΙΞ ΜΟΥΣΩΝ ΜΕΛΙΤ ΕΝΘΑΔΕ
ΞΤΗΘΙ ΚΑΙ ΙΔΡΟΥ
ΞΟΙ ΜΕΛΙΤΩΝ ΔΩΞΩ ΝΕΚΤΑΡ
ΑΡΕΙΟΝ ΑΔΗΝ.

et au-dessous :

TAVRINE NOBIS VIRTVS TITANE REVIVENS
.... VINAQVE VENIT.

restes de constructions civiles du XIIe siècle, chapelle du XVe, retable peint.

Sous le château, ancienne église collégiale, aujourd'hui paroissiale, bâtie au XVe siècle par Jean de Cailus-Castelnau, évêque et comte de Cahors. Stalles sculptées des plus remarquables et d'une grande finesse (XVe siècle) ; vitraux intéressants de l'époque de la Renaissance.

De Bonneviole à Carennac, la route suit pendant huit kilomètres la rive gauche de la Dordogne ; elle est adossée à la montagne, son parcours est ombragé.

Carennac est un petit bourg gentiment assis sur les bords de la Dordogne. Il est intéressant non seulement par son site pittoresque, mais encore par son abbaye, par son église et surtout par les souvenirs qu'y a laissés l'immortel Fénelon ; il en était abbé commendataire avant son élection au siège de Cambrai et il en aima le séjour. Une tradition locale désigne le lieu où il se livrait à ses sublimes rêveries ; une île qui est en face de l'abbaye a reçu le nom de *Calypso*. Un peu plus loin, en remontant le cours de la Dordogne, on montre l'endroit où il conçut l'ode dans laquelle il chanta les montagnes de l'Auvergne.

Le monastère de Carennac fut fondé vers 1043 par Robert III, évêque de Cahors, et son frère Hugues. Quelques années après, saint Odilon l'éleva au rang de doyenné, et alla chercher, en 1047, des religieux dans son abbaye de Cluny. De l'abbaye, il ne reste plus que les débris d'un cloître daté de 1484, et quelques parties qui remontent au XIIe siècle, mais l'église mérite d'attirer l'attention du visiteur. Elle date en partie du XIIe siècle. On y remarque de

curieux chapiteaux, des peintures murales du XV[e] siècle, une Mise au tombeau, groupe peint de la même époque, deux statues en pierre représentant l'une sainte Catherine et l'autre sainte Anne ayant autour d'elle, par suite d'un anachronisme fréquent au moyen âge, l'Enfant-Jésus sur ses genoux et la sainte Vierge, encore enfant, à ses côtés.

Retour à Saint-Denis, en passant par Bétaille et Vayrac.

ROC-AMADOUR, ASSIER.

De Brive à Roc-Amadour, 47 kilomètres. Départ de Brive en chemin de fer, à 8 heures 05 du matin; durée du trajet, 1 heure 22.

Roc-Amadour. — Au milieu des montagnes du Quercy et à proximité de la voie ferrée qui relie Brive à Capdenac, se trouve une vallée étroite et profonde, appelée autrefois la vallée ténébreuse, *vallis tenebrosa*. Les rochers escarpés, qui dominent cette vallée, servirent jadis de retraite à un saint ermite qui y bâtit un sanctuaire à Marie. La chapelle de la Vierge devint célèbre; le saint ermite mourut et laissa, à défaut de son nom, le souvenir de ses vertus. On l'appela Amadour, comme qui dirait amateur de la solitude, *quasi amator solitudinis*, et, depuis lors, l'endroit fut appelé Roche-d'Amadour, en patois du pays *Roc-Amadour*.

Quel était ce saint personnage qu'on a confondu pendant longtemps avec le Zachée de l'Évangile, puis ensuite avec saint Amateur, évêque d'Auxerre, et à quelle époque vivait-il? Nul ne le sait, car l'histoire n'a rien à démêler avec la légende, si ce n'est l'ex-

pression d'un sentiment populaire qui est en faveur de la piété du saint.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en 1166, un habitant du pays, en creusant le rocher, trouva dans son intégrité le corps du bienheureux ; il s'opéra à cet endroit des prodiges si inouïs que le roi d'Angleterre, Henri II, qui se trouvait alors à Castelnau de Bretenoux, vint lui-même pour y faire ses dévotions. Depuis cette époque, il est facile de suivre les traces de ce pèlerinage, qui a été visité par un grand nombre de personnages : Simon de Montfort, Louis IX, Blanche de Castille, Charles-le Bel et Louis XI, pour ne nommer que les plus illustres.

On ne peut sans y être allé se faire une idée exacte du site de Roc Amadour. En quittant la station du chemin de fer, le voyageur parcourt pendant trois kilomètres une route tracée sur un plateau aride et monotone ; il arrive au village de l'Hospitalet et est frappé d'étonnement en voyant tout à coup se creuser devant lui une gorge profonde, et en contemplant comme suspendues par enchantement aux flancs d'un rocher abrupt, couronné autrefois par un château fort, plusieurs églises et une série de maisons qui, faute d'espace, s'étendent en une seule rue sur un parcours de plus d'un kilomètre.

Trois routes se présentent devant lui : l'une, tracée depuis peu d'années, permet de descendre en voiture au fond du village; l'autre suit le sommet de la montagne pour conduire à l'ancien château, sur l'emplacement duquel on a élevé une résidence pour les missionnaires; la troisième, la plus ancienne, est la rue unique de la localité. Nous engageons à la prendre et à la parcourir jusqu'à son extrémité; elle nous

conduira, en nous faisant passer sous cinq portes fortifiées (XIIIe siècle) et à côté de maisons des XVe et XVIe siècles, jusqu'à un vieux moulin dominé par une haute tour carrée, et situé sur les bords de l'Alzou, d'où la vue sur Roc-Amadour est des plus saisissantes.

En remontant la rue, on rencontre un large escalier en pierre de 216 marches, qui aboutit à l'ancien palais (aujourd'hui reconstruit) des évêques de Tulle (dont le diocèse comprenait autrefois Roc-Amadour), et pénètre dans une cour intérieure qui donne accès à sept chapelles.

Trois d'entr'elles sont intéressantes. Celle d'en face, l'église Saint-Sauveur, sert actuellement d'église paroissiale ; elle est uniquement composée de deux nefs sans transept ni abside. De chaque côté de la porte d'entrée se trouve deux inscriptions en langue romane, dont l'une est mêlée de latin :

IN NOMINE [DOMI]
NI ⋮ ET DE MAD[ONA]
S[AN]C[T]A MARIA GE
RAVT ⋮ DE LA VA
LADA IAS AISI ⋮
AN[NO] ⋮ M ⋮ CC ⋮ XX ⋮ IX
A LA FESTA S[ANCTI] BENEZ
ET DE MARTS

—

RENENBRANSA ⋮ SIA ⋮ QVOD ⋮ AN
NO ⋮ D[OMI]NI ⋮ M ⋮ CC ⋮ LXXXX ⋮ VI ⋮ S ⋮ DE ⋮ BEL ⋮ IO
C ⋮ LAISHET ⋮ VI ⋮ SOLS ⋮ DE ⋮ RENDA ⋮ PER ⋮ SON ⋮
ANIVERSARI ⋮ AL ⋮ COVEN ⋮ DE ⋮ ROCAMADOR ⋮
LOQVALS ⋮ ES ⋮ EN ⋮ LA FESTA ⋮ B[EAT]I ⋮ MARCELLI ⋮
PAPE ⋮ AVE ⋮ MARIA ⋮ GR[ATI]A ⋮ PLENA ⋮ ET ⋮ CE[TERA]

La chapelle miraculeuse, à moitié taillée dans le rocher, est attenante à l'église Saint-Sauveur. Un bloc détaché de l'immense roc qui la domine a détruit le primitif oratoire, mais il a été reconstruit en 1479 par les soins de Denis de Bar, évêque de Tulle, ainsi que le constate une inscription placée sur le mur extérieur, au-dessus d'un reste de peinture qui représente la légende des *trois morts et des trois vifs* : HOC ORATORIVM SAXI RVINA COLLASVM D[OMIN]VS DIONISIVS DE BAR QVEM BITVRIS PEPIT ATISTES ET DVS TVTELS M° CCCC° LXXIX° EREXIT FVDITVS AC AMPLIAVIT. Cette chapelle a été agrandie et modifiée en entier, il y a une vingtaine d'années.

La Vierge, vénérée depuis si longtemps, est placée dans une niche au-dessus de l'autel; une robe qui la recouvre entièrement ne permet d'en voir que la tête et celle de l'Enfant-Jésus. La statue, aujourd'hui en très mauvais état et très vermoulue, est en bois recouvert de lames d'argent. Au point de vue archéologique, elle rentre dans la catégorie des vierges-reliquaires. La Vierge est assise tenant le divin Enfant sur son genou gauche; les vêtements sont collants sur les chairs et ornés, à la partie supérieure, d'un riche orfroi exécuté ou repoussé sur le métal.

Au sommet de la voûte de l'église se trouve une cloche fort curieuse, en fer repoussé en entier au marteau, sans présenter aucune trace de soudure ; elle est certainement antérieure au XIe siècle.

La chapelle a une sortie sur un petit plateau qui portait autrefois le nom de place Saint-Michel. C'était là que se passaient les actes publics qui intéressaient l'abbaye.

A droite se trouve, protégé par une grille, l'endroit où ont été découvertes les reliques de saint Amadour,

et en face apparaît, avec sa tour et ses modillons du XIIe siècle, la chapelle Saint-Michel, adossée au rocher qui lui sert de mur, de voûte et de toiture. On remarquera de belles peintures murales (XIIe siècle) qui, grâce à la hauteur où elles sont placées, n'ont subi aucune avarie de la part du temps et des hommes. Elles représentent les scènes de l'Annonciation et de la Visitation. Les couleurs ont été appliquées par larges teintes plates sans tenir compte des ombres. Dans les draperies, tous les plis sont marqués par des traits sombres, les saillies sont accusées par des traits blancs, indiqués en hachures peintes sur le ton de l'étoffe; des parties saillantes qu'on aperçoit sur le fond à différents endroits devaient être recouvertes d'applications de verroterie. Les nimbes des personnages sont en relief et produits par un épaississement de l'enduit.

Plus bas se trouvent les restes d'une figure colossale représentant saint Christophe, portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules; un antique coffre avec sa serrure et ses pentures (XIIIe siècle), destiné à recevoir les offrandes des pèlerins; et enfin, une lourde chaîne scellée dans le mur qui tient suspendue une masse de fer en forme d'épée et qui serait une image informe et grossière de la fameuse Durandal que Roland aurait offerte à la Vierge en passant à Roc-Amadour, en 778, pour se rendre en Espagne.

La chapelle Saint-Michel est intéressante à visiter ; on remarquera encore à l'intérieur des traces de peinture (XIIe siècle), bien malheureusement en mauvais état.

On peut quitter Roc-Amadour et revenir à l'Hospitalet en suivant un chemin qui passe sous l'église et se perd ensuite dans le flanc de la montagne.

Assier. — De Roc-Amadour à Assier, 24 kilomètres. Durée du parcours en chemin de fer, 39 minutes. Départ de la gare de Roc-Amadour à 2 heures 29 ; arrivée à Assier à 3 heures 08.

A visiter le château et l'église.

Le château fut bâti sur l'emplacement d'un ancien fort appelé la *Tour du Sal*, qui, après avoir servi à la défense du pays contre les Anglais, tomba en leur pouvoir. Cette tour, achetée plus tard par le comte d'Armagnac, fut vendue à Augié Dubois dont l'épouse, Guirlande d'Assier, possédait une partie de cette seigneurie. Galliot de Genouilhac, grand-maître de l'artillerie sous François Ier, descendait par sa mère d'Augié Dubois, et par son père des Vaillac, issus des anciens seigneurs de Gourdon. Ce fut lui qui fit bâtir, sur l'emplacement de la Tour du Sal, le château d'Assier, le plus beau de la France entière, au dire de Brantôme.

Ce château, formé de quatre corps de logis qui entouraient une cour carrée, était flanqué d'une tour ronde à chaque angle extérieur. Sur la façade principale paraissait la statue équestre de François Ier ; à l'intérieur de la cour, le ciseau de Bachelier s'était plu à décorer la pierre d'élégantes compositions.

De ce magnifique château, il ne reste plus qu'un des côtés, et qui est encore dans un état de délabrement complet. Quelques frises, quelques bas-reliefs d'une grande finesse et d'une composition des plus heureuses, témoignent de sa splendeur passée. Ici Hercule est représenté étouffant deux serpents et enchaînant l'hydre de Lerne ; dans un autre groupe, il combat le lion de Némée, il terrasse le géant Anthée. Ailleurs, sont gravés le nom de *Galliot* et la devise *j'aime*

fortune; parfois *fort* et *une* sont séparés par un point pour qu'on ne pût se tromper sur l'intention et le sens de cette devise de galanterie, où l'on croit voir une allusion à l'amour du grand-maître pour la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, cause de ses malheurs et de sa disgrâce.

Cette devise favorite se retrouve reproduite à chaque instant sur une large bande sculptée qui entoure à l'extérieur l'église d'Assier, bâtie en 1545, ainsi que le constate une inscription gravée au-dessus de la petite porte d'entrée. Galliot mourut un an après, en 1546.

Sur cette bande qui se développe sur une étendue d'environ cent mètres, on a sculpté des trophées d'armes, des pièces d'artillerie traînées par des chevaux, des combats, des sièges, des canons tirant sur des remparts, des châteaux qui s'écroulent, des détails, dit-on, du passage de l'artillerie française sur les Alpes, pour l'expédition que termina si malheureusement la bataille de Pavie. Dans ces sculptures, tout ce qui est personnages laisse souvent à désirer au point de vue du dessin ; mais les cartouches, les arabesques, les trophées d'armes, les ornementations, sont d'un goût exquis et d'une grande délicatesse d'exécution.

Dans l'intérieur de l'église se trouve le mausolée de Galliot. Le guerrier est représenté couché, un lion est à ses pieds ; sur la frise, on lit : *Après la mort, bonne renommée demeurée* ; au fond, entre des colonnes, il est figuré en habit militaire, des canonniers mettent le feu à une pièce d'artillerie ; on voit des pyramides de boulets de canon, des grenades, des sacs de poudre, et, dans le lointain, une forteresse. Sur un cartouche placé au-dessus de l'entablement se lisent ces vers, écrits sur onze lignes :

6 mètres, la partie démolie avait 36 mètres). La coupole porte sur des arcs doubleaux et des pendentifs : sur cette coupole, s'élève un clocher octogonal à jour. On voit, à l'extérieur, comment, du socle carré portant sur les quatre piles et les arcs doubleaux, la construction arrive à l'octogone parfait au moyen de triangles à ressauts. Le plan de l'édifice présente une disposition assez rare en France : outre le sanctuaire, six chapelles carrées, orientées, donnent sur le transept. Un large escalier en pierre conduit de l'église au premier étage du couvent. Les voûtes sont en berceau brisé.

Dans une chapelle du croisillon nord, on lit encore l'inscription suivante : ANNO AB INCARNATIONE DNI MCLXXVI CONSECRATV[m est] HOC ALTARE. Dans une des chapelles du croisillon méridional : ..... CONSECRATVM EST HOC ALTARE X KL FEBROARII A DNO G. BITVRIC ARCHIEPO IN IN HONORE.....

Le prélat désigné sous l'initiale G, est Guarin ou Guérin, surnommé Gérard, évêque de Limoges, dont le pontificat s'étendit de 1174 à 1179.

Ces deux inscriptions nous donnent la date de consécration de l'église qui commença à être bâtie en 1156 (v. st.?), ainsi que le relate la *Gallia christiana*, t. II, col. 524, au sujet de Gérard II du Cher, évêque de Limoges : « *An. 1156 feria VI ante Palmas, benedicto prius Obasinæ cæmeterio, novæ ecclesiæ, primum lapidem in fundamentum deposuit.* »

Vitraux incolores et non peints (XIIe siècle). — Curieuse armoire en bois de chêne, avec pentures et verrous en fer forgé (XIIIe siècle).

Peintures murales, dont l'une représentant une *Pieta* et en dessous des saints, porte l'inscription suivante, qui en donne la date : L'an MCCCCLVI lo dar[n]ier iorn

de marts fv facha aqvesta istoria e la fetz far fra P. Chabanas. — sanct. mavrvs. s. blasivs. s. anthonivs.

Le tombeau de saint Étienne se trouve à l'extrémité du croisillon méridional ; c'est un des plus beaux morceaux de sculpture que nous ait laissé le XIII[e] siècle. La statue du saint est couchée sur un soubassement composé de deux marches, surmonté de petites arcades qui supportent un toit à double versant. Sur ces deux versants sont sculptés d'un côté des religieux, de l'autre des religieuses qui se dirigent vers la Vierge assise, tenant le divin Enfant sur ses genoux. Les pignons sont couverts de plantes et d'oiseaux qui font saillie sur la pierre.

Stalles en bois dont les *miséricordes*, bien que modernes (1719), offrent des têtes sculptées d'un grand caractère.

Dans le chœur, deux bas-reliefs en bois sculpté, polychromes, qu'on croirait du meilleur temps de la sculpture chrétienne, si quelques détails bien caractéristiques, tels que des habits à la française, à retroussis et avec rabat, permettaient de leur assigner une date plus reculée que le XVII[e] siècle. Des inscriptions donnent l'explication des sujets.

Comme l'eau manquait à Obasine, les moines entreprirent de l'y conduire en creusant un canal dans la montagne. Ce canal, de 1,500 mètres de longueur, qui prend l'eau d'un torrent pour la mener à travers des rochers, sur la pente des précipices jusqu'au-dessus des toits d'Obasine, est bien digne de l'admiration des visiteurs. On peut le suivre facilement en longeant le petit sentier qui le borde, ce qui permet de parcourir les gorges sauvages de Coiroux, un des sites les plus curieux de la Corrèze. Au retour, les

visiteurs peuvent descendre au fond du ravin et aboutir par un sentier des plus accidentés aux ruines de l'abbaye de Coiroux, située à l'entrée même de la gorge. Il ne reste plus que quelques pans de mur de l'église : c'était une œuvre du XIII[e] siècle en forme de rectangle, divisée en quatre travées par des nervures cylindriques s'appuyant sur des consoles allongées.

Souvent, au moyen âge, mari et femme embrassaient simultanément la vie religieuse ; c'est ce qui explique souvent la présence d'un couvent de femmes non loin des abbayes de l'ordre de saint Benoît. Un proverbe local en a conservé le souvenir : *Qui a fille à Coiroux a gendre à Obasine*. De mauvaises langues ont voulu lui donner une autre explication.

Au lieu de s'engager dans les gorges de Coiroux, les amateurs du préhistorique peuvent gravir la montagne. Ils passeront à côté du dolmen dit du *Bois-Ayretié* et trouveront près du sommet du Puy de Pauliac, à l'altitude de 500 mètres, un cromleck de 35 à 40 mètres de diamètre. Ce monument offre la particularité d'être formé de rochers naturels et de 59 dalles de pierre, dont 42 sont encore debout.

Retour à Brive par le même chemin.

TULLE.

De Brive à Tulle, 30 kilomètres. Durée du parcours en chemin de fer, 45 minutes. Stations : Brive, Obasine, Cornil, Tulle.

Avant d'arriver à Cornil, le chemin de fer traverse, sous un tunnel, une montagne au-dessus de laquelle se trouvent une petite église romane et les ruines d'un

vieux château (XVe siècle), ayant appartenu aux seigneurs de Cornil qui ont joué un rôle bien effacé dans l'histoire du Limousin.

Tulle, chef-lieu du département de la Corrèze, est situé au confluent de la Corrèze et de la Solane, dans une vallée profonde et si étroite que le chemin de fer n'a pu y pénétrer. Certains quartiers offrent un aspect réellement pittoresque : des rues longues, très resserrées et tellement en pente, qu'on a été obligé d'y établir des escaliers ; des balcons de bois vermoulu, de vieilles échopes, des toits qui s'avancent fortement en saillie sont dignes d'attirer l'attention de l'artiste et du visiteur.

D'après le célèbre Baluze qui y est né et qui en a fait l'histoire, Tulle, désigné dans les chartes anciennes sous le nom de *Tutella*, doit sa fondation à des moines qui s'y établirent vers le VIe ou le VIIe siècle ; le monastère prospéra rapidement, et fut soumis dans la suite à la règle de saint Benoît. En 1514, il fut sécularisé par le pape Léon X ; les bénédictins disparurent pour faire place aux chanoines.

Tulle ne fut érigé en évêché qu'au XIVe siècle par le pape Jean XXII ; la bulle d'organisation est datée d'Avignon, le 13 août 1317.

L'église Saint-Martin (monument historique) comprend un porche orné de quelques statues, surmonté d'un beau clocher haut de 71 mètres (XIIe et XIVe siècles), et d'une nef à six travées et bas-côtés ; l'abside et les bras de la croix furent détruits en 1793 et n'ont pas été rebâtis. L'ensemble du monument est d'un bel effet ; d'après Viollet-le-Duc, le style est bâtard, tenant à l'architecture auvergnate et à celle du Lyonnais. Le

Trésor de l'église renferme deux châsses en cuivre repoussé et doré (XIIe et XIIIe siècles) et une statuette de saint Clair, en cuivre fondu, ciselé et doré (XIVe siècle). Les vicomtes de Turenne avaient autrefois leurs tombeaux près de la porte d'entrée ; depuis 1143, on cessa de les y ensevelir, et leurs mausolées furent détruits en 1698, mais une plaque de marbre en fixe le souvenir.

Des cloîtres sont adossés au sud de la cathédrale, les colonnettes qui supportent les arcades offrent des chapiteaux sculptés (XIIe siècle). Ces cloîtres donnent accès dans la salle capitulaire, entourée de bancs en pierre et dont les voûtes sont supportées par deux piliers (XIIe siècle) ; on y voit quelques traces de peintures murales, entre autres la représentation de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Dans cette scène, les nimbes des saints personnages sont en relief.

Au nord-est, en face la cathédrale, se trouve une maison fort remarquable par les sculptures qui ornent la porte et les croisées, et qui représentent des fruits, des feuillages, des cerfs, des chiens, un porc-épic, des sirènes, des animaux chimériques, un homme et une femme très court vêtue. Dans l'intérieur, restes de peintures murales. Cette maison, connue depuis longtemps sous le nom de maison Sage ou maison de l'Abbé, est appelée aujourd'hui maison de Loyac, d'après le nom de son plus ancien propriétaire connu.

Dans plusieurs maisons, détails intéressants des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Dans l'église Saint-Pierre, châsse émaillée du XIIIe siècle.

Tulle doit son importance à sa manufacture d'armes.

Ses armes se blasonnent : *De gueules à trois rocs d'échiquier d'or, 2 et 1.*

MEYMAC ET SAINT-ANGEL.

Départ en chemin de fer, de Brive, à 5 heures 29, ou de Tulle, à 6 heures 15 du matin; arrivée à Meymac, à 8 heures 24. Stations: Tulle, Gimel, Corrèze, Eyrein, Montaignac, Rosiers, Egletons, Soudeilles, Lapleau, Meymac.

De Tulle à Meymac, le chemin de fer monte continuellement à travers un pays des plus accidentés. Avant d'arriver à la première station, se montrent à droite et dans le lointain le bourg de Gimel et ses cascades qui attirent tous les ans un grand nombre de visiteurs. A Rosiers, également sur la droite, s'élève le château de Maumont, berceau des papes Clément VI et Grégoire XI. A Egletons, il est regrettable de ne pouvoir aller visiter le château bien en ruines de Ventadour, lieu de naissance de Bernard de Ventadour, un de nos célèbres troubadours limousins qui sut émouvoir par ses vers le cœur de sa châtelaine. Le chemin de fer passe à Soudeilles, sous une petite église romane qui renferme un tombeau sculpté du XIIIe siècle, et le chef de saint Martin, dont la mitre est ornée d'émaux translucides sur relief; il arrive bientôt à Meymac.

Meymac. — La plupart des villes anciennes ont leur origine entourée de mystères; leur fondation s'explique par des événements merveilleux. Meymac a sa légende naïve, recueillie par Mabillon : Les religieux de Saint-Maixent ayant fait le partage de leur trésor avec les moines d'Ebreuil, retournaient à leur monastère passant par le Limousin; leur troupe étant nom-

breuse, ils se séparèrent en deux groupes. Ceux qui portaient les reliques de saint Léger furent surpris de nuit par les voleurs dans la forêt de Ventadour et massacrés, mais le lendemain, les assassins furent trouvés morts ainsi que les montures. La mortalité s'étendit sur tous les bestiaux d'alentour. Le seigneur du château, effrayé de cet étrange incident, chargea deux de ses valets de mettre dans des besaces les reliques du saint, pour les porter au loin, ce qu'ils firent. Après avoir cheminé quelque temps, les deux serviteurs ayant besoin de repos, posèrent par terre leur fardeau, mais quand ils voulurent le reprendre, il était devenu tellement lourd, qu'ils ne purent le soulever de terre. Le seigneur de Ventadour averti de ce prodige, s'empressa d'élever un monastère à cet endroit même. Ce fut celui de Meymac où saint Léger était particulièrement honoré.

L'histoire, de son côté, raconte qu'un des seigneurs les plus redoutables du Limousin, Archambaud III de Comborn, pénétra un jour dans le cloître de Tulle, l'épée à la main et massacra une douzaine de religieux. En expiation de son crime il fonda, en 1085, un prieuré à Meymac, sous la dépendance de l'abbaye d'Uzerche.

Le nouveau monastère prospéra rapidement; des maisons se groupèrent autour des bâtiments conventuels; ce fut le noyau de la ville de Meymac.

Des idées d'indépendance dominèrent bientôt le prieur, il supportait avec peine le joug de l'abbé d'Uzerche, et, de sa propre autorité, vers 1146, il érigea en abbaye le prieuré de Meymac. Les évêques, le pape intervinrent dans ce démêlé, rétablirent la paix dans ce monastère, mais Meymac conserva son titre d'abbaye.

D'importantes fondations furent faites par les seigneurs voisins, 7 vicairies composées de 27 prêtres furent créées; les prêtres prirent place à côté des moines. Il s'en suivit des querelles, des discussions de privilèges que la justice même ne put apaiser et qui ne prirent fin que du jour où les moines de Meymac se soumirent d'abord à la règle des Bénédictins exempts, en 1648, et s'affilièrent ensuite, en 1669, à la congrégation de Saint-Maur.

L'abbaye de Meymac a conservé ses bâtiments d'habitation ; c'est l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur. Mais l'église (monument historique) offre le plus grand intérêt. Une inscription grossière, jetée sur une pierre extérieure du croisillon du nord, à gauche d'un petit portail, semble vouloir en indiquer la date; on croit y lire : BASTI 1119?

Le plan de l'église est des plus curieux: il a la forme d'une croix et se compose d'une seule nef avec un transept sur lequel s'ouvrent trois absides de largeur presqu'égale ; l'une correspond à la nef unique, les deux autres aux bras de la croix. Une des singularités de l'église de Meymac consiste dans la déviation fortement accentuée de l'abside centrale qui incline du côté du midi. A côté du porche se trouvent des chapiteaux intéressants ; l'un d'eux pourrait bien faire allusion à la consécration d'autel faite à Meymac par l'évêque de Limoges, vers 1085.

La ville était ceinte autrefois de remparts et avait des portes fortifiées, un château à créneaux. Une vieille tour badigeonnée, couverte à la moderne, se montre encore au haut de la grande rue.

Saint-Angel. — De Meymac à Saint-Angel, dix kilomètres ; trajet en voiture, une heure.

Roger, comte de Limoges, et Euphrasie, sa femme, jetèrent vers 769 les fondements du prieuré de Saint-Angel et le soumirent au monastère de Charroux qu'ils faisaient construire. A côté du monastère s'éleva un château-fort, aujourd'hui disparu, mais qui a joué un rôle important pendant les guerres anglaises et les guerres de religion. Ce château-fort a appartenu successivement aux *comtors* de Mirabel, aux Champiers (XV[e] siècle), aux Rochefort qui prirent de bonne heure le titre de barons de Saint-Angel, et enfin aux Clary.

L'église de Saint-Angel s'élève au sommet d'un rocher dont la base est baignée par les eaux de la Triousoune ; elle est placée sous l'invocation de saint Michel. L'église et les bâtiments du prieuré, formant un vaste carré flanqué de tours, couronnaient d'une façon complète le mamelon, et immédiatement au-dessous se dressaient les fortes murailles du château féodal.

L'église, mutilée plusieurs fois par les guerres et les incendies, présente un ensemble de constructions appartenant à des époques très différentes. La façade est du XVI[e] siècle ; elle possède un grand air monumental ; deux contreforts énormes, dont le rampant part de la toiture, encadrent vigoureusement la porte d'entrée principale. Les murs latéraux sont en grande partie du XII[e] siècle ; les contreforts qui les flanquent sont plus récents. La nef comprend trois travées avec bas-côtés ; chaque bras du transept a également deux travées (XI[e] et XVI[e] siècles) : la première correspond aux bas-côtés ; sur la seconde, qui est plus large,

s'ouvre une absidiole peu profonde et rectangulaire. L'abside a aujourd'hui la même largeur que la nef et les bas-côtés réunis, mais cette particularité doit son existence à la suppression du déambulatoire dont on voit encore les arcades qui donnent accès dans le transept ; elle est à cinq pans et ornée de trois absidioles si peu profondes, qu'elles ne font point saillie à l'extérieur. Vue de dehors, cette abside présente sept pans ; elle est renforcée par d'épais pilastres, dont les sommets réunis par des arcs en plein-cintre forment de profondes arcatures.

On remarque, dans l'intérieur de l'église, quelques sculptures, des clefs de voûte ornées, et des dalles tumulaires recouvertes d'armoiries. Parmi les écussons, on distingue ceux des Ventadour : *échiqueté d'or et de gueules ;* des de Plas : *d'argent à trois jumelles de gueules ;* des de La Gane (famille à laquelle on attribue la reconstruction de l'église) : *d'or au lion de sable au chef d'azur, chargé d'une étoile accostée de deux coquilles d'argent*, et des Roger : *d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules rangées en orle.*

Ernest Rupin,

Président de la Société scientifique et archéologique de la Corrèze.

VESTIGES

D'UN

MONUMENT DE L'ÉPOQUE ROMAINE

DÉCOUVERT A ARLES

Près le faubourg de Trinquetaille.

Dans un vignoble lui appartenant, situé à un kilomètre environ du faubourg de Trinquetaille, M. Treille découvrait, il y a quelques années, des substructions paraissant appartenir à un monument important de l'époque romaine.

M. Treille m'ayant fait part de cette découverte, et m'étant rendu compte de l'importance qu'il y avait de faire des fouilles sur ce point, je sollicitai de la Société française d'Archéologie une allocation devant permettre de mettre à jour la partie la plus apparente du monument.

La somme de 100 fr. m'ayant été allouée, je fis commencer des fouilles qui, à la profondeur d'environ 4 mètres, arrivèrent à la base des substructions.

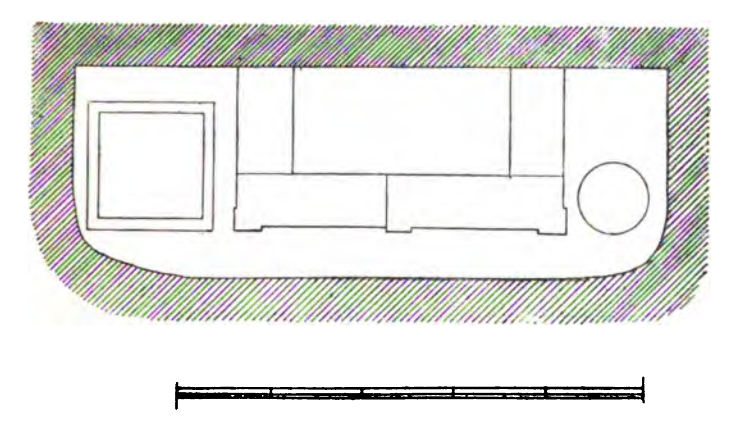
Celles-ci présentaient un corps de construction formé de grands blocs de pierre ne mesurant pas moins de $1^{m}50$ de longueur.

La façade, divisée par trois pilastres peu saillants, a

3m25 de largeur, et les côtés se prolongent en dedans à 1m75. Un tronçon de colonne de 0m35 de diamètre, restant debout sur sa base, s'élève à droite, sur le même alignement, tandis qu'on remarque à gauche une base composée de deux assises, mesurant 1m20 sur 1m30 à sa surface inférieure.

La hauteur totale de ce reste de monument s'élève à 1m65.

Au dire du propriétaire du terrain, il se prolonge-



PLAN DE L'ÉDIFICE DÉCOUVERT A TRINQUETAILLE.

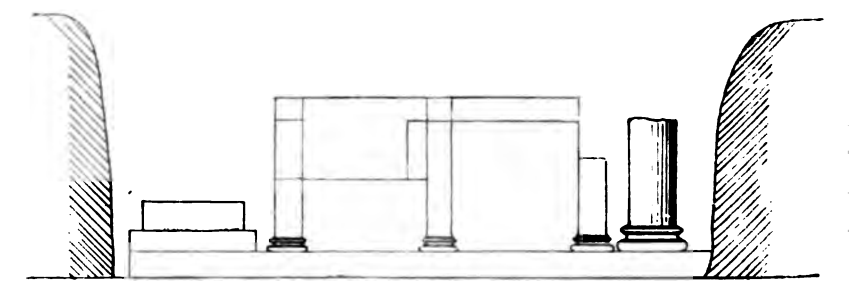
rait dans la même direction, c'est-à-dire, du nord au midi, bien avant dans son champ.

L'eau, par un séjour prolongé, ayant corrodé les pierres sur certains points et la colonne en particulier, j'avais cru d'abord être en présence d'une partie de monument ayant pu appartenir à des Thermes. Mais je revins bientôt de cette erreur en reconnaissant que les filtrations amenant, lors des crues du Rhône, l'eau du

fleuve dans tout ce sous-sol, avaient produit les érosions dont j'avais été frappé à première vue.

Je relevai le plan par terre et en élévation du reste du monument mis à découvert, et j'en fis même photographier l'ensemble. — Je joins l'un et l'autre à mon rapport.

Il est à remarquer que de nombreux débris de poteries, des cols d'amphores notamment, des écailles d'huître et des coquilles d'helix de l'espèce *pomacias*, gisaient en grande quantité dans les terres extraites des fouilles qui contenaient aussi de nombreux ossements humains.



ÉLÉVATION DE L'ÉDIFICE DÉCOUVERT A TRINQUETAILLE.

Quelques tronçons d'architecture en furent exhumés, entre autres un fragment sculpté sur l'une de ses faces d'imbrications de feuilles de lotus, paraissant avoir fait partie d'une couverture, et les restes d'un entablement d'assez grande dimension.

Bien que le propriétaire eût reconnu que la même construction se prolongeait bien avant dans sa propriété, je fus dans l'impossibilité de poursuivre les fouilles, la somme mise à ma disposition étant épuisée et même dépassée.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que M. Treille, voulant replanter sa vigne sur ce point, ait fait enfouir de nouveau le monument.

Il faudrait maintenant, pour le mettre de nouveau à découvert, acquérir le champ, ce qui ne sera fait de longtemps, à moins que l'État voulût bien en faire la dépense.

Maintenant, on se demande quelle pouvait être la destination de ce monument. Il est assez difficile de répondre à cette question.

Était-ce un lieu public où les habitants venaient se livrer à des libations et à des festins, les restes exhumés pourraient bien le faire penser.

Était-ce un vaste mausolée, un temple ou tout autre monument, rien ne peut, jusqu'à présent, en faire préciser l'usage.

Je finis ce rapport, en exprimant toute ma reconnaissance à l'Administration de la Société française d'Archéologie qui avait daigné m'accorder une allocation ayant permis de découvrir ces vestiges signalés désormais à la sollicitude des antiquaires de l'avenir.

M. Huard,

Conservateur du Musée d'Arles, membre de la Société française d'Archéologie.

LA BRODERIE

DU XI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS [1]

La Broderie, véritable peinture à l'aiguille, était autrefois une des branches les plus importantes de l'art industriel. Occupation favorite des reines et des religieuses, elle absorbait aussi quelquefois les meilleures années des peintres les plus habiles : des sommes folles lui furent consacrées. Malgré leur incroyable talent, nous verrons les brodeurs renoncer à satisfaire tous les rêves du luxe ; il leur faudra recourir à l'orfèvre pour enrichir l'or, l'argent et la soie du chatoiement des pierres fines, de l'éclat des émaux ou de l'orient des perles.

Pourtant, si l'on a publié de superbes ouvrages sur

(1) Notre confrère, M. Louis de Farcy, dont on connaît les beaux travaux sur les tapisseries et les tissus, va publier un ouvrage considérable sur la broderie, depuis le XI[e] siècle. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux l'appel aux souscripteurs qui est un aperçu sommaire de l'histoire de la Broderie et des publications auxquelles ce genre de travail a donné lieu jusqu'ici.

La Broderie, du XI[e] siècle jusqu'à nos jours, par M. Louis de Farcy, paraîtra en deux fascicules le 1[er] mai et le 1[er] novem-

les *Tissus*, la *Tapisserie*, ou la *Dentelle*, la Broderie, surtout celle de soie, d'or et d'argent, a été peu étudiée jusqu'ici en France. A part le livre, malheureusement trop sommaire, de M. Lefébure, à peine occupe-t-elle un chapitre dans les comptes-rendus des expositions rétrospectives ou dans les traités sur le Mobilier. Elle mérite davantage.

J'essaierai donc par la reproduction de types anciens, rapprochés des textes du même temps, de mieux faire connaître et par suite apprécier l'art de la Broderie, d'en expliquer la technique, de préciser les motifs de décoration préférés à chaque époque.

Enfin, je signalerai les noms des plus habiles brodeurs dans le passé ainsi que les villes renommées pour ce genre de travail.

Aux XI[e] et XII[e] siècles, les *brodeurs* s'inspirent visiblement de l'ornementation des manuscrits : leurs personnages ont quelque chose de grave, d'archaïque et de raide. Ils copient volontiers les rinceaux et les fleurs conventionnelles des bibles ou des émaux. Quantités de brodeurs byzantins et sarrasins habitaient l'Espagne ou la Sicile : aux emblèmes chrétiens ils mêlent le croissant de Mahomet et les inscriptions grecques ou arabes.

bre 1890, sur papier in-folio. Chaque fascicule comprendra environ 50 pages de texte in-folio et au moins 40 planches en phototypie, de 0[m] 39 sur 0[m] 25 environ. Le prix de l'ouvrage est fixé à 80 fr. pour la France et 90 fr. pour l'étranger, payables par moitié à la réception de chaque fascicule. Les deux cents premiers souscripteurs, s'adressant directement à M. Belhomme, 14, rue de la Poissonnerie, à Angers, auront droit à une réduction de 5 fr. par fascicule. Quand l'ouvrage sera complètement paru, le prix sera porté à 100 fr.

Dans le cours du XIIIe siècle, les *histoires*, enfermées dans des compartiments rectangulaires, circulaires ou quadrilobés, à l'instar des verrières, se compliquent. Le dessin se perfectionne : aux costumes de convention des siècles précédents succèdent ceux du temps de Philippe-Auguste et de saint Louis. Souvent doublées de menu-vair, les draperies prennent une aisance et une souplesse merveilleuse. Aux rinceaux, si bien traités antérieurement, on préfère les médaillons à quatre lobes ou les arcatures, surmontées d'un pignon, tout hérissé de crochets, en un mot, les tracés géométriques et les accessoires de l'architecture contemporaine. Quelle noblesse dans la pose de certains personnages ! on sent vraiment là, comme partout ailleurs, que le XIIIe siècle est bien celui du moyen âge où l'art dans toutes ses branches arrive à son apogée.

Le XIVe siècle nous montre encore des merveilles : c'est qu'alors la France était le grand centre industriel, où se rencontraient, par suite des progrès de la navigation et des autres voies de communication, les riches broderies de Londres, de Florence, de Palerme, de Bruges et de Bruxelles. Pendant qu'on importe chez nous de tout pays *orfrois* et *chambres de broderie*, Paris, Lyon, Rouen, Tours et vingt autres villes soutiennent noblement la concurrence de l'étranger. Quand on pense au nombre incroyable de châteaux et d'églises à pourvoir, au luxe effréné de certaines cours, dans lesquelles on appliquait la Broderie à tous les détails de l'ameublement et du costume, aux splendeurs inouïes du culte dans nos belles cathédrales, on s'explique aisément comment tant d'artistes pouvaient trouver le débit de leurs somptueuses marchandises.

Même faveur pour la Broderie au XV[e] siècle. Bientôt cependant, les velours brochés d'or se substituent aux fonds entièrement brodés à l'aiguille : ceux-ci se font rares. On est pressé de jouir : il faut abréger la besogne. Les progrès du tissage secondent cette tendance. Les anciens points si solides (le *fendu* pour la soie et le *retiré* pour l'or) sont abandonnés. Le point *droit*, de *bouture* ou *satiné* pour les figures et la *couchure* pour l'or et l'argent leur sont préférés. On multiplie les nuances, au détriment de l'effet décoratif, on cherche à modeler les personnages. Les *broderies eslevées* ou *en relief* commencent à être fort prisées... l'art décline, il n'est plus dans le vrai : l'exagération et la mièvrerie dans les détails succèdent à la simplicité et à la grandeur des figures et des draperies des siècles précédents. Encore un peu, et l'industrie, le métier vont lutter avec lui. A côté de splendides productions de cette époque, combien d'ouvrages de pacotille, faits à l'avance dans certains centres de fabrication et répandus à profusion au déclin du siècle, dans toute l'Europe ! Comment expliquer autrement la présence de ces croix de chasuble identiques, dont furent garnies simultanément tant de sacristies d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne et de France? Partout le même Christ sur la croix, les mêmes angelots et autres personnages mal dessinés et grossièrement exécutés.

La *Renaissance* rajeunit la Broderie, grâce à de nouveaux éléments de décoration et aussi à ce merveilleux *or nué*, encore peu connu jusque-là. Les relations fréquentes de notre pays avec l'Italie, la Flandre et l'Espagne mettent bien vite à la mode l'*application* ou *tailleure* de soie, de velours ou d'or,

procédé relativement économique et d'une exécution rapide, qui favorise les artistes dans leurs conceptions nouvelles. Ils ne rêvaient que devises, blasons, cartouches, emblèmes, allégories mythologiques : l'*application* leur permit d'entreprendre en ce genre des travaux d'une importance exceptionnelle. A la longue, on se fatigua des arabesques et des compartiments ; il fallait du nouveau.

Les fleurs cultivées spécialement pour servir de modèles aux brodeurs dans les jardins du roi et des grands seigneurs, au commencement du XVII[e] siècle, sont accueillies avec enthousiasme. On ne voit plus qu'anémones, tulipes, œillets, roses et pivoines. L'*or nué* est toujours fort estimé, mais on l'épargne : il est réservé pour les parties les plus soignées. Le goût public se tourne bientôt du côté de la broderie d'*architecture*, dont les motifs en relief d'or et d'argent semblent copiés sur la sculpture des boiseries du temps. La broderie en *ronde bosse*, obtenue à grand renfort de cordes, de feutre et de carton, surcharge inutilement les vêtements civils et religieux. Les dames de la cour et les prélats succombent sous le poids de fastueuses broderies, dont les arabesques en haut relief ressemblent bien plutôt à de véritables sculptures, qu'à des travaux d'aiguille. Quel dommage d'avoir, par engouement pour ce triste genre de broderie, altéré la forme si belle des anciens ornements d'églises pour les réduire aux coupes étriquées d'aujourd'hui ! Qu'on l'admette pour des meubles d'apparat, des lits d'honneur, des tentures ou des parements d'autel, soit : mais, pour des vêtements, c'est contre le bon sens.

Le XVIII[e] siècle suit les mêmes errements pendant

une cinquantaine d'années avec une variété dans les dessins : nous voici en plein rococo. La Broderie, qu'on prodigue sur les robes de cour et les livrées, abandonne le sanctuaire et cède le pas aux riches brocarts et draps d'or, semés de fleurs au naturel en soie et en chenille, d'arches d'alliance, de corbeilles de fruits, etc... tissés à Lyon et à Paris. Par ailleurs, les relations fréquentes avec l'Extrême-Orient achèvent en France la ruine de la Broderie. Non-seulement on importait à bon marché de la Chine et des Indes d'énormes quantités de broderies, mais on y expédiait des habits tout taillés, qui, au bout de quelques mois, revenaient de ces pays lointains sur les navires des armateurs, brodés merveilleusement et à vil prix, absolument comme de nos jours, certains magasins de Paris regorgent de broderies d'or et de soie, ou de tapis fabriqués dans des ateliers spéciaux à Constantinople. En 1777, Charles Germain de Saint-Aubin écrivait : « La mode de la broderie et de mon petit talent se ralentit. » Qu'eût-il dit quelques années plus tard ? M. Havard, dans son beau *Dictionnaire de l'Ameublement*, constate que les maîtres-brodeurs de Paris, au nombre de 262 en 1779, sont réduits à 11 en 1789. Lyon employait 6,000 ouvriers en 1782 : en l'an IX, il en restait 600. A la fin du XVIIIe siècle, la Broderie était à peu près morte.

La destruction du trésor des églises en 1791 fut si méthodiquement conduite, que presque toutes les broderies, échappées jusque-là au pillage et au vandalisme, furent brûlées. Gaspillés et jetés au creuset national aussi les riches ameublements du garde-meuble de la couronne, des châteaux princiers et de la noblesse, sauf d'infimes exceptions. Que de chefs-

d'œuvre ainsi anéantis, dont on ne retirera pas la centième partie de ce qu'ils avaient coûté ! Inutile d'insister sur ces tristes temps.

La gêne générale, qui régnait dans toutes les familles après la Révolution, les guerres de l'Empire, les terribles épreuves du clergé, l'interruption pendant vingt ans des apprentissages et l'abolition des corps de métiers, c'était plus qu'il n'en fallait pour retarder la résurrection de cet art de la Broderie, jadis si florissant dans notre beau pays.

Vers 1835, un véritable réveil archéologique se produisit à Paris. Pendant que Pugin ramenait l'Angleterre à son architecture nationale, MM. Vitet, de Montalembert, Le Prévost, Didron, Lassus, Viollet-le-Duc et le Père Martin se passionnaient pour l'étude des monuments historiques.

Toutes les publications importantes sur les arts du moyen âge, toutes nos Sociétés savantes, fondées de 1830 à 1850, sont dues à l'impulsion donnée par le *Comité des Arts.* Bien souvent, il attira l'attention de ses correspondants sur les anciens vêtements sacerdotaux, auxquels le docteur Fr. Bock, le Père Martin et M. de Linas consacrèrent tant de pages intéressantes.

Le résultat de ces efforts ne se fit pas attendre : dès 1855, MM. Lemire et Hubert Ménage exposaient des ornements, imités de ceux du XIII[e] siècle. Ces belles broderies furent alors toute une révélation; elles marquent le premier pas fait en France dans cette voie, dans laquelle s'engagèrent avec un égal succès la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.

Depuis trente ans, la Broderie reprend aussi sa place légitime dans l'ameublement civil. Que de progrès accomplis d'année en année, grâce à l'Union cen-

trale des Arts décoratifs, aux musées d'art industriel, aux expositions rétrospectives non moins qu'aux savantes publications de l'École des Chartes, de MM. Havard, Racinet, Lefébure et autres, qu'il serait trop long d'énumérer !

Les broderies exposées en 1889, au Palais de l'Industrie, témoignent de la faveur toujours croissante, accordée par le public intelligent à ces beaux travaux d'aiguille, tout aussi artistiques en leur genre qu'un tableau à l'huile ou qu'une statue de marbre. Impossible aussi de passer sous silence ces merveilleuses machines à broder, dont les résultats vraiment prodigieux faciliteront la reproduction à bon marché de pièces d'ameublement intéressantes. En ce siècle de grande production, il faut applaudir à de pareilles découvertes, tout en souhaitant qu'on laisse à la main-d'œuvre et au talent individuel de l'artiste le champ qui leur convient.

Puisse cet ouvrage, malgré ses imperfections, aider la Broderie à reconquérir dans nos églises et dans nos demeures la place d'honneur qu'elle y avait autrefois, et surtout exciter l'émulation des brodeurs contemporains par l'étude des chefs-d'œuvre de leurs devanciers !

L. DE FARCY.

LE MARBRE DE VIEUX

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE

Le 19 décembre 1889

Par M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE

Membre de l'Institut,

Directeur de la Société.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a un an, j'étais en Italie et j'avoue, avec une certaine confusion, que je ne songeais pas à la Société des Antiquaires de Normandie. C'était bien mal de ma part assurément, car vous pensiez à moi ; votre Sénat voulait me confier les faisceaux consulaires.

Je revenais de Pœstum, l'esprit rêveur, les yeux tout remplis de ces ruines majestueuses qui donnent au voyageur comme l'illusion de la Grèce quand, au pied du Vésuve, à Pompéï même, je reçus une lettre timbrée de Caen. Un savant Viducasse m'apprenait que, dans une réunion tenue au chef-lieu actuel de la

cité, mon nom avait été mis en avant pour diriger cette année votre illustre collège et que je devais m'incliner devant cette décision suprême. C'était prononcer d'avance et sans recours votre condamnation à m'écouter aujourd'hui. On ne me permit même pas de faire valoir mon indignité. Je le regrette amèrement, car il faut la confesser ici, devant cette brillante assemblée, d'une manière beaucoup plus humiliante pour moi. L'amitié a parfois des exigences auxquelles on doit se soumettre.

Il convient d'ajouter que le sentiment de ma faiblesse me fait apprécier plus complètement encore le grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à cette place que tant de représentants illustres de la science française ont occupée avant moi. Leurs noms sont trop connus pour que je les rappelle. Les vivants nous écoutent peut-être ; quant aux morts, leurs grandes ombres planent au-dessus de nous, nous inspirent et nous soutiennent comme ces génies tutélaires de l'antiquité auxquels les chrétiens ont donné le nom poétique et consolant d'anges gardiens. Ils m'aideront à accomplir ma tâche. Pour ma part, je m'efforcerai d'adoucir la rigueur de votre peine en en abrégeant la durée.

Vous appartenez, Messieurs, à une belle et riche province, un des joyaux de la couronne de France, que la Providence a comblée de ses dons : terres fertiles, riches pâturages, bois riants et touffus, rien n'y manque ; vous avez même une ligne de côtes admirables où s'entretient cette vie maritime et commerciale qui est une des forces vives du pays. C'est là que vos ancêtres s'embarquaient jadis pour aller conquérir l'Angleterre! Aujourd'hui, vos plages ne retentissent

plus du cliquetis des armures, ni du choc des lances, on s'y livre à des jeux moins belliqueux. Un rocher, par hasard, se montrait au milieu des flots qui bordent votre pays ; vos pères ont su y construire un merveilleux édifice qui se dresse majestueusement sur la limite du territoire comme un témoignage impérissable de la force, de l'énergie et de l'intelligence artistique de votre race.

Mais tout a un revers en ce bas monde, et ces précieux avantages ont été la cause indirecte de la perte d'une partie de vos trésors archéologiques. Je veux parler de ceux que les Romains y avaient laissés inscrits sur le bronze ou sur le marbre. L'activité même de vos habitants, la facilité avec laquelle votre sol se prêtait à la culture et aux transformations de tous genres, ont été, au moyen âge, les agents les plus certains de la destruction des monuments épigraphiques. Les contrées pauvres, au contraire, ou celles qui, comme le nord de l'Afrique, par exemple, ont été habitées par une population insouciante, conservent avec indifférence, mais avec plus de fidélité, ces témoins de leur grandeur passée ; la terre généreuse qui, pendant des siècles, leur a donné un abri dans son sein, nous les rend chaque jour avec une libéralité sans pareille. Chez vous, si la quantité fait défaut, la qualité y supplée, et vous avez la gloire de posséder un monument épigraphique qu'on a pu appeler à juste titre « la page authentique la plus importante de « notre histoire nationale pendant l'époque romaine. »

Le marbre dit de Thorigny porte un nom qui ne lui appartient pas. Il serait beaucoup plus juste de l'appeler le marbre de Vieux, car il a été trouvé dans cette

localité. Mais comment rectifier son état civil, puisque c'est sous cette dénomination qu'il fait parler de lui depuis près de cinq siècles. On dit que les honnêtes gens n'ont pas d'histoire ; il ferait mentir le proverbe, car il en a une très compliquée, et alimentera encore pendant longtemps les conversations des savants.

Tout ce qui le concerne est un prétexte à discussions.

On n'est pas d'accord sur l'année de sa naissance,— je veux dire de sa découverte. Pendant près de cent ans, on ne sait rien ou presque rien de son existence, puis, tout à coup, il échappe tour à tour à la ruine d'un édifice, aux flammes d'un incendie, au fer cruel et meurtrier d'un tailleur d'ardoises, et, enfin, aux orages de la Révolution qui n'était pas toujours très tendre pour les monuments du passé. En 1814, il trouve un asile définitif à Saint-Lô ; installé dans la mairie, il y sert maintenant de support au buste de l'astronome Le Verrier. Ce grand homme, auquel les astres n'ont rien à refuser, devrait bien en témoigner sa reconnaissance, du haut du ciel, où sa place est marquée, en versant quelque lumière sur le marbre de Thorigny.

Les antiquaires sont ordinairement des gens doux et tranquilles, pleins de courtoisie, d'un abord aimable et gracieux, qui n'apportent point d'amertume dans leurs relations parce qu'ils ne mêlent à leurs études aucune des questions modernes touchant à la religion ou à la politique ; ils ont ainsi le bonheur de s'estimer et de vivre en bonne intelligence. Vous ne me contredirez pas assurément. On dit cependant que votre précieux marbre a servi de prétexte à des luttes un peu vives, et qu'il a été la cause innocente d'une discussion dans laquelle les questions personnelles

occupaient plus de place que les raisons scientifiques. C'est un souvenir qu'il faut oublier.

Nous poursuivons tous le même but, la recherche de la vérité. On peut y arriver par des voies différentes, mais il est facile de l'atteindre sans se fâcher.

Ce sentiment m'enhardit à venir à mon tour vous entretenir de votre célèbre monument.

L'inscription de Thorigny est gravée sur un bloc de marbre rougeâtre qui formait jadis le piédestal d'une statue. Trois faces seulement sont inscrites, ce qui suppose une disposition particulière de la base adossée probablement contre un mur. Si ce monument avait été érigé au milieu d'une place publique, les inscriptions seraient disposées d'une autre manière.

La face antérieure a subi tous les outrages; elle se compose de trente lignes dont dix-huit sont lisibles à peu près ; les douze autres ne laissent deviner que quelques mots. On en a tenté diverses restitutions, les unes absolument fantaisistes, les autres plus raisonnables, mais ne s'accordant pas toujours avec les traces de lettres encore visibles sur le monument. Ce qui est certain, c'est que la statue placée sur ce piédestal était celle de *T(itus) Sennius Solemnis*, dont le nom se lit distinctement à la première ligne. Son père s'appelait *Solemninus*. Il appartenait à la cité des Viducasses. C'est, en effet, l'*ordo*, autrement dit le conseil des décurions de cette cité, qui a donné l'emplacement nécessaire à l'érection du monument.

Les douze lignes qui suivent les deux premières offrent des difficultés de lecture presque insurmontables. Elles ont donné lieu à des transcriptions inadmissibles et à des interpolations véritablement

monstrueuses. Elles contenaient l'exposé des différentes fonctions remplies par Solemnis et le récit de ses mérites. Le mot *sacerdos*, visible à la fin de la cinquième ligne, indique que le personnage avait rempli une fonction religieuse ; quant aux mots *genus spectaculorum* et *gladiatorio* encore très distincts, ils se rapportent à une phrase, malheureusement mutilée, dans laquelle on rappelait évidemment que Solemnis avait offert à ses frais aux Viducasses toutes sortes de spectacles et en particulier des combats de gladiateurs. Voilà tout ce qu'on peut dire avec quelque certitude ; le reste est pure hypothèse. Pourquoi faut-il que, dans plusieurs publications très sérieuses, parues cette année même, on vienne encore nous parler d'un Solemnis, ancien prêtre de Mercure, de Mars et de Diane ? Il n'y a rien de semblable sur le monument.

Mais à la quinzième ligne, tout change. Nous nous trouvons alors en présence d'un texte correct et très intéressant, dont vous me permettrez de vous soumettre la traduction :

L. 15. « Solemnis fut l'ami de Tiberius Claudius « Paulinus, légat impérial propréteur de la province « lyonnaise ; il fut aussi son client. Lorsque Paulinus « devint légat impérial propréteur en Bretagne, « Solemnis fut nommé près de lui à la sixième légion ; « à cette occasion, il reçut de ce personnage le salaire « de son grade en *or* et plusieurs autres présents « d'une valeur beaucoup plus considérable. »

Voilà de précieux renseignements qui attestent le mérite de notre Viducasse. Ils prouvent en même temps combien lui était précieuse l'amitié d'un homme

considérable, le sénateur romain Tiberius Claudius Paulinus, ancien gouverneur d'une province de la Gaule. Le temps n'avait pu affaiblir cette amitié, car Paulinus, après avoir quitté la Lyonnaise, songeait encore à son ami et appréciait ses services d'une manière effective, en lui confiant, dans son gouvernement de Bretagne, une fonction délicate.

« Solemnis, continue le texte, ainsi que le prouve « la lettre transcrite sur une des faces latérales, fut « aussi le client très estimé d'Aedinius Julianus, légat « impérial de la province lyonnaise, celui qui devint « plus tard préfet du prétoire. Enfin il fut adjoint « dans la province de Numidie, à Lambèse, à Marcus « Valerius Florus, tribun militaire de la troisième « légion Auguste. Il est actuellement juge de la caisse « des mines de fer. »

Nous trouvons dans ce second paragraphe de nouvelles preuves de l'estime dont jouissait Solemnis. Sa carrière, en même temps, nous apparaît plus complète. Il est certain qu'il avait parcouru dans son pays toute la série des magistratures municipales. Nommé ensuite délégué des Viducasses à l'assemblée des Gaules, il en devint le président, c'est-à-dire prêtre de l'autel provincial. Le mot *sacerdos*, employé seul en parlant d'un personnage gaulois considérable, sur un marbre dont la dédicace a été faite par l'assemblée des Gaules, comme nous le verrons tout à l'heure, ne peut désigner qu'un prêtre de l'autel de Lyon.

Enfin, au moment où le texte a été gravé, Solemnis était juge de la caisse des mines de fer, c'est-à-dire qu'il était chargé, vraisemblablement, de trancher les

contestations pendantes entre la caisse des mines et les fermiers. Les mots *judici arcae ferrariarium*, sont en vedette dans le texte, ils s'appliquent à Solemnis et ne peuvent, comme on l'a cru jusqu'à présent, se rapporter à Valerius Florus, tribun militaire de la troisième légion.

Le style épigraphique admet ces sortes de constructions avec intercalations de phrases incidentes. D'ailleurs, en Numidie, et particulièrement à Lambèse, dans cette merveilleuse série de textes lapidaires, presque unique au monde, on ne voit aucune mention des *ferrariae* de la province. D'autre part, on sait d'une manière positive qu'il existait en Gaule de grandes mines de fer dont parle César, et les inscriptions lyonnaises nous apprennent que les bureaux et les entrepôts de ces mines de fer étaient à Lyon. La plupart des textes, qui mentionnent les mines de fer de la Gaule, appartenant au règne d'Alexandre Sévère, sont contemporains du marbre de Thorigny, ce qui expliquerait assez bien la mention, d'ailleurs unique, du *judex arcae ferrariarium*, en l'année 238, puisque ce prince, nous le savons par son biographe, se montra très sévère envers les procurateurs dont il voulait arrêter les abus. Or, n'est-il pas permis de supposer que le juge de la caisse des mines de fer fut établi sous son règne, afin d'exercer une sorte de contrôle sur le procurateur impérial qui avait la direction de la caisse ? Dans cette hypothèse, Solemnis aurait été un des premiers titulaires de cet emploi.

Voilà ce que nous savons de la carrière civile de Solemnis, qui semble s'être écoulée toute entière en Gaule. Sa carrière militaire, au contraire, le conduisit en Bretagne et en Numidie. Il fut d'abord tribun sur-

numéraire dans la sixième légion en Bretagne, auprès de son ami et protecteur Claudius Paulinus ; puis il appartint avec le même titre sans doute, à la troisième légion, à Lambèse, en Numidie, auprès de M. Valerius Florus. Ce dernier personnage porte dans le texte le grade de tribun légionnaire ; il devait, en cette qualité, être pourvu du commandement intérimaire de la troisième légion en l'absence du légat. On ne pourrait expliquer autrement la position de Solemnis auprès de lui. Le tribun surnuméraire était, en effet, une sorte d'officier à la suite, à la disposition du commandant de la légion qui l'employait comme il l'entendait.

Lisons maintenant la dédicace gravée au bas de la pierre, en caractères plus gros que le reste du texte :

« L'assemblée des Trois Provinces de la Gaule a
« élevé ce monument à Solemnis. C'est le premier
« Gaulois qui obtient dans sa propre cité un pareil
« honneur. L'emplacement a été donné par le Conseil
« des décurions de la cité libre des Viducasses. Le
« monument a été posé le dix-septième jour avant
« les calendes de janvier, sous le consulat de Pius et
« de Proculus. »

Cette date correspond au 16 décembre de l'année 238. Il y avait donc cette semaine, lundi dernier, juste 1651 ans écoulés depuis le jour de l'érection de la statue de Solemnis. Ce jour-là tous les Viducasses étaient en fête et plus d'un discours a dû être prononcé à la louange de l'enfant du pays ! Plus d'une amphore aussi a dû être vidée en son honneur !

Vous me permettrez, Messieurs, d'entrer dans

quelques détails au sujet de l'assemblée des Trois Gaules à laquelle nous devons ce curieux monument.

En dehors de la Narbonnaise, façonnée de bonne heure aux mœurs romaines, et qui était administrée par un proconsul dépendant du Sénat, le reste de la Gaule formait, sous le haut empire, trois provinces distinctes : la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine, gouvernée, chacune, par un légat de l'empereur. Au point de vue religieux, ces trois provinces constituaient une association qui, dans le langage officiel, portait le nom de *Tres Galliae*, les Trois Gaules.

L'assemblée religieuse des Trois Gaules tenait ses séances à Lyon, dans la péninsule formée par le Rhône et la Saône, sur une espèce de territoire fédéralisé. C'est là que, le 1er août de l'an 12 avant J.-C., les délégués des soixante cités gauloises assistèrent à la dédicace de l'autel national élevé à frais communs au confluent des deux fleuves, et inaugurèrent par des fêtes magnifiques le culte de Rome et d'Auguste divinisés. Le président de cette première assemblée générale fut un délégué éduen, C. Julius Vercondaridubnus, nommé prêtre des deux divinités nouvelles.

Les découvertes faites à Lyon nous fournissent de nombreux renseignements sur cette assemblée. Elles nous éclairent aussi sur le lieu de ses réunions et sur son domaine particulier, sur les administrations qui en dépendaient, enfin sur les droits des membres qui la composaient.

Strabon nous a laissé la description suivante :

« Un temple, décerné à Auguste par tous les Gaulois « d'un commun accord, s'élève près de la ville de « Lyon au confluent des deux fleuves ; ce temple a un

« autel mémorable avec une inscription sur laquelle « se lisent les noms des peuples gaulois, au nombre de « soixante, accompagnés de l'image de chacun d'eux ; « il a aussi un autre grand autel. »

Il n'est pas un archéologue qui ne songe, en lisant ces lignes, au revers des nombreuses monnaies, dites à l'autel de Lyon. Ces monnaies portent, en effet, l'image de ce grand autel, flanqué de deux colonnes servant de supports à des Victoires ailées qui tiennent de la main droite une couronne, et de la main gauche une palme. On lit au-dessous les noms des deux divinités, Rome et Auguste.

Tous les ans, au jour anniversaire de la dédicace, le premier d'août, les députés des soixante cités gauloises se réunissaient pour fêter, un mois durant, devant cet autel, sous la présidence d'un prêtre gaulois élu par eux, la souveraineté romaine divinisée dans la double personne de Rome et de l'empereur. En même temps se tenait à Lyon une foire importante où l'on venait de tous les points du monde, ce qui attirait aux fêtes de l'assemblée des Trois Gaules une affluence considérable.

Ces fêtes consistaient en sacrifices et en jeux publics. Les premiers avaient lieu dans le temple voisin de l'autel que Strabon nous a décrit, et qui était orné des statues colossales des soixante cités, entourant elles-mêmes les grandes images de Rome et d'Auguste ; les seconds se célébraient dans un immense amphithéâtre dont les substructions ont été retrouvées. On a extrait de ses ruines des pierres portant indication de places réservées aux différents peuples qui avaient contribué à l'érection de l'autel : places des Tricassins, places

des Bituriges Cubes, places des Arvernes, etc. Tout un monde de statues érigées en vertu des délibérations de l'assemblée peuplait les environs immédiats du temple; un bois sacré abritait sous ses mystérieux ombrages la majesté du prêtre qui desservait l'autel, et un domaine relativement considérable, appartenant par indivis aux soixante cités, auquel on avait eu soin de laisser son nom gaulois et sa forme administrative gauloise, s'étendait, comme une sorte de petit état indépendant, autour de ces édifices. Les Trois Gaules étaient là chez elles.

Le mandat des délégués, ainsi que le ministère du prêtre président, étaient annuels. En dehors des fêtes dont il vient d'être question, l'assemblée s'occupait beaucoup de ses finances. C'est une question qu'il ne faut jamais négliger. La vie des confréries, aussi bien que celle des peuples et des individus, est soumise à cette nécessité. La caisse de l'association était dirigée par trois dignitaires choisis parmi les députés : l'inquisiteur, l'allecteur et le juge; chacun d'eux avait des attributions déterminées. L'*inquisitor Galliarum* était une sorte de commissaire-enquêteur, chargé d'établir l'assiette des contributions payées par les cités des trois provinces gauloises pour subvenir aux frais du culte de Rome et d'Auguste; l'*allector arcae Galliarum* était comme le trésorier général des contributions fixées et réparties par l'inquisiteur; quant au *judex arcae Galliarum*, il avait pour mission de juger les réclamations auxquelles pouvait donner lieu la perception de ces impôts.

On connaît aussi un certain nombre d'employés subalternes des trois Gaules, tels que des teneurs de livres, puis des affranchis et des esclaves.

Un document d'une valeur considérable, récemment découvert à Narbonne, et qui est venu enrichir les collections du Louvre, grâce au zèle généreux et désintéressé d'un de vos compatriotes, un Normand, M. Adolphe Démy, de Rouen, répand une lumière nouvelle sur le sujet qui nous occupe. C'est le fragment d'une table de bronze sur laquelle était gravée la loi réglant les attributions et les prérogatives du prêtre de la Narbonnaise. Par analogie, et en rapprochant des documents retrouvés à Lyon les renseignements contenus dans la loi de Narbonne, il est permis de supposer que le prêtre de l'autel de Lyon jouissait de droits au moins égaux.

Le prêtre de Narbonne était escorté par des licteurs chaque fois qu'il exerçait ses fonctions. Aux représentations publiques, aux jeux et aux spectacles, il avait un siège réservé au premier rang ; sa femme, vêtue de blanc ou en robe de pourpre, prenait place à ses côtés. A l'expiration de son mandat, il recevait le titre d'ancien prêtre et pouvait, à certains anniversaires, paraître encore en public, revêtu de son costume d'apparat. Dans les cérémonies ordinaires, il portait la robe prétexte, c'est-à-dire la robe blanche bordée de pourpre. Jurer par serment lui était interdit, et il lui était expressément défendu de toucher le corps d'un mort.

Après son année d'exercice, s'il n'avait rien fait de contraire à la loi et si l'empereur ne s'y opposait pas, il pouvait, sur la proposition de son successeur, obtenir de l'assemblée le droit de s'élever une statue à lui-même dans l'enceinte du temple ; sur le piédestal de cette statue, il lui était permis d'inscrire son nom, le nom de son père, l'indication de la cité à laquelle il

appartenait et la mention de l'année de sa prêtrise. Mais rien de plus.

Les inscriptions de Lyon prouvent que le prêtre des Trois Gaules jouissait de la même prérogative avec quelques variantes dans la formule inscrite sur le piédestal. L'honneur lui était même accordé d'une manière beaucoup plus large, puisqu'il pouvait associer à sa gloire sa propre famille. Les grands dignitaires de l'association avaient aussi le privilège de figurer en effigie sur le terrain du temple.

La dédicace du marbre de Thorigny nous apprend que le prêtre de l'assemblée des Gaules pouvait, par une faveur spéciale, être honoré d'une statue dans sa propre cité. Honneur insigne et rare, n'obligeant pas le personnage qui en était l'objet à se contenter d'une inscription courte dont tous les termes étaient pesés et prévus d'avance par un règlement. On comprend la raison d'une formule uniforme dans l'enceinte du temple, où il eût été inconvenant et dangereux de laisser un libre cours à la fantaisie ou à l'orgueil de chacun ; les mêmes motifs n'existaient pas heureusement pour fixer les termes d'une dédicace gravée dans un centre éloigné où il n'y avait sans doute aucun monument analogue. C'est ce qui nous a valu notre intéressant document.

Continuons la lecture commencée, et lisons ce qui est inscrit sur la face latérale gauche du piédestal :

« Copie d'une lettre d'Aedinius Julianus, préfet du « prétoire, à Badius Comnianus, procurateur et gou- « verneur intérimaire de la Lyonnaise.

« Aedinius Julianus à Badius Comnianus, salut !

« Dans la province lyonnaise où je remplissais les

« fonctions de magistrat à cinq faisceaux (c'est-à-dire « lorsque j'étais légat impérial, gouverneur de la pro- « vince), je distinguai dans la foule des braves gens ce « Solemnis, natif du pays des Viducasses, prêtre, pour « lequel je me pris d'affection à cause de ses principes, « de la dignité de son caractère et de l'honnêteté de « ses mœurs. A cela se joignit une circonstance parti- « culière. Claudius Paulinus, mon prédécesseur, avait « été attaqué dans l'assemblée des Gaules à l'insti- « gation de certaines gens, qui prétendaient avoir subi « de sa part des injustices imméritées et qui essayèrent « de faire porter une accusation contre lui au nom de « la province toute entière. Ce Solemnis, mon ami, « s'opposa à la discussion de cette proposition et « déclara que sa patrie, en le nommant délégué avec « d'autres citoyens, ne leur avait confié aucun mandat « de ce genre, mais les avait au contraire chargés de « voter des éloges au gouverneur. Une telle attitude « eut pour résultat de faire abandonner immédia- « tement l'accusation par tous ceux qui voulaient la « soutenir. Depuis ce jour, mon affection et mon estime « pour Solemnis n'ont fait que s'accroître. Certain de « la considération que je lui porte, il est venu à Rome « pour me voir. En partant, il me demande pour toi « un mot de recommandation. Tu es sûr d'agir avec « droiture chaque fois que tu te montreras favorable à « ses désirs... », etc.

Cette lettre est pleine d'intérêt, et c'est véritablement le passage capital du marbre de Thorigny. Elle nous apprend tant de choses ! D'abord que la cité des Viducasses envoyait à l'assemblée des Trois Gaules plusieurs délégués, et que ces délégués recevaient

avant leur départ des instructions précises. Le conseil des décurions se réunissait évidemment pour déterminer le jugement qu'il convenait de porter sur l'ancien gouverneur. Une deuxième discussion s'engageait ensuite sur le même sujet entre les délégués de toutes les cités devant l'assemblée provinciale. La lettre de Julianus soulève pour ainsi dire le voile qui cachait à nos yeux ces importantes délibérations. Elle nous introduit au sein de l'assemblée et nous y voyons les délégués Viducasses, entraînés par Solemnis, votant des éloges à Paulinus, tandis que certains délégués d'autres cités étaient chargés, au contraire, d'émettre sur son compte un vote de blâme. Ce qui suit nous prouve que la plainte portée devant l'assemblée pouvait aller quelquefois jusqu'à la mise en accusation du légat de l'empereur. Dans ce cas, l'assemblée désignait plusieurs de ses membres qui se rendaient à Rome afin d'y soutenir l'accusation devant la juridiction compétente. Solemnis, par son intervention, préserva Paulinus d'une pareille aventure.

Le but de la discussion à laquelle fait allusion la lettre de Julianus était de décider si les Trois Gaules décréteraient, oui ou non, une statue au gouverneur sortant, et si son image figurerait autour du temple à côté de celles des empereurs, de celles des autres gouverneurs provinciaux qui avaient acquis des titres à la gratitude de leurs administrés, de celles des prêtres et des grands dignitaires de l'autel régional. Et comme il était défendu de conférer aucun honneur aux fonctionnaires impériaux, pendant la durée de leur charge, ni dans les soixante jours suivants, le décret à rendre en l'honneur de Paulinus ne put être discuté dans l'assemblée des Trois Gaules que plusieurs mois après

noire à reflets brillants. L'Édit de Dioclétien mentionne les dalmatiques de Laodicée ; il cite aussi la peau de veau marin ; nous savons, du reste, par des documents contemporains, que c'était alors la plus précieuse de toutes les pelleteries. Pline prétend que cette peau était considérée, de son temps, comme préservant des atteintes de la foudre. Un passage de Suétone confirme son dire ; le biographe d'Auguste raconte que le fondateur de l'empire romain, redoutant particulièrement la foudre et le tonnerre, portait constamment sur lui une peau de veau marin afin d'échapper à leurs coups. Les anciens éditeurs du marbre de Thorigny ont commis au sujet de ce dernier présent une erreur vraiment originale. Ils ont rapproché des mots *vitulimarini* le mot *semestris* qui appartient à la phrase suivante, et se sont livrés à de graves réflexions sur la peau des jeunes veaux marins âgés de six mois. J'ignore s'il est possible de déterminer l'âge des phoques ; en tout cas, cela demande des connaissances spéciales que les pêcheurs calédoniens possédaient peut-être, mais je ne m'explique pas bien l'intérêt qu'une pareille mention aurait pu avoir dans le cas en question.

Paulinus envoie à Solemnis sa solde en *or ;* il a soin de le lui faire remarquer. C'est une preuve du discrédit dans lequel l'argent était tombé au commencement du règne de Gordien. Toutes les pièces d'argent de cette époque qui nous sont parvenues sont en effet en très mauvais métal, et cette monnaie subissait certainement dans la circulation une dépréciation notable.

Une inscription trouvée en Angleterre permet de préciser la date de la légation de Tiberius Claudius Paulinus en Bretagne. Il gouverna cette province pendant les années 227, 228 et 229. C'est donc pendant

cette période que sa lettre à Solemnis a été écrite. Il en résulte qu'il faut fixer l'époque de son gouvernement de la Lyonnaise, sans aucun doute, aux premières années du règne d'Alexandre Sévère.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce texte, mais je me suis déjà étendu trop longuement, et d'ailleurs je parle à des convertis dont la foi et les convictions n'ont pas besoin d'aliment.

Je crains, Messieurs, d'avoir abusé de votre patience, et je me le reproche; vous me pardonnerez, je l'espère, car il est bien difficile de se borner en abordant devant vous une pareille étude. Le marbre de Vieux n'est pas, du reste, le seul des monuments antiques sortis du vieux sol normand qui soit digne d'une attention particulière. Je n'avais que l'embarras du choix entre vos richesses. Vos belles mosaïques, et surtout celle de Lillebonne, le merveilleux trésor de Berthouville, ce bronze hors ligne représentant Jupiter découvert au Vieil-Évreux, et jusqu'à cette petite figurine gauloise de Caudebec-les-Elbeuf qui porte sur ses flancs une trace du vieux langage de vos pères, tout cela me tentait, m'attirait, et j'aurais voulu avoir le temps d'en causer avec vous. Vous m'auriez appris tant de choses! J'ai cédé à une vieille passion pour l'épigraphie, qui me poursuit depuis bien des années ; il ne faut pas m'en vouloir.

Si vous aviez pu retrouver les inscriptions funéraires de la cité des Viducasses, peut-être notre entretien, malgré la tristesse apparente du sujet, aurait-il été plus gai. Les morts, dans l'antiquité, avaient presque autant d'esprit que de nos jours. Une femme de Lyon consolait ainsi son veuf : « Chasse le chagrin, mon

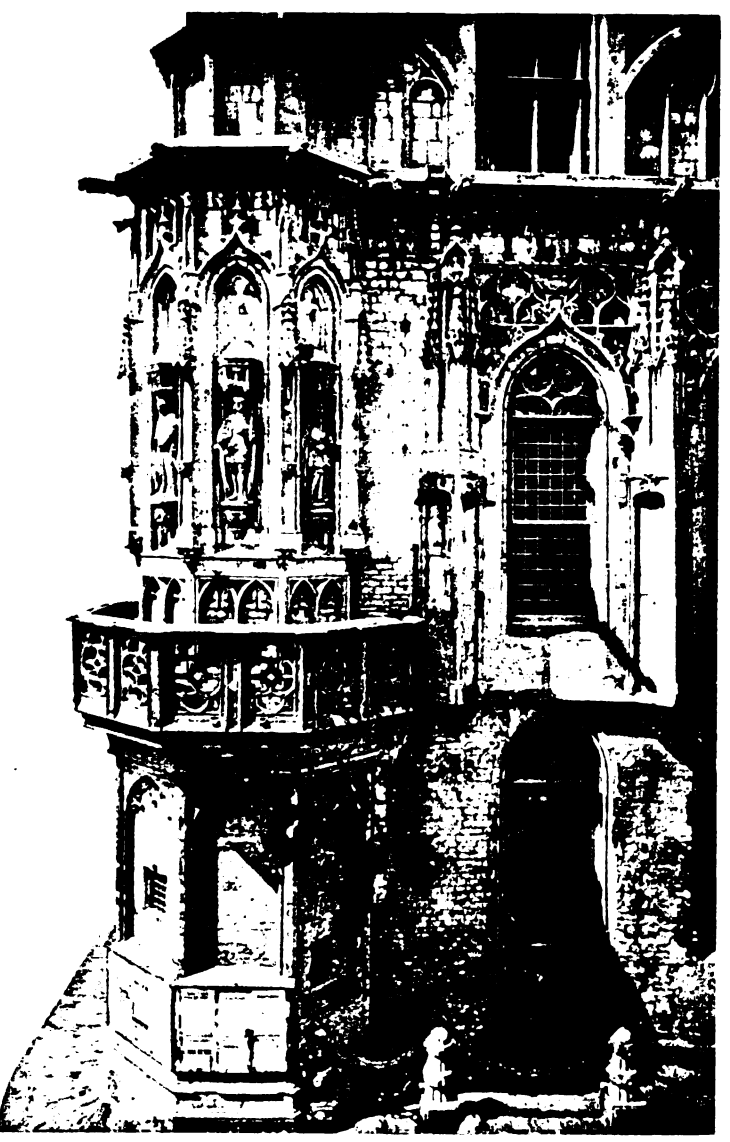
« ami, amuse-toi et surtout viens me retrouver. » Le pauvre homme suivit sans doute ponctuellement jusqu'au dernier jour les conseils que lui donnait son épouse. — Un mari s'adressait au passant et lui disait : « Toi qui liras ces lignes, va te promener au bois « d'Apollon ; c'est un endroit que je te recommande ; « j'y allais souvent avec ma chère femme et je voudrais « bien pouvoir y retourner. » Quelle douce philosophie dans ces regrets de la chère femme, et comme on a raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ces gens-là étaient vraiment dignes d'être modernes !

A Narbonne, sur une tombe, on lisait ce petit dialogue entre la Mort et le défunt : « Voici une bonne auberge « pour toi, disait la première, en montrant le sépulcre « entr'ouvert. — Je m'y arrête bien à regret, *invitus* « *venio*, répondait le destinataire. — *Veniendum est* « *tamen*, il faut pourtant y arriver. »

C'est simple, c'est court, c'est juste ! Ces morts-là font vraiment des épitaphes qui n'ont rien de funèbre. Elles sont amusantes et n'engendrent point la mélancolie. On regretterait presque de ne pas se trouver en leur compagnie, si la vôtre, Messieurs, ne valait infiniment mieux. Je crois qu'on aurait avec ces bons Gaulois défunts certains moments difficiles, surtout quand il faudrait s'en aller. Avec vous, je n'ai pas cette crainte ; je voudrais cependant ne pas vous quitter, et je vois qu'il est temps de le faire. J'arrive à la fin de notre causerie avec un regret personnel que vous me permettrez de vous exprimer. — *Invitus venio, veniendum est tamen.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



IMP. PHOT. ARON FRÈRES 30, RUE LEBRUN, PARIS

BRETÈCHE DE L'HOTEL-DE-VILLE
A MIDDELBOURG

LE CONGRÈS BELGE

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

ANVERS-ZÉLANDE

La cinquième session du Congrès de la fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique a eu lieu dans les premiers jours de septembre 1889, et a inauguré une nouvelle phase dans l'existence de cette association, dont les heureux résultats ne sont plus à constater.

Après avoir, pendant quatre ans, étudié d'importantes villes de Belgique, telles qu'Anvers, Namur, Bruges et Charleroi, le Congrès a franchi les limites actuelles du royaume et a consacré sa session à la visite de l'île de Walcheren en Zélande, réalisant ainsi la partie de son programme, qui porte sur l'étude des anciennes provinces des Pays-Bas.

Après s'être réuni, le lundi 2 septembre à l'hôtel-de-ville d'Anvers, pour procéder à la constitution régulière de son bureau et recevoir les pouvoirs que détenait la Société archéologique et paléontologique de Charleroi, ville qui avait été le siège de la dernière réunion, le Congrès s'est embarqué, au quai de l'Escaut,

sur un bateau à vapeur, le *Télégraphe*, pour prendre la direction de Flessingue.

Le bureau du Congrès était composé de M. le lieutenant-général Wauwermans, de MM. Alfred Béquet, le baron Kervyn de Lettenhove et van Bastelaer, vice-présidents, et de M. l'abbé van Speybrouck, qui avait accepté de remplir la double et lourde tâche de secrétaire et de trésorier, et qui s'est acquitté d'une manière remarquable de cette difficile mission.

Au bureau avaient été adjoints, à titre de présidents d'honneur, MM. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, Alexandre Sorel, président de la Société historique de Compiègne, et le professeur Jan Ten Brinck, président de la Société de Littérature néerlandaise de Leyde. Près de quatre-vingt membres ont pris part à cette réunion, et dans ce nombre une quinzaine appartenant à la France.

Nous citerons notamment, parmi les membres belges : Monseigneur Béthune, le baron Jean Béthune de Villers, Paul et Alexandre Cogels, Cumont, A. de La Grange, l'abbé de Lescluze, Desmazières, le baron de Winck, Ad. Francart, Ad. Hambye, le général Henrard, Hubert, le docteur Jacques, Edm. Niffle-Anciaux, Paul Saintenoy, Schadde, Henri Siret, le président Smékens, E. Soil, l'abbé van den Gheyn, Émile Varenberg, etc. — Parmi les français, nos confrères : MM. le baron X. de Bonnault d'Houët, Léon Germain, le président Sorel, le comte Lair, R. de Bailliencourt, Ed. Dubloc, A. Desmottes, D'Herbomez, J. Lacave-Laplagne, etc.

Mesdames Wauwermans, la baronne de Bonnault d'Houët, E. Soil, Dubloc et Capelle, ont bien voulu prendre également part à cette excursion et ont été l'objet de l'accueil le plus sympathique de la part des

dames zélandaises, qui ont accepté d'assister au déjeuner offert par la Zeeuwsch Genootschap, et ont pris part à l'excursion de Dombourg.

La traversée, favorisée par un temps splendide, s'est effectuée d'une façon charmante, et, en longeant les quais de l'Escaut et en jetant les regards sur les nouveaux bassins et les immenses travaux effectués depuis quelques années, pour le développement de la navigation et du commerce d'Anvers, nous étions loin de penser que, peu de jours après, ces quartiers si florissants auraient à ressentir les terribles effets d'une effroyable explosion, qui devait causer la mort de plus de cent victimes et y porter le deuil et la ruine.

Pendant que nos confrères belges voulaient bien nous citer les diverses localités des deux rives de l'Escaut qui passaient sous nos yeux et nous en retracer l'histoire, l'arrivée d'une barque de douaniers nous annonce notre entrée dans les eaux hollandaises. Encore quelques tours de roue dans les méandres que forment les bras du fleuve et nous débarquons à Flessingue, où une délégation de la Société zélandaise des Sciences, *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, vient nous recevoir et nous souhaiter la bienvenue (1).

Nous prenons place sur un autre vapeur plus petit, et nous remontons le canal jusqu'à Middelbourg. La ville est pavoisée, et, grâce aux mesures prises par

(1) Composée de MM. de Wit?Hamer, le docteur de Man, Berdeurs van Berlekom, Frederiks, Fokker, Sprenger, Van der Swalme, etc. Si nous oublions les noms de quelques-uns de nos aimables confrères, nous les prions de nous excuser, mais nous conservons un précieux souvenir de leur hospitalité et de leur accueil.

notre secrétaire, nous nous installons dans nos hôtels.

Le Commissaire royal en Zélande, M. le Jhr de Brauw, nous reçoit dans le palais du Gouvernement, la Régence nous accueille à l'hôtel-de-ville, et après plusieurs discours et la présentation du vin d'honneur, nous nous rendons dans le local de la Société de Saint-Sébastien, où a lieu le banquet.

La Zélande offre pour les français un intérêt tout particulier. Sans parler des rapports politiques qu'y établirent à diverses reprises des mariages princiers, Middelbourg fut au moyen âge un des marchés les plus importants du commerce international, et nos marins et nos négociants venaient y apporter les produits de notre industrie et de notre sol, et surtout les vins français.

Les archives de Middelbourg, si consciencieusement étudiées par M. de Stoppelaer, en donnent de nombreuses preuves et conservent les souvenirs de cette *Étape des vins de France*, qui remonte à 1440. Les négociants de Rouen, de Bordeaux et de La Rochelle, apportaient dans ces entrepôts les vins blancs de France et les vins rouges de Gascogne, les crûs alors estimés d'Auxerre, d'Orléans, du Poitou, de Cognac et d'Anjou, et le nom de *Rouaansch Kade* rappelle encore le souvenir de l'emplacement réservé aux marchands de Rouen.

Par la fondation de la Société dite l'*Abbaye de Bon-Vouloir*, dont M. H. Havard a retracé l'histoire dans sa *Hollande pittoresque*, nos ancêtres ont inauguré ces associations de bienfaisance qui florissent aujourd'hui dans la plupart des grandes villes et ont pour but de fournir des secours à des compatriotes émigrés.

Mais les relations de la France et de Middelbourg n'ont pas affecté seulement un caractère commercial. Plusieurs de nos savants sont venus, au XVII[e] siècle surtout, visiter ce pays, nouer des liens d'amitié avec les érudits et les artistes qui faisaient alors l'honneur et la gloire de Middelbourg, de Flessingue et d'Arnemuiden. L'un d'eux, Balthazar de Monconys, lieutenant-criminel de Lyon, nous a laissé une relation des plus complètes et des plus intéressantes de son séjour en Zélande en 1663 (1). Rien n'y est oublié, ni Goedart le peintre, connu aussi comme naturaliste, ni Firens, le libraire-imprimeur, ni Delcorne le collectionneur, le *curieux* comme on disait alors, etc.

Si Monconys n'apprécie pas comme nous l'hôtel-de-ville de Middelbourg, il sait rendre du moins un hommage toujours vrai à la beauté des femmes de Zélande.

Cette description de l'hôtel-de-ville mérite cependant d'être citée : « Je passay dans l'Hostel-de-Ville, qui est à la place où il n'y a rien de considérable, quoy qu'à l'ornement des fenestres, il y a 23 ou 24 figures de relief des Ducs de Brabant, et deux Aigles en vie, l'une noire et l'autre blanche, que cette Ville, qui est comme indépendante, est obligée de nourrir toujours (2). Au-dessous de ladite maison de Ville, est la boucherie, qui seroit une chose fort vilaine ailleurs,

(1) Nous avons publié l'analyse de ce voyage au point de vue artistique, dans le *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, 1880.

(2) Si Middelbourg n'entretient plus d'aigles, La Haye nourrit toujours dans sa poissonnerie des cigognes, dont la représentation figure dans les armes de la ville. Berne, de nos jours, a encore des ours. Il serait intéressant de rechercher si

mais elle est si propre que c'est un ornement, et je puis dire sans mentir qu'elle l'est plus que les salles des grandes maisons de France. »

La boucherie occupe encore une partie du rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville et mériterait toujours les éloges que lui donnait Monconys.

L'hôtel-de-ville de Middelbourg est une vaste construction élevée au commencement du XVI[e] siècle, vers 1506, par trois architectes de Malines, les van Mansdale, dits Keldermans. La façade en est décorée de vingt-cinq statues des comtes et comtesses de Zélande, dues au ciseau de Michel Ywins (1514-1518). A l'extrémité se trouve une bretèche, destinée aux proclamations, d'une grande délicatesse d'exécution, dont nous donnons la représentation. La construction du beffroi date de 1507.

A l'intérieur, plusieurs salles sont consacrées à la réunion d'une collection d'antiquités locales, dans laquelle on remarque de nombreux objets ayant appartenu aux Gildes de Middelbourg au nombre de vingt-six, ainsi que de curieux plans et vues de la ville. des portraits, etc.

L'ancienne salle de justice, *vierschaar*, a été récemment reconstituée, et on y trouve un mobilier curieux et de nombreux instruments de supplice. A la droite du siège du bailli est placée la verge de justice, qui, levée ou abaissée, indiquait l'ouverture ou la fin des séances, et servait encore à toucher les délinquants ou les criminels dont l'arrestation était ordonnée.

Une série curieuse est celle des mains de bronze qui

d'autres villes conservent ainsi officiellement les animaux qui leur servent d'emblèmes.

étaient payées en réparation de crimes, dans lequel le sang versé aurait dû entraîner la perte du poing, et qui étaient accrochées au poteau, avec le nom du meurtrier et la date du crime. On trouve aussi dans le musée de Veere plusieurs de ces mains.

La journée du lundi est consacrée à la visite des monuments de Middelbourg (1).

L'ancienne abbaye de Middelbourg, fondée en 1107 par l'évêque d'Utrecht, Gondebald, appartint d'abord aux chanoines de Saint-Augustin, mais, dès 1126, les Prémontrés y étaient établis. Sous le règne de Philippe II, l'abbé de Middelbourg fut élevé à la dignité épiscopale et les biens de l'abbaye furent affectés au nouvel évêché, mais Nicolas de Castro (van der Burcht) fut le seul évêque en possession de ce siège. Il mourut en 1575, pendant le siège de la ville, et ses deux successeurs n'eurent que le titre de cet évêché.

L'abbaye occupait, au centre de la ville, une vaste enceinte, close de murs, ayant seulement deux portes. Les constructions, qui comprenaient l'église de Saint-Pierre, les bâtiments de l'abbaye et le palais de l'abbé, sont encore aujourd'hui en partie conservées, mais elles ont reçu les affectations les plus diverses ; l'ancienne église forme aujourd'hui deux églises affectées au culte protestant. Le palais du Gouvernement, où réside le Commissaire du Roi, occupe un des côtés, mais c'est une construction nouvelle, à côté est la salle des États provinciaux où se réunit le Congrès ; en face se

(1) Nous empruntons une partie des renseignements que nous donnons ici au *Guide* rédigé en vue du Congrès, par M. l'abbé van Speybrouck, et au rapport adressé à la Société d'archéologie de Bruxelles, par M. Paul Saintenoy.

trouve l'*Abdij hôtel* (ou hôtel de l'abbaye) qui, après le départ des chanoines, devint la résidence des députés de la ville de Tholen, et à côté quelques habitations particulières. Le centre est occupé par une vaste place plantée d'arbres et l'ensemble offre quelque analogie avec quelques-unes des anciennes constructions ecclésiastiques de l'Angleterre.

Le gouvernement poursuit la restauration d'une partie des bâtiments de l'abbaye et ces travaux sont effectués avec soin et avec un grand respect des traditions.

Près de l'église se trouve la tour de la Nieuwe Kerk, vulgairement appelée le *Lange Jan*. La Nieuwe Kerk ou nouvelle église date du XIIe siècle, mais elle a subi de nombreuses modifications et a été entièrement remaniée d'abord lors de sa reconstruction au XVe siècle, ensuite à notre époque. Elle est divisée aujourd'hui en deux églises, consacrées au culte protestant, et qui n'offrent rien de remarquable, sauf le beau tombeau érigé aux deux amiraux Jean et Cornelis Evertsen, monument exécuté de 1680 à 1682 par le sculpteur malinois Rombaut Verhulst et qui se trouvait dans l'église, aujourd'hui démolie, de Saint-Pierre.

Le musée municipal n'est pas le seul de Middelbourg ; la *Zeeuswch Genoostschap*, société littéraire, historique et archéologique, dont la fondation remonte à 1768, possède un fort bel hôtel dans lequel sont réunies de nombreuses collections archéologiques et scientifiques, ainsi qu'une riche bibliothèque.

Nous citerons notamment une série de monuments romains trouvés à Dombourg depuis le milieu du XVIIe siècle et qui sont consacrés au culte de *Nehallenia*, une nombreuse suite d'objets francs, bijoux et

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

armures, des meubles sculptés et des costumes, à l'aide desquels on a reconstitué des intérieurs comme ceux que l'on remarque au musée d'Amsterdam, des faïences, de nombreux portraits, des vues et des plans ; enfin une collection de médailles confiée aux soins de M[lle] M. de Man. Sur un des côtés de l'édifice, on est en train d'appliquer la façade d'une ancienne maison.

Le palais de Justice, dont une des salles d'audience est établie dans une ancienne chapelle, renferme de belles tapisseries flamandes de la fin du XVII[e] siècle. notamment le *Triomphe d'Alexandre*, qui méritent d'être mentionnées, mais qui sont loin d'avoir l'importance de la belle décoration de la Salle des États, exécutée de 1591 à 1598 par Jan de Maeght, tapissier de Middelbourg, et par François Spierinck, de Delft, et dont les sujets représentent les victoires des Zélandais dans la première guerre qu'ils soutinrent contre les Espagnols.

Nous aurions encore quelques édifices curieux à signaler, mais nous devons nous borner à mentionner seulement un certain nombre de maisons particulières, datant des trois derniers siècles, et dont la plus remarquable par sa décoration est celle qui est connue sous le nom de *De steenrotse*, ou la *Carrière de pierre*, et que nous avons fait reproduire.

Nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter la description à la notice de M. l'abbé van Speybrouck, que nous complétons sur certains points : cette maison, située à l'est de la ville, près de l'angle du *Rouaansche Kade* et sur le *Dwars Kade*, en face de l'embarcadère des bateaux de Rotterdam, a été bâtie aux frais et par ordre de Andries de Valckenare, tail-

leur de pierres. Les bas-reliefs placés au premier étage représentent les diverses scènes de l'extraction, de la taille et du transport des pierres; ceux du second étage reproduisent des scènes de l'Exode. Les deux médaillons placés aux extrémités sont, suivant leurs inscriptions, les portraits de *Julius Cæsar* et d'*Octavianus Augustus*. Quant aux quatre bustes placés au fronton, entre la baie principale et les panneaux portant la date de la construction, *anno 1590*, deux opinions ont été émises à leur sujet. Suivant les uns, ce sont les quatre patrons du métier des maçons, ou *les bienheureux couronnés*, Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorin. Suivant d'autres, ce seraient les célèbres sculpteurs et martyrs dont l'Église fête la naissance au ciel le même jour que les quatre couronnés, c'est-à-dire le 8 novembre. Ces martyrs, au nombre de cinq, furent Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius et Simplicius, qui avaient souffert cinq ans plus tôt et étaient de célèbres statuaires de Rome.

Cette seconde hypothèse nous semble, comme à M. l'abbé van Speybrouck, devoir être préférée, par cette raison que la mémoire de Claude et de ses compagnons était spécialement en honneur parmi les ouvriers de Middlebourg, ainsi que le montre la médaille du métier des maçons de cette ville, qui porte, avec la représentation de ces saints, leurs noms : Claudius, Nicostratus, Desiderius et Simplicius, et la date de 1607.

Cette belle pièce est reproduite dans la grande publication consacrée par M. le docteur J. Dirks aux médailles des corporations néerlandaises. Cette série est très complète pour Middelbourg, et les sujets en sont des plus variés; on y trouve représentés tous les

genres de commerce et d'industrie, soit par les principaux objets de leur fabrication, et notamment pour les pâtissiers, par un superbe paon dressé, soit par des scènes d'intérieur, telles que les boutiques des drapiers, des imprimeurs, des boulangers et des rôtisseurs.

Parmi les autres maisons curieuses, on doit citer celle du poète Jacob Cats, la maison qui porte pour enseigne le *Soleil d'or*, etc.

Nous ne pouvons finir cette trop rapide description de Middelbourg sans parler de ses quais, le long desquels s'étendent encore de vastes entrepôts, de ses promenades qui occupent aujourd'hui l'emplacement des anciennes fortifications, et sans rappeler surtout ces beaux cercles des Sociétés de Saint-Georges et de Saint-Sébastien, dans l'un desquels la Société des Sciences nous a offert un déjeuner de la manière la plus cordiale, et où tous les soirs nous avons entendu des concerts.

Flessingue n'est séparé de Middelbourg que par une distance de quelques kilomètres, que franchit rapidement un tramway à vapeur. La ville, bien déchue aujourd'hui de son ancienne splendeur, malgré la tentative récente d'en faire un point de départ pour les vapeurs, et la construction de ses nouveaux bassins, renferme cependant encore quelques édifices intéressants, dont l'ancienne bourse et un bel hôtel du XVIIIe siècle, qui a appartenu, croyons-nous, à la Compagnie des Indes.

Les séances du Congrès ont été peu nombreuses, au milieu des excursions qui nous étaient offertes, mais elles n'en ont pas été moins bien remplies et fort intéressantes.

En dehors de communications relatives à l'archéo-

logie et à l'histoire de Middelbourg, dues à MM. de Witt-Hammer, le docteur de Man, Fak, Frederiks, Fokker, Berdeurs van Berlekom, etc., le Congrès a entendu une éloquente improvisation de M. le professeur Jan Ten Brinck, sur l'amiral de Ruyter, né à Flessingue.

Une discussion, déjà soulevée depuis plusieurs années, sur la polychromie, a été terminée par le vœu suivant : « La polychromie est l'achèvement désirable des édifices religieux ; néanmoins, la sage application de la polychromie aux monuments anciens qui ne conservent plus de traces suffisantes d'une polychromie antérieure étant d'une grande difficulté, il n'y a lieu de l'employer qu'avec la plus grande circonspection. »

M. le baron Kervyn de Lettenhove a montré, dans un éloquent discours, par de nombreux exemples, les immenses ressources qu'offrent pour l'histoire les manuscrits des anciens établissements religieux, et a insisté sur l'utilité qu'il y aurait à reconstituer les catalogues des bibliothèques des monastères aujourd'hui dispersées.

M, le Jhr de Brauw, Commissaire du Roi, en remerciant, au nom du gouvernement néerlandais, les membres du Congrès de leur visite dans l'île de Walcheren, a fait appel à leur zèle pour la recherche des anciennes archives de l'abbaye de Middelbourg, si précieuses pour l'histoire du pays, et qui sont perdues depuis plus de deux siècles, sans qu'il ait été possible d'en retrouver la moindre trace.

Une grande excursion a eu lieu, le mardi, à Dombourg et à West-Kapellen. De nombreux chars à bancs, aux formes invraisemblables, aux banquettes bizarrement disposées, nous emmènent sur les routes tracées à

travers les campagnes dont nous admirons les belles cultures. C'est un véritable parc, dans lequel les champs alternent avec les luxuriantes végétations des propriétés particulières, et plusieurs d'entre nous ne peuvent s'empêcher d'établir un rapprochement entre l'aspect de l'île de Walcheren et celui de Jersey.

Nous croisons de nombreuses voitures chargées de paysans et de paysannes, revêtus de leurs plus riches costumes, couverts des bijoux massifs qui sont restés le luxe de ces populations primitives. De joyeuses clameurs nous accueillent de toutes parts ; on sent que tout le pays est en liesse. En effet, nous allons assister à Dombourg, sinon à une kermesse, du moins à une fête villageoise.

Sur la route, nous entrons dans l'église de Steroskerke, le long des murs de laquelle a été relevé un beau monument sculpté en pierre, du commencement du XVII[e] siècle, représentant les effigies en pied, en bas-relief, de Philibert van Thuyl van Steroskerke et de sa femme, Vincentia van Swieten. Plus loin, nous visitons Noordhout, le bois de Niord ou de Neptune, où un tumulus récemment fouillé a fourni quelques objets intéressants, enfin nous trouvons la tour d'Oostkappel Westhoven, ancienne résidence d'été des abbés de Middelbourg.

Dombourg est une station balnéaire, à laquelle la présence d'un grand médecin hollandais donne cette année une vogue exceptionnelle ; aussi y vient-on de tous les pays, et une princesse, dont l'amour pour les lettres est bien connu, y a-t-elle élu provisoirement domicile.

S. M. la reine de Roumanie daigne recevoir le bureau du Congrès, et, à la demande de M. le général

Wauwermans, accepte le titre de protectrice de cette session. Notre président, en lui adressant cette requête, ajoute que ce n'est pas à la souveraine qu'il s'adresse, mais à Celle qui s'est fait un nom dans la littérature, à Carmen Silva, dont les légendes et les poésies sont lues et appréciées dans toute l'Europe.

La fête qui nous est donnée porte, sur le programme, le titre de *Carrousel villageois du moyen âge ;* c'est en réalité une course de bagues, dans une étroite allée, fermée par des cordes, derrière lesquelles se pressent hommes et femmes accueillant les vainqueurs par leurs cris et leurs rires et narguant les maladroits en les poursuivant de leurs quolibets. Des prix en argent, et surtout en bijoux, excitent le zèle des concurrents qui s'efforcent de détacher les trois anneaux, et dès que l'un d'eux a remporté un prix, ses compagnons le portent en triomphe sur leurs épaules et le font sauter en l'air, avec une vigueur qui n'est pas sans rappeler la manière dont, dans les casernes, les soldats *bernent* leurs camarades.

Au retour, on longe la digue de mer et on s'arrête à Westkappel, localité importante, connue depuis le XIIe siècle.

La dernière matinée du Congrès a été consacrée à une excursion en bateau à vapeur à Veere, ville autrefois des plus importantes, remarquable par son coquet hôtel de ville, sa vaste église et ses anciens comptoirs ; mais c'est bien le cas de lui donner le nom de *Ruine de la Néerlande* que lui attribuent certains écrivains, car Veere ne possède plus aujourd'hui qu'un millier d'habitants et on aurait peine à croire qu'elle était assez importante au XVIe siècle, pour envoyer des députés en ambassade pour revendiquer ses privilèges

devant le Sénat de Venise, ainsi que le rappelle un tableau conservé dans l'hôtel-de-ville.

Cet hôtel-de-ville, dont la première pierre fut posée en 1474, par Louis Wolfert van Borsselle, peut être rattaché à l'école brabançonne.

Nous en empruntons la description à la *Hollande pittoresque* de M. Henri Havard : « La façade a deux étages, à six ouvertures chacun. Les fenêtres sont à meneaux et couronnées par un arc surbaissé et trilobé. Un grand toit noir, flanqué de tourelles octogones, coiffées en poivrières, et reposant sur des encorbellements, va rejoindre le sommet de deux pignons à redans, alignant dans son développement trois rangées de lucarnes pittoresques. Ajoutez à cela, séparant les fenêtres du premier étage, sept niches saillantes avec leurs dais ajourés et d'élégantes consoles, et dans ces niches, les statues de sept dames et seigneurs de Veere... Au-dessus, le beffroi, tour carrée, sévère et nue jusqu'aux trois quarts de sa hauteur, puis clocher au-delà, clocher fringant et coquet se terminant par une poire octogone, tout flanqué de pinacles et de pyramides, avec des consoles, des balustrades et des girouettes. » Ajoutons enfin, à l'angle du perron, un petit pilori, placé sur la gauche et qui rappelle les droits justiciers de la ville de Veere.

A l'intérieur, dans une salle du rez-de-chaussée, on a réuni tous les souvenirs historiques locaux que possède toute ville hollandaise qui se respecte : drapeaux et bannières, portraits de souverains et de bourgmestres, emblèmes de corporations, instruments de tortures, vieilles armes, plans et vues, etc. Mais, au milieu de ce petit musée, se détache une merveille,

c'est la fameuse coupe de vermeil donnée, en 1551, à la cité même de Veere, par Maximilien de Bourgogne, son premier marquis, qui la tenait de Maximilien d'Egmont, comte de Buren. Cette œuvre remarquable de l'orfèvrerie allemande du XVI[e] siècle a été souvent reproduite. Elle porte sur la coupe la représentation au repoussé de la célèbre bataille de Muhlberg (24 avril 1547), dans laquelle les princes protestants furent vaincus et le comte de Saxe fait prisonnier. Le couvercle est décoré d'un autre sujet, relatif à la carrière militaire de Maximilien d'Egmont, le passage du Rhin à Neuenbourg, par l'armée de Charles-Quint, passage qui amena la jonction des deux armées impériales.

Un autre monument considérable de Veere est la grande église, œuvre du XV[e] siècle, due à Antoine Keldermans, l'un des architectes de l'hôtel-de-ville de Middelbourg, et dont M. P. Saintenoy a publié le marché de construction, daté de 1479 (1). Malheureusement, cet édifice a subi de tristes destinées. Brûlé en 1686, il fut, lors de l'occupation française, transformé en hôpital, puis en atelier, ensuite en caserne, et aujourd'hui il paraît voué à une ruine prochaine.

En effet, il semble s'effondrer de toutes parts, et le bruit court que l'administration municipale, n'ayant pas les ressources nécessaires pour entretenir un édifice beaucoup trop considérable pour une localité qui n'a plus aujourd'hui qu'une infime importance, songe à démolir cet édifice, qui fut le joyau de l'île de Walcheren.

Veere nous offre encore, en dehors de curieuses maisons du XV[e] et du XVI[e] siècles, situées sur le quai,

(1) Voir Appendice.

restes de sa splendeur passée, un édifice d'un certain intérêt, c'est une citerne, construite en 1551, par ordre de Maximilien de Bourgogne, pour fournir de l'eau potable aux marchands écossais.

Cette citerne, de forme octogone, profonde de six à sept mètres, flanquée de deux petites citernes de décharge, est surmontée d'un pavillon voûté de même disposition (1).

Nous rentrons à Middelbourg pour assister à la séance de clôture du Congrès, et après avoir pris congé des hôtes qui nous ont si aimablement accueillis pendant cette excursion, nous nous séparons, les uns regagnant la Belgique et la France, les autres poursuivant encore pendant quelques jours leur excursion en Hollande. Nous étions du nombre des derniers; si nous ne pouvons parler aujourd'hui de cette tournée, qu'il nous soit du moins permis de rappeler la très intéressante visite que nous avons faite de la ville de Goes, encore une grande ville aujourd'hui bien déchue de son importance, mais dont l'église, par ses proportions gigantesques, son beau buffet d'orgue et ses monuments funéraires, mérite une mention spéciale. C'est avec plaisir qu'au bout de quinze ans, nous avons reparcouru ces rues calmes et tranquilles, aux vieilles façades que décorent des enseignes pittoresques ou des bas-reliefs rappelant de pieuses fondations comme celles des hôpitaux et des orphelinats, cette grande place, à l'extrémité de laquelle s'élève la massive construction de l'Hôtel-de-Ville, et où les cafés, clos

(1) M. J.-A. Frederiks, architecte provincial, a eu l'amabilité de distribuer aux membres du Congrès une planche renfermant le dessin avec détails de ce petit monument fort rare.

de sombres rideaux, alternent avec les magasins de bijouterie, ces boulevards et ces canaux aux eaux tranquilles. Comte DE MARSY.

APPENDICE

Marché de construction de l'église de Veere (20 décembre 1479).

Nous empruntons à M. P. Saintenoy la traduction de ce document, qu'a bien voulu faire pour lui M. C.-A. Serrure, d'après le texte flamand publié dans les *Zeeuwsche oudheden* d'Ermerins :

Le 13 décembre 1479, il a été fait un contrat entre messire Wolfard de Borsaele, seigneur de Veere, et maîtres Jacques Janszone et Rimbaut Hanneman, comme maîtres d'église de l'église de Veere, pour l'église, d'une part ; — et maître Antoine Kilderman, tailleur de pierres de Malines, maître d'ouvrage, d'autre part, de la manière que s'ensuit, à savoir que le même maître Antoine a accepté d'*ordiner* la nouvelle église de Veere, d'en être le maître, de supporter la charge des travaux avec tout ce que le maître de l'église est tenu de faire, ce dont il aura pour son salaire deux escalins par jour, et les journées seront comptées à partir du moment que pour arriver à Veere il partira de sa maison dans le but de venir ; et de plus il aura des mêmes maîtres d'église deux livres dix escalins de gros, monnaie de Flandre annuellement comme hono-

raïres, aussi longtemps qu'il sera maître des travaux. Et par rapport à ceci, ledit maître a fait le serment, qu'il lui était imposé de faire devant l'écoutète de Veere, de faire le profit de l'église et tout ce qu'un bon maître d'ouvrage est tenu de faire selon son meilleur savoir et sa meilleure intelligence. *Actum ut* (supra). En témoignage de quoi j'ai posé ci-dessous ma signature, à la prière de maître Antoine et des maitres de l'église ci-dessus dits, et cela a été enregistré le 20 décembre de l'an 79 prédit.

Signé : A.-D. RIDDER.

LA

CATHÉDRALE DE PAMPELUNE

On a peu écrit sur la cathédrale de Pampelune : elle n'a jamais été étudiée, du moins à ma connaissance, avec quelque détail. Plusieurs ouvrages fournissent, cependant, des renseignements sur cet objet. Il faut citer :

PP. Martin et Cahier. *Mélanges d'Archéologie*, 2e série, t. II, pp. 268 et suiv.

Académie royale d'histoire de Madrid. *Dictionnaire de géographie de la Navarre et des provinces basques, Verbo* Pamplona.

Cénac-Moncaut. *Histoire des peuples et des états Pyrénéens*, t. V, pp. 441 et suiv.

Sur l'histoire de l'église, on peut lire :

Sandoval. *Catálogo de los obispos de Pamplona.* Pampelune, 1614, in-4°.

D. Gregorio Fernandez Perez. *Historia de la iglesia y obispos de Pamplona.* Madrid, 1820, 3 in-4°.

Et les *Annales* de Moret, *passim*.

Le siège épiscopal de Pampelune, longtemps appelé *sedes Iruniensis*, est fort ancien; fondé par saint Sernin, évêque de Toulouse, il fut, au IXe siècle, transféré dans les montagnes de Leyre, pendant que les Sarrasins occupaient la partie méridionale de la Navarre. Rétabli à Pampelune en 1023, doté par Sanche le Grand de riches bénéfices, le chapitre adopta, en 1086, la règle de saint Augustin ; il a été sécularisé, en 1860, par une bulle de Pie IX.

L'église romane qui précéda l'édifice gothique actuel, fut commencée en 1086, par l'évêque Pierre de Roda (1084-1115), d'origine française. En 1091, Urbain II approuva l'érection d'une confrérie de Notre-Dame, fondée dans le but de poursuivre la construction de la cathédrale, dont le gros œuvre était achevé en 1100, si l'on en croit des vers copiés par Sandoval au-dessus du portail de ce même édifice roman. En 1115, de nouvelles faveurs furent accordées par Pascal II à la confrérie, qui s'occupait, à cette époque, de l'œuvre intérieure du temple. La consécration eut lieu en 1124 suivant Moret, en 1127 au dire de Sandoval.

On ne signale plus de travaux jusqu'à l'épiscopat d'Arnaud de Barbazan, autre prélat français (1318-1355), qui éleva, d'après Sandoval, la moitié du cloître, la chapelle dite Barbazane et le dortoir inférieur des chanoines.

En 1390, le 1er juillet, le chevet de la cathédrale s'effondra : sept ans après, par une charte datée de Saint-Jean-Pied-de-Port, Charles le Noble abandonna, pour la reconstruction de l'église, la quarantième partie de ses revenus pendant une période de douze ans. On se mit à l'œuvre, et Sandoval nous apprend qu'on travailla jusqu'à l'épiscopat du cardinal Cesarino (1520-1537).

De l'édifice élevé par Pierre de Roda, il ne resta plus que la façade et les tours qui la flanquaient, l'une servant de clocher, l'autre de prison épiscopale ; « et c'est, nous dit le continuateur du P. Moret, chose grossière, que l'on ne garde que pour son antiquité. » Aussi, à la fin du siècle dernier, a t-on remplacé cette humble construction par une pompeuse façade gréco-romaine.

L'INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

Le plan de la cathédrale est remarquable. La partie centrale de la grande nef est occupée par le chœur, suivant l'usage espagnol ; à droite et à gauche, un bas-côté sur lequel s'ouvrent des chapelles latérales ; le transept est simple ; le chevet se compose d'une seule travée et finit en angle saillant ; autour du chevet, règne un déambulatoire sans chapelles, qui se termine à l'extrémité est par un angle rentrant opposé à l'angle saillant du chevet.

Les voûtes de la nef sont établies sur croisées d'ogives, à raison d'une par travée, et renforcées au moyen de nervures longitudinales reliant les clefs de voûte aux claveaux supérieurs des doubleaux. Ces nervures sont sensiblement ondulées, parce que les voûtes sont bombées, les ogives étant portées un peu plus haut que les doubleaux et les formerets ; les voûtes sont d'ailleurs établies d'après le système français.

Les doubleaux reposent sur une colonnette ; les ogives et les formerets retombent sur une autre colonnette flanquant la première de chaque côté : c'est donc un groupe de trois colonnettes, à méplat, qui descend jusqu'au sol ; autant pour la retombée des ogives et des doubleaux des bas-côtés. Pour supporter

les arcades, des faisceaux à peu près semblables de trois colonnettes, dont une à méplat, de telle sorte que chaque pilier forme un support massif à peu près carré sur lequel ressortent douze colonnettes.

Les arcades sont brisées en tiers-point ou peut-être légèrement surélevées; le profil en est compliqué et l'aspect général est d'un heureux effet.

Mais au-dessus, la place occupée ordinairement par les baies du triforium est vide, et le mur se prolonge, triste et monotone, à peine décoré par un groupe de moulures.

Les fenêtres, grandes comme le sont les fenêtres de nos cathédrales à la fin du XIIe siècle, sont en arc brisé, encadrées de deux archivoltes reposant de chaque côté sur autant de colonnettes. Deux meneaux les divisent en trois compartiments.

Les pieds des colonnettes des archivoltes et les meneaux pénètrent dans l'appui en talus de la fenêtre. La partie supérieure de la baie est occupée par un remplage dont les dessins géométriques présentent des combinaisons recherchées. Par un caprice de l'architecte, ces fenêtres de la nef sont alternativement plus hautes et plus basses, sans que la différence de dimensions soit cependant bien sensible.

Le mur du fond, à l'ouest, élevé au XVIIIe siècle, n'a d'autres ouvertures qu'une petite rose et une porte carrée, au-dessus de laquelle on a badigeonné, il y a quelques années, un arc Renaissance encadrant les vers que Sandoval avait relevés sur le portail roman, et auxquels on en a ajouté deux ou trois relatifs à l'église actuelle.

Les trois premières travées, en entrant, n'offrent pas dans leur élévation de particularités intéressantes. Il

semble que la première ait été refaite au moment où on reconstruisit la façade ; les traces de cette réfection sont surtout visibles à l'extérieur.

La quatrième et la cinquième travées de la nef sont, sur toute leur largeur, occupées par le chœur. Le chœur est circonscrit, à l'est, par une magnifique grille en fer ouvragé, et sur les trois autres faces par des murs pleins reliant les piliers entre eux, et arrêtés un peu au-dessous de l'imposte des arcades.

La sixième travée et le carré du transept sont réservés aux fidèles.

Le carré du transept est voûté d'ogives avec liernes et tiercerons. Ses quatre piliers sont de dimensions plus considérables que les autres supports de la nef ; les deux premiers, du côté de l'ouest, se composent de seize colonnettes.

Le chevet, dont la voûte d'ogives, avec liernes et tiercerons, est très compliquée, forme en plan un pentagone irrégulier : le côté ouest et les deux grandes arcades du nord et du sud sont fermés par des grilles ; les deux autres faces sont terminées par des murs pleins. Ces quatre derniers côtés sont ajourés de fenêtres plus petites que celles de la nef, et divisées en deux compartiments seulement. Le groupe de moulures horizontales, déjà signalé dans l'élévation de la nef, se retrouve au chevet.

Les bas-côtés sont voûtés d'ogives, sur plan carré, avec doubleaux : ogives, doubleaux et formerets retombent, d'une part, sur les trois colonnettes dont il est parlé plus haut ; de l'autre, sur trois autres colonnettes appartenant au pilier qui termine le mur de séparation des chapelles latérales.

La voûte des croisillons du transept est établie sur

ogives, comme celles de la nef et des bas-côtés : dans la travée qui se trouve sur l'axe des bas-côtés, ces ogives sont sur plan barlong, allongé de l'est à l'ouest; dans le reste du croisillon, sur plan carré. Les nervures ondulées qui entrent dans le système des voûtes de la nef sont placées ici dans les deux sens, longitudinal et transversal. La travée du transept correspondant aux bas-côtés a, dans la paroi orientale, une fenêtre analogue à celles de la nef; le croisillon sud en a même deux, une à l'est et l'autre en face, à l'ouest. Le parement du mur est orné, comme au chevet et dans la nef, de moulures horizontales. Le croisillon nord s'ouvre par une porte, sur la place adjacente; au-dessus de cette porte est percée une rose, relativement petite, étant donné la date de la construction, à remplage flamboyant d'un assez beau caractère. Une rose semblable est pratiquée dans la paroi correspondante du croisillon sud.

Les voûtes du chevet se ressentent du plan bizarre adopté pour cette partie de l'édifice. Le déambulatoire est divisé en quatre travées : chacune d'elles forme un hexagone, dont la voûte est soutenue par six branches d'ogives : les têtes de ces nervures portent sur des colonnettes ou sur des culs-de-lampe, ou bien plongent dans les colonnes engagées. Cette partie de l'édifice est insuffisamment éclairée par trois fenêtres, dont deux, sans meneaux, sont en partie murées; une quatrième est complètement masquée par un rétable. Deux portes mettent le déambulatoire en communication avec les sacristies; ces deux portes sont élégamment encadrées de pieds-droits, de gables en accolade et de remplages en application; elles sont d'un bel aspect.

Les premières chapelles à droite et à gauche sont fermées par des murs pleins, dans lesquels sont simulées deux fausses portes amorties en arc surbaissé, dont la riche ornementation, avec gables, pinacles et remplage flamboyant, rappelle les portes du déambulatoire que je viens de mentionner. Au nord, cette chapelle est divisée en deux étages servant, l'étage inférieur, de sacristie, l'étage supérieur, de tribune et de chœur à la chapelle suivante, où se célèbrent les offices de la paroisse. Cette partie de l'édifice a dû être profondément remaniée à l'époque de la reconstruction de la façade, car la voûte qui recouvre la tribune est d'arêtes.

Vient ensuite, au sud comme au nord, une chapelle double occupant deux travées, et suivie, au sud d'une, au nord de trois chapelles. Elles sont toutes voûtées d'ogives sur plan carré ; les nervures reposent, du côté de la nef sur des colonnettes, du côté extérieur sur des culs-de-lampe ; mais au milieu des chapelles doubles, les têtes des ogives et des doubleaux pénètrent dans le support, qui est à cet endroit une grosse colonne flanquée de deux groupes de colonnettes portant les formerets.

Les chapelles latérales sont éclairées par des fenêtres petites, percées à raison d'une par travée, et du même genre que celles de la nef, avec cette différence qu'elles sont divisées en deux compartiments seulement.

Au sud, correspondant à la cinquième et à la sixième travées, nous trouvons, non pas des chapelles, mais un espace plus large qui paraît être, en plan, la continuation du transept ; en élévation, cette partie de l'édifice est plus basse que le transept ; les voûtes y sont portées par des ogives sur plan barlong. Un gros

pilier polygonal, placé à cet endroit, renferme l'escalier qui conduit aux combles. La paroi sud porte des traces de remaniements; à quelques mètres de hauteur, et près de la belle porte du cloître, qui est précisément percée dans cette paroi, subsiste un tronçon de support, composé de trois colonnettes, surmontées d'un chapiteau ; le tout est antérieur à l'édifice actuel. L'architecte du XVe siècle a dû adopter le plan singulier de cette partie de l'édifice pour laisser le transept en communication directe avec le cloître et pour conserver la belle porte de celui-ci : nous nous trouvons donc en face de constructions antérieures au reste de la cathédrale. Là encore, une petite porte en plein-cintre s'ouvre sur un escalier tournant fort original qui conduit à l'étage supérieur du cloître.

Les détails de construction offrent un caractère d'unité remarquable et sont, en général, fort en retard sur leur époque.

Les piliers, comme il est dit plus haut, se composent de douze colonnettes ; les quatre colonnettes d'angle et les quatre qui soutiennent la retombée des ogives, sont à méplat. Chacune a sa base et son petit socle prismatique, qui s'enfonce dans le gros socle carré à angles rabattus. La plupart des socles et des bases ont été revêtus de plaques de marbre avec incrustations, d'un travail fini, mais bien déplacées. Les colonnettes ont des chapiteaux que l'on peut ramener à un type général : la corbeille se compose de deux guirlandes de feuillages, la guirlande supérieure d'un plus grand diamètre que l'inférieure ; la sculpture est ferme : les feuilles, nettement découpées, sont, dans quelques chapiteaux, déchiquetées et très fouillées. Le tailloir

est polygonal ; l'astragale suit le profil de la colonnette.

Les culs-de-lampe ont également un tailloir polygonal ; les sculptures de leur corbeille représentent des animaux plus ou moins fantastiques et généralement bien traités.

Je rappelle ici que les supports du déambulatoire sont cylindriques, sans chapiteau, et que les nervures s'y engagent par pénétration.

Les clefs de voûte sont petites, relativement à leur date ; elles sont accompagnées d'écussons posés à plat sur chaque branche des nervures. L'intersection des doubleaux et des nervures longitudinales est aussi cachée derrière des écussons, de plus grandes dimensions que les précédents. Les clefs sont ornées de sculptures ; celles du chevet portent des feuillages ; celles du déambulatoire et du transept sont plus grandes et dorées ; elles ont d'ailleurs été posées depuis peu, à en juger par leur éclat. Le plus grand nombre porte des armoiries : dans la nef, les armes écartelées de Navarre et de France, celles-ci brisées d'une cotice ; un *b* en minuscule gothique, surmonté d'une couronne royale (initiale de Blanche de Navarre, fille de Charles le Noble). Dans le bas-côté nord, les écussons sont écartelés, au 1 de Navarre, 2 de Castille, 3 de France brisé comme ci-dessus, 4 de Léon. Dans la dernière chapelle de ce même côté nord : de gueules aux deux lions d'argent passants, à la bordure d'or, timbré d'un chapeau de cardinal ; ces armoiries, qui sont, au dire de Sandoval, celles du cardinal Salva, se retrouvent, sans couleurs, sur le premier pilier du carré du transept. Dans le bas-côté méridional et dans les chapelles adjacentes, les écussons portent alternativement

écartelé de Navarre et de France, et d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de chaînes d'or, cantonnée de quatre étoiles de sable à sept pointes, une crosse par derrière l'écu, qui est de Sanche d'Oteyza, évêque de Pampelune (1420-1425). La plupart des écussons doivent être en bois et posés après coup, car, certaines clefs présentent une simple cavité qui semble attendre une plaque ornementée.

Le chœur, dont le sol est surélevé, est fermé, du côté de l'autel, par une magnifique grille en serrurerie, de la Renaissance; les enroulements, les personnages fantastiques terminés en feuillages, sont traités avec une sûreté et une élégance rares. Mais plus merveilleuses encore sont les stalles qui garnissent, sur deux rangs, le pourtour du chœur : « Les boiseries, dit M. Cénac-Moncaut, sculptées en 1530, par *Michel Ancheta*, sur bois d'érable apporté d'Angleterre, peuvent lutter avec les plus belles œuvres de ce genre; le plan général est conforme à celui d'Amiens; des statues en relief, plus grandes que celles de Saint-Bertrand, mais moins que celles de Lescar, ornent les hauts dossiers et représentent, au nombre de quarante-neuf, des patriarches, des saints, tels que saint Dominique, suivi d'un chien, portant un cierge; des martyrs, des vierges, parmi lesquelles on remarque sainte Luce, portant ses yeux dans un plat; des sybilles, des confesseurs, des apôtres et le Christ qui en occupe le centre. L'auteur n'a pas su s'écarter des défauts de son siècle; il a placé au-dessous de chaque statue des sujets et des têtes de fantaisie, où dominent les nudités mythologiques, amours, satyres, chevaux, griffons, cariatides, hommes engaînés dans des fleurs, enfants,

dragons, aigles, têtes de béliers, vases antiques, captifs romains : l'on comprend, à la supériorité de la composition et du dessin, que ce genre de décoration profane avait toute la préférence du soulpteur. Chaque bras, chaque accoudoir, chaque miséricorde, chaque séparation de stalle, renferme une foule de sujets également capricieux, mais complètement étrangers au christianisme. La corniche qui règne au-dessus des grands personnages enfin est entièrement composée d'arcades plein cintre retombant sur des cariatides fantastiques, surmontées de délicieuses petites têtes Renaissance, avec mille caprices se jouant dans les intervalles. La seule particularité que ces boiseries partagent avec celles de Saint-Bertrand, c'est que la marqueterie y a été employée sur une assez grande échelle. » J'ajouterai que ces incrustations, en bois de couleur plus claire, se trouvent sur les dossiers et sur les accoudoirs des stalles.

Au milieu du chœur, enfermé sous une grille qui le défend contre les mutilations, est placé le tombeau de Charles IV († septembre 1425) et de sa femme Léonor de Castille († 1416). Le socle, orné de statuettes, supporte les effigies en albâtre du roi et de la reine : la tête des défunts repose sur des coussins ; elle est abritée par un dais très travaillé ; leurs pieds sont appuyés sur un lion et sur un chien. Le roi, couronne en tête et mains jointes, a la figure et les tempes rasées ; il est vêtu d'une robe longue, bordée au bas d'un large galon semé de fleurs de lys ; par dessus cette robe est jetée une houppelande bordée de même. La reine porte un surcot échancré sur les côtés, laissant voir sa cotte collante et sa ceinture ; la poitrine est couverte d'une palatine. Chaque statue se compose

de trois blocs ; le dessin est simple, la sculpture ferme ; les plis sont larges mais raides. L'inscription, en minuscule carrée, gravée sur le biseau du couvercle, était dorée du temps de Sandoval. Cet auteur parle d'un magnifique tombeau de Charles le Mauvais, érigé aussi dans le chœur de la cathédrale, d'où il a disparu.

Les autels de la cathédrale de Pampelune sont modernes. Ce qui frappe d'abord l'étranger, c'est l'immense rétable qui les accompagne inévitablement. Deux de ces rétables, remontant peut-être au commencement du XVIe siècle, présentent des peintures bien conservées et vraiment curieuses ; ils se trouvent dans le déambulatoire. Le rétable du maître-autel, dû à l'évêque Antoine Zapata (1597-1600), est de bon goût, ce qui est fort rare ; certaines de ses statues sont évidemment imitées des maîtres.

A signaler dans le chevet, la grille, qui rappelle celle du chœur, et une poutre de gloire dorée, d'un travail moderne, surmontée de volutes et de médaillons ; elle sert à supporter des lampes qui y sont suspendues.

Les orgues sont dressées sur la paroi nord de la quatrième travée, c'est-à-dire dans le chœur ; leur ornementation est aussi peu harmonieuse que leurs sons.

Les vitraux de la nef, à grandes figures, paraissent remonter au XVIe siècle.

Le trésor de l'église garde une statue de la Vierge qui aurait été portée en Espagne, suivant une tradition locale, par l'apôtre saint Pierre, et qui aurait suivi à Leyre, au IXe siècle, les évêques fuyant devant les Sarrasins. Cette statue, que l'on expose aux jours de grandes fêtes, est en argent et d'un aspect moderne ;

mais les lames de métal recouvrent, dit-on, une effigie en bois beaucoup plus ancienne; la Vierge est assise et porte l'Enfant sur les genoux.

Dans la sacristie est caché un reliquaire cruciforme en or, contenant une parcelle de la Vraie Croix et donné par Manuel Paléologue, ainsi qu'il résulte d'un curieux diplôme expédié au Louvre, le 6 janvier 1402; l'acte, en grec et en latin, porte la signature autographe de l'Empereur en vermillon : il est scellé d'une bulle d'or présentant, d'un côté, l'image de Jésus-Christ, de l'autre, celle de saint Pierre.

On peut obtenir plus facilement de voir un grand ostensoir en argent et cuivre, qui sert pour les processions : il figure un édifice orné de bas-reliefs et d'arabesques dans le goût du XVIe siècle.

Le Chapitre possède, également, un coffret en ivoire, d'origine arabe, d'une grande valeur.

Je mentionnerai enfin, dans une niche élégante du XVe siècle, qui recouvre le tombeau de l'évêque Sanche d'Oteyza, dans la double chapelle latérale du sud, huit chapiteaux romans géminés, d'un travail curieux : la corbeille est couverte de petits personnages ou d'entrelacs et de feuillages, dont la sculpture fine, serrée, peu profonde, rappelle les premiers essais de l'art roman. Ces huit chapiteaux proviennent de l'ancienne cathédrale. M. Cénac-Moncaut prétend qu'ils étaient placés à la porte principale, ce qui est, en effet, la tradition à Pampelune.

L'EXTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

L'extérieur de la cathédrale est des plus simples, comme dans toute la région pyrénéenne. La façade,

ainsi qu'il est dit plus haut, a été refaite à la fin du siècle dernier : un porche relie deux tours carrées : il est couvert par un fronton triangulaire, d'un aspect sévère et froid, supporté par huit colonnes corinthiennes accouplées. Au-dessus et en arrière, s'élève le mur de façade couronné, lui aussi, d'un fronton de mêmes dimensions. Les deux tours, dont l'étage supérieur est d'abord polygonal, puis cylindrique, sont terminées par des dômes en forme de cloches ; le tout accompagné d'aiguilles, de vases enflammés et de toute cette ornementation qui eut un si grand succès au XVIII[e] siècle en Navarre et en Guipuzcoa.

Le chevet et la façade latérale sud, sur laquelle est le cloître, sont enfermés dans les dépendances de la cathédrale. On peut constater cependant, du dehors, que le mur du déambulatoire, resté inachevé, ne rejoint pas encore la toiture.

Le croisillon septentrional du transept est percé d'une porte, dont le linteau est posé sur deux corbeaux en cavet ornés chacun d'un ange ; celui de droite tient un écusson aux armes de Navarre et de France : le tympan représente le couronnement de Notre-Dame : la Vierge est à genoux devant son Fils, et deux anges, un de chaque côté, complètent la scène. Les archivoltes, d'un profil relativement simple, si on le compare aux archivoltes des portes de nos cathédrales, sont ornées de deux rangées de six et de huit saints ; chaque statuette est debout sur un petit piédestal, servant de dais à celle qui est placée au-dessous. Le tout est encadré de pieds-droits avec colonnettes à méplat, bases prismatiques et chapiteaux ; ces pieds-droits portent un arc en accolade surmonté d'un fleuron en chou frisé. Les vantaux en bois, très délabrés, sont renforcés de

pentures en forme de fleurs de lys ; les clous et le marteau sont d'un beau dessin. Au milieu de cette façade du transept, court un cordon de moulures qui en rompt à peine la monotonie : au-dessus est placée la rose, puis enfin la corniche à feuillages sculptés. De petits pinacles, aujourd'hui brisés pour la plupart, surmontaient les contreforts prismatiques des angles.

Les contreforts carrés des bas-côtés et de la nef étaient destinés à recevoir un couronnement semblable, mais ils ont été arrêtés au niveau de la toiture, qui les recouvre. Les fenêtres des bas côtés et de la nef ont à l'extérieur le même encadrement qu'à l'intérieur ; de plus, une archivolte suit l'arc de la baie et repose sur deux petits culs-de-lampe. Les corniches sont creusées d'une gorge où le sculpteur a ciselé de belles guirlandes de feuillages. Une seule toiture en appentis couvre le bas côté et les chapelles. Les arcs-boutants, très simples, sont en quart de cercle.

En résumé, la cathédrale de Pampelune est un édifice fort intéressant où se trouvent, à côté de réels mérites et de beautés de premier ordre, de choquantes imperfections. L'homogénéité de l'œuvre, la sobriété, la pureté de l'ornementation y sont d'autant plus remarquables que ces qualités sont plus rares au-delà des monts. Mais l'aspect est froid, désespérément triste.

Je n'oublie pas que nous sommes en Espagne, où l'ardeur du climat ne permettait pas à l'architecte d'ouvrir les immenses fenêtres et d'y enchâsser les étincelantes verrières des églises du nord. Mais ni l'équilibre du monument, ni la nécessité de le défendre contre la chaleur n'empêchaient d'établir un triforium, qui aurait rompu la monotonie du vaisseau central et agrandi singulièrement ses proportions.

Enfin, le chœur est de trop : le regard se heurte douloureusement contre ses cloisons mesquines, qui coupent l'édifice en deux ou trois parties. A la richesse inouïe de ses boiseries, à tous ces merveilleux détails, à tous ces caprices éclos sous le ciseau du sculpteur Ancheta, je préfère la magnifique vue d'ensemble, la perspective grandiose qui inspire aux sceptiques même comme Montaigne une impression profonde et un religieux respect, lorsqu'ils franchissent le seuil de nos incomparables cathédrales françaises.

LE CLOÎTRE.

Le cloître est accolé au côté sud de la cathédrale ; son plan est un carré parfait ; chaque galerie comprend huit travées, y compris les deux qui la terminent ; c'est donc un total de vingt-huit travées, dont chacune forme un carré de 5m 10 de côté, couvert d'une voûte sur croisée d'ogives. Dans l'angle sud-ouest du préau est une chapelle de même superficie.

Le cloître s'ouvre sur le préau au moyen d'arcades en arc brisé portant sur des piliers d'un profil compliqué, à colonnettes terminées par un petit méplat ; des supports plus légers divisent chaque baie en deux compartiments subdivisés eux-mêmes par des groupes de colonnettes de moindres dimensions. Tous ces supports sont admirablement découpés dans une pierre tendre qui, par malheur, a beaucoup souffert de l'humidité du climat ; leurs bases prismatiques reposent sur un bahut à hauteur d'appui, orné de moulures et d'arcatures brisées et trèflées, ou, dans les galeries du sud et de l'ouest, de dessins plus compliqués. La corbeille des chapiteaux, très fouillée, présente des feuil-

lages, des animaux ou de tout petits personnages ; le tailloir est polygonal, et l'astragale suit les contours de la colonnette. Le dessin des remplages est formé de roses polylobées dans le goût des arcatures que l'on faisait en France à la fin du XIII[e] siècle. Ce dessin alterne, au nord, avec un remplage plus compliqué, qui est exclusivement adopté au sud et à l'ouest.

Du côté extérieur des galeries, les gros piliers sont conçus sur le même dessin et reposent également sur un bahut terminé en haut et en bas par les mêmes moulures que du côté du préau et portant des cercles à redans qui font place, eux aussi, à des compositions plus recherchées au sud et à l'ouest ; mais les supports intermédiaires n'existent pas, sauf dans la première travée en sortant de la cathédrale, où les deux parois sont décorées d'un remplage en application, s'appuyant non pas sur un bahut mais sur un banc de pierre. Les formerets sont de ce côté bordés d'un arc de feuillage d'une exécution très soignée et d'un effet merveilleux.

Les ogives se croisent derrière une petite clef de voûte. La partie inférieure de ces clefs est ronde et sculptée : la partie supérieure est carrée de façon à former des éperons entre les branches des nervures. Les doubleaux ont aussi leurs clefs de voûte ; dans les galeries orientale et septentrionale et dans les deux ou trois premières travées de la galerie occidentale, le profil des doubleaux est singulier : il se termine par deux tores à méplat s'entrepénétrant.

Les clefs de voûtes sont un intéressant sujet d'études iconographiques ; elles sont sculptées et peintes : quelques-unes offrent une simple couronne de feuilles ; mais d'autres portent les Évangélistes (nord-est), des

scènes de la vie du Christ, des saints, saint Martin notamment, un léopard avec la devise « *leopardus* », les vents et les mois. Les vents sont figurés sous la forme de petits personnages à mi-corps, ou de têtes ; ils soufflent dans des cornets ; autour de l'image, leur nom est peint en minuscule gothique : Africus, Favonius, Chorus, Circius (deux fois), Ventus Aquilo, Subsolanus, Eubus (1). Parmi les mois, j'en signalerai un seul : Janvier, « mensis januarii », représenté sous la figure d'un homme à deux visages et tenant deux clefs.

Les principales portes s'ouvrant sur le cloître sont : celles de la cathédrale, de la Barbazane, de la salle précieuse ou salle des États, du réfectoire.

La première est la plus riche, sinon la plus belle : elle est divisée en deux baies par un trumeau, dont la face extérieure porte une Vierge surmontée d'un dais richement sculpté; le tableau de chacune des deux baies est orné d'une trentaine de statuettes dans des niches à gables fleuronnés; les montants sont découpés en ressauts carrés, dans l'angle desquels courent des guirlandes de feuillages; le profil des archivoltes est le même ; seuls, l'archivolte extérieure et le pied-droit qui lui correspond sont composés de deux tores unis par une large gorge et, dans l'archivolte, cette gorge est décorée d'une rangée de petits personnages tenant des banderoles sur lesquelles on a peint, à une époque peu éloignée de nous, ce passage des psaumes : *Quis ascendit de deserto*, etc. Dans le tympan, l'artiste a

(1) Comparer avec la nomenclature des vents dans Vitruve, I, 6. L'*Eurus* est le vent du sud-est.

sculpté la mort de la Vierge, qui présente un curieux fouillis de têtes; au centre du tableau, Jésus-Christ, sous la figure d'un homme adulte, et non pas, comme on l'a dit, sous la forme d'un enfant, reçoit dans ses mains l'âme de sa mère; de tous les personnages, lui seul est nimbé avec quatre petits anges, quatre « angelets » céroféraires Ce tympan et d'ailleurs toute la porte ont été ignoblement badigeonnés; la Vierge du trumeau a été gratifiée pour sa part d'yeux en amande du plus déplorable effet, et l'artiste a peint sur les plis de ses vêtements les grandes fleurs d'une de ces indiennes à ramages si chères aux Espagnoles; encore faut-il savoir gré aux auteurs de cette restauration de n'avoir pas affublé cette statue, comme tant d'autres, d'une perruque et d'une robe de brocart!

Au fond de la galerie nord, une belle et grande niche abrite le tombeau de Léonel de Navarre, fils naturel de Charles le Mauvais et vicomte de Muruzabal († 1413); à ses côtés repose Epifania de Luna, sa femme. L'arcature est brisée avec gable en accolade et remplage flamboyant d'une grande légèreté; les deux pieds-droits, en saillie sur le parement du mur, se terminent en pinacles élancés. Sur la paroi du fond, on aperçoit encore les traces de peintures remarquables, représentant les douze apôtres. Léonel est couché, la tête sur un coussin que soutiennent deux anges, les mains jointes, les pieds posés sur un lion; la figure et les tempes sont rasées comme dans la statue de son frère consanguin, Charles le Noble; l'armure est de plate, recouverte d'une cotte aux armes du défunt qui laisse voir les mailles du camail et des brassards. Epifania de Luna est coiffée d'un atour qui pousse deux larges cornes latérales; elle est vêtue d'une houppelande

très ample et à grands plis. Au-dessus des statues sont peintes les armoiries des défunts : *d'argent à la croix d'or* (sic) (1), *cantonnée de quatre loups passants de gueules affrontés deux à deux, et d'or au pont-levis* (?) *d'azur*.

Immédiatement après ce tombeau, nous trouvons, sur une corniche soutenue par deux rangs de crochets, une Adoration des Mages ; la Vierge, dont la figure pleine et la gorge arrondie annoncent le XIVe siècle, est assise sous un dais dont la face inférieure reproduit la voûte de la Barbazane ; elle présente son fils aux Mages rangés l'un derrière l'autre sur la corniche. Ces cinq figures, de grandeur presque naturelle, sont l'œuvre d'un Français, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée sur un socle en majuscule gothique : « † JAQUES PERUT FIT CEST ESTOIRE. » La scène est désignée sous le nom de Notre-Dame de la Paix, *Nuestra Señora de la Paz*.

La porte de la Barbazane est deux travées plus loin : son tympan bouché est couvert d'un crépissage badigeonné ; les deux pieds-droits sont ornés des statues de saint Pierre et de saint Paul, posées sur des consoles d'une facture originale, celle de gauche surtout, qui représente un cavalier, armé d'un écu aux armes de Navarre, attaqué par un lion ; on a voulu voir dans cette scène, soit une allusion aux luttes de Navarre et de Léon, soit un souvenir du séjour de Sanche le Fort en Afrique. Sur les deux travées adjacentes s'ouvraient les fenêtres de la Barbazane, aujourd'hui murées.

Au fond de la galerie est pratiqué un *arcosolium*

(1) La croix paraît de gueules, mais le rouge, très indécis, est un mordant ; plus haut, ces armoiries sont répétées deux fois, et la croix y est bien d'or.

où est placé le tombeau de Miguel Sanchez d'Asiain, évêque de Pampelune (1356-1364) ; la statue, raide, n'offre pas grand intérêt; elle est adossée à la muraille et posée de trois-quarts sur le côté gauche; par derrière et sur les côtés, est disposée une rangée de statuettes mutilées et décapitées. Le gable en accolade, les fleurons, le remplage, les pieds-droits qui surmontent et encadrent la niche sont lourds. Les parois étaient décorées de peintures dont on regrette vivement la disparition, à l'aspect des traces qui restent encore. Trois écus suspendus portent les armoiries du défunt : *d'argent aux deux lions passants et diffamés de sable, lampassés de gueules, à la bordure d'or brodée de croix de saint André, du même.*

La travée suivante est occupée par la porte de la « Salle précieuse », où les rois de Navarre étaient élevés sur le pavois et où ils prêtaient serment. La salle n'a d'intéressant que ses souvenirs historiques : les pieds-droits de la porte sont ornés de deux statues, la Vierge et l'archange Gabriel, d'une exécution médiocre; dans les archivoltes, deux rangées de statuettes sous des dais; dans le tympan, quatre bandeaux de sculptures superposés : la scène supérieure est un Couronnement de la Vierge; au-dessous est représentée sa mort, à laquelle assistent, perdus dans la foule, trois soldats, chapeau de fer en tête; les scènes du bas sont encadrées d'arcatures délicieusement ouvragées.

Cette même galerie du sud contient dans un *arcosolium* le sarcophage en marbre rouge de Dumont, comte de Gages, mort vice-roi de Navarre, en 1753 ; le tombeau est surmonté du buste du défunt et accompagné des immanquables génies éplorés.

Dans le mur de la dernière travée est pratiquée la

porte du réfectoire ; les deux statues qui garnissent les montants sont d'un beau style ; l'une est couronnée ; l'autre, qui est absolument remarquable, a les yeux recouverts d'un bandeau ; leurs bras, aujourd'hui brisés, devaient tenir les étendards de l'Église et de la Synagogue. Les deux scènes superposées du tympan sont l'entrée à Jérusalem et au-dessous la Cène.

A côté, dans la première des travées occidentales, est une porte de service, au-dessus de laquelle nous voyons le Crucifiement, et, plus bas, Jésus-Christ emmenant les âmes des Limbes, les Saintes Femmes au tombeau, Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine.

Enfin, quatre travées plus loin, l'admiration des Navarrais a élevé à Mina un monument funéraire : appuyée sur le sarcophage blanc, la Navarre pleure son héroïque fils.

Dans l'angle sud-ouest du préau est érigé, on l'a déjà vu, une chapelle carrée. Ses murs, du côté du préau, sont pleins jusqu'à la naissance des voûtes qui sont établies sur huit branches d'ogives. Les fenêtres occupent la lunette des voûtes. Cette chapelle s'ouvre sur les galeries du cloître par quatre baies, dont les grilles ont été forgées, dit-on, avec une partie des chaînes fameuses qui défendaient à la bataille de las Navas de Tolosa l'accès de la tente de Miramolin ; le reste de ces chaînes est déposé à Pampelune dans les Archives des Cortès, à Tudèle et à Roncevaux, dans des églises. Dans un coin de la chapelle est suspendu un bassinet à visière trouvé dans le tombeau de Charles le Noble.

Du côté du préau, le cloître offre une ornementation digne des richesses architecturales des galeries : les contreforts élevés au droit des doubleaux sont cou-

ronnés de pinacles. Les arcades sont surmontées de gables à remplage flamboyant ; ces gables, plus bas du côté de l'est, sont terminés au sud et au couchant par des statuettes ; au sud, au nord et à l'ouest, ils coupent la balustrade qui sert de garde-fou à l'étage supérieur du cloître. Cet étage supérieur est couvert par une toiture.

Je me suis efforcé de donner une idée du cloître de Pampelune, de ses dispositions générales et des détails de sa construction ; mais je renonce à décrire l'effet produit par la perspective de ses galeries, avec leurs voûtes jetées sur des colonnettes élancées, à une hauteur de près de dix mètres, avec l'entrecroisement de leurs moulures fermes et élégantes, la beauté du dessin de leurs remplages et l'harmonieuse magnificence de leur ornementation ; quand, pour compléter le tableau, à travers une baie, on jette un regard sur la décoration du préau, on est réellement saisi d'admiration, et c'est avec un véritable enthousiasme que l'on ratifie le jugement de l'archéologue qui a proclamé le cloître de Pampelune « le plus splendide édifice de ce genre que les XIVe et XVe siècles nous aient laissé. » On peut ajouter, je crois, que c'est le chef-d'œuvre de l'art gothique dans la région pyrénéenne.

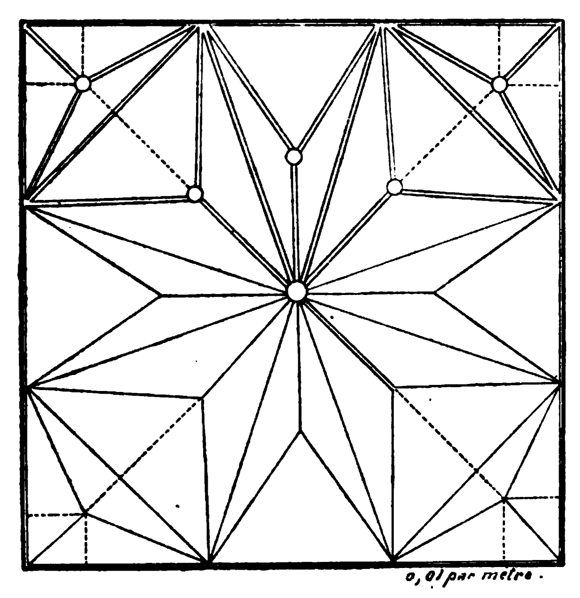
LA BARBAZANE.

La chapelle Barbazane ou simplement la Barbazane a été construite par Arnaud de Barbazan, évêque de Pampelune (1318-1355), qui la destinait, suivant la tradition, à servir de sépulture aux évêques et aux chanoines de la cathédrale. A vrai dire, je croirais plutôt

que son but était d'élever une salle capitulaire. C'est, à l'intérieur, une vaste pièce carrée, de 14m 20 de côté, sans un pilier, sans une colonne. La voûte, qui est sur ogives et fort élevée, est un curieux sujet d'étude : il y avait assurément une grande difficulté à couvrir une pièce carrée de ces dimensions; une voûte ordinaire sur croisée d'ogives reliant deux à deux les quatre angles de la chapelle eût été insuffisante : la portée des nervures était trop grande et les compartiments étaient trop vastes ; il fallait donc diminuer la portée des ogives et en augmenter le nombre, et voici comment l'architecte a résolu le problème. Sur chacun des côtés du carré et à la hauteur de la naissance des voûtes, il a établi deux culs-de-lampe très solides divisant ce côté en trois parties à peu près égales; il a jeté d'un cul-de-lampe à l'autre, en les faisant passer par le centre de la salle, ses quatre arcs ogives. Mais les quatre compartiments placés aux angles étaient encore bien vastes : l'architecte a placé là un doubleau brisé reliant deux à deux les culs-de-lampe voisins, et il a mis entre les huit branches d'ogives des liernes et des tiercerons ; enfin, de chacun des angles de la salle il a fait partir une nervure qui s'appuie sur un petit support, plus élevé que les huit culs-de-lampe dont il est parlé plus haut, et qui, s'arrêtant avant d'atteindre le doubleau, s'engage dans une clef de voûte reliée par des nervures aux deux culs-de-lampe les plus proches. Des formerets complètent ce système compliqué (1). Le profil des nervures comprend un bandeau, une gorge et un tore à méplat ; pour les

(1) C'est, dans l'ensemble, l'idée de la voûte dont Villard de Honnecourt a donné le tracé dans son *Album* (Édition de

nervures des angles, il est plus simple : bandeau, gorge et chanfrein. Les clefs de voûte sont ornées de plaques circulaires en bois, sans doute, et peintes.



PROJECTION DES VOUTES DE LA CHAPELLE BARBAZANE.

Les lignes pleines indiquent les nervures, les pointillés indiquent les brisures.

Les murs de la Barbazane devaient être décorés de peintures ; ils sont actuellement cachés en grande partie par les rétables et recouverts d'un épais badigeon où l'on a figuré des fenêtres, à grillages de bois entr'ouverts, encadrant des portraits.

Lassus, pl. XL. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, § Salle, t. VIII, pp. 95-6).La principale différence consiste en ce que, à la Barbazane, il n'y a pas de support au centre de la salle.

Une des fenêtres a été murée, sans compter les deux autres qui flanquaient la porte donnant sur le cloître. La seule fenêtre restée ouverte est sans meneau.

Au centre de la chapelle est le tombeau de Barbazan ; le socle est bas et sans caractère ; la statue est couchée ; le défunt est revêtu de ses ornements pontificaux, mitre en tête, crosse garnie du *sudarium* au côté gauche, les mains étendues sur le corps. Le tout est peint en vert-pomme (!). Il y a quelques années, on ouvrit ce tombeau : le cadavre fut retrouvé dans la position où il est représenté sur la pierre funéraire ; le corps et les vêtements étaient, dit-on, intacts ; on détacha de l'aube le magnifique col brodé que l'on peut admirer dans la chapelle.

L'extérieur de la Barbazane est très original : les contreforts, au lieu d'être perpendiculaires aux murs, sont dans la direction des ogives ; ils sont couronnés d'un pinacle à crochets, ainsi que les quatre angles de l'édifice et une tour polygonale élevée sur le flanc sud et qui renferme un escalier. Du côté du levant, on peut voir les traces d'une fenêtre actuellement bouchée, très haute et très large, avec d'élégants meneaux ; entre ces meneaux restent encore des lames d'albâtre découpées, qui devaient remplacer les verrières et laisser passer dans cette nécropole un demi-jour saisissant ; on voit des lames analogues au fond de la fenêtre du sud, dont la partie inférieure est aussi murée, et il est à remarquer que, de ce côté, où la lumière est plus vive, les lames de pierre sont moins ajourées.

LE RÉFECTOIRE ET LA CUISINE.

Le réfectoire du Chapitre, aujourd'hui abandonné, est une vaste salle rectangulaire mesurant 31m de longueur, 10m50 de largeur et 13m environ de hauteur sous clef. Elle est couverte de six voûtes d'ogives. Les ogives, très larges, d'un profil vigoureux et terminé par un méplat, s'appuient sur des culs-de-lampe qui n'ont pas moins d'un mètre de largeur ; les doubleaux, plus forts encore que les ogives, et les formerets reposent sur les mêmes supports, dont le tailloir est polygonal et la corbeille historiée, couverte de jongleurs, d'animaux, de *caprichos*. Ogives et doubleaux ont des clefs de voûte rondes à éperons et portent en outre des écussons au milieu de leur course entre la clef et le sommier. Les formerets n'atteignent pas les voûtes; et comme celles-ci (je ne parle pas des nervures) sont d'une pierre jaunâtre que l'on ne rencontre que là, il est à croire qu'elles ont été refaites.

Les fenêtres, très longues, sont divisées en deux compartiments, d'abord dans le sens de la largeur par des meneaux verticaux, et puis, dans le sens de la hauteur, par une pierre dans laquelle on a découpé deux arcs brisés servant d'amortissement aux baies inférieures ; à partir de ce point, le profil du tableau et des meneaux change : au-dessus, l'encadrement est formé de colonnettes qui reposent sur des anges de pierre, tandis qu'au-dessous les moulures sont à peine indiquées ; au-dessus les meneaux sont toriques et les remplages dessinent des roses ; au-dessous les meneaux sont simplement à ressauts carrés. Ces fenêtres paraissent fort étroites ; et pour éviter que l'arc

fût trop mesquin, l'architecte a reporté les chapiteaux des colonnettes bien au-dessous de la naissance de cet arc : c'est un artifice de construction qui s'observe dans les fenêtres de la cathédrale et de l'église Saint-Nicolas de la même ville. Le réfectoire a sept fenêtres dans les murs latéraux, deux et une rose dans le mur du fond opposé à l'entrée (1). La paroi adjacente au cloître est entièrement nue ; on y a mis une Vierge posée sur une console. Un groupe de moulures fait le tour de la salle.

La porte qui s'ouvre sur le cloître est sans ornement aucun à l'intérieur. Le réfectoire a trois autres portes : celle de la cuisine, en arc brisé, avec deux ou trois colonnettes à bases et chapiteaux ; celle qui conduit à l'escalier de la chaire de lecture, conçue dans le même genre ; enfin, dans la paroi sud et contigüe à la paroi de l'est, une porte richement décorée, avec tympan, gable et fleuron. Un guichet orné de baguettes, dessinant un arc trèflé, est ménagé entre la salle et la cuisine.

On accédait à la chaire de lecture au moyen d'un escalier partant d'un couloir qui s'ouvrait sur le réfectoire, par une porte signalée plus haut. Le caisson de la chaire a aujourd'hui disparu ; il reste la console polygonale ornée de deux rangs de sculptures satyriques, et portée par un homme pliant sous le fardeau. Sur la chaire, un abat-voix ou plutôt un dais fort original est supporté par des colonnettes carrées ; dais et colonnettes sont couverts de sculptures peu profondes ; le dais est lui-même couronné d'une flèche

(1) Voir une perspective du cloître dans les *Mélanges d'Archéologie* des PP. Martin et Cahier, 2e série, t. II, p. 275.

étayée par des arcs-boutants. L'ensemble est d'un bon effet; mais là encore, les barbouilleurs ont promené leur ignoble pinceau.

La cuisine, adjacente au réfectoire, est un édifice rectangulaire, presque carré.

A l'intérieur, les murs sont noircis par la fumée à partir d'une hauteur de trois mètres environ; deux fenêtres, hautes et étroites, sans ornement d'aucun genre; une porte et un guichet s'ouvrant sur le corridor qui mène au réfectoire, et un autre guichet déjà décrit donnant sur le réfectoire lui-même.

La cuisine est couverte par une pyramide octogonale tronquée, surmontée d'une lanterne à huit pans; quatre pans de la pyramide portent sur des trompes, au-dessus desquelles sont élevées des lanternes analogues à la première. Ces cinq lanternes servaient de cheminées. Elles sont terminées par un pinacle, et l'ensemble à l'extérieur serait très gracieux, si l'édifice n'était englobé par des constructions qui le masquent presque entièrement.

BRUTAILS,

Archiviste de la Gironde,
Juge au Tribunal supérieur d'Andorre.

APOLLON ANEXTIOMARUS

On conserve, depuis plusieurs années, au musée de la préfecture du Mans, un monument dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, mais dont l'origine est inconnue. C'est un fragment qui formait la partie droite d'une tablette quadrangulaire, en marbre gris, portant trois lignes de caractères romains. Suivant les uns, ce fragment proviendrait des ruines de Jublains; suivant les autres, il aurait été découvert à Alonnes. Ces deux provenances sont aussi incertaines l'une que l'autre; on ne peut les appuyer par aucune preuve.

Ce fragment est ainsi conçu :

I · ANEX
EIVSDEI
ENTIS · D

Il est resté assez longtemps inédit, peut-être à cause des difficultés que présentait la restitution de la première ligne.

Comme on l'a remarqué, les mots EIVSDEI, de la seconde ligne, font évidemment allusion à une divinité masculine mentionnée au commencement de l'inscription. Ce fragment appartient donc à un texte religieux, mais le nom du dieu était impossible à compléter avant

qu'une nouvelle inscription ne l'ait fait connaître d'une façon certaine.

Le savant éditeur des inscriptions antiques du Maine (1), en insérant ce fragment dans son recueil, a abordé cependant le problème. Il a parfaitement reconnu que le groupe de lettres ANEX appartenait à un nom propre très rare, probablement gaulois, et il en a rapproché les deux noms d'hommes *Anextlus* et *Anextlatus*, qui se trouvent dans deux inscriptions poitevines. Malheureusement, il a pensé que le nom propre ainsi complété devait être celui du dédicant, tandis qu'il fallait, au contraire, ne rechercher à la première ligne que les noms de la divinité à laquelle le texte est consacré. Il en est résulté la restitution suivante, que l'auteur n'a, du reste, présentée qu'avec la plus grande réserve (2).

> *deo mercurio? sacru*M · ANEX
> *tlus*..... *i. f. signum*EIVSDEI
> *cum omnibus ornam*ENTIS · D

Les compléments paraissent certains pour la fin de la seconde ligne et pour la troisième ligne. Mais pour la première ligne, il a fallu, sans raison formelle, transformer en M un jambage qui doit être celui d'un I et qui nous fournit ainsi la dernière lettre d'un nom divin au datif. C'est ce qu'il est facile de démontrer

(1) R. Mowat, *Remarques sur les inscriptions antiques du Maine*, p. 56, n. 7 (dans le volume intitulé *Notice épigraphique de diverses antiquités gallo-romaines*. Paris, Champion, 1887).

(2) « *Le texte dans son ensemble pouvait être quelque chose comme ce qui suit.* »

aujourd'hui à l'aide d'une découverte récente faite en Angleterre.

On a trouvé en 1887, à « *South Shields, on the Herd Sands* » (1), une patère en bronze qui est maintenant conservée au musée de Newcastle. Le fond de cette patère porte une inscription circulaire ainsi conçue :

APOLLINI · ANEXTIOMARO M A SAB

Apollini Anextiomaro M(arcus) A(urelius)? Sab(inus).

Il suffit de jeter les yeux sur ce petit texte pour voir que le nom divin inscrit à la première ligne du fragment d'inscription conservé au musée du Mans était celui d'*Apollo Anextiomarus*, et que cette première ligne doit être ainsi complétée :

aug · deo · apollini · ANEX
tiomaro

Le dieu barbare *Anextiomarus*, dont le nom était peut-être inscrit en abrégé dans l'inscription du Mans, était donc identifié avec Apollon à l'époque romaine. Il vient augmenter la liste des dieux gaulois, tels que *Belenus*, *Borvo*, *Cobledulitavus*, *Grannus*, *Toutiorix*, *Vindonnus*, *Virotutes*, etc. . dont les noms sont unis à celui d'Apollon dans les inscriptions romaines.

Le fait d'avoir retrouvé en Angleterre le texte qui nous fournit le nom de cette nouvelle divinité ne prouve rien pour la provenance de l'inscription du musée du Mans. Outre que le monument du musée de

(1) *Ephemeris epigraphica*, VII, p. 349, n. 1162

Newcastle est une patère en bronze, c'est-à-dire un objet facilement transportable, il ne faut pas oublier que des populations d'origine celtique étaient établies des deux côtés du détroit, et qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les inscriptions romaines de la Bretagne les mêmes dieux que sur nos textes votifs de la Gaule, et réciproquement. Pour ne citer que les exemples les plus récents, il suffit de se rappeler le nom des *Suleviae* et celui du dieu *Rigisamus*.

Ant. Héron de Villefosse.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

COMITÉ PERMANENT.

Séance du 29 novembre 1889.

Sont admis comme membres de la Société :

M. l'abbé DESVAUX, curé de la Trinité-des-Laitiers, par Gacé (Orne).

M. SAUSSE, officier de marine, à Cherbourg ; présentés par M. Eug. de Beaurepaire.

M. le Directeur fait connaître au Comité la mort de M. Gorse et adresse sur notre confrère la notice suivante :

« M. André GORSE, professeur de dessin à Pau, est mort au mois de novembre, victime d'un déplorable accident dans le cours d'une ascension dans les Pyrénées.

« Dans un discours prononcé sur sa tombe, M. Lacaze a rappelé les mérites de notre confrère. Après avoir parlé de ses peintures et de ses dessins, il a rappelé ses articles de critique artistique, son *Étude sur les Tapisseries du château de Pau*, ses recherches à Lescar et enfin l'Histoire de l'art et des artistes en Béarn, dont il avait donné un avant-goût en 1888, dans une notice consacrée aux Caron, sculpteurs abbevillois fixés en Béarn. M. Gorse avait pris part au Congrès de Bayonne et y avait fait plusieurs communications sur l'archéologie préhistorique des Basses-Pyrénées et sur les fouilles de Lescar. La Société lui avait décerné à cette occasion une médaille d'argent. »

Séance du 20 décembre 1889.

Les pouvoirs du directeur, nommé pour cinq ans, devant expirer à la fin du mois, le Comité permanent, présidé par M. Eug. de Beaurepaire, appelle par un vote unanime M. le comte de Marsy à diriger les travaux de la Société pour une nouvelle période de cinq ans, conformément aux statuts.

M. de Marsy, introduit dans la salle des séances, à la suite de ce vote, remercie ses confrères du nouveau témoignage de confiance qu'ils viennent de lui donner et ajoute qu'il continuera à consacrer tous ses soins à la direction de la Société, à l'organisation des Congrès et à la publication des comptes-rendus et du *Bulletin Monumental*.

M. Senot de La Londe, président de la Société des Antiquaires de Normandie, est nommé membre du Comité permanent.

M. Édouard Liebbe, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, à Thugny (Ardennes), est admis comme membre de la Société, sur la présentation de M. l'abbé Lannois.

M. le Directeur fait connaitre aux membres du Comité le texte d'une circulaire que M. Taillebois, inspecteur des Landes, a adressée, avec l'assentiment de l'Inspecteur d'Académie, à tous les instituteurs du département, afin d'appeler leur attention sur les découvertes qui se produiraient et sur les faits archéologiques offrant quelque intérêt.

M. le Directeur ajoute que l'exemple donné par M. Taillebois a été suivi par M. Ad. Planté, inspecteur des Basses-Pyrénées.

Il n'est pas encore possible de préjuger le résultat qu'obtiendront les démarches de nos confrères, mais il y a lieu de les féliciter d'avoir pris cette initiative.

A diverses reprises, et dans plusieurs départements, quel-

ques-uns de nos confrères ont essayé de se mettre ainsi en correspondance directe, soit avec les curés, soit avec les instituteurs, et les résultats n'ont malheureusement pas toujours répondu à leurs démarches. Mais peut-être n'en sera-t-il pas de même aujourd'hui, surtout dans la région du Midi, où des travaux importants, notamment sur l'histoire naturelle et la linguistique, ont été obtenus, grâce au concours des habitants les plus éclairés de toutes les communes. Il suffit de rappeler à cet égard les nombreux recueils exposés à Toulouse, en 1887, par l'Association pyrénéenne.»

Aussi, le Comité, sur la proposition de M. le Directeur, adresse-t-il des félicitations à MM. Taillebois et Planté, en exprimant le désir d'être tenu au courant des résultats obtenus par nos confrères.

M. Arthur DE LA BORDERIE a été élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie française, dans sa séance du 14 novembre, a décerné à M. Palustre le premier des prix Marcelin Guérin, pour sa *Renaissance en France*.

Voici en quels termes le rapporteur, M. Camille Doucet, a apprécié l'ouvrage du Directeur honoraire de la Société française d'Archéologie :

« Faisant justice de certaines légendes trop légèrement acceptées, et leur opposant, preuves en mains, des documents irréfutables, M. Léon Palustre, dans son grand et bel ouvrage intitulé : *La Renaissance en France*, constate à notre honneur qu'au moyen âge, la France n'avait pas sommeillé comme l'Italie ; que ce qu'on a très improprement appelé l'art gothique l'avait placée à la tête de la civilisation ; que son enseignement littéraire et philosophique était recherché comme ses productions artistiques ; que le mot de *Renaissance*, juste en ce qui concerne l'Italie, ne l'était pas pour la France ; que, dans la magnifique

éclosion du XVIe siècle, les artistes français n'avaient pas rompu avec un glorieux passé; que leur école, tenant compte des mœurs et du climat, avait su fondre l'art du moyen âge avec celui qui prenait sa source dans la civilisation romaine; que si, à la suite des campagnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, on vit se développer chez nous le goût des formes adoptées en Italie, l'art français ne s'abaissa pas pour cela à une imitation servile et que toujours, dans sa nouvelle manière, il sut garder fidèlement l'empreinte de notre génie national.

« M. Léon Palustre ne s'arrête pas en si bon chemin; nous faisant voyager avec lui dans la vieille France et poursuivant de ville en ville sa tâche de justicier et son œuvre de révision, il restitue devant nous à nos artistes, souvent oubliés, la juste part qui leur est due, à côté, parfois même au-dessus des grands Italiens, dont pourtant la gloire n'est par lui ni méconnue ni diminuée. La grande étude de M. Léon Palustre est l'œuvre d'un véritable érudit, d'un bon écrivain et d'un bon Français. »

ERRATA

Les armoiries figurées sur le cartouche sculpté sous le dôme du pavillon central du château de Canteleu (planche en regard de la p. 8), ne sont pas celles que l'on voit sur l'*Élévation géométrale* conservée dans les galeries du château, mais celles de la famille Élie-Lefebvre.

Cela tient à ce que la copie reproduite dans le *Bulletin Monumental* avait été faite par M. le baron Élie-Lefebvre pour l'auteur de la *Notice*, comme souvenir amical, et n'était pas destinée à être publiée.

Par suite d'un oubli pour lequel il demande l'indulgence des lecteurs, l'auteur de la *Notice* a omis, avant d'envoyer cette copie à la reproduction, d'y faire rétablir ce que l'on distingue des armoiries anciennes, objet de la discussion (p. 9-11).

TABLE DES MATIÈRES

PLANCHES ET FIGURES

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS.

TABLE MÉTHODIQUE

§ I. TEMPS PRÉHISTORIQUES ET ÉPOQUE GAULOISE.

§ II. ÉPOQUE ROMAINE.

§ III. MOYEN AGE & RENAISSANCE.

§ IV. SOCIÉTÉS SAVANTES.

§ V. MUSÉES ET EXPOSITIONS.

§ VI. VARIA.

§ VII. BIBLIOGRAPHIE.

Caen. — Imp. Henri Delesques.

Le *Bulletin Monumental* paraît tous les deux mois, les 25 février, 25 avril, 25 juin, 25 août, 25 octobre et 25 décembre, par livraisons de 7 à 8 feuilles de texte, accompagnées de planches hors texte et de gravures sur bois.

Prix : **15** francs par an pour la France et **18** francs pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste.

Les demandes d'abonnement et les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

On s'abonne également à Paris, à la librairie Alph. Picard, 82, rue Bonaparte, et à Caen, à l'imprimerie-librairie Henri Delesques.

En vente, 51e, 52e, 53e, 54e et 55e volumes, 1885, 1886, 1887, 1888 et 1889, prix : **15** francs le volume.

Les publications archéologiques, dont un exemplaire aura été adressé à M. le comte de Marsy, à Compiègne, seront annoncées sur la couverture du *Bulletin Monumental*, indépendamment du compte-rendu qui pourra leur être consacré.

